



**HAL**  
open science

# Charles de Gaulle (1837-1880) : inventeur du mouvement breton ? Une approche par sa correspondance avec Théodore Hersart de La Villemarqué (1861-1872)

Nelly Blanchard, Fañch Postic

## ► To cite this version:

Nelly Blanchard, Fañch Postic. Charles de Gaulle (1837-1880) : inventeur du mouvement breton ? Une approche par sa correspondance avec Théodore Hersart de La Villemarqué (1861-1872). 2021. hal-03428203

**HAL Id: hal-03428203**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-03428203>**

Preprint submitted on 15 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Charles de Gaulle (1837-1880) : inventeur du mouvement breton ? Une approche par sa correspondance avec Théodore Hersart de La Villemarqué (1861-1872)**

**par Nelly Blanchard et Fañch Postic**

*Au mois de décembre 1861, un jeune Parisien de 24 ans écrit à Théodore Hersart de La Villemarqué pour solliciter son aide et son avis. Avec ses parents et ses jeunes frères dont il a la charge, il souhaiterait quitter Paris, la pollution, la vie chère, pour venir habiter en Bretagne, un pays que, passionné d'études celtiques, il rêve de découvrir enfin après en avoir appris la langue. Ce correspondant n'est autre que Charles de Gaulle, l'oncle du Général. C'est le début d'une longue correspondance, la plupart du temps en breton, de celui qui prendra très vite l'habitude de signer Charlez a Vro C'hall. Dans ses lettres et ses écrits, ce fervent catholique exprime sa vision idéalisée de la Bretagne – où sa maladie ne lui permettra pas de se rendre – au sein du monde celtique. Ayant appris le breton et le gallois, il est une personnalité appréciée et sollicitée qui, dans sa chambre de la rue de Vaugirard, reçoit de nombreuses visites d'érudits français et étrangers avec lesquels il entretient une abondante correspondance. C'est de Paris que Charles de Gaulle essaie de créer une grande confédération bretonne et celtique qui tiendrait un grand congrès chaque année, à l'exemple de l'eisteddfod gallois. Plusieurs fois remis, un Congrès celtique international se tient enfin à Saint-Brieuc en 1867. Le projet n'aura pas de suite, pas plus que celui d'installer une colonie bretonne en Patagonie, à l'exemple de celle des Gallois. Dans ses lettres – et ses différents articles – Charles de Gaulle développe un véritable programme de défense de la Bretagne, de sa culture, de sa langue qu'on retrouvera reprises plus tard par le mouvement breton. On lui doit également en 1870, la première pétition en faveur des langues régionales coécrite avec Henri Gaidoz et le comte Henry de Charencey.*

*Les lettres qui lui ont été adressées ne semblent malheureusement pas avoir été conservées à l'exemple de celles de La Villemarqué qui seraient pourtant du plus grand intérêt, car l'auteur du Barzaz-Breiz semble y livrer des confidences personnelles, sur la maladie de sa femme (qui fait écho à celle de Charles de Gaulle lui-même) et permettrait de mieux cerner la propre vision de La Villemarqué sur le futur de la Bretagne et de sa langue.*

*Les lettres et autres documents originaux utilisés pour le présent article se trouvent dans le fonds d'archives La Villemarqué (Archives Départementales du Finistère, 263J) et sont visualisables sur la collection « Fonds La Villemarqué » de la Bibliothèque Numérique du Centre de Recherche Bretonne et Celtique : [bibnumcrbc.humanum.fr](http://bibnumcrbc.humanum.fr). Ils ont fait l'objet d'une transcription et d'une traduction française qui figurent à la suite de la présentation. Les auteurs remercient les personnes qui leur transmettront toute remarque permettant d'améliorer cette transcription et cette traduction. Ils remercient par ailleurs chaleureusement Mary-Ann Constantine pour son aide apportée pour la traduction des passages en gallois.*

### **Introduction**

A la grande surprise des quelques 8 000 personnes réunies place de la Résistance à Quimper le 2 février 1969, pour le dernier grand discours du Président de la République française, le Général de Gaulle déclame quelques vers en breton empruntés à un poème écrit un siècle plus tôt par son oncle, nommé lui aussi Charles de Gaulle :

*E Paris va c'horfzo dalc'het,  
Med daved hoc'h nij va spered,  
Vel al labous, a denn askel,  
Nij da gaout he vreudeur a bell.*

A Paris mon corps est retenu,  
mais mon esprit vole vers vous,  
comme l’oiseau, à tire-d’aile,  
vole vers ses frères qui sont au loin<sup>1</sup>.

C’est là pour le Président une manière d’exprimer son attachement à cet oncle qu’il n’a pas connu, mais dont il a à l’esprit les œuvres et le rôle important qu’il a joué auprès de son père, Henri, et de ses grands-parents. Il avait déjà exprimé en privé cet attachement auprès de Pierre de La Villemarqué, l’arrière petit-fils de Théodore Hersart de La Villemarqué, dans une lettre du 17 septembre 1960 :

C’est bien sincèrement que je vous remercie de votre aimable et intéressante lettre.  
Les termes en lesquels vous y évoquez, à l’occasion de ma récente visite en Bretagne, la mémoire de mon oncle, Charles de Gaulle, m’ont touché. [...]  
Je n’ignorais certes pas que mon oncle Charles de Gaulle avait collaboré avec le grand La Villemarqué<sup>2</sup> !

Ce sont les mêmes vers de Charles de Gaulle qu’ont choisi de citer Henri Gaidoz dans l’hommage nécrologique rendu à son ami dans la *Revue celtique*<sup>3</sup> ou Louis de Kerjean dans celle de la *Revue de Bretagne et de Vendée*<sup>4</sup>. Près d’un siècle et demi après son décès, Yann-Ber Piriou interpelle encore, en poésie, le Général au sujet de son oncle dont il utilise le nom bardique pour le titre d’un poème :

Barzh Bro-C’hall

Ha soñj ho peus eus an den-se  
A oa entanet betek re  
Gant hon sonioù hag hon gwerzioù  
Ha sevenadur tud ma bro ?  
Ha soñj ho peus eus breur ho tad ?  
A oa ken desket ha ken mad ?  
Ha soñj ho peus, ma jeneral,  
Eus an den anvet Barzh Bro C’hall<sup>5</sup> ?

Barz Bro C’hall / Barde de Gaulle

Vous souvenez-vous de cet homme  
Qui adorait excessivement  
Nos chansons et nos plaintes ?  
Et la culture des gens de mon pays ?  
Vous souvenez-vous du frère de votre père ?  
Qui était si cultivé et si bon ?  
Vous souvenez-vous, mon général,  
De l’homme nommé Barz Bro C’hall / Barde de Gaulle ?

---

<sup>1</sup> Charles de Gaulle, “*Da Varzed Breiz/Aux Poètes de Bretagne*”, *Revue de Bretagne et de Vendée*, mai 1864, p.388-389.

<sup>2</sup> Lettre du Général de Gaulle au colonel Hersart de La Villemarqué, 17 septembre 1960, collection familiale.

<sup>3</sup> Henri Gaidoz, “Nécrologie de Charles de Gaulle”, *Revue celtique*, IV, 1879-1880, p.313-315

<sup>4</sup> Louis de Kerjean, *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1880, I, p.78-79.

<sup>5</sup> Yann-Ber Piriou, *Divaskell da nijal kuit. Barzhonegoù*, Morlaix, Skol Vreizh, 2017, p.38.

Charles de Gaulle est pourtant une personnalité assez peu connue du mouvement de défense de la Bretagne et de la langue bretonne. Handicapé par une maladie qui l'affaiblit et ne lui permet que peu de déplacements, il n'a jamais voyagé jusqu'en Bretagne. C'est même de sa chambre de la rue Vaugirard à Paris qu'il élabore une pensée panceltique et catholique, qu'il planifie et organise un grand nombre de projets dans le but de défendre la Bretagne et le breton. C'est cet éloignement physique de la Bretagne et des autres pays celtiques qui rend nécessaire une correspondance abondante et régulière avec un grand nombre de ses connaissances.

L'existence d'une correspondance entre Charles de Gaulle et Théodore Hersart de La Villemarqué, bien que seules les lettres de de Gaulle soient actuellement connues, permet ainsi de mieux cerner cette personnalité originale, le contraste entre son isolement physique et son influence intellectuelle, et les enjeux de son esprit d'organisateur. Cette correspondance est entretenue du 4 décembre 1861 au 8 juin 1872, sans que s'explique d'ailleurs cette interruption d'échange épistolaire entre les deux hommes à qui il reste encore à vivre 8 ans pour de Gaulle et 23 ans pour La Villemarqué. Doit-on y voir la conséquence d'une aggravation des problèmes de santé de de Gaulle ? Ou un sentiment de mise à l'écart dont témoignerait, par exemple, son absence dans les travaux de l'Association Bretonne qui se reconstitue en 1873 ? Les onze années d'échange avec La Villemarqué ne comptent pas moins de 77 documents, à savoir 70 lettres et 7 documents tels des rapports, poème, projet de règlement intérieur etc. Les lettres et documents ont tous été écrits de la rue Vaugirard à Paris et la grande majorité d'entre eux en breton (65 en breton, 8 en français, 4 mélangeant breton et français). On y trouve également la copie, partielle ou totale, de lettres reçues de correspondants tant français qu'étrangers, parfois en anglais ou gallois. La fréquence de ces échanges varie certainement en fonction de la présence ponctuelle ou non de La Villemarqué à Paris, mais aussi en fonction de moments plus intenses dans l'organisation de projets. La période la plus fournie de cette correspondance se situe ainsi entre 1863 et 1867. On note une intensification progressive des échanges les quatre premières années, puis un pic important en 1867 (plus du quart des lettres datent de cette année-là), correspondant à la mise en place du Congrès interceltique de Saint-Brieuc, et enfin une diminution brutale des échanges à partir de l'enchaînement pour La Villemarqué du moment de crise du congrès celtique international de 1867, du décès de sa femme en 1870 et du second moment de crise lors du congrès des sociétés savantes de Saint-Brieuc en 1872.

Dès le 29 juin 1862, dans ses "Voeux pour la Bretagne" (lettre 4) qu'il envoie à La Villemarqué, Charles de Gaulle confie son désarroi face à ce qu'il estime être une décadence de son époque. Face à cette situation, il compte sur une revivification des corps et des âmes par la Bretagne : "Pourquoi, quand on voit aujourd'hui, une honte ! un Breton quelconque qui est en train de renier la langue et les coutumes de ses ancêtres pour aller faire le Parisien, ne serait-il pas envisageable de voir des Parisiens pour lesquels il serait bon de se revivifier le corps et l'âme à l'air pur de l'Arvor ?" (lettre 1). Voulant apporter sa petite pierre à ce projet qu'il estime mené par le Grand-Timonier La Villemarqué (Penn-Sturier), le Capitaine du grand navire de défense de la Bretagne, Charles de Gaulle y joue finalement un rôle beaucoup plus important et original : il met les hommes en relations les uns avec les autres, les Bretons avec les Parisiens, les Bretons avec les Gallois, les jeunes avec les vieux, les poètes avec les érudits, il envoie et reçoit de la presse, entretient de nombreuses correspondances, il organise, projette, planifie. Dès ces années-là, il donne l'impression d'avoir élaboré ou suggéré nombre de projets, dont certains qui ne seront réalisés parfois que bien plus tardivement par des personnes ou groupes des mouvements de défense de la Bretagne, rassemblés sous le terme *emsav*, sans que ceux-ci aient connaissance de l'origine de leur élaboration.

## 1. De la rue Vaugirard, un engagement breton total

### 1.1 Contexte familial et personnel

#### Des parents fervents catholiques et férus d'histoire et de littérature

Charles Jules Joseph de Gaulle est né le 31 janvier 1837 à Valenciennes, du mariage de Julien-Philippe de Gaulle (Paris, 1801-1883), et de Joséphine Marie Anne Maillot (Dunkerque, 1806-Paris, 1886)<sup>6</sup>. Julien-Philippe de Gaulle est le fils de Jean-Baptiste de Gaulle (1756-1832), avocat et directeur des postes générales des armées, et d'Anne-Sophie Gausson (1761-1840), qui s'est fait un nom comme peintre et miniaturiste. Très tôt intéressé par l'histoire, Julien-Philippe de Gaulle aurait, selon Philippe de Gaulle<sup>7</sup>, fréquenté l'École des Chartes, avant de venir occuper, après la mort de son père, victime du choléra en 1832, un poste de professeur à l'institution Paradis à Lille, ville où habite l'un de ses oncles. Des problèmes de santé - d'estomac - dont il est d'ailleurs question à plusieurs reprises dans les lettres à La Villemarqué, l'empêchent d'occuper un emploi fixe. En 1834, il prend la tête d'un pensionnat à Valenciennes : au programme, selon le prospectus<sup>8</sup>, on relève, outre l'histoire morale et religieuse, "objet de la sollicitude du chef d'établissement", l'étude des langues anciennes (latin et grec), mais aussi du français et de l'anglais ; l'étude de l'histoire littéraire ancienne et moderne ; l'étude de l'histoire "dans laquelle, précise le prospectus, on aura soin de ne pas oublier celle de nos contrées". Géographie, mathématiques et comptabilité complètent la proposition éducative.

En 1835, il épouse Joséphine Maillot, une Lilloise. A Valenciennes, il est chargé par le maire de classer les archives de la ville et publie ses premiers articles. De son côté Joséphine de Gaulle entame une carrière d'écrivain, faisant paraître un premier livre en 1836, *Chants à Marie pour chaque jour du mois de Mai*<sup>9</sup>. Mais, dès 1837, les de Gaulle quittent Valenciennes, leur institution ayant fait faillite. Saisis fin mars, leurs biens sont mis en vente le 12 avril<sup>10</sup>. Le couple gagne la capitale et doit alors se contenter des maigres revenus que lui procurent ses travaux littéraires. Dans sa première lettre à La Villemarqué, Charles de Gaulle rappelle les principaux travaux de son père<sup>11</sup>:

Mon père, dont vous avez peut-être entendu le nom, Monsieur, après une vie entièrement consacrée à nourrir sa maisonnée et à élever ses enfants, s'aperçoit que les forces et la santé commencent à lui manquer. La dure nécessité ne l'autorisa pas toujours à mettre son nom sur ses écrits, pourtant je vous citerai quelques-uns de ceux qu'il a signés, par exemple : *Histoire de Paris et de ses environs*<sup>12</sup>, la publication d'une *Vie de Saint-Louis*<sup>13</sup> dont l'avait chargé la Société de l'Histoire de France, quand il était membre de cette société et qu'il s'occupait de son bulletin mensuel. Il écrit, depuis vingt-trois ans, une rubrique bibliographique dans le *Journal des Savants*, et en plus de tout cela, il a rendu service, autrefois, à la littérature celtique en trouvant à la bibliothèque de Valenciennes, dans un vieux manuscrit,

---

<sup>6</sup> Sur la biographie de Charles de Gaulle, voir Elisabeth Coin, "Charles de Gaulle est né à Valenciennes", *Valentiana*, n° 6, décembre 1990, p.39-49.

<sup>7</sup> *Mémoires accessoires*, tome 1, 1921-1946, Paris, Plon, 1997 (consultable en ligne : [https://www.google.fr/books/edition/M%C3%A9moires\\_accessoires\\_tome\\_1\\_1921\\_1946/ernpBAAAQBAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=julien+Philippe+de+Gaulle+ecole+des+chartes&pg=PT10&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/M%C3%A9moires_accessoires_tome_1_1921_1946/ernpBAAAQBAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=julien+Philippe+de+Gaulle+ecole+des+chartes&pg=PT10&printsec=frontcover) ).

<sup>8</sup> Elisabeth Coin, art. cit., p.43.

<sup>9</sup> Lille, Lefort.

<sup>10</sup> Elisabeth Coin, art. cit., p.42-43.

<sup>11</sup> Voir aussi [https://data.bnf.fr/fr/10629562/julien\\_de\\_gaulle/](https://data.bnf.fr/fr/10629562/julien_de_gaulle/)

<sup>12</sup> *Nouvelle histoire de Paris et de ses environs. Avec des notes et une introduction par M. Ch. Nodier*, Paris, Pourrat frères, 1839-1842, 5 volumes (629-635-639-644-15-586 p.).

<sup>13</sup> *Vie de saint Louis roi de France* (6 vol.), d'après le manuscrit inédit de la bibliothèque nationale, et accompagné de notes & d'éclaircissements, par J. de Gaulle, Paris, Renouard, 1847-1851, 6 volumes.

*l'Historia Britonum versificata*<sup>14</sup> et, en outre, en commençant, à propos de cette poésie, une étude qui a été mise en valeur par Monsieur Francisque Michel<sup>15</sup> dans sa nouvelle édition que vous citez : *Merlin*, page 287<sup>16</sup>.

Selon Henri Gaidoz, Julien-Philippe de Gaulle a effectivement rédigé la rubrique “Nouvelles littéraires” du *Journal des Savants* “de 1838 jusqu’à sa mort”. Les articles n’étaient pas signés. Son fils Charles l’a aidé dans cette tâche et il n’est pas toujours évident de savoir ce qui relève du père ou du fils. Julien-Philippe de Gaulle est un historien reconnu et sa volumineuse *Nouvelle histoire de Paris et de ses environs*, publiée de 1839 à 1842, est précédée d’une introduction très élogieuse de “son ami” Charles Nodier. Dans sa nécrologie, publiée dans *Polybiblion*<sup>17</sup>, Henri Gaidoz, qui l’a bien connu, indique qu’il s’était occupé, “avec un zèle que cachait sa modestie, de diverses branches des études historiques du moyen âge, et les œuvres qu’il a publiées gardent l’estime des érudits”. Gaidoz en énumère la liste avant de conclure : “Chrétien fervent autant que tolérant, les personnes qui l’ont connu garderont un pieux souvenir de cet homme modeste, instruit et bon, dont la longue vie a été une existence de travail et de dévouement”.

Julien-Philippe de Gaulle aurait pu rencontrer Le Gonidec à l’Institut historique. Mais la seule mention de sa présence semble être lors de la séance du 4 avril 1838 alors que Le Gonidec préside la séance du 11 avril. La Villemarqué est lui aussi membre de l’Institut historique depuis 1835, mais en a semble-t-il démissionné en 1838. Julien de Gaulle et l’auteur du *Barzaz-Breiz* ne se sont ainsi rencontrés que dans les années 1860.

Julien-Philippe de Gaulle s’intéresse très tôt à la littérature et à l’histoire du moyen âge. Alors qu’il se trouve à Valenciennes, il découvre à la bibliothèque de la ville un précieux manuscrit, celui de *l’Historia Brittanorum versificata*, trouvaille qu’il relate dans une lettre à l’éditeur du *Bulletin du Bibliophile*<sup>18</sup>. Il y transcrit quelques passages du manuscrit. Cela permet de savoir qu’il connaît, par exemple, les travaux de Miorcec de Kerdanet. Cela vaut une mise au point de Francisque Michel, mentionnant, que, contrairement à ce que pense de Gaulle, il existe d’autres manuscrits que celui de Valenciennes<sup>19</sup>. En 1862, dans la préface de *Gesta Regum Britanniae. A Metrical History of the Britons of the 13. Century now first printed from three manuscripts*<sup>20</sup>, Francisque Michel se sert de la présentation qu’en a faite Julien-Philippe de Gaulle dès 1837 dans le *Bulletin du Bibliophile*. La Villemarqué ne semble pas connaître le manuscrit de Valenciennes et c’est à la publication de Francisque Michel - qu’il a fréquenté dès le milieu des années 1830 - qu’il se réfère dans son *Myrdhinn*.

Joséphine-Marie-Anne Maillot, la mère de Charles, a, elle aussi, beaucoup écrit<sup>21</sup> : biographies (telles celles de Chateaubriand<sup>22</sup> ou de Daniel O’Connell<sup>23</sup>), hagiographies, guides touristiques, pièces

---

<sup>14</sup> “Correspondance. Historia Britannorum Versificata”, sous forme d’une lettre adressée par J. de Gaulle “A M. l’Éditeur du Bulletin du Bibliophile”, *Bulletin du Bibliophile*, mai 1837, p.495-501. A propos de ce manuscrit, voir Léon Fleuriot, “Brittonica”, *Etudes celtiques*, 1982, p. 270-271.

<sup>15</sup> Francisque (François-Xavier, dit) Michel (1809-1887).

<sup>16</sup> La Villemarqué, *Myrdhinn ou l'enchanteur Merlin : Son histoire, ses œuvres*, Paris, Didier, 1862, p.287.

<sup>17</sup> *Polybiblion*, XXVIII, 18, septembre 1883, p.277. Elle est signée H. G.

<sup>18</sup> Il s’agit du Ms 792 (anciennement 589), cf. [Notice de manuscrit | Arlima - Archives de littérature du Moyen Âge](#). Signalée dans le *Bulletin du Bibliophile* de mai 1837, sa découverte est relatée par diverses revues ; *L'écho du monde savant*, 5, 1839, p. 408... et fait l’objet d’une notice dans *l’Histoire littéraire de la France*, volume XXII, Paris, Didot, 1852, p.71-77.

<sup>19</sup> Francisque Michel, *Rapports à M. le Ministre de l'instruction publique sur les anciens monuments de l'histoire et de la littérature de la France qui se trouvent dans les bibliothèques de l'Angleterre et de l'Écosse*, Imprimerie royale, 1838, p.1842.

<sup>20</sup> *Gesta Regum Britanniae. A Metrical History of the Britons of the 13. Century now first printed from three manuscripts*, Bordeaux, Gounouilhou, pour le compte de la Cambrian Archaeological Association (p.VIII, XVIII).

<sup>21</sup> [Joséphine-Marie de Gaulle \(1806-1886\) \(bnf.fr\)](#)

de théâtre. Mais elle s'est surtout fait un nom par des romans édifiants dont certains ont connu un grand succès. Elle collabore à l'*Ouvrier*, au *Journal des demoiselles*, à la *Bibliographie catholique*. Elle fonde et dirige le *Correspondant des familles, journal catholique, littéraire & récréatif*, où, en 1865, elle publie un jeune journaliste encore inconnu, Jules Vallès, ainsi que Pierre Joseph Proudhon<sup>24</sup>. Comme son mari et son fils, elle admire les travaux de La Villemarqué. En 1868, dans *Fastes et légendes du Saint-Sacrement depuis son institution jusqu'à nos jours, précédés du dogme de l'Eucharistie*, elle fait même un éloge appuyé des ouvrages de La Villemarqué où elle puise la matière de deux chapitres.

Il est évident que ses parents ont exercé une forte influence sur Charles de Gaulle, auquel ils ont pu transmettre le goût de l'écriture, de l'histoire et de la littérature, celle du moyen âge notamment. Ils sont tous deux de fervents catholiques, légitimistes, défendant le retour sur le trône de France des Bourbons en la personne du comte de Chambord, futur Henri V. Un point de vue que partage Charles de Gaulle, tout comme la doctrine sociale de l'Eglise qui, bien présente dans les écrits de sa mère, dénonce le pouvoir de l'argent, le capitalisme, "les exploités" qui "traitent les ouvriers en bêtes de somme" (*les Fruits de deux éducations*, 1859)<sup>25</sup>. Autant de convictions que partage aussi La Villemarqué.

### Précarité et omniprésence de la maladie

Les débuts dans la vie de Charles de Gaulle sont pour le moins difficiles. Il n'a pas encore trois mois quand ses parents se voient contraints de quitter Valenciennes après la liquidation judiciaire de leurs biens. Ils viennent habiter Paris et connaissent des conditions de vie très précaires. Nous ne savons pratiquement rien des premières années d'existence de leur fils que nous retrouvons seulement en 1853-54, pensionnaire dans une institution tenue par les prêtres de Saint-Bertin à Marcq-en-Baroeul. C'est là, écrira-t-il en 1872, qu'est né son amour pour la Bretagne, celle qui parle encore le breton du moins, à la lecture de *La Petite Chouannerie* d'Alexis-François Rio dont il découvre un exemplaire à l'infirmerie<sup>26</sup>. Est-il déjà atteint par la maladie qui le clouera dans un fauteuil roulant et qui est la poliomyélite, si l'on en croit son petit neveu, Philippe de Gaulle<sup>27</sup> ? Elle se serait déclarée alors qu'il était en cinquième. Son petit neveu ne parle pas de l'institution de Saint-Marc-en-Baroeul, mais évoque des études au lycée Charlemagne, puis chez les Jésuites de la rue de Vaugirard.

Infirme, il occupe un modeste poste d'expéditionnaire à la préfecture de la Seine. Dans ses lettres à La Villemarqué, il n'évoque pas son enfance. Toutefois, quand, au mois de décembre 1861, il écrit pour la première fois à l'auteur du *Barzaz-Breiz*, on devine que la vie est toujours très difficile

---

<sup>22</sup> *Vie de M. de Chateaubriand*, Lille, Lefort, 1852.

<sup>23</sup> *Le Libérateur de l'Irlande, ou Vie de Daniel O'Connell*, Lille, Lefort, 1848.

<sup>24</sup> Michel Marcq, "Lille Une lignée d'écrivains: les de Gaulle", dans *Lille et le Nord des écrivains*, Paris, éditions Alexandrines, 2014. [https://books.google.fr/books?id=Q-IbCwAAQBAJ&pg=PT12&lpg=PT12&dq=%22Michel+Marcq%22+%22Une+lign%C3%A9e+d%27%C3%A9crivains%22&source=bl&ots=fCkGxprq5&sig=ACfU3U0YZnasUmaEs\\_O8oQSgY4F40TErxA&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiEsvOWyov0AhUOuRoKHZSLBKwQ6AF6BAgCEAM#v=onepage&q=%22Michel%20Marcq%22%20%22Une%20lign%C3%A9e%20d%27%C3%A9crivains%22&f=false](https://books.google.fr/books?id=Q-IbCwAAQBAJ&pg=PT12&lpg=PT12&dq=%22Michel+Marcq%22+%22Une+lign%C3%A9e+d%27%C3%A9crivains%22&source=bl&ots=fCkGxprq5&sig=ACfU3U0YZnasUmaEs_O8oQSgY4F40TErxA&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiEsvOWyov0AhUOuRoKHZSLBKwQ6AF6BAgCEAM#v=onepage&q=%22Michel%20Marcq%22%20%22Une%20lign%C3%A9e%20d%27%C3%A9crivains%22&f=false)

<sup>25</sup> Michel Marcq, art. cit.

<sup>26</sup> "Une bienheureuse indisposition, racontera-t-il en 1872, m'y fit entrer à l'infirmerie qui était pourvue d'une petite bibliothèque particulière à l'usage des malades. Là, à ma prière, on me mit entre les mains le livre dont le titre m'attirait. J'essaierais vainement de décrire les sentiments qui m'agitèrent pendant cette lecture. J'aimais déjà la Bretagne ; mais à partir de cet instant, je me sentis Breton ; et, me jurant à moi-même qu'un jour je saurais la langue de ma patrie d'adoption, je me mis alors à transcrire lettre par lettre les mots alors pour moi si étrange de la belle ballade vannetaise de M. de la Villemarqué, un nom que je commençais dès ce moment à aimer." (Charles De Gaulle, "Compte-rendu de l'Épilogue à l'art chrétien", *Revue de Bretagne et de Vendée*, tome XXXII, 1872, p.73).

<sup>27</sup> *Mémoires accessoires*, tome 1 : 1921-1946, Paris, Plon, en ligne : voir ci-dessus.

pour la famille de Gaulle à Paris. Charles habite déjà la rue de Vaugirard (au n°103), rue qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort, même s'il déménagera au n°134 puis au n°286 à partir de juillet 1869. Son propre emploi à la mairie, qu'il craint parfois de perdre en raison de ses problèmes de santé, et les quelques droits d'auteurs perçus par ses parents, par sa mère surtout, assurent tant bien que mal la subsistance d'une famille qui s'est agrandie en 1848 par la naissance d'Henri, le père du Général, puis en 1850 de Jules. "Je suis malade depuis l'enfance et en plus mes jambes se paralysent de plus en plus, et de ce fait je suis chaque jour plus près du moment de perdre ce petit emploi", écrit-il dans sa première lettre.

La maladie est d'ailleurs l'un des thèmes récurrents des lettres de Charles de Gaulle : sa propre maladie, bien entendu, mais aussi celle de son père et, en miroir, celle de Clémence de La Villemarqué :

La dernière fois que vous vous êtes rendus chez nous, vous m'avez dit que vous veniez de tomber malade et que Madame la Vicomtesse était atteinte d'une grave maladie. Ceci nous a troublé grandement puisque les vrais Bretons ont besoin de votre bonne santé à vous, puisqu'ils ont besoin que vos proches soient en bonne santé car ils ne peuvent avoir le cœur parfaitement joyeux si le vôtre ne l'est pas non plus. Nous souhaitons avoir de vos nouvelles et nous prions Dieu pour qu'elles soient bonnes. (lettre 13 du 10 avril 1864)

"Dans une telle situation, voyant que les moyens nécessaires pour vivre à Paris vont nous manquer chaque jour davantage, s'est levée dans le cœur de mes parents et dans le mien l'envie d'aller très loin, dans une région où nous pourrions subvenir à nos besoins par de modestes revenus". Aussi souhaiterait-il, avec ses parents et ses jeunes frères, quitter Paris, la pollution, la vie chère, pour venir habiter en Bretagne, un pays que, passionné d'études celtiques, il rêve de découvrir enfin après en avoir appris la langue dans les dictionnaires de Le Gonidec ou le *Barzaz-Breiz* de La Villemarqué. La réponse de La Villemarqué à cette sollicitation semble s'être perdue, ce que déplore Charles de Gaulle. Dans une nouvelle lettre, La Villemarqué donne à son correspondant l'adresse d'Aimé du Fretay. Ce dernier lui propose une maison située dans un cadre des plus agréables, donnant sur le port de Douarnenez, dont le loyer, raisonnable, se monte à 150 francs par an. Mais c'est peut-être au-dessus des moyens de la famille de Gaulle. Charles de Gaulle, s'il demande à son correspondant de rechercher d'autres locations moins onéreuses, comprend sans doute que son rêve breton ne trouvera pas à se concrétiser aussi facilement qu'il l'avait pensé. Il n'abandonnera toutefois pas l'idée d'une installation en Bretagne (cf. lettre 36, du 19 novembre 1866) mais, la maladie s'aggravant, il ne viendra jamais en Bretagne. Cloué dans sa chambre de la rue de Vaugirard, il devra se contenter de voir la Bretagne venir à lui.

## **1.2. Lutte contre la décadence des temps**

### **Sentiment de perte et recherche d'une philosophie**

Dans son manuscrit "Mes vœux pour la Bretagne" (lettre 4), Charles de Gaulle décrit parfaitement le sentiment qui l'anime et l'inquiète, un fort sentiment de décadence, de transformation profonde de la société française au sein de laquelle courent à leur ruine des pratiques et des valeurs qui lui sont chères :

Le temps n'est pas favorable au maintien des vieilles mœurs et des idées traditionnelles. Un invisible niveau semble se promener sur la vieille Europe : les caractères s'abaissent, les esprits, abdiquant toute énergie propre, cèdent à des influences qui leur sont habilement imposées ; toute originalité de costume, d'opinion, de langage tend à disparaître. La foi aux vérités humaines s'affaiblit en même temps que la foi aux vérités divines. Patrie, indépendance, liberté, droit historique, fidélité sont des vieux mots « un peu lourds peut-être » que l'on conserve encore « parce qu'ils ont été pendant des siècles l'objet des



respects des peuples. » (M. Renan<sup>28</sup>). Le désordre habite la tête du méchant. – « *Le désordre [sort] habituellement de la tête du méchant* » (Liwarc-hen. – Kalon gaeam / *Les calendes d'hiver*<sup>29</sup>). Les âmes d'élites se sentent prises d'un dégoût et d'un ennui profond et les foules courent en troupeaux pressés à la poursuite des jouissances matérielles.

Les causes et les responsables sont nombreux, parmi lesquels la conscription, le chemin de fer<sup>30</sup>, la presse, l'exode vers les grandes villes, le non-enseignement du breton dans les écoles et les séminaires etc. ("Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4). S'y ajoute la pensée matérialiste contre laquelle s'élève aussi Henri Martin avec lequel il échange à ce sujet le 2 janvier 1865. Selon ce dernier, ce qui prime sur les aspects scientifiques et patriotiques du combat à mener, c'est le caractère philosophique du celtisme qui lui apparaît comme devant être un rempart contre "les forces malfaisantes qui infestent aujourd'hui l'Europe", contre "la fausse philosophie de décadence qui de l'Allemagne a pénétré en France (l'hégélianisme et tout ce qui s'en rapproche)", et contre "la barbarie corrompue" qui règne en Europe orientale et dont les monarchies de l'Europe centrale (Prusse et Autriche) sont "les complices et instruments"<sup>31</sup>. Il s'agit alors pour de Gaulle de renverser ce sentiment de perte en combat, autrement dit d'entrer dans une phase activiste : identifier l'objet de son engagement, trouver un maître à suivre, une cause à servir, organiser et mener des actions concrètes pour combattre les ennemis et nourrir l'avancée de la cause. C'est la Bretagne qui devient pour lui l'objet d'un engagement total.

Dès la première lettre à La Villemarqué, qu'il ne connaît pas encore, Charles de Gaulle se présente comme Celte et chrétien : "Celui qui vous écrit n'est, en aucune façon, connu de vous, et pourtant c'est, avec une grande confiance que, en tant que Celte et chrétien, il en appelle à un Celte et à un chrétien." En ces temps dont il supporte mal l'évolution sociale et politique, il se qualifie également de « voyageur privé d'abri pour la nuit » (lettre 1). Enthousiasmé par le lecture de *La petite chouannerie* d'Alexis-François Rio (1842) et du *Barzaz-Breiz* de La Villemarqué (1839, 1845), c'est en la Bretagne qu'il espère trouver un refuge et une manière de résister à ce qu'il considère comme une décadence. Charles de Gaulle emploie fréquemment l'image de la lumière pour qualifier son espoir en la Bretagne et en celui qui va devenir son maître : « Aux bois, aux champs, sur la montagne, soyez, Monsieur Le Vicomte, la lumière qui marche devant nous dans les ténèbres, le Konan qui nous mène au combat" (lettre 4), écrit-il en citant l'ouvrage *Myrdhinn* (1862) de La Villemarqué qui vient tout juste d'être publié ; "En qui trouverions-nous, comme en vous, la harpe qui éveille, la lumière qui guide et le lien qui unit ?" (lettre 31), réaffirme-t-il plus tard dans cette interrogation rhétorique ; "Oh, quel jour heureux où je vous ai vu après l'orage, et même au milieu de la tempête" (lettre 69), rappelle-t-il encore à La Villemarqué en 1871. Charles de Gaulle se sent non seulement être le disciple de La Villemarqué, mais aussi, dans ce contexte d'engagement fort pour une cause, son serviteur ("fidèle serviteur"), expression qu'il emploie dès la troisième lettre et qu'il continue d'utiliser dans ses

<sup>28</sup> Sans doute en référence à Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse*, Paris, Lévy frères, 1857, p.418-419. La citation ne s'y trouve pas telle quelle.

<sup>29</sup> Cité et traduit par La Villemarqué dans *Les Bardes bretons, Poème du VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Renouard, 1850, p.179. Nouvelle édition, Paris, Didier, 1860, p.179.

<sup>30</sup> Sur la crainte de l'arrivée du chemin de fer en Bretagne, à partir de 1863 (inauguration de la gare de Quimper), voir le faire-part "Vous êtes prié d'assister au convoi des moeurs, coutumes, langage et traditions de la vieille Bretagne-Armorique, décédée aujourd'hui dans la dix neuf centième année de son âge. La cérémonie aura lieu demain, 7 septembre 1863, à la gare, vers 3 heures de l'après-midi. Une larme pour elle. De la part de ses enfants." (LV09.050). Voir aussi Auguste Brizeux, "Elégie de la Bretagne", *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1857 (sur ce texte, voir Fañch Postic, "Le dragon rouge annoncé par Merlin", dans *1865, Le train arrive à Brest, Cahiers de l'Iroise*, Hors Série n°3, septembre 2015, p.109-116) où le train est comparé à un dragon rouge prédit par Merlin ; mais aussi, par exemple, l'abbé Le Joubioux, "En hend houarn", *Doüe ha mem Bro*, 1844, François-Marie Luzel, "Groeg ar cheminod", *Bepred Breizad*, 1865, et le contre-pied de Prosper Proux, « Ann hend houarn », *Bombard Kernew, jabadao ha kaniri*, 1866 etc.

<sup>31</sup> Transcription d'une lettre d'Henri Martin par De Gaulle, fonds Le Villemarqué, LV23.072, 2 janvier 1865.

formules de salutations jusqu'à la fin de la correspondance. De plus, à cette filiation à la fois intellectuelle et militante, s'ajoute, à partir de la lettre 34 (30 juin 1866), une relation de filiation spirituelle ou philosophique, exprimée par l'ajout à sa signature de "votre fils".

Voyant dans la race celtique une valeur de « constante fermeté [...] face aux persécutions qu'on leur a fait subir à cause de leur loi et de leur foi » (lettre 1), une valeur de résistance d'une race qui « ne renonce jamais à aucun projet » (lettre 3), l'engagement de Charles de Gaulle pour la défense d'une Bretagne éternelle est entier. La Bretagne constitue donc son point focal en tant que lieu ressource fantasmé, à partir duquel il peut développer une pensée catholique, panceltique et linguistique. Comme il s'agit pour lui de retrouver un état des choses non-bouleversé par ces temps de décadence, de Gaulle aborde ces trois domaines sous l'angle du purisme. Fortement influencé par sa lecture du *Barzaz-Breiz* de La Villemarqué, il pense trouver en la Bretagne un lieu de religion, de race et de langue pures, restées plus proches des temps originels<sup>32</sup>. Pour lui, c'est l'heure du combat pour défendre la « nationalité bretonne » ("Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4) : "Grand temps ! Il est grand temps ! de tenir tête aux ennemis qui menacent de nous extirper complètement notre esprit et notre langue celtique. Il y a actuellement tant de choses, hélas ! pour qu'ils nous vainquent !" (lettre 3).

### **Les trois piliers de son engagement : catholicisme, panceltisme et purisme linguistique**

Révoquant l'évolution des mœurs et de la société de son temps, Charles de Gaulle prône un retour à un passé dans lequel les pratiques religieuses, sociales et linguistiques n'auraient pas connu l'affaiblissement qu'il dénonce. Il se projette ainsi dans un passé idéalisé et fantasmé, où la langue bretonne, la race celtique et la religion catholique existent à l'état de pureté. Il craint l'absorption d'une langue par une autre, d'une race par une autre, le remplacement d'une religion par une autre, et tient à la distinction d'entités qu'il réifie et au nom desquelles il dénonce domination ou divagation :

il est à craindre que les langues qui ont servi de base à ces études ne passent à l'état de langues mortes et que les peuples qui les parlaient ne perdent toute originalité distinctive en se laissant absorber par les races étrangères qui les entourent et les dominent politiquement. (...)

Une malheureuse école qui cherche à remplacer les vérités méconnues de la foi par les rêveries d'une imagination malade et remue les cendres du Druidisme pour y trouver des armes contre la religion de Jésus-Christ, répand peu à peu le goût des études celtiques dans un public où nous aurions sans cela bien peu de chance de trouver quelque sympathie. L'œuvre que poursuivent M. M. Jean Raynaud, Henri Martin, Michelet, etc., est mauvaise, mais elle peut avoir ce résultat utile d'ouvrir des débouchés aux publications qui feront mieux connaître les choses celtiques et, par cela même, combattront efficacement les tendances de tous ces apôtres du néo-druidisme dont le kyfrynach est le digne évangile. ("Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4).

Concernant la langue, il fait entièrement sienne la théorie du purisme linguistique de Le Gonidec exposée et pratiquée notamment dans sa *Grammaire* (1807) et son *Dictionnaire* (1821, puis rééditée en version augmentée par Le Villemarqué en 1847-1850). Il critique ainsi fermement les emprunts à la langue française :

Pour ne parler que de la langue, la décadence va déjà bien loin, à en juger par les livres qui se publient chaque jour, par les Kanaouennou santel<sup>33</sup> eux-mêmes ; et un poète patriote n'hésite pas à mettre ce vers dans la bouche d'un de ses personnages, de celui-là même qu'il charge de défendre la pureté du breton contre la manie des néologismes :

« *Oui, mais pas en breton !* – Doue ha mem bro / *Dieu et mon pays* – par M. l'abbé le Joubioux

<sup>32</sup> Nelly Blanchard, *Barzaz-Breiz. Une fiction pour s'inventer*, Rennes, PUR, 2006.

<sup>33</sup> Abbé Jean-Guillaume Henry, *Kanaouennou santel dilennet ha reizet evit escopti Kemper. Gand ann toniou war gan-plen-mentet*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1842.

J'ai eu occasion de voir ici quelques cultivateurs de Roscoff et des environs. Ces braves gens, venus à Vaugirard pour vendre leurs légumes, y vivent en colonie et y conservent le costume, fort peu breton d'ailleurs, de leur pays. J'ai essayé d'échanger quelques mots avec eux. J'avais, en général, une certaine difficulté à les comprendre, mais ce que je ne saisisais que trop facilement, c'étaient des expressions comme celles-ci : *il n'y a pas beaucoup de différence, partout, bonjour et merci*<sup>35</sup> ! Chose plus triste encore ils ~~paraissaient~~ se servaient toujours de mot Breton et jamais du mot Breiz qu'ils paraissaient ignorer complètement ! ("Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4)

Il défend clairement une pratique puriste du breton, tout en acceptant des compromis pragmatiques provisoires quant à la graphie, comme l'indique la prise en compte des remarques de l'abbé Perrot<sup>36</sup>, recteur de Taulé avec lequel il correspond :

Je dois vous faire savoir, Monsieur, que j'ai reçu – trois ou quatre jours après que la deuxième partie de mon texte a vu le jour – une longue lettre en français de M. Perrot, prêtre et barde de Taulé. Il m'y disait qu'on apprend maintenant le breton aux enfants dans les écoles de Basse-Bretagne et qu'on les fait traduire du breton en français et du français en breton ; c'est lui, dit-il, qui est à l'origine de cette chose si importante. Il s'oppose un peu à l'orthographe de Le Gonidec et archi-purificateurs du breton qu'ils qualifient de « puristes<sup>37</sup> », bien qu'il admette qu'il faille améliorer le breton. Ce qui est toutefois cruel est qu'il affirme que les campagnards ne veulent pas lire les livres écrits d'après notre orthographe à nous. Si cela est vrai, il faut, je pense – tant qu'à instruire les enfants dans la graphie de Le Gonidec – écrire la plupart des livres pour les adultes, d'une manière à moitié mauvaise à moitié bien bonne, mais toujours identique à elle-même.

Je lui ai répondu en breton pour m'opposer un peu à ses idées et j'ai dernièrement reçu une lettre très aimable de lui, en bon breton si ce n'est quelque mot. – comprenet (compris), prometet (promis) etc. et l'orthographe : ra-fe, ho p'efe au lieu de rafe, ho pefe etc.

L'important reste pour lui la pratique effective du breton, mise en danger par ce qu'il perçoit comme un envahissement et lui semble pouvoir mener la langue à sa mort. Il ne s'agit donc pas pour lui de se contenter d'une connaissance de la langue, mais d'être actif et engagé pour restaurer le breton dans un état pur et le pratiquer :

Il importera sans doute assez peu aux savants qui sont seulement savants que le sujet soumis aux minutieuses investigations de leur scalpel, soit vivant ou non. A défaut de la langue parlée par le peuple, il leur restera les monuments écrits ; uno avulso non deficit, alter, et « les philologues demeureront satisfaits »<sup>38</sup>. Ce n'est pas pour écouter son cœur battre qu'ils se penchent sur sa poitrine ; ils ne veulent que compter les fibres, qu'étudier la disposition des nerfs et des veines. Mais nous, Monsieur, (ou ceux qui sentent comme nous), aurons nous le courage de méditer les choses des ancêtres quand la dernière bouche celtique se sera glacée en Erin ou en Armor ? On ne fait pas de recherches physiologiques sur le cadavre d'un père ou d'un frère.

### Pratiquer le breton

Avec toute la pugnacité qui le caractérise, Charles de Gaulle s'est donc mis à apprendre le breton et à mettre en pratique sa pensée. Il indique d'ailleurs à La Villemarqué qu'il a appris cette langue dans les dictionnaires de Le Gonidec et dans le *Barzaz-Breiz* (lettre 1). D'après ce qu'en dit

<sup>34</sup> Jean-Marie Le Joubiou (1806-1888), *Dieu et mon pays : poésies bretonnes, avec la traduction littérale en regard et quelques mélodies nationales à la fin du volume*, Vannes, Galles, 1844, p.91.

<sup>35</sup> L'auteur insiste sur les emprunts français en les soulignant.

<sup>36</sup> Jacques Perrot (1804-1877), recteur de Taulé. <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/191/>

<sup>37</sup> En français dans le texte.

<sup>38</sup> "Primo avulso / non deficit alter aureus", (Le premier une fois coupé, / un autre en or ne fait pas défaut) : Virgile, *Enéide*, VI, v.143. (Le rameau d'or). Cité par La Villemarqué, "Manuscrits des anciens Bretons", art. cit., p.41: "la langue vivante n'est pas inutile à la langue morte ; la disparition de l'une ne peut entraver l'étude de l'autre, et le philologue est satisfait de pouvoir dire : *Uno avulso non deficit alter.*"

Gabriel Milin dans sa nécrologie de Charles de Gaulle parue dans *L'Océan*<sup>39</sup>, il aurait suggéré cette deuxième source à son épistolier parisien. Non seulement Charles de Gaulle apprend le breton assidûment, mais il veut l'utiliser et réclame à La Villemarqué qui lui a répondu en français dans sa deuxième lettre (la première lettre qui s'est perdue était, semble-t-il, en breton), en déduit-on, d'en faire autant (lettres 2 et 3). Mis à part quelques documents soumis à La Villemarqué pour relecture et approbation, et destinés à une diffusion plus large, les échanges personnels entre les deux hommes se font donc entièrement en breton durant ces onze années. On note d'ailleurs une évolution dans la maîtrise de la langue bretonne par de Gaulle : au fil du temps, les fautes de langue se font en effet plus rares<sup>40</sup> et il tempère légèrement ses suggestions de néologismes pour tendre vers une compréhension mutuelle.

Les deux principales caractéristiques de son breton sont, de manière contradictoire en apparence, le purisme celtique et l'influence du français. De Gaulle est à nouveau grandement influencé en ce sens par les écrits de La Villemarqué et ceux de Le Gonidec sur l'origine linguistique commune de la langue bretonne et des langues celtiques insulaires, notamment du gallois. Considérant le breton comme un instrument idéologique, de Gaulle accorde une grande importance à sa forme. Il se borne ainsi à rechercher et employer des mots les plus « celtiques » possible, quitte à piocher parfois dans le vocabulaire gallois des termes qui lui permettent d'échapper à l'influence lexicale du français. Il préfère ainsi qualifier Le Villemarqué de « mac'htiern » que de « beskont » (pour « vicomte »), s'appuyant probablement sur une indication du dictionnaire de Le Gonidec sur l'origine des termes : « 'beskont' a pris au XIII<sup>e</sup> siècle la place de son équivalent celtique 'mac'htiern' » (p.145). Outre le dictionnaire de Le Gonidec qui lui sert beaucoup (par exemple « donoad » pour « absolu », « é-c'halle » pour « peut-être », la forme « kijout » pour « kejañ/recontrer » etc.), on repère aussi des emprunts au dictionnaire de Grégoire de Rostrenen<sup>41</sup> (« euteurvez » pour « daigner », par exemple) ou au mémoire de Bullet<sup>42</sup> (à l'instar de « bratbac'h » pour « drapeau, étendard »). Il opte également parfois directement pour un terme gallois, comme « un gyffret » pour « uni », « brenin » pour « prince » ; ou s'aventure même à inventer un terme breton d'après un modèle gallois, comme « henandedek » pour « archéologique », sur le modèle de l'adjectif gallois « henafiaethol ». S'il a un doute sur la compréhension de sa proposition, il indique parfois – mais rarement – le terme français auquel il fait

<sup>39</sup> Gabriel Milin dans *L'Océan*, 22 avril 1880 (LV15.186) : « Il y a près de 20 ans, nous étions, l'un et l'autre, à mon plus grand plaisir, en correspondance suivie. Les lettres qu'il m'adressait étaient toutes en breton ; il y faisait preuve d'une grande facilité et d'un mérite rare, et je ne sais vraiment si, parmi nos écrivains bretons de naissance, plusieurs auraient su s'exprimer plus purement en leur idiome. La pureté de son langage avait cependant un défaut que je lui signalai de bonne heure et sur ses instances. Ce défaut, il ne pouvait l'éviter n'étant pas né breton bretonnant. Ses tournures de phrases, au début fort peu celtiques, reproduisaient le style de Le Gonidec - Y avait-il lieu de s'étonner que l'élève suivant un tel maître, n'écrivît pas selon le génie breton ? - Non, assurément, car Le Gonidec, comme traducteur d'auteurs sacrés ou de livres de piété - il ne pouvait sortir de ce cercle de décalques - a montré à tous les bretonnants, en contradiction avec la grammaire qui porte son nom, qu'il n'avait aucune connaissance pratique de la langue qu'il écrivait. / J'engageai en conséquence M. Ch. de Gaulle à s'adresser à une source plus sûre et plus naturelle et je lui indiquai particulièrement *Le Barzaz Breiz* qui restera, en dépit de tous ses contradicteurs, un monument du vrai langage breton. »

<sup>40</sup> Les fautes étant assez nombreuses au début de la correspondance d'un homme qui est en cours d'apprentissage de la langue bretonne, le choix a été fait de ne pas les relever systématiquement dans la transcription pour ne pas alourdir l'appareil de notes de bas de page et pour se concentrer davantage sur le fond que sur la forme des messages. Exemples de fautes, ici de formes verbales : « *Brudet mad int hé blouéou* » où on attend « *eo* » à la place de « *int* » (lettre 1), ou encore « *e pad ma zo fresk-beo ho beli* » où on attend « *eo* » à la place « *zo* » (lettre 11).

<sup>41</sup> Grégoire de Rostrenen, *Dictionnaire Français-Celtique ou Français-Breton. Nécessaire à tous ceux qui veulent apprendre à traduire le français en celtique, ou en langage breton, pour prêcher, catéchiser et confesser, selon les différents dialectes de chaque diocèse ; utile et curieux pour s'instruire à fond de la langue bretonne, et pour trouver l'étymologie de plusieurs mots français et bretons, de noms propres de villes et de maisons, etc.*, [1732], Guingamp, Benjamin Jollivet, 1834.

<sup>42</sup> Jean-Baptiste Bullet, *Mémoires sur la langue celtique*, Besançon, C.J. Daclin, 1754.

référence entre parenthèses, comme pour « darvoudus (circonstancié) » ou « seniad (voyelle) ». Le traitement hyper-bretonisant de la langue pousse même Charles de Gaulle à traduire des noms propres et des titres de revues, en commençant par son propre nom, Charlez a Vro C'hall, mais aussi Iolo pour le prénom de son frère Jules, Herri Varzin pour Henri Martin, Geslin a Vourgoñ pour Geslin de Bourgogne, Traoñjirard pour Vaugirard, Peul pour Pau, *Asgwel Breiz ha Vandea* pour la *Revue de Bretagne et de Vendée*, *Keleier an Intronezed* pour le *Journal des Demoiselles*, *Skridou-dourn ar Vrêtoned goz* pour l'ouvrage de La Villemarqué *Contes des anciens Bretons*, etc.

Pourtant, même si son objectif est de tout dire en breton sur-celtisé, le breton de de Gaulle émane très souvent d'une pensée élaborée en français et ce, durant toute la correspondance avec La Villemarqué. Ainsi s'expliquent des formules telles « Bez 'é ioulfemp c'hoaz en em vefé miret er barrez é péhini a joumimp » (lettre 1) dont l'ordre des mots, fautif en breton, suit exactement le français « ... se soient conservées... », ou encore « All lizer-man a fell d'in kas deoc'h, a zo bet daleet gant kalz a enebziou e touez pere daou emwel a zantann rei da anaout d'e-oc'h » (lettre 42) qui trahit également une syntaxe française pour « ... parmi lesquelles deux visites dont je dois vous informer ».

### **Militantisme religieux et linguistique : traduction d'une bulle papale en breton**

Entre 1863 et 1864, Charles de Gaulle a l'occasion de se confronter à un autre exercice de traduction, celui que constitue la mise en breton de la bulle *Ineffabilis Deus* du pape Pie IX (1854). Dès 1860, l'abbé Marie-Dominique Sire (1827-1917), directeur du séminaire Saint-Sulpice, est chargé de réunir toute la collection des documents concernant l'Immaculée Conception, en lien avec la bulle papale et avec la statue monumentale Notre Dame de France qui, inaugurée en 1860, domine la cathédrale du Puy en Velay<sup>43</sup>. L'abbé Sire imagine alors de faire traduire la bulle papale dans quatre-cents langue "pour l'offrir au pape comme un hommage de toutes les nations"<sup>44</sup>. Dans son numéro du 1er mars 1863, *Le Monde* fait état de l'entrevue de Mgr Lavigerie avec le pape Pie IX où il lui fait part de l'intention de la ville du Puy de lui offrir la bulle traduite dans toutes les langues. Après avoir obtenu l'agrément du pape, l'abbé Sire écrit à différents correspondants à travers le monde, susceptibles de se charger d'une traduction, et leur donne quelques consignes :

La traduction doit être manuscrite. faite avec soin, en caractères du pays, sur un bon papier, blanc ou de couleur, ayant 28 centimètres de haut sur 22 de large, avec une marge d'au moins 4 ou 5 centimètres tout autour de l'écriture. Autant que possible, on doit orner cette marge dans le goût du pays. De plus, on est invité à placer en tête de la traduction, sur une feuille distincte et ornée dans le même goût, le titre suivant : Traduction de la Bulle Ineffabilis en langue...(mettre le nom de la langue)<sup>45</sup>.

L'idée est, pour la Bretagne, de traduire la bulle dans les quatre dialectes, auquel s'ajoute celui de Batz-sur-Mer. "La traduction dans deux des dialectes bretons est due à M. le vicomte Hersart de La Villemarqué, membre de l'Institut, si connu par ses travaux sur la littérature celtique", lit-on dans un article du *Monde* en date du 1er juin 1863. En fait, il semblerait que, dès 1860, le chanoine Alexandre<sup>46</sup> se soit chargé d'une première traduction, si l'on en juge d'une lettre en date du 8 décembre (à l'abbé Sire ?), cosignée par Mgr Sergent, l'évêque de Quimper et par l'abbé Moigne<sup>47</sup>. C'est sans doute ce premier essai que, à la demande de La Villemarqué, Charles de Gaulle<sup>48</sup> entreprend de reprendre pour proposer une

<sup>43</sup> Voir feuilletton dans *Le Monde* des 31 octobre et 7 novembre 1860.

<sup>44</sup> Ulrik Bourke, *The bull "Ineffabilis" in four languages...* Dublin, Mullany, 1868, p.123.

<sup>45</sup> *Id.*, p.133.

<sup>46</sup> Jean-François Alexandre (1804-1874). <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/6/>

<sup>47</sup> Peut-être Jacques Le Moigne (1798-1862). La lettre est reproduite dans [Le Blog du Bibliophile, des Bibliophiles, de la Bibliophilie et des Livres Anciens: Un mystère à résoudre... les traductions d'une bulle papale?](#)

<sup>48</sup> Henri Gaidoz, dans sa nécrologie de la *Revue Celtique* (1880, p.214-215, note 1), confirme bien que c'est Charles de Gaulle qui s'est chargé de la traduction de la bulle papale.

traduction plus complète ; mais le travail du chanoine Alexandre ne lui semble pas pouvoir être récupéré, comme il le précise dans une lettre à La Villemarqué en date du 24 juin 1863 (lettre 10) :

Je pensais qu'il suffirait simplement de défranciser un peu le travail de M. Alexandre : mais lorsque j'ai voulu la comparer à l'exemple latin, je remarquai que je ne pouvais pas tellement m'en servir pour la mienne. Ce travail a été fait avec beaucoup de bon sens et d'adresse, d'après ce que je vois, malgré le trop grand mélange de mots français. Mais l'auteur a taillé dans beaucoup de choses sans les traduire en breton et il a voulu, je crois, proposer plutôt un résumé du contenu de la lettre française du Pape plutôt que d'en donner une traduction complète. Pour moi, j'ai pensé qu'il fallait montrer par l'exemple, en ces circonstances, qu'il n'est pas difficile de traduire en breton n'importe quel texte en une autre langue sans aller mendier des mots français comme le font, hélas !, de trop nombreuses personnes. Ainsi ai-je trouvé bon pour la bonne réputation du breton de ne pas reculer lorsque se présentait un obstacle que Monsieur le Chanoine de Quimper avait laissé de côté. C'est pour cela qu'il m'a fallu un bon bout de temps pour trouver mon chemin sans aucun guide ; c'est pour cela que j'ai très certainement fait des fautes. Je n'ai pas osé, la plupart du temps, couper les très longues phrases latines, par crainte de perdre la logique de la pensée et, ainsi, j'ai dû abandonner trop de longs groupes de mots mêlés les uns aux autres, ce qui ne rend pas en français et le fait encore moins en breton, je trouve.[...] Vous y trouverez souvent, Monsieur, deux ou trois propositions de mots pour rendre un mot latin ou français ; il vous reviendra de choisir le meilleur en rayant les autres. Je dois attirer particulièrement votre attention sur la manière de traduire le mot conceptio et sur une question de grammaire que j'ai indiqué en marge. De plus, je vous demanderai si je dois toujours adoucir les consonnes fortes en fin de mot lorsqu'elles se trouvent devant une voyelle ou si je dois pour cela obéir uniquement à mes oreilles.

Charles de Gaulle soumet sa traduction à La Villemarqué et, le 14 décembre 1863, attend toujours ses corrections pour “en faire une transcription amendée”. “Je ne peux pas le faire sans votre correction et vos conseils, ajoute-t-il, et je n'ai sinon en main qu'une grossière ébauche de mon travail”. Ayant reçu les remarques demandées, Charles de Gaulle s'attache donc à réaliser “une copie correcte” de la bulle papale que lui réclame l'abbé Sire en juin 1864. Il tarde cependant quelque peu en raison de la rédaction de son article “Les Celtes au XIXe siècle” qu'il destine à la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Il se met à la tâche après le 15 août et adresse effectivement sa traduction puisque, dans un article du 13 décembre 1864, *Le Monde* indique que la bulle a été traduite dans les dialectes de Vannes, de Quimper et de Léon, et donne comme traducteurs, Mgr Le Joubioux, Charles de Gaulle et La Villemarqué. Elles figureront, est-il encore précisé, dans le 4e volume consacré aux “principales langues de France”.

Finalement la France fera “hommage” de 25 volumes<sup>49</sup>. Le 27 novembre 1867, l'abbé Sire écrit à l'abbé Bourke, le traducteur pour l'irlandais, que, le 29 juin, il a remis au pape 80 volumes reliés contenant 300 traductions<sup>50</sup>. L'abbé Sire a alors l'idée de les rassembler dans un meuble-bibliothèque qui serait installé au centre de la Salle de l'Immaculée Conception au Vatican. Le meuble, dessiné par Émile Reiber (1826-1893), pour la Maison Christofle de Paris, sera réalisé entre 1874 et 1878. Y trouvent place les 110 volumes du manuscrit, ornés de miniatures. Ils ont été remplacés depuis par des fac-similés, les originaux étant conservés à la Bibliothèque Apostolique Vaticane. Les manuscrits en langue bretonne ont-ils été conservés ? Si c'était le cas, cela permettrait de prendre connaissance de la traduction proposée par Charles de Gaulle et de savoir la manière dont son apport figure dans le manuscrit.

---

<sup>49</sup> Marie Dominique Sire, Ernest de Toytot, *Monuments du dogme de l'Immaculée Conception 1854-1879*, Paris, Ressayre, 1880 p.26.

<sup>50</sup> *Id.*, p.140.

## Espoir en la décentralisation : pétition pour les langues provinciales<sup>51</sup>

Dès le mois de juin 1862, Charles de Gaulle faisait part à La Villemarqué de son espoir de voir la décentralisation entrer bientôt dans les faits :

Soyons prêts, écrit-il, à profiter des événements qui peuvent surgir. Depuis longtemps déjà il s'opère dans les esprits un travail favorable aux idées de décentralisation. Dans ces dernières années elles ont gagné les hommes sincères et bien intentionnés de tous les partis. Le système actuel, malgré quelques apparences contraires, leur est, il est vrai, aussi hostile que possible ; mais il se produira une inévitable réaction dans un temps plus ou moins éloigné. Il faudra être prêts alors et pour être prêts alors il faut s'unir dès aujourd'hui<sup>52</sup>.

Il avait raison. En 1865, dix-neuf personnalités de Lorraine signent une brochure d'une cinquantaine de pages intitulée « Un projet de décentralisation » où ils proposent de repenser l'administration territoriale de la France en donnant plus de pouvoir aux élus locaux. Ce manifeste, plus connu sous le nom de *Programme de Nancy*, fait quelque bruit, notamment par les réponses des personnalités auxquelles il est adressé et dont les lettres sont insérées dans une nouvelle édition. Cette même année, le breton Pierre Garnier de Keringant (1805-1886) est l'auteur, dans *La Liberté de la France*, d'un plaidoyer pour la décentralisation, finalement assez proche du *Programme de Nancy*, prônant la décentralisation de l'enseignement sans toutefois aborder la question de la langue<sup>53</sup>.

Au milieu des années 1860, il existe donc un véritable courant favorable à la décentralisation dont les premiers effets sont, en 1866 et en 1867, les lois qui étendent les attributions des conseils généraux et municipaux. Deux ans plus tard, en septembre 1869, se réunit à Lyon un « Congrès de la presse provinciale indépendante » où les rédacteurs présents, ne se limitant pas à la seule liberté de la presse, insistent, à leur tour, sur la nécessité d'accorder plus d'autonomie aux communes et aux départements. Le président de ce Congrès est Charles Garnier que Charles de Gaulle a connu comme rédacteur de la *Gazette de France*<sup>54</sup>.

Tous ces appels pressants et convergents conduisent le gouvernement impérial à créer, au début de l'année 1870, une grande commission chargée d'étudier la question. Forte de 62 membres, elle se réunit pour la première fois le 3 mars, sous la présidence d'Odilon Barot, avocat et homme politique originaire de Lozère. Le souhait du gouvernement d'« être éclairé sur tous les problèmes soulevés par cette grande question de la décentralisation, dont l'urgence est depuis si longtemps proclamée », donne à certains l'idée de porter le débat au-delà du simple cadre administratif pour l'élargir à la question linguistique : « Trois jeunes philologues, enthousiastes pour l'objet de leurs études et ambitieux d'une renaissance politique et littéraire pour [les] langues provinciales [...] voulurent profiter de ce mouvement de l'opinion et organiser, dans le public lettré, une agitation de décentralisation linguistique », raconte en 1903 Henri Gaidoz, l'un des trois « conjurés », les deux autres étant un conseiller général de l'Orne, le comte Hyacinthe de Charencey (1832-1916), homme politique et linguiste, spécialiste notamment de la langue basque, et Charles de Gaulle.

Au début de 1870, ce moment semble effectivement venu<sup>55</sup>. Et c'est rue de Vaugirard, dans la chambre de Charles de Gaulle, que tous trois mettent en commun « leur enthousiasme, leurs idées et

---

<sup>51</sup> Voir à ce propos, Fañch Postic, « Pétition pour le breton. Une des premières initiatives pour les langues régionales », *ArMen* n°140, mai-juin 2004, p.26-31, et « Henri Gaidoz et la pétition pour les langues provinciales de 1870 », encyclopédie en ligne Bérose, 2008: <https://www.berose.fr/article469.html>

<sup>52</sup> Dans la partie V du manifeste « Mes vœux pour la Bretagne » (lettre 4, LV40.026).

<sup>53</sup> Paris, Dentu, 1865.

<sup>54</sup> LV 47.126 (lettre 17).

<sup>55</sup> Voir Brigitte Basdevant-Gaudemet, *La commission de décentralisation de 1870. Contribution à l'étude de la décentralisation en France au XIXe siècle*, Paris, PUF, 1973.

leur style » pour élaborer une « Pétition pour les langues provinciales », destinée à être déposée devant le Corps législatif :

La sagesse en politique, écrivent-ils, ne consiste-t-elle pas à résoudre les questions avant qu'elles aient passionné l'opinion publique ? Celle des langues locales se posera tôt ou tard. Évitions les tiraillements, les haines de clocher à clocher. Que l'administration, en renonçant franchement, radicalement aux abus du système centralisateur, achève de dissiper les derniers soupçons et d'enlever tout prétexte aux récriminations.

Auparavant, à l'exemple du *Programme de Nancy*, ils décident de la faire imprimer et de la soumettre à diverses personnalités du monde littéraire et scientifique dont ils veulent s'assurer de l'appui. « Ce n'est qu'après avoir obtenu les adhésions de personnes influentes et notables que nous publierons et répandrons cette pétition pour tâcher de recueillir de nombreuses signatures », écrit de Gaulle à La Villemarqué le 21 juin 1870 (lettre 68). C'est Charles de Gaulle qui, au nom du "Comité", signe la circulaire d'accompagnement, et c'est à lui, au 286, rue de Vaugirard, que doivent être adressées les réponses ; malheureusement, si l'on en croit Henri Gaidoz, ni de Charencey, ni de Gaulle n'avaient conservé les lettres qu'ils avaient reçues en retour. Seules celles adressées à Gaidoz sont donc connues. Nous ne savons donc pas quelle fut la réaction de La Villemarqué, s'il y en eut une<sup>56</sup>, par rapport au projet général, d'une part, et à l'argumentaire, d'autre part, qui s'appuie sur une idée régionaliste de sentiments d'appartenance imbriqués les uns dans les autres (famille-commune-province-nation-monde), sur l'instruction du peuple, sur l'intérêt du bi-, voire du plurilinguisme, et sur les principes d'égalité de 1789 pour promouvoir l'enseignement dans les langues provinciales.

Mais la guerre survient. En février 1871, une commission parlementaire reprend la question de la décentralisation dont les travaux aboutissent à la loi du 10 août sur l'administration des départements - encore largement en vigueur aujourd'hui. Les réformes concernant l'administration communale devront attendre les lois de 1882 et 1884, alors que s'estompe le souvenir de la Commune de Paris. La pétition, quant à elle, en restera au stade d'épreuve et il n'en sera plus question jusqu'à ce que Henri Gaidoz se décide, trente ans plus tard, à en publier le texte<sup>57</sup>, poussé par les remous provoqués par la circulaire Combes de septembre 1902 sur « l'usage abusif du breton », qui interdit aux prêtres d'assurer la prédication et le catéchisme en langue bretonne. Il le conserve tel qu'il avait été rédigé en 1870, malgré l'évolution de l'Histoire qui a rendu caducs certains exemples et arguments. "Le moment est particulièrement mal choisi, écrit à juste titre Fañch Broudic, puisqu'il associait *de facto* les pétitionnaires au camp conservateur et qu'il les condamnait dès lors à l'impasse. Cette pétition a donc été de bout en bout un projet mort-né, dont la trace pourrait paradoxalement être plus prégnante aujourd'hui qu'elle ne l'a été à l'époque."<sup>58</sup>

## 2. Inventer un mouvement de défense de la Bretagne

### 2.1. Programmer et planifier

Si Charles de Gaulle se qualifie lui-même par rapport à La Villemarqué de disciple, serviteur et fils en celtisme, il est loin d'adopter une simple position d'attente d'instructions et d'exécution de tâches qu'on lui attribuerait. Au contraire, il se fait force de propositions et pense le projet de défense

---

<sup>56</sup> Son fonds d'archives, tel qu'il nous est parvenu, ne conserve malheureusement pas de trace de l'épreuve de la pétition : seule est présente la circulaire qui l'accompagnait, en date du 21 juin 1870 (LV.20.157).

<sup>57</sup> Édité à Paris chez Picard et fils, en janvier 1903.

<sup>58</sup> Fañch Broudic, "Un celtophile bretonnant à Paris au XIXe siècle" [Un celtophile bretonnant à Paris au XIXe siècle. 1ère partie - Le blog "langue-bretonne.org"](http://un-celtophile-bretonnant-a-paris-au-xixe-siecle.1ere-partie-le-blog-langue-bretonne.org), consulté le 27 octobre 2021.



de la Bretagne - englobant *de facto* pour lui celle de la langue bretonne et de la religion catholique - de manière globale et très organisée. Son rôle est extrêmement original en cela car il est le premier à planifier le combat, à organiser concrètement les étapes à mettre en place, les moyens humains et financiers, pour atteindre un objectif fixé : défendre et régénérer la Bretagne celtique pour le "maintien des vieilles moeurs et des idées traditionnelles" ("Mes voeux pour la Bretagne", lettre 4).

Dès 1862, Charles de Gaulle a déjà une idée bien réfléchie du programme qu'il conviendrait d'appliquer. Dans le mémoire manuscrit de 28 pages "Mes vœux pour la Bretagne" qu'il adresse à La Villemarqué le 29 juin, il définit les grandes lignes d'une vision que, par la suite, il ne fera que préciser et argumenter. Charles de Gaulle part du constat d'un manque d'union qu'il s'agit de pallier, premièrement entre les "Bretons d'Armorique", deuxièmement, entre les "Bretons d'Armorique" et "les autres branches de la famille celtique", et troisièmement, entre les "peuples celtiques" et "tout ce qui, dans le monde, peut leur être sympathique et leur servir d'appui"<sup>59</sup>. Pour surmonter ces obstacles, son programme repose sur trois points principaux : l'enseignement d'une langue purifiée et modernisée, la collaboration étroite entre les différents pays celtiques et la sauvegarde de la race par l'établissement d'une colonie bretonne en Patagonie. Parmi les points principaux de ce programme figurent les idées suivantes (non exhaustif) :

- Enseignement d'une langue purifiée et modernisée :
  - publication d'alphabets<sup>60</sup> et de livres pour la jeunesse<sup>61</sup>
  - publication de grammaires scolaires<sup>62</sup>
  - publication d'une histoire de la Bretagne et d'une histoire universelle pour la jeunesse<sup>63</sup>
  - publications d'ouvrages de diverses disciplines en breton<sup>64</sup>
  - publications d'ouvrages de vulgarisation d'esprit national<sup>65</sup>

---

<sup>59</sup> "Mes vœux pour la Bretagne" (lettre 4, LV 40.026).

<sup>60</sup> Il est régulièrement question de la confection d'un abécédaire illustré (*Kroaz Doue*) dans la correspondance entre De Gaulle et La Villemarqué, mais nous n'en connaissons actuellement pas de publication.

<sup>61</sup> "Publier : une série complète de livres bretons pour l'éducation de la jeunesse. D'abord des alphabets dans tous les dialectes, très-variés de formes et de prix, ornés d'images, d'enluminures, de dorures s'il le faut, de tout ce qui peut attirer les regards des enfants, afin qu'ils s'habituent, dès leurs premiers pas dans les études, à l'orthographe de Le Gonidec. Ces alphabets devraient être suivis, presque aussitôt, de livres de lecture pour le premier âge, livres que l'on ferait profiter de tout ce que contiennent de meilleur les ouvrages analogues publiés en France et surtout en Angleterre, mais qui seraient conçus dans un esprit tout-à-fait catholique et national." ("Mes voeux pour la Bretagne", lettre 4).

<sup>62</sup> "des grammaires où l'élève se servirait de sa propre langue pour l'étudier elle-même d'abord avec ses différents dialectes, puis pour acquérir la connaissance élémentaire des langues française et latine. – On pourrait y joindre plus tard le gallois, l'anglais, ... etc." ("Mes voeux pour la Bretagne", lettre 4).

<sup>63</sup> "un abrégé d'histoire bretonne dont les chants du Barzaz-Breiz formeraient le principal élément et où de nombreuses gravures viendraient jouer un rôle important dans la triple action exercée sur l'imagination de l'enfant par le récit, le chant et la représentation matérielle des principaux grands hommes et des faits les plus dramatiques (...) ~~des ouvrages où~~ des éléments d'histoire universelle, d'histoire sainte, histoire ancienne, histoire des peuples celtiques, de la révolution française, etc." ("Mes voeux pour la Bretagne", lettre 4).

<sup>64</sup> "des traités élémentaires de géographie, d'arithmétique, de géométrie, de sciences physiques et naturelles appliquées ; tout cela simple, clair, pratique, largement aidé par la reproduction matérielle des objets et, surtout, - ce qui constituerait une grande supériorité pour nos publications, - pénétré, inondé de cet awen qui sait répandre de l'intérêt sur les choses les plus arides et sans lequel, d'ailleurs, comme dit si bien le barde, il n'y a pas de véritable instruction, lec'h ne bo don, ne bez desk. – Liwarc'h-hen. Kalan gaeam." ("Mes voeux pour la Bretagne", lettre 4).

<sup>65</sup> "des ouvrages originaux fortement empreints de l'esprit national, tels que seraient, au premier rang, des vies de saints celtiques, - Saint Patrice, S<sup>t</sup> Colum-Kill, S<sup>t</sup> Brendan, S<sup>t</sup> Kentigern, S<sup>t</sup> Kadoc, S<sup>t</sup> Yvarnion, S<sup>t</sup> Hervé, S<sup>t</sup> Paol, etc. - ; des épisodes historiques racontés d'une manière émouvante ; des romans moraux où seraient ~~reproduits~~ étudiés et reproduits le caractère et les moeurs du pays" ("Mes voeux pour la Bretagne", lettre 4).

- publications de traductions d'ouvrages en langues étrangères<sup>66</sup> et en particulier d'ouvrages en langues celtiques<sup>67</sup>
- Rapprochement des Bretons entre eux, travail scientifique et littéraire
  - création d'une association celto-bretonne
  - création d'une revue celtique (avec un éventuel élargissement interceltique)
  - création d'une commission linguistique de création de néologismes<sup>68</sup>
  - publication de livres patriotiques<sup>69</sup>
  - promotion de ces travaux par la presse<sup>70</sup>
- Collaborations avec les autres pays de langues celtiques
  - échanges réguliers de journaux et revues
  - création d'une confédération celtique
  - organiser régulièrement des congrès celtiques internationaux
  - invitation de délégations celtiques
- Colonie bretonne en Patagonie

Ce programme sera en partie repris en 1864 dans "Les Celtes au XIXe siècle. Appel aux représentants actuels de la race celtique<sup>71</sup>", sous la forme cette fois d'un long article publié en deux parties dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, article pour lequel il a obtenu l'aval de La Villemarqué. Dans le tiré à part, il ajoute d'ailleurs une lettre dédicace à son maître<sup>72</sup>. L'importance de

---

<sup>66</sup> "des traductions des meilleurs ouvrages étrangers, ouvrages de piété d'abord, puis, pour des lecteurs de différents âges, traduire, ou plutôt imiter, en leur donnant un vêtement national, quelques fables et contes de fées, les Robinson suisse et crusoé, .... des extraits plus ou moins étendus de romans du moyen âge, de certains romans de Walter Scott, de Lalandelle, de Rio (Histoire de la P<sup>te</sup> Chouannerie), d'Emile Souvestre, (Foyer breton et partie des Derniers Bretons), d'Hippolyte Violeau, etc. (...) dans un autre ordre d'idées, le Télémaque de Fénelon, des extraits du Discours sur l'histoire universelle et des Élévations sur les mystères de Bossuet ; des passages d'Homère et de Virgile, avec arguments historiques et notes explicatives ; des extraits du Dante, de Milton, du Tasse ; l'Athalie de Racine ; un choix des plus beaux chants populaires grecs, slaves, germains, scandinaves" ("Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4).

<sup>67</sup> "Mais, bien plus encore que tous ces ouvrages étrangers, il faudrait faire connaître aux Armoricaïns les œuvres nationales de leurs frères de Galles, de Cornwall, d'Ecosse et d'Irlande, en choisissant parmi ces œuvres celles qu'il serait le plus facile de leur faire bien comprendre et goûter." ("Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4).

<sup>68</sup> "Former une commission de linguistique qui s'occuperait, sous votre direction, de créer pour le breton une langue philosophique et scientifique dont les éléments seraient empruntés aux racines armoricaines encore en usage ou tombées en désuétude et, au besoin, au gallois, au cornique, etc. de façon à pouvoir traiter dans cette langue, sans être forcé de faire des emprunts au français, tout sujet religieux, scientifique ou littéraire. La traduction de quelques ouvrages classiques servirait à montrer le résultat obtenu et à le soumettre au contrôle d'une épreuve pratique." (Mes vœux pour la Bretagne, lettre 4).

<sup>69</sup> "Publier, tant en français qu'en breton, et pour chaque classe de lecteurs, des livres propres à ranimer le patriotisme et à l'éclairer. Ouvrages religieux, historiques, poésies, romans, livres d'éducation, aucun genre ne devrait être négligé." (Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4).

<sup>70</sup> "La Légende celtique, le Myrdhinn, les poésies de Brizeux, l'histoire de la conspiration de Pontcallec, sont des ouvrages excellents sous ce rapport ; mais il faudrait les répandre davantage et en composer d'autres plus accessibles aux personnes peu lettrées. (...) Agir plus énergiquement encore dans ce sens ~~au moyen~~ tant par des organes de la presse périodique existant déjà en Bretagne que par le moyen de journaux fondés spécialement à cet effet." (Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4).

<sup>71</sup> Charles de Gaulle, "Les Celtes au XIXe siècle", *Revue de Bretagne et de Vendée*, octobre 1864, p. 257-284, et novembre 1864, p. 337-368.

<sup>72</sup> Voir lettre 15, datée du 12 août 1864.

cet article, qui, en outre, donne lieu à une traduction en anglais dans le *Cambrian Journal*<sup>73</sup>, a été trop souvent négligée. Réédité en 1903 par Jean Le Fustec et Erwan Berthou sous le titre *Les Celtes au XIXe siècle. Le réveil de la race* (Paris, Librairie bretonne/Le Dault), il faut attendre 1994 pour qu'Yves Le Berre souligne l'importance de ce manifeste, "à la fois révolutionnaire et réactionnaire"<sup>74</sup>.

Certains de ces projets ne verront jamais le jour, d'autres trouveront une forme de réalisation bien après la mort de Charles de Gaulle, au XXe ou XXIe siècle, d'autres se développent par contre de son vivant et avec sa participation.

## 2.2. Une association celto-bretonne

L'un des principaux objectifs à atteindre selon Charles de Gaulle est l'union entre les différentes branches de la famille celtique. Il imagine un projet d'association qu'il adresse à Henri Martin. Le 2 janvier 1865, ce dernier lui fait part de son adhésion totale à la création d'une association dont La Villemarqué l'a également entretenu, une association

entre Franco-Bretons, Anglo-Gallois, Irlandais, Ecosseis et Cornouaillais, où l'on admettrait les savants allemands, scandinaves, italiens ou espagnols qui désireraient s'y réunir dans un intérêt européen, le but étant de propager la connaissance des langues, traditions, idées et moeurs celtiques et d'aider à la conservation de ce qui reste de ces langues<sup>75</sup>.

Henri Martin lui fait part d'un certain nombre d'écueils qu'il convient d'éviter : le débat religieux (catholicisme et protestantisme) et la politique (les relations entre la France et l'Angleterre, la question de l'Irlande). Si de Gaulle promeut lui-même la prudence quant aux relations entre la Bretagne et la France qu'il souhaite cantonner au point de vue linguistique et littéraire, il ne peut certainement approuver l'idée d'Henri Martin d'éviter que l'association arbore "le drapeau d'une oeuvre catholique et plus ou moins ecclésiastique" et d'y intégrer des personnalités d'opinions diverses<sup>76</sup>.

Préalable incontournable, avant d'envisager la création d'une grande confédération celtique, la mise sur pied d'une "association celto-bretonne". Il convient d'abord de constituer des confréries dans chacune des nations celtiques qui n'en disposent pas : "Il est très souhaitable que les Celtes d'outre-mer trouvent, quand ils voudront s'entendre avec nous, une confrérie installée depuis longtemps, ou du moins un petit comité prêt à s'accorder avec eux. Leurs sociétés ne voudront pas tisser des liens avec des personnes isolées" (lettre 17, 11 septembre 1864).

En Bretagne, le contexte n'est pas très favorable à une telle création depuis que l'Association bretonne, créée en 1843, a été dissoute en 1859 par un décret du ministre de l'intérieur, le pouvoir n'y voyant qu'un nid de légitimistes. Ceux qui étaient à sa tête, surtout La Borderie et Kerdrel, sont suspects aux yeux du gouvernement. L'attitude de La Villemarqué, qui vient d'entrer à l'Institut en 1858, semble toutefois quelque peu ambiguë et certains lui reprochent son manque de combativité et d'investissement en cette affaire<sup>77</sup>. Mais Charles de Gaulle, qui ne connaît sans doute pas tous les tenants de cette affaire et se montre un incondtionnel de l'auteur du *Barzaz-Breiz*, se veut d'abord

---

<sup>73</sup> "The Celts of the nineteenth century An appeal to the living representatives of the celtic race", traduction de J. Davenport Mason, p.1-72, avec traduction des lettres de Charles de Gaulle à l'éditeur de la revue. *Cambrian Journal*, Alban eilir 1864, p.1-55, avec les différentes lettres adressées par Charles de Gaulle et La Villemarqué aux Gallois. [Cambrian Journal | Alban Eilir - 1864 | 1864](#) .

<sup>74</sup> Yves Le Berre, *La littérature de langue bretonne*, Brest, Ar Skol Vrezoneg-Emgleo Breiz, volume III, p.575.

<sup>75</sup> Transcription d'une lettre d'Henri Martin par De Gaulle, fonds Le Villemarqué, LV23.072, 2 janvier 1865.

<sup>76</sup> *Id.*

<sup>77</sup> Voir Jean-Yves Guioimar, *Le Bretonisme*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1987, p.172 (note 63 : "il nous a toujours lâchés, il nous lâche encore et , il nous lâchera jusqu'à la fin", écrit Robert Oheix à La Borderie).

pragmatique : selon lui, pour mettre sur pied une nouvelle association, il convient d'être prudent pour ne pas se trouver confronté à l'hostilité du gouvernement :

Je la voudrais voir, comme nos fortifications modernes, construite en matériaux d'humble apparence, presque invisible et offrant peu de prise aux projectiles ennemis. Il faudrait surtout se garder de laisser croire que nous voulons mêler l'intérêt d'une cause politique, quelque noble et légitime qu'elle soit d'ailleurs, avec celui de la défense de la langue, des idées et des coutumes celtiques ("Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4).

Il imagine donc de créer une nouvelle association "assise sur des bases plus larges" qui, au besoin, pourrait "se passer de toute organisation" et dont l'adhésion, au montant variant selon les moyens de chacun, pourrait être simplement "verbale" de la part du récipiendaire qui s'engagerait simplement à tout faire "pour empêcher la perte de la langue et des coutumes bretonnes". Cette "ligue bretonne"<sup>78</sup>, "travaillerait à la préservation de la foi et des mœurs des Bretons. Rien de plus harmonique d'ailleurs que ces deux ordres d'idées qui se prêteront, dans leur développement pratique, un mutuel secours"<sup>79</sup>.

Cette association, qui serait une partie de la confédération celtique, se doit d'avoir à sa tête une personnalité de choix, qui ne peut être que La Villemarqué :

Le Chef de notre confrérie doit être un Breton de race et d'âme. Il faut qu'il ait déjà une renommée et de l'influence, je le reconnais, mais il ne faut pas que son nom figure sur un autre drapeau que celui de la langue bretonne, et il ne peut être autre que chrétien et celte. Il faut également qu'il ait de l'éloquence et qu'il soit savant, et que ses regards dépassent toutefois ceux du domaine de la connaissance. Il faut qu'il soit suffisamment enthousiaste pour se donner entièrement à ce travail admirable. Il doit également être capable de rétablir le lien entre la Bretagne et tous les autres pays celtiques. J'ai cherché et je n'ai trouvé que vous !" (lettre 6, 6 janvier 1863)

En attendant, Charles de Gaulle hésite et pense à simplement réactiver et développer la Breuriez Breiz, confrérie des bardes de Bretagne, qui, créée en 1843, n'a guère eu comme activité que la délivrance de diplômes bardiques. Lui-même en est membre sous le pseudonyme de Barz Bro C'hall. Au moment où il engage des échanges avec les organismes des autres pays celtiques, il se présente même comme secrétaire de la Breuriez Breiz dont le président est La Villemarqué. La mise en avant de la "confrérie des bardes bretons" est un moyen d'avancer quelque peu masqué pour ne pas éveiller la suspicion du pouvoir. Elle permet aussi de conserver une certaine ambiguïté entre la confrérie bardique et l'Association bretonne que de Gaulle nomme aussi "Breuriez Breiz" en breton. Devant l'impossibilité de faire renaître l'Association bretonne, la confédération des bardes permet de proposer commodément, dans un premier temps, la structure indispensable pour établir des relations avec des organismes étrangers et envisager des rencontres internationales. Il n'oublie toutefois pas son projet initial et, en 1867, il revient à la charge et adresse à La Villemarqué le projet détaillé des statuts d'une future "Association celto bretonne"<sup>80</sup> qui aurait pour but

d'étudier l'histoire, les langues et les traditions des peuples d'origine celtique, de favoriser le progrès moral, intellectuel et matériel des populations qui ont encore conservé l'usage des langues celtiques. Elle consacrerait particulièrement ses travaux à la Bretagne armoricaine, non seulement au point de vue des intérêts moraux, de l'histoire, de la philologie et des beaux-arts, mais encore au point de vue des sciences naturelles, de l'agriculture et de l'industrie. (lettre 37 bis)

---

<sup>78</sup> A l'exemple de la ligue irlandaise.

<sup>79</sup> "Mes vœux pour la Bretagne", lettre 4.

<sup>80</sup> LV47.022. Cet essai de statuts est annoncé dans la lettre LV47.094, dont il constitue donc la suite.

Elle tiendrait un congrès annuel, un “Eiztezvod celto-breton”, qui se réunirait successivement dans chacun des cinq départements bretons et, tous les six ans, en dehors de la Bretagne, à Paris par exemple. Cela donnerait lieu en outre à la publication d’un volume annuel.

Ce projet restera une nouvelle fois dans les cartons et les Bretons, pour diverses raisons, se montrent bien peu enthousiastes devant une telle éventualité. Il y a toujours l’ombre de l’ancienne Association bretonne : “La résurrection de l’association bretonne, nul ne la désire plus que moi, écrit La Borderie ; mais il faudrait que l’initiative en soit prise par des hommes moins compromis, moins suspects que M. de Kerdrel ou moi...” (lettre 41, 12 avril 1867). La Borderie et Kerdrel ne se montrent pas très empressés à s’investir ; ce dernier “ne veut engager sa collaboration qu’à la condition que l’Association Bretonne soit rétablie. (...) A mon avis il faudrait commencer par obtenir du Gouvernement l’autorisation de rétablir l’Association Bretonne sur ses anciennes bases”<sup>81</sup>. De Gaulle est donc quelque peu seul, bénéficiant simplement du soutien d’Henri Martin, dont il s’est finalement rapproché, et de La Villemarqué. Henri Martin est fréquemment en déplacement, mais se trouve souvent à Paris ; alors que La Villemarqué est de plus en plus absent qui accompagne sa femme malade dans les Pyrénées.

A défaut de constituer une nouvelle association bretonne, c’est encore la confédération des bardes, la Breuriez-Breiz qui sera l’un des principaux supports pour l’organisation du congrès celtique international qui se tient à Saint-Brieuc en octobre 1867. De Gaulle n’abandonne cependant pas l’idée de voir naître une association plus large. En 1869, il pense même la voir aboutir enfin quand une confrérie bretonne, « Breuriez Breiz Izel » ou « Kenvreuriez Breiz-Izel » (Confrérie de Basse-Bretagne) est sur le point d’être fondée lors d’une réunion prévue le 31 août 1867 à Morlaix, chez Jean-Marie Le Scour.

Ce qui me chagrine toutefois un peu est le nom de Luzel sur l’appel. Cependant, comme tous les membres de la Breuriez Breiz, sauf lui, sont de bons amis à vous, je pense que tout ira bien. Il est plus que temps de faire de notre pauvre confrérie une véritable confrérie, une confrérie vivante et active. Vous y rendez-vous ? J’ai envie d’y envoyer un petit texte pour exposer mes projets sur le meilleur moyen de lui redonner vie. (lettre 60, 26 août 1869)

De Gaulle semble ignorer que dans l’esprit de Luzel et de quelques autres, il s’agit de créer une association hors de l’emprise de La Villemarqué. Dans son esprit il s’agit simplement de réactiver la Breuriez Breiz dont La Villemarqué est le président et lui-même le secrétaire. Ne pouvant se déplacer, il adresse à Le Scour une proposition de statuts, "Ratoz a reolennoù evit Breuriez Breiz" (lettre 60 bis, LV20.136).

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. L’association appelée Breuriez Breiz est à nouveau créée aujourd’hui en Basse-Bretagne. [...] Le but de la Breuriez Breiz est de maintenir la langue bretonne, de la faire s’épanouir de plus en plus, et de travailler vraiment à travers elle la Foi et le pays.

Le Président La Villemarqué qui a fondé / créé la Confrérie est Président à vie.

Je proposerais de nommer comme vice-présidents :

Léon – L’abbé Perrot

Cornouaille – - Herri

Trégor – - Quémar (déjà vice-président)

Vannetais – Monsieur Le Joubioux

Comme trésorier :

Le libraire qui se chargerait des éditions de la Confrérie M. Le Fournier, par exemple

Comme secrétaires :

- un qui serait secrétaire pour la Bretagne principalement M. Le Scour, par exemple

Mais, comme il le craignait, sa proposition de statuts arrive après la réunion constitutive dont Luzel donne un compte-rendu à Gaidoz :

---

<sup>81</sup> LV 47.100 12 avril 1867.

Notre réunion a eu lieu le 31 août, à Morlaix, et nous avons constitué notre petite société sous le titre de Kenvreuriez Breiz-Izel. Nous n'étions pas nombreux, sept seulement ! Mais nous sommes pleins de confiance dans l'avenir ; et du reste, nous ne voulons pas être nombreux. Les statuts sont faits, le compte-rendu est rédigé, et même il est déjà à l'impression. Chacun des sept y a quelque chose, vers ou prose. Archibald La V. [La Villemarqué] à qui on avait aussi adressé une circulaire (pour n'exclure personne de ceux qui parlent ou écrivent le breton) n'a pas daigné seulement répondre. Mais le lendemain, 1<sup>er</sup> 7<sup>bre</sup>, il arrivait une lettre de barz Bro-c'hall, avec un autre projet de statuts et la proposition d'être notre secrétaire en Bro-c'hall. Il nous propose encore de nommer Archibald président à vie. J'ai vu le piège. Ils voulaient tout simplement nous escamoter : aussi ai-je fait repousser les statuts et les autres propositions. Nous ferons ce que nous pourrons, mais nous voulons être indépendants de toute influence étrangère, et surtout de cette coterie malsaine qui gâte tout ce qu'elle touche<sup>82</sup>.

Luzel fait preuve de beaucoup de naïveté, car Le Scour, élu président, n'hésite pas, semble-t-il, à modifier les statuts avant de les publier en décembre 1869 dans *Breuriez Breiz-Izel savet e Mountroulez an 31 a viz eost 1869 - Société des Bardes bretons fondée à Morlaix le 31 août 1869, Morlaix, 1869*, premier (et dernier) numéro de l'almanach de la société. Luzel fait part à Gaidoz de sa désillusion :

Le Scour a complètement trompé mon attente. Il s'était chargé des frais d'impression du compte-rendu et c'est en grande partie pour cela qu'il a été nommé Président. Il m'avait promis un compte-rendu de 150 pages environ ; et nous en avons 63 seulement. [...]. Enfin, il a modifié les statuts. Ainsi, il a introduit comme directeur honoraire l'Archevêque de Rennes, qui ne sait pas le breton, et dont il n'avait pas été question dans notre réunion. Et puis, après être bien convenu, entre-nous, qu'on ne recevrait aucun membre qui ne sût ou parler ou écrire le breton, condition essentielle, il glisse au dessous : toutefois, tout savant étranger qui désirerait faire partie de l'association pourrait y être admis sans connaître le breton !!

Puis, sur la couverture, il a encore ajouté : Société des Bardes bretons ! Ô Bardisme !!

En dernier lieu, il a introduit dans le compte-rendu des pièces à son éloge, de sorte que la Breuriez, jusqu'ici, pourrait fort bien s'appeler Breuriez ar Skour. Je dois vous dire que presque tous ces M.M. sont de fervents admirateurs de La V. quand même et que je suis regardé un peu comme l'ennemi dans leur société, par Milin surtout<sup>83</sup>.

Si La Villemarqué n'apparaît pas dans la nouvelle association, dont la devise est révélatrice : « *eur galon, eur iez, eur feiz* » (un cœur, une langue, une foi), son ombre est toujours bien présente :

J'avais demandé que vous soyez nommé Président à vie, comme cela était juste par rapport à tout ce que vous avez fait pour la Bretagne, et aussi parce que c'était important pour le bien de la Confrérie. Voici maintenant Le Scour qui m'écrit que, comme vous vous taisiez, il a été, malgré son état d'esprit et sa volonté, nommé président pour un an. C'est juste en attendant. J'espère que nous pourrons, l'an prochain, tenir une réunion de la Breuriez Breiz immédiatement après le Congrès et que les choses y retrouveront leur ordre (lettre 61).

Mais Le Scour meurt le 19 août et la *Breuriez Breiz-Izel* n'aura pas de suite, d'autant plus que la guerre avec la Prusse est déclarée en juillet 1870. D'autre part, la santé de de Gaulle se dégrade sérieusement. Est-ce toutefois suffisant pour expliquer le curieux silence dont il fait l'objet au moment de la renaissance de l'Association bretonne qu'il évoque dans sa toute dernière lettre (8 août 1872) ?

Je me suis réjoui d'entendre dire qu'on allait remonter l'Association Bretonne<sup>84</sup>. Je ne peux pas croire qu'on l'empêcherait de se lever toute neuve de sa tombe à cause de l'animosité étrange et insensée des Briochins. Pour cela, je vous envoie mon nom à ajouter aux noms de ceux qui vous entourent sous l'ancienne bannière. L'Association Bretonne aura de l'importance pour le pays, évidemment, - mais quand pourrons-nous recréer notre petite confrérie bardique, la « Breuriez Breiz », en écartant de notre kromlec'h de pierre vivante toutes les pierres d'achoppement, tous les faux-frères ? Pour entretenir et raviver la langue, cette petite confrérie sera plus importante que la grande, je pense.

<sup>82</sup> Luzel à Gaidoz, 5 septembre 1869, Médiathèque des Champs libres à Rennes, ms 1038

<sup>83</sup> Luzel à Gaidoz, 2 janvier 1870, Médiathèque des Champs libres à Rennes, ms 1038.

<sup>84</sup> Elle le sera effectivement en 1873, lors du congrès de Quimper qui s'ouvre le 15 septembre.

### 2.3. Une revue celtique

L'un des autres points qui importe à Charles de Gaulle est la création d'une revue internationale qui permettrait de réunir les informations concernant les différents pays de langue celtique. Dès 1864, dans son article "Les Celtes au XIXe", il décrit précisément le contenu de cette future revue à laquelle il donne pour titre "Revue celtique" :

Dans le but de faciliter l'union désirée, nous avons encore à former un vœu auquel nous attachons une très-sérieuse importance, c'est de voir se créer un organe périodique consacré à l'ensemble de la race celtique [...]. Ce journal, qui s'intitulerait, je suppose, Revue celtique, paraîtrait en français, soit en France, soit en Grande-Bretagne, tous les mois et, plus tard, si le besoin s'en faisait sentir, tous les quinze jours. Publié sous la direction des maîtres de la science celtique, avec la collaboration des celtistes étrangers et des hommes les plus marquants en tout genre dans les quatre pays, il contiendrait : 1° des articles de fond sur le mouvement des esprits dans les pays celtiques, sur leurs besoins moraux, intellectuels ou matériels, etc. ; 2° des études historiques et biographiques ; - 3° poésies, nouvelles, études de mœurs, voyages ; — 4° une partie bibliographique comprenant : des articles de critique sur toutes les oeuvres de quelque importance intéressant directement ou indirectement la science celtique, la nomenclature de toutes les nouvelles publications celtiques, importantes ou non, accompagnée, autant que possible, d'une courte indication sur leur objet et leur valeur, des sommaires des revues et journaux ; - 5° découvertes, faits et renseignements divers, statistique, nécrologie ; - 6° reproduction des principaux articles sur des sujets celtiques parus dans les journaux indigènes ou étrangers. Cette partie aurait naturellement une étendue considérable, et on comprend quelle serait son utilité pour les celtistes qui ne peuvent ni connaître ni se procurer tout ce qui se publie sur les sujets qui les intéressent ; - 7° enfin la dernière division serait consacrée à la publication de textes celtiques anciens, inédits ou rares, avec traduction et notes.

L'idée de fonder une "Revue celtique internationale", une revue scientifique, mais débarrassée cette fois de tout habillage bardique, sera reprise par Henri Gaidoz. Au mois de mars 1869, ce dernier en fait part à Luzel qui le met en garde contre un éventuel projet concurrent par Charles de Gaulle et Henri Martin :

Je pense que la Revue celtique internationale n'aura rien de semblable à craindre, à moins pourtant que M<sup>r</sup> Charles De Gaulle - (vous pouvez lire La V. [La Villemarqué]) - ne lance lui aussi son prospectus d'une contre revue celtique, ou celto-bretonne (c'est le titre proposé par M<sup>r</sup> Henri Martin) - C'est pourquoi vous ferez très bien de prendre les devants<sup>85</sup>.

Le Men exprime les mêmes craintes à Gaidoz quant aux "projets du farouche Castelin<sup>86</sup> et de Charles de Gaulle (lisez de l'Archibarde), au sujet de la création d'une Revue Bretonne quelconque" :

Gaidoz m'a exposé toutes les difficultés qu'il rencontre dans la création de sa Revue. Il est malgré cela plein de courage et de persévérance et il réussira très certainement. Il a déjà pour sa rédaction les adhésions de Pictet, Renan, Gaston Paris, Whitley Stokes, D. Todd, Silvan Evans, Williams. Il aura je l'espère celles du Dr Guest, de Thomas Stephens &. Avec ce personnel il peut braver, comme il me le dit fort bien, la concurrence de l'Archibarde et de l'Archidruide<sup>87</sup>, s'il leur plaisait de fonder aussi une Revue. Ces messieurs vont être bien étonnés de voir que l'on peut faire du celtique sans eux<sup>88</sup>.

Gaidoz en est d'ailleurs conscient et lui répond : "Au prochain congrès les celtomanes ne manqueront pas de fonder une contre-revue, mais la mienne sera lancée, le prospectus du moins<sup>89</sup>".

---

<sup>85</sup> Luzel à Gaidoz, 5 mars 1869, Médiathèque des Champs libres à Rennes, ms 1038.

<sup>86</sup> Eugène Halleguen était de Châteaulin. Ses adversaires lui avaient donné le surnom de "fagot d'épines".

<sup>87</sup> La Villemarqué et sans doute Henri Martin.

<sup>88</sup> Le Men à Luzel 19 mars 1869 (fonds privé).

<sup>89</sup> Cité dans lettre de Le Men à Luzel 25 février 1869 (fonds privé).

De Gaulle est évidemment au courant du projet d'Henri Gaidoz dont il informe La Villemarqué dans une lettre 8 juillet 1869, mais rien ne laisse supposer, dans sa correspondance, une quelconque velléité de créer une revue concurrente. *Revue celtique*, c'est donc le titre imaginé par de Gaulle que Gaidoz donne finalement à une revue dont il supporte pour ainsi dire seul le financement et la réalisation<sup>90</sup>. Cela ne va pas sans difficulté (trouver suffisamment de souscripteurs, de collaborateurs, de financement, sans oublier la guerre de 1870) et le premier volume, annoncé dès 1869, paraît seulement en 1872. On y relève, parmi les collaborateurs, les noms d'un certain nombre d'opposants notoires à La Villemarqué, tels Le Men, Luzel, d'Arbois de Jubainville, ce qui n'avait évidemment pas dû plaire à Charles de Gaulle. Gaidoz aurait-il joué un double jeu par rapport à son ami ? Rien ne permet de l'affirmer. En outre Henri Gaidoz et Charles de Gaulle se rencontrent régulièrement, et c'est au tournant de l'année 1870, qu'avec le comte Henry de Charencey, ils préparent la pétition pour les langues provinciales" (voir ci-dessus). Il est clair que l'idée, et même le plan, de la *Revue celtique* sont proches de celle imaginée par Charles de Gaulle, et Henri Gaidoz le reconnaît d'ailleurs volontiers :

En coupant les pages, j'ai vu une note où il [Halleguen] revendique la priorité pour l'idée d'une revue celtique !!! Que ne l'a-t-il réalisée ? Au surplus, il n'a même pas la priorité dans l'expérience de cette idée, car plusieurs années auparavant, dans un article de la Rev. de Bret. et de Vendée (Les Celtes au XIXe siècle) Charles de Gaulle avait déjà exposé le plan de la Revue Celtique<sup>91</sup>.

Eugène Halleguen, de son côté, fait sans doute allusion à un autre projet, celle d'une revue "exclusivement bretonne" qu'avec Le Men, Luzel, Sauvé, Salaun et quelques autres, il avait envisagé de créer en 1867, en dehors de La Villemarqué et de ses partisans :

fondation d'une revue bretonne sous le nom de *Breiz-Izel*, uniquement consacrée à défendre et à soutenir les études bretonnes, - littérature, histoire, Archéologie, Philologie, etc... Cette revue paraîtrait une fois par mois, ou par trimestre (ce n'est pas encore décidé) - et se composerait de deux parties distinctes, avec pagination différente - La première partie, écrite en français, serait consacrée aux questions *historiques, littéraires, Archéologiques, bibliographiques* - qui intéressent la basse-Bretagne *Breiz-Izel* ; la seconde donnerait les textes *bretons*, avec traduction en regard, de pièces inédites ou rares, comme *mystères, poésies populaires*, etc. -<sup>92</sup>

Le secrétaire de la rédaction devait être Le Men, "chargé de la correspondance et de la lecture [des] manuscrits", tandis que Halleguen en était le bailleur de fonds. Halleguen, de passage à Paris évoque ce projet auprès de Charles de Gaulle qui s'empresse d'en informer La Villemarqué :

Après cela, il [Halleguen] me dit qu'on trouvait en basse-Bretagne que ce n'était pas suffisant d'avoir la Revue de Bretagne et de Vendée. On n'y parle pas suffisamment du Bas pays et elle n'est pas ouverte à toutes les opinions. Ainsi, il y a des gens - et il en fait partie - qui veulent faire imprimer (à Brest, probablement) une nouvelle revue qu'on appellera : « Breiz-Izel - Revue de la basse Armorique ». Il me fit comprendre qu'on trouvait parmi les écrivains de cette future revue des gens qui voulaient s'opposer à vous et à M. de La Borderie, ainsi que de Courson. Pour ces deux derniers, c'est très certainement de lui qu'il s'agit.

Et enfin, il me demanda s'il me plairait d'écrire dans cette Revue, en me précisant que chacun écrirait selon son opinion. Alors, me souvenant de votre propos de jeudi : « il faut trouver place dans le camp ennemi », j'ai accepté la proposition avec empressement. (Lettre 42, 4 mai 1867)

La parution du premier numéro est prévue pour le 1er juin 1867, puis retardée au 15 août. Mais très vite Le Men et Halleguen se fâchent et le projet de revue tombe à l'eau.

Au cours des années 1860, les projets de revues bretonnes ou celtiques se bousculent donc quelque peu, au gré des brouilles et des alliances. Il semble bien qu'en 1864 La Villemarqué ait lui

---

<sup>90</sup> Voir Claudine Gauthier, [La Revue celtique. Historique - Bérose \(berose.fr\)](http://berose.fr)

<sup>91</sup> Lettre à François-Marie Luzel du 9 septembre 1874, Médiathèque des Champs libres à Rennes, ms 1038.

<sup>92</sup> Lettre de Luzel à le Scour, 8 avril 1867, Archives départementales du Finistère, fonds Jaffrennou.



aussi imaginé, peut-être avec le concours de Troude et de Milin, une revue qui, imprimée chez Lefournier à Brest, aurait eu pour titre *Kelou ar sul* “Nouvelles du dimanche”<sup>93</sup>. Charles de Gaulle s’en réjouit et envisage sa collaboration. Mais le projet ne verra pas le jour, peut-être abandonné devant la toute nouvelle publication de *Feiz ha Breiz* dont le premier numéro paraît en janvier 1865. Ravis de cette nouvelle revue tout en breton, Charles de Gaulle, comme La Villemarqué et d’autres, se montreront pourtant vite critiques : “On y trouve du bois sec et du bois vert, comme vous le prédisiez” (lettre 22), écrit de Gaulle à la Villemarqué suite à la lecture du premier numéro. Puis le 15 juillet 1865 (lettre 27) :

Milin et Le Jean sont en colère contre *Feiz ha Breiz*. Prosper Proux l’appelle *Foen ha brenn*<sup>94</sup> : « Pour ma part, dit Le Jean, je ne m’abonnerai pas cette année à cette revue, sauf s’ils changent leur ligne : ... on y trouve de bonnes choses, mais elle contient des choses qui plaisent davantage aux frères et aux sœurs qu’à Jacques Bonhomme... Le Breton aime la surprise et ne s’intéresse pas à ce qu’il a l’habitude d’entendre, comme les sermons qu’on nous sert actuellement. Sinon, la traduction de *Feiz ha Breiz* est très mauvaise... je n’apprécie pas de la lire et je ne la lis pas. »

En 1869, Charles de Gaulle, pensant voir renaître la Breuriez Breiz, rédige des statuts où il propose de créer un outil de liaison entre les membres de la confrérie dont le titre serait *Keleenner Breuriez Breiz* (L’instructeur de la Confrérie bretonne) et dont l’un des objectifs serait de “rendre la langue bretonne, petit à petit, d’être capable d’exprimer tout ce qui concerne la littérature et la science”. Par la suite, une fois la confrérie bien assise, la revue pourrait contenir “une autre partie sur les études celtiques, et une autre partie plus longue pour le peuple, pour tout le monde. Ainsi la Breuriez Breiz sortira-t-elle une revue en breton à la fois instructive et divertissante”. La Breuriez Breiz-Izel, fondée à Morlaix le 31 août 1869, ne publiera en définitive qu’un seul almanach.

Finalement, Charles de Gaulle ne reconnaît-il pas dans la *Revue celtique* de Gaidoz une partie des objets qu’il avait lui-même envisagés ? Même s’il se montre sur la réserve, il figure parmi les souscripteurs du premier volume, et fait encore partie de la liste des souscripteurs et collaborateurs pour le volume de 1876<sup>95</sup>. On peut penser qu’il a fourni certains noms de collaborateurs étrangers, puisés dans son réseau étoffé de correspondants outre-Manche. En août 1872, dans sa toute dernière lettre à La Villemarqué, de Gaulle s’attache même, à la demande de Gaidoz, à obtenir sa collaboration à la revue :

Cela faisait longtemps que j’avais envie de vous écrire. Ce qui m’empêcha surtout de le faire, c’est que j’aurais aimé vous tenir un discours clair sur la Revue Celtique. M. Gaidoz s’est montré très reconnaissant à votre égard quand je lui ai dit que j’attendais, vous priant de sa part, d’obtenir de vous les premières conclusions de votre prochain livre à placer dans sa revue. Cependant il a dit qu’il ne voulait y publier que des travaux inédits qui ne seraient pas imprimés avant un an au moins, afin que le livre constitué de quatre tomes de sa revue soit plus facile à vendre, du fait de la nouveauté de leur contenu (lettre 71 8 août 1872).

C’est à la *Revue celtique* que de Gaulle confie son tout dernier article, le seul qu’il ait écrit pour la revue<sup>96</sup>, un compte rendu du *Supplément aux dictionnaires bretons*, ouvrage de l’abbé Roudaut, publié en 1872 chez Desmoulins à Landerneau. En retour, c’est la *Revue celtique* qui, sous la plume de Gaidoz, lui rendra le plus bel hommage au moment de sa disparition en janvier 1880.

---

<sup>93</sup> La Villemarqué donne le contenu tel qu’il le conçoit dans un document manuscrit (LV.15.147).

<sup>94</sup> Mot-à-mot : Foin et son.

<sup>95</sup> Volume III, p. IX.

<sup>96</sup> Volume II, 1873, p. 265-268.

## 2.4. Grands congrès celtiques

Liée au projet de confédération celtique, l'une des idées forces de Charles de Gaulle est l'organisation de grandes réunions, sur le modèle de l'eisteddfod gallois, qui ressembleraient d'abord les Gallois et les Bretons avant de s'élargir, au besoin, aux Ecossais et aux Irlandais. Cela permettrait aux uns et aux autres de mieux se connaître : "Il est nécessaire de renouveler et resserrer les liens entre les groupes celtes et entre « les Bretons de tous les pays/ Multiplier leurs relations », écrit ainsi de Gaulle dans "Mes vœux pour la Bretagne" (lettre 4).

L'idée n'est pas nouvelle. Dès les années 1820, des liens sont établis entre les Gallois et Le Gonidec, chargé par la Bible Society de Londres, de traduire le Nouveau Testament en breton. En 1829, il est même question d'organiser, dès l'année suivante, une sorte d'eisteddfod breton à Rennes, si l'on en croit une lettre du révérend Thomas Price à David Jones :

Il [le colonel du Penhouët, colonel de la gendarmerie de Bretagne] me donna une lettre d'introduction pour le Colonel de Quélern, commandant des fortifications de Brest[...]. Ces messieurs me pressèrent de faire un séjour dans la contrée et me demandèrent mon adresse en me proposant d'ouvrir une correspondance sur les questions celtiques et anciennes. Le Colonel de Quélern demanda aussi que je lui envoie les noms et les adresses des savants celtiques. [...] Ils me supplièrent aussi de m'efforcer de décider quelques-uns de nos compatriotes à aller de nouveau en Bretagne et à se rencontrer avec leurs antiquaires dans ville centrale, Rennes, par exemple. Si quelques-uns de nous pouvaient y aller, l'an prochain nous pouvons nous arranger pour annoncer et préparer une sorte d'Eisteddfod, non pas quelque chose de niais... Je désirerai voir une réunion vraiment littéraire<sup>97</sup>.

Sollicité par Thomas Price pour participer à un concours organisé par la Cymdeithas Cymreigyddion y Fenni (Société des galloisants d'Abergavenny), Le Gonidec le met en relation avec La Villemarqué dès 1837 et cela aboutit à l'invitation d'une délégation bretonne à l'eisteddfod d'Abergavenny en octobre 1838. On aurait pu penser que c'était là le début de relations suivies. Mais La Villemarqué n'est pas un organisateur. S'il conserve des liens avec certaines personnalités rencontrées lors de son séjour, il n'établit pas de relations institutionnelles. Cela aurait pu être le cas après la création en 1843 de l'Association bretonne et de l'association des bardes de la Breuriez Breiz. En 1857, au congrès de Redon de l'Association bretonne, il est d'ailleurs décidé d'inviter des Gallois au prochain congrès qui doit se tenir à Quimper. Le 26 mai, Charles de Keranflec'h, qui est également secrétaire correspondant pour la Bretagne de la Cambrian Archaeological Association, fait parvenir une lettre accompagnée du programme détaillé des questions qui seront traitées lors du congrès qui doit s'ouvrir le 3 octobre, et d'une lettre officielle portant la signature du comte Caffarelli, du comte de Kergorlay, de La Villemarqué et de Charles de Keranflec'h, invitant le président et les membres de la Cambrian Archaeological Association à participer au congrès de Quimper<sup>98</sup>. Les Gallois ne pourront finalement pas se déplacer et l'invitation est remise à l'année suivante. Mais 1859 voit la dissolution de l'Association bretonne, et il faut donc attendre 1865 pour que Charles de Gaulle relance l'idée d'organiser des rencontres entre Gallois et Bretons.

Mais cela ne va pas sans mal. Il est question que la Cambrian Institute tienne congrès en Bretagne. Thomas James (connu sous le pseudonyme bardique de Llallawg) fait part, le 25 août, de toutes les difficultés rencontrées : le Prince Lucien Bonaparte, sollicité pour en assurer la présidence, a décliné. Les Gallois qui devaient prendre contact avec l'ambassadeur de France ou, directement, avec le ministre de l'intérieur pour obtenir l'autorisation pour le congrès, s'y refusent. Thomas James se

---

<sup>97</sup> Lettre de Thomas Price à David Jones, 5 août 1829, publiée par le docteur Louis Dujardin, *La vie et les œuvres de Jean-François-Marie-Maurice-Agathe Le Gonidec grammairien et lexicographe breton, 1775-1838*, Brest, Imprimerie commerciale et administrative, 1949, p. 270-271.

<sup>98</sup> *Archaeologia Cambrensis. The Journal of the Archaeological Association*, 1858, p.311-313.

permet alors d'écrire directement au ministre de la part du Cambrian Institute. La réponse du ministre, le marquis de La Valette, est positive, mais pose un certain nombre de conditions :

*granting the required authority to meet in the several departments of Brittany, but stipulating that he should be informed fifteen days before hand where the society wished to meet for the first time, and making it a condition that the parties attending the Congress would be expected to conform, in case of need to the rules of order and the regulations of the police, which might be indicated to them by the local authorities. (Lettre 29)*

Comme d'autres membres, il considère toutefois qu'il est trop tard pour organiser sereinement le congrès et propose de le reporter à l'année suivante. L'intervention directe de Thomas James auprès du ministre de l'intérieur, la présidence éventuellement confiée au prince Lucien Bonaparte, cela ne convient guère à de Gaulle et La Villemarqué. De Gaulle le fait savoir à demi-mots à son correspondant dans une lettre de début décembre (lettre 31), tout en lui indiquant que La Borderie et La Villemarqué s'occupent activement de la préparation du congrès pour lequel ils ont obtenu le soutien d'Arcisse de Caumont. A la fin de 1865, Cadivor relance donc de Gaulle quant à l'organisation du futur eisteddfod breton qu'il envisage en septembre, après celui du pays de Galles qui, lui, a lieu en août. Il soulève un point que de Gaulle n'avait sans doute pas envisagé : le financement du congrès... et des voyage et séjour des Gallois, notamment ceux des musiciens dont il imagine la présence, comme dans les réunions galloises :

*The Eistedfod, however, is a very costly affair and our friends must be assured that cash will be forthcoming to pay the expenses of their professional trip before any number of them would join (Hotel and railway expenses of the artistes, I mean). The finances of the Eistedfod will require very close attention indeed, unless you are prepared to see the promoters ruined, and the first Breton Eistedfod turn out a failure. If you can get a good list of subscriptions, you need fear nothing. I fancy it would be prudent for you to offer only very small prizes – if you succeed you may augment the amounts on the day of the Eistedfod, - if you fail, such prizes will not hurt you much. (Lettre 32)*

A la fin de l'été 1866, rien n'est prêt. De Gaulle a été tenu par sa maladie, La Villemarqué par celle de sa femme qui l'oblige à s'absenter de Bretagne. La Borderie déclare ne pas pouvoir apporter son concours avant l'année suivante. "Que dois-je écrire aux Gallois, en particulier à Llallawg ? Dois-je leur dire que le congrès est repoussé à l'année prochaine ? Je crains que ce report ne fasse pas « bon effet<sup>99</sup> »", s'inquiète De Gaulle, qui doit également tenir compte de problèmes internes chez les Gallois:

La Société galloise est donc divisée en deux camps opposés ? Qu'est-ce qui est à l'origine de cette discorde ? Malheureuse race ! Quand les Celtes sauront-ils s'unir ? Plaise à Dieu que le congrès général de Vannes, l'année prochaine, parvienne à re-souder les liens cassés !<sup>100</sup> (lettre 36)

Le 6 octobre, de Gaulle écrit à ses correspondants gallois pour annoncer le report du congrès à 1867<sup>101</sup> :

*The promoters and managers have been unfortunately prevented by illness or domestic affairs from fulfilling their purpose, and they have deemed it expedient to delay the Eistedfod, lest it should, by want of time or due preparation, deceive expectation (lettre 36).*

En 1867, le congrès est prévu pour se tenir à Vannes :

<sup>99</sup> Expression en français dans l'original.

<sup>100</sup> LV47.095, 19 novembre 1866.

<sup>101</sup> Copie de la lettre dans LV47.195.

Que devient l'idée du congrès, du conseil national pour cette année ? Est-ce que MM. De Kerdrel et de La Borderie y travaillent ? Voilà qu'on en cause maintenant au Pays de Galles. Mon ami Cadivor m'écrit quatre lettres, les unes rapprochées des autres. Il me signale qu'il monte une confrérie de Gallois qui réunit son argent pour se rendre à l'Exposition de Paris et, ensuite, pour se rendre au Congrès breton<sup>102</sup> (lettre 37).

Les Gallois se font pressants, s'impatientent même, souhaitant organiser leur voyage en lien avec la visite de l'Exposition universelle de Paris. La Borderie et Kerdrel ne montrent guère d'empressement à la préparation du futur congrès, et début mars, ils n'ont pas encore pris contact avec le docteur Alfred Fouquet, président de la Société polymathique du Morbihan qui doit servir de support à l'organisation de la rencontre. La Villemarqué a, entre temps, écrit à Henri Martin qui se montre enthousiaste à l'idée d'un congrès dont il va devenir l'une des chevilles ouvrières.

La Borderie finit par se manifester au début du mois d'avril, mais s'il assure de Gaulle de son soutien, il se montre quelque peu réservé quant à la réussite du futur congrès, moins toutefois que Kerdrel qui lie sa participation au rétablissement de l'Association bretonne<sup>103</sup>. Ce dernier met en outre en doute la capacité de Fouquet et de la Société polymathique, trop portée sur la seule archéologie, d'assurer la bonne tenue du congrès. Il propose purement et simplement de différer à nouveau le congrès à l'année suivante ! La Société polymathique trouve le programme du congrès trop philosophique et historique, alors qu'il conviendrait de l'axer sur l'archéologie. Elle finit par renoncer et de Gaulle doit, en catastrophe, trouver un nouvel organisme susceptible de les épauler. Le 10 mai, il écrit donc à Jules Geslin de Bourgogne, le président de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. Le congrès, prévu pour se dérouler à Vannes, serait organisé à Saint-Brieuc.

Cela ne va pas sans mal, comme l'indique Geslin de Bourgogne dans une lettre en date du 6 août<sup>104</sup>. Ayant obtenu l'aval du sous-préfet et du recteur d'académie, la société d'Emulation souhaite avoir la direction du congrès. Un certain nombre de légitimistes préfèrent se retirer. Malgré tout, le 18 juillet, la décision est maintenue d'organiser le congrès et, le 25 juillet, la Société d'Emulation donne son accord sur le programme établi par Charles de Gaulle, La Villemarqué et Henri Martin. Elle s'interroge toutefois sur la participation effective d'une délégation galloise, qui était l'un des points importants mis en avant. Rio, sollicité pour signer un appel aux Gallois, trouve diverses excuses pour ne pas le faire : il est trop vieux, part en voyage en Allemagne et ne trouverait intérêt au Congrès que s'il donnait lieu à l'érection d'un monument à la mémoire de Le Tiec, son ami chouan tué lors du combat de Muzillac. Le déplacement de Vannes à Saint-Brieuc ne peut en outre lui convenir. Thomas Cadivor Wood, qui était le principal correspondant gallois de de Gaulle embarque pour la Patagonie. De son côté, Henri Martin se refuse à signer un programme rédigé au seul nom de la Breuzie Breiz. Si différents points d'achoppement sont finalement aplanis, la société d'Emulation met toutefois une condition à sa collaboration :

c'est que, avant le 7 août, vous autres, Messieurs, à qui revient l'honneur de l'initiative, qui avez de nombreuses relations en France et en Angleterre garantissiez cinquante souscriptions à 10 f.  
Dites leur que la liberté la plus entière régnera dans le congrès, sous la seule réserve du respect pour la religion de chacun et pour le gouvernement des deux pays. (Geslin de Bourgogne à Charles de Gaulle, 24 juillet 1867, cité dans la lettre 46).

Prévu pour septembre, le congrès est décalé à octobre. Et voilà que, le 8 août, La Villemarqué sème le trouble en proposant d'établir un bureau à l'ouverture du congrès et de nommer un directeur. La société d'Emulation, considérant être "entièrement mise de côté", remet en question sa participation. C'est de Gaulle qui se charge de rassurer la société. Mais au 15 septembre, Jules Geslin

---

<sup>102</sup> LV47.114, 25 janvier 1867.

<sup>103</sup> LV47.100.

<sup>104</sup> Document cité par Jean-Yves Guiomar, *op. cit.*, p.330-331.

de Bourgogne ne se montre pas très optimiste : les souscriptions ne sont pas très nombreuses (seulement 31 dont très peu de Bretons), les musiciens sollicités pour animer les soirées ont décliné l'offre et les Gallois ne se bousculent pas pour venir à Saint-Brieuc.... En outre Ernest Renan qui, figurant, à la demande d'Henri Martin, sur la liste des personnes averties de la tenue du congrès, a adressé son adhésion, mais s'il s'avise de venir à Saint-Brieuc, c'est le clergé qui menace de s'abstenir. Ce sont encore les dissensions à propos de la représentation du mystère de Sainte Tryphine dont La Villemarqué a chargé Luzel : "sera-t-il habillé à la moderne, raccourci, artistiqué, comme le veut M. Ropartz, ou sera-t-il servi au naturel comme le veulent M. M. Luzel, Le Jean et autres purs Bas Bretons?", écrit Geslin de Bourgogne qui ajoute :

Rien d'Angleterre, malgré nos appels, les vôtres, ceux de M. M de La Villemarqué, de Keranflec'h, etc. Rien même de M. M. de Kerdrel, de La Borderie et de tout leur monde : est-ce qu'il se trouverait aussi des noirceurs de ce côté ? L'archevêque de Rennes a pourtant répondu une très-gracieuse lettre. Mais ni l'évêque de Quimper, ni celui de Vannes n'ont daigné répondre à « l'invitation que je leur ai adressée. (lettre 49)

"Voyez dans quel guêpier vous nous avez attirés !", écrit Jules Geslin de Bourgogne qui, en la circonstance, fait preuve d'une belle sérénité : "nous suivrons ici paisiblement notre chemin, demandant à Dieu de conjurer cet orage qui peut faire votre barque sombrer au port". "Toutefois je fais bonne contenance, et ne confie qu'à vous mes inquiétudes. C'est par la confiance, de l'activité et un peu d'adresse que nous pourrions peut-être encore nous tirer de ces difficultés croissantes" (lettre 49).

Cloué dans un fauteuil dans sa chambre de la rue de Vaugirard, Charles de Gaulle se démène autant qu'il peut, multiplie les lettres, les appels au Gallois... en vain et le 10 octobre (lettre 50), quelques jours avant l'ouverture du congrès il doit se rendre à l'évidence : "Je crains que ce ne soit pas encore un véritable congrès international. Il n'a été désigné aucun représentant par les Gallois pour notre Eiztezvod", ce que lui confirme une lettre de Llallawg : "*I believe no deputation was appointed to attend it : the reason colleged being that most of the promoters and principal officials of Eisteddfod having already been to the Paris Exhibition this summer they could not be induced to pay another visit to France this year*".

Charles de Gaulle n'assiste pas, bien entendu, au congrès. Il y est toutefois bien présent et plusieurs des intervenants font état de l'investissement qui a été le sien en la circonstance. Le préfet des Côtes-du-Nord, dans son discours inaugural, cite même un extrait de l'un de ses écrits<sup>105</sup>. En outre, lors de la séance du 18 octobre, présidée par Henri Martin, le secrétaire lit son mémoire "sur l'état de la littérature bretonne"<sup>106</sup>. C'est l'occasion pour La Villemarqué de lui rendre un hommage appuyé :

Monsieur de Gaulle n'est pas Breton de race, mais on a pu juger par ce beau travail, qu'il est Breton d'âme. M. de Gaulle, en proie à d'atroces souffrances, est, bien malgré lui, retenu loin de nous ; mais ceux qui le connaissent savent, comme moi, que toute sa vie est dans sa tête comme dans son cœur, et que cette tête, ce cœur appartiennent tout entier à la Bretagne<sup>107</sup>.

Une lettre de La Villemarqué et la visite à Paris de Jules Geslin de Bourgogne lui donnent un compte rendu quelque peu idyllique du congrès<sup>108</sup> :

---

<sup>105</sup> *Congrès Celtique international, op. cit.*, 1868, p.3.

<sup>106</sup> Il sera publié dans les Mémoires du congrès sous le titre "De l'état des littératures indigènes dans les pays celtiques et de l'intérêt que présente le maintien & la culture de ces idiomes", *Congrès Celtique international, op. cit.*, 1868, p.254-273.

<sup>107</sup> *Congrès Celtique international, op. cit.*, 1868, p.30

<sup>108</sup> Lettre 52 du 6 novembre 1867. LV15.187.

Que de bonnes nouvelles ! L'objectif que vous voulez atteindre, - depuis trente ans -, vous y êtes arrivé. Voici renforcé à nouveau – et j'espère pour toujours – le nœud qui doit nous unir à nos frères d'Outre-Manche. – Si j'y ai travaillé un peu sous vos recommandations, merci à vous aussi d'avoir pu le faire. – Et si les participants du congrès ont été si cordiaux à mon égard, encore merci à vous. Sans vous, je n'aurais probablement jamais écrit pour la Bretagne.

Quelle joie ressentie à lire que le congrès avait été un « congrès d'amour surtout » ! Et comme mon cœur fut attendri en lisant tout ce dont vous m'informez au sujet de Gruffyd et de sa fille<sup>109</sup>. Bénédiction de Dieu à eux, à Gwynnyn Gwent<sup>110</sup> et à vous aussi – sans vous, encore une fois, leur aurait-on fait honneur comme il se devait pour eux et pour la Bretagne ? – J'aurais voulu me rendre à Saint-Brieuc, ne serait-ce que pour entendre l'âme galloise me parler au travers de la harpe du barde aveugle et de sa chère petite fille.

M. Geslin de Bourgogne est venu me voir le temps d'une minute. Il était très content et content de tout le monde ; de lui et des autres, je crois ; sauf de l'archevêque de St Brieuc. « C'était un congrès d'amour », dit-il aussi. « Les vieilles querelles ont été calmées et après l'intervention que j'ai faite, M. Halegen fit la paix avec M. de La Borderie.<sup>111</sup> » Les Bretons d'Outre-Manche ont plu à tout le monde, surtout aux prêtres, et à Henri Martin également. (lettre 52).

S'il n'est pas présent à Saint-Brieuc, c'est pourtant à lui que Grimaud (lettre 52, 6 novembre 1867), demande un compte rendu du congrès pour la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Dans le numéro du mois d'octobre<sup>112</sup>, il avait déjà proposé une présentation du congrès dont il avait retracé la genèse quelque peu chaotique. Dans le numéro de novembre, il en dresse le bilan d'après les informations que lui ont communiquées ses correspondants ou visiteurs, et d'après les articles de presse<sup>113</sup>. Il se montre enthousiaste : «Le succès a dépassé nos espérances. Le but, depuis si longtemps poursuivi par les Celtes d'Armorique, le rétablissement des relations trop longtemps interrompues avec leurs frères d'outre-mer, a pu être heureusement atteint.»

Il insiste surtout sur la présence des représentants des autres pays celtes, pourtant peu nombreux, et affiche son espoir de voir se créer enfin la grande confédération celtique qu'il appelle de tous ses vœux depuis longtemps. Il en est conforté par les lettres qu'en tant que secrétaire, il a reçues pendant le congrès en provenance du pays de Galles, d'Irlande, d'Ecosse et qu'il cite largement : «Le Congrès de Saint-Brieuc a vu se rapprocher les anneaux d'une chaîne depuis si longtemps brisée, [...] a été, avant tout, un de ces *synodes privilégiés de fraternité et d'union* dont parlent les anciens auteurs gallois.»

Quant aux séances du congrès, il se contente d'en donner un résumé d'après, notamment, le compte rendu détaillé qu'en livre le *Publicateur des Côtes-du-Nord*. Il n'est visiblement pas alors au courant des attaques dont La Villemarqué et le *Barzaz-Breiz* ont fait l'objet. Ce n'est que tardivement, par l'intermédiaire de Milin, qu'il en a connaissance :

Vous avez sans doute entendu ce qui s'est passé à Saint-Brieuc au sujet du Barzaz-Breiz et de M. de La Villemarqué. Si vous n'êtes au courant de rien à ce sujet, vous n'avez qu'à demander le Catholicon édité à Lorient et vous vous rendrez rapidement compte que seuls les provocations et les hurlements nourrissent le cœur de ceux qui cherchent des reproches à ce beau livre, le plus beau qu'il ait jamais eu et qu'il y aura jamais dans notre langue. J'ai dit à Saint-Brieuc à certains d'entre eux qu'ils n'étaient que de pauvres mouches sur les jambes d'un cheval<sup>114</sup>. (lettre 53)

---

<sup>109</sup> Le musicien aveugle Thomas Gruffydd (1815-1887) était le harpiste personnel de Lady Hall. Il résidait à Llanover où La Villemarqué l'entendit lors de son voyage au Pays de Galles en 1838.

<sup>110</sup> Pseudonyme bardique de Lady Augusta Hall.

<sup>111</sup> *Congrès Celtique international, op. cit.*, 1868, p.67.

<sup>112</sup> «Avant le congrès», p.326-334.

<sup>113</sup> «Le Congrès Celtique international. Après le Congrès», p.405-416.

<sup>114</sup> Lettre de Milin cité par de Gaulle dans la lettre 53, du 29 novembre 1867, LV40.25.

De manière surprenante, les uns parlent de congrès d'amour, les autres de hurlements. De Gaulle ne se rend ainsi pas compte que ce congrès, marquant le début de la querelle du *Barzaz-Breiz*, constitue probablement, comme le souligne Bernard Tanguy, la fin d'une époque :

Aux yeux de ses promoteurs, le congrès celtique international de 1867 devait être un couronnement du nouveau breton tel que l'avaient concrétisé le *Barzaz-Breiz* et les travaux de l'Association bretonne. En réalité, il marqua la fin d'une époque et il est significatif de constater que la nouvelle génération de celtisants qui était en train d'éclorre et n'allait pas tarder à s'imposer n'y fut pas représentée<sup>115</sup>.

De Gaulle ne semble pas avoir pris la mesure de ce changement et l'idée d'organiser un nouveau congrès en septembre 1868 à Brest le conduisit à écrire, le 30 juin, aux responsables de la Société académique de Brest qui, avec la Société d'agriculture de l'arrondissement de Brest, se montrent enthousiastes à l'idée d'organiser une telle rencontre. Mais sur l'intervention, semble-t-il unilatérale, des "Briochains", ils proposent de tenir le congrès à Pâques 1869 (lettre 55, 22 juillet 1868). Henri Martin et Charles de Gaulle proposent un report à septembre 1869 (lettre 56, 28 juillet 1868). On ne sait quelle fut la position de La Villemarqué, et la lettre suivante de de Gaulle n'intervient qu'un an plus tard, le 8 juillet 1869, quand il s'agit de préparer le futur congrès de Brest. Mais voilà qu'une nouvelle fois, il est question de retarder le congrès : "Ces Messieurs de S<sup>t</sup>Br. nous donnent trois raisons pour retarder le congrès : l'insuffisance des ressources financières ; le peu d'importance des travaux annoncés et la crainte d'un échec dans la tentative de fonder une association Celto-bretonne" (lettre 58). Si de Gaulle récuse les deux premières raisons, la troisième lui paraît admissible et de nature à justifier le report du futur congrès à 1870 :

Il n'est pas absolument nécessaire que le Congrès de Brest amène de grands résultats au point de vue scientifique ; mais il serait désolant que son but principal, - l'établissement de relations régulières avec les Celtes des Iles - ne fût atteint. Je crains que le terrain ne soit pas suffisamment préparé, et aussi, je penche pour l'ajournement au 20<sup>7</sup>bre 1870 (date irrévocable) – sous réserve cependant de votre avis et de celui de M. de La Villemarqué à qui je vais écrire dans le même sens. Avec plus d'un an devant nous, nous pourrions faire bien des choses : engager ou entretenir dès-à-présent une correspondance suivie avec les sociétés celtiques d'Outre mer, et faire insérer des appels très longtemps à l'avance et plusieurs fois renouvelés dans les revues et journaux des parties celtiques des Iles Britanniques. Pour ma part, je promets de m'y occuper activement. (lettre 58)

La déclaration de la guerre de 1870 mettra définitivement fin au projet du congrès brestois, mais on peut se demander s'il n'y a pas d'autres raisons à ces reports successifs, comme l'envisage Jean-Yves Guiomar qui souligne le peu d'empressement de La Villemarqué en la circonstance<sup>116</sup>. Il convient toutefois de rappeler ce que furent pour ce dernier les dernières années de la maladie de sa femme jusqu'à son décès en mars 1870. Un congrès se tiendra en 1872 à nouveau à Saint-Brieuc, mais sans de Gaulle ni La Villemarqué, et Luzel y fera une intervention sur l'"Authenticité des chants du *Barzaz-Breiz*", qui marque en quelque sorte le paroxysme de la querelle du *Barzaz-Breiz*.

### Une colonie bretonne en Patagonie

Le 17 décembre 1862 paraît un article dans la *Gazette de France* portant sur la "Colonisation des Gallois en Patagonie". C'est l'élément déclencheur d'un nouveau projet de Charles de Gaulle : une colonie bretonne en Patagonie<sup>117</sup>. Il mentionne le projet dans son manuscrit "Mes vœux pour la Bretagne", étudie de près la question et rédige, en mars 1863, un mémoire à présenter à La Villemarqué sur ce projet de colonisation bretonne en Argentine (lettre 8), permettant de sauvegarder et

<sup>115</sup> Bernard Tanguy, *Aux origines du nationalisme breton*, Paris UGE, 10/18, 1977, p.409.

<sup>116</sup> Jean-Yves Guiomar, *op. cit.*, p.333-334.

<sup>117</sup> "Les Celtes au XIX<sup>e</sup> siècle", art. cit.

perpétuer la race, les coutumes et la langue bretonne, à l’abri des influences françaises. L’idée de pureté est toujours au cœur de sa pensée car il s’agit pour lui de “favoriser dans le nouveau monde la formation d’une ou de plusieurs agglomérations celtiques où se conserveraient aussi purs que possible, la langue et l’esprit des ancêtres” (“Mes vœux pour la Bretagne”, lettre 4).

Dans ce document rédigé entièrement en breton, de Gaulle commence par rassurer son lecteur en clarifiant l’objectif du projet qui ne serait absolument pas de déclencher un exil breton du “vieux pays” vers le nouveau monde, mais de créer une “Nouvelle Bretagne” libérée du joug français, en parallèle de l’ancienne Bretagne (lettre 8). Il passe ensuite en revue les lieux d’implantation existants déjà en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, précisément en Patagonie ; puis il fournit les caractéristiques de ce territoire, avec renfort de cartes, évoque les Indiens de ces territoires, les colonies de Gaëls, de Basques, Finnois et Lapons ; il fournit des chiffres précis qui permettrait de transformer ce territoire en État ; il insiste aussi sur l’importance d’une solidarité entre les groupes celtiques qui y vivraient et même avec les indigènes. Il regrette en ce sens que le projet de confédération celtique n’ait pas encore vu le jour, mais suggère de prendre conseil auprès de leurs homologues gallois qui connaissent le projet.

C’est d’ailleurs ce qu’il entreprend en écrivant dans un premier temps à Siamas Williams qui a été missionnaire en Bretagne de 1842 à 1862. Mais ses lettres semblent être restées sans réponse (lettres 11 et 12). Ce n’est qu’en 1865 qu’il glanera quelques nouvelles de cette colonie galloise, nommée le “Pays Blanc”, dans des courriers de Llallawg (lettre 24) et tente de nouveaux contacts auprès du Révérend M.D. Jones de Bala (Michael Daniel Jones), directeur de la confrérie de la colonie galloise, et de Thomas Cadivor Wood, l’un des artisans de la création d’une colonie galloise en Patagonie<sup>118</sup>. Ce dernier, avec lequel correspond de Gaulle, aurait d’ailleurs dû être présent au Congrès de Saint-Brieuc en 1867, mais est parti en Patagonie juste avant et a disparu, à l’âge de 25 ans, dans le naufrage de la goélette *Denby* en février 1868, le long des côtes de Patagonie.

De Gaulle signale par ailleurs que, lorsqu’il évoque ce projet auprès de prêtres bretons à Paris, certains se montrent réticents à l’idée d’une proximité des Bretons catholiques avec des Gallois protestants, à l’instar du Père Rivalain (lettre 31). Pour autant, de Gaulle continue à réfléchir à son projet et rédige en 1866 des missives en anglais et en gallois publiées Outre-Manche dans *Carnaevon and Denbigh Herald*, *Herald Cymraeg* et *Baner ac Amserau Cymru* (lettre 36)<sup>119</sup>. Cependant, son projet de colonie bretonne outre-Atlantique ne soulève guère d’enthousiasme et d’adhésion chez ses proches, et Jules Vallès, qui est pourtant en relation avec Joséphine de Gaulle, va même jusqu’à le ridiculiser dans un commentaire de l’article “Les Celtes au XIXe siècle” paru dans *Le Progrès de Lyon* en 1865<sup>120</sup> :

Figurez-vous qu’il rêve de ramener la France aux habitudes et au langage d’il y a des siècles, et il voudrait qu’on ne parlât plus français mais breton, que le biniou remplaçât le saxophone, et quand il se croise avec un marchand d’ail des environs de Lorient ou de Brest, il ôte religieusement son chapeau. Il est paralysé des deux jambes, et il lui faut pour traîner cette moitié de cadavre une énergie de héros. Mais de la chaise dans laquelle il est assis, il envoie des lettres aux évêques d’Irlande, au roi d’Araucanie, aux légitimistes, aux républicains, à M. de La Villemarqué, à M. Henri Martin ; il rêve de se faire lier sur un cheval et d’aller commander ce qui reste de Gaëls ou de Patagons : s’il ne réussit pas, il ira dans un trou de Bretagne apprendre aux petits enfants la langue rude de leurs aïeux, et le dimanche il se fera porter à l’église sur un âne. Il aime le bien, il croit tenir le vrai, et il le défend en dépit des sceptiques, avec esprit et grand courage. Ce n’est point un maniaque, c’est un croyant, qui pousse la foi jusqu’au ridicule et à l’héroïsme !

<sup>118</sup> Pour plus d’informations sur la colonie galloise de Patagonie, voir Fernando Coronato, “Utopies bretonnes en Patagonie”, *ArMen*, n°137, novembre 2003, p.26-41.

<sup>119</sup> Sur les correspondances de De Gaulle avec les responsables gallois du projet de colonie de Celtes, voir Fernando Coronato, art. cit.

<sup>120</sup> Cité par Eric Roussel, *Charles de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002, p. 10-11.



Charles de Gaulle n'abandonnera pourtant pas le projet de colonie bretonne. Il y reviendra encore à la toute fin de son mémoire lu au congrès de Saint-Brieuc en 1867, où il indique même "préparer un premier travail sur ce sujet". S'il est conscient du peu de chance de le voir se réaliser en raison de "l'attachement du Breton pour le sol d'Armor" et des objections religieuses et économiques que cela induit, il reste toujours attaché à l'idée de "fonder dans un monde nouveau une nouvelle nation celtique" et d'y "perpétuer à jamais la langue et le génie de nos communs ancêtres"<sup>121</sup>.

### 3. Socialisation militante et érudite

#### 3.1. Au centre d'un réseau

Ne pouvant se déplacer, Charles de Gaulle a rendu peu de visites, mais il a développé et nourri des relations très nombreuses, soit en recevant des connaissances chez lui, rue Vaugirard à Paris, soit en entretenant des correspondances régulières. Son réseau de sociabilité intellectuel est très dense et la correspondance avec La Villemarqué permet d'en entrevoir l'étendue puisqu'elle contient plus de 210 noms de personnes différentes mentionnés. Et cela sans compter les personnes liées aux deux familles de Gaulle et La Villemarqué qui font pourtant souvent l'objet secondaire de leurs échanges, s'apparentant à la sphère privée ou à la recommandation : santé de plus en plus dégradée puis décès de Clémence Tarbé de La Villemarqué, études de Pierre et de Geoffroy de La Villemarqué, santé de Julien de Gaulle, le père de Charles, blessure de guerre d'Henri, le frère de Charles, travaux intellectuels des parents de Charles, salutations et prières très fréquentes des parents de Gaulle à La Villemarqué etc.

Les correspondances sont l'occasion de nombreux échanges d'idées, de documents, de vers, comme le montrent, par exemple, les deux extraits suivants :

Monsieur Quémard m'a expédié, il y a peu de temps, les vers si fins et beaux que vous avez écrits devant son tableau. J'ai également reçu « Jésus-Christ, exemple des chrétiens. Imitation de J.C. » traduite en breton par Messieurs Troude et Milin. C'est une très bonne œuvre, je trouve. – J'ai écrit, pendant la semaine sainte, à Père Toulemon pour le prier de m'envoyer quelque avis imprimé sur les prêches de l'église Saint-Paul et Saint-Louis que je voulais donner aux Bretons qui habitent à Vaugirard : mais je n'ai reçu ni avis ni réponse. (lettre 13, 10 avril 1864)

Monsieur Luzel m'a envoyé des vers très aimables et le barde de Roc'h-Allaz (M. Rannou) m'a envoyé une chanson imprimée. Je leur ai répondu à tous les deux pour les remercier. – Est-ce le barde de Rumengol qui m'a envoyé la Pauvre tourterelle ? Si cela était confirmé, je lui transmettrais également mes remerciements. (lettre 16, 15 août 1864)

Les noms cités dans les lettres de de Gaulle à La Villemarqué témoignent surtout clairement de ce qu'il attend du celtisme en tant que philosophie pour lutter contre la décadence de son époque, et des aspects réactionnaires et révolutionnaires de sa démarche. La toute première lettre et le long texte « Mes vœux pour la Bretagne » (lettre 4) servent à de Gaulle à se présenter et à s'entourer de références qui ne relèvent pas de la sociabilité active, mais d'un contexte intellectuel permettant de le définir aux yeux de son épistolier. Il balise ainsi ces deux documents de très nombreux noms d'auteurs bretons marquants (Le Gonidec, Souvestre, Brizeux par exemple), d'auteurs ou bardes de pays celtiques (Liwarc'h Henn, Ossian, Taliesin, Walter Scott par exemple), d'auteurs classiques (Bossuet, Fénelon, Violeau, Homère, Virgile, Milton, Racine, Tacite, Dante par exemple), d'érudits (Francisque Michel,

---

<sup>121</sup> "De l'état des littératures indigènes...", art. cit., 1868, p.273.

Renouard, Loudun, par exemple) et des principaux futurs collaborateurs, parmi lesquels Gabriel Milin, l'abbé Guillaume Henry et Henri Martin.

Dans les autres documents, il ne s'agit plus de se définir par ses influences ou préférences littéraires et intellectuelles, mais de mettre à profit ses relations actives. La seule personne qui continue d'être mentionnée tardivement en tant que référence livresque est Le Gonidec, que de Gaulle et La Villemarqué considèrent comme l'un des piliers de leur engagement linguistique et qui avait qualifié sa réforme linguistique et orthographique de « philosophique<sup>122</sup> ». Philosophique aussi la pensée d'Henri Martin, homme qui rend régulièrement visite à de Gaulle à Paris et qui est la personne la plus fréquemment citée dans la correspondance avec La Villemarqué (plus d'une cinquantaine de fois, dans plus d'un tiers des lettres et sur la presque totalité de la période de correspondance), sur ce que le celtisme peut constituer comme plan de défense de valeurs face au matérialisme. La deuxième personne la plus souvent citée se rapporte à cette même « philosophie » : Arthur de La Borderie apparaît près d'une quarantaine de fois dans cette correspondance, mais plus tardivement et sur une période plus concentrée (entre novembre 1864 et juillet 1868) et dans moins d'un quart des lettres, son rôle étant lié à la constitution ou reconstitution d'une association bretonne puis à l'organisation des congrès celtiques internationaux. Vincent Audren de Kerdel joue le même rôle, il figure aussi parmi les personnes les plus citées, mais dans des proportions moindres. De même, Jules Geslin de Bourgogne fait l'objet de fréquentes mentions, mais dans le seul cadre de l'organisation du congrès celtique de Saint-Brieuc : il apparaît donc sous la plume de de Gaulle près d'une trentaine de fois entre mai 1867 et juillet 1868.

Autre aspect important de la démarche de Charles de Gaulle : la dimension interceltique, notamment par la mise en place d'un réseau avec des Gallois. Thomas Cadivor Wood, l'un des artisans de la colonie galloise en Patagonie, et le révérend Thomas James, alias Llallwag, éditeur du *Cambrian Journal*, qui est aussi l'un des fondateurs de la Cambrian Archaeological Association, figurent parmi les personnes les plus souvent mentionnées par de Gaulle (avec une trentaine d'occurrences chacun). Ce dernier cherche, d'une part, à obtenir des renseignements sur la colonie galloise outre-Atlantique afin de se projeter dans son idée de colonisation bretonne, et d'autre part, à échanger des journaux, des revues, des ouvrages avec des confrères gallois afin de s'informer de ce qui se fait pour valoriser la langue et la "nationalité" galloises.

Les noms qui ressortent au sein du réseau breton sur lequel il s'appuie sont révélateurs des personnes impliquées dans le sillage de La Villemarqué au cours des années 1860-70 : en premier lieu Gabriel Milin, qui correspond par ailleurs avec La Villemarqué depuis 1854, apparaît ainsi comme un pilier parmi les collaborateurs, à la fois fidèle malgré les crises que traverse ce petit milieu de défenseurs du breton, mentionné plus d'une vingtaine de fois et présent dans la correspondance sur toute la période. D'autres noms apparaissent assez souvent et finissent par dessiner les contours des collaborateurs ou des groupes concurrents : Jean-Marie Le Jean, Alexis-François Rio, Jean-Guillaume Henry, d'une part, et François-Marie Luzel, Halleguen ou Renan, d'autre part.

Si le trois quart des personnes ne sont mentionnées qu'une seule fois, un quart, soit une cinquantaine de personnes, constitue le noyau dur des relations de Charles de Gaulle. Sept grandes catégories définissent la manière dont il envisage sa démarche en faveur de la langue bretonne et du celtisme :

- celle des collaborateurs bretons susceptibles de participer à des actions concrètes en faveur du breton (plus de 250 mentions),

---

<sup>122</sup> Jean-François Le Gonidec, *Grammaire celto-bretonne*, 1807, p. xij : "Pour ce qui regarde ma manière d'orthographier, je prévient le lecteur que j'ai cru devoir en créer une toute philosophique (...)".

- celle des néo-bardes en particulier (près de 70 mentions et une douzaine de personnes mentionnées : barde de Roc'h Allaz/Rannou, barde de Rumengol/Le Scour, barde du Méné Bré/Caris, barde de Plonéour/Kersalé, barde Eostik Koat an Noz/ Le Jean, barde Le Tiek, barde Guizouarn etc.),
- celle des collaborateurs gallois (plus d'une trentaine de noms différents et près de 170 mentions : Cadivor Wood, LLallawg, mais aussi Siamas Williams, Thomas Rowland, Owen Alaw, John Rhys, Samuel Ferguson, par exemple). Il semble que de Gaulle, qui a appris le gallois, écrit dans cette langue à ses correspondants d'outre-Manche. Sa correspondance avec La Villemarqué contient d'ailleurs de nombreuses citations dans cette langue.
- celle des hommes d'Église, principalement des prêtres catholiques (à Paris, Toulemon, Le Gall, Rivalain, Sire, et en Bretagne, Quémar, Chatton, Cabec, Abgrall, Mgr David, Mgr Graveran) et quelques religieux gallois, irlandais ou américains (Mac Hale, Ebenezer Davies, Mac Closkey par exemple),
- celle des éditeurs (avec une dizaine de noms) qui semblent un maillon indispensable dans la diffusion de leurs idées : Galles à Vannes, Le Flem à Tréguier, Tanguy à Guingamp, Lefournier à Brest, Grimaud à Nantes, Aubry, Didier et Franck à Paris etc.
- celle d'un réseau intellectuel parisien : la presse, les éditeurs, les prêtres installés à Paris.
- enfin, celle des celtisants, autrement dit, des spécialistes des langues celtiques qui enseignent ou enseigneront la philologie celtique dans les premières années où se développent des chaires dans les universités françaises. L'arrivée de ces noms est plus tardive et beaucoup plus discrète, mais témoigne de la nécessité de composer avec cette jeune et nouvelle génération d'érudits qui aborde les questions linguistiques sous un autre angle, influencés par l'approche allemande de la philologie critique introduite par Michel Bréal<sup>123</sup> à l'École Pratique des Hautes Études, qui sera nommé inspecteur de l'enseignement supérieur en 1879. Ainsi, à partir du printemps 1867, apparaissent les noms d'Henri Gaidoz, dont de Gaulle vient d'avoir la visite, alors que ce jeune homme est de passage à Paris entre deux voyages en Irlande pour apprendre l'irlandais et qu'il projette un voyage au pays de Galles pour apprendre le gallois (lettre 42) ; celui de d'Arbois de Jubainville qu'il connaît par ses articles ; et dans la toute dernière lettre de de Gaulle à La Villemarqué, apparaît le nom d'Emile Ernault.

La mention de Le Gonidec dès la première lettre et celle d'Emile Ernault dans la toute dernière montrent le rôle de transmetteur qu'ont joué Charles de Gaulle et La Villemarqué entre ces générations. Henri Gaidoz et Emile Ernault, bien qu'ayant reçu une formation très différente de celle de de Gaulle et La Villemarqué, mèneront jusque dans l'entre-deux-guerre certaines idées, notamment certains projets relevant de la planification de de Gaulle. Si de Gaulle n'apprécie guère d'Arbois de Jubainville dont il dit qu'il "est intelligent, mais il veut écrire trop tôt au sujet du breton (...) qu'il ne sait absolument pas ce qu'est la méthode de La Gonidec, ce qu'est le projet de ses disciples, ni ce qu'est la langue orale de Basse-Bretagne" (lettre 46), il estime au contraire beaucoup Henri Gaidoz - et cela semble d'ailleurs réciproque - et dit de lui qu'il "est intelligent, riche je crois, et très enthousiaste pour les choses celtiques" (lettre 42), et il ne tarit pas d'éloge pour Emile Ernault qu'il ne qualifie pas

---

<sup>123</sup> Marc Décimo, *Michel Bréal (1832-1915) et les linguistes de son temps. Catalogue d'exposition*, Orléans, Centre Charles Péguy, 1995 ; Marc Décimo, *Sciences et Pataphysique*, t. II : *Comment la linguistique vint à Paris – De Michel Bréal à Ferdinand de Saussure*, Dijon, Les Presses du réel, coll. « Les Hétéroclites », 2014 ; Heinz-Helmut Lüger, Hans W. Giessenet Bernard Weigel (dir.), *Entre la France et l'Allemagne : Michel Bréal, intellectuel engagé*, Limoges, Lambert-Lucas, 2012.

moins de “trésor” et qu’il encourage à entrer en contact avec La Villemarqué avec lequel il entretiendra une longue correspondance par la suite<sup>124</sup> :

Elle [la Bretagne] aura encore de beaux jours si le nombre de personnes comme celui dont je vais vous parler augmente. C’est un véritable trésor que je viens de trouver, vous verrez plus tard que le mot n’est pas trop fort. Il s’agit d’un Breton de Saint-Brieuc, M. Emile Ernault, qui a appris le breton par amour du pays. Il est à peine dans sa vingt-et-unième année et il connaît de plus l’anglais et l’allemand, un bon peu de basque, de polonais et de grammaire comparée. Mais, ce qui est encore mieux, son envie d’engagement pour la Bretagne et le breton sont si intense qu’il veut, après avoir été soldat, abandonner tout métier de noble urbain pour devenir cultivateur chez les campagnards bretons, afin de s’obliger à parler breton tout le temps et penser en breton. Je ne sais pas s’il conservera cette idée originale ; mais je pense avec confiance qu’il travaillera bien sur le breton. Il m’a lu de magnifiques plaintes, du moins pour la plupart d’entre elles, et certaines même étonnamment belles de la part d’un homme dont la langue maternelle n’est pas le breton. Il essaie d’utiliser l’allitération.

Il trouve que la plus belle étude est celle du Barzaz-Breiz et il vous aime très sincèrement, ce qui nous a prioritairement rassemblé. Il vous écrira d’ici peu de temps pour donner son adhésion pour l’Association Bretonne. C’est un bon chrétien, tout autant qu’un bon Breton.

### 3.2. Henri-Gaidoz, l’amitié sincère d’un républicain convaincu

Charles de Gaulle est un catholique pour le moins fervent, un Celte un peu illuminé, un partisan inconditionnel de La Villemarqué. Il est, en quelque sorte le porte parole de l’auteur du *Barzaz-Breiz* : “M<sup>r</sup> Charles De Gaulle - (vous pouvez lire La V. [La Villemarqué])”, écrit Luzel à Gaidoz, le 5 mars 1869<sup>125</sup>. Cela ne l’empêche pas d’avoir toute l’amitié et l’estime du républicain Gaidoz qui, visiblement, apprécie aussi son père, auquel il consacrera une nécrologie brève mais élogieuse<sup>126</sup>.

C’est en 1867 que de Gaulle fait la connaissance d’Henri Gaidoz. Alors âgé de 24 ans (lettre 42, 4 mai 1867), il lui est recommandé par Henri Martin<sup>127</sup>. C’est le début d’une réelle amitié qui se poursuivra jusqu’à la mort de Charles de Gaulle. Et pourtant, ils sont loin de partager les mêmes idées sur bien des points : Gaidoz est un républicain convaincu face au catholicisme quelque peu exacerbé de son ami. Gaidoz est proche des idées d’Ernest Renan, de d’Arbois de Jubainville et de Luzel, avec lequel il engage une abondante correspondance dès 1867 également. Mais Gaidoz apprécie les connaissances de de Gaulle, sollicite régulièrement ses conseils et il semble que Charles de Gaulle l’a grandement influencé pour la fondation de la *Revue celtique*. De même, quand, fin 1869-début 1870, se fait jour l’idée d’un almanach en breton, retardé par la guerre, Gaidoz pense s’adresser à Charles de Gaulle pour en définir le contenu<sup>128</sup>. C’est encore la pétition pour les langues provinciales que Gaidoz rédige avec le comte de Charencey et Charles de Gaulle. Bien des éléments mis ultérieurement en

---

<sup>124</sup> Emile Ernault (1852-1938) commence sa carrière comme maître d’étude et professeur dans un collège de Landerneau, puis devient professeur d’anglais et d’allemand au collège Saint-Charles de Saint-Brieuc en 1877. Il entretient une relation épistolaire fournie avec La Villemarqué, notamment au sujet des manuscrits en moyen-breton (63 lettres d’Ernault à La Villemarqué se trouvent dans le fonds Le Villemarqué, écrites entre 1873 et 1895, voir à ce sujet : Nelly Blanchard, “La filiation entre Théodore Hersart de La Villemarqué et Émile Ernault. De la littérature gothique à la philologie d’urgence”, in *Actes du colloque international*, CRBC, Dec 2017, Brest, pp.97-111. (hal-02502550)). Encouragé par La Villemarqué, il décide de se lancer dans des études doctorales de philologie à l’École des hautes études à Paris où il est l’élève d’Henri Gaidoz et de D’Arbois de Jubainville. Il obtient ainsi un poste de langues et littératures anciennes à Poitiers en 1884 : il y enseigne le latin et le grec, et dispense un cours libre de langues celtiques.

<sup>125</sup> Lettre de Gaidoz à Luzel, 5 mars 1869, Médiathèque des Champs Libres, Rennes, ms 1038.

<sup>126</sup> *Polybiblion*, 1883, p.277.

<sup>127</sup> LV 47.106.

<sup>128</sup> Lettre de Gaidoz à Luzel du 17 mai 1871, Médiathèque des Champs Libres, Rennes, ms 1038.

valeur par Gaidoz, concernant notamment l'enseignement, ont déjà été exprimés précédemment par de Gaulle.

Gaidoz n'est pour autant pas dupe de ce qui nourrit l'attachement exacerbé de de Gaulle à la Bretagne et à La Villemarqué : "Je n'ose pas trop en vouloir à Ch. de Gaulle de son fétichisme pour La V. Il est dans un si triste état de santé - et de fortune - que l'existence lui serait un insupportable fardeau s'il ne vivait d'illusions<sup>129</sup>." Et d'ajouter à Luzel au sujet d'un envoi de crêpes, acte somme toute insignifiant

Votre envoi est arrivé hier à 1<sup>h</sup> ; j'ai immédiatement envoyé la moitié des crêpes à M. Renan, et comme ma part était encore trop copieuse, j'en ai passé une partie à Ch. de Gaulle pour qui tout ce qui vient de Bretagne est presque une relique. Vos crêpes sont trouvées excellentes à l'unanimité<sup>130</sup>.

A différentes reprises Gaidoz essaie, quitte à choquer ses convictions, d'ouvrir les yeux de de Gaulle sur la situation réelle de la Bretagne et du "monde celtique" :

Recréer un monde celtique ! Dans quelle caverne enchantée avez-vous vécu des siècles sans le savoir ? « Réveillez-vous, bel endormi, comme dit la chanson. L'importance des communications entre les différents peuples de l'Europe rend nécessaire la diminution des langues et des littératures particulières. C'est un malheur pour les cœurs aussi sensibles que le vôtre, mais que voulez-vous ? c'est le destin : C'est aussi l'intérêt de la civilisation générale. Le bon sens populaire le comprend. C'est ce qui rend impuissante votre œuvre de galvanisation. Les Celtes sont morts ou se meurent. Faisons leur de belles funérailles et chérissons leur mémoire. Rien de plus à mon avis ! (cité par Charles de Gaulle, lettre 49, 15 septembre 1867).

"Il se trompe au sujet de la conservation des nations et des langues anciennes", commente simplement de Gaulle à La Villemarqué" (lettre 49), alors que, de retour d'Irlande, Gaidoz lui décrit la situation qu'il estime catastrophique de l'irlandais.

### 3.3. Deux projets concurrents autour du *Catholicon*

En 1865, Julien Philippe entreprend de transcrire le manuscrit du *Catholicon* de Jehan Lagadeuc dont la bibliothèque impériale conserve un exemplaire (Lat 7656) qui est probablement une copie partielle de l'original<sup>131</sup>. Il répond sans doute à la demande de Whitley Stokes qui a demandé une copie du *Catholicon* à La Villemarqué dans une lettre du 19 mars 1865 (LV20.073). Mais la mauvaise santé de Julien Philippe de Gaulle l'empêche de mener ce travail à bien aussi rapidement qu'il l'aurait souhaité :

du côté de mon père, la maladie et surtout un mal oculaire qui l'a complètement empêché et l'empêche encore un peu de travailler, c'est pour cette raison qu'il n'a pas beaucoup avancé dans la transcription du dictionnaire de Lagadeuc, hélas ! Mon père est très embêté car M. Stokes ne pourra pas l'avoir dans les temps. Heureusement qu'il va mieux maintenant, grâce à Dieu ! et il reprendra bientôt ses travaux avec courage et surtout ce travail-là. C'est dommage qu'on n'ait pas pu avoir le manuscrit et le livre imprimé de la bibliothèque nationale, sinon le travail aurait avancé beaucoup plus rapidement ! Mon père va essayer d'obtenir le manuscrit au moins. (lettre 34, 30 juin 1866)

Et voilà que, par une note de Luzel dans le *Lannionnais* du 3 novembre 1866, Charles de Gaulle apprend l'existence d'un projet similaire : « Je crois, écrit Luzel, annoncer une bonne nouvelle à tous ceux qui s'intéressent aux études bretonnes en leur faisant connaître qu'un mien ami prépare une

<sup>129</sup> Lettre à Luzel à Gaidoz du 14 juillet 1869, Médiathèque des Champs Libres, Rennes, ms 1038.

<sup>130</sup> Gaidoz à Luzel, 11 juillet 1871, Médiathèque des Champs Libres, Rennes, ms 1038.

<sup>131</sup> Voir la note d'Henri Gaidoz, *Revue Celtique*, I, 1870, p.395.

nouvelle édition de ce livre si curieux, devenu introuvable aujourd'hui. » (lettre 36, 19 novembre 1866). René-François Le Men a en effet entrepris de rééditer le dictionnaire dont la bibliothèque de Quimper conserve un exemplaire :

Je m'occupe dans mes moments de loisir de la copie abrégée du *Catholicon* ou Dictionnaire Breton de Lagadec. Débarrassé de tout son fatras, il pourra former un volume in-12 de 300 pages. Mais n'en dites rien à qui que ce soit. Ce La Villemarqué serait capable dans son ardeur de monopole d'aller sur mes brisées s'il connaissait mes intentions<sup>132</sup>.

L'archiviste du Finistère fait alors partie d'un petit groupe d'opposants à La Villemarqué qui songe à créer, indépendamment de ce dernier, une association dont l'un des premiers objectifs est de publier, avec toute la rigueur souhaitable, des textes anciens ou collectés dans la tradition orale. Une première réunion se tient en février 1867 à Quimperlé, et lors d'une seconde réunion à Quimper, en avril, il est décidé d'imprimer au plus vite la réédition du *Catholicon* que prépare Le Men, et de tout faire pour qu'elle soit prête pour le Congrès celtique international qui, initialement prévu à Vannes en août, se déroulera en définitive en octobre à Saint-Brieuc. Sa parution marquera, on le sait, le début de la querelle du *Barzaz-Breiz*.

Toutefois, Le Men et de Gaulle ignorent qu'ils mènent, parallèlement et sensiblement au même moment, des projets de publication du *Catholicon*. Et malgré la publication du *Catholicon* de Le Men, Julien Philippe de Gaulle continue sa transcription du manuscrit et, dans une lettre du 8 juillet 1869 (lettre 58), Charles de Gaulle annonce à La Villemarqué qu'il en a adressé une partie - les lettres A et B - à Whitley Stokes. Ce dernier en fait d'ailleurs état dans un article du premier volume de la *Revue celtique*<sup>133</sup>. Puis une nouvelle partie est annoncée pour 1870, témoignant de la pugnacité de Julien Philippe de Gaulle dans ces circonstances éditoriales concurrentielles : "J'ai écrit à M. Whitley Stokes. Mon pauvre père, toujours malade, a toutefois manifesté une amélioration pour reprendre le travail sur Lagadeuc. Il enverra sans tarder une nouvelle partie à M. W. St." (lettre 67, 23 juin 1870).

L'existence de ces projets parallèles montre que l'information n'est pas arrivée jusqu'à lui et qu'il n'a qu'une image partielle de ce qui agite à l'époque le milieu des personnes investies dans la littérature bretonne. Force est de constater que la réciproque est également vraie et que Le Men et Luzel ne semblent pas avoir eu connaissance du travail entrepris par Julien Philippe De Gaulle. Charles de Gaulle est certes un homme de réseau, mais surtout l'homme d'un réseau, celui de La Villemarqué. Ainsi il n'est cité, semble-t-il, qu'une seule fois dans la correspondance Luzel-Renan<sup>134</sup>.

### 3.4. Une fin de vie dans l'isolement

Dès 1869, la santé de Charles de Gaulle se dégrade de plus en plus. Dans une lettre à La Villemarqué en date du 21 octobre, Henri Martin suggère que ses amis se cotisent pour "lui offrir, pour sa fête, le 4 novembre, un bon fauteuil de travail et fauteuil de malade tout à la fois". "Malheureusement, ajoute-t-il, ce dernier titre devient plus que jamais le sien car le mal s'aggrave plutôt que de s'arrêter tout à fait comme nous l'avions espéré. Le corps se détruit de plus en plus sous l'esprit indestructible<sup>135</sup>." Le fauteuil lui est effectivement offert et, dans une lettre du 4 novembre, il remercie chaleureusement La Villemarqué d'avoir contribué à ce cadeau (lettre 63).

---

<sup>132</sup> Lettre de Le Men à Luzel du 23 mai 1866 (fonds privé).

<sup>133</sup> « Le *Catholicon* de J. Lagadeuc », *Revue Celtique*, I 1870, p.395-399. L'article, qui est accompagné de commentaires d'Henri Gaidoz, est daté de Simla 19 avril 1870.

<sup>134</sup> Dans une lettre du 5 septembre 1867, et encore est-ce une simple mention à propos de "la Revue de Bretagne et de Vendée et sa coterie", *Correspondance Luzel-Renan* établie et présentée par Françoise Morvan, Rennes, PUR/Terre de Brume, 1995, p.123.

<sup>135</sup> LV16.020.

La guerre de 1870 ajoute encore aux difficultés de Charles de Gaulle et des siens : “Il a passé bien tristement le temps du siège. Il avait deux frères dans la mobile : l’un a été blessé, mais légèrement. Il a dû, avec sa famille, quitter Vaugirard pendant les bombardements, et un déménagement de ce genre est bien triste pour un paralytique”<sup>136</sup>. Henri Gaidoz lui rend alors souvent visite et partage même avec lui les crêpes que lui a adressées Luzel à l’occasion du pardon de Plouaret : “j’ai immédiatement envoyé la moitié des crêpes à M. Renan, et comme ma part était encore trop copieuse, j’en ai passé une partie à Ch. de Gaulle pour qui tout ce qui vient de Bretagne est presque une relique. Vos crêpes sont trouvées excellentes à l’unanimité”<sup>137</sup>.

Après 1872, sa santé ne lui permet plus d’écrire, ni lettres, ni articles. On ne sait pas grand chose de ce que furent les dernières années de sa vie, certainement très difficiles. L’une des seules sources est ce qu’en dit son ami Gaidoz. C’est lui qui donne quelques nouvelles à La Villemarqué :

Nous avons depuis longtemps un ami commun dans le cœur duquel vous occupez une grande place, M. Charles de Gaulle. C’est avec une grande douleur que je le vois tous les ans s’affaiblir. Sa pensée est toujours aussi nette et aussi ferme, mais le temps de l’activité littéraire est tout à fait passé pour lui. Cela est d’autant plus pénible qu’il était déjà un celtiste instruit et actif et qu’il apportait à ces études un enthousiasme que j’avoue ne pas avoir. Il voulait, vous le savez, travailler à la résurrection des Celtes au XIXe siècle : Que ne peut-on le ressusciter lui-même<sup>138</sup> !

J’ai présenté vos compliments il y a deux jours à notre ami Charles de Gaulle. Il décline lentement mais il décline. Il est triste de voir un homme de talent et de cœur s’éteindre avant d’avoir pu donner sa mesure<sup>139</sup>.

L’un des derniers à lui rendre visite, quelques semaines avant sa mort, est Narcisse Quellien. Il lui remet un exemplaire de son recueil de poésies *Annaik*<sup>140</sup>. Quellien fait état du “sourire de bonheur” avec lequel il lut la dédicace :

Me a meuz karet Annaik  
C’houi hoc’h euz karet ma broik :  
Ni ‘zo kenvroed hon daouik

Et Quellien d’ajouter : “il n’eut pas en ce monde d’autre joie littéraire après celle-là”.

Le décès de Charles de Gaulle, le 1er janvier 1880, - il n’a que 42 ans - passe relativement inaperçu en Bretagne. Sans doute peut-on avancer le fait qu’il est quelque peu isolé à Paris et qu’il se trouve contraint au silence depuis de longues années. Mais ce ne paraît pas une explication suffisante. La *Revue de Bretagne et de Vendée*, dont il fut pourtant un collaborateur, ne lui consacre que quelques lignes dans la “Chronique” signée Louis de Kerjean<sup>141</sup> :

C’était une belle intelligence, mal servie par son corps. Nous nous rappelons avoir visité notre collaborateur, il y a longtemps ; nous l’avions trouvé assis sur un fauteuil, qu’il ne pouvait jamais quitter, et supportant son état d’infirmité avec la plus chrétienne résignation.

L’auteur de cette brève nécrologie est sans doute Arthur de la Borderie, l’un des fondateurs de la revue, qui y écrit parfois sous le pseudonyme de Louis de Kerjean, ce que confirmerait le fait qu’il précise :

---

<sup>136</sup> Lettre de Gaidoz à Luzel, 24 Mars 1871, Médiathèque des Champs Libres, Rennes, ms 1038.

<sup>137</sup> Lettre de Gaidoz à Luzel, 11 juillet 1871, Médiathèque des Champs Libres, Rennes, ms 1038.

<sup>138</sup> Lettre de Gaidoz à La Villemarqué en date du 19 novembre 1878, LV16.019.

<sup>139</sup> Lettre de Gaidoz à La Villemarqué en date du 7 octobre 1879, LV15.185.

<sup>140</sup> Paris, Fischbacher, 1880. Avec une lettre-préface d’Ernest Renan.

<sup>141</sup> *Revue de Bretagne et de Vendée*, janvier 1880, p.78-79.

Au mois d'octobre suivant, nous faisons paraître cette belle étude, que nos lecteurs n'ont point oubliée : *Les celtes au XIXe siècle*, éloquent appel aux représentants actuels de la race celtique : puis, un an plus tard, M. de Gaulle étudiait, avec une vraie compétence, *Le Mouvement de renaissance de la littérature bretonne*, et, plus tard, *la Littérature armoricaine au commencement de 1866*.

Lors du congrès l'Association Bretonne qui se tient à Quintin en septembre 1880, Mgr David évoque ceux qui contribuent, ou ont contribué, à valoriser l'histoire des origines de la Bretagne, sa littérature, etc. Pas une mention de de Gaulle. Il est longuement question, dans les différentes interventions, de la mort de Louis de Kerjégu, l'un des fondateurs de l'Association. C'est le cas également dans celle de La Villemarqué. Rien concernant de Gaulle qui, il est vrai, n'est pas membre de l'Association. Et lors de la séance du 7 septembre, c'est une nécrologie de Le Men qui est lue par Audran !

La Villemarqué, dans la nécrologie qu'il consacre à l'abbé Henry dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*<sup>142</sup>, ne dit curieusement pas un mot de la disparition récente de de Gaulle. C'est dans une lettre à Milin, dont ce dernier fait état dans la nécrologie qu'il publie dans le journal brestois *L'Océan*, qu'il évoque ce "noble cœur et bon breton aussi" qui "a précédé de bien peu M. l'abbé Henry". Milin se réfère largement à la nécrologie que Henri Gaidoz, "ami intime de M. Ch. de Gaulle", a publiée dans la *Revue celtique*<sup>143</sup>. Il faut dire que c'est certainement le plus bel hommage qui lui ait été rendu :

Son infirmité faisait chaque année de nouveaux progrès ; tout en gardant la lucidité d'esprit qui ne l'a pas quitté jusqu'à sa dernière heure, tout en suivant avec amour le progrès des études celtiques et la destinée des peuples néo-celtiques, la force lui manquait déjà pour produire et pour faire œuvre d'écrivain. Il faisait des projets, mais il ne pouvait les réaliser. Par les rares qualités de son esprit, par sa facilité d'assimilation, par la finesse et la perspicacité de son jugement, il eût été, si la force et la santé ne lui avaient fait défaut, un de ceux qui auraient fait le plus honneur aux études celtiques en France, comme il avait été un des premiers à s'y consacrer.

On nous permettra de dire un mot de plus sur celui qui était pour nous un ami et souvent un conseil. Le charme de ses relations, la sûreté de son amitié, la douceur de son caractère, le courage chrétien avec lequel il supportait son infirmité et ses souffrances, laisseront une impression ineffaçable à ceux qui ont eu le privilège de connaître de près Charles de Gaulle et d'apprécier à sa juste valeur cette âme d'élite.

C'est encore Gaidoz qui fournit les informations à l'auteur de la nécrologie parue dans le *Polybiblion*<sup>144</sup>, qui incite Luzel à publier la nécrologie de la *Revue celtique* dans les journaux bretons, voire à en écrire une lui-même :

Vous trouverez ci-joint une épreuve de la nécrologie que je consacre à mon excellent ami Charles de Gaulle dans la prochaine *Revue Celtique*. Voudrez-vous la reproduire dans votre journal<sup>145</sup> ? J'espère que la façon dont M. de la V. est nommé ne vous arrêterait pas.

Si vous le faisiez, veuillez mettre auparavant une note de quelques lignes pour dire que cette nécrologie est empruntée au n° de la *Revue celtique* qui est sous presse, et vous apporterez en même temps quelques phrases de votre cru sympathique à Charles de Gaulle.

Si vous ne vouliez ou ne pouviez reproduire mon article, je vous demande d'écrire vous-même une notice sur Charles de G. pour votre journal, signée de votre nom, que je communiquerai à sa famille<sup>146</sup>.

Gaidoz reste d'ailleurs en lien avec les parents de Charles de Gaulle après le décès de ce dernier : "Je vous adresse sous ce pli, de la part de la famille de Gaulle, le portrait de Charles de G. C'est la

<sup>142</sup> *Revue de Bretagne et de Vendée*, février 1880, p.165-166.

<sup>143</sup> *Revue Celtique*, IV, 1879-1880, p.313-315.

<sup>144</sup> *Polybiblion, Revue bibliographique internationale*, 1880, p.175-176.

<sup>145</sup> *L'Avenir de Morlaix*. Nous ne savons pas si Luzel donna suite à cette demande.

<sup>146</sup> Lettre de Gaidoz à Luzel en date du 25 janvier 1880, Médiathèque des Champs Libres, Rennes, ms 1038.



reproduction d'une photographie faite il y a 12 ou 13 ans"<sup>147</sup>. C'est aussi le cas d'Emile Ernault, très touché par la perte de son ami<sup>148</sup>, qui rend visite aux de Gaulle en 1881 :

Me voici de nouveau dans cette capitale dont j'ai dit tant de mal. Je suis descendu hôtel Fénelon, rue Férou, 11, mais il me faudra encore quelques jours pour m'y installer complètement. J'ai été parfaitement accueilli par M. Gaidoz, et par la famille de Gaulle, et présenté aux RRPP. Jésuites ; j'ai revu aussi avec beaucoup de plaisir les Pères dominicains d'Arcueil ; j'espère que les leçons vont arriver avec la rentrée des classes qui ne tardera pas<sup>149</sup>.

## Conclusion

Un certain nombre de points saillants et de contradictions apparaissent à l'issue de cette étude au sujet de Charles de Gaulle. Il ne fait d'ailleurs pas de doute que la découverte et l'étude de nouveaux éléments, notamment de correspondances ou autres documents d'archive, permettront d'affiner certaines analyses ou d'éclairer des points actuellement moins documentés.

Premièrement, Charles de Gaulle s'avère un admirateur et un défenseur inconditionnel de Théodore Hersart de La Villemarqué. Sa première lettre à l'auteur du *Barzaz-Breiz* révèle toute l'importance de l'admiration qu'il voue à cet homme, et les suivantes ne faiblissent pas en louanges pour ses actions, ses écrits que de Gaulle lit attentivement, pour la place qu'il occupe dans le groupe des personnes partageant le même engagement pour la défense du breton, de la Bretagne et de la foi catholique. La Villemarqué, qualifié de *penn-sturier* (grand-timonier), est ainsi le maître par lequel doivent être visés et corrigés les écrits du disciple, du secrétaire, du porte-parole qu'est Charles de Gaulle. Suite au congrès celtique international de Saint-Brieuc qui marque le début explicite de la remise en question du *Barzaz-Breiz*, et bien que de Gaulle, qui n'a pu y participer, apprenne tardivement l'existence de ce conflit, il ne change pas de ligne et prend inconditionnellement le parti de La Villemarqué. Il écrit alors à son ami et maître : "Si vous avez trouvé le Barzaz-Breiz dans votre tête, ce serait vous, très cher Monsieur, l'unique des plus grands bardes du monde, mais, vous seriez comme Homère, la poésie, j'ajoute, l'âme du peuple transformée en homme" (lettre 53, 29 novembre 1867). A l'engagement pour la défense du breton, s'ajoute chez ces deux hommes le partage d'une foi profonde dont témoigne leur correspondance. Face à la maladie et aux deuils, ils cherchent un soulagement dans une foi inébranlable et l'alliage indefectible qu'ils perçoivent entre Bretagne, breton et foi, ce qui fait même dire à de Gaulle, suite au décès de la femme de La Villemarqué et à l'avancée de sa propre maladie : "Si malheureuses les deux années passées, si sombres - si noires et si rouges - l'avenir ! à peine si j'ose parler de plaisir en ce monde. Il nous serait préférable d'être désormais dans l'autre Bretagne avec ceux que nous avons aimés et que nous aimons encore" (lettre 70, 4 janvier 1872)

Pourtant, le silence épistolaire dont fait preuve La Villemarqué à la période de la querelle, même auprès de ce correspondant privilégié, puis le caractère clairsemé de leurs échanges jusqu'à leur extinction en 1872, laissent penser que la fidélité n'était pas entièrement réciproque. La Villemarqué ne se sentait-il plus aussi proche de de Gaulle ? Ou continuait-il à lui rendre visite à Paris, comme Henri Gaidoz et Henri Martin, sans qu'on en ait actuellement de trace ? La Villemarqué continuait-il d'écrire

---

<sup>147</sup> Médiathèque des Champs Libres, Rennes, ms 1038.

<sup>148</sup> Lettre d'Emile Ernault à La Villemarqué, le 21 juillet 1880 (fonds La Villemarqué, LV34.048) : "Je ne puis pas me décider à aller à Paris en ce moment, et cela pour bien des raisons. Ce n'est pas seulement parce que je ne l'aime pas et que j'en ai peur, de ce gouffre qui m'a dévoré mes deux meilleurs amis, Fr Rochard et Ch. de Gaulle. Depuis la mort de ce dernier, Paris me paraît un désert : je n'y vois personne qui poursuive le même but que moi. Mais, de plus, je pense que je puis voir s'augmenter ma famille".

<sup>149</sup> Ernault à La Villemarqué, 21 septembre 1881, fonds La Villemarqué, LV34.066.

à de Gaulle sans que celui-ci ne soit plus en capacité de répondre ? Autant de questions qui trouveront sans doute un jour réponse à la lumière de nouvelles documentations.

Le deuxième point qui ressort de la lecture de cette correspondance est l'esprit de programmateur qu'a eu très tôt Charles de Gaulle, dès le début des années 1860, et qu'il développera intensément, par force rapports, programmes ou autres règlements, tant dans le domaine de l'enseignement, de l'édition, des groupements associatifs, de l'organisation de congrès, des liens avec des homologues des autres pays de langues celtiques. Dans la longue liste qu'il dresse des projets à planifier pour atteindre ses objectifs, seule une proposition a finalement abouti de son vivant, mais non sans difficultés, fournissant involontairement l'occasion du déclenchement de la querelle du *Barzaz-Breiz* : le Congrès celtique international de Saint-Brieuc en 1867.

Il est par contre surprenant de constater que certains des projets qu'il avait listés seront réalisés par d'autres. La *Revue celtique* sera créée peu de temps après par son ami Henri Gaidoz, mais de Gaulle n'y participera que très timidement. Puis son idée de fédération des Celtes trouvera une concrétisation dans la création de la Gorsedd de Bretagne en 1899, suite au voyage au pays de Galles entrepris par Anatole Le Braz, Charles Le Goffic et François Jaffrennou, entre autres. Puis bien plus tard, au XXe et au XXIe siècles, on verra renaître l'idée d'édition de manuels scolaires et de traductions en breton de chefs-d'œuvres classiques. Pourtant, il est frappant de voir que l'image et les projets de Charles de Gaulle sont grandement oubliés. Et ce, dès avant sa disparition, au point qu'il faille à Henri Martin écrire à La Villemarqué en 1869 pour l'inciter à faire connaître les écrits de son disciple :

N'êtes-vous pas en rapport avec la direction du Correspondant ? Il faudrait bien qu'on tachât d'aider Charles de Gaulle à se faire connaître ? Un article de lui sur les Irlandais en Amérique, d'après l'ouvrage de Maguirre serait une chose intéressante, et qui pourrait convenir à ce recueil. Auriez-vous moyen de l'y aider<sup>150</sup> ?

Cette remarque est finalement à l'image du traitement dont a fait l'objet Charles de Gaulle dans l'histoire du mouvement breton où il occupe une faible place, voire une place inexistante, alors que, dans sa dimension planificatrice et fédératrice, il en est en quelque sorte l'inventeur. C'est étonnamment à Francis Gourvil, celui-là même qui se montre l'un des plus critiques vis à vis de La Villemarqué et de son *Barzaz-Breiz*, que l'on doit, en janvier 1947, l'une des premières études consacrées à Charles de Gaulle, ce "Parisien bretonnant" pour lequel il manifeste une réelle sympathie: "Les Bretons d'aujourd'hui, comme ses amis d'il y a 70 ans, écrit-il en conclusion, doivent à la mémoire de celui qui tant les aime, un souvenir attendri<sup>151</sup>".

---

<sup>150</sup> Henri Martin à Théodore Hersart de La Villemarqué, 12 août 1869, fonds La Villemarqué, LV20.165.

<sup>151</sup> Francis Gourvil, "Charles de Gaulle parisien bretonnant", *Nouvelle Revue de Bretagne*, n°1, janvier-février 1947, p.3-9, et n°2, mars-avril 1947, p.85-95 (citation p.89). Une note de bas de page, qui fait le lien entre le Général de Gaulle et son oncle, vient peut-être éclairer les propos de Gourvil : "Les "Nationalistes" de *l'Heure Bretonne* se livrèrent au début de l'occupation à un jeu de mot stupide sur le nom de Gaulle. Sans doute ignoraient-ils tout du *Barz Bro C'hall*, ou bien la haine de tout ce qui n'était pas pro-allemand l'emportait-elle sur le respect dû par tout Breton à un nom comme celui-là."

#### 4. Correspondance Charles de Gaulle - Théodore Hersart de La Villemarqué

##### 1. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>152</sup>

Da Baris, pévar a viz kerzu 1861

- Kadvet pob he eirioez. -  
Liwarc'h-henn - Gorwennion.

Aotrou Mac'htiern,

Ann hini a skriv d'é-hoc'h, né-d-eo, é nep kiz, anavézet gan-é-hoc'h, ha koulskoudé gand eur c'hred braz eo a c'halv, keltiad ha kristen, eur c'heltiad hag eur c'hristen.

Digémer mad an divroidi, c'houi 'oar a vad, a zo bet a holl viskoaz eur vertuz meulet braz étouez ar broadou keltiek. Bez 'é kwélomp é gwersou Ossian ha bez 'é c'houzomp a-hend-all pénaoz, eur bloaz bennag 'zo c'hoaz, ar ménéziad gael na fellé ked d'ézhan mond da gousket kent ha m'en défé roet eunn taol-lagad enn dro d'hé ziik gand aoun na véfé tro war dro eunn tréméniad dierberc'h épad ann noz. Bréma, siouaz d'éomp-ni ! ar voaziou veuleudiek zé a zo éad da zislébéri mui oc'h mui enn hon touez ; hogen ar gwir Vréton ho c'hendalc'h gand prédéri ha pa steuziet é vent é rannou all ann douar c'hoaz é vent kavet enn hé di kerkouls enn hé galoun.

Gant kélennoù koz diwar-benn ann herberc'h ouc'h péré senti a réant ar baganed ho-unan, ar Ger diskennet war ann douar, en deuz lékéat hé gentéliou c'houék diwar-benn ar Garantez, kévrédigez estlammuz a éré ann den gand Doué hag ann dud étre-z-ho.

Oc'h en em galounékaat gand ar galv am euz gréat da zaou skiant péré a ziskouez ho léoriou béza ker gallouduz enn hoc'h éné, bez 'é krédann ho tistrei eur prédik diwar ho trévellou akétuz ha gwiziek war abek da c'houlenn digan-é-hoc'h évit va ziad, aluzen eunn ali fur hag herberc'hiuz.

Ar Breiz, - é péhini a vianik bépred em boa sonj hag a oé peurvuia kiriégez va hunvréou kouls ha va c'hoantou, pa vond a reann doun, gand eul lévénez mesket a spount, er bed souézuz ann danévellou keltiek, - ar Breiz a zo deud da véza pelloc'h évid oun ar vro am euz karet dreist ar ré all, enn eunn doaré poellusoc'h a vad. Estlammi a riz o wélout galloudegez vraz ar wenn geltiek péhini en déveuz, ouc'h-penn poell stard ann dud broiou hanter noz, awen rummou birvidic ar c'hresteiz. Skrija a riz gand lévénez o lenna enn hanez gand pébez stardder kendalc'huz ho deuz gréat penn d'ann heskinou a réad d'ézho enn abek d'ar reistad ha d'ar feiz, hag a neuzé kemmesked am euz enn eunn hévélep karantez brézélourien Neuménoiou ha ré Kadoudal gand merzérien Kaltreaz, Ster-Boyne ha Kulloden. Fellet eo bet d'in é goudé studia ar iez-man é péhini a asbev dilerc'h ann hini hor gour-dadou, hag el léoriou Ar Gonidek hag enn ho ré eo, Aotrou, amm euz desked da valbouza iez ar varzed. Gand pébez eurvad, gand pébez karantez braz oc'h braz, é lennenn obériou Souvestre, Brizeux, ar *Barzaz-Bréiz* dreist-holl, *Danévellou ann Daol-gren*, *Skridou-dourn ar Vrétoned goz*, *Gwersou ar varzed euz ar c'houec'hved kantved*, al *Légende celtique-zé* ken hélavar ha ker flour, hag enn divez ar *Myrdhinn* ! ha gand kéمند a véoder é klaskenn mé, oc'h ho frédéria, gwélédi em éné spéred eur gwir Vrézad !

Pégément-bennak ma oamp, va c'hérent ha mé, holet ker kré da vont da jom é Breiz-izel, ar Red hon dalc'hé é Paris, hualet ma-z-oamp gand chaden striz hol labouriou pemdéziek ; hogen bréma hor stad a zo dishével enn holl d'ann holl. Va zad, hé hano hoc'h euz klévet martézé, Aotrou, goudé eur vuhez westlet holl da vaga hé diad ha da ziorren hé vugalé, merzout a ra pénaoz ann nerz hag ar iéc'hed a zeu da fallout d'ézhan. Ar red kalet n'aotréaz ket bépred d'ézhan lakaad hé hano war hé skridou, koulskoudé henvel a rinn d'é-hoc'h hiniennou euz ar ré en deuz sinet, dré gentel : *Hanez Paris ha léac'hiou tro-war-dro* (1), lakédigez é goulou eur *Vuhez sant Loéiz* (2) euz a béhini é oa bet karget gant *Breurie ann Hanez Bro-C'hall*, pa oé unan euz a genvérerien ar vreurie-zé hag ec'h aozé al

---

<sup>152</sup> LV47.013.

léorik misiek anézhi. Skriva a ra, aba dri bloaz war-n-ugent, kévren léoriek euz a *Géleier ar Wiziéien* (3), hag ébiou da gement-sé, mad en deuz gréat, gwech all, d'al lennégez geltiek o kavout é léorti Valenciennes, enn eur skrid dourn koz, ann *Historia Britonum versificata* (4) hag, ouc'h-penn, o téraoui diwar-benn ar gwers-sé, eul labour en deuz talvoudékéet ann Aotrou Fransisk Michel enn hé vouladur névez péhini ec'h hanvit : *Myrdhinn*, énében 287.

Va mamm en deuz gréat, évit meur a léoriérezou katolik eur rumm braz obériou mad da géleni ann dud iaouank. Evid oun n'am euz nétra skrivet c'hoaz, pé tost da vad. Eur gargik am euz é Ti-kéar Paris ; hogen klanvuz oun a vihanik hag, ouc'h-penn kément-sé, va divesker a zo oc'h en em béluza mui oc'h mui, dré-ze ma-z-oun bemdez war var da goll ar gargik-sé.

O véza hon traou enn eunn hévélep stad, pa wélomp ann danvez hon euz ézomm évit béva é Paris o vankout d'é-omp bemdez gwas oc'h gwas, sével a réaz c'hoant é kaloun va c'hérent hag em hini da vont enn eur rannvro pell pell é péhini ec'h helfemp basta gand hol lévé dister. Keltidi ma-z-omp a wenn, a hano hag a galoun, hon daoulagad a zo enn em droet anézho ho-unan, étrézeg ar Bréiz-izel. Brudet mad int hé blouéou, a glévomp, évid ho nébeud a gernez, hag éno hep ken eo ec'h hellimp kavout, gand ar *summa humanorum divinarumque rerum consentio* euz a béhini a gomz Kikéron (*De amicitia*), eur gwasked é péhini na vent ked ann dud dizawen, difeiz ha divez ével ma-z-int peurvuia hirio é kériou Bro-C'hall.

Hon ioul eo 'ta mond da glask eur ménéc'hi enn eunn douinel bennag a Vreiz-arvorik, é léac'h ma hellimp ren eur vuhez hével, é-kenver ar c'horf da vihana, ouc'h hini ar gouérien.

Gortozi a réomp kaout enn hi ann tu da voéta hor c'horf hep kalz a visou ha da walc'ha ez kuit hon éné enn eunn arvesti obériou Doué hag obériou ann dud da béré aotréed en deuz ro ann awen. En em westla a rimp éno da ziorroadur va daou vreur iaouank, hag évid oun-mé, ouc'h-penn gwin ann hénanded sakr ha mel ann hini grésian pé latin a roio va zad d'ézho, lakaad a rinn eul lomm bennag léaz ar furnez varzek a ginniginn d'ann daou borc'hellik kéaz-zé dindan avalennou hol liorz.

Sétu pétra eo hon hunvré, Aotrou, hunvré euz a béhini né hellimp mui abarz némeur daléa sévénédigez. Hogen pénaoz ec'h helleur enn em lestra hep sturier, peurgedged évit mond étrézeg eunn aod dianaf ? War bé-zu é troimp ni hor gwéliou ?

Ar pez a zo c'hoant d'é-omp da ober ef-hen galluz zoken ? pé, a-hend-all, hag a dléomp kuitaat ar gortorz divéza-zé ? Eunn tiégez pemp den (étouez péré daou vugel 'zo) hag a hell, o ren ar vuhez ar vuela hag ar strisa, bastout gand eul lévé bloasiek ha né-d-a ket, évid ann darn ziarvaruz, dreist c'houec'h kant skoet ?

Ha mar-d'eo galluz kément-sé, pé escopti a zilennimp ? Pé bann Arvor pé Argoad, ar méaz pé ar ménez a vézo red enklaskout ? Er vro-zé pep tra a renk béza marc'had mad ; - ha kément-sé a zo eur red didréc'huz évid omp, - ann éar a dlé zoken béza iéc'héduz enn hi. C'hoantaat a rafemp ivez ec'h helfé hon daoulagad, euz a brénestou hon ti, merzout eunn hed-bro éc'hon ha kaer, rak martézé, siouaz ! ar c'hlenved a zeuio d'hon éréa éno bétég ann déiz ma-z-aimp er véred. Bez 'é ioulfemp c'hoaz en em véfé miret er barrez é péhini a joumimp, ar iez hag ar c'hisiou ker glan ha ma hell béza.

Gwélout mad a rit, Aotrou, pégément enkrézet omp. Ho karantez évid ho pro hag ho kalouniez ho lakai, hep mar, da zigarezi eur goulenn diévézeg, ével am euz aoun, ha ken dic'hiz ha na oé, m'her c'hred, biskoaz hévélep bétég ann déiz-man. Na anavézomp den é Bréiz da biou goulenn eunn ali poelluz. Pétra bennag n'oun ket bet biskoaz euruz awalc'h évid ho kwélout, krédi a rann va menna ével unan euz ho tiskibien, pa enn ho skridou eo em euz kéméret va gwiziégézik diwar-benn ann traou keltiek : rak-sé enn hoc'h eo em euz lékéat va holl c'hed. Ha fazia a riz é kement-sé ?

Displantidigez eunn tiad hag hé vroidigez enn eunn doar arall a zo eunn dra wall-bounner hag a dal meurbed da vad pé da zroug anézhan enn amzer da zont. Hon hini a zoug hano eur wenn dréc'het hogen péhini n'helled ket lakaat da bléga. Abaoé daou gant bloaz é-berr hen a zo kéflusket gand avélou édro ha peurliésa gwalluz. Ho ners kré oc'h kré n'hel lez ked da gaout tammik éhan é-bed ; c'hoant a zo enn han bréma sanka stard hé c'hrisiennou er roc'h galet a Vréiz da virviken. Hé skoazit enn hé vénoz, enn han Doué ! Daoust pérag, pa wéleur, gand ar vez ! enn amzer ma, eur Bréton bennag a zo o tiansavout iez ha kisiou hé dadou goz évit mond da Barisad, na helfed ket gwélout Parisiz a véfé mad gand ho asénaoui ho c'horf hag ho éné enn éar iéc'héduz Arvor ? Mar gell dond hor ratoz da vad, ha mar kav enn divez hor gwézen wall-gaset eur gwasked dindan skeud ho réc'hier, - pep labous a gano war hor skourrou, pep kaouad aézen a lakai han déliou da gréna a gaso évid hoc'h hag évid ho tud, hor pédennoù grisiaz bété kador ann Holl-C'halloudek, enn eunn unvaniez gaer a zon c'houék hag a c'houes vad !

Teurvézit éta didamall ann hardizder, diévez martézé, hogen fisiuz ha deud a greiz va c'haloun, am laka da gridi lémel, évit gounid va ziad, eun darn bennag euz a eunn amzer ken talvouduz da holl viñouned al lennégez, hag, ouc'h-penn, ho pézet mad, Aotrou Mac'htiern, grataat, gand hé zigarésiou, testéni gwasoniez a ra d'é-hoc'h

Charles de Gaulle

Grande rue, n°103, à Vaugirard (Paris).

- (1) *Nouvelle histoire de Paris et de ses environs*, 5 vol. gr. in 8°, Paris, Pourrat frères, 1839-1841.
- (2) *Histoire de Saint Louis*, par Le Nain de Tillemont, 6 vol. gr. in 8°, Paris, J. Renouard 1847-1851.
- (3) *Journal des Savants*, 1838-1861.
- (4) Sellit : *Bulletin du Bibliophile*, miz maé, 1837 ; hag *Histoire littéraire de la France*, léor eil war-n-ugent.

## 2. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>153</sup>

Da Baris, 13 a viz genver 1862.

Aotrou Mac'htiern,

Ema ounn o paouez digémérout ho lizer ; mil meuleudi d'é-hoc'h pa hoc'h euz gréat trugarez enn hor c'henver ! Ho trugarékat a rann enn hano va c'hérent hag em hini a greiz va c'haloun.

Gwall-zouézet ha néc'het meurbed ounn koulskoudé. Pétra ! skrivet hoc'h euz d'in er iez a garomp ha bez' ez oc'h bet, ouc'h-penn, karadek awalc'h évit gervel ac'h anoun d'eunn emwel ! henez a véfé bet eunn eur-vad – ker braz évid oun ! ha n'ouéziz doaré é-bed ! Kément-sé a lakai glac'har em c'haloun bépred. C'houi n'hoc'h euz ket marc'hatet d'ho tiéza évid oun hag ho poan a zo bet didalvoud ! Pétra a oé red d'é-hoc'h kridi ac'hanoun ? ha koulskoude ar vadélez hoc'h euz bet da askriva d'in. – N'oufenn lavarout d'é-hoc'h va holl anaoudégez. Ansavi a rinn d'é-hoc'h, Aotrou, ann doan hag eunn dic'hed bennag a zéraoué da spluia va éné, n'ouienn ~~doar~~ pétra menna hag édoun daré da eilskriva d'é-hoc'h pa eo deut ho lizer ken dizioul gortozet. N'hellann ket gouzout péra n'am euz ket digéméret ar c'henta. Skriva a rinn heb dalé da Vleñer ar Bostou diwar-benn gément-sé.

Mé a dalvoudékaï abarz némeur amzer hoc'h erbed hégarad enn eur skriva d'ann Aotrou Aimé Du Frétay. Mez a véfé zo gan-en rei ivez doan d'ann Aotrou-zé hogen en em zizaouzani a rann o véza koun euz ar galouniez hoc'h euz diskouézet d'in. O sonjal ouc'h penn d'ann danével al Léon hag ar Raz, bez' é c'hortozann am aotréo eunn deiz Doué rei da wir d'é-hoc'h ho-daou va anaoudégez, pa vézimp

« Etre parrez Pouldergat ha parrez Plouaré »

Na grédann mui bréma goulenn nétra digan-é-hoc'h, ha koulskoudé, Aotrou, ma n'askaver ket ho lizer kenta, évuruz dreist-kemm é vizenn mar gellen kaout digan-é-hoc'h eunn emwel pé eul lizer all é brézounek. E-keit-zé ar pezh am euz aoun peurgedged da ober eo kas d'é-hoc'h eunn doan pé eunn diez bennag.

Euteurvit, Aotrou Mac'htiern, digémérout mad skianchou anaoudégez virvidik ann hini a zo laouen béza hed hé vuhez ho kwas

Charles de Gaulle

---

<sup>153</sup> LV 47.117

### 3. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>154</sup>

E Paris, ann tregonved a viz even 1862.

Aotrou Mac'htiern

Enn eur lakaat da dalvoud hoc'h erbed kalouniuz, skrivet am euz d'ann Aotrou Aimé du Fretay evit goulenni digant-han e rafe da anaout d'eomp ma-z-oa enn he bann eunn ti ec'h hellimp fermi. Ann Aotrou-ze a euteurvaz respount buan gand ar vadelez ar vrasa. Hen a arouezaz d'e-omp eunn ti savet e gwel porz Douarnenez enn eunn diazez hetuz meurbed. Red e oe d'in, padal, askriva d'ann Aotrou du Fretay enn eur drugarekaat birvidik anezhan evid he zoan, penaoz gopr bloaziek ar gear-ze, (kant skoed hag hanter-kant), izel hep mar enn han-he-unan, a ioa re ger evid omp hag he bidi a riz d'hon alia adarre ma en em ziskouez eunn darvoud gwelloc'h. Aotreit d'in, me ho ped, aslavarout ama peger braz eo anaoudegez va c'herent kerkouls ha va hini evid ho miñoun hag evid h'oc'h-hu da genta, Aotrou Mac'htiern. – Ma vezo red gedal pell amzer c'hoaz sevenedigez hor c'hoantou, pe ma vezo roet d'e-omp ho c'has da vad e-berr, n'ankouanac'haimp biken ar galouniez hoc'h euz diskouezet enn hor c'hever enn eur harpa ac'hanomp de beurzerc'hel hor menoz.

Hevelout hoc'h euz great evelato, Aotrou, lakaat enn arvar kendalc'h ha poellidigez hon dezo, o lavarout : “si votre projet est du genre de ceux qu'ont formé toujours les Bretons“ Kement-se en deuz keuziet ac'hanoun : mar fellet eo bet d'e-hoc'h dre ze goulenni ~~ma~~ hag hon ioulou diwarbenn ann dra-ze a ioa postek pe dare da vont gant peb barrad ann avelou froudennuz, me a hell kretaat d'e-hoc'h hardiz penaoz n'int ket trec'het er c'hever-ze dre nep ratoz eginet biskoaz enn eur penn keltiek ; hogen, siouaz! Aotrou, gwall zibaot ~~ez-int~~ a zo, chouï her goar, ar ratosiou meuluz deuet da vad gand ar wenn reuzeudik-ze ! gwall nebeut a walanou ho deuz gallet endramma e-kreiz ann drevadou-ze goloet gant tamouezennou aour pere a zemwelent enn ho hunvreou !

Ni a vir bepred gand karantez ann hevelep menoz. Mar fell gand Doue e vije hevel, ~~e-kement-se~~ † evid he zigwez ouc'h hini ar Vretouned, en em stoui a raimp hep kruz dirag he ioul. Mar plij d'ezhan gourzeza pell c'hoaz he sevenedigez, meuli a raimp he drugarez evelato ! Hogen, da c'hortoz ma va diouaskel, astennet gand he zourn holl-c'hallouduz am laka goest da nijal beteg ar vro, va daoulagad en em dro aliez etrezeg Arvor. Kouls a bell evel a dost ha keit a vezo goad em wazied ; n'arzoïnn ket va c'hridi kevren (me regarder comme faisant partie), dre ar galoun ha dre ar spered, er bobl-ma am euz ~~gen~~ karet a bell zo, a garann hag a girinn atao.

Bez ' e kredann, e pe leach bennak ma-z-oun ganet, beza ervad muioc'h bretoun eged hiniennou a zo euz a bere ec'h helped lavarout :

“Pere na zell ket mui ouz Breiz

“Ged ouz koulm aer deut enn he neiz.” - Paotred Ploueiou.

Mar red em wazied goad ar Vretouned ho-unan pe hini ar Geltidi goz hep-ken, ar pez ne ouzounn ket diarvar eo-se ; hogen gwir eo penaoz, a vihanik, - evel ma eneo va gourdadou a c'houesfe em c'haloun ar venosiou-ze, - va spered en em droe dre-z-han he-unan ouz Breiz. Divezatoc'h, etouez meur a dra a grediz ez oa mad ober war ann douar, hini e bed a weliz o tellezout muioc'h breou eun den a galoun hag a skiant-vad eged asgwellaen ar broiou keltiek. Na blijaz ket gand Doue e vijenn evit rei skoazel gre d'al labour meuleudiuz-ze, ra vezo he hano binniget! Hogen me a garfe da vihana gwelout ar re holl a hell hen ober lakaat dourn d'ezhan hep dale.

Kenderc'hel, krewaat, asenaoui, mar-d-eo galluz, er broiou keltiek ar iezou goz, ar gisiou vad a laz meurbed d'ar broiou-ze ho-unan, d'ar wizigiez, d'ar mad hollek zoken. Siouaz! Aotrou Marc'htiern, liez arouez fall a darz hag am laka da grena evid ann amzer da zont. Mall! Mall eo! ober penn d'ann enebourien a c'hourdrouz lemel enn-holl-d'ann-holl digan-e-omp hor spered hag hor prezek keltiek. Kement a draou zo brema, allaz! evit ho lakaat da drec'hi war-n-omp!

---

<sup>154</sup> LV47.119

Aliez eo eta va c'houn evid ar rummou geltiek hag eur menoz bennag a zo savet em c'hreiz diwar ho fenn ; ha c'houi a euteur, Aotrou Mac'htiern, em lezel he ziskleria d'e-hoc'h ? Na zavet ket em enep, me ho ped, ma ne zisplegann ket kement-se klok e brezounek, evel am boa c'hoant da ober da genta. Re ziwiziek ounn c'hoaz evit lakaat, enn eur brezounek iac'h, pep tra da veza poellet ez eaz, n'am euz ket ur geriadur braz gallek ha brezounek ha na fell ket d'in, ouc'h-penn, gourzeza mui kas d'e-hoc'h va skriven.

~~Ma n'oc'h~~ Ma n'oc'h ket spountet re gand hirded al leorik a zo kevret gand al lizer-ma, lennit anezhan gant damant. Ho karantez evid ho pro ho lakai hep mar da zigarezi va rambreou, ha pa vijenn d'ho taoulagad trelatet eunn tammik.

Hogen mar kivit, Aotrou Mac'htiern, ez eo mad, evid eunn darn bennag, ar pezh a c'hoantaann e ve sevenet etouez ar Vreizidi, teurvezit ha rei da anaout d'in ha va digemerout, evel unan euz ann distera gwalennouigou, enn horden veo-ze pehini am befe c'hoant da eren s[t]ard oc'h stard. Enn eur ober evel-se, trugarezuz e viot eur wech c'hoaz e kever ann hini a zo laouen beza, endra vezo buhez enn he greiz,

ho kwas feal ha leun a azouez,

Charles de Gaulle

S. G. – (skrivet goude). - Ann enklaskou am euz lekeat da ober e mererez ar Bostou evit ma ve askavet ho lizer kenta, a zo bet dic'hounid dre reuz. Keuziet braz ounn gant kement-se ; dre-ze eunn dra a c'houlenn digan-e-hoc'h evit va digoll : ho pezet ar vadelez, ma euteurvit askriva d'in eunn deiz, hen ober er iez a garomp.

#### 4. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>155</sup>

Mes vœux pour la Bretagne

—————  
A Monsieur le Vicomte Th. Hersart de la Villemarqué.

Solis haec scribo Britannis  
(Historia Britonum versificata)

Ab alienis parce servo tuo.

Ps. XVIII ; 14.

Och ! rac anghyffret !

.....  
Lloegrays ar dywet

.....  
Kymry un gyffret!

Taliesin. – Livre rouge d'Oxford

I

« Allaz, ar Vretoned zo leun a velkoni ! » - (Ann droug hirnez. Barzaz Breiz, II) –

---

<sup>155</sup> LV40.026. 29 juin 1862.

C'est un sentiment que doivent éprouver, dans une certaine mesure, tous ceux que leurs études ont amené à s'occuper des pays celtiques. Je ne crois pas qu'il soit possible de rester froid en méditant leur histoire, de comprendre leurs langues sans participer à leur esprit, de les connaître sans les aimer.

Or, ceux qui les aiment n'ont-ils pas grand sujet de craindre ? Le temps n'est pas favorable au maintien des vieilles mœurs et des idées traditionnelles. Un invisible niveau semble se promener sur la vieille Europe : les caractères s'abaissent, les esprits, abdiquant toute énergie propre, cèdent à des influences qui leur sont habilement imposées ; toute originalité de costume, d'opinion, de langage tend à disparaître. La foi aux vérités humaines s'affaiblit en même temps que la foi aux vérités divines. Patrie, indépendance, liberté, droit historique, fidélité sont des vieux mots « un peu lourds peut-être » que l'on conserve encore « parce qu'ils ont été pendant des siècles l'objet des respects des peuples. » (M. Renan). Le désordre habite la tête du méchant. – « Oc'h penn diried tervesk » (Liwarc-hen. – Kalon gaeam.) Les âmes d'élites se sentent prises d'un dégoût et d'un ennui profond et les foules courent en troupes pressées à la poursuite des jouissances matérielles.

Si nous arrêtons notre pensée sur la Bretagne-Armorique, on peut craindre à juste titre que là aussi ne fasse invasion « le mal que l'on fuyait ailleurs. » De toutes parts de sinistres prédictions s'élèvent, des signes fâcheux apparaissent. On ne peut ouvrir un livre nouveau sur la Bretagne sans y lire des phrases comme celles-ci : « les hommes quittent la braie celtique pour le pantalon des villes ; ..... déjà aussi la vieille langue se perd : le bourgeois des villes ne la comprend plus ..... Chaque jour voit mourir un de ces vieux bretons qui ne comprennent que la langue du pays et il n'est pas remplacé. » (Eugène Loudun. – La Bretagne) Et nous avons malheureusement, des progrès du mal, un ordre de preuves plus irrécusable que les assertions des touristes. Pour ne parler que de la langue, la décadence va déjà bien loin, à en juger par les livres qui se publient chaque jour<sup>1</sup>, par les Kanaouennou santel eux-mêmes ; et un poète patriote n'hésite pas à mettre ce vers dans la bouche d'un de ses personnages, de celui-là même qu'il charge de défendre la pureté du breton contre la manie des néologismes :

« Ya, maes, non pas é brehonek ! – Doue ha mem bro – par M. l'abbé le Joubioux  
– Er houh brehonek hag er brehonek gallek

J'ai eu occasion de voir ici quelques cultivateurs de Roscoff et des environs. Ces braves gens, venus à Vaugirard pour vendre leurs louzou daol, y vivent en colonie et y conservent le costume, fort peu breton d'ailleurs, de leur pays. J'ai essayé d'échanger quelques mots avec eux. J'avais, en général, une certaine difficulté à les comprendre, mais ce que je ne saisissais que trop facilement, c'étaient des expressions comme celles-ci : n'euz ket kalz a zifférence, partout, bonjour et merci ! Chose plus triste encore ils ~~paraissaient~~ se servaient toujours de mot Breñañ et jamais du mot Breiz qu'ils paraissaient ignorer complètement !

Et ce mal, déjà si grand, tend à s'augmenter sans cesse : rien d'efficace ne se prépare pour l'arrêter ! L'étude du breton est toujours exclue des séminaires et des écoles ; la conscription enlève au pays la fleur de sa jeunesse ; et si, pendant sept longues années, elle ne perd à l'armée ni sa foi ni la vie<sup>2</sup>, elle s'y habitue à l'usage journalier d'une langue étrangère. Les chemins de fer menacent de vomir au milieu de nous mille spéculateurs ennemis naturels de notre foi, de notre langue et de nos mœurs, et, si j'en juge par ce que je vois ici, il y a déjà beaucoup de Bretons qui viennent chercher fortune à Paris ; que sera-ce alors ?

Vous-même, Monsieur, vous, le défenseur ardent et convaincu de la nationalité bretonne, vous avez eu une phrase qui m'a navré. Si vous aussi perdez l'espoir, qui sera assez hardi pour en conserver encore ?

Dans une de vos plus heureuses pages, digne introduction au chant le plus remarquable peut-être de la poésie armoricaine actuelle, parce qu'il résume les mélancoliques regrets d'un peuple entier, vous décrivez admirablement un coucher de soleil au milieu des montagnes noires. « Ce soleil près de disparaître, ajoutez-vous, image d'un autre soleil qui se couche aussi, lui, pour ne plus se lever »<sup>3</sup>



Hélas ! vous semblez l'annoncer ; il va venir le moment redouté par le barde <sup>4</sup> : le soleil vieilli des peuples celtiques « traîne ses pas avec lenteur », « il va s'endormir dans la tombe », et le chasseur gaël ou breton « attendra en vain son retour sur la colline », il se couche pour ne plus se lever !

Ainsi, tandis que les études celtiques en général, mieux appréciées des savants, grâce aux travaux de la critique moderne, et aux vôtres en particulier, Monsieur, se répandront de plus en plus et finiront par occuper le rang qui leur est dû dans la linguistique, la littérature et l'histoire, il est à craindre que les langues qui ont servi de base à ces études ne passent à l'état de langues mortes et que les peuples qui les parlaient ne perdent toute originalité distinctive en se laissant absorber par les races étrangères qui les entourent et les dominent politiquement.

Quelques livres écrits selon la méthode de Le Gonidec et publiés de loin en loin par ses disciples peuvent-ils faire rétrograder le torrent dévastateur ou simplement lui opposer une digue suffisante ? Je ne le pense pas. On a dit :<sup>5</sup> « Abaoue ma kemeraz Kezar ar vro gand ar Romaned, ar brezounek ne ket morse skrivet ker pergen ma-z-eo hirio. » Paroles qui étaient l'expression d'une espérance hardie plutôt que d'une vérité positive ; mais cette espérance ne s'est pas réalisée.

Il importera sans doute assez peu aux savants qui sont seulement savants que le sujet soumis aux minutieuses investigations de leur scalpel, soit vivant ou non. A défaut de la langue parlée par le peuple, il leur restera les monuments écrits ; uno avulso non deficit, alter, et « les philologues demeureront satisfaits »<sup>6</sup>. Ce n'est pas pour écouter son cœur battre qu'ils se penchent sur sa poitrine ; ils ne veulent que compter les fibres, qu'étudier la disposition des nerfs et des veines. Mais nous, Monsieur, (ou ceux qui sentent comme nous), aurons nous le courage de méditer les choses des ancêtres quand la dernière bouche celtique se sera glacée en Erin ou en Armor ? On ne fait pas de recherches physiologiques sur le cadavre d'un père ou d'un frère.

---

L'enfant débile que bercent depuis si longtemps les Bretons, dans une alternative continuelle de crainte et d'espoir, en mêlant leurs chants et leurs larmes<sup>7</sup>, semble devoir bientôt rendre le dernier soupir, si une crise heureuse ne vient le sauver. Pour eux, pour ceux qui l'aiment, « il n'y a plus de joies en ce monde », « il n'y a plus que regrets lorsqu'ils songent au passé, » que douleur et qu'angoisses lorsqu'ils regardent l'avenir.

- « Voici l'hiver ; bientôt arrivera le bûcheron armé de sa cognée. Il montera sur l'arbre, il en fera tomber une à une les branches ; ensuite il coupera le tronc pour le jeter au feu. Et désormais, la racine qui donnait à l'arbre sa sève » - et à un peuple entier la nourriture nationale de l'intelligence, - « ne produira plus la vie, la joie et l'espérance<sup>8</sup>. » - A cette idée, je suis, comme le barde prophète, saisi d'une grande crainte, mais, bien plus que lui encore, je suis impuissant. « Que puis-je, ô pommier d'or ! contre votre malheureuse destinée ? » A quoi bon même pousser ce cri de douleur et d'alarme, si aujourd'hui les oreilles et les cœurs des Bretons sont fermés ?

« O pommier doux, pommier sacré ! ne vient-il pas une heure où le cygne s'envole, en laissant flotter quelques plumes sur les eaux du lac ! »<sup>9</sup>

Cette heure, hélas ! n'est-elle pas à la veille de sonner ? Il me semble déjà entendre le bruit sinistre de la cognée s'enfonçant jusqu'au cœur de l'arbre qui portait ces fruits d'or, depuis trop longtemps dédaignés par la foule !

« Une mer de douleur monte jusqu'à moi. » Il n'y a qu'une chose à laquelle la résignation me semble difficile, c'est à une séparation éternelle. Le chrétien sait qu'il reverra dans une autre vie ceux qu'il a aimés en Dieu dans celle-ci, et qu'il les retrouvera pour ne plus les perdre jamais ; mais l'immortalité n'a pas été première aux peuples comme aux individus. Restera-t-il trace au-delà du tombeau de ces grandes confédérations de cœurs et d'intelligence formées seulement en vue du séjour terrestre ? Ainsi le grand romancier de l'Ecosse nous a décrit des êtres mystérieux et puissants d'une

vie bien supérieure en durée à celle de l'espèce humaine ; mais qui, un jour, pourtant doivent périr tout entiers en rendant à l'atmosphère les atômes [sic] aériens qui leur faisaient un corps. Comme eux, les peuples celtiques semblent devoir disparaître, ~~les atômes~~ dispersés dans le torrent humain, et, à l'image de ces esprits de leur race, ne plus vivre autrement que par le souvenir qu'ils auront pu laisser dans la mémoire lâche et ingrate des hommes. – Enfant, je me sentais saisi d'un attendrissement profond et d'une insurmontable mélancolie en voyant s'affaiblir peu à peu et se fondre dans l'air pour jamais la blanche image de la Dame du lac, à mesure que s'amincissait le fil d'or, autrefois large réseau, qui lui servait de ceinture. Homme aujourd'hui, je suis du regard, avec une tristesse mieux justifiée et une anxiété plus poignante encore, les progrès de la destruction au sein de la race celtique, à mesure que s'affaiblit ou disparaît « la langue des aïeux », « lurech De »<sup>10</sup>, ceinture magique et protectrice !

La tristesse de ceux qui ne peuvent voir s'approcher sans angoisse la ruine définitive de ce noble peuple, n'est donc que trop justifiée. Aujourd'hui encore mon cœur se serrait à cette pensée, « anken oa goret em ene » lorsque j'ai entendu une voix répéter cette promesse faite à Saint Kadok, il y a treize siècles : « Quiconque sera dans la tristesse et, se souvenant de toi, m'invoquera en ton nom, sera délivré de ses peines<sup>11</sup>. » J'ai prié le doux apôtre des deux Bretagnes ; je me suis senti fortifié et consolé, et la pensée m'est venue de vous écrire.

« Des hommes éloignés du sol de leurs ancêtres,  
« Par force, par devoir, ou par un vague ennui,  
« A vous, chefs du troupeau, nos guides et nos maîtres,  
« Ces esprits inquiets écrivent aujourd'hui.

Brizeux – La fleur d'or

-Aux prêtres de Bretagne –

Si vous trouvez ma hardiesse trop indiscreète, le nom que j'invoque ici, nom que vous-même m'avez appris à connaître et à aimer, m'est un sûr garant de votre indulgence.

C'est une idée bien étrange en effet que celle qui s'est emparée de moi. Après avoir fait appel une première fois à votre bienveillance, je viens la mettre à l'épreuve de nouveau pour vous faire part de mes craintes, de mes désirs, de ce qui serait mes projets si je pouvais former des projets, ma hergellenn ! « A quoi bon cependant ? » dit la froide raison. » S'il avait été possible de faire plus que ce qui a été fait avant ce moment, aurait-on attendu jusqu'à présent pour le tenter ? Si la lutte n'était pas insensée, aurait-on besoin, pour la reprendre, du signal donné par une aussi faible voix ? » Je n'ai pas cette présomption, mais j'obéis à un besoin impérieux que je ne m'explique pas bien moi-même. S'il y a à cela exaltation ou folie, j'aime mieux être victime des grands souvenirs d'une race qui s'éteint, que de l'être, comme beaucoup, de certaines théories honteuses qui s'élèvent. J'aime mieux souffrir du mal de Merlin, que d'être sage à la manière de tant de gens que je vois tous les jours. Il y a des folies inspirées et des exaltations prophétiques ; je ne suis, que je sache, ni fou, ni prophète, mais je pense que « le découragement ne produit aucun avantage<sup>12</sup> ; » je crois à la puissance des efforts combinés et persévérants, à la force communicatrice d'un enthousiasme réfléchi. Je crois surtout au pouvoir de nos saints et à la protection que Dieu accordera certainement à une cause noble et juste, si les soutiens naturels de cette cause ne lui font pas défaut.

## II

« Arri groac'h Aes enn hon bro :

« Kesomp mein braz war an hencho. »

Groac'h Aes – Annuaire de Bretagne, 1861 ; p.178.

« Dieu vous donna le soin de la vivante chaîne :

« Il en est temps, soudez ses mystiques anneaux !

« Affermissez le roc où doit grandir le chêne,  
« Entretenez la digue où s'amassent les eaux ! »  
Brizeux. – La fleur d'or  
- Aux prêtres de Bretagne.

Aotreit d'in, ama, Aotrou Mac'htiern, rei da anaout d'e-hoc'h darn eul lizer hag eur gwerz am euz digemeret, n'euz ket pell. Sellout a reont ann eil hag egile ouz ar ratoz am euz c'hoant da zisplega hag, ouc'h-penn, hi a zo ho daou evit laouenaat pep kaloun a gar ar Breiz. Ann Aotrou G. Milin, gwir Vreizad mar oe biskoaz, en deuz ho c'haset d'in, ha pa 'm euz goulennet he c'hrad evit ho lakaat ebarz ar skriven-man, en deuz respountet : « ..... pa fell d'e-hoc'h, kasit d'ann Aotrou de Villemarqué va huvre diougan ha va lizer, grit va gourc'hemennou d'ezhan, me ho ped, he anaoud a rann ha meur a dra vad en deuz great evid oun. »

« Pep gweach ma klevann hano euz a unan-bennag evel-d-hoc'h a bell-bro a skriv hag a gar ar brezounek, iez va zad ha va mamm ha va iez me ivez, pep gweach neuze, gaou n'eo ket, e lamm hag e trid va c'haloun em c'hreiz, hag e lavarann enn eur drugarekaat anezhan, petra bennag ne ouzounn ket piou eo : setu eur skour nevez ha iac'h o sevel c'hoaz oc'h gwezen gaer ar Gonidec, setu eur mignoun all da garet Breiz, ar vro baour-ze a zo dilezet hag ankouneec'heet siouaz ! gant ann darn vuia euz he bugale digar ! Ra viot eta, Aotrou, meulet ha karet, c'houi ha kement hini evel-d-hoc'h euz a Bariz hag euz al leac'h all, en em laka kalounek da harpa hor feiz ha gwezen hor iez ! Grit, me ho ped, ma nevez ha ma vleunio ar wezen-ze e pad pell amzer c'hoaz evit ma hellimp holl Breiziz euz a bep bro, dont da voda war he fenn en eur gana dudiu, enn eur vouez, he meuleudi d'ar bed holl.

Ia, Aotrou, gwir a livirit, gwelloc'h Breton oc'h evit kalz a dud a anavezann er vro-man. Ganet int e Breiz, brezounek a ouzont, eme-z-ho, fall pe mad, hogen n'eo ket gant ann dra-ze em int e poan, na gant Doue hag ar feiz kennebeut ; nemet ho devezo geod ha foenn leiz ho rastel, evel kezek enn eur c'hraou, nemet n'ho devezo diouer ebed war ann douar, brezet, flastret, dismantret neuze neb a garo ar brezounek hag ar feiz, nep van na raint mui eget ma rafent o welet ar glao o koueza, na n'em int ket a zindan. Setu, Aotrou, petra zo ! ar c'horf a ia a-raok ar spered, hag ar paour keaz-man neuze, kollet pep skiant vad ha pep gwiziegez gant-hann en em daol he benn e-kreiz fank ann hentchou lousa. Ne dal ket d'in her lavaret ; dre ma kosa ar bed, n'eo ket furaat a ra ann dud keiz

Lavaret a rit d'in, dre ho lizer, Aotrou, ez eo red kaout fizianz e Doue hag e Sent hor bro : gallouduz int ha fizianz am euz enn ho, mar en deuz den war ann douar ; siouaz ! n'eo ket a-walc'h, evel a ouzoc'h hag evel ma tisplegit d'in kaer, rak ouc'h-penn ma-z-eo red e vemp skoaziet gant-ho, dindan ar beach a bounnera bemdez war hor c'hein ; ouc'h-penn ez eo red d'e-omp-ni ivez poania ha labourat a nerz-korf, en em starda ann eil oc'h egile, evel mein benerez enn eur voger, mar fell d'eomp herzel oc'h reverzi ar mor a zirolo hep dale. Deut 'ta, Aotrou, a du gan-en, ho tourn em dourn, ho kaloun oc'h va c'haloun, deut, ma vezimp a vrema unan e daou ha daou e unan, evit ma stourmi[m]p gwelloc'h a-ze oc'h kement a rafe gaou oc'h ar brezounek.

Evit diskouez d'e-hoc'h pegement e karan ann dud val [vad] evel-d-hoc'h a gar ar brezounek ha Breiz, setu ama war-leac'h eur skrid am euz great gant re all er bloaz 1858, hanvet huvre diougan. Arabad eo tamall ac'hanoun evit ar pezh am euz skrivet e-barz ; eur barz huvreer ounn, lennit :

Huvre diougan

Tenval ann noz glao ha kazarc'h  
War dor va zi a bil, a zarc'h ;

A zarc'h, a bil enn eur strakal  
Skubet gant eur barr-avel fall.

Avel, koummoul a ro barrad,  
Anken daelou d'am daoulagad  
Anken zo goret em ene  
Ha ne oar den nemed oun-me

Nemed oan-me barz huvreer  
War lerc'h Gwenc'hlan diouganezr  
An drouk, ar gaou a vez kredet,  
Ar wirionez pa vez gwelet.

Goude ma vezo eur weach all  
Klevet kroez e-leiz e Bro-C'hall,  
Gwelet enn he c'hreiz gwad ha tan,  
E teui mare va diougan.

- Ar bed a ia, a ia enn dro  
Hep digas vad e-bed d'hor bro  
Gant-han a stroll e-teu da vreiz  
Enkrez ha doan, reusiu e-leiz.

Me wel enn oabl oc'h sked al loar  
Eur pezh kelc'h tan a-zioud ann douar  
Eur c'helc'h tan hurr, ruz-houarnet,  
E gofel ann ifern tommet.

Astenn a ra dre ann dremwel,  
Dreist beven Breiz brema m'her gwel.  
M'her gwel brema ar milliget,  
Hevel oc'h eunn aer displeget ;

He c'houiban skiltr a vouldinel,  
Mogedi ra a droidel,  
Evel ar gurun e tiroll,  
Gant-han Lusifer hag he stroll.

War gein eur marc'h zo skanv he droad  
Eunn Aotrou, ruz evel ar gwad,  
A gerz primm araok karrosiu  
A zo enn ho eunn drouin binviou.

Er c'harr kenta ez euz arc'hant  
E mesk ijinou ann Aerouant,  
Meur a dro gamm, meur gorvigel  
Soubet er westl, goloet gant mel.

Enn eil ez euz eunn Aotrou all  
Ganet da gas pep mad da fall ;  
Map-hena eo d'ann drouk sprered ;  
Oc'h heul he dad ema'r pec'hed :

Azezet eo war ar c'hountron  
Hevel oc'h eur roue war he dron ;  
Ann Ankou zo enn he gerc'hen  
Enn dro kernez, brezel, bosen.

Enn trede, er re all war lerc'h,  
Ma eost founnuz paotred ar c'helc'h,  
Keuneud dastumet bern-war-vern  
Da c'horri fourn vraz an ifern

- Meur a hini brema a gan  
O c'hoarzin goab war va diougan  
Hag eun deiz, eun deiz a vezo,  
O lenvo druz pa c'hoarvezo

Meur a hini brema laouen  
Kiriek da Vreiz da gaout anken  
Iudo 'vel chas a-raok mervel  
Mouget gant eur gounnar diboell

Gwaz a ze e vezo d'ezho !  
Out-ho truez 'bed ne vezo ;  
Gant ann droug-eal mar-d-int taget  
Evel-d-han ez int milliget

Sellit enn dro, sellit a-bell,  
Ne welit-hu tra eun dremwell ?  
Ma ne welit, me wel er vad  
E tarzo primm eur gwall barrad ;

Kement tra zo a doc'horra,  
Buez ann den a ziverra,  
Ar bed holl, ar bed a gren  
Skuiz o trei war he vuduren

O va bro vad, bro Breiz-Izel,  
Dalc'h kalounek, dalc'h da vanniel !  
Stourm heb ehan, na laoska ket !  
Ar mergl a zebr ann dir kalet »

---

Gwir en deuz leveret, m'her c'hred, ann Aotrou Milin, enn he ziougan nerzuz. Ann dud bounner-  
gleo ho-unan a zeraou da glevout kroz euzuz ar mor a zav he goummou, ann dud verr-wel zoken a hell  
merzout moged ar c'helc'h tan a dostaa ouz omp gwas oc'h gwas Ar reversi, ann tan-gwall, dishualet  
dre zorn Doue a gaso meur a dra gant-ho : hogen tremen a rai ho c'hounnar wanuz ha peb broad geltiek  
a choumo stard war ar roc'h goude-ze evel a gent, kalz startoc'h c'hoaz mar gwezeur ober gant krefder  
ha skiant vad

Pa welann pevar rumm keltiek : Iverzoniz, Albaniz, Bretoned ha Gemru hag Arvor, o veza miret  
eunn darn vraz euz a iez, spered ha buezegez ho gourdadou ne gredann ket e ve hep ratoz a-zevri ma en  
deuz Doue ho c'hennerzet e kement-se. Eunn dra bennag ho deuz da ober evid mad ho bro hag hini ar  
bed holl ivez, rag traou ann douar a zo ereet ann eil re gand ar re all dre liammou striz pegen diweluz  
bennag ez int a-wechou. Doue a roaz eur galloud (talent) da bep rumm tud evit ma vezo miret ha  
gwelleet gant-han : gwae d'ann hini n'hel laka ked da dalvout ! Greomp eta holl ar pezh a hellimp evit  
hor breuder a wen hag a iez. Kavout a raimp, hed hon hent, m'her goar ervad, enebiesou diniver,  
risklou spountuz hag, ouc'h-penn, c'hoarzin goab a raint war-n-omp tud fur ar bed. Pevern ? Kerzomp  
atao ! N'hoc'h eus-hu c'houi ket leveret eunn deiz a oe ?

« Heliomp, potred, roudeu hun Sent,  
Roudeu hou goed e zisko 'nn hent !  
El hun tadou ni 'c'honeiou :  
Pe el hun tadeu ni ' varvou ! »  
- Er Goc'han – Histoire de la Petite Chouannerie

Ha mar varvomp evel-t-ho, morse na varvimp re abred !

Spered koz hor gwen, ar gwall-vorz gant han, enn eur bez eo astennet, a bell zo, ha tud verrboell  
a gav gant ho ez eo maro. Eur mean pounner, hag hen siellet, a zo bet lekeat war-n-ezhan, soudarded a  
weleur tro-war-dro. Savomp da c'houlou deiz ha deomp d'ann hent daoust da gement-se : ..... bez 'e  
kavimp marteze ar mean beac'hiuz savet gant elez ann env !

Lekeomp hor bre, ~~Ann~~ ann Aotrou hen talvezo gan-e-omp.

Diwallomp na vezimp distroet, gand eunn aoun vezuz, diwar ar pezh a dleomp da ober ; enn eunn  
tu all a-vad, miromp ma lezimp bervder hor c'halounou strafil a sioulded hon ene ha mezvelli sellou  
dremm hon daoulagad. Bezomp, reiz hor c'haloun, e ged da bep heur, dare da lakaad da c'hounid pep  
darvoud a hello beza troet d'hor spled.

Daou dra a zo red hepken, war a levereur, evit loc'ha ar pounnera beac'hiou : eul loc'h eo hag  
eul leac'h da harpa anezhan. Al leac'h postek hor bezo er pezh a chom c'hoaz euz a iez ha kiziu hon  
tadou, eul loc'h reud ha gallouduz a gavimp er garantez evid ar vro a zav gand ar vuhez e kaloun ar  
Vretouned. Rag, pegement bennag gwall vihannet e vize, krefoc'h eo c'hoaz, a gav d'in, er wen geltiek  
evid er nep gwen all enn Europa ar c'hus-heol.

Petra e ve mad eta da ober ? Ne ket deread da eunn den dister evel ma-z-oun hel lavarout ;  
hogen, ar re all gwelloc'h evid oun-me o tevel, bez 'e tiskleriinn va menoz, rag n'hellann ket padout  
pelloc'h gand ar Gall o tostaat !

Setu hen war lerc'h e berr gomsiou :

1- Ober labour war rummou (les générations) deut brema da oad a zen evit eilenaoui ho bervder  
e kever ar vro, dre leoriou ha keleier a bep seurt great a ratoz, ken e brezounek ken e gallek, ha dre  
skouezr, atiz ha beli ann dud a ioul-vad ho deuz levezon war ho broiz.

Ar gwaskerel a zo bet kiriek, enn amzeriou diveza-ma, da gel lies a venosiou diskiant e-touez  
ann dud, perak 'ta na helfe ket lakaad da asbeva e kreiz ar Geltidi spered ho gourdadou gwelleet dre  
skleridigez ar feiz kristen ?

2.- Asnevezi hag eren startoc'h kevreou a dle beza etre pep meuriad geltiek hag etre « Breiziz euz a bep bro ». – Paotta enn darempredou etre-z-ho.

3. – Pinvidikaat ar brezounek enn eur aoza eur iez mad da skriva diwar-benn pep abek a zell ouz ar feiz, al lizeregez, ann doeziaez ha pep skiant all, evit ma na vezo mui rediet ar Vreiziz iaouank da denna ho deskadurez-holl euz a leoriou gallek.

4. – Lakaat hor preder dreist pep tra da ziorren enn eur giz vad rummou nevez a zo brema o kreski. Enn ho a zo hor gwir c'hed hirio. Peur eta e teuimp-ni da welout tiez skol o sevel e pere ar Vretouned iaouank a vezo desket dre iez ho bro ? Peur e welimp-ni da vihana eul loden bennag aotreet da studi ar brezounek e magereziou diazezet evit rei beleien da Vreiz-izel ? Ha na helped ked a vrema, dre leoriou ha dre gelen, lakaat tud iaouank goest da veza divezatoc'h mistri pe mestrezed skol e Breiz pa vezo kavet ann tu da dalvoudekaat ho danvesiou ?

Hogen ann daoliou nerz a roio, evid ober ann holl draou-ze, tud hep skoulm e-bed être-z-ho, peger meuleuduz bennag e vident, na hello beza talvoudek braz da beurober ar pez a ioulomp seveni. Red eo, e giz m'en deuz lavaret mad ann Aotrou Milin, ma « en em stardimp holl ann eil re ouc'h a re all evel mein benerez enn eur voger, » hogen evel mein veo, « tanquam lapides vivi superaedificamini. » (Epist. 6. Petr. I, cap II ; 5.) –

Taolomp eta, enn hano Doue ! hon nerz hag hor poell da stolla eur vreuriezh veur a gemero hag a zellezo, gand he skoazel drugarezuz, ann hano kaer-ma : Kefredigez ar Vretoned.

Piou bennag a fello d'ezhan mond ebarz enn-hi a roio he c'her da ziwall ha da skula kemend ha ma hello ar iez, ar spered hag ar c'hisiou euz a Vreiz. Hen a ranko pidi bemdez evid ar vro ha rei pep miz pe pep sizun eur pez arc'hant bennag, ha pa ne ved nemed unan gwennek, evit ma hello ann holl beza lodennek enn-hi. Pedennou, strifou ha danvesiou unanet er giz-ze a vezo galloudusoc'h braz.

Ne-d-eo ket red hel lavarout, ann dra-ze a dlefe beza great enn eun doare ha na helfe ket lakaad de zével maritel e bed e penn ann dud fall pe diskiant. Seul zidroidelloc'h, seul welloc'h e vezo, me gred.

Ha kavit-hu c'houi mad ar rat-ze, Aotrou Mac'htiern ? Roit d'in, me ho pred, ho kelen diwarbenn anezhan. Ma na helleur ket he seveni abred, pep gortoz, am euz aoun, siouaz ! a dle beza kollet gan-e-omp.

Evit ma teufac'h d'he anaout gwell, me a zeu brema he skleraat eunn draik e gallek.

---

### III

« Laetare Jerusalem et conventum  
facite omnes qui diligitis eam »  
- Introit du IV<sup>e</sup> dimanche de carême -

« Aryf angkynnull !  
Angkyman dull ! »  
- Gorchan Tutvwlch

Trois obstacles principaux au bien que nous désirons, pourrait-on dire en empruntant la forme d'une triade.

I. – Ce qui a été la cause la plus grave du mal dont nous souffrons et ce qui nous empêche encore aujourd'hui d'y porter un remède efficace, c'est le défaut de patriotisme en Bretagne « ar vro baour-ze a zo dilezet hag ankounac'heet siouaz ! gant ar darn vuia euz he bugale digar ! » Non pas heureusement le défaut de tout amour pour le pays, mais d'un amour qui remplisse ces trois conditions que l'on pourrait formuler par une autre triade :

## Trois qualités nécessaires au patriotisme :

Qu'il soit général, éclairé et agissant.

De là vient que l'importance de la conservation de la langue est peu comprise généralement, de là vient l'oubli des vieilles traditions et le peu de souci que semblent avoir de la pureté du langage la plupart des hommes qui écrivent ou parlent en public, de là enfin cette inaction dans laquelle s'endorment presque tous les amis de leur pays.

II. – Le second obstacle se trouve dans le manque de trois choses :

1. – d'une langue propre aux usages scientifiques, 2 – de livres, 3 – et d'écoles.

III. – Le troisième obstacle se trouve dans le défaut d'union

1. – des Bretons d'Armorique entre eux.

2 – des Bretons d'Armorique avec les autres branches de la famille celtique.

3 – des peuples celtiques avec tout ce qui, dans le monde, peut leur être sympathique et leur servir d'appui.

Pour détruire ces divers obstacles et atteindre le but désiré, deux puissants moyens d'action ~~me~~ ~~semblent~~ sont nécessaires, ils me semblent comprendre et résumer tous les autres [:] ce sont l'influence et l'argent. Il faut de l'argent pour acheter des armes, il faut de l'influence pour déterminer à s'en servir.

« Le Saxon et l'argent sont alliés, Kevneoued Saiz hag ariant ! »<sup>13</sup> Cela était vrai du temps de Liwarc'h-hen et l'est encore bien d'avantage [sic] aujourd'hui. Il faut que le Breton sache également s'assurer le concours d'un auxiliaire aussi utile.

Mais quels que soient l'ardeur et le dévoûment [sic] de patriotes isolés, leur influence et les ressources pécuniaires dont ils pourront disposer seront nécessairement restreintes et les résultats qu'ils obtiendront très-insuffisants comme l'expérience du passé le démontre. Il faut donc réunir en un seul faisceau tous les efforts et tous les moyens d'action et en remettre la direction en des mains intelligentes et dévouées. Si quelqu'un mettrait en doute la puissance que peut acquérir un certain nombre d'hommes marchant avec entente vers un but commun, il suffirait de jeter un coup d'œil sur la grande ligue catholique du XVI<sup>e</sup> siècle, sur l'association irlandaise du temps d'O'Connel et, dans le moment présent, sur les sociétés révolutionnaires d'Italie, pour se convaincre que toujours et partout, l'union a fait ~~la force~~ et fera la force.

Je sais que le sort de l'association bretonne est peu fait pour encourager des tentatives de ce genre : mais si le mot impossible n'est pas français, le mot découragement est encore moins breton. C'est d'ailleurs sur un plan différent que je voudrais voir établir la nouvelle association. Je la voudrais assise sur des bases plus larges ; mais, en même temps, je ne voudrais rien voir en elle qui la désignât aux regards hostiles. Je la voudrais voir, comme nos fortifications modernes, construite en matériaux d'humble apparence, presque invisible et offrant peu de prise aux projectiles ennemis.

Quelle serait l'organisation la plus propre à réaliser ces conditions ? C'est ce que peuvent seuls décider avec précision ceux que leur position et leur expérience mettent à même de bien connaître les hommes et les choses du pays. Celle de l'association irlandaise ou de l'association pour la Propagation de la Foi pourrait servir de modèle. Peut-être, au contraire, vaudrait-il mieux se passer de toute organisation proprement dite et se contenter de relier à la tête dirigeante les membres répandus partout de ce grand corps, par l'intermédiaire de quelques personnes zélées choisies dans chaque paroisse.

Dans tous les cas, il faudrait éviter avec soin tout écrit de nature à compromettre les réunions nombreuses à des époques périodiques ou dans des lieux toujours les mêmes. Il faudrait surtout se garder de laisser croire que nous voulons mêler l'intérêt d'une cause politique, quelque noble et légitime qu'elle soit d'ailleurs, avec celui de la défense de la langue, des idées et des coutumes celtiques.



On ne peut, ce me semble, interdire à de braves gens d'une ville de province ou d'un canton rural de se causer entre eux, dans leurs rapports journaliers d'affaire de voisinage, sur ce qui touche à la conservation de leur langue et de leurs vieilles mœurs. On ne peut les blâmer de conseiller à leurs amis ou à leurs subordonnés l'usage de certains livres et le port de certains costumes ; on ne peut les empêcher d'organiser des souscriptions dans le but d'entreprendre ou de soutenir telle ou telle publication d'un intérêt exclusivement historique ou littéraire.

Une simple adhésion verbale, provoquée dans une conversation intime, suffirait pour faire partie de l'association. Le récipiendaire promettrait d'employer toute son influence pour empêcher la perte de la langue et des coutumes bretonnes. Il s'engagerait à prier chaque jour pour le succès de l'œuvre entreprise par l'association et pour le repos de l'âme des confrères défunts, - chaque prêtre pourrait promettre de dire une messe tous les ans aux mêmes intentions. Tous devraient en outre, selon leur fortune, contribuer par des souscriptions régulières à fournir à la ligue le nerf nécessaire au succès de toute entreprise.

Afin de n'écarter personne, le montant de la souscription ne serait, ni déterminé, ni même rigoureusement obligatoire. Les riches propriétaires de Bretagne pourraient et devraient donner beaucoup. Il serait facile à un très-grand nombre de personnes de donner un franc par mois, les paysans peu aisés offriraient bien un ou deux sous tous les mois et les plus pauvres valets, une réale à la Saint-Michel.

La perception et la centralisation des fonds présenteraient sans doute quelques difficultés. On pourrait leur donner la forme d'une souscription à des publications littéraires, motif d'autant meilleur à mettre en avant, qu'il serait le plus souvent véritable.

En même temps que la ligue bretonne travaillerait à l'accomplissement de ses desseins patriotiques, elle devrait s'efforcer avec une ardeur aussi grande d'atteindre un but plus élevé encore : celui de la préservation de la foi et des mœurs des Bretons. Rien de plus harmonique d'ailleurs que ces deux ordres d'idées qui se prêteront, dans leur développement pratique, un mutuel secours.

#### IV.

....., Une harpe, un livre.

-Lég. Celt. – p. 132. –

Llavurus yn ei orchwyl a i ymgais. –  
Yvarniawn – Lég. celt. p. 317.

Dès que le comité choisi pour diriger l'union disposerait de ressources suffisantes, il devra exercer son action dans le champ fort restreint qui lui est laissé aujourd'hui, en se tenant prêt à l'étendre dans celui de plus en plus vaste qui ne peut manquer de lui être ouvert un jour par une décentralisation inévitable et peut-être même prochaine.

Voici quels pourraient être ses travaux répondant aux différents besoins que j'ai essayé d'indiquer plus haut.

I. – Publier, tant en français qu'en breton, et pour chaque classe de lecteurs, des livres propres à ranimer le patriotisme et à l'éclairer. Ouvrages religieux, historiques, poésies, romans, livres d'éducation, aucun genre ne devrait être négligé. La Légende celtique, le Myrdhinn, les poésies de Brizeux, l'histoire de la conspiration de Pontcallec, sont des ouvrages excellents sous ce rapport ; mais il faudrait les répandre davantage et en composer d'autres plus accessibles aux personnes peu lettrées.

Agir plus énergiquement encore dans ce sens ~~au moyen~~ tant par des organes de la presse périodique existant déjà en Bretagne que par le moyen de journaux fondés spécialement à cet effet.

II – 1. – Former une commission de linguistique qui s'occuperait, sous votre direction, de créer pour le breton une langue philosophique et scientifique dont les éléments seraient empruntés aux

racines armoricaines encore en usage ou tombées en désuétude et, au besoin, au gallois, au cornique, etc. de façon à pouvoir traiter dans cette langue, sans être forcé de faire des emprunts au français, tout sujet religieux, scientifique ou littéraire. La traduction de quelques ouvrages classiques servirait à montrer le résultat obtenu et à le soumettre au contrôle d'une épreuve pratique.

2. – Publier : une série complète de livres bretons pour l'éducation de la jeunesse. D'abord des alphabets dans tous les dialectes, très-variés de formes et de prix, ornés d'images, d'enluminures, de dorures s'il le faut, de tout ce qui peut attirer les regards des enfants, afin qu'ils s'habituent, dès leurs premiers pas dans les études, à l'orthographe de Le Gonidec. Ces alphabets devraient être suivis, presque aussitôt, de livres de lecture pour le premier âge, livres que l'on ferait profiter de tout ce que contiennent de meilleur les ouvrages analogues publiés en France et surtout en Angleterre, mais qui seraient conçus dans un esprit tout-à-fait catholique et national.

des grammaires où l'élève se servirait de sa propre langue pour l'étudier elle-même d'abord avec ses différents dialectes, puis pour acquérir la connaissance élémentaire des langues française et latine. – On pourrait y joindre plus tard le gallois, l'anglais, ... etc. ;

un abrégé d'histoire bretonne dont les chants du Barzaz-Breiz formeraient le principal élément et où de nombreuses gravures viendraient jouer un rôle important dans la triple action exercée sur l'imagination de l'enfant par le récit, le chant et la représentation matérielle des principaux grands hommes et des faits les plus dramatiques ;

~~des ouvrages où~~ des éléments d'histoire universelle, d'histoire sainte, histoire ancienne, histoire des peuples celtiques, de la révolution française, etc. ;

des traités élémentaires de géographie, d'arithmétique, de géométrie, de sciences physiques et naturelles appliquées ; tout cela simple, clair, pratique, largement aidé par la reproduction matérielle des objets et, surtout, - ce qui constituerait une grande supériorité pour nos publications, - pénétré, inondé de cet awen qui sait répandre de l'intérêt sur les choses les plus arides et sans lequel, d'ailleurs, comme dit si bien le barde, il n'y a pas de véritable instruction, lec'h ne bo don, ne bez desk. – Liwarc'h-hen. Kalan gaeam.

des ouvrages originaux fortement empreints de l'esprit national, tels que seraient, au premier rang, des vies de saints celtiques, - Saint Patrice, S<sup>t</sup> Colum-Kill, S<sup>t</sup> Brendan, S<sup>t</sup> Kentigern, S<sup>t</sup> Kadoc, S<sup>t</sup> Yvarnion, S<sup>t</sup> Hervé, S<sup>t</sup> Paol, etc. - ; des épisodes historiques racontés d'une manière émouvante ; des romans moraux où seraient ~~reproduits~~ étudiés et reproduits le caractère et les mœurs du pays ;

des traductions des meilleurs ouvrages étrangers, ouvrages de piété d'abord, puis, pour des lecteurs de différents âges, traduire, ou plutôt imiter, en leur donnant un vêtement national, quelques fables et contes de fées, les Robinson suisse et crusoé, ..... des extraits plus ou moins étendus de romans du moyen âge, de certains romans de Walter Scott, de Lalandelle, de Rio (Histoire de la P<sup>te</sup> Chouannerie), d'Emile Souvestre, (Foyer breton et partie des Derniers Bretons), d'Hippolyte Violleau, etc. ;

dans un autre ordre d'idées, le Télémaque de Fénelon, des extraits du Discours sur l'histoire universelle et des Elévations sur les mystères de Bossuet ;

des passages d'Homère et de Virgile, avec arguments historiques et notes explicatives ; des extraits du Dante, de Milton, du Tasse ; l'Athalie de Racine ; un choix des plus beaux chants populaires grecs, slaves, germaniques, scandinaves ;

Mais, bien plus encore que tous ces ouvrages étrangers, il faudrait faire connaître aux Armoriciens les œuvres nationales de leurs frères de Galles, de Cornwall, d'Ecosse et d'Irlande, en choisissant parmi ces œuvres celles qu'il serait le plus facile de leur faire bien comprendre et goûter.

=== Je désirerais bien vivement aussi voir paraître en Bretagne des journaux écrits dans la langue du pays. M. le pasteur Williams, dans la brochure qu'il a publiée sous forme de lettre à vous adressée, constate qu'il paraît en gallois « deux publications trimestrielles, dont l'une est une revue et

l'autre une encyclopédie : les publications mensuelles sont au nombre de quatorze et les journaux hebdomadaires au nombre de cinq » ; et cela pour une population qui ne s'élève pas à beaucoup plus de la moitié de la notre !<sup>14</sup>

Je me suis réjoui de savoir la vieille langue en si grand honneur chez nos frères Kymris ; mais quelle honte pour nous, catholiques et Armoricains !

Ne pourrait-on pas, sans chercher à égaler du premier coup, dans son industrieuse activité, l'essaim des Bretons d'outre-mer – bar Bretoned tre-mor<sup>156</sup>, - commencer par publier en breton un journal hebdomadaire ou bi-mensuel au prix de deux sous le numéro, qui, outre les renseignements agricoles, commerciaux et industriels les plus utiles, ~~à ceux auxquels il s'adresserait~~ contiendrait une instruction religieuse, une nouvelle, un article de sciences élémentaires appliquées, des faits divers, une pièce de poésie, peut-être aussi une ou deux bonnes gravures au bois, ou, quelquefois, un morceau de musique. Une publication de cette nature, propagée par l'influence de l'association, n'aurait-elle pas des chances d'être bien accueillie par le clergé des campagnes, les fermiers un peu lettrés, les bourgeois et les artisans patriotes des petites villes.

Le pire sort qui puisse échoir à un livre c'est de n'être pas compris du public auquel il s'adresse. Il serait donc à désirer qu'un amour exagéré de la pureté linguistique ne créât pas à la masse du public des difficultés de nature à le rebuter dès l'abord et lui faire préférer les malheureuses publications actuelles des libraires bretons. J'aimerais même à voir la clarté un peu exagérée<sup>15</sup> dans les premières pages, et l'auteur descendre jusqu'à son lecteur pour l'élever ensuite jusqu'à lui. On pourrait ensuite introduire de temps en temps un ancien mot tombé en désuétude en le plaçant dans la même phrase de manière à ce qu'il soit forcément compris, puis en le ramenant à certains intervalles de manière à ~~ee~~ ~~qu'il soit~~ le rendre peu à peu familier au lecteur. Il serait utile de placer à la fin de chaque volume un petit vocabulaire des mots peu connus expliqués en breton par un synonyme ou une périphrase et ~~ensuite~~ au besoin ensuite en français. Il ne faudrait pas cependant, je crois, trop compter sur cette ressource pour les livres élémentaires. Une personne très-peu lettrée ou un enfant hors de l'école, s'astreindrait difficilement à feuilleter un index pour trouver l'explication du mot qui les arrête. On ~~????~~ rejetterait peut-être utilement ces éclaircissements au bas des pages.

Ce à quoi il faudrait s'attacher surtout, c'est à faire une concurrence victorieuse aux livres français et aux tristes ouvrages ~~français~~ bretons qui se vendent aujourd'hui. Rak evel ma lavar ann Aotrou Herry : « Kaer hor bijemp ober leoriou nevez, ma choumfe ar re goz leun a c'heriou gallek, ann dud, boazet diouc'h ar re ma, a lezfe hor re da gostez, ha na dostfemp ket eur gammed zoken ouz ar pal a fell d'e-omp da dizout. » (Kent-skridik ar c'hanaouennou santel, p.3 [])<sup>157</sup>. De là sans doute, une opposition terrible à nos projets de la part des libraires actuels, opposition telle qu'en savent faire les ~~libraires actuels~~ intérêts matériels lorsqu'ils se croient menacés. C'est pour cette partie de notre tâche surtout que de grandes ressources en argent seront indispensables. Il faudrait, s'il se peut, parlementer avant de combattre et de transformer ses adversaires en auxiliaires intéressés. Mais il serait nécessaire d'assurer à nos publications une supériorité décidée, - en bon marché avant tout, - dût-on s'imposer pour cela, dans le principe, d'énormes sacrifices, car la clef de la difficulté est là.

Je voudrais que tout l'extérieur du livre, couverture, papier, impression, gravures, pût faire sur les yeux une impression favorable. Je voudrais, à plus forte raison que ce qui est dit ailleurs froidement et sèchement fût réchauffé et animé chez nous par l'awen patriotique. De bonnes gravures pourraient offrir encore un élément de succès et les résultats auxquels sont arrivés en ce genre certains recueils illustrés montrent bien qu'il ne serait pas sortir pour cela de nos conditions d'extrême bon marché.

---

<sup>156</sup> Expression empruntée au chant "Seizen eured/La Ceinture de nocés", *Barzaz-Breiz*, 1845, p.389-390.

<sup>157</sup> La citation, où il est question de chants et non de livres, n'est pas tout à fait exacte : « *Kaer am bijenn-me bet ober kanaouennou nevez ; ma choumet ar re goz leun a c'heriou gallek, ann dud, boazet diouc'h ar re- ma, ho divije lezet va re-me a gostez, ha n'am bije ket tosteet eur gammed zoken ouz ar pal a fell d'in da dizout.* »

Les différents travaux que j'ai essayé d'indiquer tout à l'heure offriraient encore un inappréciable avantage. Les écrivains qui s'y livreraient y trouveraient le meilleur moyen de former leur style et de se rendre maîtres de leur langue. C'est à force de traduire et d'imiter les anciens que les lettrés du XVI<sup>ème</sup> siècle ont amené le français à la perfection du siècle suivant. Que les auteurs armoricains enrichissent donc leur langue en la retrempeant aux sources et qu'ils l'assouplissent en la maniant sans cesse. On la relèvera ainsi aux yeux de beaucoup de Bretons qui en rougissent ou l'ignorent et on lui donnera un nouveau gage de durée. Si Dieu a mis dans ses décrets qu'elle périsse, puisse-t-elle, au moins, avant de disparaître, jeter un dernier et plus pur éclat. Prions le de susciter parmi nous un de ces simples et puissants génies qui ne trouveraient pas ailleurs, dans l'Europe moderne, une atmosphère favorable à leurs créations poétiques. Peut-être ce barde nouveau, retrouvant la harpe antique armée de toutes ses cordes, fera-t-il entendre au monde des accents qui sauveront de l'oubli, même au-delà du tombeau, la vieille langue d'Armor, comme, à défaut de toute autre cause, les chants d'Homère, de Virgile et du Dante auraient assuré l'immortalité aux riches idiômes dont ils se sont servis pour transmettre leurs pensées aux hommes.

3. – J'en viens maintenant à un sujet plus important encore. La « fille bâtarde du despotisme et de la philosophie » est loin d'abandonner ses prétentions ; elle a conservé à l'égard du breton le même mauvais vouloir et les mêmes préjugés étroits. Aujourd'hui, moins que jamais, elle est disposée à lâcher sa proie vivante. Un incident qui vient de se produire dans un des départements de la Haute-Bretagne le montre assez clairement. Espérer obtenir d'elle ou de ceux ~~dont elle tire~~ à qui elle doit sa force l'introduction de l'idiôme national dans les écoles de Basse-Bretagne serait se faire grandement illusion. Mais ne pourrait-on pas obtenir des écoles libres, d'une partie d'entre elles au moins, de donner une certaine part à l'étude raisonnée du breton. – Ar vistri-skol n'ho deuz ket holl, m'her c'hred, kalounou kigerien enn-ho – et tous ne sont pas semblables, je l'espère, à celui qui est si spirituellement décrit dans l'avant-propos des Diviziou brezounek ha gallek. Ne serait-il pas possible d'en amener quelques-uns individuellement à des sentiments plus patriotiques et de les décider à ne pas bannir absolument le breton de leurs enseignements oraux ?

Il serait important aussi de prendre à l'avance des mesures propres à assurer la supériorité de l'éducation nationale lorsque le moment sera venu où elle pourra entrer en lutte ouverte avec l'éducation universitaire, et cela en lui donnant quelque chose de plus vivant et de plus animé, en entourant l'enfant d'une atmosphère plus saine à l'âme et au corps, en le pénétrant de bonne heure de cette poésie dont les Druides dans leurs collèges verdoyants, dont les premiers saints celtiques dans leurs écoles chrétiennes avaient si bien compris la force créatrice, la puissance à instruire les esprits et à élever les cœurs. – Nid mab llengar ond awengar. Lég. celt. 312. –

- Il est permis à ceux qui aiment de rêver, avez-vous dit après ce doux Virgile qui avait, je me plais à le croire, un peu de sang gaulois dans les veines. Que penseriez-vous, Monsieur le Vicomte, de la formation d'un ordre religieux spécial aux pays celtiques qui, pénétré de l'esprit des Patrice, des Kolum-Kill, des Kadok, se proposerait pour mission d'élever chrétiennement les jeunes gens de diverses conditions tout en les instruisant dans leurs langues nationales ? On pourrait préparer cet état de choses en publiant des livres pédagogiques pour les différents degrés d'instruction et, si plus tard les ressources le permettaient, en fondant une école libre modèle et un école normale que l'on établirait au pays de Galles si l'on ne pouvait le faire immédiatement en France.

Ce qui serait plus urgent encore et ce qui me paraît heureusement d'une réalisation plus facile, c'est l'établissement d'une chaire de grammaire et d'éloquence bretonnes dans chacun des grands et des petits séminaires de l'Armorique. M<sup>gr</sup> Graveran (bennoz Doue d'he ene) avait ce projet et il ne paraît pas qu'il ait pu le réaliser. Si les évêques actuels n'en poursuivent pas l'exécution dans leurs diocèses, ce n'est pas, ce ne peut être, qu'ils lui soient hostiles. Si une supplique respectueuse, couverte de milliers de signatures, grâce à l'influence l'action de l'association, leur était présentée à cet effet par des hommes influents connus dans le pays pour leur piété ; si cette demande était accompagnée de

l'offre d'une subvention annuelle compensant, et au-delà, les frais que pourraient occasionner cette addition aux cours du séminaire, et il me semble tout-à-fait impossible que des évêques bretons y répondissent par un refus.

Il serait bien utile aussi d'obtenir de l'autorité ecclésiastique la réforme du catéchisme de chaque évêché. Ce petit livre, placé hors de la sphère d'action des laïques, a une importance de premier ordre au point de vue philologique, puisqu'il est le premier livre, le seul livre bien souvent, qui soit mis entre les mains des jeunes paysans. Il est donc grandement à désirer qu'il soit écrit selon l'orthographe réformée et débarrassé du plus fort euz he lastez gallek. Alors sans doute les amis de cette routine qui « sans rendre le mieux impossible » prolonge indéfiniment le règne du moins bien, nous opposeront une résistance bien difficile à vaincre. On ne peut s'en étonner beaucoup. Les ecclésiastiques qui ont vécu dans la pratique de coutumes établies longtemps avant eux, ne consentiront pas facilement à se plier à de nouvelles habitudes. Mais si le présent nous échappe en partie mettons tous nos soins à préparer l'avenir. Que le jeune clergé, dès sa sortie du séminaire, soit inondé de nos livres de propagande et d'étude, qu'on les lui offre pour rien, s'il se peut, du moins pour fort peu de chose et avec les plus grandes facilités de paiement<sup>16</sup>. Les plus pauvres s'acquitteraient d'une manière bien plus que satisfaisante s'ils priaient quelquefois pendant le saint sacrifice pour le succès de l'union. Nos ancêtres païens prêtaient souvent de l'argent sur cette simple condition qu'il leur serait rendu dans l'autre vie.

III. – 1. – J'arrive à présent aux moyens de réunion propres à ranimer et à entretenir l'esprit patriotique. Je voudrais voir les arts et la poésie concourir harmoniquement à ce but et reprendre l'œuvre d'éducation à la foi chrétienne et nationale si glorieusement commencée par les missionnaires-bardes des VI<sup>ème</sup> et VII<sup>ème</sup> siècles. – Lég. celt. Prologue, p.XIX.

Ne serait-il pas possible de fonder en Bretagne des sociétés musicales analogues à celles qui existent en France et surtout en Allemagne et en Belgique. Ces réunions feraient reflourir à la fois la musique et la poésie bretonnes : là revivraient à la fois en même temps les vieux chants que la tradition commence à oublier, et les airs originaux que l'on peut craindre de voir remplacer par des importations françaises.<sup>17</sup> Peut-être pourrait-on, par leur moyen, rendre de nouveau populaire l'instrument celtique par excellence : telen Erin, telen Arvor. – Le goût des jeunes gens s'y formeraient et la langue y trouverait de sérieuses garanties de préservation. Quelques-uns pourraient s'y exercer à donner des représentations dramatiques, autre ressource précieuse pour la littérature populaire ou savante et moyen puissant de réveiller les esprits et de perpétuer la tradition. Tous pourraient concourir par leurs talents divers à rehausser l'éclat des fêtes patriotiques ; car je voudrais voir remettre en vigueur ces grandes assemblées où tout concourt à élever les âmes, à frapper les esprits, à resserrer les liens des cœurs.

Pourquoi, en effet, n'y aurait-il pas tous les ans, dans chaque paroisse, ou, du moins, dans chaque canton, une fête destinée à entretenir les sentiments de patriotisme et d'union et à exciter une émulation féconde au sein de la jeunesse du pays. Après la célébration du Saint-Sacrifice, en plein champ, sur un vieux dolmen entouré de la population des paroisses voisines, la solennité s'ouvrirait par une lutte des bardes populaires. Les vainqueurs, couronnés de bouleau fleuri, recevraient aussi une récompense d'une valeur plus appréciable matériellement. Des luttes, des tirs, des courses à pied et à cheval fourniraient ensuite un sujet d'émulation à ceux qui auraient su exercer en eux les aptitudes corporelles. Un drame, éclairé des feux du soleil, viendrait rendre présent pour quelques instants aux yeux des spectateurs la vie d'un saint celtique ou un épisode intéressant de l'histoire. Enfin, après une fraternelle agape prise sur le gazon, à l'ombre des chênes, les combattants de la journée, vainqueurs et vaincus, tenant par la main des jeunes filles aux cheveux parés de fleurs, blenvek ho bleo, formeraient, sous les yeux des pasteurs et des mères, quelque-une des danses antiques d'Armor, au doux murmure des fontaines, aux sons non moins doux de la harpe et des cornemuses, à la douce clarté de la lune brillante, d'al loar gan ! ..... Puis le silence se ferait, les agitations de la fête feraient place au recueillement ; une voix grave et pieuse s'élèverait dans le calme de la nuit et, après un cantique d'action de grâce, répété en chœur par des milliers de voix, chacun regagnerait sa demeure, emportant

dans son âme, pour les jours durs et sombres de la vie ordinaire, une bonne provision de foi, de poésie et d'amour pour le pays.

Voilà ce que votre esprit élevé et votre intelligent patriotisme avaient bien compris lorsque vous conviez sur les bords de l'Aven tous les Bretons des environs à une fête de ce genre<sup>18</sup>. Quels heureux résultats n'obtiendrait-on pas de semblables réunions si elles étaient plus générales et plus fréquemment renouvelées. Elles détourneraient la jeunesse des plaisirs dangereux ou grossiers que peut lui offrir la civilisation française ; elles auraient une influence utile sur le développement de ses facultés physiques et intellectuelles et seraient ainsi dans l'esprit du vieil adage : Gwedou pob kamp heb he daoun. – Le gwiael.

2. – Si nous ne bornons plus notre sollicitude à la Bretagne Armorique et si nous portons nos regards sur les autres pays celtiques, quel vaste champ s'offre à nos désirs et à nos efforts ! Quand pourrions-nous « établir des rapports entre eux et poser les bases d'un système de coopération ! » En dehors de quelques hommes lettrés ces peuples ne connaissent pas assez leur parenté d'origine, surtout de Gaëls à Bretons. Quelles ressources n'offre pas cependant la Cambrie où fleurit toujours la langue de Taliesin et de Merlin, cultivée avec un soin persévérant ? Quelles ressources n'offre pas Erin, la terre catholique et patriote, féconde pépinière d'hommes qui peuple de rejetons celtiques le sol vierge de l'Amérique et de l'Océanie ? Et Albyn, sa fille pour une grande part, dont les enfants, vêtus du costume le plus élégant peut-être de l'univers, chantent encore les vers d'Ossian et dont les guerriers ont fait trembler plus d'une fois l'orgueilleuse Loégrie, qui a vu même un jour des princes de son sang régner sur les fils des Saxons ? Ce sont les peuples celtiques qui font le nerf des armées anglaises : privée de leur secours, l'Angleterre descendrait au rang de puissance militaire du troisième ordre.

Il faudrait provoquer dans chacun de ces pays l'établissement d'une ligue semblable à celle qui se serait formée chez nous. Grâce à la centralisation moindre et à la liberté plus grande, la réalisation de ce projet y rencontre beaucoup moins d'obstacles qu'en France et les ressources pécuniaires y seraient, je crois, finalement plus ~~grandes~~ abondantes. Alors les quatre pays pourraient se prêter un mutuel appui, alors il serait possible d'y populariser la croyance à une origine commune et de rendre générale, parmi les gens instruits, la connaissance des dialectes des autres branches de la famille. Alors on pourrait rendre périodiques ces grandes réunions dont les rives de la Gavenny ont vu, il y a vingt-cinq ans, un exemple mémorable. Chaque peuple pourrait, à des époques réglées, convoquer les trois autres à une grande fête nationale où seraient couronnés solennellement les œuvres les plus utiles à la science celtique, qui se seraient produites pendant la période écoulée. Une semblable réunion pourrait avoir lieu tous les trois ans. Ainsi, en un cycle de douze années, le Shannon, la Clyde, la Saverne et l'Ellé verraient successivement rassemblés sur leurs bords des députations de chacun des membres séparés de la grande famille celtique.

3. – On pourrait alors songer aussi à unir entre eux par les mêmes liens tous les Celtes dispersés sur la surface du globe ; à favoriser dans le nouveau monde la formation d'une ou de plusieurs agglomérations celtiques où se conserveraient aussi purs que possible, la langue et l'esprit des ancêtres, enfin, à s'adjoindre le concours de tous les étrangers sympathiques à notre cause. Il y en a déjà quelques-uns et il y en aura davantage lorsque les études celtiques seront plus répandues qu'elles ne le sont aujourd'hui. Une malheureuse école qui cherche à remplacer les vérités méconnues de la foi par les rêveries d'une imagination malade et remue les cendres du Druidisme pour y trouver des armes contre la religion de Jésus-Christ, répand peu à peu le goût des études celtiques dans un public où nous aurions sans cela bien peu de chance de trouver quelque sympathie. L'œuvre que poursuivent M. M. Jean Raynaud, Henri Martin, Michelet, etc., est mauvaise, mais elle peut avoir ce résultat utile d'ouvrir des débouchés aux publications qui feront mieux connaître les choses celtiques et, par cela même, combattront efficacement les tendances de tous ces apôtres du néo-druidisme dont le kyfrynach est le digne évangile.

Lorsque les ressources de l'association seront assez fortes pour qu'elle ne soit pas obligée de les employer uniquement à la préservation de la langue en Armorique, un des buts vers lesquels elle pourrait tourner le plus utilement ses efforts, serait la publication d'ouvrages propres à répandre les études celtiques, études auxquelles il est mal aisé de se livrer en France en ce qui concerne les trois ou cinq idiômes d'outre-manche. Il est très-difficile en effet de s'y procurer les livres nécessaires et encore ces livres sont-ils écrits dans une langue étrangère. Ne pourrait-on pas publier en français, pour tous les dialectes, sur le plan de nos livres classiques, des grammaires et des dictionnaires d'un format commode et d'un prix réduit

Ainsi que des chrestomathies ou recueils peu étendus renfermant, gradués par ordre de difficultés, les textes les plus importants au point de vue de la philologie et de l'histoire. Les commençants pourraient alors aborder avec plus de fruit les publications galloises et corniques, dont vous faites, Monsieur, si bien ressortir l'intérêt à la fin de vos Notices des principaux manuscrits des anciens Bretons, p. 42.

Comme complément des mesures propres à répandre la science celtique, ne serait-il pas à désirer de voir s'établir dans les grandes villes de l'Ouest, à Paris, et dans les principales villes de France et de l'Europe même, des cours publics destinés à faire connaître les langue, l'histoire et la littérature des peuples gaëls et bretons. Je crois que, dès à présent, une chaire libre de cette nature serait accueillie avec faveur à Paris.

===== Si Dieu nous permettait de réaliser, ne fût-ce même qu'incomplètement, le projet que j'ai essayé d'indiquer, quels heureux résultats ne devrait-on pas en espérer pour les peuples celtiques au point de vue de leurs intérêts religieux, moraux et politiques, de leurs intérêts matériels eux-mêmes ? Nous n'oublierons pas, en effet, de soulager autant que possible les misères corporelles et nous nous souviendrons que l'établissement du moulin « où le menu peuple pourra moudre gratuitement » (Myrdhinn, p.p.266 et 275) doit précéder et sans doute aussi préparer les jours de triomphe

Aucun peuple, comme aucun individu, comme aucun corps matériel ne peut se soustraire à cette loi générale qui veut que tout être exerce une certaine action sur les êtres environnants et subisse la leur à son tour. Peut-on prévoir quelle serait l'influence utile exercée dans le monde par l'union celtique ? Elle s'étendrait peut-être ; - si c'est un rêve, c'est un beau rêve, « sibi amantes somnia fingunt » - sur tous les débris des races antiques qui ont su se maintenir jusqu'ici sur différents ~~endroits~~ points de l'univers, mais qui doivent craindre à ~~chaque moment~~ d'être lentement absorbés par leurs puissants voisins. Entraînés par l'exemple des Celtes, Basques, Flamands, Finnois, Lapons, Arméniens, races vaincues du nouveau monde, pourraient un jour, avec leur aide chercher dans l'union de leurs forces éparses une [sic] moyen de défense, de régénération et de progrès.

## V

Totius o fons gratiae,

Certare da nos fortiter :

Certantibus da vincere !

(Hymne de la Pentecôte, Adsis, superne Spiritus)

« La foi politique, l'espérance nationale, la cause patriotique de nos ancêtres offriront-elles plus de doute aux cœur généreux de nos jours qu'aux nobles âmes d'autrefois ? Cette foi, cette espérance et cette cause ne sont-elles pas toujours celles de la justice, du droit et de la liberté ? »

- Myrdhinn, p.82. -

Le charme de l'idée que je poursuivais m'a entraîné bien loin. J'ai commencé par exprimer des vœux relativement faciles à accomplir, et voici que je finis par avouer des espérances d'une telle hardiesse qu'elles seront par tout le monde taxées de chimériques. Que leur apparente exagération de [sic] les fasse pas cependant rejeter complètement. Tout cela pourra s'accomplir insensiblement. Il faut gagner le terrain pied à pied et, comme des assiégeants dans des travaux de sape, avancer lentement et à couvert, en fortifiant à mesure chaque pouce de terrain conquis ~~par~~ sur l'ennemi.

Peut-être n'est-ce au contraire rien de tout ce que j'ai dit qu'il faut faire ; mais ce qui est bien certain c'est qu'il faut tenter quelque chose. S'il est triste de voir de courageux efforts inutiles, il est bien plus navrant encore d'assister immobile à la ruine lente de ce qui reste de l'héritage de nos pères. Si nous sommes impuissants pour le présent, travaillons pour l'avenir. « Semons malgré l'orage ! » - Myrdh. p.288 – « Non semper imbres nubibus hispidos Manant in agros. (Hor. Carm. ib. II, ad Valgium.) Le soleil se lèvera enfin et murira la moisson.

De courageux et persévérants pionniers fouillent avec l'ardeur la plus louable les débris amoncelés sur le champ de l'histoire. Est-ce là, pourtant, tout ce que la Bretagne a le droit de demander de ses enfants ? Que l'étude du passé soit pour nous la source de leçons fécondes, mais gardons-nous d'y employer toutes nos forces et de nous consumer en d'inutiles regrets. Sachons en profiter pour échapper au découragement du temps présent et pour nous animer aux grandes choses ~~du temps présent~~ que nous avons à entreprendre. Il faut savoir détacher souvent nos regards du glorieux passé et des douloureuses épreuves de nos pères pour les reporter avec fermeté vers l'avenir, vers cet avenir dont nous tenons pour une grande part les destinées entre nos mains.

Soyons prêts à profiter des événements qui peuvent surgir. Depuis longtemps déjà il s'opère dans les esprits un travail favorable aux idées de décentralisation. Dans ces dernières années elles ont gagné les hommes sincères et bien intentionnés de tous les partis. Le système actuel, malgré quelques apparences contraires, leur est, il est vrai, aussi hostile que possible ; mais il se produira une inévitable réaction dans un temps plus ou moins éloigné. Il faudra être prêt alors et pour être prêts alors il faut s'unir dès aujourd'hui.

Prions d'abord avec ferveur et puis agissons avec la même énergie que si nous ne devions compter que sur nous-mêmes. Que les obstacles élevés par ceux-là même qui devraient nous aider, que l'indifférence de ceux pour qui nous travaillons ne nous rebute pas – « Les hommes sont hommes, notre condition est de leur faire du bien en dépit d'eux-mêmes et notre sagesse doit être de ne nous éloigner du but, ni faute de persévérance, ni faute de patience. » – (Lettre de M. de Villèle à M. de Martignac, 1833.) –

Fils des Bretons, nous laisserons-nous décourager ? Écoutons cette voix qui s'élevait, il y a treize siècles, de l'esquif d'un exilé, et qui, aujourd'hui, descend du ciel :

« Nid ellir lles o diogi ;  
Trech doethineb no gwegi ;  
Trech llavur no dirieidi ;  
Dirwest, a chred, a gweddi  
A orvyd ar bob cyvyngi.  
Mil can haws gan Dduw roddi  
No chan ddyd diddim erchi. »

« Le jour où l'homme l'appelle à son secours, le Seigneur n'est pas mort ; le Seigneur n'est pas changé, il n'est pas affaibli, il ne pâlit pas, il n'est pas épuisé, il ne tremble pas ! » (Myrdhinn, p.270). -

Dieu nous accordera la victoire sur nos ennemis « qui ne croient pas à la Sainte Trinité, non plus qu'à la passion que Jésus-Christ, Notre Seigneur, souffrit en terre. » - (Myrdh. p. 163)

A l'œuvre donc ! « Jeunes hommes vêtus du kilt » et jeunes hommes vêtus de braies – « épaulement contre épaulement ! » - Waverley. – Toast porté au banquet du clan mac Ivor. –



L'union fait la force, et, depuis treize siècles, elle nous est conseillée par des prédictions brûlantes de patriotisme.

« Les Cambriens feront alliance avec les hommes de Dublin, avec ceux de l'Irlande et de l'île de Mona, de la Bretagne, de la Cornouailles et des bords de la Clyde. » - Myrdh. p. 268. –

Attendrons-nous plus longtemps ?

« Qu'ils soient donc convoqués, qu'ils s'assemblent, qu'ils se lèvent unanimement ! Un seul cœur ! un seul dessein ! une seule cause ! »

Que les confédérés se réunissent ! » Myrdh. p. 268.

« Aux bois, aux champs, sur la montagne, bezet c'houi, Aotrou Machtiern, la lumière qui marche devant nous dans les ténèbres, le Konan qui nous mène au combat ! »

Evit ma teufint da c'houzout, ar baotred c'hall, « mar-z-euz eur reiz. »

« Doue enn nenv ha Tiern e Breiz ! » - Drouk-kinnig Neumenoïou ». –

- « Hag a neuze traoniou Kerne e teuio glaz adarre,

Hag ar galon a zigoro gand bleun ann ed hag ar gwe ! » - Ar re C'hlaz. –

Alors nos saints pleureront de joie dans le ciel, et, du fond de leur[s] tombes, les os de nos martyrs tressailleront d'allégresse !

=== Voilà ce que j'ai rêvé, voilà ce que je voudrais, au prix de mon sang, voir passer du domaine des rêves dans celui de l'action. Me pardonneriez-vous, Monsieur, de vous avoir communiqué ces pensées ? Leur expression ferait sourire de pitié ce qu'on appelle aujourd'hui les hommes sérieux ; elles vous feront sourire aussi, peut-être, mais votre patriotisme les accueillera, je l'espère, avec plus d'indulgence. J'avais commencé une lettre et je vous envoie une véritable brochure, elles sont à la mode aujourd'hui : elles le seraient moins, je crois, si elles ressemblaient toutes à celle-ci. Une seule idée la remplit : « et saepe repetere jucundum est amanti » (Imit. J. C. III, XXXIV.) Cette idée je voudrais qu'elle pénétrât, comme une flèche enflammée, dans le cœur de tous les Bretons ; je ne puis malheureusement lui prêter, comme le barde mutilé, les ailes de la mélodie. Si ma voix pouvait être entendue, je voudrais leur redire à chaque instant combien le découragement est honteux, combien l'oubli est lâche, combien ils ont encore de raisons d'espérer.

L'Armorique est semblable à cette veuve germaine en butte aux outrages des soldats romains ; ni la vue du champ de bataille couvert de cadavres, ni l'insulte d'un brutal vainqueur ne pouvant l'abattre ; mais, dit Tacite dans sa langue hardie, consolatur ventrem intuens. – L'Armorique, veuve elle aussi de tant de nobles espérances déçues, quelles que soient pour elle les amertumes du passé, quels que soient les tristesses et les dégouts du présent, peut et doit demeurer ferme dans son sublime espoir. Qu'elle aussi se console, ventrem intuens, qu'elle interroge ses flancs robustes, elle y sentira tressaillir de futurs vengeurs.

Sachons donc, je ne me lasserai jamais de le répéter, ensemençer le champ de l'avenir. Que nos fils, que nos petits-fils, en entrant dans la vie, se trouvent environnés et comme baignés d'une triple atmosphère de foi, de patriotisme et de poésie. Armons les, dès leurs premiers pas dans ce monde, d'une langue vraiment nationale et assez riche pour leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires sans intermédiaire étranger. Qu'une œuvre semblable de défense et de régénération s'accomplisse parallèlement dans les autres pays celtiques, et qu'un même esprit, que des intérêts communs réunissent enfin dans une étroite union ces frères trop longtemps séparés et désormais libres de toute tutelle oppressive ou intéressée. La tâche est rude sans doute ; le chemin est bien long, presque toujours difficile ; il sera quelquefois périlleux à parcourir ; ... mais ne sommes-nous pas Celtes et Chrétiens ? Les saints patrons du pays, les anges à qui Dieu en a confié la garde, tous nos ancêtres bienheureux seront avec nous. Et puis, « si labor terret, merces invitet ! » pensons au bien qui devra en résulter pour notre cher pays et sans doute aussi pour la France, pour le monde entier. Dussions-nous être écrasés sous les débris de l'édifice que nous prétendons soutenir, relever et agrandir

; nous aurons du moins la satisfaction d'avoir rempli un grand devoir sans faiblir et l'honneur de n'avoir pas désespéré d'une noble cause. « Celui qui a fait une vertu de l'espérance nous bénira pour n'avoir pas désespéré. » - Myrdhinn, p. 288. – D'ailleurs, aucun effort tenté pour le bien n'est perdu dans l'économie générale des affaires de ce monde et dans l'autre Dieu ne laissera jamais sans récompense les luttes livrées pour la patrie d'ici-bas.

Mais non ! nous n'avons point à craindre une défaite définitive. Quelles que soient les sinistres prédictions qui retentissent à nos oreilles, quels que soient les signes fâcheux qui apparaissent comme de sombres menaces, nous ne saurions désespérer en présence des résultats immenses obtenus par Le Gonidec et par vous. En relisant des pages comme les vôtres où revit avec tant d'énergie et d'éclat l'esprit celtique régénéré par l'esprit chrétien, nous nous sentons le cœur rempli d'une invincible confiance. Non, l'astre dont les rayons, pénétrant la vieille terre celtique, en font jaillir de si vigoureuses plantes, des fleurs si fraîches, des fruits si savoureux, non, cet astre n'est pas à son déclin : le vent qui se lève comportera le voile d'épais nuages qui l'obscurcit et il reparaitra encore à nos regards renouvelé, peut-être, mais non changé.

Non, il ne viendra point ce jour redouté par le fils de Fingal, où l'ardent foyer qui réchauffe le barde et le guerrier celtes s'égarera pour toujours dans les vapeurs de la nuit, où le roi à la blonde chevelure sera cherché en vain par le chasseur du haut de la colline. .... Depuis que les échos de Morven ont retenti des plaintes d'Ossian, la croix a couronné les vieux menhirs, et maintenant l'astre qui brûlait sur la tête du vieillard aveugle vient colorer encore de ses rayons la pierre grise qui recouvre Trathal ; ce soleil ne s'est pas couché, il ne se couchera jamais sur le tombeau de Saint Patrice ! – (Leg. Celt. p.123). -

Pardon, encore une fois, Monsieur, pour cette expression indiscrete peut-être, d'un enthousiasme qui s'est rallumé plus ardent chez moi à la flamme du vôtre. Vous êtes, de tous les Bretons, celui qui a le moins besoin d'être animé à ces grandes et nobles choses. Ma voix, d'ailleurs, n'est qu'un écho affaibli de la vôtre et ce sont bien souvent vos propres paroles ou celles des anciens bardes que j'ai répétées. Mais à qui donc me serais-je adressé, si ce n'est à vo[us]. N'êtes-vous pas comme notre chef naturel ? Qui, plus que vous, serait digne d'élever la bannière autour de laquelle viendront se ranger les combattants ? Vous ne vous êtes point contenté d'éclaircir, par de savants travaux, des points obscurs de la philologie et de l'histoire celtiques, - ce serait beaucoup déjà ; vous avez fait bien plus. Là où tant d'autres n'auraient vu que des dates et des mots et se seraient arrêtés au cadavre, vous avez cherché l'âme d'un peuple, et cette âme vivante vous l'aviez fait connaître au monde et vous l'avez fait aimer. Dans vos œuvres, il y a une foi ardente et on l'y puise. Il semble que vous ayez eu de mystérieux entretiens avec les vieux esprits de notre race et qu'ils vous aient donné l'ordre d'aller réveiller vos compatriotes de leur trop long sommeil.

Loin de moi donc, Monsieur le Vicomte, la pensée d'avoir voulu exciter votre ardeur. Mais, soldat invalide avant d'avoir combattu, je n'ai pas pu m'empêcher, à la vue des efforts de l'ennemi, de me tourner vers mon chef pour pousser mon cri d'alarme, pour demander une arme et un rang au combat. Je n'ai, hélas ! rien de ce qu'il faudrait pour servir utilement : je n'ai ni génie, ni science, ni fortune, ni force corporelle ; mais l'inspiration est fille de l'enthousiasme, or c'est au ciel qu'est la source de l'enthousiasme et la prière fervente vole assez haut pour y atteindre. Je me souviendrai que la clef du savoir c'est la ténacité (amaeroui adnabod, amenez.)<sup>158</sup> – Liwarc'h-hen, kan er kog. – et j'apporterai au trésor commun l'obole du pauvre avec la plus forte part possible d'un temps qui ne m'appartient pas tout entier.

Charles de Gaulle  
Paris, 29 juin 1862

---

<sup>158</sup> Ajouté dans l'interligne.

1° - Entre autres exemples, je citerai un livre intitulé ; Vocabulaire nouveau ou Dialogues français et bretons. – Vannes, Galles 1856. Il me paraît fait sur un plan excellent ; mais dans quel breton est-il écrit ! – Je vois cependant avec plaisir qu'un cahier du Brediah er fe, 1861, que j'ai entre les mains, paraît offrir un progrès marqué sur un autre ouvrage du même dialecte que je possède ; Buher Saent, Galles, Vannes 1839.

2. Ar re c'hlaz – Barzaz-Breiz.

3. Ann amzer tremenet, ibid.

4. Trathal.

5. Mr l'abbé Henry : kent-skrid ar c'hanaouennou santel eneben 4.

6 – manuscrits des anciens Bretons, p.41.

7 – Ann amzer tremenet.-

8 et 9 Myrdhin, p.53 et suivantes.

10 -Légende celtique – La ceinture monastique, p.300. –

11 – Légende celt. p.216.

12 – Légende celtique ; p.191, et 308 – Nid ellir lles o diogi. – Diviz être Kadok ha Kebi.

13. Er gwiael.

14. Encore le zélé méthodiste a-t-il sans doute omis de comprendre dans cette liste un journal publié au pays de Galles par les Mormons sous le titre Usgorn Sion. – Voyez, à ce sujet, le très-intéressant ouvrage de M. J. Remy, intitulé Voyage au pays des Mormons. Paris, Dentu, 2 vol. in-8°, 1860. – l'auteur mentionne dans la Bibliographie du Mormonisme qu'il a placée à la fin du 2° vol., que la prétendue Bible de Joe Smith a été traduite en Gallois et en Gaélique d'Irlande. – M. Williams, dans la nomenclature qu'il donne des sectes du pays de Galles+, n'a garde, là non plus, de parler des Mormons ; ils y font cependant chaque jour des progrès.

+ p.28.

15. J'ai sous les yeux en ce moment un volume, en partie nouveau (Skritur-Sakr), de M. l'Abbé Henry. Le désir d'être très-facilement compris n'a-t-il pas entraîné un peu loin le zélé et savant écrivain ? Ou bien est-il absolument nécessaire aujourd'hui d'employer à chaque instant des mots comme ceux-ci : enterrant, bolontez, inspiration, amproûi, ospicial, effaç, sorcer, koumansmant, qualite, mirakl, fas, justiz, profit, permission, etc. etc. S'il en est ainsi le mal est encore plus grand que je ne l'avais cru. Il est bien temps d'agir !

16. Il y aurait peut-être à étudier sous ce rapport la valeur d'une œuvre fondée pour la propagation des bons livres par M. Vrayet de Surcy, libraire-éditeur à Paris. Les agrégés, moyennant une cotisation fixe de 6<sup>f</sup> par an ont droit d'~~obtenir~~ acquérir au prix de revient tous les ouvrages édités ou possédés par l'œuvre pourvu qu'ils s'engagent à n'en point faire commerce. Voyez le catalogue de mars 1862 et le Bulletin de l'assemblée générale du 14 avril 1863.

17.- On pourrait publier des traités élémentaires de chant en breton et des albums de musique où l'on réunirait les meilleurs airs armoricains, gallois, irlandais et quelques-uns des fameux pibroch écossais. Il pourrait y avoir aussi des éditions avec accompagnements sur divers instruments, et même, pour leur donner une utilité philologique, on pourrait y ajouter les paroles dans les quatre langues néo-celtiques avec traduction en anglais et en français.

18. – Eugène Loudun – La Bretagne.

## 5. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>159</sup>

E Paris, ann tregonved a viz gouere 1862

Aotrou Mac'htiern,

N'oufenn lavarout d'e-hoc'h gant pebez drid kaloun ha pebez anaoudegez vad am euz digemeret ho lizer pehini a vezo d'in-me eur gwir lizer-broidigez. Piou a gredfe hiviziken dinac'ha d'in ann hano a Vreton pa c'houi hoc'h-unan a ra ho kenbroad ac'hanoun ? Ho trugarekaat a rann gant va holl nerz ha asnevezi a rann ama ar gwestl am euz great, pell zo, da veza Breizad mad. Hogen ne vast ket d'in kement-se : c'hoant am meuz ouc'h-penn, mar gellann-me kaout liou digan-e-hoc'h, da vond, hervez stum koz hor gourdadou, ebarz ho c'hlan-c'houi, evit stourmi eno dindan ho pratabac'h, arouez kaer am euz merzet, keit all zo, o veza dalc'het huel gan-e-hoc'h war ar c'hadir hag a heuliann a wall-bell, toc'hor ma-z-ounn, dre ann hent kaled ha teval.

Eunn estlamm hag eur zouez garantezuz a zo savet eun oun o welout gwelloc'h c'hoaz dre ho lizer pegen talvoudek ha kendalc'huz a oe ho kevellou a bep seurt evit diwall eur wenn hag eur iez reuzeudik ; karget ounn bet, enn eun taol, a c'houeryder, a vad, enn abek ma welann eunn den pehini en deuz awen, gwiziegez, danvez ha levezon ha na hell ket, daoust da bemp ploaz war-nn-ugent a strifou, dond da enaoui muioc'h ar sperejou enn he vro ! C'houi a gav enn hoc'h enep ar re a dlefe enn em lakaat a du gan-e-hoc'h gand ann herr ar brava. Ann hanafad trenk-se a zo bet miret e peb amzer d'ann eneou dillennet ha d'hon Dasprener-glan zoken ! Hogen hep komzout euz ann digoll divent a zo miret d'e-hoc'h digant Doue enn eur bed gwelloc'h, - Breiz all, - enn hini-ma zoken, pep kalon hael da behini e vezo roet klevout hano ac'hanoc'h a drido enn he greiz gant kengarantez enn eur drugarekaat Ann Hini en deuz aotreet kement-se evit skouer splann d'ann holl !

Pa zispiñet hoc'h euz liou hag aour e leiz ha pa ~~fell d'e-hoc'h~~ girit hen ober c'hoaz, hervez ar gwir e ve red ma na vizec'h ket mui c'houi hogozik hoc'h-unan, o vevezi ho nerz hag ho tanvez. Tremen mall eo strolla ar Geltied enn eunn horden didorruz ha dastumi e pep leac'h pedennou ha galloudou kouls evel aour hag arc'hant. Pa vezo bet lekeat un gyffret<sup>160</sup> ann holl dud a ioul-vad, c'houi, Aotrou Mac'htiern, pehini a zo feiz enn hoc'h ene, tan enn ho kaloun ha gwiziegez enn ho penn, a vleñot anezho hag ho c'hasot d'ar stourmeaz e peleac'h e tle rena hirio an delen hag al leor, da c'hortoz ma vezo roue gant-ho ar c'hleze. Marzin a zihuno kent evid Arzur !

N'hoc'h euz ket, Aotrou, roet d'in respount a zevri diwar benn va mennad a Gefredigez-veur, nemed ec'h arouezit d'in eur Vreuriez nevez Breiz a laka skridmoula ar skrituriou santel e Sant-Briek. Pe vreurie eo hou-ma ? Nag hi a hell beza mean-krog pe strel ann hini garfenn gwelout oc'h en em strolla hep goursez ?

Evid oun da c'houzout ez eo netra a vad ar pezh a hellann ober, me a ia deraoui padal da stroba dre aman eur votellik vihan da veza lekeat kevret gand hoc'h hini. Bez e komzinn euz ar rat-ze ouz unan den mad bennag douget evid ar Breiz a hellin kijout. Goulenni a rinn digant-ho eur mennadik a gasint da eunn ti a euteurvot merka e Paris evit ma vezo digaset d'e-hoc'h goude. Da c'hedal ma vezo arouezet ann ti-ze gan-e-hoc'h, me a gred, e c'helled er gear-man dizougen ar c'hinnig-mad Breiz da di ann Aoutou Lefèvre, beleg, o choum e Paris, Boulevard Beaumarchais, n° 92, kar eo d'ar Vretoned ha d'ar brezounek, hag hen ganet e Bro-C'hall ; dre 'nn Aotrou G. Milin, he viñon, ec'h anavezann anezhan.

Digemeret am euz gand ann anaoudegez ar vrasa al leoriouigou hoc'h euz teurvezet kas d'in. Eur menoz talvouduz dreist pep tra eo ann hini hoc'h euz deraouet da zeveni o lakaat e goulou eur Barzaz-Breiz evid ar bobl munud. Hag hen a zo bet kaset da benn gan-e-hoc'h ? Eur c'holl eo, a gav d'in, e ve Kroaz Doue Kanaouennou Breiz kerkouls hag ho Meuleudi Itron Varia Breiz lekeat war c'holo al leorik. Eur c'houn am boa bet gwech-all hag a zo asdeuet d'in oc'h ho lenn gant kemend a blijadur. Perak, Aotrou, c'houi a zo awen war-nn hoc'h ha pehini a ziskouez hoc'h oberiou e skrid-plean beza eur gwir varz, na strobfec'h-hu ket eul lagaden bennag ouc'h ar ranjenn aour-ze a iea o verkla en distro

<sup>159</sup> LV47.118

<sup>160</sup> “Kymry un gyffret”, “Les Cambriens sont unis”, La Villemarqué, *Notices des principaux manuscrits...*, op. cit., p.268.

hag enn amc'houlou hag a zo brema, trugarez d'e-hoc'h ! spuret enn he hed adalek Liwarc'h-hen beteg Loeiz-kamm ha Iann-ar-Gwen, o skedi lugernuz dirak daoulagad ar bed holl.

Bez' e lennan ivez gant kalz a zudi Lizeriou Breurie ar Feiz. Talvouduz braz e vezint d'in, emichans, evit diski skriva e brezounek. Ar gwella d'in-me ar pezh eo ma welann dre-z-ho e c'heller c'hoaz skriva enn eunn doare ne ket dibergen enn-holl d'ann-holl, ha koulskoude beza poellet gant peb unan. Hogen gwasaat ho deuz great lizeriou kaer ar Feiz abaoe ar bloavezh 1858, am euz aoun, diouc'h a glevann gand ar pezh a gemennit d'in.

Pidi a rann Doue ha sent a Vreiz da gemma ioul hon eskob e kever iez ar vro. Ra vezo entanet da vihana kaloun ann hini nevez a Zant-Briek gand ar zant a hano hevel, erbedenner evid ar Gimriz ! Gwelet am euz gand eurvad dre eul lizer euz an Aotrou Milin penaoz Arc'heskop Roazon a oa ioulet mad evid ar brezounek. Hen a skriva d'in, tri miz 'zo : “ ..... ounn bet dalc'het da zifuilla eur guden am boa gant ann an Aotrou 'nn Eskop a Gemper diwarbenn aotrei d'e-omp (d'ann Aotrou Troude ha d'in-me) ez oa mad hag hervez ar reiz kristen ann distro hon euz great e brezounek euz al levr hanvet e gallek Imitation J. C. Bloaz zo bet e Kemper evit ar weach kenta ha d'ar c'houlz ze ne-d-eo bet kavet mad. Evelato n'omp ket en em zigoalouneket hag hon euz kaset hor skrid d'ann Arc'heskop a Roazon hag hen, goude lakaat he lenn penn da benn hag evesaat piz hag hevel oa oc'h ar skouer latin kosa hon euz heuillet, a ziskrivaz d'ann Aotrou Troude penaoz n'oa netra da lavaret diwarbenn he skrid nemed oa mad meurbed hag ez oa d'ezhan, Arc'heskop, enor ha gloar gwelet e vije he hano war eul levr ker kaer. »

Mil trugarez a ginnigann d'e-hoc'h adarre, Aotrou Mac'htiern, evit ho komsiou c'houek ha kalouniuz beteg-re. Ra vezo bennoz Doue gan-e-hoc'h ha gand ho tud ! Kredit e pep tro, me ho ped, er garantez virvidik euz ho kwas feal leun a azaouez

Charles de Gaulle

Grande rue de Vaugirard, 103, à Vaugirard (Paris)

## 6. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>161</sup>

E Paris, 6<sup>ved</sup> a viz genveur 1863

Aotrou Mac'htiern,

Evel n'ounn ket evit mont va-unan beteg ho kear, fellet oa bet d'am zad digas d'e-hoc'h al lizer-ma. C'hoantek her gra o veza ma 'zo roet dezhan evelse ann abek d'ho kwelout, menoz a oa enn han a bell 'zo.

Teurvezet hoc'h euz, c'houec'h miz 'zo brema, rei d'in hano a genvroad, digoll kaer evid ar preder em boa lekeat enn traou keltiek, hano am befe prenet a ioul-vad dre galz muioc'h a veac'h hag a strif ! Ne venniz ket evelato beza pelloc'h ko kenvroad hep-ken, hogen beza ho kwas hag ho mael ; gwas dinerz, mael didroad, siouaz ! Ha setu me, da gel ar bloaz nevez, o tont diraz hoc'h da ginnig gwasoniez evel ma ra pep Keltiad mad d'he Benn-Kenedel, da lavarout eo gant karantez feal hag azaouez wirion enn eunn dro.

Digemerit, me ho ped, va skridi leorik (article bibliographique) war vuez Sant Koulm-Kill. Eun dra eo n'e ket e gwir evit beza kinniget d'e-hoc'h, anaoudek e vizenn d'e-hoc'h padal ma c'helfac'h teurel evez out han eur predik.

Kavout a reot kevret barzonek Bale Arzur troet e gwersiou c'hallek gand unan euz va miñoned. He lekeat am euz da anaout ar Barzaz-Breiz ha darn euz hoc'h oberou all, hag hen, leun a estlamm evid ar Vretoned hag evid hoc'h-hu, en deuz fellet d'ezhan e kasfenn d'e-hoc'h al labourik-man e testeni he azaouez en ho kenver.

---

<sup>161</sup> LV47.120

- E giz ma teu eur zoudard da zanevelli d'he benn-lu ar pez en deuz great el leac'h a oa bet roet d'ezhan hag, ouc'hpenn, da c'houlenn kemennou nevez diwar-benn kemend a vezo red d'ezhan da ober e goude, me a garfe gallout diskleria d'e-hoc'h hirio ar pez am euz great warlene ha kaout digan-e-hoc'h kelen diwar-benn ar pez a ioulfenn ober.

Bez 'e kredinn digas d'ho koun, Aotrou, ar menoz a gevredigez geltiek (da lakaat kevret pedennou, strifou, danvesiou) am boa displeged d'e-hoc'h dre va daou lizer diveza. Ne-d-eo ket bet dismeulet na kennebeut grateet freaz gan-e-hoc'h. Aotreit, me ho ped, e teuinn da gomz ouz hoc'h euz ann dra-ze eur wech c'hoaz. Kemend a laz-hi da vad hor bro !

Lavaret hoc'h euz d'in ez oa "eur vreuriezh nevez, Breuriezh Breiz" o lakaat skridmoula e Sant-Briek Skrituriou Sakr troet gand Ar Gonidek. Hogen ne ouzounn ket pe vreuriezh eo hou-ma, na ma-z-eo hi evit beza penn-grisienn ar wezenn a rank astenn he skourrou a uz Breiz tro-war-dro. Ne glevann hano anezhi e nep leac'h. Ne ouzounn penaoz kavout ann tu d'am staga out-hi na da staga gan-en ivez kemend hini e c'helfenn engwestla evit mad Breiz.

Diwar-benn ar giriegezh-ze n'am euz sevenet tra dalvouduz e-bed, ha ne c'hortozenn ket eunn digwezh gwelloc'h, evit gwir : ne-d-ounn ket, me unanik dihap, evit trec'hi war glaoured pe ziegi ar re a felfe d'in da stroba. Ouc'h-penn se va iec'hed ha va labouriou all ho deuz viret ouz in da ober kemend am bije karet. Koulskoude, Aotrou, mar helfac'h lavarout d'in a zevri e kavit mad va ratoz pe ma teurvesfac'h aoza eunn all hoc'h-unan en eul lezel ac'hanoun kaout eur gevrennik bennag enn han, me helfe, a gredann, o kerzout pelloc'h war eunn hent roudennet mad, - dond a benn euz a eunn dra dalvouduz bennag evit Breiz.

Diazeza hor c'hevredigezh geltiek oc'h sked ann heol a luc'h war-n-omp er gouls-ma, e vize eunn dra vibiliuz, e c'halle. Hogen ha na hellemp ket strolla a vremen meur a zen douget mad e kenver Breiz da lakaat e goulou leoriou Vreizounek, ha goude-ze, en em gevridi nebeut ha nebeut gant peb breuriezh vad a Vreiz-veur hag a Vreiz Arvorik ?

Setu, war-n-abek-ma, eun dra a zo mad da rei [da] c'houzout d'e-hoc'h.

Eur miñon am euz e Breiz, an A. G. Milin, miñon mad d'in, petra bennag n'am euz gwelet gwech e bed anezhan, a skriv d'in : "..... Ha stag omp c'hoaz gant hor breuriezh ? ..... Ar vreuriezh-ze, Breuriezh ar iez brezounek a dle beza savet a gav d'in, evit lakaat moulla kement kan, gwerz ha son goz a zo diwarbenn Breiz ha Breiziz, kement histor goz a ve dastumet hag a zo ker stank enn hor bro hag a zæ ar vein a do ann tiez kaer e Pariz. .... Ar vreuriezh a lavarann a ve mad da lakaat e barz kemend hini en dafe eur skrid brezounek mad bennag da rei pe ivez a rofe arc'hant, pe a labourfe enn eur c'hiz pe c'hiz da skigna anezhi dre hor bro."

Bez 'ec'h eile'houlennann, aotrou, hag eur vreuriezh diazezet dindan hano Breuriezh ar iez brezounek a vize evit lakaat maritel pe arvar e penn aounik ann dud ho deuz torret tro all, siouaz d'e-omp ! ar gevredigezh Vreiz-ze a oa ken talvouduz evid ar vro ?

Her goulenn a rann eta digann-e-hoc'h, Aotrou Mac'htiern, ha na fell ket d'e-oc'h e ve arnodet sevel gand ho krad-vad ha dindan ho pleñadur eur vreuriezh lennegeziuz hep-ken ha na vize labour d'ezhi nemed da zeveni ann tri zra spletuz-ma :

Da 1<sup>a</sup> lakaat e goulou pep gwers, pep danevel mad e skrid-plean – ken koz, ken nevez, - a zo brema e koun hag e genou ann dud diwar ar meaz e Breiz-izel, oc'h heulia evel-se ann hent digoret gand al leor dispar-ze, ar Barzaz-Breiz.

D'ann 2<sup>a</sup> Skriva, moula ha skiña eur rumm leoriou mad da zeski e pep tra red ar Vretoned iaouank dre ho iez broadek : digouegoriou, leoriou evit bugale vihan, leoriou elfennuz war bep kelennadurez, iezaduriou, geriaduriou marc'had-mad, etc.

D'ann 3<sup>de</sup> lakaad dindan waskerez eunn dibab skridou da ober easoc'h evid ar C'hallaoued studi ar iesou geltiek all ha[g] ar brezounek Arvor, hervez ma her diskleriit kaer, e kenver ar c'hemraeg, enn ho manuscrits des anciens Bretons.

- Ma aotreit d'in rei da anaout d'e-hoc'h eur reolen bennag e gredan e ve mad da veza aozet evid ar vreuriezh, me a lavaro e karfenn ma tigemerfed enn hi tud a bep stad hag a bep danvez, hep reiza striz ar mennad pa ginnik ; peb hini a roio d'ouc'h he beadra. Evelato e c'helfed goulenn peurliesha, emichans, pevar skoet peb bloaz pe bevar real pep miz.

- Eur mouler pe leorier a ve arc'hantiek ar vreuriezh (da lemel arvar digant pennou varitelluz)

- Mar da eo gan-e-oc'h rei hoc'h aotradur d'ar ratoz-ma talvouduz braz e ve ma arouesfac'h d'in, e Paris, eunn ti da beleac'h kas ar c'hinnik. An Aotrou e pehini am boa sonjet evit se en em ziskouez re wallek evit ma helfenn kaout kred enn he genoberidigez.

Diwarbenn ann hevelep kiriegezh me a rank rei da c'houzoud d'e-hoc'h eur menoz euz ann Aotrou Milin, ha n'her meulann ket enn holl d'ann holl. = Mennet en deuz a vize mad skiva d'ar Prins Lucien Bonaparte evid he bedi :

“ da lakaad dastum enn hor bro araok ma-z-aint da goll ha da veza ankounac'heet ann historiou, marvailloù, gwersiou ha kemend vad all a glever hano anezho gant ann dud diwar ar meaz.“ – Bez e askrivaz d'in, eur miz 'zo :

“..... hogen, va mignoun mad, birviken a gredenn na c'houi na me ne deuomp a benn da zével ar vreuriezh kaer-ze ma ne hellomp lakaat er penn kenta anezhi eunn den gallouduz braz bennag evel ma-z-eo prince (breinin) Lucien ; hen eo a dlefe beza mestr braz, ha neuze dre ann harp hag ar skoaz a rofe d'ar re vihan, d'e-hoc'h ha d'in-me, e teufe marteze kalz a re all d'hon heul.“

Mar fell d'ar prins Lucien rei skoazel d'e-omp evit mad Breiz, gwella a ze, e feiz ! Ne ve ket amzeread, a gav d'in, goulenn kennerz digant-han. Anaoudek kaer e vezinn d'ezhan ma euteur hon harpa ha me a vennigo pep skor a vezo roet d'eomp hep ober fors daoust a be du e teuo. Oac'h penn-se prizout a rann meurbed ann Aotrou prins Lucien pehini daoust ma c'helle enn ~~hep-ober~~ em gemmeski gand he gerentiez e traou ar reistad, en deuz kavet gwella rei he holl breder d'ar Wiziegezh. Kement-se a zo brao ha dibaot enn hon amzer-ni, em<sup>162</sup> gwirionezh ! Koulskoude, pe en em faziann, pe ema hen, enn eur ober evel-se, o klask het he spered ke[men]nt eged gwalc'h he galon. – Lekead en deuz moula warlene eul leor a zo he hano : “Deuxième catalogue des ouvrages destinés à faciliter l'étude comparative des langues européennes édités par le prince Louis Lucien Bonaparte, Londres 1862.“ Enn han em euz kavet e metou meur a skrid war ann holl iesou euskarek, war lies a iesiougoù drefoet a Vor-Zaoz hag a Italiz, pevar leor hep-ken war ar iesou geltiek hag, etouez ar re-ma, eul“Letter from the Hon. Daines Barrington on the expiration of the cornish language“, euz a behini nemed daouzek pezeleor (exemplaires) a zo bet asmoulet. Ann niver stumm a bez-leor a laka dindan wask (230 de vuia ha lies gwech 50 pe 12 hep-ken) a ro d'in aoun na ve ket c'hoantek braz da skula al lennegezh, - al lennegezh geltiek peurgedved, - e giz ma tlefe beza great. Ne gredann ket e ve goest d'en em westla da aswellaen ar broiou keltiek diouc'h ma ve red.

Ar Penn euz hor breuriezh a rank da veza breizad a wenn hag a ene. Red eo m'en divize a vrema brud-kaer ha levezon, hen ansavoud a rann, hogen arabad eo ma ve hano kentskrivet war eur vanniell all hag hini ar brezonek, netra e tle beza nemet kristen ha keltiad. Red eo ivez, ma vije helavar kerkouls ha gwiziezh ha, koulskoude, ma ve he zaoulagad evit sellout dreist measiou ar wiziegezh. Red eo ma ve tomm awalc'h evit en em rei holl d'he labour meuleudiek, red eo ivez ma ve goest da eren liamou etre Breiz ha peb bro geltiek all.

Klasket am euz, ha n'em euz kavet nemet hoc'h ! Atizet oc'h bet gant sent a Vreiz evid entana her c'halonou, evid digas d'hor c'houn ann diouganou goz, evid eren ann amzer dremenet oc'h ann amzer da zont, evit lakaat awen hor gwenn da skedi splann dirak daoulagad souezet ar re C'hall. Dre ardamesiou hevelep ec'h anavezour ar re zibabet gand Doue da zeveni he ioul. Tostaat a ra mare ar mederezh ha ne vez ket c'hoaz nemed eunn dachennik euz ar park hadet gan-e-omp, kouls lavarout. Ar Reiz a dec'h diouc'h douar a denn askel, tud fall a laka enn arvar mar zo Doue enn nenv ; mall, mall eo ma vize gwelet tiern e Breiz, anez ar vro geaz-ze a welor o koueza enn he foull ! – Goude kemend hoc'h euz great bete vrema ne-d'-eo ket aotreet d'e-hoc'h dinac'ha ober muioc'h c'hoaz. Kurunen-vezo a zo beac'hiuz da bep tal awennet, c'houi her goar hep mar : na fello ked d'e-hoc'h distrei kurunenhouarn ar beli diwar ho taou-ividik ha pa tlefe-hi dond da zanka he zachou enn ho ha lakaad ho koad da redek. - Bez 'em euz fisians eta, Aotrou Mac'htiern, e fello d'e-hoc'h kregi e stur al lestriek a ioulomp lakaad he genta kambon enn he leac'h ha lezel hoc'h arwez beza sounnet e beg ar vern vraz da lakaat klok e-berr ar vagad merdaidi.

Ho pezit koun, Aotrou, enn han Doue ! Gan-e-hoc'h-hu hep ken eo ma c'hello dond hor ratoz da vad ! Ar ratoz-ze n'en deuz ket dilezet va c'houn aba 'm euz sonjet enn han vid ar wech genta. Seul vui

---

<sup>162</sup> On attendrait “e”.

he brederian seul vui a gav d'in ez eo hen hon unan hon diveza ged war douar ! Roit d'in kelen ha ~~kelen~~ kemen diwarbenn anezhan, hoc'h aspidi a rann, roit ho menoz da veza anavezet d'in dre gomz ma na gavit ked mad ober dre skrid. Petra bennag ez eo diez d'in mont er meaz pellik euz va zi, dond a rinn laouen ha gand despall d'ho kavout kerkend ha ma heto gan-e-oc'h.

Ne vezo ket kerse gan-e-hoc'h, Aotrou, m-z-ounn ken dalc'huz d'ho pidi da lakaad em c'hers ar pezh a zo red evit brezelekaat. Eur c'hoz zoudard e vezinn, me her goar ervad, hogen tan va c'halon a gennerzo va simplidigez hag a zic'haouo va disterded, gant trugarez Doué. – Pa hellinn rei digarez merket diwarbenn hor breuriez ha pa vezo grateet d'in lavarout hardiz ez oc'h e penn kenta anezhi, neuze a tigasinn d'e-hoc'h, marteze, oberourien dalvoudekoc'h eged ne-d-ounn-me.

Ha re greduz emounn o c'horthoz digan-e-hoc'h eur ger a zeui diwar-n-abek-ma ?

Ra vezo mad, digant Doué, ar bloavez nevez-ma vit peb broad geltiek, evit kemend hini en em laka kalounek d'ho harpa, evid hoc'h-hu da genta hag, enn divez, evit kemend a girit hag a gar ac'hanoc'h !

Teurvezit, Aotrou Mac'htiern, digemerout testeni karantez hag azouez vraz euz ho kwas feal ha sentuz

Charles de Gaulle

Vaugirard, grande rue, n°103, - Paris

S. G. Al lizer-ma, evel m'her gwelit, Aotrou, a ioa skrivet pellik 'zo, ha tost a oa d'am zad he gas d'ho kear pa hon euz bet, ar zadorn beure-ma, hoc'h arwez-gweladen (carte de visite ?) war behini hoc'h euz teurvezet merka ar wella tro d'ho kwelout. Va zad a ielo 'ta disul warc'hoaz d'ho kavout. Ne vezinn ket, ar wech-ma, evid dont gant-han ; hogen emoun e gortoz e c'hellin mont bete di ~~d'ar-zul-e penn-sizun~~ da unan eaz ar suliou nesa. Deiz kaer a vezo hen-nez evid oun !

## 7. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>163</sup>

E Paris, disul 15<sup>ved</sup> a viz meurs, 1863

Aotrou Mac'htiern,  
ha Penn-Sturier doujet meurbed,

Pep kweach ma-z-it tre ebarz hon tiik a Draon-Jirard o kas gan-e-hoc'h eur gaouad ear Arvor, va c'halon a zeu grisias enn he anaoudegez ken d'ann Aotrou Doue ken d'e-hoc'h-hu, Aotrou Penn-meuriad, ker mad e kever ann distera euz ho kwizien ! Ar c'henta gweach dreist-holl e tridiz em c'hreiz pa ho kwelez, - c'houi e pehini am boe koun ken alies o lenn ho leoriou pa ho kweliz dirag oaled striz va zad o lakaat va diou skoarn da glevout ar iez karet ne anavezenn kent nemed dre an daoulagad, kouls lavarout. Hogen, Aotrou, e pad ann emweliou hetuz-ze, re verr bepred, kalz traou a zo pere a garfenn lavarout d'e-hoc'h ha ne lavarann ket, pe dre ma-z-eont e biou va menoz, pe dre ma ne gavann ket ann tu d'ho displega ez amzae. Rak-se e ioulfenn e rofac'h d'in liou da gas d'e-hoc'h a wechou eunn ardamez bennag war giriegez ar broiou keltiek e giz skridou digoc'hen pe notennou a gaser dre meur a hent da Bennou ar Vereresiou-Stad (administrations publiques) evit ma helfent kavout eaz doareou pe digaresiou (informations, renseignement ?) diwarbenn peb abek a zellez out-ho.

Kement-se n'en devezo brema talvoudegez vraz evid hoc'h, me her goar ervad ; hogen eur boaz mad meurbed e vezo euz a behini Breuriez Breiz a hello tenna gounid enn amzer da zont. Enn eur ober evelse me a gavo ouc'h penn ann dro d'am lakaat ~~goest~~ nebeud ha nebeut goest da skriva easoc'h e brezonek.

Digas a rann d'e-hoc'h, Aotrou, evid ann deiz :

Da 1<sup>a</sup> eunn ardamez diwarbenn dalc'h darevrez (séance préparatoire) Breuriez Maberez Breiz a zo bet d'an 12<sup>ved</sup> euz ar miz-ma.

---

<sup>163</sup> LV47.124



d'ann 2. Eunn ardamez bennag diwarbenn ar Vroidigez geltiek hag a zo eunn abek a zellez beza arvestet piz er gouls-ma, diouc'h a gav d'in.

Beza e kinnigann d'e-hoc'h kevret Buhez Sant Kolm-Kill ho poa goulennet digan-en. Eur zant keltiek e oa e gwir ! Eur zant a stumm Sant Padrik, Sant Kentigern ha Sant Kadok. Ra gaso d'e-omp ann Aotrou Doue eskeb ha beleien diouc'h ar skouer-ze evid eilenaoui ar sperejou enn douar keltiek holl ar pezh a c'houlennann digant-han birvidik bemdez eo ! Kerkouls, ra skulo-hen he vennoz war hon diwallerien galonek, war-n-hoc'h da genta, Penn muia-karet, ha peurdedged ra roio arouez a ze o tigas ann Itron Vac'htiernez enn he iec'hed kenta !

N'am boa sellet piz awalc'h ouz ann dihel hoc'h euz teurvezet rei d'in pa zigemeriz anezhan digand ho taouarn. Red e oe d'in rusia, a vad, o lenna pe hanoiou enor a likiit em c'hers. N'hellann ket ho arvesti brema nemed eunn atiz hag eunn endalc'h evid oun d'ho dellezout eunn deiz mar het d'ann Aotrou va c'hennnerzi da ze.

Hogen, ma n'hellann dond a benn euz a gement-se, ar pezh e vezinn e peb darvoud, her gouzounn mad, eo ho kwas feal ha leun a garantez

Ch. a Vro-C'hall

P.K. ha D. e B.B.

S. G. Kridi a rann digas d'ho koun ar gwestl hoc'h euz great da gas d'in enn ho kenta gweladen ar barzonek savet gan-e-hoc'h evit lid Abergavenny.

Asrei a rann ivez d'e-hoc'h al lizer euz ann Aotrou Kemar ho poa ankounec'heet enn hon ti.

Eil S. G. – D'am zad a felle digas d'e-hoc'h kemend am euz hanvet a raok, hogen eur briz-dersien a zo kroget enn han a viz n'ez afe beteg ho ti.

War well ez a a vremen, a drugarez Doue. Koulskoude, pa c'hoantaan e tigemerfac'h va ardamez war Vreuriezh Maberezh Breiz kent diziaou, deiz ann dalc'h nesa, me a gas hen gant va lizer dre ar Post hirio. Ann dilerc'h ho pezo kerkent ha ma gavinn tro vad.

Grit, me ho ped, Aotrou, ma gavo mad ann Itron, testeniou azouez digan-e-omp.

Dimeurs, deiz goel Sant Padrik.

## 8. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>164</sup>

Broidigez geltiek

Ardamez

Kaset d'ann Aotrou Mac'htiern K/marker  
Penn-Sturier Breuriezh-Breiz

—————  
E Paris, 10<sup>ved</sup> a viz meurs 1863

Aotrou Mac'htiern ha Penn Ker-meurbed,

---

<sup>164</sup> LV15.183.

Setu ama eunn abek a brederiann a bell zo hag eunn eur ardamezik c'heleunik am euz lennet er geleier, eur pennad 'zo, en deuz tennet a nevez va fled war-n-han. Oc'h en em lakaad da zisrevella va menoz d'e-hoc'h n'ounn ket dizaouzan klok rag ho kwelout o sevel em enep. Rak-se e fell d'in, kent mont pelloc'h, rei da anaout sklear d'e-hoc'h, doare ha naoz va dezo

Broidigez geltiek arvestet e kevredinol<sup>165</sup>

O komzout ouz-oc'h, Aotrou, euz a vroidigez eur veuriad geltiek bennak enn eunn douar all hag o klask tenna hoc'h evez, kerkouls hag hini pep keltiad, war ar gounid a hell kavout hor gwen e sevenedigez ar ratoz-ze, ne garfenn ket padal e kredfac'h penaoz ec'h ioulann atiza divroidigez ar besiou douar a zo c'hoaz dalc'het hirio ann deiz gand ar Geltied enn diou Vreiz. N'euz tra pelloc'h diouz in. Me a garfe gwelout, a vad, niver ar Geltied wirion o kreski mui oc'h mui eun ho broiou koz hag o krevaat awalc'h evid dond da asgeltiada meur a c'hlad leuniet gand ar Saozon enn amzeriou diveza-ma. Hogen, eunn dra da c'houzoud eo, - eunn dra a zellaz beza sellet piz, - hag e vent-hi displeberet pe kennerzet, a vad, ma-e-afe unan bennag anezho da zével, enn tu all d'ar mor, eur vroad geltiek nevez ha kuit a grenn diac'h peb beli c'hall.

Ar Saozon n'int ket bet dinerzet evit beza kaset broidigesiou glazaleuret, pell a ze !

Euz ar pevar bro geltiek, Breiz-Arvorik, hor bro-ni, a hell nebeutoc'h eged ar re all kas tud da bobla eunn douar pell, pa en em glemmer bemdeiz dre ma vank enn hi ann divrec'h evid al labour douar. E Iverni, ar Saozon a zo o klask mui-oc'h-mui da lakaad aotrounez, - ha brema tieien zoken, - euz ho gwenn e leac'h tud ar vro. Ar Gemriz hag ann Albaniz a zo re zibaot enn ho fannou da c'hallout dilec'hi e leiz hep disteraat ho c'henvroiz a jounfe er vro. Kement se am laka da ansavout ez eo eunn dra riskluz [evit] broidigez ar Geltied. Koulskoude, meur a Vreizveuriad a ia kuit peb bloaz euz he gear da vond da joun e stajou-unanet, e Kanada, e Australia, e Indez sao-heol, .... Hag kollet int er giz ze evid ho broiou hen. Ha ne halfed, da vihana, alia ar re a zo divroet a vrema, d'en em strolla enn eur eur vroad hevelep ?

Ha ne vent ket ar Geltied dic'hallouduz da zeveni ar rat-se, a gav d'in.

Mar-d-eo gwir, e doare, penaoz ar broadou keltiek a gar dreist pep tra ann douar e peleac'h ho zadou int bet ganet, evit-han da veza alies gwall galed dindan ho zreid, kerkouls eo gwir ma diskouezet eo bet splann gant-ho, enn amzer-goz, ez oant ker goest ha nep gwenn arall da duta mad ar broiou pell. Hag eunn dra estlamm n'eo ket, pa zeujont euz a Vro-Hanv trezek broiou ar c'hus-heol, pebez kevren Europa a oe leuniet gant-ho ? Bro-C'hall ha Breiz-veur, darn vuia a Vro-Spañ, tost da hanter Italiz ha rannou mad ouc'h penn enn tu all da avon Rhin kerkouls ha war hed avon Danub.

Red eo beza souezet muioc'h c'hoaz o veza koun penaoz ho deuz gwiet en em gemmeski gand ar rummou kent-keltiek, o virout ho iez hag ho spered arouesiuz, ha kement-se, hep-mar, gand eur galouniez hag eunn eeunder ker braz e kever ar gwennou trec'het ma eo bet lamet e berr pep disheveledigez a vammen, ha ne weled eno, e amzeriou kosa zoken, dilerc'h ebed euz ar c'hasoniou a jomaz beo pell e leac'hiou all.

Meur a vroidigez a oe kaset gant ho divezatoc'h ha brudet kaer eo dreist-holl ho diazez e kreiz Asia-vihan men ho doa miret c'hoaz ho iez glan e amzer Sant Hierom.

Ne garfenn ket, evelato, - red eo d'in hen aslavarout, gwelout ar Geltied mont kuit e leiz euz ho broiou hen, douariou santel miret d'ezho dre c'hoad ho zadou skulet war bep tachen. Du-ze eo a zo red herzel ouc'h ar Gall, du-ze eo ar gwir stourmeaz. Hogen breman, a dra sklear, ann dud a vrezleka evid eunn abek braz bennag ho deuz ar bed holl da stourmeaz, em gwirionez. Ha pa-z-eo diarvar penaoz eunn darn euz ar Geltied a ia bemdez e meaz krezek<sup>166</sup> brouiou all, red e ve, a gredann, eeuna ar ster

<sup>165</sup> Les titres et sous-titres sont indiqués dans la marge gauche du document.

<sup>166</sup> Probablement "etrezek".

diboell-ze enn eunn hevelep gwele gand aoun na vize ar c'houeriouigou lonket gand ann douar arall pe lekead da aezen gand ann heol.

Ma en em c'hrounfe ann holl Geltied zivroet, enn eul leac'h, a vad, beza e teufent da ober eur bobl gre ha goest, eunn deiz a vezo, da harpa kear ho breudeur choumet er vamm-vro.

Beza e oe leveret er geleier, evid ann deisiou, penaoz daou gant mil Iverzonad a oa brema dindan armou o vrezelkaat e Amerika hanter-noz. C'houezet eunn tammik eo niver anezho, e c'halle, evelato pebez nerz keltiek a lezer d'en em goll evel-se !

Ha mar-d-int ar poblou keltiek kent-tonket gand ann Aotrou Doue da vont kuit diwar c'horre Europa<sup>(1)</sup>, ra vezo miret d'ezho, da vihana, eur pez douar bennag men e c'halfent derc'hel d'ho c'hisiou, d'ho iesiou, ra vezo aozet d'ar Geltied wirion eur minic'hi da c'headal enn han, er gwasket, ann deisiou splann a luc'h abred pe zivezad evid ar re a oar gortoz gant poell ha gand dalc'h.

### Broidigez geltiek e Amerika

Etouez ar rannou euz ar bed e pere a hell menna ar Geltied sevel meuriadou nevez, douar braz Amerika a rank tenna war-n-han ho evez da genta, ma zeller ouz he vent, ouz ann danvesiou a bep seurt a zalc'her enn han. Eno e kavint dilerc'hiou eur wenn, perc'hen gwirion ann douar holl gwech all ha brema gwasket, pelleet ha peuz-gaset da get gand ar Saozon evel-t-ho ho-unan. Kavet e vezo gant ho, marteze, ann dro da<sup>167</sup> skoazella ar wenn goc'h a weachou, da c'hounid he c'harantez ha da veza kennerzet gant-hi, pa vezo red.

### Ar Geltied e Amerika hanter-noz

Ar Geltied a zo paot meurbed e Amerika hanter-noz. Ann darn vuia anezho a zo Gaeled ; ar Gemriz, a vad, n'int ket stank awalc'h evid en em c'hrounna ho-unanik du-ze men e vizent gwanet ha diskaret primm gand ar Zaoz. Ar C'haeled ta a vev ebarz ar Stajou-Unanet eo red alia peurgedged evit ma en em glevint da zeveni eur menoz ken talvouduz d'ar wenn geltiek holl.

### Broidigez ar Geltied e Oregon

Mar felle stard d'ezho, hi a helfe, emichans, en em denna holl enn eur pez-douar distro ne ve ket great c'hoaz eur stad anezhan, - enn Oregon, evit kentel. –

Ar pez-douar hont, poblet mad gant-ho, a ve digemeret e niver ar stajou<sup>(2)</sup>, a neuze roet e vize d'ezho liou en em reiza hervez ho c'hiz gant ma na dorfent ket lezennou hollek (pe gevredinol) ar Stajou-Unanet. N'eo ket red d'in lavarout penaoz e kavfent, hep mar e bed, eunn deiz a vize, ann tu d'en em ober kuit, enn holl d'ann holl diouc'h peb beli ar Saozon.

Deread e ve marteze aoza daou stad amezek ha kevredet evit lakaad e unan anezho ann holl Iverzoniz pe Albaniz ho divize miret ho iez broadek.

Hogen, mallusoc'h c'hoaz eo, a dra anat, grounna ar re-man eged ar re-ze.

Petra bennag ma vezo, en em zifreta a zo red, rak, en amzeriou diveza-man, ar Yankied a zo o vont e leiz da duta ar broiou pell-hont. Re zivezad eo a vrema, evit ar Geltied, marteze, siouaz ! Rak ma ve, kent ho digwez, kalzig a Zaozon diazezet a-hont, neuze vize strifou vraz etre ann eil re hag ar re all, hag arvaruz n'eo ket père a ve harpet gant Pennou ar Stajou Unanet. Hogen, ar Yankied, ma ve nebeut anezho, pe e vize prenet ho dilec'herez digant-ho, pe e vizent evel teuzet e kreiz ar C'haeled.

---

<sup>167</sup> Ici est insérée un carte : « Taolennik Bro Oregon ha leac'hiou tro war dro da veza staget ouc'h ann ardamez war Vroidigez geltiek »

## Leac'h ann diasez e Amerika hanter-noz

Evel ma zo kent-dalc'het gand ar Saozon ann Aot rag enep Iverni ha Breiz enn tu all d'ar Mor Atlantika, n'euz pann well da zevenedigez ar ratoz-ze eged hini en em astenn adaleg ar Galiforni war zu ar c'hreisteiz bete 'nn Amerika Zaoz war-zu hanter-noz, o veza he harzou ar Menesiou Roc'hellek war zu sao-heol hag ar Mor-Braz war zu c'hus-heol.

Diwallet a vident 'ta, war zaou du, da vihana, (beza ez euz meur a leac'h gwez war zu harzou ar c'hreisteiz), rag ann argadennou, ken rag ann darempredigesiou re baot euz ann dud c'hall. Ann oabl, e kever ar ienien hag ann domder a zo peuz hevel, a gredann, ouc'h hini Bro-C'hall ha Breiz-Veur.<sup>(3)</sup>

Red eo lavarout ouc'h penn ez eo eur vro wezennek ha dourennek mad evid ar gevren vuia, treuzet eo gand steriou braz a gaso ar vuez e pep rann anezhi evel ma zo ar gwazied e korf ann den.

Hogen, ma ve a vrema re stank ar Saozon war ribl ster Oregon evit ma helfed seveni eno hor ratoz, ne gavfent ket eaz ar Geltied e Amerika hanter-noz eul leac'h all ker gouniduz. Red e ve d'ezho, a neuze, en em denna enn eur pez-douar peuz-zidud bennag enn tu all d'ar Menesiou Roc'hellek. (war dro aienen Missouri, dre skouer.) Eno, er vad, ouc'h penn ma vent kelc'hiet a grenn gand ar Zaoz, ne ve d'ezho tostidigez e-bed d'ar mor na treiz kuit trezeg ar broiou all.

Gwelomp brema hag e vezo kenniget d'e-omp danvez gwelloc'h gand ann eil gevren euz ann hevelep rann-bed.

## Broidigez geltiek e America ar c'heisteiz

Mar zo diez braz d'ar Geltied kavout e Amerika hanter-noz eunn hed bro kuit kaer a Zaozon ha braz awalc'h da ober broidigez enn han, eunn harz hevelep ne vezo ket a vad, mar taolont pled war Amerika ar C'heisteiz. A-hont ervad ez euz, war zivez ann douar-meur, eul lostad mad en em astenn war hed pevar pe pemp kant leo, adalek beven ar Gevredigez Arc'hantek bete 'nn bek douar Horn. Ne gavor e barz ann diou Amerika krenn nemed ar bann-ze hep-kenn a vez kuit klok a ween Europeek hag hi da veza dindan eunn oabl klouar.<sup>(4)</sup>

N'euz eta leac'h all er bed gounidusoc'h da ober eunn douar keltiek nevez anezhan, war va menoz. Hogen ar pez a vennenn-me war ar giriegez-ze lod euz hor breudeur Kemriz her vennaz ivez, e doare, rak me a lennen tri miz zo, enn eur geleier, - ha gant trid galon her grean, - ar c'helennik a zo ama war leac'h :

[Gazette de France euz ar 17<sup>ved</sup> a viz kerzu 1862.]

## Broidigez ar Gemriz e Patagoni

« Un individu représentant une société d'émigration galloise a quitté l'Angleterre par le dernier steamer de novembre, se rendant à Buenos-Ayres dans le but de déterminer l'endroit le plus favorable pour fonder un établissement sur la côte de Patagonie ; et en second lieu avec la mission d'entrer en négociation avec la république Argentine, pour obtenir, à la condition d'une allégeance purement nominale, une portion de territoire qui serait colonisée exclusivement par des Gallois. Un petit groupe de Gallois enthousiastes a exprimé la crainte de voir bientôt se perdre la langue Welsh, et en même temps disparaître les coutumes et les qualités nationales. Ils n'ont rien trouvé de mieux, dans ce but, que de créer une colonie gouvernée par des Gallois, et dont les toutes affaires seraient traitées en welche. Ces hommes ont montré une extrême activité à réaliser leur programme ; jls se sont fixés<sup>(5)</sup> dans la péninsule de Wades<sup>(6)</sup> (sic) ou dans ses environs en Patagonie, vers le 43° degré de latitude sud, trouvant que c'était la seule place dans le monde adaptée à leur projet. »

Setu brema doareou am euz gallet dastum war Batagoni.

Diskarg eo ar vro-ze diouc’h pep levezon, nemed Kevredigez Arc’hantek a venn kaout gwir war gevren ledana anezhi a zo etre ann Andou hag ar Mor Atlantika. Al lavar-ze, koulskoude, a zo didalvoud a bep hent rak ar Spañiz, - re Amerika kennebeud ha re Europa, - na berc’henjont biskoaz ar pezh douar-ze. Ar Spañiz evelato a ziazaz er bloaz 1584, eur gear war aod ar Striz Magellan. Rei d’ezho hano [hano] Filipolis a rejont ; hogen, kent ma oe pell, Porz-ann-naounegez a read anezhi hag, eur pennadik goude, hi a oe dilezet a grenn.

### Meuriadou indezek Patagoni

Ar meuriadou brasa a bobl ann douar -ze brema a zo ;

Da 1<sup>a</sup>. – Ann Araokaned pe Molouched (aokaed ? (Aucas) a reer ive anezho) war dro ‘r c’hreisteiz ar Chili (etre ar 37<sup>ved</sup> hag ann 40<sup>ved</sup> daez ledanded) pere a jomm ervad ann darn vuia, er maez euz Patagoni, war zinaou kusheoliuz ann Andou.

Ar wenn-ze, ken nerzuz ma-z-eo, e vevaz digabestr<sup>(7)</sup> hag a lakeaz zoken ar Spañiz da ansavout splann ho gwir broadek<sup>(8)</sup> goude muioc’h a daou<sup>168</sup> gant bloaz a vrezeliou griz<sup>(9)</sup>.

Hano ar bobl ze a zo bet dre holl, enn amzeriou diveza-ma gand digwez reuzeudik ho doe menosiou Anton Oreli kenta (Ann Aotr. A Dounens).

- D’ann 2. – Ar Buelched a zalc’h ar gevren vrasa euz Patagoni ; hogen heskinet a bell zo gann ann Aorkaned, gwall vihanet eo bet niver anezho. Er giz-ze skiñet int war eur vro ledan a zo lezet peuz zidud gant-ho.

- D’ann 3<sup>de</sup> – Ann Dehuelc’hted pe Tehueled a vev, war dro ar C’hreisteiz bete striz-vor Magellan. Ar re ma<sup>169</sup> eo ar gwir Batagoniz rampsed.

- Henvel a rinn ouc’h penn ar Yakanakouzed a gaveur enn Douar-tan, douar skorn hag ec’h a rafed gwell anezhan.

### Doare ar vro

Ar bann-ze (Patagoni glok) en em astenn, evid he brasa rann, dindan eunn oabl klouar, eunn tammik tomm zoken war dro hanter-noz, ha, mar-d-eo kalzig ien he darn ziveza war zu ar c’hreisteiz, dibobluz n’eo ket evit-se, padal. Goude ar c’hompezennoù geotek ha divent a ziframm Patagoni diouz leac’hiou poblet ar Gevredigez Arc’hantek, ar vro a zeu da veza gwezennek kaer, e tro ann hanter-noz peurgedged. Kalz a steriou, a loc’hiou a weleur enn hi. Didrouc’het mad int ann aojou ; izini diniver a zo war hed glann ar Mor-Braz : ar rummou a dutfe ar vro arvorek-se a zeufe, hep mar e bed, da veza gallouduz war ar mor. Beza ez euz enn hi, a hend-all, kemend a rank eur vroad-veur da gaout dindan he zalc’h. Du-ze enn Andou a guz, hep-mar, mengleusiou a bep-seurt ken talvouduz hag a reont a iz daesiou ledanded all. Ar menesiou, ar steriou a ia gant-ho trezek ar mor, al leac’hiou gwez a gaveur tu-ma, tu-hont a rafe skoaziou mad da herzel ouc’h dilamm ann enebourien.

Hogen enn tu all da gement-se, ar pezh a ra d’in-me gwell eo ma n’ho defent ket eno ar Gemriz da grena enn abek da nested eur wenn alouberien goest d’ho c’has da get eunn deiz a ve. Leac’hiou gwez ha gwak a raio eur spar ledan d’ho diframma diouc’h ann Arc’hantiz, hag a hend all, a re ma, mar felle d’ezho mac’homi war-n-omp eunn deiz, na vent morse da zouja kemend all hag ar Saozon, neb aoun !

### Broidigez ann Arvoriz

---

<sup>168</sup> Ici est insérée une carte : « Broidigez ar Geltied (Amerika ar C’hreisteiz) Skeudennik ar Patagoni E leac’h e fell d’ar Gemriz sevel broidigez.”

<sup>169</sup> L’auteur fait une coquille et écrit “mo”.

Ar ratoz a arouezann ama a zo 'ta, diouc'h va menoz, mad ha talvouduz meurbed. Ha na hellimp ket-ni, Arvoriz, rei skoaz d'hor breudeur a Gemru enn darvoud-ze ? Ha na hellimp-ni zoken kas eur rummik tud a Vreiz-Izel, - euz ar re o defe kuiteet ho bro e pep tro, - da genboba ar Vreiz-nevez-ze ? Etouez meur a giriegez all, mad ve ann dra-man da virout na grokfe hep kefererez ann hugunodach e meuriadou gwez ann douar hont.

#### Broidigez ar C'haeled.

##### Broidigez geltiek

Mar vennomp, ervad, ez eo ar vro-ze ker gouniduz war bep abek, perak ne rafemp-ni ket anezhi eur minic'hi evid ar wenn geltiek holl ? perak n'hel lakafemp-ni ket da veza eunn douar keltiek eleac'h beza eunn douar kemreik <sup>(10)</sup> hep ken, o tiazeza eur vroad c'hael lez ar Gemriz ?

Ar C'haeled zivroet na gavint ket eaz, am euz aoun, ann dro d'en em ziazeza e Amerika hanternoz. Mar-d-eo red d'ezho da lod anezho ha klask eur gwasked pelloc'h euz ho vamm-vro, pe c'hlad all evit Patagoni a oufent hi kavout ? Douar eno na vanko ket, neb aoun ! Eur gevrennik hep-ken a vezo leuniet gand ar Gemriz, dre reuz, ha Patagoni glok a zalc'hfe, mar ve red, kemend a dud hag a zalc'h Bro-C'hall ha Breiz-veur kevret.

Arabad eo da zen fellel reizha ann traou ken a ziabell ha kent ma vo deut pred ann oberidigez ; ma ve aotreet d'in, padal, diskleria eur menoz a zav em fenn kerkent ha ma zellann ouz ann daolen-vro, me a lavarfe e kredann mad, - o veza ar Gemriz gweledet e gourenez San-Jose ha war dro, - lakaad ann Erinniz da bobla dilerc'h ar vro war zu ar c'hreisteiz ; nemed ann dinaou enn tu all d'ann Andou bete 'r Mor-Braz a virfed evid ann Albaniz.

#### Broidigez ar Vasked

Basked e leiz a zo, war e levereur diazezet e Kevredigez Arc'hantek ha kalz euz ho c'henvroiz a ia bemdez da greski ar rumm. Mar felfe d'ann holl Eskalduaniz zivroet du-ze, en em c'hrouna da zerc'hel gwelloc'h d'ho iez koz ha d'ho c'hisiou, hi a helfe, emichans, sevel eur vroad tost d'ar Vretoned war zu hanter-noz enn eur ranna anezho diouc'h ar Spañiz.

#### Broidigez ar Finniz hag al laponiz

Ha zoken, ma ioulfe eur Finnad pe Laponad bennag mont kuit euz he vro goz da veva dieub hervez stumm he wenn goz ne ve ket amzeread tenna he evez hag hini he genvroiz war enezen Douar-Tan ha war inizi tro-war-dro.

Er giz-ze kavout a rafe eur minic'hi er vro-hont ~~ann~~ ar gwennou kenta euz Europa, ken Keltiek, ken kent-Keltiek, ha peb unan anezho a ve diazezet dindan eun oabl peuz-hevel ouc'h ann oabl dindan pehini e veve – pep kemm miret ha diouc'h ar pezh a hell beza gret, da vihana.

Ar rat diveza-man, koulskoude, ne ma ket gouniduz, e c'halle, rak mar zo tonket hor gwenn da baofa mad mad a hont, ar vroad eskalduanek a helfe beza eunn harz ouc'h he c'hresk war zu hanter-noz.

#### Talvoudegez ar ratoz

Bezeta pe vezeta euz ann dra-ma, poblou keltiek Patagoni unanet stard, etre-z-ho ha skoret war eur rumm koc'h bennag <sup>(11)</sup> a hell gortoz, gand ann amzer, eur vuiedigez vraz meurbed.

Rak-se, kent mond a benn gand ann ardamez-ma, n'hellann mirout ouz in da lavarout adarre d'e-hoc'h, Aotrou mac'htiern, pegen talvouduz e kavann-me ar ratoz-ma a vroidigez geltiek.

Euz a zevenedigez anezhan daou dra a zigwezo, ann eil pe egile :

Mar gell padout gand ar Geltied oc'h herzel ouz ar Gall enn ho broiou koz – evel her gortozann-me, - kavout a raint enn ho broidigesiou a ziabell eunn harp kennerzuz braz ;

Hogen mar teu eunn deiz, - ar pezh ra viro Doue da viken ! – eunn deiz ma welimp anat hor gwenn geaz tostik tost da steuzia e metou ar Saozon hag ar C'hallaoued, daoust hag hen e c'hortozimpni neuze ar maro hep finval e giz a rejont gwechall hor breudeur Kernewiz a Vreiz-Veur ?

Arabad eo en em zigelounekaad, - ne skuzinn ket oc'h hen aslavarout, - red eo stourmi gant feiz ha spi e Doue, gant feiz ha spi enn omp-ni zoken ! Stourmi enn ho broiou koz keit ha ma hello beza great ! Hogen lakaad a rann (je suppose) e ve, enn eur c'hantved bloavezh bennag ac'hann, pep ged kollet e gwir gan-e-omp da welout biken heol ann eilc'hanedigez geltiek o tarza e barz oabl Europa, ha ne vezo ket eunn dlead striz ha rediuz evid omp da glask e pep leac'h eur gwasked da zigemerout hor gwenn, d'her c'hask e pep leac'h men e vizemp diframmet diouc'h ar Zaoz, hag e kreiz skornou ar Pegwn zoken ma ve ar skorn hag ann ec'h evit diwall ~~zag~~ ar Zaoz ! Neuze ar Geltied wirion ziveza : Iverzoniz, Albaniz, Bretoned a Gemru hag a Arvor, mar zo eul lomm goad dindan ho ivinou a zilezo douar ho zadou da vizout<sup>170</sup> ~~gwel~~ enn ho c'hreiz spered ho zadou ; hi a zilezo ann douar keltiek da vond da gavout eunn douar men e c'helfent chomm bepred keltiek.

Neuze war nez da biñat ebarz al listri a zougo Breizh ag he zokadur, kent kuitaat da viken ann douar karet, a vezo bet gwelloc'h, padal, evid he lesvipien eged he vipien wirion, siouaz !

- Hi a c'houlennno gand enkreiz war zu be Llydaw nevez e tleont trei diaraogou ho listri. Tud reuzeudik ma vezint, petra vo anezho, er pred-ze, ma n'eo ket darevet a gent eur minic'hi d'ho gwareza, ma zo dalc'het a ziaraok pep leac'h gouniduz er bed gand ar Zaoz, ma na ouezint-hi hag e vo, war ann aod men e touarint, breudeur a wenn hag a iez tost d'ho digemerout e kevredigez a galon, a spered hag a feiz broadek ?

Eunn dra eo ann hini-ze ha na vezo birviken, a c'hedann-me, hogen, ha ne vezimp ket fur a ragsellout ann darvoud glac'haruz-ze evel ma helfe c'hoarvezout eunn deiz ? Ha ne rafemp-ni ket ez poellek hag ez kalounnuz oc'h aoza d'ar Geltied, e gwel ann digwez kanvaouuz-ze, eur vro-warez men e c'helfent pelloc'h kerzout diogel war zu ann amzer-ze – « liou ann nenv » - e keit pehini e tle bleun ho gwenn en em zigeri klok ha rei enn divez he holl c'houes-vad hag he holl frouez, - naren, neuze, siouaz ! war zouar hen ann diou Vreiz, hogen war ann douar nevez-hont pell pell a zo bet miret d'ezho a zevri, marteze, gant ann Doue trugarezuz.

#### Sevenedigez ar ratoz

Hogen, ar ratoz-ma, hag hen anevzet evel talvouduz, penaoz rei skoaz d'he zevenedigez ? Penaoz labourat da eeuna ar strifou enn eunn hent mad ?

Enn darvoud-ma eo ma hellomp kaout keuz enn abek ma n'eo-ket savet c'hoaz hor C'hevredigez-geltiek-veur.

Red e ve da genta evit-se, kerkouls hag evit meur a dra all, kaout a vrema anaoudedez<sup>171</sup> ereet gant kemend den en deuz levezon war ar geltied e peb bro, peurgedged gand enn Eskeb, beleien ha keleourien (journalistes), ken a Vreiz-Veur, ken a ziaveaz, rag, evit mirout na vent distereet Keltied Breiz Veur, ar re a zo ebarz Stajou-Unanet, Kanada, Aostralia, Indez sao-heol, ... eo a zo red alia dreist-holl d'en em c'hrounna er vro geltiek nevez.

---

<sup>170</sup> da virout.

<sup>171</sup> anaoudegez.

Ar Gemriz a zo a vrema enn eunn hent mad er c'hever-ze ; evelato ar pez a zo red da ober ne vezo ket peurc'hreat mar-z-int lezet sevel ho unan broidigez enn douar-ze a rank beza dalc'het gant rummou euz ar wenn geltiek holl.

Ann dra a zo red dreist holl evit sevenedigez ar menoz-meur am euz displeget ama war leaz eur genunaniez glok eo etre pep skourr ar wezen geltiek ha gozik kemend all a arc'hant eged a unaniez, siouaz. Ar Vormoned padal ho deuz great traou estlammuz o vont eleiz gand danvesiou distera da bobla eunn douar gwez ha distu, e kreiz douar braz Amerika, enn tu all d'ar menesiou Roc'hellek. Daoust ha na rafent ket ar Geltied evit mad ho gwenn kemend ha reont ar re man evid ho c'hreden fall ?

Gwall hirr am euz skrivet d'e-hoc'h war ar giriegez-ze, Aotrou Penn-Sturier. Hoalet ounn bet d'he ober o venna ez eo ar ratoz-ze a zellid braz evid omp. Ar pez a nec'h ac'hanoun koulskoude eo n'hellann mennout tra c'hallouduz e bed da genober enn han. Ne welann tra, em gwirionez ; nemed e c'halle Breuriez-Breiz, marteze, kas lizeriou diwar benn nn' abek-ze da meur a Geltiad a Vreiz-Veur hag a Amerikan ha pa ne ve nemed evid diski doareou ha skoulma anaoudegeziou a dalvezo divezatoc'h hep-mar.

Teurvezit, Aotrou Mac'htiern ha Penn-meuriad ker, va lezel o kinnig d'e-hoc'h ar skridik-man, kinnig d'e-hoc'h war eunn dro testeni va azaouez ha va c'harantez vraz

Ho kwas gwirion

Ch. a Vro C'hall

P.-K. ha D. e B.-B.

(1) [Den e bed n'eo kent-tonked da vond da fall nemed mar fell d'ezhan beza kollet ha pobl e bed kennebeut na steuzio en dra vezo enn han c'hoant stard da veza]

(2) Evit ma zeuio eur pez-douar (a territoire) da stad (state) a walc'h eo ma zalc'hfe tri-ugent mil den (60.000).

Pez-douar Oregon ha pez-douar nevez Washington, e c'halle a vez a vrema e rumm ar stajou, ar pez n'ouzounn ket diarvar eo se.

(3) [Aod ar mor war zu ar c'hus-heol a zo, enn douar-braz nevez evel enn hini koz, kalz klouaroc'h evid aod war zu ar c'hus-heol.]

(4) [Klouar evid ann darn vrasa da vihana].

(5) [en em weledi eno a vrema n'ho deuz gallet, evit gwir, pa gaset int bet e miz du da zibab al leac'h. Red eo 'ta lenn, hep mar : ils ont fixé leur choix.]

(6) [Ar C'hazette geaz a zo moulet fall peur liesa. Wades n'am euz kavet nag er C'heriaduriou na war ann taolennou-douar ; nemet zo dindan ann 43<sup>de</sup> daez ledanded kreisteizuz eur c'hourenez arouezuz hanvet San-Jose hag enn hi eur gear, (pe kentoc'h eul leac'h-gward, eur were) a reer Guarda anezhi.

Gourenez Wades ha gourenez S. Jose a zo 'ta eunn dra hevelep, hep mar.]

## 9. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>172</sup>

E Traonjirard, 10<sup>ved</sup> a viz ebrel, 1863

Aotrou Mac'htiern,

Penn-meuriad ker ha doujet meurbed,

Diolc'h i chwi ! ha kant trugarez evid ar vadelez hoc'h euz bet hirio da gas d'in, dre va mamm, leor kaer Ar Feiz hag ar Vro. Gwelet am boa hano anezhan e barz iezadurik moulet gant Breuriez ar

---

<sup>172</sup> LV47.123



Feiz ha, pelloc'h, am boa c'hoant braz d'he lenn. – Pebez dudi a vezo gan-en o tiski pe oc'h eilziski ar vuzudou great gant tud Vreiz-Izel oc'h herzel ouc'h ann dud fall, ha kement-se enn eur he lenn skrivet e gwir iez ar re a skoaz ann daoliou gaer-ze dre gounnar wirion ! « Percusierunt in ira sua peccatores » (Machab.)<sup>173</sup>

Setu eul leor a zoare deread evid hor bro geaz, a gav d'in. Seurt-se 've red da zevel kalz anezho ; da zevel, da voula ha da skiña kemend ha kement ma ve beuzet hag asteuziet enn ho c'hreiz al leoriou divlaz ha demc'hall a zo re stank c'hoaz evid ann deiz, siouaz !

Ho trugarekaat a rann ivez evid ho lizerik diveza hag evid ann daou ardamezik a zalc'he. Gwelet am boa kent eunn embann hevelep hag hen braz ha melen war voger a ziabarz iliz Draonjirard. Roet am euz unan euz va re da eur belek ; an eil am boa miret ervad evid he rei da eur breton a dlie dont d'am c'havout, a lared, dre ma oa o klask eur c'hovesour evid he c'hreg ne oar nemed ar brezonek, hogen ne ket deut padal.

Ioul oa d'in da vont da Iliz Sant Paol da glevout o prezek hag o kana gwersiou deol e brezonek, peurgedged d'am c'havout o pidi Doue e touez va c'henvroiz ; hogen n'helliz ket hen ober gand dinerzded braz va divesker.

Laouen laouen ounn bet o c'houzout digand va mamm ez oa eunn tamm gwelleet iec'hed ho kreg itron. Doue ra vezo meulet a ze ! He bidi stard am euz gret evit se e pad ann diou zizun a druez-ma. Kendalc'hinn oc'h hen ober evit ma vezo hi pare a grenn ha seder klok pa zistroot euz a venesiou Pirene.

Ken mont du-ze, keit all ! euruz braz e vezimp holl ama mar gellet, hep ho kwana re, dont beteg hon ti.

Beza e vennann skriva abarz nemeur d'ann Aotrou ~~James~~ Siamas Williams da c'houzout war ~~vroidigez~~ ann dud a ren broidigez ar Gemriz e Patagoni. Ne c'hortozann ket kaout lavar buhan, evit gwir, rak gwall denn eo tizout diskriv digant-han, peurliesha.

Va c'herent a ra d'e-hoc'h, Aotrou Mac'htiern, ho c'hourc'hemennou ann aketusa. Teurvezit dizougen testeniou hon azouez d'ho kreg itron vac'htiernez

ha kredi bepred e karantez stard ho kwaz anaoudek ha feal

Charlez a Vro C'hall

S. G. – Va breur Iolo a ae keuziet pa wezaz ez oa deut ho map Per da c'hoari gant-han en he ezvezans. Va lakaad a ra ho pidi d'he zigas da goun d'ezhan. Ni a ra gwestlou evit ma vourro e ti-skol Gwened hag evit ma teuio e berr gwiziek da stourmi kaer evit Breiz e kichen he dad.

- Va mamm a fell d'ezhi kas va lizer d'ho ti beure ma o tizougen d'e-hoc'h war eunn dro eur geleier gempenn dre ma oa breset ann hini ho poe deac'h.

## 10. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>174</sup>

E Traonjirard ar 4<sup>e</sup> war-n-20 a viz even 1863

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-Sturier meurbed doujet ha karet,

Setu enn divez va c'hoz labour digouet da benn gan-en ; he gas a rann d'e hoc'h kevret gand al lizer man. Gwall hir am euz daleet, a gav d'in, hag a gav d'e-hoc'h ivez, hep mar.

Enkrezet oun, e gwir, rag aoun na gredfac'h n'am euz bet nemet nebeud a vall o kas da benn al labour ho poa teurvezet rei d'in da ober ; hogen va digarezi a reot pa wiot va doare, Aotrou. Da genta

<sup>173</sup> « Percusserunt peccatores in ira sua » *Machabées*, I, 44.

<sup>174</sup> LV47.121

kalzik kefridi am euz bet ha ne oa ket aotreet d'in ho gourzeza hag, e goude, e pad lies dervez ounn bet gwan ha didalvez e kenver pep trevel spered.

Hogen, enn tu all da ze, ann droidigez he-unan a zo bet gwall hirroc'h ha n'am be mennet a gent. Mena a rean e vize gozik awalc'h dic'hallega ann tammik labour ann Aotr. Alexandre : pa fellet eo bet d'in, a vad, he geferi (pe c'heida) gand ar skouer latin, merzoud a[r] riz penaoz ne helfenn ked he lakaad meurbed da dalvoud evid va hini. Al labour-ze a zo bet graet gant kalz a boell hag a wended, dre ma welann, evit-han da veza re vesket a c'heriou c'hall ; hogen ar skrivañour en deuz kement dreist meur a dra heb ho lakaad e brezonek ha fellet eo bed d'ezhan, me gred, kentoc'h kinnig ann dalvoudegez ziverreet euz a lizer halleg ar Pab eged rei eunn droidigez glok anezhan. Evid oun-me, mennet am euz e oa red diskouez dre gentel, enn darvoud-man, penoz ne ket diez braz lakaad e brezonek n'euz fors pe skrid euz a eur iez arall hep mond da gorka geriou c'hall evel zo kalz re oc'h hen ober, siouaz ! Rak-se evid brud-gaer ar brezonek n'em euz kavet mad argila pa zave em enep eunn harz bennak lezet a du gand ann Aotrou Chalouni Kemper. Setu perag red oe d'in klask va hent pell amzer heb bleñer e bed ; setu perag am euz faziet aliez hep mar. N'am euz ket kredet peurvuia lakaad a dammouigou al (lavariou ? frazennou<sup>175</sup>) divent euz al latin, gand aoun da derri heul ar vennoiou ha, dre-ze, ranket am euz lezel re a strobadou-hir geriou luziet ann eil re gand ar re all, ar pez ne ket brao e gallek hag a zo gwasoc'h c'hoaz e brezoneg, a gav d'in.

Rak-se, Aotrou Sturier, roudennit, kroazit hep truez kement na gavot ket mad a grenn ha likit ac'hanoun d'he adober raktal, goude beza va goulaouet gand ho kelen. Kant gweach e likiinn laouen ar gwiad war ar stern evit ma teuio va z[r]oidigez da veza ker kevatal ma hellinn gand uc'helled ann Hini a zo meulet ebarz, gant brud-vad hor iez ker ha gand ar fizians garantezuz hoc'h euz lakeat enn oun.

C'houi a gavo alies, Aotrou, daou pe dri ger kinniget gan-en evit rei eur ger latin pe c'hallek ; amzae e vezo d'e-hoc'h dibab ann hini gwella enn eur roudenni ar re all. Me a rank tenna hoc'h evez peurgedged war ann tu da drei ar ger conceptio ha war eur goulenn bennag a zell ouz ar iezadur hag am euz lakeat ebarz ar varzou.

Goulenn a rinn ouc'h penn digan-e-hoc'h mar tleann gwanaat bepred al lizerennou kre a zo e digwez ar c'heriou pa en em gavont dirag eul lizeren lavar seniad<sup>176</sup> (voyelle ?) pe mar tleann senti evit-se va diouskoarn hep-ken.

Eul levenez vraz hon euz bet va zad ha me o c'houzout penaoz ann Aotr. Aorelian a Gourson en doa bet ar bezo enn abek d'he labour talvoudek war zihellou Redon. Kement-se a zo eur gounid hag evit han hag evit Breiz war eunn dro. He leor hon euz bet e pad eunn dervez bennag enn hon ti ha da meurbed oe d'in lenn ar gent-skridou, nemet kaled eo d'in kridi ne-z-euz choumet, goude broidigesiou ar Vretoned, netra euz ann Arvorig goz e iez hag e kisiou Breiz-izel. Ann Aotr. a Gourson a zo deut he-unan d'hor gwelout ivez ha red eo d'in ho trugarekaat enn abek da ze.

Lennet am euz gant kalz dudi : « Triphina hag ar roue Arzur ». C'hoantek braz e oann da welout petra oa unan euz ar c'hoariellou-ze ker stank gweach all e Breiz. Traou kaer hag ivez traou dic'hez ha diskouer (étranges et originales) a zo ebarz he-man, a gav d'in. ~~Eno~~A hont ez euz eunn darn euz a bark al lennegez geltiek hag a zellez beza difraostet hag eil-hadet. Beza ec'h helfed marteze kavout dre-ze eunn dro vad da enaoui ar sperejou ha da atiza ar bobl vunud euz ar c'heriou-bourc'h zoken da lakaad he freder er iez hag el lennegez vroadek.

– Poan eo bet war-n-omp klevout maro ann Aotrou Pitre Chevalier (truez Doue d'he ene), ha poan seul vrasoc'h m'edo miñon d'e-hoc'h. Lodeg oun enn ho klac'har.

Hirrez am euz ouz ho kwelout distro dre-man, Aotrou Penn-Meuriad, petra bennag ma ouzonn na choumot ket pell. Na ziezit ket ac'hanoc'h, me ho ped, o tont d'am gwelout d'ar zul kentoc'h eged e pad ar zizun. Deuit, mar girit, n'euz fors pe da zeiz e vezo, beza ez eor d'am c'hask d'ar maerdi.

Gortoz a rann e kasot d'e-omp kelou-mad diwarbenn iec'hed ann Itron vac'htiernez da behini e kinnigomp, va zad ha me, hor gourc'hemennou leun a azaouez.

Teurvezit, Aotrou Penn-Meuriad, kavout mad testeni va c'harantez ha va gwasoniez feal

Ch. a Vro C'hall

<sup>175</sup> Le mot « frazennou » est écrit sous le mot « lavariou ».

<sup>176</sup> Le mot « seniad » est écrit sous le mot « lavar ».

S.g. – Kridi a rann digas d'ho koun, hervez ho kemenn, ar gwestl hegarad hoc'h euz gread da rei d'in ar barzonek kanet gan-e-hoc'h e barz strollad-lid Abergavenny.

## 11. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>177</sup>

Traonjirard, 14<sup>ved</sup> a viz kerzu 1863

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-sturier doujet ha karet meurbet,

Na vezet ket droug gan-e-hoc'h, me ho ped, mar kredann skriva d'e-hoc'h kerkent ha ma ~~sonj~~ ~~d'in~~ouzounn emoc'h distro e Paris. N'her grafenn ket, em gwirionez, ma na ve nemet enn abek d'in, – peger braz bennag eo va c'hoant-me da c'houzout ho toare hag hini ann Itron Vac'htiernez ; – enkrezet ounn eunn tammik, a vad, war benn hor breuriez geaz ha traou a zell ouz ar brezonek.

Da genta enn abek da Lizer holleg ar Pab eo, Aba ma tigemeriz ar wersiou kalz re garadek a gasfot d'in, war nez mont enn hent menezioù Spañ, e moun bet o c'hedal ho pije lekeat ar grib e barz va zroidigez gwall fulet kent ober eunn diskriv kempenn anezhi. N'ounn ket evit hen ober heb ho tifaziadur hag ho kelen, ha n'am euz, a hend all, em c'hers, nemed eunn digoc'hen dizoare euz va labour.

Koun am euz aliez e ratoz eur vreuriez lizerek meur evit Bro C'hall holl hag a rofe d'e-omp-ni, Breiziz, ann tu d'en em starda dizaoun endro d'ho panniel, – banniel ar brezonek, – ha d'en em unani, dre liamou striz gand hor breudeur a Vreiz-veur. Aba zo bet ann Aotrou de Persigny lamet euz he garg, gortozet am euz e ve kavet hegaroc'h enn hor c'henver ann hini deut enn he lec'h. Ar vererien-vro nevez a gar peurvuia en em ziskouez larg hag hegar e pad ma zo fresk-beo ho beli. Dre reuz pell ac'hann e oac'h neuze. Ann Aotrou Boudet ne chomo ket pell er mererez, hervez ar vrud a ioa, eur miz bennak zo. Ha brema, petra venn ar Prins Lucien da ober, na petra vennit-hu-c'hi hoc'h-unan, Aotrou ?

Emoun e peurlenna war eur pez-keleier eur jed great gant tud a garg pehini a zesk d'eomp ez eo eet kuit 80 506 den euz a Iverni e pad ar seiz mis[~~ioa~~] kenta euz ar bloaz 1863, pa 45 899 a oa eet kuit e pad ann hevelep misiou euz ar bloaz 1862 ; – ar pez a ra eur c'hemm a 34 607 den.

= 1 378 333 iverdonad a zo en em zivroet a dalek miz meurs ar bloaz 1851.

O klevout seurt kelou e teu kounnar ruz em c'halon. Ha red eo 'ta ho c'hlevout heb finval mik ? heb arnodi ober netra da virout oc'h eunn hevelep reuz ? Ann Iverdoniz a zo oc'h en em skiña tu-ma, tu-hont, dre zouar braz Amerika hanter-noz, hag ho lezel a reor en em goll eno e metou ar Saozon, pa helfent, dastumet enn eul lec'h, dond da vroad c'halloudek a benn nemeur amzer ? Eun darvoud dispar a gavor pa vint reoliet a nevez traou ar rann-douar-ze goude ar brezel. Ar Geltied, ma ve gwen ann doare gant ho, ha na helfent ket en em lakaat e stad da veza doujet gand ann diou gevren enep pere a rankfe, dre eunn aotre mad bennag, klask gounid ho c'henoberidigez pe, da vihana, ho digevrennidigez (neutralité) er strif ? Mad e ve, a gredann, en em glevout evit se gant kelaouerien ar Stajou-unanet, ken gant re ra ar geleier lennet peurgedged gand ann Iverdoniz, ken gant re a ra ar geleier all ar re vrudeta.

N'am euz bet kelou e bed euz a vroidigez ar gemriz e Patagoni. Daou lizer am boa kaset d'ann Aotrou Williams a zo chomet diziskriv.

Ha c'houi, Aotrou, hoc'h eus-hu digemeret reiz keleier va mamm « le conseiller moral des Familles ? » Her goulenn a rann digan-e-hoc'h rak klemmou zo bet war 'nn abek-se a berz eur c'hemeneder (pe koumananter) bennag.

Va mamm a ginnig d'e-hoc'h he leor nevez-voulet « Fastes et légendes du S<sup>t</sup> Sacrement ». Se a zo dleet d'e-hoc'h dre abek seul vrasoc'h ma-z-eo euz ho leoriou c'houi, Aotrou, a zo bet tennet ann daou bennad ar re gaera : « Le viatique du barde » ha « le saint Grall ».

---

<sup>177</sup> LV47.122

Ho trugarekaat a rann a greiz va c'halon evit beza kaset d'in ho kan eistezvod, ker birvidik ha kel leun a awen eo ! Red eo d'eomp keuzia dre ma na zavit ket gwersiou aliesoc'h.

Va c'herent a ginnig ho gourc'hemennou aketuz d'e-hoc'h-hu ha kerkouls d'ho kreg Itron. Ni a c'hortoz ho deuz ann eien tomm great vad d'ezhi hag ez eo hi brema iac'h enn holl d'ann holl. – nag ann Aotrou Perik ?

Teurvezet digemerout aman testeni karantez hag azaouez vraz  
euz ho kwas feal,  
Charlez a Vro C'hall  
P.-K ha D. e B.-B.

## 12. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>178</sup>

traonjirard, ann 30<sup>ved</sup> a vis kerzu 1863

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-sturier karet meurbed,

Digemerout a rann beure-ma eul lizer digand ann Aotrou D. O'Sullivan pehini a gemenn d'in skriva d'e-hoc'h kerkent evid dislavarout ar c'helen gaou en doa great d'e-hoc'h, ar zul diveza. N'ouzounn doare pe c'houlou dic'hortozet en-deuz he sklereet warrenn he hent.

Ar wirionez a ioa gan-e-hoc'h, Aotrou, rak hen a lavar :

« Je vous prie en grâce d'écrire un mot au Vicomte de la Villemarqué pour lui dire que je me suis trompé.

Change ne veut pas dire changement, mais bien la Bourse, le dieu ou a déesse du jour. – Ailleurs c'est le V<sup>te</sup> de la Villemarqué qui était dans le vrai, ce n'était pas bounds, mais hounds. »

Ha padal, pa en deuz, hep arvar e bed, ar ger change ann daou dalvoudegez a « changement, alteration, variété, révolution », hag a « Bourse » ha ne ve ket aotreet diuza ann dalvoudegez ar gaera ?

Kement hoc'h euz lavaret d'in diwarbenn ar geleier kemraek am laouennaaz meurbed. C'hoant braz am be da gaout unan, ar pezh a vo ann hent gwella evid oun, me gred, da zeski ar c'hemraek euz hon amzer-ni. Ha c'houi a c'helfe, Aotrou Mac'htiern, rei da anaout d'in da behini ha da beleac'h ez eo red goulen kentel diwar benn ar geleier-ze hoc'h euz komzet anezhan, – pe eur c'heleier all bennag, – diwarbenn he goust hag ann tu d'he gaout e Paris ?

Gwestlet en doa ann Aotrou Siamas Williams rei kentel d'in war ar giriegez-ze hogen ouc'hpenn eur bloaz zo abaoe n'am euz klevet kelou anezhan. Va zri lizer diveza a zo chomet diziskriv. Rak-se diwarbenn broidigez ar Gemriz ebarz Patagoni n'ouzounn doare e bed.

Mall eo d'in mont gand al labouriou hoc'h euz teurvezet fizia enn oun ; evelato ne c'hallin ket ho boulc'ha abarz eur zizun pe zaou, kemend a draou a zo red [~~red~~] d'in ober evit ann deisiou.

Bloavez mad d'e-hoc'h ha d'hoc'h holl dud a berz Doue, Aotrou. Ra gaso Doue peb drouk diouz ar broiou keltiek ha diouz ho diwallerien !

Va c'herent a ginnig d'e-hoc'h ha d'ann Itron Vac'htiernez ho gourc'hemennou gand azaouez.  
Ho kwas leun a garantez ha feal da virviken.

Ch. A Vro C'hall

---

<sup>178</sup> LV47.125

### 13. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>179</sup>

Traonjirard, ann 10<sup>ved</sup> a viz ebrel 1864

Aotrou Mac'htiern,  
ha Penn-Sturier doujet meurbed,

Ar weach diveza ma teujot d'hon ti, c'houi a lavaraz d'in ez oac'h o paouez beza klanv hag en doa kroget eur gwall glened enn Itron Vac'htiernez. Kement-se hol lezaz nec'het tre pa ezomm ho deuz ar gwir Vretoned euz ho iec'hed-c'houi, pa ezomm ho deuz e ve iac'h ho tud ivez rak ho c'halon na hell beza laouen klok ma ne-d-eo laouen hoc'h-hini ivez. C'hoant hon euz da gaout kelou ac'hanoc'h ha pidi a reomp ann Aotrou Doue evit ma ve mad ar c'helou-ze.

Lavaret hoc'h euz d'in, Aotrou, e tle Barzed ar Vreuriez en em zastum a vagad e Kemper tro mare ar Marc'had braz ha c'houi a deurvezaz rei da anaout d'in ouc'h-penn e ve evet eno d'am iec'hed. Leun a anaoudegez evid ar menoz karadek-ze hoc'h euz bet, fellet eo bet d'in kinnig d'e-hoc'h ha d'am c'henvreudeur madelezuz eur ganaouennik hag a helfe diskouez d'ezho va ioul vad pa n'ounn ket evit diskouez netra all gwelloc'h. Sonj am boa da genta kas d'ho ti ann arnodik-ze kevret gand va arnod labour evid Asgwell Breiz ha Vande. Hogen me 'wel brema e teuje ar c'han re zivezad. Evid ann deiz n'ho pezo c'hoaz eta ar skrid gallek. Daoust d'am menoz, miret ounn bet d'he gas da benn. Evelato me a gred e vezo peure'hreat abenn eunn dervez bennag hag askriv kempenn Lizer ar Pab eur pennadik goude.

C'houi a gavo eta, Aotrou, va c'hoz wersiou em lizer. Evid ober eunn dra dalvouduz bennag red 've d'in dond da eva dour ann eienen a darz pell ac'hann e kreiz koajou Breiz-Izel. Ar barz klok a rankfe eva da deir eienen : ann hini genta a skrink war venez Kalvar, e c'harz ar Groaz, pep menoz heal ha karantezuz a ~~ziskenn~~ziver anezhi ; ann eil a ra eur ster braz, gwiziegez ann dud eo ; ann drede a strink euz a galon ar bobl, paneved hi ar barz ne-d-eo ket eur barz broadek ha son he delen na diz ket meur a ziouskouarn. D'ann deir eienen-ze hoc'h euz evet, Aotrou, am boa sonj o lenn : « La poésie des Cloîtres celtiques » ha mouladur nevez al « Légende celtique ». Me gave d'in penaoz, mar fell da gademi braz ar iez gallek digemerout eunn den gwiziek hag helavar war eunn dro, eaz ve d'ezhi diuz eur c'henvreur nevez dereatoc'h evid ar re emeur brema o komz anezho.

Va zad a eaz da leordi ar pemp breuriez-veur (de l'Institut) da c'houlenn al labouriou savet gan-e-hoc'h hag ho poa teurvezet gwestla rei d'in, hogen ne oe kavet hini e bed.

Ann Aotrou Kemar en deuz kaset d'in, nevez zo, ar wersiou kel lemm ha ker koant hoc'h euz savet dirag he daolen. Digemeret am euz ivez « J.-K skouer ar gristenien » Heul J-K troet e brezonek gand ann Aotr.<sup>3</sup> Troude ha Milin eunn ober mad mad eo, a gav d'in. – Skrivet am euz, epad ar zizun santel, d'ann Tad Toulemont evid he bidi da gas d'in eunn aliou moulet bennag diwarbenn prezegenno ann Iliz sant Paol ha s<sup>t</sup> Loeiz hag a vennen rei d'ar Vretoned a jom a Traonjirard ; hogen na zigemeriz nag aliou na diskriv.

Va c'herent a gemenn d'in ho digas d'ho koun. C'hoant braz ho deuz da glevout kelou vad euz ho ti.

Teurvezit, Aotrou Penn-Sturier, grataat testeni karantez hag azaouez euz ho hwas gwirion

Ch. a Vro C'hall  
Paotr Breuriez Breiz

---

<sup>179</sup> LV47.127.

## 14. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>180</sup>

Traonjirard, ann 13<sup>ved</sup>a viz even 1864

Aotrou Mac'htiern ha Penn-Sturier doujet meurbed,

Souezet oc'h gand va zavedigez ha gant gwir abek a zo, hen ansao a rann. Mantret oa va c'halon bemdez o kaout koun enn hoc'h hag e kement mad hoc'h euz great em c'henver nevez zo, pa zeue d'in da zonjal ne roenn-me d'e-hoc'h ar bihana bennoz. Me venne kas d'e-hoc'h, war eunn dro, va c'hoz labour ker pell daleet ha va zrugaresiou beo. Na gredenn ket diskrieva kent beza kaset da benn eunn dra ken tost da veza peurc'hreat hag em boa engwestlet rei a bell zo. Ar c'hlenved, siouaz ! evel ma kave d'e-hoc'h, Aotrou, a oa kiriek euz a gement-se : heb beza klanv klanv, me oa ker gwan ha ker skuiz bepred ma ne oann ket evit sevel beure-mad hag e oann bemnoz, goude va labour er maerdi, didalvoudek e kenver nep labour aketuz. Ouc'h penn se, pa aslennenn ar pez am boa great, me oa digalounekeet eunn tammik o kavout ar zamm re bounner evit va dioukoaz. Aoun am euz da veza bet re hir, re laosk, re fulet, da veza lavaret traou hag a hellfe tenna buanegez mistri ar vro war ann Asgwell keaz. Hag e vinn poellet mad, a hend all ? – Evelato ne rinn breman nemet revezi ann divez, hag ober eunn askriv kempenn euz ann holl ; he gas a rinn d'e-hoc'h kerkent goude, Aotrou.

O c'hortoz ar pred-ze, daoust pegen nez ma ve, ne hallann choum pelloc'h heb diskriv d'ho lizeriou karantezuz. Pa zigemeriz hini miz ebrer, va estlamm a oe braz ha va daerou dare da strinka o welout pebez digemer e teurvezec'h ober d'am c'hanaouennik hag o kavout ho skeuden tennet ker brao. Pell 'zo am boa c'hoant d'he c'haout ha sonj oa d'in he goulenn digan-e-hoc'h e miz genver tremenet, hogen na grediz ket hen ober. Peger braz oe va anaoudegez, dreist-holl pa weziz e ve lekeat va gwersiou ebarz ann Asgwell ha troet gan-e-hoc'h, enor dispar am euz lod enn-han, - dizellezek mazzounn, siouaz ! – gand gwella barzed ann diou Vreiz. Ho trugarekaat a rann a greiz va c'halon, Aotrou Mac'htiern, hag ho pidi a rann da drugarekaat evid oun ann Aotrou Loeiz a ger-lann pa gefot ann dro.

Beza e kemennac'h d'in, el lizer ze, penaoz n'oa ket iac'h ho Kreg Itron, ar pez hon lekeaz holl gwall nec'het. Evel na livirit netra war benn kement-se enn ho lizer diveza, ni a c'hed ez eo gwll breman. Kendalc'hi a reomp pidi bemdez evit se.

Digouezet eo bet gan-en, trugarez d'e-hoc'h ,

- ho skrid gwiziek ha dudiuz war Gloc'h stival,

- kemend a zo bet moulet evid ar bloaz-man, eus a Asgwell, pe Stereden Vreiz ha Vandea, hag, ouc'h penn, diou zarnik tennet a zevri a zalc'he ar wersiou ; - Na kaer int re ann Aotrou Herri ha re esotik Koat ann Noz !

Digemeret am euz ivez, dre-z-hoc'h, tri fez ann durzunel baour hag ar Sparfel fistoulik Me garfe gouzout hag am euz bet anezho euz ho perz c'houi pe euz a berz ar barz Itron Varia Rumengoll, rak, ma ve hen ar roer, e skrivfenn d'ezhan evid he drugarekaat.

Diwarbenn « boud ar gwenan Breiz » tro war dro d'« ho c'hoarik a bell vro », n'ouzounn petra lavarout nemet ez eo c'houi, Aotrou, ar penn-abek euz ho c'halonniez vraz em c'henver. Ia, kalz re garadek ha trugarezuz int : gant na teuint ket da anaout, eunn deiz, penaoz avel Bro-C'hall na zigasaz d'ezho nemed eur zardonen baour ha na hell na c'houlouoi, na blijout, me lavar na hell ober na koar, na mel ! gant na teuint ket neuze da rei d'ezhi, eleac'h soniou ha c'houes-vad, taoliou flemm d'he c'has kuit euz ar rusken evel eunn obererez didalvoud !

Kalz traou am bije da lavarout d'e-hoc'h c'hoaz, Aotrou, evid ann deiz, a vad, red eo d'in ho kuitaat ha kregi gwas-oc'h-was em labour. – Digeremet am euz, evit ann deiziou, eul lizer digant ann Aotrou Sire hag a c'houlenne Lizer ar Pab. Diskrivet am euz d'ezhan en defe ann askriv kempenn abarz nemeur hag, evit gwir, e staginn out-han kerkent hag am bezo kaset d'e-hoc'h va labour all.

Va c'herent a gemenn d'in ho digas d'ho koun ha da goun ann Itron Vac'htiernez. – Va mamm, evel m'hoc'h euz gwelet, na skriv mui ebarz Keleier ann Itronezed ; red oe d'ezhi he zilezel dre ma ne oa ket mad awalc'h doare ar gerzerez eunn he c'henver.

Enseurvit [sic], Aotrou Mac'htiern, kinnig d'ann Itron ha grataat evid hoc'h testeni va azaouez vraz,

<sup>180</sup> LV47.133.

Ho kwas anaoudek ha leun a garantez da viken

Charlez a Vro C'hall  
B.B.B.

S.G. – Mar dilec'hit abarz nemeur evit mont da Veneziou Spañ, gouzout a garfenn meurbed e pe gear ez eot da skriva d'e-hoc'h eno.

### 15. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>181</sup>

A M. LE VICOMTE HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

MEMBRE DE L'INSTITUT.

MONSIEUR,

C'est dans vos ouvrages que j'ai puisé le goût et un commencement de connaissance des choses celtiques.

Nul plus que vous n'a uni, à la science générale de l'histoire et des langues celtiques, l'amour de la noble race dont cette histoire raconte la vie et qui parle encore ces langues.

Nul plus que vous n'a cherché à faire servir l'étude du passé à l'amélioration du présent et à la sauvegarde de l'avenir, et nul, en effet, n'aura, mieux que vous, servi de nos jours les intérêts les plus chers des peuples celtiques.

Vous m'avez permis de vous offrir ces quelques pages, humble et pressant appel adressé à nos compatriotes des deux Bretagnes. J'ai voulu les conjurer, pendant qu'il en est temps encore, d'unir leurs efforts pour arrêter le flot qui monte et menace d'emporter nos langues, nos mœurs, nos traditions et tout ce qui a fait jusqu'ici notre caractère distinctif, notre vie à part au milieu des nations.

C'est au maître que s'adressait tout naturellement ce premier essai du disciple. Grâce à votre nom, ma voix, quelle que soit sa faiblesse, parviendra, j'espère, jusqu'à ceux dont je voudrais qu'elle fût entendue.

CHARLES DE GAULLE.

(*Barz Bro-C'hall*). Vaugirard-Paris, 12 août 1864.

### 16. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>182</sup>

Traon-Jirard, 15 a vis eost 1864  
gwel gorroidgez ar Werc'hez

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-Sturier karet meurbed,

---

<sup>181</sup> Lettre publiée par Charles de Gaulle, en ouverture de *Les Celtes au XIXe siècle. Appel aux représentants actuels de la race celtique*, Nantes, Grimaud et Forest, 1864.

<sup>182</sup> LV47.132.

Setu enn divez ema gan-e-hoc'h va c'hoz labour. Keuziet braz oun o sonjal aba geit all am boa gwestlet he rei d'e-hoc'h. Nec'het awalc'h oun enn-oun-va-unan ; na vezo ket droug gan-e-oc'h, va Aotrou keaz, me ho ped ! Ne ket ar garantez evid hor c'henvroiz nag ann azaouez enn ho kenver a vankaz d'in, c'houi her goar, Aotrou ; nemed ar iec'hed hag ar skiant-vad.

Didalvoud ha dinerz oann bet aliez ha gwall enkrezet ivez war benn ar pezh a dleenn lakaad ebarz va skrid pe lemel digant-han.

Lekeat am euz enn han holl zanvez va spered hag holl dal va c'halon, – kemend hag e c'hellfenn hen ober, da vihana, heb lakaat da zevel re a zroug e pennou renerien ar vro. Daoust da ze, ne ket ar pezh a rankfe beza, pell a ze ! Ne ket ann engalv berr, skiltr ha nerzuz am boa c'hoant da gas bete diousskouarn ar Geltied morgoussket. Re hir, re laosk eo ; he aslakaad a riz padal meur a weach war ar stern ha n'ounn ket evit he wellaat brema. Ho pezet ar vadelez da zellout piz out han, Aotrou. Trouc'hit, didrouc'hit kement a gerrot ha likit ac'hanoun da adober kement na gefot ket mad ; hen ober a rinn kerkent.

Ar pezh am euz kavet va-unan a oa mad da lemel pe a oa bihan dalvouduz am euz he arouezet gand liou ruz.

Skrivet am euz e penn peb pennad dalc'hadur-berr (sommaire ?) anezhan. Evid ho skoazia pa lennot va skrid-dourn eo am euz great evelse ; menna 'rann e ve gwell ho lakaat ebarz ann daolen hep ken

C'houi a deurvezaz, Aotrou, lavarout d'in e ve moulet va labour ebarz Asgwell Breiz ha Vandea, hag e fellfe d'e-hoc'h aotrea d'in ober eur goulenn all c'hoaz ? Me 'garfe meurbed e ve miret ar stern-mouladur da denna goude-ze va skrid ~~a-zevel~~ doare eul leorik-fraost. Gortoz a rann e viot mad awalc'h evit lavarout eur ger pe zaou diwarbenn kement-man da verer ann Asgwell. Ma ve kavet mad ann dra gand ar gwaskereller, moula a rafe, da vihana, pemp kant pezh va leorik hag e werzfe anezho d'he c'hounid nemed e rofe tri pe pevar-ugent (ha, mar ve galluz kant) d'in, nann evid ho gwerza, evid ho c'has a vad da galz a dud e Breiz, e Bro-C'hall hag e Breiz-veur dreist-holl. Peurliesha e kasfenn kevret gant-h eul lizer dre behini e pedfenn ann digemerer d'en em lakaat a unan gand hor breuriez. Eunn dra dalvouduz bennag e kenver hor menoz braz a c'hallfed ober evelhen, me 'gred. – A hend all, me 'rafe gand ar mouler nep marc'had all a blighfe d'ezhan.

Hag e rafenn mad da skriva diwarbenn kement-man d'ann Aotrou Grimaud ?

Me a garfe ouc'h penn e ve kaset d'in ann arnoden evit ho difazia ha, war eunn dro gant-ho, – ma ne ket re ziez, – darnou hevel ar skrid-dourn, rak, evid oun da veza great kalz a zigoc'hennou n'ez eur nemed ar pezh a gasann d'e-hoc'h a zo ar gwir skouer.

Lenn a riz gand eunn dudi braz ~~ar-pezh~~ kement hoc'h euz skrivet ebarz ann Asgwell diwarbenn lennegezh Breiz ha diwarbenn maro barz Mene-Bre. (siouaz d'e-oump ha bennoz d'he ene !) Gwersiou barz koat ann noz a zo kaer meurbed. Bemdeiz am euz koun enn hoc'h, Aotrou, hag e pedann evit ma vo iac'h ann Itron. Penaoz a ra hi brema ? Ha c'houi, Aotrou, ha c'houi 'zo iac'h ha laouen ? Hag ho labouriou a c'hortozomp bepred evel taoliou kaer da vrud ha da ziwall ar vro ? Gwelout a raimp-ni abarz nemeur ar Burzud braz o pare ?

Ann Aotrou ann Huel ~~en-deus-kaset~~ gasaz d'in gwersiou karadek meurbed ha barz Roc'h-Allaz (Ann A. Rannou) ~~en-deus-kaset~~ gasaz d'in eur gwerz moulet. Skrivet am euz d'ezho ho daou evid ho zrugarekaat. – Ha barz Itron Rumengol eo en deus kaset d'in he Durzunel baour ? ma oufenn e ve gwir me 'gasfe d'ezhan ivez va bennoz.

Me ia da gregi kergi kerkent e diskriv lizer ar Pab hag ann Aotrou Sire he zigemero abenn eur pennadik.

Teurvezit, Aotrou, va lemel a enkrezh o skriva d'in abarz nemeur evit lavarout d'in ne vuanekait ket re em enep. Mall eo gan-en ivez gouzout doare ho iec'hed hag hini ann Itron Vac'htiernez ha, goude, anaout ho parn diwarbenn va labour.

Va c'herent a gemenn d'in kinnig d'e-hoc'h ho gourc'hemennou leun a azaouez, grateit ho digemerout ha, gant ho, testeni a garantez hag ann doujans ~~digand~~ deuz ho kwas feal

Ch. a vro Ch'all  
B.B.B.



## 17. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>183</sup>

Traonjirard, ann 11<sup>ved</sup> a viz gwengolo 1864.

Aotrou Mac'htiern,  
Ha Penn-Sturier muia karet ha doujet,

Leun eo bet va c'halon a zudi hag a anaoudegez enn ho kenver o lenn ho lizeriou ker karantezuz, o welet ez oa va skrid grateet gan-e-hoc'h hag e ve, trugarez d'e-hoc'h ! tennet a zevri e doare eul leorik fraost. Red eo d'in ho trugarekaat ivez, ker mad oc'h ! evit beza roet eunn taolik kempennadurez d'ezhan. Ezomm braz en doa da veza diluiet ha gwell a ze a vezo d'ezhan, pa zo ho krib great gant aour glan kerkouls hag ho pluen, me oar vad ! E kenver dinerzi pe flouraat va gwestlou, keuziet oun eunn tammik, hen ansao a rann ; hogen ar wirionez a zo gan-e-hoc'h, Aotrou : gwell eo piñat nebeud ha nebeud eged koueza o redek re vuan. Argila ne ket mezuz pa n'her greer nemed evit lammout araog gant eunn herr krenfoc'h. Da meurbed eo ~~d'in~~ gan-en, ouc'h penn, e teurvezfac'h sellet adarre ouz ann arnodou kent ma vent kaset dindan gwask. Evit va c'hinnig d'e-hoc'h ha taolen ar bennadou, ra blijo d'e-hoc'h, me ho ped, ho c'has c'houi hoc'h-unan d'ann Ao Grimaud pe, mar-d-eo gwell gan-ehoc'h, ho c'has d'i-me da genta ; neuze me ha digasfe d'ezhan enn eur alia d'ho miret evit al leorik hep-ken.

Me ia breman da skriva d'ann Ao. Grimaud evit he drugarekaat ivez. Hen a lavar, enn he lizer, ez eo red e ve rannet ar skrid e diou gevren eaz da staga ann eil ouz egile. Reiza a rinn kement-se war ann arnodou o trouc'ha pe o lakaat eunn dra bennag ouc'h penn.

Abarz nemeur, ni hor bezo eta keleier brezonek ! Neventi vad d'hor bro ! Keit all am euz c'hoanteet he c'hlevet ! Pa vint skrivet gant Troud ha Milin eunn dra gaer a vezo, n'euz abek da gaout aoun. Gortoz a rann e teurvezot skriva enn ho ivez a wechou, hag ann Aotr. Herri ivez. – Mall eo gan-en ho gwelet ; skriva a rinn d'Ar Fournier evit m'ho c'haso d'in kerkent hag e vint moulet.

Lennet hoc'h eus-hu, Aotrou Mac'htiern, ann embann kaer « Courte exposition des griefs de l'Irlande » hag a zo bet moulet ebarz Gazette de France ann eil a viz gwengolo ? Ne ve ket fall, a gav d'in, erea anaoudegez gand ann Aotrounez O'Donoghue ha J. Martin ho deuz sinet ann embann. Skrivet am euz d'ar C'hazette evit gouzout ho zestinadur. Diskrivet eo bet d'in gant ann Aotr. Garnier ne oa ket gwiet kement-se. Evelato me 'gred e chom O'Donoghue e barz Tiernaez Kerry.

Eun dra c'hoantuz braz eo kavfe Keltied tre-mor, - pa fello d'ezho en em glevet gan-e-omp, - eur vreuriezh diazezet a gent, pe, da vihana, eur gevredigezik (petit comité) dare da reiza pep tra gant-ho. Ho breuriesiou na deurvezo ket ober ereedigez gand tud ho-unan. -Petra 'zo deut da veza ratoz ar Prins Lucien ? Ha ne ve ket gallet, da c'hortoz, diuz, -hep trouz, - eunn den broadek pe zaou e peb breuriezh wizek ha bruded mad euz ar vro (dans chacune des sociétés savantes de Basse-Bretagne dans q.q. unes de la H<sup>te</sup> Br. [on pourrait joindre q.q. celtistes français ?]) hag aoza evelhen ar gevredigezik a zo red da gaout evit komz ha hantera e hano ar bobl.

Gant c'hoant da voaza va diouskoarn d'ar brezonek, klasket am euz ann tu da gaout eur Vretonnez da Vatez enn hon ti ha setu brema ez ounn deut a benn a gement-se. Dre reuz, eur Wengampadez eo ha brezonek trefoet ar c'heriou braz ne gomz ken ; daoust da ze ne ket eaz d'in he c'hlevet. Addisket ha kanet e deuz d'in eur ganaouen diwarbenn maro ann Itron Taupin ha daou velek a zo bet ~~tre-het~~ trouc'het ho gouzoug e pad ann Dispac'h-braz.

Setu pennaos e teraou :

« Eneo Doue, Kristeien, (sic) distroet de glevet

---

<sup>183</sup> LV47.126

Eur récit zou pitoyabl ha truehuz meurbed  
Ma C'halon heuz in comprant ha 'deu d'en em rannan  
Ha sklaskan ra ma goad, n'hellan mu explican.

Ken evit pronons davantach, goulennomb ouz Doue  
Ar zikour, ann assistans ha 'r lumier diuz ann Ne »

Kavet am euz ar gwerz-ze, e goude, e barz leor « Ar Feiz hag ar vro, dishevel braz eo avad, evit  
ann darn vuia diouz hini a zo bet kanet d'in. – Eunn deiz, pa oan er maerdi deraouet am boa skriva Son  
eured eunn den a Blouha hanvet Iann ar C'hornek. He vrezonek ne-d-oa ket re fall. Harzet ounn bet  
d'he teurskriva, dre reuz. Setu gwerziou kenta anezhi : Ar bazvalan (hep mar) a lavare :

- « Salud d'ehac'h, kompañunez,  
Gan joa ha laouenidigez.  
P'ho kwelan aze rassamblat [dastumet]  
Dibreder ha ken brao gwisket,  
Me 'gred, zur, hoc'h euz an amzer  
De silaou eun daou pe dri ger.

Me zo aman, tremenidi,  
Karget dimez eur c'henvidi ;  
Lavaret d'in eta breman  
Pe sort hano 'deuz er plas-man ? » -

Respont

- « Ni her rent ar memez salud  
D'e-hoc'h ho-unan kouls ha do tud ; etc. -

Enn ho lizer euz ann 22 a viz eost, c'houi a lavare d'in, Aotrou, e oa klanfoc'h ann Itron dre ma  
oa deut garo ann amzer ; ama ounn o c'hedal ez eo gwell brema. Evuruz e vemp da c'houzout kement  
se dre ho lizer nesa.

Ken a vezo al lizer-ze, Aotrou Mac'htiern muia karet ! Va c'herent a gemenn d'in kas ho  
gourc'hemennou ann aketusa beteg enn hoc'h hag ann Itron Vac'htiernez. Ho digemerit ervad gant  
testeni karantez ho kwas feal da viken.

Ch. a Vro-C'hall  
B. B. B.

S. -G. – C'houi a gavo, ~~Aotrou~~ e baz [sic] va lizer, Aotrou, gwersiou ann Ao. Ann Huel am boa  
komzet d'e-hoc'h anezho em skriven diveza.

## 18. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>184</sup>

Traon Jirard, ar 6<sup>ved</sup>a viz here 1864

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-Sturier karet meurbed,

Braz eo bet va levenez o lenn kan-ouen barz Koat ann Noz. He garout a reann a bell 'zo enn abek da gemend a wersiou kaer savet gant-han, ha netra e bed ne oa evit rei d'in eunn dudi ker braz eged hini am boe pa weliz e oann bet kanet gant-han. Hogen ne zellezenn ket kemend all a vrud hag a drugarez ; kalz re vad int<sup>185</sup> barzed Breiz pa reont eunn hevelep fouge evid eunn dra ken dister. Aoun am euz e vezint gwall faziet enn ho ged diwar va fenn. Mezek ha glac'haret meurbed ounn o welet ne rann hogoz netra vad evid ar vro hag o welet ac'hanoun ken dic'halloudek e kenver seveni eur mad brasoc'h. Ann amzer a ia buhan e biou heb digas d'in tamm gwiziegez nevez na muioc'h a ezom da gas da benn<sup>186</sup> al labouriou a ve red da ober. Ra vezo meulet ioul Doue e pep tro ! Rei a ra ar pez a gar da neb a gar, ha bepred gant gwir abek !

Diou<sup>187</sup> dra am euz da rei da c'houzout d'e-hoc'h, Aotrou, diwarbenn va skrid ha n'int ket euz ar re wella. Da genta ann Ao. Aubry (al leorier) ne gav ket mad ar gra en doa c'hoant ann Ao. Grimaud da ober gant-han. « Re eo, eme-z-an, moula c'houek kant leorik ; » tri c'hant hep ken a vezo tennet ha n'am bezo nemet pemp war-n-ugent evid oun. Skriva a riz d'ann Ao. Grimaud oc'h he bidi da denna tregont ouc'hpenn evid oun, o veza ma ioulfenn kas va skrid da eunn den-bennag enn diou Vreiz hag e bro C'hall. Ne c'hellin mui a vad he gas da galz a dud evel ma ve bet talvouduz hen ober, war va menoz.

Ann eil dra eo ne gred ket ann Ao. Grimaud moula va mennoziou araok (considérations préliminaires) gand aoun e ve barnet ann Asgwell evit beza lekeat e goulou eur skrid a zell ouz ar reizstad. Keuziet ounn eunn tamm a gement-se rak kenta darn va labour a ziskoueze ann abek holleg anezhan (le rattachait a des vues générales) ( ? )<sup>188</sup> ; ar wirionez, a vad, a zo gant merer ann Asgwell, me gav d'in, rak pennou ar vro ne glaskont nemed ann tu da lakaat pep mouez vad da devel.

Lenn a riz, ann deiziou-man, ebarz ar « Zaoual skeudennuz » ( ? ) (Magasin pittoresque) eur c'helou hag a ve euzuz dreist-kemm mar ve gwir. Laret e oa, enn eunn « Ali war studi ar iesiou geltiek » « Ar gaelik ne vez mui komzet, nevez 'zo, ebarz Alban-huel ; evelato beo eo c'hoaz enn eul leac'h bennag c'hoaz, e c'halle. » Daoust d'ann doare arvaruz gant pehini emint<sup>189</sup> bet skrivet ar c'hompsiou-ze, ann dra a zo hanter-wir da vihana, am euz aoun braz ! Setu ann taol a c'hourdrouz peb broad geltiek, hag he c'hortoz a reomp heb ober van, kouls lavaret ! Peb atiz, nep strif, peb danvez, peb arm a dle beza lekeat da dalvoud, kousto pe gousto ! Bremaik re zivezad e vezo, marteze !

Ne gemennit netra d'in, Aotou, diwar-benn ho iec'hed nag hini ann Itron Vac'htiernez. Eunn dudi braz a ve d'in gouzout int mad brema. Doue r'ho kargo a bep seurt madou, c'houi, ho tud ha neb ho kar : kement-man a zo peden bemdesiek ho kwas leun a zoujans hag a garantez.

Ch. a Vro-C'hall  
B.B.-B.

S.-G. – Bezit mad awalc'h, me ho ped, Aotrou mac'htiern, evit kas d'ann Ao. Ar Iann al lizer dre behini he drugarekaan. N'ouzounn ket he destinadur.

---

<sup>184</sup> LV.47.130.

<sup>185</sup> On attend « eo ».

<sup>186</sup> Rature. Mot réécrit.

<sup>187</sup> On attend « daou ».

<sup>188</sup> Ce passage en français est écrit en interligne, en guise de traduction.

<sup>189</sup> On attend « eo », éventuellement « ema ».

## 19. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>190</sup>

Traon Jirard, ann 9<sup>ved</sup> a viz here 1864

Aotrou Mac'htiern  
Ha Penn-Sturier karet ha doujet meurbed,

Setu e kasann d'e-hoc'h kenta arnodou va skrid da dremen c'hoaz dre ho krouer. C'houi a welo ar pezh en deuz trouc'het ann Ao. Grimaud diout-han ; evid oun-me n'em euz kavet netra ken da flouraat.

Miret eo bet, evel a vennac'h, va lizer kennigadurez<sup>191</sup> evid al leor ; hogen ha ne gav ket d'e-hoc'h, Aotrou, e ve red skriva, (evid ann Asgwel hep-ken), e derou va labour : « A M. le V<sup>te</sup> Hersart de la Villemarqué » ? Anez kement-se, ar c'homsiou a gaver ebarz ann eneben genta : « Le nom cher à tous les Celtes que j'ai mis en tête de ces pages, etc. » na ve ket poellet gand lennerien ann Asgwell.

Ne gredann ket ho tieza pelloc'h, evid ann deiz, Aotrou, nemed e livirinn d'e-hoc'h penaoz e vezo ~~du~~ da meurbed gan-en klevet kelou diwar ho penn ha diwarbenn ann Itron.

Va c'herent a gemen d'in kinnig d'e-hoc'h he gourc'hemennou aketuz, teurvezit ho digemerout ervad gant testeni karantez vraz

Ho kwas feal  
Ch. a Vro-C'hall  
Barz Breuriez-Breiz

S.G. – Klevet a riz, evid ann deisiou, hano eunn den iaouang a Draon-Jirard hag en deuz desket brao ar brezonek dre garantez evit Breiz en doa a vihanik. Le Vayer a reer anezhan. Kloarek eo breman e magerez Sant-Sulpis, ha c'hoant en deuz da vond da velek war ar meaz e Breiz-Izel.

## 20. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>192</sup>

Traon Jirard, 6<sup>ved</sup> a viz du 1864

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-Sturier karet meurbed,

Etouez kalz a draou enn ho lizer hag a roaz d'in eul levenez vraz, gwellaen ann Itron Vac'htiernez ann hini hetusa eo. Doue ra vezo meulet !

Trugarez d'e-hoc'h, Aotrou, evid ar c'hrad-vad a roit ker karadek d'am labour ; nemet ne gav ket d'in e ve gant gwir abek e tamalfac'h ac'hanoun evit beza re veulet « Meuler ar Geltied ». Meulet e viot bras-oc'h-braz enn amzer da zont, pa vezo bet eilenaouet eur gwir spered broadek enn hor bro. Ne vezo ket ankounac'haet neuze ez eo c'houi hag a zo bet ann eilenaouer. Enn ho raog ar Vretoned, ar re wella zoken, abaoue keit zo, a gare ho bro, pe, evit lavarout gwell, ho rann-vro, c'hoantaat a reant e ve enoret, balc'h e oant da veza bet ganet enn hi, ha netra ken ; c'houi, a vad, Aotrou, hoc'h euz desket d'ezho da garout ho bro enn eunn doare larkoc'h ha talvoudekoc'h, o tigas d'ho c'houn pe vennosiou oa e kaloun ho gourdadou, petra eo spered ann amzer goz. Dre ar Barzaz Breiz, dre ar Myrdhinn, e c'hellont gwelout pe re int bet gwech all ha pere e tleont beza breman. Ma ouzont lenn al levriouze,

<sup>190</sup> LV.47.131.

<sup>191</sup> La lettre dédicace est datée du 12 août 1864, voir ci-dessus.

<sup>192</sup> LV.47.129.

mar fell d'ezho ho foella, mar kredont heulia ar gentel a zo dalc'het ebarz, – gant skoaz Doue, – tonkadur eur wen a vezo aseunet, marteze. Ha ne-d-eo ket kement-se, ~~eur hervez barn peb den~~, eur mad ober na c'hell den he venta, pe hen a vezo lekeat da dalvoud, pe, – siouaz ! – ne vezo ket ? Ne-d-oun ket bet eta touellet gant va anaoudegez ha va c'harantez enn ho kever, Aoutrou, pell a zo, n'am euz ket diskleriet kemend a vennenn, dre boellidigez.

Nag a zudi am euz bet beure-man o tigemeroù eul lizer karantezuz braz digand ann Aoutrou Herri, a garenn a bell zo goude beza lennet he oberioù ker kaer ! C'houi eo ann abeg euz he drugarez em c'hever, me oar vad. Bennoz Doue d'ezhan ha d'e-hoc'h ivez, Aoutrou. Diskriv a rinn d'ann Ao. Herri abarz nemeur, kerkent hag a gavinn amzer, hogen n'am euz ket kalz anezhi evid ann deisiou.

Laouenneet meurbed ounn bet ivez dre ar pezh a gemennaz d'e-hoc'h ann Aoutrou Kemar diwar va fenn. Trei e brezonek leor va mamm, pe, da vihana, darn anezhan, a garfenn mad ; nemed am euz aoun e ve re ziez evid-oun. Teurvezit arouezi d'in daou pe tri danevel ar re gwella, diouc'h ho mennoz, da veza moulet e « Kelou ar Sul » evit ma c'helfenn ober al labour-ze a bred ha war va fouez.

Kas a rann d'e-hoc'h, Aoutrou, Arnodou ann eil gevren euz va skrid gallek. Peuz-zidalvoud e vezo am euz aoun braz. Ne welann nemed eunn naoz hepken dre behini e c'helfed arnodi tenna eunn dalvoudegez bennag anezhan. Me a fell d'in – eur ratoz eo am euz a bell zo, - kas va leorik-fraost da eur re bennag e Breiz-Veur hag enn Iverni, gant lizerioù kevret dre bere e pedinn ann dud-ze da eren kevredigez gan-e-omp ha d'en em glevout gan-e-omp evit mad hor gwen. En em unvani, en em glevout gant piou, a vad ? Ma ho aliann d'en em unani gand ar Vreiziz, hep lavarout d'ezho gant pe dud e rankont reizha ann traou, va ali a joumo didalvoud. Ma ho pedann d'en em glevout gan-i-me va-unan, goab a raint war-n-oun, ha gant gwir abek her graint, ne ket gwir ? Red ve d'in eta komzout e hano eur strollad tud bennag hag a c'helfe derc'hel leac'h euz a vroad ann Arvoriz ; me 'laka : e hano Breuriez Breiz, o lezel dindan skeud pe seurt breuriez ema. – (E c'halle beza spletuz ivez aoza a gent eur gevredigezik (comité) reizuz, o lakaat enn hi gant-e-hoc'h, pemp, pe c'houec'h den hep-ken, (evit kentel : ann Aoutrounez : Henri Martin, A. a Gourson, de la Borderie, Rio hag unan pe daou zen a Vreiz-izel) –

Mar komzann e hano eur vreuriez, hag hi damc'holoet, ne likiin tra e-bed war var. C'houi, Aoutrou, enn abek d'ar stad emoc'h enn han, ha dre ma seller ac'hanoc'h, dalc'het oc'h, evit Breiz, da veza poellek braz, m'oar vad. Evid oun-me, bez e c'hellann rei, heb aoun, taolioù herr ha zoken dievez, – hi a zeu da vad, a wechou. – Mar-d-eo roet gan-in eunn taol enn aner pe e gaou, ann dra na vezo ket grisiaz ha netra ne zeuio war he lerc'h. Mar savje eunn dra ~~bennag~~-fall bennag, n'euz fors, laouen e venn dinac'het.

Teurvezit rei da anaout d'in, Aoutrou, tud Breiz-Veur hag e rafenn mad kas va leorik ha, peurvuia, eul lizer kevret d'ezho.

N'am bezo ket evid-oun, dre reuz, keme[n]d a leorioù hag am bije karet. N'ouzounn ket ervad petra 'zo da ober. Roit kelou d'in, me ho ped, diwar benn ar pezh a renkann kemma enn niveradur-man, pe staga out-han.

#### Kemru

- John Williams ab ithel, rector of Llanymowddwy, (prenet am euz, n'euz ket pell, « Brut y Tywysogion »
- Rowland, oberour ar iezadur kemraek.
- Breuriedoù lennek (Penaos a reer anezho ? ha pelec'h int-hi dalc'het ?)
- Keleier (North Wales chronicle ?)
- ..... ( ?)

#### Kerne eneziek

- Norris ( ?) (ann hini a lakeaz e goulou c'hoarielloù ar Gerneviz)

#### Iverni

- Ossianic society (Dublin)
- Maynooth College
- Lord Leitrim ( ?) (ann hini a zinac'haz digeri he zor d'al Lord lieut<sup>t</sup>)
- Fergusson
- O'Donoghue M.P.

- Maguire M.P. ( ?)
  - Arc'heskop Tuam
- Keleier
- The Nation (Dublin) broadek-braz eo.
  - Catholic observer (Belfast) ( ?)
  - ..... ( ?)

Alban

- Highland society of Scotland (Dan-Edin) ( ?)
  - Iona society ( ?)
- Keleier
- the Scotman ( ?)
  - Inverness Herald ( ?)
  - ..... ( ?)

Amerika

- Ann Aotr. Mac Closkey, arc'heskop Iork-nevez ( ?)
- ..... ( ?)

---

Ann amzer a ia buhan enn dro. Peur ho kwelimp-ni e Paris, adarre ? Va c'herent am c'hemenn da ginnig d'e-hoc'h ho gourc'hemennou aketuz. Teurvezit, Aotrou Mac'htiern, grataet testeni karantez virvidik

Ho kwas feal  
Ch. a Vro-C'hall  
B.B.B<sup>193</sup>

S.G. Ho pezet ar vadelez, Aotrou, da rei da anaout d'in digant pe leorier e c'heller prena leor ann Aotr. Arzel. N'am boa klevet hano nag ann Aotrou-ze nag euz he leor, kent ho kelen.  
(7<sup>ved</sup> a viz du da noz)

## 21. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>194</sup>

Traon Jirard, ar 16<sup>ved</sup> a viz kerzu 1864

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-Sturier doujet ha karet meurbed,

Souezet oc'h marteze o veza na zeu beteg enn hoc'h kelou e bed diwar benn va skridig ha kement a fell d'e-omp da ober gant-han ? Digemeret am euz, laouen braz, al lizer a ziskouezit d'in ebarz da biou e tleann kas va leorik. Dare ounn da ober kemend a gemennit d'in dre-z-han ; nemet ne welann tra o tont euz a Naoned. Al leorik-fraost, padal, a zo bet moulet, hep mar e-bed enn eunn taol gand ann daou skrid asgwell. Skriva a riz d'ann Ao. Grimaud kerkend ha m'am boe digemeret niver miz du ; ne gredann ket askriv d'ezhan rak n'e ket kirieg euz ann dale, hep mar. +

+ <sup>195</sup>N'am euz ket bet zoken arnod va c'hinnig d'e-hoc'h hag a dle beza staget a raog ar skrid el leorik, evid oun da veza her goulennet digand ann Ao. Grimaud.

---

<sup>193</sup> Pour « Barz Breuriez-Breiz ».

<sup>194</sup> LV.47.128.

Ho trugarekaat a rann meurbed, Aotrou, evit beza kaset d'in « Trugarez ann Aotrou Doue », he lenna a rann gand dudi. Kavout a rann el leor-ze troiou-lavar ha geriou n'ho c'haviz ket leac'h all hag hi tennet euz a aienen veo ar bobl, me 'gred. Doare-skriva ann oberer am laka souezet, a vad. Ne oe ket aotreet d'ezhan, emichans, heulia hini ar Gonidek penn-da-benn, ma ! hogen piou a viraz out-han da zerc'hel atao d'ann hini en doa kemeret da genta ?

Red eo d'in rei da anaout d'e-hoc'h, Aotrou, am euz digemeret, – tri pe bevar deiz goude ma zo bet lekeat e goulou eil darn va skrid, – eul lizer gallek hir digand ann Aotrou Perrot, persoun ha barz Taole. Beza e lavare d'in ebarz e tesker breman ar brezonek d'ar vugale e skoliou Breiz-Izel hag ho lekeer da drei ar brezonek e gallek hag ar gallek e brezonek ; hen eo, eme-z-han, pehini a zo bet ar penn-abeg euz ann dra ken talvouduz-ze. Stourmi a ra eunn tamm a enep doare skriva ar Gonidek hag a enep dreist-skarzerien ar iez, a ra « les puristes » anezho, evit han da ansavi ez eo red gwellaat ar brezonek. Ar pezh a zo grisiaz, a vad, eo e talc'h da wir penaoz ann dud diwar ar meaz na fell ket d'ezho lenn al levriou skrivet hervez hon doare-ni. Mar-d-eo gwir kement-se, red ve, emichans, – ~~endro~~ keit ma ve desket ar vugale diouz lizerennerez ar Gonidek, – skriva ann darn-vuia euz al levriou evid ann dud deuet da oad, hervez eunn doare hanter-zroug, hanter vad, hogen atao hevel out-hi he-unan.

Diskriv a riz d'ezhan e brezonek o stourmi eunn tamm ouz he vennosiou, hag, evid ann deisiou, eun eil lizer ~~ha~~ karantezuz braz am euz bet digant-han, hag hen e brezonek mad nemed eur ger-bennag, – comprenet, prometet etc. hag ann doare skriva : ra-fe, ho p'efe eleac'h rafe, ho pefe etc.

« Lavaret a ran huel, – eme-z-han, – e tleomp beza anaoudec mad enn andret ann Aotrou La Villemarqué, abalamour m'en deus broudet ac'hanomp evit hon diorfila. Evidon me a anzaou heb poan e tlean d'he rebechou an nebeut am 'eus desket abao ugent vloas-ze. »

Goulenn a ra e ve dalc'het eur strollad Breiziz ha tud gwisiek all miñoned d'ho iez ebarz eur gear vraz a Vreiz-Izel, epad hanv ar bloaz 1865.

Ann daou lizer-ze a ziskouezinn d'e-hoc'h pa ho kwelinn, Aotrou. Marteze, ~~am euz mennet~~, e teuz d'in ne ve ket fall e stagfenn eul lost ouz va skrid o lakaat ebarz ann Asgwell, er bloaz a zeu, eur gerik pe zaou diwarbenn ar strif a zaou-hanter skrivañerien Breiz. Al labourik 'ze a ve great, ma her c'havfac'h mad, dindan aoz eul lizer d'ann Aotrou Perrot.

Setu eet kuit ar gwennilied, pellik 'zo ; setu adarre « Moged e beg hon chiminal », ha n'ho kwelimp-ni ket endro abarz nemeur, Aotrou ? Aliez e sonjann enn hoc'h, aliez e sellann ouz ho skeudennik tennet ker brao ; kement-se, avad, n'e ket awalc'h evid oun. Mall braz eo d'in e vefac'h nesoc'h d'e-omp, evid oun da c'houzout ervad ne c'hellinn ket ho kwelet aliez. Heveloud a ra d'in e rankann lavaret d'e-hoc'h ha klevet digan-e-hoc'h eur maread a draou. Hast am euz da c'houzout hag e paro ar « Burzud braz » heb dale ; Me a garfe gouzout hag ez eo bet dastumet gan-e-hoc'h, enn ho Kerne keaz, bleuniou lirzin, nevez pe dianat, da greski kurunen dispar Breiz a reer ar Barzaz anezhi ? Hag hoc'h enklask diwarbenn dizoloi petra dal ar roudennou kleuzet war hor mein goz ?

Na « Kelou ar Zul », petra 'zeuont-hi da veza ? Meneg anezho am euz great da Vretoned Rosgof deut d'am maerdi da lakaad dihella eur grouadurik ; kalz dudi ho deuz bet o klevet se, e c'hellit kridi. Me a venn e fello d'ezho rei arc'hant evit kaout pep sul kelou ho bro bell.

Kelou va bro am bezo ivez, pa zeuot d'hon ti, kelou ac'hanoc'h-hu hag ann Itron Vac'htiernez. Va c'herent, kerkouls, despail eo d'ezho ho kwelet.

Ken a vezo ann eur-vad-ze d'e-omp, me ho ped, Aotrou Mac'htiern, da c'hrataat ho gourc'hemennou aketuz ha, kevret, testeni karantez virvidik a ginnig d'e-hoc'h

ho kwas feal ha leun a zoujans

Ch. a Vro-C'hall

barz Breuriez-Breiz

S.G. – Va mamm 'zo krog a nevez e stur eur (?) geleier<sup>196</sup> misiek all. Perc'hen evid eunn darn euz ann dra e vezo ann dro-man. C'houi ho pezo kenta niver da viz genver, Aotrou ; evuruz e vezo va mamm mar-d-eo kavet mad gan-e-hoc'h ha gand ho tud.

<sup>195</sup> Cette phrase est un ajout figurant en marge de la page.

<sup>196</sup> « Keleier (?) » est écrit au-dessus de cette expression, probablement pour discuter de l'opportunité de la mutation.

## 22. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>197</sup>

Traon Jirard, ann 8<sup>ved</sup> a viz c'houevrer 1865

Aotrou mac'htiern  
Ha Penn-Sturier doujet ha karet meurbed,

Va zavedigez ho laka souezet marteze pa rankfenn a ger pell zo ! beza diskrivet d'ho lizer ha roet d'e-hoc'h kelou diwarbenn ar pezh am euz great hervez ho kemenn. Na vezet ket droug gan e-hoc'h, padal me ho ped, Aotrou, daoust d'am c'hoant eo mar-d'ounn gwall zivezad evelse. Arabad eo d'in ho toania o tanevelli d'e-hoc'h va holl zoare darvoud ha darvoud, nemed e lavarinn d'e-hoc'h e berr penaoz lezet oun bet va-unan, pellik zo, da ober labour ar ginivilesiou a zo great gand daou zen peurvuia ; red eo bet d'in mont kentoc'h ha distrei divezatoc'h, ha dre-ze, re skuiz e oann da noz evid ober tra e bed. E kreiz ann tregas-ze, diannezi am m'euz great da vont de joum d'ann N<sup>r</sup> 134 (hevelep streat) hag, eunn tammik goude, ounn bet peuz-glanv gant kalz a draou a zo bet red d'in lezel war va hent.

Emaoun breman o paouez kas da benn daou goz bez skrid evit « Feiz ha Breiz » ; ho faketa am euz great el lizer-man evit ma teurvesfac'h ho difazia hag ho c'has da Gemper. Ne blijint ket kalz, am euz aoun. Me a gred breman n'eo ket bet kemeret enn ton deread gan-en, hag, ouc'h-penn, danevel ar Zakramant am euz diuzet ne ket na burzuduz na dudiu awalc'h. Ma ne oa ket ker gwall aozet va spered ha ma ne venn ket re zivezad a-vreman, me a glaskfe eilober ar pezh a gasann d'e-hoc'h.

Digemeret a riz derc'hent deac'h kenta levrik Feiz ha Breiz gant kalz a levnez e c'hellit kridi. Keneud seac'h ha keuneud glaz a zo bet lakeat ebarz evel ma hen diouganac'h, ha, koulskoude, mui a geuneud mad eged a geuneud fall, a gav din, nemet ken amzao e oa dioueri klok ann hini fall ! Ra lakaio ann Aotrou Doue ar gelaouen gez da vont bepred war wellat ; hogen, evel m'ema hirio ann deiz e rai kalz a vad d'hor bro, a gredann. ~~Brava~~ Kaera tra eo « Ar Feiz hag ar brezonek » ! Ar pezh a ra poan d'in eo na gaver ket hanoio ar skrivañourien war lerc'h ho skridou. – Daou levrig am euz me ia da gas unan d'eunn tavarñ peleac'h en em zastum pep sul kalz a Rosgoviz, mare hadourien kiñen. Mar teurvez ar spered glan kas d'in eul lommig awen, me a [skrido<sup>198</sup>] evit “Feiz ha Breiz” eur gwerz diwarbenn eur Rosgovad iaouank a zo bet lazeta aman eur miz bennag zo. N'am euz ket bet amzer, bete vreman, da aoza va skrid evid ann Asgwell diwarbenn ar strif a zo etre skrivañourien Breiz ; na kennebeut da zarevi eunn tamm labour evid hon digouegor. Ho ratoz diwarbenn eur Groaz-Doue nevez gant taolennou a zo mad mad, red ha despail eo e ve sevenet. Eur mad dispar a rai, dreist pep tra mar-d-eo digemeret er skolioù. Talvouduz braz e ve ~~ive~~ kas war he lerc'h levriou evit kenta lennaduriou ar vugale gand aoun na welfent, rak-tal goude studi ann digouegor, levriou skrivet enn eunn doare dishenvel. Ne ket awalc'h kaout “Miñoun ar vugale”, mad meurbed eo, hogen red eo kaout ouc'hpenn oberiou elfenusoc'h (?), kelennusoc'h ha broadekoc'h. Lavaret a rafenn d'e hoc'h, Aotrou, e vennann sevel eunn dra bennag diwarbenn ar ratoz-ze, ma ne oufenn ket ez ~~roun-gwell~~ da eo easoc'h d'in aoza ratosioù eged ho seveni.

- Breman, Aotrou Mac'htiern, e tleann rei da anaout d'e hoc'h petra am euz great gand al levrouigoù hag al lizerioù a rankenn kas da veur a geltiad. O veza ma vanke d'in amzer, n'am euz tennet nemet nebeud a zaesioù virou<sup>199</sup>, hogen tizet eo bet ar pal gand ann holl.

- Da genta, kaset eo bet gan-en eul lizer hag eul levrik d'ann Aotrou Lusian Bonapart, ha kement all, o veza hirroc'h al lizer, d'an Aotrou Mason. Eunn diskriv am euz bet digand he-man, me laouen braz. Setu anezhan ama war-lec'h :

-

“M. Charles de Gaulle, secrétaire à Breuriez Breiz”

Tenby S. Wales - Janvier 10me 1865

<sup>197</sup> LV47.105.

<sup>198</sup> Le coin bas droit de la lettre est manquant.

<sup>199</sup> Ajouté au-dessous du mot “zaesioù”.



*“Monsieur, - Je vous suis bien obligé et à M. le Vte de la Villemarqué de l'intérêt que vous ayez la complaisance prendre dans le peuple gallois et encore plus de votre considération du Cambrian Institute. - J'ai lu votre communication et une partie de votre brochure avec bien du plaisir, et je me propose donner une traduction de tous les deux dans le Cambrian Journal. Veuillez bien parcourir les épreuves, comme c'est sans doute important que vos idées soient correctement exprimées. Pouvez vous engager le Breuriez Breiz à échanger des publications avec le Cambrian Institute ? Si cela se peut, je mettrai à la poste celles du dernier comme publiées. Quelques uns des membres principaux du Cambrian Institute voudraient bien avoir une séance des Antiquaires en Bretagne pendant l'été suivante. Et nous vous serons reconnaissants si vous voulez venir à votre (sic) aide faire au comité local. Nous avons bien de l'espérance que notre président S. A. Prince Lucien Bonaparte sera présent et bien des Antiquaires gallois. Je vous prie de me donner votre avis sur ce projet-ci et aussi une liste des Messieurs qui formeraient probablement le comité. - Monsieur - J'ai l'honneur de vous saluer*

*R. Mason*

Kaset eo bet ivez leor ha lizer d'ann Ao. Herri Marzin, ho miñon. Eul lizer hirr ha mad meurbed a skrivaz d'in, o veuli enn han hogoz hon holl ratosiou ; hag o rei da anaout d'in kemend a gav d'ezhan ez eo red da ober ha petra ez eo red tec'hout. Kement-se, o veza a bouez braz, a zo re hirr, a hend-all, evid m'hen diskrivfenn pe displekfenn d'e-hoc'h aman, peurgedged pa-z-oc'h war nez, emichans, da zond da Baris.

Ann trede a zo bet tizet gan-en, ann Aotrou 'nn Eskob a Treger ha Sant Brieg eo. Diskriv a reaz d'in enn eunn doare karadek meurbed hag enn eur veuli kaer va labour. Skriva a reaz ivez kalonniuz braz diwar va fenn da Varz S<sup>t</sup> Lorans. Ann hini-ma a skrivaz d'in ec'h emgwestle laouen rei pevar skoet peb bloaz, daou gement all ha muioc'h c'hoaz, mar ve red, evid kinnik mouladuriou Breiz. Barz Koat ann Noz a skivaz d'in ivez.

Na giviz ket c'hoaz ann dro da ziskriv d'ann holl dud galuniuz-ze ; evid hoc'h hag evit keleier brezonek eo bet kenta dispiñ va nerz ha va amzer. Talvoudusa diskriv da ober, me 'gav d'in d'ann Athraw Mason eo. Hogen petra lavaret d'ezhan diwarbenn strollad ar Vretoned enn hanv a zeu ? na petra diwarbenn ar gevredigezik reizuz ? Hag en em glevet a rejoc'h-c'houi gand ar re a dle bez a en-hi ?

Ha petra ive diwarbenn ann eskemm mouladuriou ? Evid gwir hor breuriez geaz n'e deuz ket lekeat tamm paper ebed dindan gwask ; evelato re galed e ve diskriv hep kas netra ha dioueri ann traou c'houek hag a venn digas d'e-omp paotred a Vreuriez a Gemru. Bez 'e sonjann e ve mad kas d'ezho, a berz Breuriez Breiz : - « Asgwell Breiz ha Vandea » ; - Keleier « Feiz ha Breiz » ; - Bleuniou Breiz ; - « J. K. Skouer ar Gristenien » ; - hag eunn dibab paot gwersiou moulet war dammou paper ; [hag ive, marteze, « Lizeriou Breuriez ar Feiz ; « Triphina hag Arzur » « Bepred Breizad » etc] Ne gomzann ket euz ho levriou diveza « Myrdhinn » « Légende celtique », dre m'ho deuz anezho a vremen, hep mar e bed . - Ar pak-se a c'helfenn lakaat kas diviz euz a Baris bete « Lirpwl » (evel ma lavar ar Gemriz) dre eunn denn a anavezann hag en deuz karg e ti eur c'hefreder evid dizougen ar varc'hadouresiou.

Hag e karfenn ho kwelet, Aotrou, - ne lavarann ket evid va dudi-me, daoust peger beo bennag e ve ! - arabad eo d'in sonj enn se kouls lavaret, - nemed evid kement a zo red d'in rei da anaout d'e-oc'h, evit selaoui ho kelennoù a rankann kaout da gas d'ann hent mad ann nebeudig ez ounn goest da ober.

Aoun braz am euz ne joumfac'h ket pell e Paris, pa zeuit ken zivezad. Doue r 'ho tigas primm enn hor bete, ha, dreist holl, r 'ho talc'ho bepred e iech'ed kle[...] ho kreg Itron Vac'htiernez, ho tud ha kemend ho kar.

Ho kwas feal a wir galon

Ch. a Vro C'hall

B. B. B

S. G. -

Sellit war lerc'h , m[...]

S. -G. - Kelou mad am euz da rei d'e-oc'h diouz Brest. Va miñon Milin, abaoe m'eo intanv a nevez, - ann den keaz anezhan ! - a labour dreist kemm da vaga he bemp a vugale. Skriva a ree d'in (ann 18 a viz kerzu) « Goulenn a rit ouz in hag amzer am beuz da labourat evid ar vro ? Enn eur c'hiz

eo gwir, rak, klevit gan-en, ann hini a ra skol hag a zo paeet a gred a labour evid he vro, ouc’h penn ma teu arc’hant d’he c’hodel, - evelse ounn-me hirio. – Digoret am beuz skol vrezounek e Brest hag hirio am beuz c’houec’h skolaer ha diou skolaerez (éc. particulières). Abarz nemeur em bezo daou all a gredann. Gant-ho ez a va amzer ha nemed ar iaou hag ar zul n’em beuz ket enn deisiou all talvoudegez eunn heur da zibri va zri fred boued. « Pe seurt skolaerien a ra e c’hellit barnout dre-ze, Aotrou : digemeret am euz er miz diveza eul lizer e brezonek c’houek great gand ar Fournier (ar mouler)<sup>200</sup> he-unan ha n’ema war a lavar d’in, - o poelladi war ar brezonek nemet eunn heur bemdez abaoue tri miz. – Eunn dra all breman : Laouenan Breiz (Milin) hag Eostik Koat ann noz a skriv d’in ho daou, zo c’hoant gant-ho da zeski brezonek Kemru, nemed e fell d’ezho kaout levriou gallek ha kemraek. Eur menoz am boa a gent a zo deut krefoc’h em fenn goude klevet se ; nemed am euz aoun e ve re uc’hel, re valc’h va menoz, setu : Beza e karfenn kalz trei e gallek ie zadur ann Athraw Rowland, pe he drei klok, pe ober eunn diverradur sklear ha displeg meurbed anezhan hag a zalc’hfe an 2/3 euz al levr, pe war dro, o lakaat hed ar iezadur, skoueriou ha raolennou ar c’hemraek kever ha kever gand re ar brezoneg a vremen hag a wechigou zoken, gand re ann hini koz. Me a garfe, a vad, beza kavet eur mouler kent kregi tre al labour, rak red eo d’in arboella pe espernout va nebeud amzer siouaz.

Petra gav d’e-oc’h a ze, Aotrou ? Me a venn goulenn ouz ann Aotrou Rowland al liou d’hen ober.

### 23. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>201</sup>

Traon Jirard, Disul, 19<sup>ved</sup> a viz c’houevrer 1865

Aotrou Mac’htiern  
ha Penn-Sturier doujet ha karet meurbed,

Rec’h vraz ‘zo deut war-n-oun o klevet ar c’helou fall a roit d’in diwar ho penn ha diwar benn ho tud. “Maro pemp war zek enn ho koarik”, eme-c’houi ! ne oe hano ebed a ze du-man. Trugarez da Zoue, n’oc’h ket bet ~~skoret~~ tizet fall c’houi hoc’h-unan nag hini euz ho re ! Nag am bije karet beza enn ho kichen e pad ann amzer-ze, mar vizenn bet goest d’ho tizamma ha d’ho frealzi eunn tamm ! – Ar pezh am laka glac’haret kalz ivez, eo ma livirit d’in ne ket iac’h ann Itron Vac’htiernez ; pidi stard evit-hi ‘vezo great aman, beza her goestlann d’e-hoc’h.

Ha c’houi a zo mad o c’hoantaat ez afenn beteg enn hoc’h, Aotrou ! Hag e karfenn ive choum eur miz-bennag enn ho kichen, e kreiz hor Breiz geaz, o labourat tenn gan-e-hoc’h war ar brezonek. Nag a draou a zesk-fenn neuze dindan ho pleñadur ! Na peger evuruz ha balc’h war eunn dro e vizenn-me ma ve aotreet d’in ho tiskuiza oc’h ober evid hoc’h, dirag ho taoulagad, izela ha teva (la plus grossière<sup>202</sup>) darn ho labouriou. Kement-se a zo eunn huvre gaer, eunn huvre enn tu all da gemend a c’hellann c’hoantaat ; eunn huvre n’eo ken evid oun siouaz ! Dalc’het ounn aman gant va c’hargik er maerdi. Petra-bennag ne-d-ounn ket goest da vond d’am labour evit ann deisiou, petra bennag ne vezinn ket goest da zistrein di pelloc’h, marteze, arabad eo d’in kuitaat Traon Jirard, enn aon ma ve lamet va c’hargik diouz-in, kentoc’h eged na garfenn. Dalc’he[t] ounn aman dreist-holl gand va iec’hed fall a vir ouz-in da venna tremen eunn deiz hep-ken enn eun ti all ; ha ne ket war wellaat ez inn breman, a gredann. Na viot ket glac’haret gand ar pezh a lavaran, me ho ped, Aotrou muia karet. « Doue ann Aotrou » evel a livirit, ha laouen e plegann dindan he walen wirion, dre ma ouzounn eo reizet pep tra gant-han evit hor brasa mad ; nemed e lavarann kement-se evit diskouez d’e-hoc’h ne c’hallann ket, – siouaz d’in ! – senti ouz ho koulenn karantezuz. Bepred, a vad, e talc’hinn koun anezhan gand ann anaoudegez ar virvidika.

<sup>200</sup> Ajout dans l’interligne.

<sup>201</sup> LV.47.140.

<sup>202</sup> Ajout entre parenthèses au-dessus de « teva », en guise de traduction.

Pa n'ounn ket evit mont beteg enn hoc'h, aotreit d'in, me ho ped, Aotrou, da gas d'e-hoc'h va skeudennik<sup>203</sup>. He lakaat tenna a riz evit senti ouz ar c'hoant a oa diskouezet d'in gant barz Koat ann Noz ha gant barz sant Loranz ~~d'he e-haout~~. Evuruz braz e vizenn-me ma rofe-hi d'e-hoc'h kantved darn ar blijadur am euz bet digand hoc'h-hini.

Red eo d'in goulenn ouz-hoc'h, Aotrou, eur c'helen darvoudusoc'h diwarbenn ar pez a dleann skriva d'ann Ao. Grimaud. Hag e vezo ann eskemm etre ann daou asgwell hep-ken, pe etre ann diou vreuriezh ? Hag e vezo great ann eskemm evit ar bloaz 1864 ~~pe evit hi-ivez~~ ? Me gred ne ve ket fall, ma ve gallet. Piou a zigemero Asgwell Kemru ? Mar-d-eo ann Ao. Grimaud an hini e ve, tud hor Breuriezh na denno talvoudegez e bed anezhan. Ha na ve ket mad lakaat pemp pe c'houec'h paotr ar Vreuriezh da rei peb a skoet da gas Asgwell Breiz ha Vandea d'ar Gemriz ? Neuze asgwell kemru, (digemeret ~~gant e-hoc'h~~ n'euz fors gant-piou, pa hoc'h euz anezhan a vremen), a ve roet war zistol da gement kenvreur hag a garfe he lenn.

Gand aked ha dudi e lenniz kemend a gemennit d'in diwar-benn Feiz ha Breiz ha war lizer barz Llallawg. Evit Feiz ha Breiz deuet eo ann taol da vad, a gav d'in, ma e deuz ar gel[a]ouen geaz nao c'hant koumananter ken abred. Me a venn skriva ivez d'ann Ao. Morvan. Kas a rinn abarz nemeur lizeriou ha levriouigoù d'ann Arc'heskop Roazon, d'ann Eskibien Kemper ha Gwened, d'ann Aotrou ar Joubioux, da « Wenynen Gwent » d'ann « athraw » Rowland. Divezatoc'h e teraouinn ann tan war Erin hag Alban. Va skrid asgwel (diwarbenn glanded ar iez ha gwella doare skriva) a rinn kerkent hag a gavinn amzer. Va gwerz a zavinn kerkent hag am bezo awen ; evelato mar dale re bell he savinn evelkent.

Red eo d'in ho kimiada, Aotrou, gand aon na ve va lizer re zivezad evit beza kaset d'e-hoc'h hirio dre ar post. Kant mil trugarez d'e-hoc'h enn abek d'ho madelez dispar ! Teurvezit, Aotrou Mac'htiern, digemer testeni-karantezh hag anaoudegez a ra d'e-hoc'h gand doujans,

ho kwas gwirion da viken,  
Charlez a Vro C'hall  
unan a baotred Breuriezh Breiz

S.G. Abenn eur pennadik ec'h askrivinn hag e kasinn d'e-hoc'h lizer ann Aotrou Herri Marzin gand eunn arnod diskriv.

### 23 bis Poème de Charles de Gaulle au verso de son portrait photographique<sup>204</sup>

D'ann Aotrou Mac'htiern Kermarker

“Tekav golen poell ë den”

Goulenn a rit karantezuz  
Ez afenn d'ar maner euruz,  
Pelec'h e lugern, noz ha dez,  
Kaera goulou Breiz, va bro gez.  
O tostad out-han, va speret  
A sklerijen a ve karget, .....  
Koulskoude, Aotrou, ne-d-inn ket,  
Rak, aman, siouaz ! ounn dalc'het.  
Pa va galvit, da redek krenn,  
Liammou houarn a dorfenn ;  
Nemet re-man na dorrinn ket :  
Gand dorn Doue ounn liammet !

<sup>203</sup> La photographie de Charles de Gaulle porte au verso un poème en breton manuscrit fait à Vaugirard, daté du 19 février 1865, voir 23bis.

<sup>204</sup> LV47.116.

Skei e deuz gret, ra skoio c'hoaz  
Ra skoio bepred gwas-oc'h-waz,  
Gwalen Doue, gant ma viro,  
Rag avel fall, goulou hor bro !

Charlez a Vro-C'hall  
Traon Jirard e Paris, ann 19<sup>ved</sup> a viz c'houevreur, 1865.

#### 24. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>205</sup>

Traon Jirard, 1<sup>a</sup> viz Mae 1865<sup>206</sup>

Aotrou Mac'htiern,  
ha Penn-Sturier doujet ha karet ha meurbed,

Gwall bell amzer zo abaoe na skriviz d'e-hoc'h, ha, dre-ze, gwall bell amzer ivez abaoe na gleviz kelou ac'hanoc'h ; ha keuz braz gan-en a ze ! Gortoz a reann bepred ken n'am be savet eunn dra bennag, va gwerz, va skrid asgwell, pe eunn tamm labour all, hogen, kaer am boa gortoz ann ouen pe ar iec'hed evit beza enn aoz mad da labourat, ne dizenn nag ann eil nag egile. Poan am boa da zonjal ne reann ~~da lound~~ e bed evit Breiz, ar pezh am dic'hlac'hare eunn tamm, a vad, eo ~~œz~~ e c'hwienn mad n'am damallac'h ket enn ho kalon. Va brasa levezet er bed man eo labourat em c'hornik a du da glask diaraogi sevenedigez hor menosiou ; hogen, « Doue ann Aotrou » ! Mar kar hor ratoz, evel a gredann, lakaat a raio eur soudard nevez, - ha dek marteze, - e leac'h pep hini a gouezo war ann dachen. N'euz fors piou a embreg ar fals, gant ma vezo medet ann ed ! – Brasa levezet eo d'in ive lenn ann traou c'houek ha madelezuz a skrivit d'in. Trugarekat, a wir galon, Aotrou !

Ann nebeudig am euz great abaoe e skriviz d'e-hoc'h, eo bet skriva d'ar Gemriz. Kalz a draou am euz da rei da anaout d'e-hoc'h, war ar giriegezh-ze ha traou mad a gav d'in. Red eo d'in lavaret da genta e tigouezaz gan-en - ez pell brema -, pevarzek loden Asgwell Breiz ha Vandea (bloaz 1864 genv. ha c'houevr. 1865). Ho digas a riz kerkent d'ann Ao. Mason, gand eul lizer o komzout d'ezhan hir awalc'h euz hor menosiou. Ne gleviz hano ebed euz ann dra-ze, nemed eiz tez zo, pe war dro, e tigoueriz eul lizer hir ha dudiu digand ann Ao. Th. James (Llallawg) pehini a gemenn d'in en deuz bet ann Asgwell digant ann Ao. Mason hag e vezo red hiviziken kas d'ezhan pep tra kinniget da Vreuriezh Kemru. Eun nebeut deisiou goude am euz bet eur pak teo a zalc'he :

- « The Cambrian Journal » Tri levr, -1860, 61 ha 62
- 2 levrik « The patriarchal Religion of Britain » gant Th. James.
- 5 levrik bihan « Report of the proceedings of the Association of the Welsh Clergy in the West Riding of Yorkshire (1852, 53, 54, 55 ha 56) (saoznec holl Keleier lennek
- 1 loden « Y Gwyddoniadur Cymreig ». – Encycl. Cambrensis – Rhan 18 (Chal – Clau). 1856
- Keleier lennek 1 loden « yr Eisteddfod » (Keleier pervarmisiek) Ionawr 1865
- 1 loden « Y Brython » ionawr 1861
- 1 loden « Golud yr oes » (a national welsh magazine) gorphenhaf 1863

<sup>205</sup> LV47.113.

<sup>206</sup> En marge à gauche : « ru vraz 134 ».

3 lodennik « Y Cyfaill eglwysig » chefrer 1862, maurth 1862 ha chwefrer 1863

Keleier sizuniek ha hollek

« Baner an Amserau Cymru » 5 loden – (chouevreur, meurs hag ebrel)

« Y Cymro » 5 loden id.

« Yr Herald Cyraeg » 5 loden id.

« Y Byd Cymraeg » 4 loden id.

« Seren Cymru » 6 loden (2 hevelep).... id.

« Y Gwladgarwr » 6 loden id

- « Gems of Welsh Melody » - A selection of popular welsh songs with english and welsh word, etc. « y Owain Alaw, Pencerdd. 1<sup>st</sup> and 2<sup>d</sup> series – 2 loden in-4°
- « A selection of the most popular welsh airs », by T. D. Morris in 4° bras
- Embann « Yr eisteddfod genedlaethol – Aberystwyth 1865. – 1 eneben

- Oc'h ober d'in meneg euz ar pak-ze, Ann Ao. Llallawg a lavare : « It contains three volumes of the Cambrian Journal from Mr Mason, and several pamphlets tracts, magazines and newspapers which I request you to accept as a present fromme, with the exception of one of the treatises on the « Patriarchal Religion », sc, which you will do me the favour of transmitting to M. le Vicomte de la Villemarqué ». Kas a rann al levrik-ze d'e-hoc'h hirio, Aotrou, ha gant-han eul loden « Seren Cymru » (2 ez euz anezhi). Komzet dudiuz eo ebarz euz a Vaner Gwenanen Gwent, eneben 82, trede « colour ».

Ann Ao. Llallawg a gemenn d'in e vezo moulet troidigez va skrid ebarz loden nesa ar « Cambrian Journal ». Rei a ra d'in kenteliou talvouduz diwarbenn eur goulenn bennag am boa great d'ann Ao. Mason (diwarbenn Broidigez ar Gemriz e Patagonia, peurgedged). Ha lavaret a ra ouc'h-penn : « I have received a very kind letter from M. le Vte H. de la V. respecting the projected meeting of the Cambrian Institute to be held in Brittany this coming summer, in which he suggests that it should take place between the fifteenth of August and the end of september. But on that point I must consult the council of the Cambrian Institute before anything definitely can be fixed upon, and when that has been done I will write to you again on the subject. »

Lavaret a ra goude ez a ar c'hemraek gwell oc'h well... it is now cultivated to a greeter extent and more generally read, than at any previous period since the time of the Saxon invasion. The books and pamphlets printed in it increase in number and importance every year. » Skoliou ar Sul hag ann Eisteddfodau a zo kiriek da ze evid eunn darn vraz, war he venoz, hag he venoz a zo gwirion, a gav d'in. « If these to institutions could be properly introduced into Brittany, ..... I have no doubt that the same good results would attend them there. » A ioul Doue e ve great evelhen ! – Achu a ra he lizer (lizer a zeiz eneben) o kinnig karantezuz d'eomp he harp e pep tra.

- Skriva a riz da « Wenynen Gwent » hag eul lizer karadek am euz bet digant-hi. Lavaret a ra e lenno va skrid, « ayez la bonté également d'être mon interprête auprès de M. le Vicomte de la Villemarqué, ainsi que de Messieurs les Membres de la Société armoricaine du Breuz Breiz... Je regrette infiniment que l'état de ma santé d'un côté et mes nombreuses occupations de l'autre ne puissent me permettre de profiter de leur cordiale invitation. » (He fedet am boa eun hano ar Vreuz Breiz da vont d'ar Strollad braz). « Je ne doute nullement qu'un grand nombre de leurs frères celtiques du Pays de Galles ne saisissent avec empressement une occasion si favorable de pouvoir fraterniser avec les bardes du Llydaw. Mais hélas ! depuis que M. le Vicomte de la Villemarqué a quitté le Pays de Galles, plusieurs bardes éminents ne sont plus de ce monde ! (Carnhuanawc, Tegid, Taliesin ab Iolo, ab Ithel ! et beaucoup d'autres enlevés à leurs frères dans la force de l'age ! Mais « Vel ganaz Taliesin Barz gwirion – o tarogan « Tra mor, tra Breton ! » - Ha ra zellint-hi ar en deuar - Ha ra venigit ho vibion kar. »

- Skrivaz a riz c'hoaz d'ann Ao. 'nn eskop Sant Briek. Enn he ziskriv e lavar : « Je sens la beauté du brezonek et la nécessité d'aider à son réveil ». - ~~Vous me permettez de vous dire que~~ ..... Tout en approuvant de cœur et d'esprit le projet de réunion des celtes gallois et bretons..... vous me permettez

a moi d'y applaudir seulement de loin ..... c'est là une tentative qui doit d'abord rester locale, faire autrement, ce serait la compromettre. .... Il n'y a là encore que des Saozon pour nos bons recteurs. Mais rien n'est plus louable que votre pensée."

Skriva a riz ive da bersoned St Lorans ha Taole, da Vilin ha da Varz Koat ann Noz. Ann daou varz divaza a fell d'ezho deski ar c'henvraek. Ar Iann a zo krog o testi ar zaoznek enn abek-ze.

Skriva a riz, pell zo brema, (tost da zaou viz, me gred) d'ann Ao. Rowland, o kas d'ezhan va leorik. – Goulen a rann he c'hrad vad evit trei he iezhadur kemraek e gallek. Diskriv e bet evit c'hoaz.

Kavet am euz, ken e ~~barz~~ lizer Llallawg, ken e keleier kemraek traou a boez braz diwarbenn Broidigez patagoni. Lavaret a read e tle mont kuit kenta hed ann tuterien ( ?) ar 26<sup>ved</sup> euz ar miz tremenet. Skriva a riz kerkent ~~o kas e levrik~~ da unan euz a renerien ann dra (y parch M. D. Jones o Vala) evit kas d'ann tuterien gourc'hemennou ha gwestlou tomm ho breuder arvoriz. Kas a reann ive daou levrik d'ezho. Daou ziskriv am euz bet hag enn trede a zo diouganet d'in. Unan digant ann Ao. Jones, .... « Your letter has gladdened my heart, and not mine alone, but the hearts of promoters of Welsh Emigration ti Patagonia ».

- Ann diskriv all a zo digand « Cadivor Wood », Chester. Hir (7 eneben vraz)<sup>207</sup> ha souezuz braz eo war meur a abek. – Enn deiz all e komzin d'e-hoc'h diwar he benn, Aotrou. ...

« Nous venons de communiquer aux émigrés les vœux que vous exprimez et il [sic] les ont entendu [sic] avec délice, et vous envoyent à vous et à tous leurs frères bretons par mon intervention, les assurances les plus empressées de fraternité. »

Amzer ar post a zo deut, Aotrou. A veac'h e c'hellan lavaret d'e-hoc'h ez ann ober evit an Asgwell va skrid war ann Eneb-difazerien hag eur skrid all war hor breudeur a gemru. Kalz traou am boa da lavaret war ar Vroidigez.

Kemennit d'in, me ho ped, mar tlean kas Asgwell Kemru d'ann Ao. Ar Borderi, traou koz ha peurliesia koz draou n'eo ken evel ho poa lavaret.

Karout a rit-hu e kasfenn d'e-hoc'h keleier Kemraek ?

Gortoz a reomp, va c'herent ha me, ez oc'h iac'h hag itronez ho ti ive.

Kenavezo, Aotrou Mac'htiern, Ho pezit mad testeni va gwazoniez ha va c'harantez wirion

Ch. a Vro c'hall

S. G. – Kavout a reot ebarz ar fak man, lizer ann Aot. Herri Marzin ha va diskriv d'ezhan. Mar grateit he-man, bezit mad awalc'h evit he gas d'ezhan, me ho ped.

Daoust hag e kavit mad keleier nevez va mamm ?

## 25. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>208</sup>

Traon Jirard, 24 a vis mae 1865

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-sturier karet ha doujet,

<sup>207</sup> Ajouté entre crochets dans l'interligne.

<sup>208</sup> LV.47.139.

Lenne a riz deac'h da noz hoc'h « Asginivelez Breiz »~~hag-o~~ tridal ouc'h peb eneben, ouc'h peb linen zoken.<sup>209</sup> Ia, ~~gan~~Aotrou ! ho kalon eo a lekejet ebarz, evel a lavaroc'h, a dre-ze eunn dra dispar eo, eunn dra leun a garantez hag a furnez, eunn ober a vap (daougement all), a varz hag a varner war eunn dro. Hag hen 'zo abek da gaout keuz dre ma-z-eo bet moulet enn eul levr mizuz-braz pehini n'en em skiño ket kalz etouez ann dud ! Ha n'hel lekeot-hu ket divezatoc'h e goulou enn eul levrig a zevri ? Kalz a vad e rafe, a gav d'in.

Ar pezh a garge va spered a levnezh ~~œ'h-hu~~ enn eur lenna anezhan, eo e kavenn ebarz meur a venosiou am boa bet va-unan, peurgedged diwarbenn Brizeuk ha Souvestr. Va menosiou-me, a vad, ne oa nemed menosiou gwan, dizoare ha disliou, hogen ho re c'houi a zo kizellet doun ha livet brao. Beza e teurvezac'h lavaret enn ho lizer divea, e kave d'e-hoc'h am boa skrivet va diskriv d'ann Ao. Herri Marzin gand ho spered hag ho kalon-c'houi. Kement-se am lekeaz balc'h meurbed, rag ar pezh a c'hoantaann dreist-holl eo kavout eunn hevelebedigez bennag etre c'houi ha me, ha gallout lavaret tra vo buhez enaouet em c'hreiz :

« Vit bout me, dister,  
Pell is Kermarker,  
Ema a unvan  
Bepred hon diougan ! »

Meur a dra c'hoaz a vennenn goulenni ouz hoc'h, pa-z-oc'h eet kuit, Aotrou.

- Bete vrema ne skriviz da zen e bet enn Erin nag enn Alban. Ha red eo d'in gortoz evid hen ober ken n'hor befe tizet kadorierez ar prins Lusian ha grad-vad mistri ar vro, ?evid ar strollad-meur ?

- Pelec'h ema Rieu, ar barz, Map helavar enezen Arz ?

Koun am euz ho poa lavaret d'in en doa dimezet oud eur Gemraez hag en doa roet he verc'h da bried da eun Iverzonad. Ha ne ve ket ann Aotrou-ze goest d'hor skoazia da zeveni hon ratosiou ? Me a garfe kas d'ezhan va leorik, gwech all goz am euz lennet he « chouanterezik », gand trid-galon.

- Va lezit, me ho ped, Aotrou, digas d'ho koun hoc'h euz gwestlet kas d'in ho « Myrdhinn » evid ar Gemriz. Levr e bed, me 'gred, ne raio d'ezho muioc'h a zudi, ha leor e bed n'eo goestoc'h d'ho atiza da startaat al liammou a rank beza skoulmet etre-z-ho ha ni, arvoriz.

Va c'herent a ra d'e-hoc'h ho gourc'hemennou ann aketusa hag ar gwella [.]. Va breudeur a c'hoanta e kinngfenn d'e-hoc'h testeni ho doujans

Teurvezit, Aotrou Mac'htiern, grataat kevret va gwazoniez ha karantez wirion da viken

Ch. a Vro C'hall  
Skrivañour Breuriez-Breiz

S.g. – Ha va « Lestr Sant Loeiz » [:] ha c'houi hoc'h euz kaset anezhan d'ann Ao. Morvan?

- Teur -

Teurvezit, ni ho ped, kas hor gourc'hemennou leun a zoujans, d'ann Itron Vac'htiernez. Kendalc'hi rimp pedi evit-hi, ha na ankounac'haimp ket ann Ao. Perik war dro da 21<sup>a</sup> a viz Even. Kridi a rann d'am zro, va erbedenni d'ho pedennou, da re ho tiad ha da re ann Ao. Herry, dreist-holl epad ann nao dervez kent goel Santez Anna.

---

<sup>209</sup> Il transforme un point d'exclamation en point.

## 26. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>210</sup>

a viz gouere 1865

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-Sturier karet ha doujet meurbed,

Tremen mall eo d'am zad ha d'in-me skriva d'e-hoc'h. Pell 'zo hor befe great, paneved peuz-glanv omp bet hon daou, va zad dreist-holl, ken ne oa ket evit mont d'al leordi braz.

Evid-oun-me gwall nec'het oann o kouna em skrid Asgwell, gwech all ne gavenn ket amzer awalc'h ha gwech all ne gavenn ket nerz awalc'h evid he gas da benn. Evid ann deisiou, o welout ar miz o vont enn he raok e felle d'in he askriva buan-buan hag he gas a zarnou bemdez d'ann Ao. Grimaud rag-eeun. Boulc'het kaer oa ann dra gan-en pa oenn gwall-zirenk( ?) c'hoazh. Ha setu breman re zivezad e vezo evid ar miz-ma. [??] Va nec'h a zo ~~da veza-braso~~<sup>h</sup> braz rak me a ioule e ve moulet va skridik e miz gouere evit ma ve gallet moula hini war ar Gemriz e miz Eost abarz ho donedigez ha ne gredann ket e plichfe d'ann Ao. Grimaud lakaat daou bennad skrid euz ann hevelep skrivañour enn eul loden Asgwell hep-ken.

Ar peza a livirit d'in diwarben hoc'h « Asbividigez Breiz » am laka souezet, Aotrou. Piou a zo bet troet ker fall he spered da zevel enep ho parn c'houek ha madelezuz ? Hag ann Ao. Prosper Proux eo enn abek d'he zoniou koz « a oa c'houes ann ter hag butun zoken c'houes ann davarñ gant-ho » ? Meur a louzaouen c'houes vad ho poa laket war he c'houlou koulskoude.

Hag ann Itron goant ema hag a zavaz Histor Breiz eo, enn abek d'ar peza a livirit diwarbenn eil vouladur he levr ? N'hellann ket her c'hridi. Hogen ar peza a garfenn kalz da c'houzout penaoz a reer anezhi eo.

Daoust hag ema digouezet gan-e-hoc'h diskriv digant Llallawg<sup>211</sup>, Aotrou ? Evid-oun n'am euz bet netra c'hoaz digant-han, nemed eunn « neuyddiadur » bennag. Unan anezho (y' Herald cymraeg, 10<sup>fed</sup> o fes Mehefin, 1865) a zalc'he al lizer saoznek a skriviz, e viz ebrel diveza, d'ar Parch. M.D. Jones, sturier Breuriez broidigez ar Gemriz e Patagoni (y' wladychfa gymreig). (1)

Goude beza lennet al lizer-ze, eunn den iaouank, « certificated british schoolmaster », John Rhÿs, o choum en Rhos y bol, (Enez Mon), a gasaz d'in eul lizer karadek, gand eunn tammik skrid moulet e kemraeg hag a ziskouez ez eo eunn den fur ha gwiziek. Diskriv a riz d'ezhan hag eul lizer all am euz bet abaoe. Setu ama darnouigou he lizeri : ..... « I am glad to learn that there exists such a society as « Brodoriaeth y Llydaw » and that such a man as the Visc. de la Villemarqué belong to it. It is my intention (but which I must postpone for a considerable time) to come over and spend some time in Llydaw in order to acquaint myself better with the language. .... My knowledge of french and armoric is not yet such that I dear venture to attempt composing in them.

« We expect this Imperial Highness Prince Lucien Bonaparte to be present at the coming Eisteddfod wich is to be held ar Aberystwyth. »

Eil lizer « ..... There is nothing I would hail with more joy than a closer union and relation between the Cymry both sides the channel. It seems to me that some meeting of the nature mentioned in your letter would answer this purpose very well. If you think it is not to late this year, some immediate means of making the Welsh acquainted with it, should be resorted ti without delay. It ought by all means to be published at Aberystwyth and if his Highness could be induced to mention it in the adress he is expected as presidant deliver ; that would no doubt, add much the future success of this project. I will talk ever this to one of the members of the council of the Eisteddfod. »

Setu breman amzer ar post, ne c'hallann evid ar wech skriva ken

Ho kwas leun a zoujans hag a garantez virvidik.

Ch. Bro C'hall.

<sup>210</sup> LV47.135.

<sup>211</sup> Il écrit à La Villemarqué le 25 janvier 1865 (LV.36.136). Projet de réponse de La Villemarqué (LV36.137).



(1) « Bro wen » ho deuz c'hoant da ober euz ho bro nevez, diouc'h a lenniz enn eunn neveziadur all.

## 27. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>212</sup>

Traon Jirard, 15<sup>ved</sup> a viz gouere 1865

(Deiz goel Brenin Bro-C'hall  
Doue r'he viro  
Ha r'he zigaso  
Da ren ar vro !)

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-Sturier karet ha doujet meurbed,

Setu me breman o staga eunn eil bennad ouc'h al lizer a oa bet red d'in kas d'e-hoc'h a barz ma ve divizet. Lavaret am boa d'e-hoc'h e westle ann Athraw J. Rhÿs komzout euz hon c'hoant da unan euz a baotred breuriez ar strollad a zalc'hor enn Aberystwyth, ann 12, 13, 14, ha 15 a viz east ; hogen lavaret a ra ouc'h penn : « But do not depend upon it for I have no influence. » Petra 'zo red d'e-omp da c'hober evit difrea al lavar a c'hortozomp digant ar Pendevik Lusian ?

Setu pere int<sup>213</sup> renerion ar strollad hervez « Baner ac amserau Cymru » 28 mehevin 65.

« Llywyddion  
« Y tywysog Louis Lucien Buonaparte  
Arglwydd Raglaw, sir Aberteifi  
Syr T.D. Lloyd, barwnig, Bronwydd  
John Johnes, ysw., Dalencothi  
« is lywydd  
« y parch. John Griffiths, Castellnedd.  
Ann unrhyw hysbysrwydd pellach, ymofyner â  
J. Prydderch Williams (Rhydderch o Fon)  
Rhyl, Ysg. Cyffredinol ;  
Neu  
J. Jones (Ivon), Aberystwyth, ysg. lleol. »

Kas a riz da Lallawg ar Barzaz-Breiz, Brepred Breizad, grammelik Breuriez ar Feiz ha teir loden Asgwell Breiz (Meurs, Ebrel ha Mae). Mar fell d'e-hoc'h e ksfenn d'ezhan ho Parzed ar VI<sup>ved</sup> kantved, ho pezet ar vadelez d'he gemenn d'in hag e c'houlennin al levr digand ar gwerzer.

Alia a riz ann A. Rhÿs da brenan ar Barzaz. Diskriv a reaz : « I have just ordered « Barzaz Breiz » . I want to compare minutely as soon as I can the mutations of consonants in the welsh and armoric, both in construction and in composition, with a view to arrive at some general principles and to clear up of possible, the differences between the two tongues. »

Me am euz gwelet, nevez zo, eur belek gall, cerddor (muzikour) c'houek hag a fell d'ezhan he brena ivez. Dre ze, Aotrou Mac'htiern, e welit ez aio abarz nemeur al levriou diveza da hesk. P'heur e welimp ni o tarzout pempved mouladur ar Barzaz ?

Hag ar Burzud braz, Aotrou ? Ne glevann tra diwar he benn. Ha n'e ma ket peurvoulet c'hoaz ? Mall eo d'in he welet.

Lizeriou am euz<sup>214</sup> bet digand barz St Lorans, Eostik Koat ann Noz ha Milin. He-unan a gasaz d'in eur pennad-skrid moulet diwar-benn eur werz hag a zell ouz Marzin ha peuz-hevel ouz eil zarn

<sup>212</sup> LV.47.137.

<sup>213</sup> On attend « eo ».

Iannik Skolan. Daoust hag ema bet gwelet ar skridik-ze gan-e-hoc'h ? Milin hag ar Iann a zo kounnar enn ho c'halon rag Feiz ha Breiz. Prosper Prouz a ra Foen ha brenn anezhi. « Evid oun-me, eme ar Iann, ne gemerinn ket ar gelouen-ze diwar ar bloaz-man, pe e chenko ho hent ; ... traou mad zo ebarz, hogen traou int hag a blij muoc'h d'ar freredha d'ar seurezed eged da Iann Gwer... Ar Breizad a gar lamm-galoun hag a zilez ann traou eo boazet da glevet, evel ar zarmoniou a roer d'e-omp breman. A hend all, troidigez Feiz ha Breiz a zo fall fall, ..... ne garann ket he lenna ha n'he lennann ket. »

Ann Aotr. Kemar a skriv d'in traou karadek-tre ha re garadek zoken, hogen, gwasas tra ! e galleg eo her gra bepred breman. Mad a rafac'h, Aotrou Mac'htiern, he c'hourdrouza-eunn tamm diwar-benn ar giriegeze-ze. Hogen diwallit d'he c'hourdrouza-gwall c'harv, re vad eo ha re he garann evit-se.

Diveza kelou bet digant ann divroidi gemreik gez war ho lestr o vont trezek Bro-Wen a zo mad, ha mad ivez ar re a gas ann daou ziaraoger kaset da zarevi pep tra.

Cadivour (Cadivour Wood, Caerlleon)<sup>215</sup> eo hag a gemenn ann dra-ze d'in. Setu darn he lizer diveza : « Je rouvre ma lettre pour vous parler de l'Union celtique et plus particulièrement de la Revue Celtique. J'applaudis de tout mon cœur à ce projet, et, puisque mon journal gallois est mort avant d'être né, je vouerai volontiers à cette revue le temps que j'aurais voué à mon journal. Voici le plan que je propose. Qu'elle soit imprimée en Français et publiée simultanément à Paris et à Londres. Il va sans dire que très-peu de vos lecteurs gallois pourront la lire, et il est fort probable que très peu de ceux qui pourraient la lire la verront. Le cas sera semblable dans les autres pays celtiques. Je propose donc de traduire les articles de votre revue et de les publier dans tous les journaux gallois et d'envoyer au rédacteur de la Revue toutes les informations nécessaires pour faire de nouveaux articles. Par ce moyen les idées néo-celtiques obtiendront une immense publicité dans le Pays de Galles. – Employer les journaux déjà bien établis sera mieux que de fonder de nouveaux journaux. Si des littérateurs irlandais, écossais et bretons feront (sic) de la même manière – envoyer des traductions à tous les journaux imprimés dans leurs langues respectives – nos moyens pour l'interchange et la popularisation des idées seront complets. C'est dans cette revue qu'il faut parler de la langue savante néo-celtique dont vous parlez et de cette fontaine centrale peuvent procéder des fleuves rafraîchissants dans les quatre langues spéciales. »

Setu breman dibunet va c'huden hir gan-en. Ne livirinn netra mui, nemet ez ounn c'hoantek-tre da glevet ho toare. Penaoz em oc'h-hu, c'houi hag ann Itron Vac'htiernez dre ann amzer broutac'h-man ? N'hon euz ket ankounec'heet ho map Per e kenta-war-n-ugent a vis even, ha n'am ankounac'heet ket ken nebeut e deisiou va naved da Zantez Anna, n'e ket gwir ? Fisianz am euz e galloud kerkous hag e madelez « gwarez Breiz » hi a c'hell, m'oar vad, dre gemenn ann Aotrou Doue, va dichadenna gand he gwentl aour. Hogen, ker pell emañ-me da veza e stad mad awalc'h evit digemeret eunn drugarez ken espar ! Red eo d'in beza skoret gand pedennou krenv. Mar-d-eoc'h c'hoaz e keransker, teurvezit goulenn eur bedennik evid oun euz an Aotr. Herri.

Ho kwas da virviken leun a zoujans hag a garantez  
Ch. a Vro C'hall  
Skrivañour Br. Br. ha tensorier e Paris.

## 28. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>216</sup>

Traon Jirard, 22 eost 1865

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-Sturier muia karet ha doujet,

---

<sup>214</sup> « beuz » écrit au-dessus, avec une accolade.

<sup>215</sup> Ces éléments entre parenthèses sont indiqués au-dessus du nom Cadivour.

<sup>216</sup> LV.47.138.

Setu peurc’hreat, eunn deiz bennag zo, Eisteddfod Aberystwyh, ha c’houi a c’hallaz lakaat komz d’ar Pendevik Lusian enn deisiou-se ken evit hor menoz a strollad-meur, ken evid « Y Wladychfa gymreig » ? Kavout mad a refot-hui kas d’ezhan ar skridik ardamez hoc’h euz bet digan-en aberz Pwyllgor y Wladychfa ? Mall mall eo d’in klevet ho toare ha doare ann holl draou hon euz war ann anneo.

A wechou e teu d’in aoun ne ve ket digouezet gan-e-hoc’h va diskriv d’ho lizer kalouniuz-c’houek. Ma vije gwir-se, seul vrasoc’h e ve va glac’har ma talc’he eur pennad hir awalc’h a berz Breuriez ar Vroidigez hag ar pennad-se a ranke beza lekeat rak-tal dirag ho taoulagad.

Kaset am boa va lizer d’ann Dourerier iac’h (Eaux-bonnes ; Basses-Pyrénées) heb hano streat pe hostaleri rak ne wienn tamm diwar benn-se ha ne gave ket d’in e ve a bouez braz. Teurvezit, Aotrou Mac’htiern, va zenna a enkrez war ann abek-se. Ma n’e ket deut al lizer beteg enn hoc’h e skrivinn kerkent da verer ar Bostou evid he asgoulenn.

Ann Tad Rivalin a lavaraz d’in ez oac’h bet da vro al Lemoviked gwech all, hogen n’ouzonn ket ho testinadur ha marteze em oc’h distroet da Geransker a vremen, dre ze e kasann va lizer di.

Ker karantezuz ha ker kaer e c’houlennac’h kelou ac’hanoc’h<sup>217</sup>, Aotrou, petra hoc’h eus-hu mennet ma ne ket deut d’e-hoc’h netra digan-en ? Me ‘lavare d’e-hoc’h ne oa netra nevez em iec’hed. Ann Aotrou Doue hag a reiz pep tra evit hor brasa mad, na fellaz ket d’ezhan va farea. Red eo he veuli evel kent, digollet dreist-kemm e vezimp er bed all. – Ha c’houi, Aotrou Mac’htiern, penaoz a rit-hu ? Daoust hag a reaz ann doureier vad d’ann Itron ? – Va zad a zo bet simpl ha dizeder c’hoaz heb beza klanv a vad, gwell eo evid ann deisiou, a drugarez Doue !

Beza e kasiz, sadorn diveza, va skridik asgwell da Varz Taolé gant peden d’he zigas d’e-hoc’h kenta-gwella. Daleet eo bet pell pell daoust va spered. Ne labourann ket buan, hag oc’h penn-se aliez, aliez ounn bet direnket. Ne gredann ket beza bet re c’houero, evit oun da veza lavaret ar wirionez. Bezet pe vezet, grit a gerrot anezhan, me ho ped.

Ne glevann tra

Ne zeu d’in lizer e bed digand Llallawg, nemet keleier kemraek, hag, eur zizun zo, Caernarvon Herald (saoznek) hag a zalc’he danevel Eisteddfod Flint, ann eisteddfod-ze ne blij ket d’in dreist-kemm, re saoznega a read enn han.

Eur c’hemroad euz a Lyulleifiad (Liverpool) ann Ao. Dolben a skrivaz d’in lizer hir hir (gant taolennouigou skeudennet dre bluen ebarz)<sup>218</sup> a zalc’he meur a dra diwarbenn ann doare gant pehini a dlefe en nem ziwall ar Vroidigez rag enebourien, mar teufe hiniennou da ober brezel d’ezhi.

Lizeriou nevez am euz bet digant Cadivor gant troidigez lizeriou diveza ann diaraogerien eat da zarevi pep tra er « Bae nevez ». Kelou mad mad a zo ebarz. Ar vroidigez a zeuio kaer ann taol gant-hi, e doare. Ouc’h penn Y Seimlad gwladgarwch, kalz a arc’hant a c’helfed dastum eno, me gred. Ma venn-me iac’h hag o poueza mad war va divesker ez afenn di evid eur bloavez bennag da vihana. Cadivor a zo war nez mont kuit di.

Kenavezo, Aotrou Mac’htiern, teurvezit digarezi va lizer skrivet « ar frys » ha grataat va zesteniou a zoujans hag a garantez virividik

Ch. a Vro C’hall  
Skrivañour Breuriez Breiz -

<sup>217</sup> On attendrait “ac’hanon” ou “ac’hanomp”.

<sup>218</sup> Cet élément entre parenthèses a été ajouté dans l’interligne.

## 29. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>219</sup>

Traon-Jirard, 28 a viz eost 1865<sup>220</sup>

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn-Sturier doujet ha karet meurbed,

Deac'h e tigouezaz gan-en eul lizer a bouez braz digant barz Llallawg, ne fell ket d'in chom pelloc'h heb he rei da anavezout d'e-hoc'h. Deac'h am befe her great paneved oann bet miret gant kalz a zaremprederien.

Goude beza en em zigarezet enn abek d'he davedigez hir, hen a lavar :

(Netherthong. – august 25<sup>th</sup> 1865)

« Since then, extensive correspondence respecting the projected Meeting of the Cambrian Institute in Brittany has taken place between several of our members and myself. The Prince Lucien Bonaparte was solicited to allow himself to be nominated President of the Congress ; but he declined the honor in consequence of previously formed engagements for philological researches during the latter part of the summer and the autumn, in the south of England. Some of the most influential members who are well known to the Imperial Government were requested to communicate with the Minister of the Interior, either directly or through the French Ambassador in London, with the view of obtaining leave to hold the proposed congress ; but they declined to enter into any correspondence on the subject, and alleged as a reason for refusing, that they felt it was a very delicate matter for the subjects of one Kingdom to solicit a favor of that nature from the Government of another. Under these circumstances I, as General Secretary, was induced to address an official letter to the Minister of the Interior, requesting on behalf of the Institute, his permission to hold the intended Meeting. In reply I received a courteous communication from his Excellency Lavalely (sic), granting the required authority to meet in the several departments of Brittany, but stipulating that he should be informed fifteen days before hand where the society wished to meet for the first time, and making it a condition that the parties attending the Congress would be expected to conform, in case of need to the rules of order and the regulations of the police, which might be indicated to them by the local authorities. So far our movement has met with partial success ; but the season of the year being now much advanced, many of our members are of opinion that there will not be sufficient time to make the necessary arrangements for a full and successful gathering this autumn. They therefore recommend it to be put off until the summer or autumn of 1866, and suggest that the request for the Prince Lucien to preside should be renewed at the beginning of the year, and the Minister of the Interior be entreated to transfer his leave from the present year to the next, which would afford abundance of time for completing every preparation necessary for insuring a real international congress of true and patriotic Celts. What do you say to this proposal for adjournment ?

In the last number of the Cambrian Journal which I presume M<sup>r</sup> Mason as forwarded to you, (ne zeuaz netra d'in evit c'hoas) your two letters, as you will have observed, are published, wich I was glad to have the opportunity of inserting.

Many weeks ago I received the parcel of books wich you very kindly sent me, containing the two volumes of the « Barzaz Breiz » the « Brepred Breizad », the « Nouvelle Grammaire Bretonne » and the parts of the « Revue de Bretagne et de Vendée ». For all these which I value very highly, be pleased to accept my most cordial acknowledgements and thanks. »

..... Y Parch. Llallawg, goude-ze, a ro d'in eur c'helen-bennag diwar-benn y Parch. Thomas Rowland pehini a aotre e trofenn he iezadur e gallek hag a westl diskriv d'in ; – ha diwarbenn ann Ao. Davenport Mason, troer va levrik pehini a zo eunn den iaouank n'e ket c'hoaz ugent bloaz, map d'ann Ao. Mason a Denby ha breman skolaer (student) e skol kemrek (welsh college) Llandoverly, Kemru ar c'hrestez. – War lerc'h :

<sup>219</sup> LV47.134.

<sup>220</sup> Le coin haut gauche de la lettre comporte quelques calculs en marge et en diagonale, difficilement lisibles.

« The members of the Cambrian Institute would desire very much to be able to afford you some assistance towards resuscitating the old Breton association, but they wish to be furnished before hand with a copy of the rules, laws, or statutes, by which it was governed. These will require probably to be revised or remodelled before any action in the matter can be taken. And under the present regulations of the Imperial Government it will be requisite to submit them at their improved state to the Minister of the Interior, before any proposal should be made for their permanent adoption. This appears to us the most proper course to pursue, and we think it would be the most likely to prove successful.

The publication of Viscount de la Villemarque's letter to me, which appeared in the Cambrian Journal, was not intentional but an oversight of my part. I sent a copy of it to M<sup>r</sup> Mason for his perusal but forgot to make it « private » ; and he, thinking it was intended for the Journal, published it. I regret exceedingly that the mistake occurred ; against any repetition of the like I will endeavour carefully to guard.

On the 12<sup>th</sup> of next month – september, the Grand national Eisteddfod for the present year will commence at Aberystwyth, which is a sea-bathing-town in Cardiganshire. The Eisteddfod will last four days, the proceedings of which will be fully reported in the Newspapers. I will bear in mind to send you a report as soon as it appears, and also count de la Villemarque shall be supplied with a copy.  
..... »

Setu, Aotrou Mac'htiern, nemet gourc'hemennou ann divez, al lizer-ze hag a ro d'e-omp kelou mad mad, a gav d'in. Petra - vennit-hu diwarbenn-se holl – Nemet e c'houlenne ann Ao. de la Vallette traou noazuz d'hor c'houstians pe d'hon enor, (ha ne raio ket, emichans), ne ve ket dizoare d'e-omp, – petra bennag glac'harus marteze – lakaat reolennou ar strollad-meur ha re ar Vreuriezh Vraz da blega hervez he ioul (da c'hortoz ma c'halfemp, enn eunn doare pe zoare kas kuit ar iao diwar hor gouzouk.). Evid ar gourzezh, red eo d'e-omp he gavout mad, me 'gred. Evel-se, ni hor bezo muioc'h a amzer da zarevi pep tra, da zarevi ar sperejou e Breiz dreist-holl ; hag ouc'hpenn gortoz a c'helfemp beza kadoriet gand ar Pendevik Lusian hag assevel eassoc'h a ze ar Vreuriezh goz.

Gwelet a rit, Aotrou, em boa faziet o lavaret d'e-hoc'h ez oa echuet (divezet ?) Eisteddfod Abergavenny. Skriva a reot-hu d'ar Pendevik da zeveni menoz ar « Welsh Emigration Society » ? Ha digouezet eo gan-e-hoc'h ar paperiou evit-se ? Tud ar Vreuriezh-ze a zo c'hoant braz gant-ho e skrivfac'h d'ar Pendevik. Ma ne gavit ket mad hen ober, teurvezit he rei da anavezout d'in kerkent hag e c'hellot, rak neuze e ioulont en em unanfenn gant-ho da skrivan d'ezhan.

Mall eo d'in dreist pep tra klevet kelou ac'hanoc'h. Hag ann doureier iac'h a reaz vad d'e-hoc'h ha d'ann Itron ?

Va skrid evid ann Asgwell a zo deut beteg enn hoc'h breman, me gred. Penaoz he varnit-hu ? Barz Taole a skriv d'in : « Je partage votre manière de voir sur la plupart des points touchés dans votre article. Néanmoins je persiste à croire et à dire que beaucoup de mots que vous expulsez, comme en em chagrina, consoli<sup>221</sup> (!), etc. etc. sont véritablement bretons. »

Penaoz e tleann-me diskriv da Llallawg ? Roit d'in ho kelen, me ho ped, Aotrou. – Hag ho Purzud Bras, daoust hag e tarzo heb dale ?

Va zad ha va mamm a ginnig d'e-hoc'h ho gourc'hemennou ann aketusa[.] Teurvezit grataat testeni va doujans ha va c'harantez virvidik

Ho kwas fidel

Charlez a Vro c'hall  
Skrivañour Breuriezh Breiz.

---

<sup>221</sup> Souigné d'un double trait.

### 30. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>222</sup>

Traon Jirard, 4 miz gwengolo 1865

Aotrou Mac'htiern  
ha Penn Sturier muia karet ha doujet,,

Setu eo deut d'in bremaik ho lizer, me laouen braz ! Eur veac'h en deuz distaolet diwar va c'halon. Aoun am boa na vefec'h klanv pe ne ve ket deut beteg enn hoc'h hini a bed euz va lizeri. Evid hini a gasiz war zivez miz gouere a skriven hidiv de Renner al Lizerdi d'he lakaat da c'hober enklask war-n-ezhan.

Fouge ha levezet zo gan-in e ve kavet mad va skrid-dorn gan-e-hoc'h ha gand ann Ao. Herri, a garann kement anezhan ivez, petra bennag n'am euz bet biskoaz ann eur d'he welout. - Grit a gerrot euz va labour, Aotrou, evuruz meurbed oun e teurvesfac'h he zifazia. He gas a riz da veza tremenet dre ho krouer ; kement a varnit a zo barnet gwirion ha fur, me oar vad.

Kendrec'het oun enn holl d'ann holl dre ar pezh a livirit d'in. Ne garann ket al lizeren c dirag a o u. Koulskoude, gwelit, Aotrou, ha ne ve ket mad mond eunn tammik war war hon c'hil da lammout krefoc'h aze enn hon raok e goude ? Lennit a pezh a lavar ann Ao. Perrot enn he lizer a gasann d'e-hoc'h war zistol, mar-d-eo gwir a pezh lavar, ar voulerien na fell ket mui d'ez-ho lakaat dindan gwask diwar ho c'houst, ar skridou hervez doare Ar Gonidek. Ha padal, Ar Fournier a zeskaz ar brezonek gant Milin hag diouc'h<sup>223</sup> doare ar Gonidek. Ma ~~n'her-greomp~~ ket n'eo ket red he c'hober evid Iann gouer, marteze evit<sup>224</sup> ar veleien goz, ne ve ket fall. Evelato ne blegfenn ket d'ho ~~e-hoant~~ c'helenn diskiant heb kalz a boan, rak-se, Aotrou Mac'htiern, grit diouc'h a vennot, gret mat a vezo.

Ho trugarkeaat a rann evit beza va c'helennet diwarbenn grizien a geriou hon, hoc'h. N'he anavezenn ket a gent, rak ne diziz ket c'hoaz kaout « Grammatika Celtica ». Va zad zo eat da gavout ann Ao. de Courson enn he leordi, hogen ne oa ket al levr gant-han eno. Gwestlet en doa he gas d'hon ti, n'em euz bet netra evit c'hoaz, a vad.

- Ne ket digwezet c'hoaz gan-in ho prezege distaget e strollad diveza dalc'het e Kemper. Warc'hoaz e teuo, hep mar. Mall eo d'in he lenn, kerkouls hag ho Purzud braz. Va zad zo o tont endro euz a di Didier ; ho levr n'e ket c'hoaz e goulou. Mar teu d'eomp abred awalc'h, meneg anezan a vezo great e loden Keleier ar Wizieien a volor e deisiou diveza ar miz-man.

Ar pezh a reaz Llallawg am lekeaz souezet ivez, ne dlefe ket gober evel-se, nemed en em glevet gan-e-hoc'h kent ober tra. Evelato evid ar mad en deuz he c'hreat, hag aliet gant Pennou braz ar Vreuriezh, gwelet a rea ar c'hoant grisiaz hor boa da zerc'hel eur strollad gant he genvroiz, c'hoant hag a ziskouezomp d'ezhan dre hon lizeriou. Red eo d'in breman diskriv d'ezhan. Penaoz e tleann-me he c'hober ? Ne c'hellann nemed he drugarekaat enn hoc'h ano hag e ano Breuriezh Breiz, ne ket gwir ? Daoust hag e fell d'e-hoc'h kas d'ezhan, - diouc'h he c'houlenn, - reolennou ar Vreuriezh goz ? Diez ve dinac'ha, marteze ? Roit d'in kelennoù darvouduz (?)<sup>225</sup> diwarbenn va diskriv, me ho ped, Aotrou Mac'htiern, ann dra a zo a bouez braz awalc'h.

Va alia a rejot, pell zo, da skriva d'ann Ao. de la Borderie ha [?] <sup>226</sup> peurgedged, d'ann Ao. a Gerdrel, daoust hag e rafenn mad lakaat an darvoud-ze da dalwezoù, evit skriva d'ezho. - E pe iez e tleann-me hen gober ?

Ober a rinn evel a vennit, Aotrou, o kas lodennoù va skid d'an Ao<sup>z</sup>. Morvan, Roudot ha Kersale. Goulennit digant an Ao. Grimaud, me ho ped, e kasfe d'in eur re bennag all, rak red e vezo d'in rei ivez da Vilin, ar Iann, Kemar, Rhys, - - Evit lizer barz Taole, teurvezit he zaskori d'in kenta gwella, rak e fell d'in diskriv d'ezhan war gement tra a lavar.

<sup>222</sup> LV47.136.

<sup>223</sup> Ecrit par dessus "hervez".

<sup>224</sup> Ecrit par dessus "n'eo ket".

<sup>225</sup> « (circonstanciés) » ajouté au-dessus du mot « darvouduz ».

<sup>226</sup> Mot barré illisible.

Ann Itron n'eo bet nemet gwellikoc'h gand ann dourier iac'h, a livirit, laouen omp a ze heb beza – laouen klok. Kendalc'hi a reimp pidi evit hi a greiz hon c'halon, Aotrou muia karet, a gemennit netra d'in diwarbenn ho iec'hed-choui ; daoust hag hen zo gwell, hogen n'e ket krenv evelato ! Evid oun red eo ansavi am euz eunn nebeud muioc'h a nerz aboue va naved, hogen ann nerz ze ne zeu ket beteg va divesker.

Va zad ho trugareka meurbet evid ar boan a gemerit karadek enn he geve. Kinnig a ra d'e-hoc'h he c'hourc'hemennou a re wella ha va mamm her gra ivez.

Ne-d-ann ket kaer araog e studi ar c'hemraeg, n'am euz ket amzer sioul a heul [incert.] awalc'h evit se. Kendalc'hi rinn evelkent hag e teuinn abenn anezhan. Ha n'eo ket ar c'hendalc'h alc'houez ar wiziegezh ?

N'euz brud ebarz ar c'heleier nemed diwarbenn ann digreizidigez (?) gwell a ze ! ar sperejou a zihun. Gwir viñoned ar Rhyddid enn em rann diouz ~~viñoned~~ fals. Beac'h a vezo dond a benn euz ann ober braz-ze, hogen dont a benn a rimp gant ann amzer hep-mar e-bed.

Kenavezo, Aotrou Mac'htiern muia karet ha doujet, teurvezit gratat testeni va c'harantez virvidik ~~ha va~~

Ho kwas feal da viken  
Charles a Vro-C'hall  
Skrivañour Breuriez Breiz.

S. – G. – Gwelit, Aotrou, pegemend a vad a rafe ho Kroaz Doue nevez. Red eo e ve moulet ha skiñet dre ar vro abarz nemeur. Hag e fell d'e-hoc'h e skrivfenn d'eul levrier a anavezann (Desloges) [6] hag en deuz a vrema lekeat e goulou digouegoriou gant taolennou ?

Mad e ve d'e-omp ivez, a gredan, kaout eunn neveziadur brezonek ~~nevez~~ all. Da genta n'hor befefe nemet eunn neveziadurik misiek da viret na vemp kredet c'hoari enep Feiz ha Breiz. Ar c'heleir-ze (kelenuz dreist-holl) anvet, evit skouer, Mouez Breuriez Breiz, a ve lekeat da dalvoud gand ar genvreudeur evid en em glevet etre-z-ho. Moulet e ve e ti Tangi e Gwengamp<sup>227</sup>. Ann Ao. Eskop S<sup>t</sup> Briek ha Treger a rafe eunn taolik skoaz d'ez-han, me gred.

### 31. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>228</sup>

Traon Jirard, ar 7<sup>ved</sup> a vis kerzu 1865

Va Aotrou reiz ha muia karet,

Ne fell ket mui d'e-hoc'h e tezaouinn (?)/tezaoufenn (?) va lizeriou dre ho kervel Penn-Sturier : senti a rann ouz hoc'h petra bennag ma karenn ho saludi pep kwech evel hon gwir Benn. Eur penn dreist ar re all a zo ezom d'ar Vreiziz vroadek, – ne lavarann ket eur mestr donoad, nemed eur penn e giz ma tere ouz Keltied da gaout, – evid ho bleña war ann hent mad, evit miret na ~~ve~~ sentfe ho bag ouz ar c'herrek dre ziouer a stur. Hag ar Sturier-ze, peleac'h e vo kavet, ma n'e ket c'houi ann hini eo ? Piou a zo karet gand ar Vretoned kemend ha c'houi ? – ne gomzann ket ac'hanoun-me pehini am beuz ann enor hag ar wenvidigezh dispar da veza ho kwas hag ho miñon a zevri ; hogen ann holl dud a welann pe a skriv ouz in, adaleg Milin e Brest, bete va Aotrou David e Sant Briek, adaleg hon anter-enebour barz Taole bete Breiz-uheliz a zo hag a anavezann, ann holl ho kar a greiz ho c'halon hag ~~a-ze~~

<sup>227</sup> Pierre-Marie Tanguy (1829-1871) a cédé son imprimerie à Pierre Le Goffic en 1862. Son nom est ajouté dans l'interligne.

<sup>228</sup> LV47.141.

ho kalv laouen ~~hoc'h-annaout evel~~ Penn-Sturier ar Vreiziz. Piou, kerkouls ha c'houi, a oar iesiou hag hanez ar Geltied war eunn dro ? Piou, dreist-holl, o veza roet he ziouskouarn lemm da vouez peb rumm tud, adalek Lliwarc'h-hen bete Loeiz kamm, a zeuaz da anaout evel-d-hoc'h ene hon gwen ha temps he spered ? Piou a anavez Keltied tra-mor hag a zo anavezet gant-ho awalc'h evit adstarta ar c'houlm koz, nemet c'houi e ve ? E piou e kavfemp-ni, evel enn hoc'h, ann delen a zihun, ar goulou a vleñ hag al liamm a unvan ?

Dre-ze, e mesk al levnez a verziz o lenn ar c'helou a roit d'in diwar benn hon menoz a c'horsez pe strollad, ne oe ket hetuz braz d'in klevet penaoz ann Ao. Laborerie eo a reno ann dra. Eunn den eo hag a garann hag a zoujann meurbed, eunn den broadek, gwizieg hag helavar eo hep-mar ; n'e-d-eo ket ken klok ha c'houi, a vad, n'e ket brudet ha karet kemend ha c'houi ~~e-touez~~ gand ar Vreiziz, ne ket anavezet meurbed, a gav d'in, gant Keltied tra-mor, ha gwaso zo, a livirit, ne oar ket ar brezonek !

Epad dalc'h ar strollad ha goude, mar teuomp a benn da assevel ar Vreuriez goz, hon penn-braz a vezo ar Pendevik Lusian, siouaz d'e-omp ! ha c'hoaz red eo d'e-omp c'hoantaat e teurvesfe ~~hon~~ kemeret ano hon sturier ! Evid hen-nez, n'ouzonn ket petra zo enn he ene, nemed eunn den gwiziek eo. Bezet pe vezet, peger braz bennag e c'halfe beza ar mad a raio ar Vreuriez pe Kevredigez veur, arabad e vezo d'e-omp diskregi diouz Breuriez-Breiz ; hou-man a vezo ar vreuriezik e-barz ann hini vraz, pe e tal ann hini vraz ; ~~ne ket gwir~~ ha dre-z-hi c'houi a hello ~~gas an traou~~ ma het da Zoue, kas ann traou da vad e Breiz Izel, daoust da glouarded pe zoken da zic'hrad ar Vreuriez veur, – n'e ket gwir ?

« Y mae gywilydd arnaf fy hun », mez zo gan-en o lavaret perak am euz chomet ker pell heb diskriv d'e-hoc'h, Aotrou muia karet. Nebeud deisioù zo hep-ken aba ma skriviz da L[l]allawg evid he drugarekaat ! Ne gredenn ket skriva d'e-hoc'h kent beza great ann dra-ze. Ne ouzonn doare penaoz ez a va amzer ; nemet ma-z-eo debret tammou ha tammou gant dek kant tra dishevel ; gant ann divizou etre tud ann ti, gand al labour a gaser d'in diouz ar maerdi breman, ha labouriou all, gand ann daremprederien, ar briz-glenvejou, etc. etc. Teurvezit pidi ann Aotrou Doue evit ma roio d'in ar skiant hag ann nerz da lakaat va amzer da dalvoud ez gwell.

Hoc'h hini a likit da dalvout enn eunn doare dispar evid enor ho kenvroiz, evit mad ann dud holl hag evid ho prud-c'houi. Kent-skrid Burzud braz Jezuz (2) a lenniz gand eunn dudi c'houek ha darn euz ar Burzud he-hunan. Ne lenniz nemed darn anezhan dre ma vanke eur follen enn hon levr ; kaset eo bet da di Didier (1) da veza lekeat klok ha va zad na c'hellaz ket c'hoaz distrei d'he gerc'hat. Diouc'h a weliz eur frouezen gaer ha iec'heduz euz ar wezen geltiek eo ; re all ~~ez euz marteze~~ hoc'h euz kutulet hag a zo muioc'h a zaour ar vro enn ho ; ~~hag~~ nemed hou-man hoc'h euz kavet dindan ar geot hag ann deliennou seac'h, ha goude beza he goloet a vel c'houek gand aoun na vreinfte, he lekeat hoc'h euz war eur plad aour da veza sellet gand ann holl. Evid ann droidigez eun dra gwall ziez e oa hag a c'helfed henvel ho Purzud c'houi, ker kaer eo deut ann taol da vad gan-e-hoc'h ! Hogen, hen anzaio a rann, gwell eo gan-en brazza (incert.) Diviz ar c'hloasiou eged ar Burzud he-unan ; hen-nez a zilammaz buezek-beo euz a galon ar bobl, euz a galon hag euz a c'henou eur bobl ha ne gavfet ket he far er bed holl. – Nag hen zo tener ha c'houek, ar pez a livirit diwarbenn hon c'he[n]vroad reuzeudik ann enep-krist ! Mar vez eunn dra evit teneraat he galon, ~~hon-man-a~~ ann deiz linen skrid, a vize nerzusoc'h evit meur a levr gwiziek a zo ! Evid oun-me n'ounn ket bet evit derc'hel war va daerou.

Pell eo bet heb na c'helliz tizout eunn (incert.) diskriv digand ann Ao. Grimaud. Disul diveza eo digouezet gan-en ar pakadik a zalc'he skoueriouigou va fennad-skrid, kevred gand ho lizer c'houi. ~~Kaset am euz a vremen eunan da~~ Hiniennou ho deuz bet peb a unan a vrema. Morvan ha Roudaot da genta ; kas a riz ~~e-hoaz~~ ouc'hpenn da veur a hini hag e rinn c'hoaz. Laouen braz ounn o klevet eo bet kavet mad va labour gand ann Aotrounez Kerdrel, La Borderie, Er Joubiou ha Lezeleuk. Lizeriou am euz bet digand Uhel, Kemar, ar Iann, ha digant Kersale. He-man, goude beza meulet va labour evid ann darn vrasa, a skriv d'in daouzek eneben <sup>+</sup> evit lavaret ~~ez eo~~ penaoz ar geriou henor, bord, dever, etc. a zo gwir vrezonek. Kavout a ra d'ezhan penaoz al latin hag ar gresianek a ziver diouz ar brezonek.



Diskriv a riz d'ezhan ha dre gaer, e c'hellit kridi. – Lenn en doa great va skrid enn Asgwell. – Ann Aotr. Du Châtellier a skrivaz d'in ivez.

Kalz a lizeri hag a geleier ivez a zeu d'in diouz Kemru. Kelou mad-tre a glevann diwar benn ar Vroidigez (Gwladychfa gymreig, Bro Wen) « Y fintai gyntaf » (160 den pe war dro) ~~a zo deut iac'h~~ a zouaraz iac'h ha seder, banniel ann Dragon ruz e beg ar wern vraz. Goude va skrid diwar benn ar Gemriz, e likiin enn asgwell unan all diwarbenn ar Vroidigez ha kent-se, marteze, eul linen-bennag er mor-braz a Vrest. Hirroc'h e livirinn d'e-hoc'h war ann abek-se, p'am bezo ann eurvad d'ho kwelet ; hizio he livirinn mui nemet se : ~~Beza oc'h aoz~~ Emeur oc'h aoz breman e kemru : Cymdeithas arianol a masnachol y Wladychfa Gymreig, « limited » da zastum daou gant mil lur sterling rannet e ugent mil randal pe kevren (actions) – a zek lur (250 fr.) peb unan. Beza e c'helleur ho faea dre zarnouigou bete 2<sup>£</sup> / 6<sup>d</sup> pe eur skoed pep miz. Ar gredourien (ar gevrennerien) ho devezo gwir war ar pemp milionen « erw » war-n-ugent (25 000 000 d'acres) douar mad-tre roet d'ar Vreuriezh Vroidigesiek (Cymdeithas ymfudol) gand ar stajou arc'hantek. Ha ne gavfed ket e Breiz eunn den bennag hag a garfe beza kevrenner er vreuriezh-hont ? Evid oun-me ne c'helliz gwestla nemed evid eur randal hep-ken ; ~~unan~~ daou westlad all a diziz digand eur miñoned d'in. – Ann dra a zeuio da vad, me gred. Ann duterien genta ho deuz labouret stard a vrema ha kaset da Liverpool eul lest karget a wano. Bez 'e touaro, hervez ar vrud, war dro Nedelek, hag he garg a werzor da vihana 2 000 lur sterling.

Beza e komziz hirio (8 a viz kerzu) d'ann tadou Toulmont ha Rivalin diwarbenn ar Vroidigez. Ann tad Rivalin, hep disveuli ann dra enn holl d'an holl, a zav eunn harz bennag ouz menoz eur vroidigez vreizek e kichen pe e mesk ar gemriz ; ann tad Toulmont, a vad, ar menoz a het muioc'h d'ezhan. Va alia a ra da skriva diwar he benn d'ann Ao. Lezeleuk, ha ~~da vruda~~ d'he vruda e touez ar Vretoned, ar pez a rinn kent ma vo pell. Ann divroidigez na blij ket da ~~beb~~ Iann Gouer, me oar vad, ha gwell a ze ! Rak-se ne-d-aio ket kalz a duderien d'ar Vro-Wen ; nemed e gav d'in e tleomp c'hoantaat ken evid mad ar Feiz, ken evid mad hon gwen ez afe eur vagad bennag a Vreiziz Arvor d'en em unani du-hont gand ar Gemriz a Vreiz veur.

Kemend kemroad a skriv d'in a ziskouez eur garantez vraz evid hon broad-ni. Cadivor a skriv d'in : « Mae llawer o sôn yma am eich Eisteddfod genedlaethol, a disgwyliaf y bydd cannoedd ohonom yn Llydaw y pryd hyny, surtout (sic) os ceir Excursion (sic) rhad. Rhaid i ni barottoi ar gyfer yr Wyl fawr ! a rhaid i ni efydu tipyn ar eich ieithoedd Llydawig – Brehonec a Breizonec. Pa fodd y gelliz cael grammadeg a geiriadur yn rhad ? » Emoun war nez kas d'ezhan grammal bihan Breuriezh ar Feiz, divizou brezonek ha gallek, Miñoun ar Vugale, geriaduriouigou ar Gonidek (war zistol, n'int ket mad da veur a dra). Beza e felle d'in kas ive d'ezhan ar Barzaz Breiz rag e c'houlenn toniou Breiz digan-en, ha gant pe levr en defe-hen desket da anaout Breiz Izel, he spered, he iez etc, ker mad ha gand ar Barzaz ? Hogen, siouaz, ~~ne vez~~ ne-z-euz mui nemed unan e ti Franck ! hag ar skouerik unik-se ne fell d'ezhan he werza nemed evit pemp skoet. Kas a rinn da Gadivor ar C'hanaouennou Santel (ar mouladur koz) eleac'h ar Barzaz, n'e-d-eo ket hevel dra, a vad ! Gwasa zo ; eil levr va Barzaz a zo bet kollet, am euz aoun, gand eur Polskad pe<sup>229</sup> Polonad iaouank da behini am boa he roet war zistol, ar pez a vir ouz in da askriva eunn ton bennak hag am bije kaset da Gadivor. Rak-se, Aotrou muia kare, her gwelout a rit, mall, mall, tremen mall eo e ve lekeat e goulou pempved mouladur ar Barzaz !

Tridal a ra va c'halon o sonjal ho kwelinn kent eur miz ac'hann. Ann tad Rivalin a lavaraz d'in ne oa ket iac'h-tre ann Itron Vac'htiernez hag e oa kollet a nevez ar vouez gant-hi. Nag hen zo truehez ! Kendalc'hi a rimp pidi evit-hi hag evid ho tiad holl.

Va zad n'e-d-eo ket bet iac'h meurbed er zizuniou tremenet, gwell eo breman. – Daoust ha n'e ket deut c'hoaz kelou diouz an Indez ?

---

<sup>229</sup> “Polskad pe” ajoutée dans l'interligne.

Kenavezo em berr, Aotrou muia karet. Doue r'ho kargo a vadou, c'houi, ho tud hag ann holl Geltied wirion !

Teurvezit grataat testeni va doujans ha va c'harantez virvidik

Charles a Vro C'hall  
Skrivanour Breuriez Breiz

Ann dekved a viz kerzu

+ war zivez al lizer e lenner : « La continuation à bientôt. »

(1) C'houi a oar eo maro ann den keaz, evid ann deisiou, pa-z-edo azezet war eur bank o c'hortoz ar c'harroz-boutin.

(2) Meneg anezhan zo bet gret gan-en enn « Nouvelles littéraires du Journal des savants », loden ar 1<sup>o</sup> miz du, da c'hortoz al lid braz a vezo great enn hevelep keleier gant Littré, me gred.

### 32. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>230</sup>

Traon-Jirard – Paris,  
Tronoz Kalan bloaz 1866,  
da noz

Aotrou muia karet,

Beza e viot enn ho ti a Baris warc'hoaz da noz pe ann deiz goude warc'hoaz, diouc'h a gleviz. Karout a rafenn beza ann hini kenta er ger vraz da heta d'e-hoc'h ar blaovez mad hag ann donedigez vad war eunn dro ~~er ger vraz~~. Doue r'ho kargo a vennosiou c'houi hag ho re e pad ar blaovez-man hag e pad meur a hini all war he lerc'h ! Ra zavo malannou founnuz enn ho parkou ! Ra zeuio solier ha sanalou da blega gant pouez ann ed ! Ra zeuio ivez ho park braz, (me lavar lennegez Breiz-Izel) gounezet gant ho pluen, dre c'houez ho tal, ra zeuio-ef da deurel frouez melen ha bleun lirzin da lakaat laouen ho kalon, da derri ho naoun hag ho sec'hed d'ar Vretoned geiz !

Ha c'houi a zeu en dro iac'h ha maô ? Nag ann itron, hag hi a zo gwell ? Pegen laouen e vemp-ni her c'hlevet !

Kelou nevez ha mad a zigasit-hu d'eomp diwarbenn ar C'horsez pe strollad-meur, Aotrou ? Digwezet eo bet gan-en, n'euz ket pell, eul lizer digant Cadivor. Hen a ziskouaz pe seurt menosiou a zo gand ar Gemriz, - pe gand darn vraz anezho, da vihana, - war benn ar pezh a vezo hon strollad-ni. Pa zo re verr bepred ha talvouduz braz ann amzer a deurvezit rei d'in o tont d'am gwelet, me gav d'in e rinn mad o rei da anaout d'e-hoc'h a vrema ar pezh a c'hoantaann komzout d'e-hoc'h diwar he benn kenta gwech am bezo ann eur d'ho kwelet.

Strollad meur<sup>231</sup>

---

<sup>230</sup> LV47.092.

<sup>231</sup> En marge.

(Lizer digant Cadivor

« Christmas day 1865)

.....  
.....

« Please to send me thoroughly reliable information about the Breton Eistedfod. If it is to be held after ours (and ours will be held at the end of August) = i. e. if yours is held about the middle of september – I have little doubt that many Welsh friends will visit it, and thereby contribute to its success. There is considerable curiosity about it in Wales, and many of my friends to whom I have suggested a trip through Brittany approve the idea if the cost be not too heavy. If your Eistedfod is held after ours, there would be little difficulty in the way of your having a small troupe of our best Welsh singers and instrumentalists to entertain your Eistedfod with thorough Welsh music, rendered in Welsh style. The Eistedfod, however, is a very costly affair and our friends must be assured that cash will be forthcoming to pay the expenses of their professional trip before any number of them would join (Hotel and railway expenses of the artistes, I mean). The finances of the Eistedfod will require very close attention indeed, unless you are prepared to see the promoters ruined, and the first Breton Eistedfod turn out a failure. If you can get a good list of subscriptions, you need fear nothing. I fancy it would be prudent for you to offer only very small prizes – if you succeed you may augment the amounts on the day of the Eistedfod, - if you fail, such prizes will not hurt you much. I enclose an English programme of our last national Eistedfod. It will show you how an Eistedfod is conducted here, and you will see the names of our principal Welsh artistes. M<sup>r</sup> John Owen (Owain Alaw) you will perceive was a musical manager at Aberystwyth, and I would suggest to you that you could not confide the Welsh portion of your Eistedfod to better hands ; that is, of course, if you mean to have a Welsh portion at all.

As soon as I obtain Official Information about your Eistedfod, I will publish it throughout Wales ; and if it is proved beyond doubt that the meetings will take place at a certain town on a certain fixed days, I will endeavour to arrange a trip from Wales to visit it. But you will understand the vast importance of my having the most trustworthy information – no probabilities will do. »

Diouc'h a weliz dre al lizer-ze ha dre ardamesiou all e welann e kemerer arc'hand e Kemru digand ar re a arvest ann Eisteddfod. Rak-se, a wechou, ar c'horsez a zeu da veza, evid ar brederourien (promoteurs) eunn dra da c'hounid arc'hant kent eged eunn dra vroadek. Ne vezo morse diouc'h eunn hevelep kiz e Breiz, a drugarez Doue ! Ne vezo kemeret tra e bed digand ann arvestidi, ha koulskoude, red eo kaout kalz a arc'hand da ober kement dispiñ ~~a-vezo~~ red evit ma vezo hon strollad, ~~eunn-dr~~ nann hep-ken strollad eunn den gwiziek bennag oc'h en em zastum enn eur gambr, nemet eur strollad poblek ha broadek, eur strollad dellezek euz ~~a-vezo~~ ann diou Vreiz. Pa vezo bet brudet menoz ar Strollad gand ar geleier, ha ne ve ket mad ober eunn embann da sevel gwestladou dre ar vro ? – Evid ann dilerc'h ha ne kavit-hu ket mad aliou Cadivor ? Deread ve d'eomp, war va menoz, kaout telenerien ha talvoudek e ve ivez rei goprou. Ha ne c'helfed ket derc'hel war eunn dro eunn diskouezadur euz ann traou a zell ouz al labour douar ?

-----

Broidigez geltiek<sup>232</sup>

---

<sup>232</sup> En marge.

Setu breman ar pezh a gemenn d'in Cadivor diwarbenn ar menoz a Vroidigez Vreizek er « vro wen ». C'hoantaat a ra e ve gweledet eur vreuriezh e Breiz

« .... For the following objects (or something of the same sort). to obtain full information about Wales and about the welsh colony and the Argentine Republic generally ; to print that information in the Breton and French languages ; to circulate the information so printed in every hamlet in Brittany ; to lecture upon the subject ; and generally to take such means as the Company may deem expedient in order to let every Breton in the country known and thoroughly understand all about it. This programme will cost comparatively little money : so that a hundred persons contributing 2s. 6d. or 3 francs each per month, might spread a wonderful amount of knowledge. We here can provide the ships, (and very probably free passages in a very few years) our friends in the valley of Chupat can provide everything else. Your province will be to provide emigrants only. What do you think of this scheme ? Of course, we here will be glad to supply any information we can ; but you and the Breuriezh Breiz will be the best judges of what is wanted, and very slight funds would enable the Company to buy standard books. »

Cadivor ne anavez ket mad doare ar Vretoned mar kred ez eo eaz kas ar menoz\*ze da benn e Breiz. Ha ne ve ket mad evelato arnodi he gas da benn ?

Teurvezit, Aotrou muia karet, grataat ann testeni a zoujans hag a garantez virvidik a ra d'e-hoc'h

Ho kwas gwirion

Charles a Vro C'hall  
Skrivañour Breuriezh Breiz

3 a viz genveur

Kevren embannuz (officielle)

al lizer kaset da Lallawg,

Skrivañour hollek ar C'hademi Kemreik,

(Deisiou kenta) miz kerzu 1865.

.....  
.....

Avant toute chose, Révérend Monsieur, je dois vous faire part des remerciements les plus chaleureux et les plus cordiaux que M. de la Villemarqué m'a chargé de vous offrir au nom des membres du Breuriezh Breiz. La démarche, si heureusement couronnée de succès que vous avez faite comme Secrétaire Général du Cambrian Institute, a rendu à la Bretagne un service d'un grand prix et pour lequel elle vous doit la plus vive reconnaissance.

Tout en ~~désirant obtenir pour nos projets~~ faisant appel aux membres du Cambrian Institute pour obtenir, grâce à leur bienveillante confraternité ~~des membres du Cambrian Institute~~, le concours et la

haute protection de Son Altesse le Prince Lucien Bonaparte nous n'aurions jamais pensé à les prier d'intervenir auprès de notre gouvernement, et nous comprenons fort bien les scrupules qui les ont portés à s'abstenir dans une matière aussi délicate. Votre initiative, inspirée par le plus chaleureux patriotisme celtique a obtenu un succès que nous n'eussions pas osé espérer et dont les conséquences peuvent être extrêmement fécondes pour la Bretagne et pour les études celtiques en général.

[Si nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver quelque impression pénible en pensant qu'il a fallu, dans notre propre pays, l'intervention du sujet d'un souverain étranger pour qu'il vous fût permis d'y offrir l'hospitalité à nos frères de sang de sang et de race :]<sup>233</sup> nous nous réjouissons au plus degré de penser que les relations régulières à peine rétablies entre ~~l'Ar~~ le Pays de Galles et l'Armorique ont déjà produit un si important et aussi heureux résultat. Grâce au Cambrian Institute, grâce à vous surtout, Monsieur, les ~~Bretons~~ deux fractions du peuple breton pourront bientôt ~~inviter leurs frères d'Outre-Manche à se réunir à eux pour former~~ renouer les liens qu'une antique alliance dans le premier Eisteddfod international qui ait jamais été célébré dans le Llydaw.

Ce jour-là, ~~verra se réaliser un vœu depuis longtemps formé par les Bretons~~ satisfaction sera donnée à un désir depuis longtemps formé par tous les cœurs bretons et qui déjà avait été bien près de se réaliser. Au commencement de l'année 1858, l'Association bretonne avait invité les savants gallois et spécialement les membres de l'Association archéologique cambrienne à se réunir à elle au congrès de Kemper qui devait se tenir au mois d'octobre suivant. Sa Seigneurie l'évêque de Saint Asaph, Président de l'association archéologique cambrienne, répondit en exprimant le désir que la réunion désirée fût remise à une session prochaine afin d'avoir plus de temps pour « organiser », - ce sont les propres paroles de S. Seigneurie « une députation digne des deux sociétés, une députation qui saurait poser les bases d'un système permanent et étendu de coopération la plus complète, la plus fraternelle <sup>(1)</sup> ».

Les Bretons espéraient donc voir, l'année suivante, se réaliser un de leurs vœux les plus chers ; mais l'année suivante, on le sait, l'Association Bretonne n'existait plus.

Les obstacles ne firent pourtant que grandir chez les Bretons ce désir patriotique dont ~~je me faisais l'interp~~ j'essayais de me faire l'interprète dans un travail récent, et dont nous pouvons enfin espérer la prochaine réalisation. M. de la Villemarqué vient de m'écrire qu'il s'occupait activement, ainsi que M. de la Borderie, de l'organisation du Congrès. Le concours de tous les Bretons instruits et patriotes paraît assuré. M. de Caumont, le célèbre archéologue normand, a bien voulu promettre sa coopération. S'il plaît à Dieu, le congrès international de 1866 inaugurera dignement le rétablissement des relations suivies entre les peuples de la famille celtique.

.....  
—  
« Herald cymraeg, 25 Tachwedd 1865  
—

Yr iaith gymraeg yn Paris !

*Syr, - Credaf y bydd yn dda gan llawer oc'h darllenwyr weled cyfansoddiad Cymraeg o eiddo Llydawr sydd yn byw yn Paris, ymha ddinas y mae efe wedi dysgu darllen ac ysgrifenu Cymraeg <sup>(1)</sup> ac nid dysgu yr iaith yn unig y mae efe, ond dysgu hefyd i garu y genedl Gymraeg ac i weithio yn egniol ar ei rhan. Enw y boneddwr ydyw Charles de Gaulle. - enw hysbys eisoes i gannoedd oherwydd y*

<sup>233</sup> En face de ce passage entre crochet, dans la marge : « (of a private character) ».

*llythyrau llawn o deimlad a serch a gyhoeddwyd o'i waith.ychydig amser yn ol. Yr wyf yn copio ei lythyr lythyren*

Cadivor

-----  
-----  
-----

*« Gwelir oddiwrth y dyfyniad uchod fod Eisteddfod genedlaethol Gymraeg i gael ei chynnal yn Llydaw y flwyddyn nesaf, y waith hon dan lywyddiaith y Tywysog L. N. Bonaparte yn ddiuos. Gresyn fyddai pe na bai o'r lleiafdwy fil o Gymru yno !*

Cadivor

(1) Voy. Bulletin... . etc.

(1) A ioul e ve gwir eunn deiz ar pez a lavar Cadivor brema !

### 33. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>234</sup>

Traon-Jirard, 28 a viz Genveur [1866]

Aotrou muia karet,

Unan euz hon c'henvroiz a Gemru a c'houlén digan-in eunn dra a gredann e c'hellit he harpa enn-hi. Ar c'hemroad-ze, Joan Rhys he hano, a zo eunn den iaouank a c'heller gedal kalz diout-han, waz va menoz. O veza tizet ann dihel a « Certificated British school master », derc'hell a rea eur skol kemraek e Rhos-y-bol, enez Mon ; evid ann deisiou ez a da vonet da ~~Rhyd~~ Skol-meur Rys-ychain (Jesus college) da beurober he studiou. Desket en deuz a vremen eunn tamm mad a vrezonég Arvor dre c'heriaduriou ar Gonidek, lennet « Grammatica celtica » ha lekeat e goulou tammou skrid fur braz diwarbenn ar iez kemraek. Ar pez a zo gwelloc'h c'hoaz tomm eo he galon e kever pep broad ha pep tra geltiek. A wechou e skriv d'in ; enn he lizer diveza e lavare :

« I have a lady-fr[i]end that would like to get a situation in France as a governess to teach English. She is thorough welh nevertheless ; and would like to remove some time between this and the summer vacations to the continent. » ~~Ma, Aotrou,~~ Ha ne c'helfac'h-hu ket, Aotrou, mar kavfac'h ann dro, komzout euz ann Itron-ze da eur re bennag euz ho miñoned en defe c'hoant euz eur c'houarnenez pe kelennerez evid he verc'hed ? Me gred e ve eunn dra vad ma ve kemeret gand eunn Aotrou a Vreiz Izel rak hi a c'helfe diski ar c'hemraek kerkouls hag ar Zaoznek d'he vugale ; ouc'h penn hi a zeufe da anaout Breiz hag ar brezonek, ha goude beza distroet da Gemru, hi a ve evit komzout diwar ho fenn d'he c'henvroiz. Marteze zoken hi a zeufe eno da veza katolik ha da denna divezatoc'h eur c'hemroad bennag war zu ar gwir Feiz. – Goulén a rinn digant Rhys ardamesiou displegusoc'h diwar benn ann Itron-hont.

---

<sup>234</sup> LV47.093.

Al lizer diveza a zigouezaz d'in digant Cadivor a gemenne kelou mad war benn ar Vreuriezh hanvet : « Cymdeithas arianol a masnachol y Wladychfa Gymreig » - (The Welsh Colonial Financial and Commercial Company – Limited) + « ~~We have a~~ « Eur c'habiten kemroad euz ar re wella a zo gan-e-omp, eme-z-han, hag arc'hant awalc'h da brena hon lestr kenta. Pep tra a zeu da vad. » - Sevel o deuz great eur vreuriezh a dizer enn hi, dre eur c'hoari darvoud (loterie), ar gwir da vonet da Vro-Wen evit netra. Gand ann amzer holl dud ar Vreuriezh a c'hell monet di (gant ma kendalc'hint da gemeret bilietennou pep miz ; ) nemed ar re a diz al lodennou (lots) a ia kent ar re all ; hogen red eo d'ezho kendalc'hi da bea ar mennadik pep miziek goude beza deut da jom e Bro-Wen.

Lenn a riz gand dudi braz al levrig a rozot d'in diwarbenn Breuriezh ar Skoazel boutin a Gemperle. Ho prezegen a gavann c'houek ; ma ve bet komzet bepred er giz-ze d'ann dudigou keiz ne ve ket kemend a zizemglev (?) etre-z-ho hag ann dudjentil. Nemet souezet ounn o welet ez euz ken nebeud a genvreudeur a enor e Kemperle. A ioul a c'helfemp sevel breuriesiou a ~~skaazel~~ genskoazel da harpa ar brezonek ! pe – da denna muioc'h a dud war zu enn omp – breuriesou a rofed enn ho, ha dre-z-ho, skoazel d'ann ene d'ar c'horf ha d'ar iez war eunn dro.

Pell zo ne gasaz Llallawg « yr Herald Cymraeg » d'in, ne ouzonn ket perak ; a gent her c'has a rea d'in gozik peb eil sizun.

Setu deut da benn kenta bloavez Feiz ha Breiz. En em veuli kaer he-unan a ra ann Ao. Morvan ha mad ~~en-deuz~~ en deuz great evel-hen rak den all e bed, me gred, n'en defe he veulet kement. ~~Evel~~ « Pep loudouren, a lavarer, a gav mad he c'hesteuren. » Evelato dellezout a ra da veza meulet, rak he ober a zo bet talvoudek, d'ar Feiz ha d'ar Vro. Gand eunn tammik muioc'h a breder hag a boell, talvoudekoc'h e vize bet c'hoas. - Kavout a rann eur fazi dizigarez el loden diveza : peupli eleac'h pobl !

Daoust hag ema deut gan-e-hoc'h, Aotrou, teir loden euz a geleier Gwengamp « Hekleo Aodjou Hanter-noz » a zo bet kaset d'in gand Ar Iann ? E loden ar pevare a viz genveur (pe diouc'h a glevan) e lenner : « Le journal l'Echo des Côtes du Nord, à dater de ce numéro, publiera, autant que possible, des articles (prose ou poésie), en langue bretonne. – Nous remercions les auteurs celtiques qui déjà nous ont livré quelques manuscrits et nous prions M. M. les bardes bretons de nous venir en aide pour populariser le plus possible cette vieille langue de nos pères. » Goude-ze e kaver eur pezh labour kaer e skrid-kompez : Arc'houere ar iez brezonek eo a ia da drugarekaat ann Aotrou David. En diou loden all e kiviz eur « feuilleton » brezonek ! « Kastell ann diaoul » he hano ; ar iez hep ken a zo brezonek enn han : eunn diskrevel diwarbenn « Olier den a lez Charlez Vraz » n'eo ken. E kement se, ec'h anaveziz doare skriva Eostik Koat ann Noz. Ha n'e ket eunn taol mad ann hini man eo ?

Lenn a rann, tamouigou ha tammouigou, « Grammatica Celtica » hogen me a wel e vez red labourat meurbed da denna eur wiziegezh reolenet mad euz al levr dispar-ze.

Nag ho « Kroaz Doue » pe Digouegor brezonek, Aotrou ? daoust hag emoc'h en em glevet gant taolennerien ?

Ann amzer re glouar-ze n'e ket mad evid ar iec'hed. Aoun am euz ne ve klanvoc'h ann Itron. Doue d'he miro evid hoc'h ha d'ho miro evid omp, Aotrou muia karet !

Ho kwas leun a zoujans hag a garantez veo da virviken  
Charlez a Vro C'hall

Ho pezet ar vadelez, me ho ped, Aotrou, d'am digas da goun ann Ao<sup>nez</sup> Herri Marzin ha A. a Gourson pa gefot ann dro. Truez zo gan-e-omp klevet eo maro breur ann Ao. A Gourson.

+ Kemmesket pe unanet gant eunn all hanvet : « Emigration Company for Wales, Brittany and Cornwall »

### 34. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>235</sup>

Traon Jirard en Paris, ann 30 a viz even 1866

Aotrou muia karet,

Souezet oc'h, hep mar, o veza ne zeu ket d'e-hoc'h kelou e bed digan-e-omp, daoust d'al lizer hoc'h euz skrivet d'am zad pell zo zo brema abaoe. Setu abegou hon tavedigez : a du va zad, ar c'hlenved ha, dreist-holl, ar boan-lagad hag a viraz ~~d'ezh~~ out-an enn holl-d'an-holl, hag a vir out-han c'hoaz eunn tammik da labourat, dre-ze n'e ket eet pell araok askriv geriadur Lagadek, siouaz ! Nec'het braz eo va zad, rak ne c'hello ket ann Ao. Stokes he gaout enn amzer vad. War wellaat ez a brema a drugarez Doue ! ha bremaig e krogo adarre kaloneg enn he labouriou ha dreist-holl el labour-ze. Truez eo ne c'helfed ket kaout ar skrid-dorn hag al levr moulet digand al leordi braz, anez e vije eat kalz buanoc'h a raok al labour ! Va zad a glasko kaout ar skrid-dorn da vihanna.

Evid ounn-me, Aotrou muia karet, gwall nec'het ounn ivez o veza ne zeu netra e bed da vad gan-en. Al labour am-boa gwestlet da ober, keit all zo ! evid ann Asgwel, n'am euz ket he beure'hreat c'hoaz ! Ne ouzoun ket penaoz ema va doare ; hogen n'ounn mui talvoudek da netra e bed ken. Goude eunn harz e sav eunn harz all ; goude eur briz-glenved, eur labour mall ; goude-ze direnkaduresiou e leiz ha goude-holl e kreiz poan-spered, ann digalonn ! Ne gouskann ket mik koulskoude, rak, kerkent ha ma plegan gand ar beac'h-enkrez, eunn draen a zeu d'am ~~frika~~ brouda hag ann draen-ze a zo va c'harantez evit Breiz. ~~Keuziet~~ Setu e savann adarre brema, ar flemm-ze o kentraoui ac'hanoun, hag e lakaan da dalvout eunn tammik nerz am euz enn deisiou-ma evit skriva d'e-hoc'h, ha kas da benn, enn divez, va c'hoz labour am euz hogoz donjer out-han. – Keuziet ounn enn abek ma zo bet embannet levr Prouz enn Asgwel gand eunn all pa oan bet pedet d'he embann : hogen, m'oar vad, va ~~daledi~~ gorregez hep-ken a zo kirieg a gement-se. – Me a glasko ann tu da ~~gomz~~ lavaret en eur gerik pe zaou c'hoaz diwar benn levr Prouz enn eur gomzout euz a levriou all.

~~Heb dale pelloc'h, e kasinn a barz nemeur~~ A barz nemeur e kasinn da Lallawg, hep dale pelloc'h, ann daou skrid-dorn hanvet : 1° « Observations pour servir à la rédaction du règlement de l'Association bretonne » - 1847 – A. de Blois. + - ha 2° Historique, texte et examen des règlements actuels de l'Association bretonne. – Projet d'une nouvelle association – Mai 1854. – 3° gand ann embannou moulet (1847, 49, 50, 51, 52, 55) – Arabad eo kas al lizeri (1) laka-ze ? Arabad eo rei paperiou-ze da Vreuriez Kemru, nemed war zistaol, rak eunn druez ve ho c'holl, ha n'eo ket gwir, livirit d'in, me ho ped ?

Ha ne rafenn ket mad, kent kas ar pakad da Lallawg, skriva d'ann Ao. Ar Borderi evel m'ho poa aliet ac'hanoun da ober gwech all ? Beza e c'houlfen digant-han kelou diwar benn darevidigez ar strollad, ha goude e rofenn ar c'helou-ze da skrivanour hollek Breuriez Kemru.

Enn deisiou ma tistofac'h da Geransker e riz eul lizer d'ann Albanad a zastumaz kanaouennou he vro hag ho poa komzet d'in diwar he benn. Va zad a iaz da leur-ger ann Haor-nevez da glask he herberc'hdi ha ne gavaz ket. Kas a rann d'e-hoc'h breman va lizer evit ma varnfec'h hag hen zo mad da gas evel-se. Ma n'he zisveulet ket, ho pezet ar vadelez, me ho ped, da rei da c'houzout d'in testinatur ann aotrou-ze (Wardon pe Warden ?) ha da zisteural d'in al lizer ; evit hini ann Ao. G. Morvan n'he giviz ket er pakad ho poa lezet evid oun en ho ti. Se n'e ket a bouez braz, a vad, n'em euz ket ankounac'heet petra oa lavaret e barz, hag tiskrivin da rener Feiz ha Breiz kerkent ha m'am bezo kaset da benn va labour evid ann asgwel.

---

<sup>235</sup> LV47.111.



Laouen oe hor c'halon o lenn al lizer zo bet kaset d'e-hoc'h a berz ar Pab, laouenoc'h e vije bet koulskoude ma ve ann Tad Santel he-unan en divije diskrivet d'e-hoc'h. Se a c'hortozenn evit gwir ho lizer d'ez-Han a [o]a ker c'houek, ken tomm ha ken tener ! A ioul ~~teufe~~ e teufe gand bennoz Vikel Jezuz pep seurt madou da Vreiz Izel, d'e-hoc'h-hu hoc'h-unan ha peurgedged paredigez ann Itron a Germarker ; se a c'houlennomp bemdez digant Doue. Penaoz a r-hi breman ? ~~Ha~~ Enkrezet omp bet gand ho lizer, aotrou muia karet.

Ne glevan ~~kelou~~ ket hano euz ar Barzaz ha ne darzo ket heb dale pell ?

Va miñon Ian Rhÿs, skolaer ~~en~~ Red-oc'hen, a skriv d'in penaoz ann Ao. Max Müller a ali anezhan da ober eunn dra bennag (« i wned rhywbeth ») gand skrid-dorn ar Mabinogion a zo e « Llyfr coch Hergest ». ~~leordi skol Jezuz~~ N'am euz ket a gelou pouezuz da rei d'e-hoc'h diwar benn Broidigez ar Gemriz er « Vro-wen ». Kalz a dud er « hen-vro » zo oc'h enebi ouz ar menoz a vroididigez, pehini a gendalc'h mond a raok bepred, koulskoude.

Teurvezit, me ho ped, Aotrou muia karet, digemeret gourc'hemennou aketuz va c'herent, kinnig testeni va doujans d'ann Itron, va digas da goun ann Ao. Herri.

Ho kwas feal ha leun a garantez virvidik

Charlez a Vro c'hall

Skrivañour Breuriez Breiz

G<sup>de</sup> rue, 134, Vaugirard - Paris

(1) Laka-ze ? a glevann gand ann Dregeriz evit lavaret : n'est-ce pas ?

### 35. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>236</sup>

Traon Jirard, 27 miz east 1866

Aotrou muia karet,

Kant ha kant trugarez evid ho lizer karantezuz am euz bet beure-ma. Diskriva 'rann eur gerik pe zaou raktal diwar benn ar menoz a strollad.

Ar c'helou ~~fall~~ a gemennit d'in diwar benn ann Ao. Ar Borderi a zo fall braz. Ann Aotrou-ze, eme c'houi, « ne vezo ket evit prederia ouc'h netra araog ar bloaz da zont » ? Gwaz a ze ! Hogen, daoust hag ema torret ar menoz a strollad evid ar bloaz-man ? Daoust hag e tleann-me skriva d'ann Aotr<sup>ez</sup> Ar Bord. Kerdrel, Fouquet etc. evit goulenn ~~digan~~ out-ho petra fell d'ezho da ober ? ~~Daoust hag e~~ Petra a zleann-me skriva d'ar Gymriz, da Lallawg peurgedged ? Daoust hag e tleann-me lavaret d'ezho ema gourzet ar strollad beteg ar bloaz da zont ? Aoun am euz ne rafe ket « bon effet » ann dale-ze. Nemed red eo plega dindan dorn ann Aotr. Doue. Ne dalvesfe netra enebi ouz ar Red ! Al labour diwar benn Geriadur Lagadek zo bet daleet pell ivez gand iec'hed fall va zad kez. Hizio c'hoaz ema enn he welen gand poan nervennou enn he benn hag enn he galon. Gwellkoc'h eo, hogen deac'h ha derc'hent deac'h, meveli 'rea he benn pas felle d'ezhan sevel. Kerkent hag e vezo gwell e krogo kre el labour-ze. Keuziet braz eo o veza n'e ket eet pelloc'h enn he raok.

Deac'h beure e teuz d'in eul lizer skrivet gand eunn Itron garadek braz euz hon miñonezed (Mme Fagniez d'Auterive ann hini e deo goulennet ho skeuden diganin<sup>237</sup>), he map zo bet hanvet ar c'henta enn dibab ann eil vloaz e Skol ann dihellou, ar bloaz tremenet ; miñonez d'ann Ao. Frank eo ivez). Setu ar pezh e lavar hi :

<sup>236</sup> LV47.110.

<sup>237</sup> “ann hini e deo goulennet ho skeuden diganin” ajouté dans l'interligne.

« Il faudra que vous obteniez de M. de la Villemarqué de faire partie de la Société de linguistique ; on m'a chargée de l'en supplier, mais hélas ! je ne le connais pas ! »

Ne livirit ket netra, Aotrou muia karet, diwar benn iec'hed ann Itron. Gortoz a rann ema bepred gwelloc'h hag e c'hellomp gedal ez aio gwell oc'h well gand ann doureier iac'h. Pa viot eno, teurvezit lavaret d'in, ~~e-pe~~ hano hoc'h herbec'hent ma-z-afec'h da Baw ; m'am bije da skriva d'e-hoc'h. Ar bloaz tremenet, pa skriviz d'e-hoc'h d'ann Doureier Iac'h hep netra ken ne zeuaz ket va lizer beteg enn hoc'h.

Va c'herent a drugarekaat ac'hananoc'h evid ho meneg anezho hag a gas d'e-hoc'h ho gourc'hemennou ar re wella

teurvezit digemeret testeni ar garantez virvidig euz ho map, gwas ha diskibl feal da viken.

Charlez a Vro c'hall

Skrivañour B. B.

### 36. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>238</sup>

Traon-Jirard, 19<sup>ved</sup> a viz du 1866

Va Aotrou muia karet,

Gwall bell zo, gwir eo, e tlienn skriva d'e-hoc'h ; ma na reann ket, em boa koun aliez enn hoc'h evit gwir, enn hoc'h hag e pep tra a zell ouz hon Breiz gez. Menoziou mad zo gan-en, siouaz, menoziou ha netra ken ! Eur miz bennag zo, n'ounn mui evit ober tra vad ebed, va holl amzer a ia gand skolaerien a roann kenteliou d'ezho ha gand direnkaduresiou /sparlou, heubiou ?<sup>239</sup>/ e leiz. Gwall zinerz ounn ouspen, heb beza klanv koulskoude, ha red ve d'in eur galloud spered a ziuouann /ha n'am euz ket<sup>240</sup>/ brema d'am lakaat gwest da drec'hi ann darvouden diez emañ ebarz. ~~A beleac'h e teuo d'in~~ ha da kavout amzer awalc'h da loubourat evit mad hon gwen mui karet.

A beleac'h e teuo d'in ar galloud-ze, nemed euz ~~galloud-ze~~ ann nenv, vel pep galloud, avad ? Goulenn a rann eta digant ann Aotrou Doue, e teurvesfe distarda va liammou ; plijet d'e-hoc'h unani ho pedennou gan-en, Aotrou muia karet, evit ma teufenn a benn, gwelloc'h a ze, da dizout ann drugarez a c'houlennann.

Eunn dra hag a reaz d'am c'halon frankaat muioc'h evid n'e doa great a bell zo, eo klevet en em gendalc'h peuz-vad iec'hed ann Itron ha zoken ema hi eunn draik gwelloc'h ha goest da vont da vale. Gwasket oa va spered pa zonzenn en oc'h er vro pell du-hont, « e kant mil stravil » gand ho kreg « skuiz-stank » ha klanvoc'h marteze ! Breman, pa zo bet harzet enn droug enn he hent, ha n'euz ket abek da c'hortoz ez afe war vihannaat nebeud ha nebeud ? Dourn Doue na sko ket bepred, ha ne c'hellann ked kredi e rafe skouarn bouzard d'ar pedennou a gas d'ezhan evid hoc'h kemend a dud hag ho kar. Ra bellaio Doue pep droug diouz hoc'h ha diouz kement a girit ! Se a c'houlennann da genta evid-hoc'h hoc'h unan, hag a zellez kement beza euruz ! ha muioc'h c'hoaz (daoust da veza d'ann eil) eun abek da ezom ar vro !

Ezom ar vro a zo braz evit gwir, hag ezom ar wen euz a bep tu ar Mor udd zoken. Setu brema keleier ar Gemriz o vervel, pe war nez da vervel ! Strif zo etre-z-ho, evel ho poa lavaret d'in eur miz bennag zo. Ar Gevredigez gemreig zo rannet eur daou du enep eta ? Petra zo bet abek d'ann drouk-

<sup>238</sup> LV47.095.

<sup>239</sup> “sparlou, heubiou ?” sont indiqués au-dessus de “direnkaduresiou”.

<sup>240</sup> “ha n'am euz ket” indiqué au-dessus de “a ziuouann”.

rans-ze Reuzeudika gwen ! Pegouls a wezo ar Geltied beza a unan ? A ioul e teufe strollad hollek gwened, er bloaz a zeu, da askoulma pep liamm torret !

Hervez ho poa kemennet d'in, skriva a riz da Lallawg eul lizerik kemraek da lakaat anezhan da c'houzout pegement a strafillou a herze ouc'h Prederourien ar c'horsez d'he derc'hel er bloaz man, hag ivez eul lizerik saoznek (officielle) da veza moulet enn he geleier.

Kas a riz ive eul lizer saoznek (peuz-hevel d'ann hini kenta) d'ar « Carnaevon and Denbigh Herald ». Hag eul lizer kemraek diwarbenn ann hevelep abek d'ar « Herald Cymraeg » ha kerkouls da « Vaner ac Amserau Cymru ». Gant-ho e kisiz d'ann daou geleier-man eul lizer kemraek diwar benn Broididigez ar Vretoned er Vro Wenn. He man hoc'h euz gwelet, nevez zo, er « Herald » a giziz d'e-hoc'h derc'hent deac'h, hogen pa n'am euz nemet eur skouerik euz ann daou lizer all ho diskriv a rann ama evid hoc'h.

Em lizer da Lallawg e lavarenn d'ezhan penaoz ne-d-oa deuet beteg enn-oun, pell oa, loden e bed euz ar « Cambrian Journal ». N'am euz bet c'hoaz diskriv digant-han, nemed eur pakad braz, o tec'hel :

- Eur pakad evid hoc'h

Hag a zalc'h, me gred, kalz a lodennou frammet (brochés) ar « Cambrian Journal », rag ar golo zo eunn tamm diroget. He lakaat a rinn kas d'e-hoc'h dre ann Hent-houarn, evid ann deisiou. Rak-se ma n'ema ket gan-e-hoc'h, siouaz, al levriou ho pefe ezom da gaout, c'houi a gavo ~~en~~ er re man evelato eunn dra bennag diwarbenn ar studiou keltiek.

- Eul levr braz o tec'hel ann tri bloavez kenta euz ar « Camb. Journ. » - 1854 -55 -56

- Eul levr all o terc'hel ar pevar bloavez a zilen 1857 – 58 – 59 -60

- Ar bloavez 1863 e lodennou frammet

- eul levrik frammet o terc'hel loden miz even (Alban Hevin) ha loden miz gwengolo (Alban Elved) 1864. – Rak se, n'am boa bet gwech all bloaveziou 1860, 1861 ha 1862 digant Lallawg hag ouc'hpenn digant Mason, Alban Eilir 1864 (a zalc'h troidigez va labour), Breuriez Breiz e deuz breman e daourn he skrivañour kement zo bet lekeat e goulou abaoe derou kenta ar « C. J. » beteg miz gwengolo 1864, (o lakaat ebarz Alban Elved). Ne ouzonn ket perak Lallawg a gasaz d'in ann holl niveriou koz e leac'h kas re nevez (Alban Arthan 1864 hag holl vloavez 1865. Ra vezo trugarekeet koulskoude evid he haelioni. N'am be ket gortozet eunn hevelep madelez.

Ouc'hpenn ann niveriou ze euz he geleier, ar pakad a zalc'he c'hoaz :

- eul levr enn 8<sup>pleg</sup> « transactions of the Cymrodorion or Metropolitan Cambrian Institution Vol II. – Part. IV. London 1843, o terc'hel

I « Traethawd ar brydydiaeth gymareig » » 10 eneben

II « Historical account of the monasteries and abbeys in Wales by the late Rev. P. B. Williams

III « Historical account of the castles of of Glamorgan and Monmouth by Harding.

IV « ----- of the Flintshire castles by Maxwell

V – Catalogue of Welsh MSS. In North Wales, N° II by Aneurin Owen, Esq. – 19 eneben – o tec'hel

I Bodysgallenn MSS – 21 skrid dourn

II Owning ---- 9

III Glodaith ---- 28

IV Hengwrt ---- 361

V Llansala ----- 3

VI Llansilin ----- 35

VII Pale ----- 5

enn holl 462 s.d.

A raog ar skrid ze e kaver ar menek-ma :

For this catalogue, presented at the Eistedfod held at Welshpool, September 8, 1824, The Cymrodorion Society in Powis awarded their first Premium.

For N° I see p.36 (kenta eneben al levr zo eneben 190).

ha goude zo ar meneg war lerc'h :

« The catalogue of the Welsh MSS and Welsh Books in the library of Jesus College Oxford, prepared by the Rev. A. B. Clough, B. D. will appear in the next volume.

Daoust hag e fell d'e-hoc'h e kasfenn al levr-ze d'e-hoc'h da Beul ? Marteze e ve dudiuz pe talvoudek d'e-hoc'h he gaout enn abek d'ar roll-ze a skridou-dourn.

- Er pakat kaset gant Llallawg e oa c'hoaz :

Tri rann ar « Geirlyfr bywgraffiadol o Enwogion Cymru » euz a Aaron bete Davies (Griffith)

hag enn divez : pemp niver ann Eistedfod keleier trimisiek (Rhanan 1, 2, 3, 5 ha 6.) Ar c'houec'ved a zalc'h : « Hamlet tywysog Denmarc gan W. Shakespeare, cyfieithad budugol yn Eistedfod Llandudno 1864. » Na dibaot a dra !

Peur e welimp-ni « Athalie » troet e brezonek ha moulet enn eunn neveziadur a Vreiz-Izel ? Daoust ho pefe c'hoant da gaout ann niveren-ze, pe hini all e bed ?

Ar c'hambrian Journal n'e ket eur mengleuz aour, hervez a welann pe da vihana eur mengleuz eo ha n'e ket stank ann aour enn han ; nag a draou talvouduz a dennenn-me digant-han koulskoude nag a draou mad d'am deski va-hunan nag a draou da ober gant-ho pennou-skrid kelennuz evid ann Asgwell ! Nag eunn druez n'am euz ket muioc'h a amzer, muioc'h a nerz dreist-holl ! Red vo d'in ~~koulskoude~~ evelato skriva kenta gwella va fennad war Gemru da veza moulet enn Asgwell a miz kenveur, mar gellan. Hogen kent-se e tleann skriva eur maread a lizeriou. Goulenn a rit digan-en, Aotrou muia karet, hag en deuz Milin kaset d'in he « Varvaillou grac'h koz » ; nan, a vad, ha n'euz ket abek da veza souezet, ouc'h-penn euz bloaz zo e tleann lizeriou d'ezhan kerkouls d'ann Aotr. Kemar, Kerzale, Perrot, Hamonik da Rowland (ar ieziaer kemroad) ivez, etc. Dleout a rann ivez lizeriou d'ann Ao. Chatton, person Gwengamp hag a skrivaz d'in eul lizer karadek braz, d'ann Uhel hag a gasaz d'in eur zonik ? (Sonnet) brezonek, da Brouz hag a skrivaz d'in nevez zo.... etc. hep niveri ar re (kalz anezho) a renkann skriva da c'hallaoued. N'am euz ket zoken trugarekaat va Aotrou Talmor evid he wersiou c'houek ... Gret am-euz pell zo eul lizer evit han, e brezonek Leon, ha deraouet am boa d'he drei e iez Gwened, ne ket peure'haet c'hoaz gan-en avad.

∇a Digarezik me ho ped, Aotrou muia karet, ~~evid~~ va c'hlemmou. Ho leuskel a rann dira-z-hoc'h evit diskarga eunn tamm va c'halon, ha rei da c'houzout d'e-hoc'h penaoz n'e ket ann digaloned pe ar c'hlouarded am laka da wallegi va dleadou a Geltied hag a skrivañour B<sup>z</sup> B<sup>z</sup>. Ha pa felfe d'in en em deurel da gouski, ne vijenn ket evid hen ober gand ar spern a dreuz va c'halon bemdez o welout ezomm ar vro !

Eur maread a draou am be c'hoaz da lavaret d'e-hoc'h, Aotrou mui karet, ha gwall hir eo bet al lizer-man a vrema. Red eo d'in lezel kalzig a draou evid eur wech all. – Gwall souezet ounn ivez ne ve ket paret c'hoaz ar Barzaz. He c'hortoz a rann gand hirnez ha groazik Doue ivez. Da c'hedal, lenn a riz diou dra a zeue digen-hoc'h ha se gand ann dudi ar brasa. Ho skridik diwar benn Kanaouennou kusheol Bro-C'hall er « Bulletin du Bouquiniste » ha dreist holl ho labour diwar benn « Laurette de Malboissière » a lenniz gand eur plijadur seul vrasoc'h m'am boa lennet al levr he unan diagent. Nag hen zo c'houek ha gwir kemen a livirit ! Kalz a draou vanke d'ar Verc'hik geaz, hag he c'hirez meurbed o lenn he lizeriou koulskoude, o welet ~~pegen~~ pegen tener ha peger stard oa ~~ar~~ he c'harantez e kever he miñonez. – Na dibaot eunn [– ?] nor digoret war gampr eur plac'hik ar c'hanvet tremenet ! –

Pa vezo bet ~~moulet~~ lakaet e goulou ho Parzaz gant piou e vezo hen embannet enn asgwell ? Laouen her grafenn ma na vez nep hini all gwelloc'h evid hen ober. Me a venn kas eun embannig da geleier kembraek ha saoznek Kemru diwar he benn mar fell d'ezho he voula.

Ha dleout a rann gortoz eunn diskriv digant Llallawg kent evit skriva d'ezhan d'he drugarekaat ? Kas a rann d'ezhan, ann deisiou-man, eur pakad o terc'hel lodennou diveza ann Asgwell, Ratoz ann Ao. de Blois evit lezennou nevez ar Gefredigez Vreizek hag eunn draig all bennag.

Iec'hed va zad ne-d-eo ket bet mad meurbed er misiou-man. O vond-dont oa bepred he boaniou kof ha poull ar galon : war wellaat ez a koulskoude nemet he zaoulagad, siouaz ! Gwelloc'hik int a wechou, ha gwechou all gwasoc'h. Enn he amzer vad ema breman, rak se en deuz gallet distrei d'al Leordi braz ha labourat eunn tammk diwar benn ar C'hatholicon a oa bet red d'ezhan dilezel a bell zo. O Welout kement-se, skrivet en doa eur goulenn d'ann Ao. Taschereau da gaout ar skrid dourn enn he di ; ni hor befe gret al labour kevret ; hogen Tascher[e]au a ziskrivaz ne oa ket evid he rei d'am zad da gas gant-han. Teurvezout a reaz adgriat al levr ha netra ken. Gwall geuziet eo va zad o welout e vezo red d'ezhan dispiñ c'hoaz kalz a amzer kent kas al labour-ze da benn. Nag eunn druez na ve ket gallet kaout ar skrid dourn war zistaol digand al Leordi ! Ha na c'helfe ket, Merer ann deskadurez Vroadek gourc'hemenn da Daschereau he rei, ma skrivfac'h d'ezhan c'houi hoc'h-unan diwar benn-se, Aotrou ? – Allaz ! Pellaat a ra eur wech c'hoaz sevenedigez hon menoz start-oc'h-stard da vond da chom e Breiz. Red eo senti ouc'h ann Ao. Doue ! Neuze ma vez peure'hret he studiou gand va breur Iolo, kent ma tilec'hfemp a Baris, ne-d'imp ket du Wened, hanter-c'halleget, nemet da Gerneo, kent tost ac'hanoc'h hag e c'hellimp. Ra hasto Santez Anna ar pred benniget-ze, hag he meuli a rinn war ann douar bete va zremenvan ! Kenavezo, va Aotrou muia karet, kant ha kant bennoz d'e-hoc'h ha d'ho tud digand Doue a c'houlenn bemdez ; ho kwas, ho parzik hag ho map didalvoudek, Charlez a Vro C'hall

G.S. – Ha na c'helfenn me ket kas d'e-hoc'h ~~digas d'e~~ euz a Bariz eul levr bennag euz ar re ho pefe c'hoant da gaout ? Ar « Grammatica Celtica » hoc'h euz roet d'in war zistol, evit skouer ?

Eil G.- S. – Petra fell da lavarout d'Ann Uhel pa skriv el Lannionnais (3 miz du 1866) enn he embann al levr Burzudo « ..... le Catholicon ou ... (1) [note]. Je crois annoncer une bonne nouvelle à tous ceux qui s'intéressent aux études bretonnes en leur faisant connaître qu'un mien ami prépare une nouvelle édition de ce livre si curieux, devenu introuvable aujourd'hui. Daoust hag ez euz e Breiz tud hag a fell d'ez-ho lakaat moula geriadur lagadeuk ivez ? Gwelet hoc'h euz hu al levr Burzudo, (e ti ar Flem, Landreger) ?

Trede G -S. – Eur barz hanvet Lallour zo deut d'am gwelet a wechou n'euz ket pell : eunn den dispar eo ! Kana a reaz d'in he wersiou ; kaeroc'h ann ton evid ar c'homsiou, hag a oa nerzuz braz a wechou, koulskoude. Eur gwir Geltiad eo, daoust d'he spered da skei war ann hent fall e meur a dra. – Mont a reaz d'ho kwelet da Geransker, eme-z-han.

4° G. S. (!) Va c'herent a gemen d'in kas d'e-hoc'h ho gourc'hemennou ar re wella ; a unan int gan-en em holl westlou evid hoc'h-hu hag evid ann Itron, kerkouls. Kaset am euz, nevez zo, va levrig war ar Geltied da c'hodolfin Weldon, da Vonawen Arimorik. Daoust hag ema c'hoaz er ger-ze ?

Dale Strollad Gwened 1866

-----

Meneg ann dale d'r Gemriz.

-----

*Herald Cymraeg 29 medi 1866, tud<sup>n</sup>7  
Llythyrau at y golygyd<sup>241</sup>*

---

<sup>241</sup> Charles de Gaulle emploie parfois le signe δ qui s'écrit également dd.

« Eistedfod genedlaethol Gymreig –

*Lydaweig ar fedr ei chynnal yn Ngwened Llydaw (Cymru Ffraine)*

« *Vaugirard – Paris, 14eg o fis Medi, 1866.*

« *Syr, - Fe gyhoedwyd y llyned yn yr 'Herald Cymraeg' (rhifyn y 25 ain o fis Tachwed 1865) lythyrn odiwrthyf wedi ei gyfieithu i'r Gymraeg gan fy nghyfaill Cadivor. Mi a roðwn hysbrysiad i'r Cymru yn y llytthyr hwnn yn nghylch Eistedfod Genedlaethol Gymreig – Lydaweig a fwriedid ei chynnal eleni Ngwened (Gwened, dinas a enwir yn y Francaeg Vannes, tref benaf rhanir (department) y Morbihan yn Llydaw, neu Brydain Fechan – h. y . Cymru Ffrainc). Llauer o lenorion Cymreig a dysgwylid yno am fod prif amcan yr Eistedfod i adnewyddu yr hen gwllwm o frawdgarwch a fodolai gynt rhwng y Llydawyr a Chymry Prydain Fawr gan eu bod yn tarddu o'r un boncyff gwreidiol.*

« *Eich tadau oedynt ein tadau eich mamau ein mamau, a ninnau brodyr ydym !* »

*A fyðwch chwi cystal a chaniatai i mi hysbysu i'n brodyr y Cymru, trwy gyfrwng eich newyddiadur gwladgarol fod ein Heistedfod wedi ei gohirio hyd y flwyðyn nesaf (1867). Hysbysiaeth digon am yr Eistedfod a rodir trwy gyfrwng y newyddiadur hwn.*

*Yr ydym yn gobeithio na fyð y gohiriad yna yn rhwystro i neb dyfod yno y flwyðyn nesaf. Deued gymaint o Gymry ag a all ! Goreu po fwyaf ! Byd idynt lawn croesaw !*

« *Kas da neb na garo, - pob pred*

*A wir galon he vro*

*Ha'r Vretoned – Kymro*

*Hon breudeur a bell vro. »*

*Llyma gyfieithiad a'r englyn llydaweg uchod, ond, yn wir, oes amgen am gyfieithiad ?*

*Cas i neb na charo, pob pryd*

*O wir galon ei fro*

*A'r Frythoniaid Cymru*

*Ein brodyr o bell fro*

*Ysgrifenyd y 'Vreurie Breiz'*

*(Brodoriaeth Llydaweig)*

*Eul lizer hevelep zo bet moulet e « Baner ac Amserau Cymru »*

Carnarvon and Denbigh Herald.

October 6, 1866. P. 7.

« The Cymro-Breton scientific and national congress.

Sir, - I announced, last year, through the medium of your journal, (october 7th 1865) that a Breton Congress or Eistedfod was to be held in Brittany in the autumn of 1866. Learned and influential Welshmen were expected to meet under the presidency of Prince Lucien Bonaparte, and we hoped, as I said last year, that an old wish of our hearts would have been at last accomplished, and we could there, brethren of the same blood and flesh, have tied up again the bonds of friendship – not to be brojen henceforth – that united our forefathers.

I am sorry to notice that this so long and so much desired meeting must be delayed till the summer or autumn of the next year. The promoters and managers have been unfortunately prevented by illness or domestic affairs from fulfilling their purpose, and they have deemed it expedient to delay the Eistedfod, lest it should, by want of time or due preparation, deceive expectation.

Will you allow me, Sir, to avail myself of your colums for giving notice of this delay to the welshmen who possibly intended to attend our congress ? I hope they will not give up their kind design, and that we shall have, next year, the pleasure of welcoming them, as long expected brethren,

on the shores of the « Morbihan ». The meeting is intended to be held at Vannes (Gwened in the Breton language) a town near the celebrated druidical stones of Carnac, in the department of the « Morbihan »

Proper information of the Congress shall be given in time through the medium of this newspaper.

Yr wyf, Dyr, eich-ufud-was a chyd – Gymro o galon

Ch. de Gaulle

Secretary to « Breuriez Breiz » (Brodoriaeth Lydawig) Grande rue, 134, Vaugirard - Paris

\*i.e. môr bychan – The little sea – the mare aconclusum of Caesar.

### 37. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>242</sup>

Traon-Jirard 25 a viz Genveur 1866 [1867]<sup>243</sup>,

Aotrou muia karet,

Na keit all zo n'em euz skrivet d'e-hoc'h ! Ha me koulskoude o sonj ken aliez enn hoc'h da bep mare, hag aliesoc'h c'hoaz er pred ma, ~~ma-gave~~ ma kave d'in e oann oc'h ho klevout pa lennen ho levriou dispar, ma klaskenn em fenn gouzout penaoz oac'h-hu du-hont, o tremen ar goanv, gand ann Itron klanv siouaz ! Penaoz a rit-hu, breman, Aotrou ? Ha penaoz a ra-hi ? Ho lizer diveza a lekeaz neac'h enn hor spered diwar benn-se, ha, kourkoul, ar pezh a lavaraz ann Ao. A Gourson d'am zad en em gavaz gant-han enn eur c'harr-boutin, diou pe deir sizun zo. Aoun am euz e ve tenn war ho war ho kalon er vro pell ze, pell euz a Vreiz, pell euz ho miñoned, ho spered o vont tu-ma tu-hont, brema gand ar gortoz, brema gand ann neac'h e kever iec'hed ho pried hag a zellez kement beza karet ! Va fedennou, siouaz ! zo didalvoud da gas endro iec'hed d'ho ti ha levnez d'ho kalon. Pedennou holl vroad Breiz Izel a dlie en em unan evid hoc'h a gav enn ho karantez ann nerz da labourat evit hi e kreiz ho kloasiou !

Na pebez taol kleze evid asbividgez Breiz e ma ho Parzaz. ~~Ne-oe-ket-red~~ Ar Finned, nag ann Tsheked, ne oe ked red d'ezho kaout kement all evid en em zivorfila hag ennaoui eur vuhez nevez enn ho c'hreiz. Truez ac'hanomp ne ve ket eur Barzaz e pep tiad ! – Laouen ounn bet o welet prezegen ann Ao. Frank enn Asgwel ; nemet ~~Se~~ na viro ket ouz-in da gomz divezatoc'h war ho levr enn Asgwel, ha n'e ket 'ta ? <sup>(1)</sup>

Anaout a reann a gent Marzin en he gavel, Distro Marzin, nemed eiz a wersiou, ha darn vuia Klemvan Itron Nizon. Nag hen zo tener ! Gant pebez karantez evid ho mamm santel hag evid hoc'h 'm euz hen aslennet ! Oh ia, mad hoc'h euz great kinnig ho levr d'ezhi ; diwar vremen ann holl Vretoned vroadek a garo kalz ho mamm ivez evid diskouez d'e-hoc'h ho anaoudegez gwelloc'h a ze.

Lenn a riz c'hoaz kentel ar beorien ha Troad ann eginane, ha gand pebez plijadur e c'hellit kridi, ann droad dreist-holl. ~~N'euz~~ Netra e brezonek n'euz eur blaz ken hetuz evid oun ha gwersiou ar bobl. Re Vilin a zo c'houek koulskoude ; antronoz m'am boa bet he levr digant-han, eunn hini all a zeue d'in euz ho perz. Trugarekat ! Aotrou muia karet ; distaol a rinn hoc'h hini d'ehoc'h pa viot e Paris.

<sup>242</sup> LV47.114.

<sup>243</sup> Il s'agit en fait de 1867 puisque Charles de Gaulle fait état de la parution de la nouvelle édition du *Barzaz-Breiz* et de son compte rendu en décembre 1866 dans le *Journal des Savants*.

Ne oufenn lavaret d'e-hoc'h pegement e kiviz ho « ali al lenner » kenta pennad bardedigez lennek a vez skrivet e brezonek ha taol micher evid ann taol kenta ! Kaera talben hoc'h euz laket da di Milin ! Ne-d-eo ket dizanaoudek Iann ab Breiz, a vad. Eunn dudi braz oe d'in lenn ar pezh a skrive d'in diwar ho penn, goude beza lavaret pegement laouen e oa bet gand hoc'h ali : « Ann Aotrou-ze a ra d'in-me eur vad dreist kemend a c'houfenn lavaret ha muioc'h evid en deuz great a rafe ma na ve glac'haret he galoun gant klenved he Itron..... Penaoz goude kement all a boan evel en deuz bet, ne venn me ket anaoudek enn he gever ; hed hed ar weach eo bet Ann Aotrou-ze douget mad evit oun, hag her gouzout a rann, a bell zo »

Kas a reaz d'in he ganaouen Koulm ar Barz am boa goulennet digant-han. C'houek tre eo ! Doue ra vire kement koulm barz a zo er bed !

Ar groazik Doue am euz bet ivez ; reizet fur ha kaer eo. A ioul e rafe kalz a vad d'ar Vreiziz ha d'ar brezonek evel ma zo lec'h da c'headal ! Breman da beurober ar vad ze, ha na ve ket talvouduz, sevel levriouigou o vond goude m'ho devoue desket ar groazik ?

Dinac'h merer ann deskadurez broadek a zo diskiant hag ouc'hpenn nec'huz braz. Va zad keaz n'eo ket bet kalz gwelloc'h e pad ann amzeriou diveza man ; gortoz a ra, koulskoude, e c'hell abarz nemeur mont gwell araok enn he labour.

N'ouzounn ket ~~pe-zoare~~ penaoz e ma ho toare du-hont, Aotrou Muia karet. Ann amzer zo bet kriz e pep lec'h, war a lavarer : daoust hag ema re glanv ann Itron evit ma c'helfac'h lakaat ho spered da sturia traou hon bro ? Ha c'houi hoc'h-unan, daoust ha c'houi a zo iac'h ?

Petra zeu da veza menoz ar strollad, ar c'huzul broadek evid ar bloaz-man ? Daoust hag a labour evit-se ann Aotr.<sup>ez</sup> Kerdrel hag Ar Borderi ? Setu brema trouz e Kemru diwar he benn. Va miñon Cadivor a skriv d'in pevar a lizeriou ann eil buhan goude egile. Lavaret a ra d'in e ma o sevel eur vreuriezh a Gemriz a laka ho arc'hant en unan da vont da welet Diskouez-Paris ha, goude-ze, da vont d'ar Strollad breizek. Strolladouigou darevuz zo bet dalc'het gant-han e Caer Lleon Gawr. Eno e oe lavaret e ve gwelloc'h da hiniennou mont rag-eeun euz a Southampton d'eur porz bennag euz a Vreiz, ha kalz a dud a roaz ho hanoioù evid ann daou hent ; ~~hag~~ etouez re a zibabaz ann eil, kalz a Itrounezed gand ho frijou, - enn ho mesk, ann Ao. Owain Alaw, (Pencerd Cymru), hag he c'hreg. – C'hoant braz zo gant Cadivor gouzout kenta ma ve gallet, pe goulz e vezo dalc'het hon strollad ha kement tra a zell out-han. Daoust hag e c'hell ar strollad-ze beza eunn Eistedfod e doare re a zalc'her e Kemru ? – gant goprou ? Mar-d-oc'h re dregaset, pe re nec'het, - ar pezh ra viro Doue ! – evit skriva da brederieren ar Strollad e Breiz ann Ao. Kerdrel ha Borderi, daoust hag e felfe d'e-hoc'h e skrivfenn d'ezho euz ho perz-c'houi ?

Ger e bed digant Llallawg. Gortoz a rann penaoz ann droukrans a zavaz e kreiz Breuriezh Vraz Kemru na viro ket ouz ar Genvreudeur da vond d'hon strollad peb hini euz he du. Mar fell d'e-hoc'h e skrivinn d'ezhan adarre, kerkent ha m'hor bezo eunn dra ziarvar bennag da gemenni d'ezhan diwar benn pred ar strollad.

War ann tamm paper war lec'h e tiskrivann darnou lizeri Cadivor a zell ouz emwel ar Vretoned-Kemriz.

Kenavezo, Va Aotrou muia karet, va c'halon ha va c'houiñv zo bepred gan-e-hoc'h ma n'ema ket va c'horf ; gant Breiz ema int ivez, ha padal n'ounn ket evit ober tra evit-hi !

Ho kwas hag ho map leun a zoujans hag a garantez

Charlez a Vro C'hall

Va c'herent a ginnig d'e-hoc'h ho gourc'hemennou ar re gwella.

Barz St Lorans a gasaz d'hin Burzudo savet war a leverer, gand ann Ao. Kabek, person Kavan ; brezonek mad eo, reiz glan ar Gonidek.



S. G. – Beza e felle d'in a bell zo kas d'e-hoc'h eur skridik ardamez (p<sup>tit</sup> mémoire) hag eunn embann diwar benn sevel eur vreuriez levriek da lakaat sevel, moula ha dreist-holl gwerza levriou brezonek mad. N'ounn ket bet evid peur ober al labour-ze, evel meur a hini all, siouaz !

(1) Embannet eo bet ar Barzaz er « Journal des Savants », (loden miz kerzu)

### **37 bis. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>244</sup>**

Essai  
d'un Projet de Statuts  
pour l'association Celto-bretonne

-----

#### Titre 1. – Objet de l'Association.

Article I. – Entre tous ceux qui adhèrent aux présents statuts, il est formé une association ayant pour but, en général,

D'étudier l'histoire, les langues et les traditions des peuples d'origine celtique, de favoriser le progrès moral, intellectuel et matériel des populations qui ont encore conservé l'usage des langues celtiques.

Elle consacrera particulièrement ses travaux à la Bretagne armoricaine, non seulement au point de vue des intérêts moraux, de l'histoire, de la philologie et des beaux-arts, mais encore au point de vue des sciences naturelles, de l'agriculture et de l'industrie.

II. – Cette association prend le nom d'Association Celto-bretonne.

III. – L'association celto-bretonne s'attachera à établir des relations régulières avec les sociétés celtiques d'outre-Manche ; - elle pourra également correspondre avec les sociétés savantes de tous les pays et échanger avec elles ses publications.

#### Titre 2 – Congrès

IV. – L'Association se réunit annuellement en un congrès qui prend le nom de Congrès ou Eistezvod celto-breton. On y étudiera et discutera une série de questions relatives aux travaux de l'association, et dont un programme aura été publié en temps opportun (voir art. XI)

V. – Les sessions ne pourront durer ni plus d'une semaine, ni moins de trois jours.

VI. – Autant que possible, le Congrès se réunira successivement dans chacun des cinq départements bretons. – Tous les six ans, l'Association pourra se réunir en dehors de la Bretagne, soit à Paris, soit dans tout autre lieu qui aurait été choisi par elle dans le précédent congrès.

VII. -Tout membre de l'Association (voir art. XVII) qui a acquitté sa cotisation en temps opportun a le droit d'assister au congrès et de prendre part à ses travaux.

VIII – Dès que les ressources de l'Association le permettent, des concours seront ouverts, et, s'il y a lieu, des prix décernés sur des sujets relatifs au but de son institution – l'objet et les conditions de chaque concours devront être annoncés au moins un an à l'avance.

IX – Toute discussion étrangère au but de l'Association est interdite.

---

<sup>244</sup> LV47.022. Cet essai de statuts est annoncé dans la lettre LV47.094, dont il constitue donc la suite.

X – Un règlement particulier détermine les dispositions de détails relatives à la tenue du Congrès.

### Titre 3. – Comité de l'Association

XI. – Chaque année, après la clôture du Congrès, entre en fonctions un comité chargé

1° de l'organisation du Congrès ou Eistezvod suivant, et de la rédaction du programme dont les bases auront été arrêtées dans la session précédente.

2° de représenter l'Association dans l'intervalle des sessions, et d'entretenir en son nom des relations avec les sociétés correspondantes.

XII. – Le Comité se compose au minimum de sept membres dont un (au moins) choisi dans chacun des cinq départements bretons. Il pourra s'adjoindre des correspondants partout où il le jugera convenable et spécialement dans les autres pays celtiques.

XIII – Le Comité est nommé pour l'année à la majorité des suffrages, dans chaque congrès.

XIV – Le Comité choisit parmi ses membres un président, un vice-président, un ou plusieurs secrétaires et un trésorier.

XV. – Si, pendant l'intervalle des sessions, une vacance venait à se produire dans le Comité par la mort ou la démission d'un de ses membres, ce dernier serait remplacé, dans un délai d'au plus six semaines, par un choix du Comité parmi les membres de l'Association.

XVI – A moins de convention expresse ou d'un vote du Congrès dans sa première séance, le Comité a la direction des travaux pendant la session qu'il a préparée.

- Il désigne, pour chaque séance, le président et les membres du bureau. En cas de désaccord dans le Comité, le Congrès nommerait lui-même le président de la séance.

### Titre 4 – Admission des membres

XVII. – Seront membres de l'Association Celto-bretonne

1° Toute personne qui adressera son adhésion au Comité en s'engageant à se conformer aux statuts et à verser une souscription dont le minimum est fixé à <sup>245</sup> par personne.

XVIII – Si le Comité croyait avoir une raison grave pour ne pas accepter une adhésion, il suspendrait l'adhésion jusqu'au prochain congrès qui en déciderait en séance spéciale et au scrutin secret.

XIX. – Pour l'exclusion d'un membre ne pourrait être prononcée que par le vote, au scrutin secret, des deux tiers au moins des membres présents au Congrès

XX. – Le non paiement de la cotisation pendant deux années consécutives entraîne la perte des droits de membre de l'Association. Ils ne peuvent être recouverts que par le paiement des souscriptions arriérées.

### Titre 5. – Publications

XXI – Il sera publié chaque année un ou plusieurs volumes renfermant :

1° la liste des membres et celle des sociétés correspondantes ;

2° le compte-rendu des travaux du Congrès ;

3° la reproduction, soit intégrale, soit par extraits, des principaux mémoires qui y auraient été lus, et l'analyse des autres ;

4° le compte-rendu des rapports entretenus par l'Association Celto-bretonne avec les sociétés correspondantes ;

---

<sup>245</sup> “15 fr 12 fr ?” ajouté au crayon gris sans doute par La Villemarqué.

5° la mention et, s'il y a lieu, le compte-rendu ou la description des livres ou objets qui auraient pu être offerts à l'Association.

XXII. – Ces publications seront envoyées gratuitement aux membres de l'Association et aux sociétés correspondantes.

D'après l'avis du Comité approuvé par le Congrès, un certain nombre d'exemplaires pourra également être envoyé gratuitement à des établissements d'utilité publique.

Les exemplaires restants des publications de l'année seront mis en vente à un prix total toujours supérieur à celui de la cotisation des membres de l'Association.

#### XXIII

XXIII. – Une Commission des publications composée de trois membres et nommée chaque année par le Congrès, détermine l'ordre et la forme de l'impression des travaux de la session.

Elle s'entend avec les auteurs pour les modifications ou les suppressions qui lui paraîtraient opportunes.

XXIV. – Si les changements proposés ne conviennent pas à l'auteur, il peut retirer son travail, mais ce retrait n'empêche pas la publication de l'analyse sommaire qui figure au compte-rendu ou procès-verbal.

XXV. – L'auteur a le droit de revoir l'épreuve de son travail. La commission donne le bon à tirer.

XXVI. – Dans le cas où la Commission ne serait pas unanime dans sa décision, le membre qui ne partagerait pas l'avis de ses deux collègues pourrait en appeler au Comité dont la décision ferait loi.

### Titre 6. – Ressources de l'Association

XXVII. – Les ressources de l'Association se composent

1° du montant des cotisations annuelles ;

2° des dons qui pourraient être faits à l'Association pour l'encouragement des études qui sont l'objet de son institution ;

3° du produit de la vente des publications ;

4° du revenu des fonds restés sans emploi et capitalisés.

XXVIII. – Autant que possible, la Comité réservera sur les fonds à sa disposition une somme qui sera placée en rentes sur l'Etat, et dont les intérêts viendront, et dont les intérêts viendront s'ajouter aux ressources annuelles de l'Association.

### Titre 7 – Commission des comptes.

XXIX. – Le Congrès nomme chaque année une Commission des comptes qui examinera les livres et les comptes du trésorier, et en fait l'objet d'un rapport. Le Congrès vote les conclusions du rapport, et le Président du Comité donne, s'il y a lieu, quittance au trésorier.

### Titre 8 – Archives et Collections.

XXX. – Les livres, brochures, manuscrits, cartes, dessins, échantillons scientifiques, objets d'art ou d'antiquité quelconque qui composeront les collections de la Société, soit à titre de dons, soit par suite d'acquisitions, seront, ainsi que les archives de l'Association, confiés à la garde d'un archiviste conservateur résidant dans l'une des grandes villes de Bretagne, et nommé pour douze ans par le Congrès.

XXXI. – Il sera dressé de ces collections un catalogue imprimé qui sera modifié aussi souvent que l'Association le jugera nécessaire.

XXXII – Ces objets ne pourront être vendus, mais la société pourra compléter ses collections par voie d'échanges. Ces échanges ne pourront porter que sur des objets possédés en plusieurs exemplaires.

XXXIII – Les livres, cartes, manuscrits, et, en général tous les objets d'un transport facile que feront partie des collections, pourront, sur l'autorisation du président du Comité être prêtés pour un temps déterminé au membre qui en ferait la demande. Les frais de transport seront à la charge de ce dernier.

#### Titre 9 – Dispositions additionnelles

XXXIV. – Nul changement ne pourra être apporté aux statuts qu'avec le consentement des trois-cinquièmes au moins des membres du Congrès.

XXXV. – Si une question de ce genre, ou tout autre question de première importance dont les éléments auraient pu être portés en temps utile à la commission des membres de la l'Association, venait à être soumise aux délibérations du Congrès, ~~aux~~ les membres admis depuis un un an au moins, et qui n'auraient pu se rendre à l'assemblée, auraient le droit d'envoyer leur vote par écrit et signé de leur nom.

### 38. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>246</sup>

Kuzul broadek ar Vretoned - 1867

Lizeriou digant Cadivour da Vro-C'hall

27, Rhagfyr 1866

1 - ..... « Mae Sôn mawr drwy Gymru am yr Eistedfod Lydawig, a siomiant mawr na chynaliwyd hi yllned. Bydwch sior o'i chael y flwydyn nesaf, a gyrwch bob hysbysrwyd i mi gan fy mod yn ffurfio cymdeithas o Gymry i fyned i'r « Paris Exhibition » ac odiyno i Vannes. Mae pob peth yn dibynu arnoch chwi, y Llydawiaid ; os penderfynwch gael Eistedfod yn Vannes byd o 150 i 200 o Gymru yno ! ..... »

2 – Jonawr 1 af 1867. « ..... Yr wyf wedi bod. .... yn trefny ar gyfer cyfarfod yn y drev hon er sefydlu Cymdeithas o Gymry a 'u bwriad ar ymweled â Paris (yr Ardangosfa) ac ag Eistedfodau Llydaw. Mae 'r cynnyg yn cael ffarftr neillduol gan bawb, ac y mae gennyf enwau boneðwyr dylanwadol iawn i 'w rhoi o flaen y cyhoed fel Pwyllgor mae hyn yn rhan fawr o'r gwaith « Deuparth gwaith yw ei dechren. » ..... »

3 – 12 janvier 1867. – « ..... Je vous prie de fixer la date de votre Eistedfod le plus tôt possible afin que nous puissions arrêter sans retard tous les arrangements nécessaires. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que l'idée a été reçue avec empressement ; que M<sup>f</sup> le président du conseil de l'Eistedfod nationale galloise a exprimé son hearty approbation of the schema ; que le plan sera discuté la semaine prochaine dans la session du conseil à Londres ; que j'arrange des meetings en plusieurs villes pour publier la nouvelle ; que tous les journaux gallois contiendront mon compte rendu la semaine prochaine ; que M. Owain Alaw fait en ce moment les premières démarches pour arranger un musical party gallois pour votre Eistedfod, que j'ai proposé au conseil de notre diffö [incert.] d'autoriser la souscription en Pays de Galles d'un prix de £20 et une médaille d'or pour être décernés à Vannes à l'auteur de l'essai goreu sur les moyens les plus propres à réunir encore les peuples gallois et bretons. On doit l'écrire dans le dialecte breton qu'on veut (Brehonec ou l'un des deux Brezonec),

---

<sup>246</sup> LV47.094.

français, gallois ou anglais. Open for competition in Wales and Brittany, England and France. Enfin que les Gallois offrent q.q. prix (petites sommes) pour le plus beau chanteur de penillion à la Bretonne. Ça ira, n'est-ce pas ? ..... »

4 – 22 janvier 1867. – « ..... La principale chose pour nos touristes à Paris sera le logement. .... Voici ce que nous avons fait à l'époque du Chester Eistedfod. Un de nos amis a fait un registre de toutes les maisons privées en Chester où l'on était content de recevoir des locataires pour la semaine. Il est bien entendu que ces familles n'étaient point accoutumées à loger des étrangers, mais pour une semaine, elles ont bien voulu se gêner un peu – surtout les familles galloises. N'y a-t-il pas à Paris bon nombre d'individus Bretons ? Si oui, est-il possible de trouver une centaine de maisons privées bretonnes où nos gallois pourraient s'arranger pour q.q. jours ?

« Il faut faire de même en Bretagne. Il est très-probable que nous irons de Southampton à S<sup>t</sup> Malo par les paquebots réguliers. S<sup>t</sup> malo est une station de chemin de fer, n'est-ce pas ?

« Ce qui précède est dit de mon autorité personnelle – Nous aurons un comité vendredi prochain. Je vous écrirai officiellement sur tous ces points après le meeting. Il est probable que vous pourrez nous donner q.q. détails sur l'Eistedfod bretonne. .... »

-----

Gwel ve d'ar Gemriz me gav d'in, porza e Montroulez e Breiz-Izel evid e Sant-Malo er vro uhel, mar-d'afent euz a Zant-Malo da Wened rag eeun, ne dremenfent nemet karteriou gall, kouls lavaret.

Pa ne vo ket holl Gemriz evit mont da Wened ha ne ve ket talvouduz dere'hel eur strollad ivez e Paris. Ar vretoned deut, pe o chom e Paris, ar C'hallaoued pe ermezidi keltgar ~~a-ve dastumet~~ a c'halvfed eno gand ar Gemriz. Mar teue darn euz ar re-man da ober ann dro euz a Vreiz-Izel evel ma 'ho deuz c'hoant, ~~da e'ober~~ mad ve neuze aoza strolladouigou e kerioù brasa ar vro kent pe goude kuzul braz Gwened ; e Kemper, e Brest, e Montroulez, e Gwengamp, n'e ket 'ta ?

---

Hizio 29 Kelou nevez e ded digant Cadivor

30 Kennebeut

### 39. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>247</sup>

Traon Jirard, Kenta miz meurs 1867  
da noz

Aotrou muia karet,

Ann deiz he-unan (4 miz c'houevreur) ma teuz d'in ho lizer, e skriviz d'ann Ao. Arzur de la Borderie o rei da anaout d'ezhan peger mall e oa darevi ar strollad hag o lavaret ez oa c'houi ho poa kemennet d'in skriva d'ezhan. N'am euz bet tamm diskriv. ~~abaoue~~ Droug-hirnez zo gand ar Gemriz e keit-se. Cadivor a skriv d'in, 10 miz c'houevreur : « Je désire vivement recevoir de vos nouvelles – surtout au sujet de l'Eistedfod. Nous pouvons compter sur 200 visiteurs et l'on m'adresse jour par jour des demandes auxquelles je ne puis pas répondre. Deux choirs Cymreig (le Birkenlead Cambrian Choral Society et le Merthyr Glee Park) ont l'intention d'y envoyer quelques membres. Les deux miss Wynne (Edith Winne et Kate Wynne) comptent nous y accompagner. Le projet a pris racine en Pays de

---

<sup>247</sup> LV.47.115.

Galles – et j'espère que les Bretons se garderont de nous tromper. .... » Je vais prononcer mon discours à Liverpool sur la Bretagne et les Bretons, le pays de Galles et les Gallois. Je désirerai[s] recevoir des renseignements de vous avant d'y aller .... ». Les nouvelles de la Gwladva sont très bonnes .... »

Skriva rinn d'ezhan warc'hoaz ~~d'he lak~~ da viret na zafehe droug enn-han. Kas a riz d'ezhan evid ann deisiou ar Barzaz, ar c'hammelik, divizou brez. ha gall. Geriaduriouigoù ar Gon. ha Troud hag eur ganaouen-bennag<sup>+</sup> rag eur c'hoant braz en deuz da zeski hon brezonek-ni. He zeski buhan a rai, me gred, rak skiantek-tre eo ha meur a iez a oar a vrema.

N'ounn ket evit poella perak ziskriv ket ~~ann~~ Aotr. Ar Borderi. Daoust hag ~~ema~~ e ve bet kemeret ha kollet va lizer gant enklaskerien lizer ar brenin ? Warc'hoaz e skrivinn d'ezhan adarre, ha goude, kerkent ha m'am bezo amzer, d'ann Aotr. Fouquet ha Kerdrel hervez ho poa gourc'hemennet d'in.

Petra bennag m'ho poa roet d'in da anout ar-pezh a dlienn da c'hober ma ne ziskrive ket sturier ann Asgwel, e fell d'in skriva d'e-hoc'h, Aotrou muia karet. Bemdez e ~~fell d'in~~ c'hortozenn evid hen c'hober m'am bije bet lavar Aotr. ar B. d'he rei da c'houzout d'e-hoc'h. Mall oa gan-in klevet kelou ac'hannoc'h ha kelou ann Itron. Bemdez ~~eur~~ welann dirag-z-oun ar c'homziou-man a wash war va c'halon : « nemet skoul ann ankenn na zantann a regi va ene [incert.] gand he c'hrabanou. » ... « Pa zellann brema ouc'h va itron baour ez a va c'halon evel eunn tamm ploum enn dour » Pe seurt buhez eo hoc'h hini du-hont, nemed eunn enkrez, eur wanerez a bep heur ? Oh Aotrou ! poella rann pebez glac'har eo hoc'h hini. Ma c'helfe beza eur frealzik bennag evid hoc'h gouzout ez euz, er maez euz ho tiad, eunn den bennag, ken dister ma ve, hag a zo kevrennek enn ~~he glac'har~~ hoc'h enkrez na arvarit ket eo me ann hini-ma eo. -Daoust ha penaoz a c'hell padout ho iec'hed pa-z-oc'h, ker pell zo, enn eur stad ken truezus ? Hor gwen ivez, siouaz a zo eur glanvourez ~~siouaz~~ ema omp stag out-hi ! « Me wel evel eur c'hoummoul du a guz an heol a bep tu. » Tra frealzuz ebed er bed ma. Ha ne c'hellann netra evid hoc'h, netra evid Breiz !

Ne c'houzounn ket breman penaoz e c'helliz komz d'e-hoc'h euz a draou all e derou va lizer, ha, koulskoude, goude ar frealz a zeu digand ar Spered-Glan, gwella dizoan a c'heller da gaout eo o stourmi evid ar vro, a hend all, eunn dlead eo, n'euz fors petra a c'hoarvezo !

Red eo d'in breman rei da anaout d'e-hoc'h traou a skriver d'in diwar ho penn. Da genta eunn Itron garadek braz euz hor miñoned, a zo he map, nevez zo, hanvet diheller-herandedour (archiviste-paléographe)<sup>+</sup> ann Itron Fagniez d'Auterive, a skriv d'in euz à Bisa (Pise) ... « Lorsque vous écrirez à M. de la Villemarqué, veuillez lui parler de mon fils pour la place d'auxiliaire à l'académie des Inscriptions et dites lui qu'à mon retour j'irai solliciter sa voix.

Je désire beaucoup que Gustave fasse la connaissance de votre illustre ami, les gens de mérite qui ont du talent, de l'esprit et des sentiments chrétiens surtout sont bien rares il me semble. »

- Barz Sant Lorans am fedaz da ginnig d'e-hoc'h testeni he wazoniez (ses hommages) pa grede e oac'h e Paris e pad ann hanv. Diskriv a riz d'ezhan penaoz oa ar bed gan-e-hoc'h

- Evid ann deisiou, eul lizer truezuz am euz bet digant Barz Koat ann Noz. En em glemm a ra da veza ankounec'h et : ..... « P'am be klasked evid hoc'h-hu e renkann klaskoud ivez evid ann Aotrou Penn-Sturier, ma ne-d-eo maro, Doué da viro, da vihana eo mud, rak me na glevann kelo ebed anezhan ken nebeut ; gant ann derou-mad e kasiz d'ezhan, evel d'e-hoc'h, eun arwez-envor ha n'en deuz ket teurvid rei d'in da c'houzout en doa bet anezhan. Setu me evel eun skour distaged oud ar wezen, hag evel-t-han e renkinn zec'ha. O wellout kement-se, Aotrou Keaz, ez ounn en em varned da devel mik enn amzer da zont. Eunn deiz-all e lavarenn-ze c'hoaz da eur re a oa o komza d'in diwar benn ar redadek a zo lekead e Raozon gand ann Aotrou Hamon sturier ha mestr an danaveller Breiziad. Redid eme-oun-me, redit, ar vedalen a vezo d'e-hoc'h ; me na ra den van ac'hanoun ken, hag a zo poend d'in paouez da gana, spounta rann ann evned all, spounta rann al loened gwez er c'hoajou, siouaz ! N'ounn ken eostik, ead oun da gi noz pe da gegin, pe da gaouen, pe da gazek-koad, ead oun, Aotrou Keaz, ead ounn da netra.... Eur vogedennik e oann hag ead eo gand ann avel, eur goulou red, zaved euz ar fank goureet gand ann aezen gun ha reded pell pell araog sklerijen ann heol.

..... « Kenavo d'ar c'hanouaouennou c'houek, ann eostik ez a da zoubla he benn, ez a da gousket, moredi a rai pell, ha mar teu d'ezhan klevoud dre he gousk eunn evn all o kana faoz gand eur vouez faout, marteze e savo c'hoaz he benn hag ec'h en em ankounac'haio da gana. .... « Kenavo, Aotrou keaz, ha truez d'ann eostik a gane e koat ann noz. »

Setu klemmou truezuz a fellaz d'in ho askriv evid hoc'h, Aotrou, rag helavar int awalc'h, a gav d'in. Marteze e viot dizonniet eur predik oc'h ho lenn evel gand eunn aezennik o tont euz ar vro.

Ne viot ket hep-mar, siouaz ! evit mond da Eistedvod Kaervarzin. Evuruz ounn koulskoude e vizec'h bet pedet. N'euz nemet c'houi hag a ve guest da zerc'hel lec'h ar bobl a Vreiz-Arvorik eno ; evelato daoust hag e klaskfot kas eur re bennag di enn ho lec'h ?

Doue ra viro ar Geltied ! Doue r'ho kennerzo, r'ho frealzo ! Ra droio ho klac'har e levez em ber !

Teurvezit, Aotrou muia karet, kavout mad testeni va doujans ha va c'harantez virvidik da viken

Ch. a Vro C'hall S<sup>r</sup> B. B.

+ hag, ouc'hpenn 2 levr Kanaouennou Santel a c'houlenna daou euz he viñoned ho frenn. Ne c'helliz, dre reuz, kaout digand ar Fournier nemed ar mouladur nevez.

+ Eul labourer stard eo : Trwydedog (licencié) el lezen ema, gouzout a ra ar zaoznek, ann almanek, ann Italiek hag ar provansek.

+ Hizio ann deiz e tiskriviz da varz Koat ann Noz da rei da anout dezhan hoc'h ankeniou. « Kendalc'hit kana, a liviriz-me, laouen ho selaouimp holl : kanit da vruda etouez ar Vreiziz kelou mad ann emwel a zo menoz gant pautred kemru da c'hober d'ezho. »

#### 40. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>248</sup>

Traon Jirard, 13 miz meurs 1867

Aotrou muia karet,

Ha klanvoc'h eo ann Itron ? Aoun am euz ne vec'h gwall drubillet ha gwall ankeniet du-hont. Doue r'ho frealzo, ra bellaio peb glac'har diouz hoc'h !

C'houi a lavare d'in, enn ho lizer diveza : « Ma na zent ket (ann Ao. de la B.) ouz ho koulenn, - ar pez n'ounn ket evit kridi – c'houi skrivo d'ann Ao. Fouquet euz a Wenet, ha goudeze d'in pez ho pezo klevet digant-ho. Marteze e vezo neuze va spered dishual awalc'h evit prederia traou hon bro. » A ioul en defe Sent a Vreiz digaset d'e-hoc'h enn dizoan bennag ! Evit traou hon bro mall eo d'ho frederia. Ann Ao. de la Borderie na deurvez ket hen ober, emichans, na diskriv d'in ken nebeud.

C'houi oar, Aotrou muia karet, ho poa gourc'hemennet d'in skriva d'ezhan « kenta gwella », dre ho lizer deziadet pemp c'houevreur. Ann deiz ma teuaz d'in ho lizer e skriviz kerkent (à M. Arthur de la Borderie, Directeur de la Revue de Br. Et de V. à Vitry, Ile et Vilaine) Eur miz goude pe war dro, o welout ne zigoueze gan-en diskriv e bed, ec'h askriviz d'ezhan ann hevelep deiz ma skriviz d'e-hoc'h. El lizer-se a pedenn hag ec'h aspedenn anezhan d'en em lakaat kerkent da zarevi pep tra. Lavaret a reann d'ezhan pegement e oac'h ankeniet ha pennoz ho poa gourc'hemennet d'in skriva d'ezhan euz ho perz c'houi. Evid he lakaat da anaout gwelloc'h peger mall ha pegen talvouduz eo ann dra, e kasiz d'ezhan meur a eneben stank diskret diouz keleier kemru ha lizeriou ar Gemriz. He bidi a reann da rei d'in eul lavar ia pe nann, kenta gwella. – Chom a reaz mud evelkent.

Neuze e skriviz d'ann Ao. Fouquet. Gortoz a reann eunn tammik e ve en em glevet a gent ann Ao. de la Borderie, gant han ha gand ann Ao. de Kerdrel. Setu ann diskriv am euz bet beure-ma digant ann Ao. Fouquet.

« Vannes, 11 mars 1867

« Monsieur – Je n'ai reçu aucune communication soit de la part de M. de la Borderie, soit de M. de Kerdrel et votre lettre m'a fort surpris.

---

<sup>248</sup> LV47.108.

Tout ce que je puis faire en cette occurrence c'est de causer de cette affaire à la Société Polymathique à notre première réunion ; mais cette réunion ne doit avoir lieu que le 26 mars et d'ici à la fin de mars vous serez sans aucun renseignement.

Veillez de nouveau m'écrire et me donner tous les renseignements utiles à votre projet, pour que j'en donne connaissance à la Société Polymathique.

J'ai l'honneur etc.

Le Président de la S. P. F. »

Daoust hag e ve bet kollet va lizeriou e swydfa ann dale ? (vel a lavar ann Ao. Picard). Ne ouzon petra sonjal o veza ne ziskriv ket ann Ao de la Bord.

Skrivet am euz d'ann Ao. de Kerdrel (à Saint ihuel près Lorient) Askriba rinn warc'hoaz d'ann Ao. Fouquet.

Teurvezi a reaz ann Ao. Herri Marzin dond d'am gwelet ar zul araog ann hini tremenet, skrivet ho poa d'ezhan diwarbenn ar menoz a strollad ema-z-han. Holl galon ha tan eo e kever ar menoz. Skriva rin da Wened, emezhan ha da Gemru ivez. Evit-han en divije c'hoant e ve pedet ann Iverzoniz hag ann Albaniz kerkouls hag ar Gemriz, dre ma kinnig d'e-omp an diskouez meur eunn darvoud ha na gavimp ken divezatoc'h.

- Karout a rafe, evel kar ivez Cadivor, e ve dalc'het eur c'huzul en Paris, kent hini Gwened, evid ar re n'ho defe ket amzer pe arc'hant awalc'h da vont bete Breiz. – Mad ve kerkouls arouezi a gent kement tra a dleor da gomz diwar he fenn, evit m'en devo peb hini ann amzer da zarevi he bennadskrid pe he brezegenn. Gand ar gallek hep-ken, siouaz ! – eo e c'hellimp en em glevet ann eil gant egile.

Kenavezo, Aotrou muia karet, mall eo d'in klevet kelou ac'hanoc'h. Ne baouezann ket sonjal enn hoc'h. Ann Aot. Doue r'ho tiboanio ! ha r'ho kargo a vennoz c'houi hag ho tud

Ho map ha gwas feal

Charlez a Vro C'hall

Skr. B. B.

#### **40bis. Fragment de lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>249</sup>**

Alban.

-

Breuriez vroadeg Glasgof.

-

“Quelques membres de la Société celtique de Glasgow ont l'intention de se rendre à Paris, en avril ou en mai prochain, pour y visiter l'Exposition universelle.

“La Celtic Society, fondée à Glasgow, il y a une dizaine d'années, sous le patronage de la haute noblesse de cette partie du Royaume-Uni (sic!!) a, entre autres objets, pour but de conserver la tradition du langage, du costume et des jeux particuliers aux montagnards d'Ecosse. Elle compte douze cents membres environ. Quelques uns d'entre eux ont, paraît-il, le projet d'exhiber en France, le costume national dans toute sa pureté et d'y donner la représentation de leurs exercices athlétiques.”

(Moniteur du 20 février 1867)

---

<sup>249</sup> LV47.107. Date inconnue, probablement février-mars 1867.



Beac'h awalc'h a zo gan-e-omp evid brema da eren ar skoulm koz gand ar Gemriz ha, rak-se, ne ve mad, marteze, luzia gwasoc'h hon c'huden o klask adstaga liammou kosoc'h c'hoaz etre-z-omp hag ar C'haeled. A hend all, ann doare divoutin (??) (caractère intime) euz hon emwel kemro-arvorek a vize distereet gant bezans Albaniz, am euz aoun. Eur strollad evelato, eur c'huzul lennek ha broadek e pe lec'h e ve grounnet pe dastumet a vagad kannaded a bep bro geltiek a vize eun dra gaer ha talvouduz meurbed. Marteze e c'helfed derc'hel eur c'huzul holl-geltiek e Paris, ha, e Gwened eur c'hrounnad vreizek (kemro-arvorek) hep ken.

Ho pezet eta ar vadelez, me ho ped, Aotrou Penn-Sturier, da rei d'in da anaout hag e pedimp ar C'haeled ivez da vond da Vreiz, pa wezimp diarvar peleac'h ha penaoz hon bezo hon Eistezvod.

Da c'horotz, c'hoant braz a zo gan-en da gas va levrik war ar Geltied da Vreuriez Glasgof ha da skriva d'he skrivañour evid rei, enn abek d'ho mennosiou broadek, eunn testeni a gengarantez d'ar Vreuriez-hont, a berz Breuriez Breiz. Ha ne rinn ket mad, Aotrou muia karet ?

#### 41. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>250</sup>

Traon Jirard, 12 a viz ebrel 1867

Nan ! Aotrou muia karet, arabad eo d'e-hoc'h milligi Aotrou Ar Borderi  
« Nemet ober bennoz d'ann heur  
E oe ganet evid ann eur  
Oe ganet evid eur hon bro  
Doue diouz anken d'he miro ! »

Beza am euz bet, en divez, eunn diskriv digant-han. Pe seurt diskriv eo ha penaoz ema ar bed gant ar menoz a strollad [...] emounn d'he rei da anaout d'e-hoc'h. Karet am bije e ve oet ann traou pelloc'h enn ho raok da venegi d'e-hoc'h traou strisoc'h. Rak-se gortoz a riz pell evit se ha re bell zoken, marteze. Abarz nemeur e teuot endro da Paris, hep mar ; hogen mad eo ec'h anavezfec'h stad ann traou diagent ha koulskoude o skriva d'e-hoc'h diwarbenn sturierenz al labour broadek, tenn zo war va c'halon o kouna e pe stad emoc'h-hu c'houi. Aoun am euz ne ve ket gwel ann Itron ha, neuze, pe seurt gloasiou eo ho re o veva evelhen en ann anken a bep heur ! Aoun am euz na zeufac'h da veza klanv c'houi hoc'h-unan. Doue r'ho miro evit Breiz hag evit kement ho kar !

- Gant ma n'eo ket va spered nerzuz awalc'h hirio evid ober enn holl e berr gomsiou gant kement am euz da rei da c'houzout d'e-hoc'h, diskriv a rinn ama war lerc'h darnou al lizerou a zo digouezet gan-en, ha lavarout a rinn petra am euz great va unan, oc'h heulia ar reiz amzeriek.

Lizer Ao. Ar Borderi

« Monsieur, excusez je vous prie le retard de ma réponse ; vous allez tout-à-l'heure en avoir en partie du moins, l'explication. Votre dernière lettre du 2 mars est allée, par un malentendu, me chercher à Rennes ..... Quant à la première, celle de février, elle me parvint exactement ; seulement je n'y voulais, n'y pouvais répondre qu'après avoir vu M. de Kerdrel. Et pris q.q. renseignements sur les conditions où il serait possible d'avoir un congrès à Vannes.

« M. de Kerdrel a fait récemment un petit voyage dans le Morbihan, il a écrit à M. Louis Galles, l'homme le plus sérieux à consulter pour un projet de ce genre. Des renseignements recueillis voici ce qui résulte :

---

<sup>250</sup> LV47.100.

« 1° Possibilité d tenir un congrès celtique à Vannes sous une forme ou sous une autre : savoir s'il sera brillant, c'est une autre affaire - et aussi, pourvu que l'autorité le veuille bien, car d'une part la liberté de réunion me fait bien l'effet de eur gaou nevez, et, d'autre part, il faut bien pour ce congrès, un local spacieux, or tous les locaux convenables appartenant à l'autorité, il faudra nécessairement son consentement pour en user ; mais il y a lieu de croire qu'on aura ce consentement.

« 2° Quant à l'époque du congrès – impossibilité de le réunir avec quelque chance de succès, avant le mois de septembre ; .....

« 3°. Mais qui rédigera le programme du congrès ? Ici nous faisons appel à vous, Monsieur ; nous pensons qu'il conviendra d'en écrire à la Société polymathique du Morbihan .....

« 4°. En quelle forme faire la convocation ? S'agira-t-il d'une réunion purement accidentelle, c. à d. sans lien avec les sociétés savantes actuellement organisées en Bretagne ? Alors qui en prendra l'initiative ? Si la Société Polymathique du Morbihan se prête à la circonstance, le mieux nous semblerait être de combiner ici son initiative avec celle de l'Institut des provinces, société de M. de Caumont, acceptée par le Gouvernement, et dont je suis sous-directeur pour la Bretagne. Aux termes des statuts, je puis en cette qualité convoquer dans ma circonscription des assises scientifiques durant un ou plusieurs jours (avec un programme rédigé d'avance) et où tous les Bretons et autres de bonne volonté peuvent prendre part. Je ne tiens nullement à exercer cette part d'initiative ; par une foule de motifs je suis, à tort ou à raison, très-suspect à nos administrants ; mais, si l'on juge ce mode d'agir bon à quelque chose, je me mets à votre disposition. Seulement dans cette hypothèse, qui rédigera le programme ? M. de Kerdrel et moi ne nous sentons pas de force à en prendre la responsabilité, du moins seuls – et jusqu'ici nous ne sommes nullement fixés et nous aurions besoin d'être fort renseignés sur le sens dans lequel ce programme doit être conçu : ainsi, Monsieur, de grâce, donnez-nous vos idées à cet égard.

« 4°. Mais un point sur lequel nous sommes très-fixés, M. de Kerdrel et moi, c'est que sans la présence de M. de la Villemarqué, le congrès, sous quelque forme que ce soit, courra grand risque de ne pas réussir .....

« - Ces questions ou difficultés que je vous énonce dans les 4 paragraphes précédents étant résolues, resteraient encore bien des points importants à régler. Ainsi par exemple, la présidence : j'admets que le congrès, une fois réuni, élise son bureau, comme le faisait à chaque session notre pauvre défunt congrès breton : mais avant cette élection, pour organiser, pour ouvrir le congrès, il faudra un bureau ou comité d'organisation, un président pour tenir la première séance : - Où le prendre, comment le choisir ? Tout cela est assez difficile et ne peut guère être résolu que par les bonnes dispositions de la société polymathique de Vannes. ....

« Peut-être conviendrait-il que, comme intermédiaire des Bretons Gallois, première occasion de ce Congrès, vous écriviez vous-même directement au Président de la Société polymathique de Vannes .....

« Quoi qu'il en soit, croyez bien, Monsieur, que notre concours à M. de Kerdrel et à moi est entièrement acquis au projet de Congrès celtique, sous la forme où on le jugera le plus efficace, et que nous ferons tous nos efforts, de concert avec vous, pour mener ce projet à bien. »

.....

« 1<sup>er</sup> post-scriptum. – La résurrection de l'association bretonne, nul ne la désire plus que moi ; mais il faudrait que l'initiative en soit prise par des hommes moins compromis, moins suspects que M. de Kerdrel ou moi. ....

« 2° - Je conserve avec soin les extraits de lettres galloises que vous avez bien voulu m'adresser, comptant les faire imprimer dès qu'il y aura lieu de donner de la publicité au projet de congrès. »

-----

Askriv d'ann Ao. Fouquet

Goude beza bet al lizer ama diaraok, e skriviz d'ann Ao. Fouquet o rei da annaout d'ezhan penaoz ann Aotrounez Kerdrel hag Ar B. a deurveze rei skoaz d'hon menoz. Kas a riz ivez d'ezhan kemend darvoud a c'helliz diwarbenn traou ar strollad, mennosiou ar Gemriz, hag eistezvodou Kemru.

Evit senti d'ann Ao. Ar B. kas a riz ivez c'hoaz d'ezhan eun digoe'hennik roll euz ar goulenn bennag e touez a re a c'helfed, war va menoz, komzout diwar ho fenn er strollad. ~~Lenn a riz d'ann~~ Aotrou Herri Marzin o veza deut d'am gwelet adarre kent mont kuit trezek Naplez, lenn a riz d'ezhan va ratoz a roll, he gavout a reaz mad hag am lekeaz da staga eunn dra bennag ouc'h-penn.

Lizer Aotrou Kerdrel

Eunn nebeud dervezioù goude e tigouezaz gan-en eul lizer digand ann Ao. a Gerdrel. He-man n'oa ket ker kalounekauz hag hini Aotrou Ar Borderi. Sevel a ra eunn enebiez-bennag. Eleac'h lavaret : « qu'oi qu'il en soit, croyez bien que notre concours est entièrement acquis au projet de congrès celtique » ne falvez d'ezhan gwestla he genoberidigez nemet pa veze assavet Kevredigez Breiz.

« .....

.....

« Si des savants gallois viennent à Vannes avec l'espoir d'y trouver un congrès international breton, il faut de toute nécessité qu'ils y reçoivent un accueil empressé et qu'une foule sympathique leur fasse un cortège hospitalier. Or, je vous le répète, ce ne sera ni M. le D<sup>F</sup> Fouquet, ni aucun de ses amis qui seront capables de réunir cette foule. ....

Les choses se passeraient tout autrement si l'Association Bretonne existait encore, il y aurait là une force d'attraction indépendante des influences purement locales et à laquelle obéirait comme elle le faisait jadis toute la Bretagne érudite. Cette association pourra renaître, je crois même qu'elle renaîtra. La future loi sur le droit de réunion ne suffira assurément pas à la ressusciter, car autre chose est le droit de réunion, autre chose est le droit d'association. mais je me figure que la pensée qui préside au retour du droit de réunion serait un non sens si elle ne se montrait pas favorable au rétablissement d'associations non politiques comme était l'Association Bretonne. A mon avis il faudrait commencer par obtenir du Gouvernement l'autorisation de rétablir l'Association Bretonne sur ses anciennes bases, puis on fixerait à Vannes son premier congrès et à cette réunion on recevrait convenablement les délégués des sociétés galloises. Ce congrès ne pourrait pas avoir lieu cette année. Outre qu'il serait un peu tard pour l'organiser, en supposant que l'association fût autorisée, il aurait l'immense inconvénient de faire double emploi avec le concours régional agricole qui a lieu précisément à Vannes en 1867.

.....

« Purement archéologique<sup>(1)</sup>, l'Association Bretonne ne serait plus elle-même, elle serait absorbée dans chaque ville par la société archéologique locale et à Vannes en particulier, nous tomberions dans tous les embarras et dans tous les inconvénients que je vous ai dépeints au début de cette lettre ; rétablie sur ses anciennes bases, au contraire, l'Association agricole et archéologique attirerait partout un personnel tellement nombreux et tellement uni qu'aucune absorption ne serait à craindre. .... Mieux vaut encore différer notre réunion internationale que d'y faire trop triste figure. Si vous pensez comme moi, vous ferez sagement de prier vos amis du Pays de Galles de patienter. Ils ne perdront pas pour attendre. M. de la Villemarqué d'ailleurs sera peut-être l'an prochain affranchi des tristes préoccupations qui l'accablent. Nous aurons alors le bonheur de le posséder et sans lui, je vous l'avoue, je ne comprends guère un congrès comme celui que vous projetez. .... »

N'em euz ket ankoueet, Aotrou muia karet, ho poa skrivet d'in gwech all : « asbividigez kevredigez Breiz a zo conditio sine qua non ar Strollad. » Petra zo red da c'hober ? N'eus nemet c'houi ~~hag~~ a c'hellit barnout. Ar pezh a lavar an Ao. a Gerdrel diwarbenn ar Gevredigez vraz a zo gwir, a gav d'in. Red ve klaskout he assevel ; nemet piou a raio ar goulenn dirak mistri ar Vro ? Goulenn ann Ao. Kerdrel hag Ar B. a rafe muioc'h a zroug evid a vad n'e ket 'ta ? Evit Pendevik Lusian ne devez ket hen ober, hervez doare. – Evid-ounn-me, mar kredenn rei da anaout va ali-me, pegen dister bennag ma ve beza e lavarfenn : Labouromp, gwas ma c'hellimp, da assevel ar Gevredigez vraz, ha mar gellomp, lekeomp anezhi da zerc'hel ar strollad : hogen, c'hoarvezet pe c'hoarvezo, dalc'homp ar strollad hevlene. Ar Gemriz pe a zavo droug enn ho, pe a raio goab ac'hanomp ma vez gourzet c'hoaz ar st[r]ollad. A hend-all n'hor bezo ket kemend a emwelerien ar bloaz nesa eged hevlene dre na vezo ken a ziskouez-meur.

Diskriv a riz d'ann Ao. Kerdrel kerkent goude beza bet eul lizer digan-e-hoc'h.

-----

Askriv d'ann Ao. Ar Borderi

- Askriva a riz neuze d'ann Aotrou Ar Borderi. Goude veza trugarekaat kalz anezhan enn abek d'ar genoberidigez galonuz a westle d'e-omp rei a reann da anaout d'ezhan lizer ann Ao. Fouquet ha va diskriv ~~d'ezhan~~ da he-man. Kas a riz d'ezhan eunn askriv euz a roll ar goulennou kinniget, hag enn divez e lavarenn d'ezhan ec'h adskrivfenn d'ann Ao A Gerdrel kerkent hag a anavezfenn ho menoz diwarbenn ar pez a gemenne d'in.

----

Er pez war lec'h e skrivann diverradur ar goulennou kaset gan-en d'an Ao. Fouquet hag ar Borderi.

(1) Aotr. Herri Marzin a c'houlenne e ve henafiaethol hep ken ar gevredigez nevez. Mererien ar vro, eme-z-han, a aotreo kentoc'h eur gevredigez lennek eged eunn hini gounidegezek.

#### **41 bis. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>251</sup>**

Congrès celtique de 1867

—

I - Quelle sera l'époque du congrès.

La société polymathique du Morbihan et M. de la Borderie s'accordent pour indiquer les premiers jours de 7<sup>bre</sup>.

II. Outre le congrès proprement dit, à Vannes, y aura-t-il des réunions accessoires?

Henri Martin insiste pour qu'il y ait une réunion ou une réception à Paris, c'est aussi le désir de Cadivor. Peut-être pourrait-on tenir des réunions accessoires à Kemper, Brest, Morlaix?

III. Le congrès sera-t-il un congrès purement breton (Armorico-Cambrien) ou bien en fera-t-on un congrès celtique général en invitant des représentants des Gaëls d'Irlande et d'Ecosse?

Henri Martin qui insistait d'abord pour que le congrès fut général, a reconnu, dans un second entretien, qu'il valait mieux qu'il fût spécialement breton mais qu'il serait bon d'y inviter un ~~très~~ petit nombre de savants gaëls individuellement comme p. ex. M. Skene et M. Fergusson

IV. - Quel sera le caractère du congrès? Quelle sera sa manière de procéder?

- Comment subviendra-t-on aux frais du congrès? Une souscription publique paraît le seul moyen possible à la Société Polymathique et à M. Martin.

V - Projet d'indication de q. q. unes des matières à traiter au congrès

- N'est-il pas à désirer

---

<sup>251</sup> LV36.161. Paginé 9-16, ce document constitue la suite de la lettre LV47.100, qui est paginé 1-8.

1° que l'on demande d'avance aux principales sociétés celtiques et aux principaux celtistes quels sujets ils se proposent de traiter

2° que, sur ces renseignements, le Comité organisateur dresse une liste [des questions qui<sup>252</sup>] feront l'objet des travaux du Congrès.

3° Que cette liste soit publiée le plus tôt possible afin que chacun ait le temps de se préparer.

#### Indications sommaires de q. q. unes de ces questions

A Communauté d'origine des peuples celtiques. Établissement des Bretons en Armorique. Relations fréquentes autrefois, leur interruption.

B - Utilité du rétablissement de ces relations

C - ----- d'une association bretonne générale  
----- de congrès celtiques généraux

D ----- d'une Revue Celtique

E monuments mégalithiques, leur origine Ce qu'apprend sur eux la tradition populaire ou écrite (H. M.)

E bis Mythologie celtique (H. M.)

E ter (s'il y a des Irlandais) Etude comparée sur le Senchus Mor et les autres lois celtiques (H. M.)

F. Les langues Néo-celtiques, leur parenté, etc.

G. Intérêt que présente l'étude de ces langues à divers points de vue.

H. Quel est, dans les divers pays celtiques, l'état actuel des littératures indigènes

H bis. - Quels sont les manuscrits ou documents dont la publication offrirait le plus d'intérêt au point de vue des études celtiques?

#### Travaux à entreprendre

I - Caractères dominants de la race celtique.

J - Coutumes populaires comparées

K - Musique populaire comparée

L - La colonisation celtique

M. - Reconstitution de l'Association Bretonne. Quelles seraient les meilleures bases à adopter

VI - Nombre probable des Gallois présents à Vannes.

VII - Rôle de la musique au congrès

VIII - Durée du congrès.

IX - Facilités de logement qui pourraient être offertes aux Gallois.

---

2° lettre de M. le D<sup>f</sup> Fouquet

“Vannes, le 3 avril 1867

Monsieur, - Avant de pouvoir répondre à votre communication du 19 mars au sujet d'un congrès Armorico-Cambrien, il m'a fallu consulter la Société Polymathique qui, dans sa séance du 26 mars, a nommé une commission spéciale pour obtenir un rapport.

Ce rapport a été présenté à la Société dans une séance extraordinaire du 2 avril et approuvé par un vote de toute la Société qui goûte peu la fête populaire<sup>(1)</sup>, sans la prohiber, mais s'associe de cœur à la partie sérieuse du congrès archéologique. Il est bon qu'en face de nos monuments [mégalithiques] ceux qui s'en occupent expriment leurs opn[ions] et les débattent.

La Société pense que les organisateurs du congrès devront avant tout obtenir l'autorisation du gouvernement et l'agrément du Préfet du Morbihan et du Maire de Vannes. La Société Polymathique qui veut rester étrangère à l'organisation, prêtera un loyal et sérieux concours à l'exécution du programme.

---

<sup>252</sup> Suggestion des éditeurs (morceau de page détérioré).

J'ai l'honneur, etc.

Le Président de la Société polymathique

Fouquet  
D m.

Ci-joint le rapport de la commission admis et voté par la Société.”

Rapport de la Commission

Traou pouezusa a gaver e barz Lavar ar gefridi

- Vive approbation “d’une combinaison entre la réunion projetée et la session annuelle de l’Institut des provinces.”

- Époque fixée au mois de septembre. “Elle s’appuie particulièrement sur ce que le congrès international (?) commençant le 17 août pour finir à la fin de ce mois, les archéologues gallois qui assisteront à ses séances pourraient ensuite se rendre à Vannes sans perdre de temps.”

- Organisation, etc.

- Souscription. - “L’initiative de la souscription doit être prise par les personnes qui s’occupent de l’organisation. La Société Polym. entend seulement leur prêter son concours; mais ne s’occuper nullement de l’organisation. La commission pense qu’une demande de fonds pourrait être faite à Mr le Préfet ou à Mr le Maire de Vannes; mais elle ne croit pas devoir assurer à M. de Gaulle la possibilité d’obtenir ces ressources.”

Durée - “Votre [sic] commission pense que le congrès devrait durer une semaine entière.”

Programme - “La commission trouve que le programme s’étend beaucoup trop sur des questions philologiques ou historiques et néglige les questions d’archéologie monumentale qui feront cependant le but principal des excursions des membres du congrès. Elle désirerait ..... que d’autres questions soient posées sur les ressemblances qui peuvent exister entre les monuments celtiques ou mégalithiques existant dans les deux pays, par rapport à leurs caractères extérieurs, à leur structure, à leur contenu, aux signes gravés sur leurs parois - à d’autres questions sur la possibilité d’assigner une date à ces monuments, etc.”

---

Pa ne fell ket d’ar Vreuriez Liesgwiziek kemeret pers e aozidigez ar strollad, piou eta a zoareo anezhan? Piou a gaso ar goulen da vererien ar vro?

---

Lizer ann Aotr. Herri Marzin

“26 mars 67.

Cher monsieur, j’ai écrit à M. Guépin à Nantes, et l’ai prié de vous écrire en mon absence, s’il avait quelque communication à nous faire. Je vous envoie l’adresse de M. P. Guyesse de Lorient, qui habite Paris rue Fessaint 6 et dont la famille est là-bas. Il écrit à ses amis en Bretagne, et je vous prie de vouloir bien lui communiquer ce qu’il y aura de nouveau sur notre affaire, pour qu’il puisse en faire part à ses amis.

Je n’ai pas encore reçu de lettres de Vannes ni de Roscoff. Je préviens chez moi pour qu’on vous envoie ce qui pourra venir.

Tra ebed bete vreman.

Lizer ann Ao. Rio

Herri Marzin en doa komzet euz hon menoz a strollad gand ann Ao. Rio ha digaset d'in he testinadur he-unan o lavaret d'in : “ En em glevit gant-han; marteze ho lakaat a rai da gaout kenoberidigez ar “C’hadfridog” Trochu. Skriva a riz eta d’ann Ao. Rio (rue Oudinot, 22) o tigas d’he goun ar respont kalonek a reaz gwech all war ann dachen

“Enn deu Nikolaz ha Kaudal  
Kellek Rieu ha tri c’hant all.”

Setu he ziskriv : “8 avril 1867

M. - Si la promptitude de ma réponse avait été en raison de l’intérêt avec lequel j’ai lu votre lettre, cette réponse vous serait déjà parvenue depuis plusieurs jours. mais le sujet dont il s’agit ne peut pas se traiter par correspondance. Il faut absolument que nous ayons un long entretien. malheureusement je suis atteint de la même infirmité que vous. .... mais cette recrudescence sera de courte durée, et dès que le temps sera beau, j’ai la certitude que je pourrai aller vous trouver. Alors nous pourrons causer à loisir de tous les projets dont vous me parlez et des moyens les plus efficaces de renouer les relations entre las Bretons et les Gallois. Il faudrait que l’apparition de ces derniers dans le Morbihan, laissât un souvenir durable et je crois pouvoir indiquer un moyen de produire ce résultat.....”

Lizer Cadivor

- Lavaret a reac’h d’in, Aotrou muia karet enn ho lizer diveza : “ Pa welet sklear a vezo red d’e-hoc’h diskriva d’ann Aotr. Kadivor; ober a rinn neuze.” Breman, me gred eo pred ha zoken, eo mall skriva d’ezhan. C’hoant zo gant-han dond d’ho kavout e Paris, kent pell.

Setu darnou he lizer diveza:

“ ..... Y mae cannoed o Gymry yn ymofyn yn digofus paham na wneir rhywbeth penderfynol gydag Eistedfod Llydaw. I’m in hot water about it. Maent yn fy nghyhuo o’u camarwain. Onid elboch chwi, ynte, fy helpu allan o’r trallod drwy bennodi ydyda phob manylin heb ychwaneg o oediad ? Pe bai pwyllgor yr Eistedfod Llydawig yn anfon gwahodïad swydogol i’r Cymry dyfod, caffai yr ysgrif ei chyhoedi ymhob papyr drwy Gymru, a mawr- difawr - fyddai ‘r effaith!

Cadivor a labour bepred kalounekoc’h kalonek war bep tra geltiek. Prezegennou kemraek a reaz enn Eistedvod Bethesda hag Manchester {Menceinion} diwarbenn y Llydawiaid. Brema e laka kenteliou war hor iez brezonek-ni e Baner ac Amserau Cymru. Ouc’h penn sturia a ra traou ar Vro Wen (“Y Wladva Gymreig”) Goulenn a ra e ve kemeret rannou du-ma er “cwmni ymffudol a masnachol y wladva gymreig - cyfyngedig” (The Welsh colonising and general trading C° Limited. Pep rann a dal 10£. Beza e c’heller ho faea 2<sup>s</sup> 6<sup>d</sup> (3<sup>fr</sup> 25) pep mis. Evid ann derou kenta, ne vezo ket kalz a gresk hervez doare : nemet ann arc’hant ne vezo ket kollet ha lec’h zo dre c’hortoz eur gounid kaer divezatoc’h. Bete vrema kemeret am euz unan, hag unan euz va miñoned unan ive. “ byd yn da iawn genyf os daw M. de la Villemarqué i hwn.

“Bydaf yn Paris cyn bo hir, ond carwn dyfod ar adeg pred y gallwn ei weled ef (M. de la V.) a lldawiaid enwog ereill.”

Da viz mae e vezo gwell d'ezhan dont - n'eo ket 'ta?

Kenavezo, Aotrou muia karet, mall eo d'in ho kwelet a ioul ho kwelfen frealzet ! Se a c'houlennin digant Doue er sizuniou ma, evel ma ra ive Eostik mad Koat ann Noz

Ch. a vro c'hall

(1) Je n'avais aucunement proposé que le congrès fût une fête populaire, j'avais dit simplement que les eistedfodau gallois avaient ce caractère.

## 42. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>253</sup>

Traon Jirard, 4 miz Mae 1867  
Peurc'hret ha kaset ar 5

Aotrou muia karet,

Ne badann ket ken m'am be skrivet d'e-hoc'h diwarbenn eunn emwell am euz bet deac'h da noz (digwener)

Eunn den zo deut d'am ~~gwelet~~ c'havout o lavaret e felle d'ezhan dont d'am gwelet evel breton. C'hoant en doa, emez-han, da veza kaset d'am zi gand ann Ao. du Chatellier ; o veza, a vad, n'oa ket he-man e Paris brema dond a rea he-unan.

Dre ma komze d'in euz Breiz, euz va labouriou, etc, ne lavare ket he hano d'in ; nemet eunn dra bennag - hel lavare d'am spered. Raggwelout a reann e oa ann Ao Halegen.

Nebeud a nebeud e teuaz da gomz d'in ac'hanoc'h ha diwarbenn ar brezel a reer ouz hoc'h breman. Diouc'h he lavar, nec'het oa gand ar brezel-ze, c'hoant braz en doa ken evid Breiz ken evid hoc'h-unan, e vijec'h tréac'h er brezel-ze. – Daoust hag hen oa gwirion o komzout evelhen, her gortoz ha zoken her c'hridi a rann ; nemet Doue hep ken her goar ! – Amzer oa, a lavare en em ziwalfac'h kre. – Neuze e liviriz dezhan e pe stad e moc'h bet a ba zaou vloaz. – Souezet oa gant-se, a lavaraz kridi a rea oa bet pareet Itron Kermarker gant ann Ao. Jobert a Lambaol. Ho kwelet en doa great e ti ar Vreuriezh Veur ; nemet oc'h ho kavout gwall drist, n'en doa ket kredet komz ouz hoc'h.

Neuze e teuaz ~~d'ann~~ adarre d'ar brezel a reer hag a zarever + (war he lavar) enn hoc'h enep. Ann Aotrou P. Paris, eme-z-han, a zo droug enn han dre ma n'hoc'h euz ket teurvezet en em ziwall rag he varnedigesiou (critiques) ; ann Ao. Renan, kerkouls, - Meyer ha d'Arbois de J. ivez. Rak-se, ann dud-ze a zo atizet nann hep ken dre vennosiou lennek, hogen ivez gand ho hunangarantez (amour-propre) gouliet. Gwasa zo, atizet, a lavare c'hoaz, atizet int e kuz ivez diouz Breiz-Izel. – Ha pa c'houlennenn stard digant-han piou oa prest da ober eur seurt digaloned, - lavaret a reaz d'in, diou wech, penaoz, ma ve gwir he lavarou, eur gasoni a zen (« une haine d'homme », « une haine personnelle ») e Kemperle e oa ! Piou, koulskoude, a c'helfe ho kasaat c'houi aotrou !

Goude kement-se, e lavaraz ne gaved ket e Breiz Izel e ve awalc'h da gaout Asgwell Breiz ha Gwent. «Ne gomz ket awalc'h diwarbenn ar vro Izel hag ouc'hpenn n'ed eo ket digor d'ann holl vennosiou ». Dre-ze tud zo, hag hen enn ho zouez, hag a fell d'ezho lakaat moula (e Brest, hep mar) eun asgwell nevez a hanvor : « Breiz-Izel – Revue de la basse Armorique ». – Rei a reaz da glevout d'in, e ve etouez skrivañourien ann asgwell-ze da zont-ze, tud a felle d'ezho enebi ouz hoc'h, hag ouz an Aot. De la Borderie a de Courson ivez. Evid ann daou man, hen eo he-unan, hep mar e bed.

Hag, en divez, e c'houlennaz ouz-in, mar plichfe d'in skriva enn Asgwell-ze, o lavarar e skrivfe peb hini diouc'h he venoz. Neuze o veza koun euz ~~ar-pezh~~ ho komz a ziziaou : « red kavout lec'h e kamp ann enebourien. » e tigemeriz ar c'hinnig gand mall.

---

<sup>253</sup> LV47.106.



Marteze ne rann ket mad o lavaret kement se holl, d'e-hoc'h, Aotrou muia karet, rak enkrezet awalc'h oc'h breman, ha beteg re siouaz ! Ken heskinet ken trubuillet ounn bet gant emwel al louzouer dremm-fall-ze ; ne gouskiz kalz hed ann noz hag e fellaz d'in rei da anaout kement-se d'e-hoc'h.

Oh, na gwennidik e venn-me mar galfenn kinnig d'e-hoc'h eur frealzik bennag gand va doujans, va c'harantez ha va fluennik dister ! Mar fell d'ar vleizi dibab, da zilammout war al leon, ar pred m'ema ar c'hlenved hag ar c'hlac'har enn he di, ann houc'hig, gwallet he droad ; enn em stlejo da vond war arbenn d'ezho.

Al lizer-man a felle d'in kas deoc'h, a zo bet daleet gant kalz a enebieziou e touez pere daou emwel a rankann rei da anaout d'e-oc'h, Aotrou muia karet. Hetusoc'h int bet evid ~~ann~~ hini derc'hent deac'h (digwener).

Da genta e teuz d'am gwelet en den iaouank a zeue d'in gand eul lizer an Ao. Herri Marzin pehini zo distroet diouz Itali hag a zo dalc'het enn he wele gant poan droad (red eo bet diframma eunn ivin d'ezhan.) – Goulenn a ra anezin enn he lizer hag emaac'h distro. Ann Aotrou iaouank en doa-hen kaset d'in (ann Ao. Gaidoz) a dremenaz ar goanv e Dublin hag e terouaz ena da zeski ann Iverzonek el levriou. Beza e fell d'ezhan, a benn eur sizun pe zaou, distrei da Iverni ha tremen ann hanv war er maez er Munster pe Muoma da beurzeski ar iez-ze dre gomzout gand ar gouerien. Ann hanv goude hen a ielo da Gemru da zeski ar c'hemraek enn eunn hevelep doare. Ann Ao. Gaidoz en deuz peure'hreat he studiou enn Almañ. Guiziek eo, pinvidik a gav d'in, ha leun a dan evid ann traou keltiek. He alia a riz da zont d'ho kwellet kent distrei da Erin ; hen ober a rai pa 'n devezo asgwelet ann Ao. H. Marzin ha bet digant-han eul lizer evid hoc'h.

Ann emwel all eo hini ann Ao. Rio a c'hortozenn a bell zo. Evuruz braz ounn bet oc'h he welout. Va entana a reaz o komzout d'in diwarbenn kement am boa lennet gwech all gant trid-kalon enn he levr war skolaerien gwened. Komzout a rinn pelloc'h diwarbenn he emwell ar weach genta m'am bezo al levnez d'ho kwelet. Arglwyd Llanover zo maro eur sizun zo ; ann Itron Rio e deuz bet ar c'helou trist-ze.

Kerkent e skrivann d'ann Ao. H. Marzin pehini ne oar ket c'hoaz e pe stad emamp gand ar menoz ar strollad. Warc'hoaz mar gellan, pe goude warc'hoaz da ziveza holl e skrivinn d'ann Ao Geslin de Bourgoe.

Kenavezo Aotrou mui karet, ar c'henta, ar gwella, ha n'euz fors pe zeiz ; bepred e c'hellan beza diheub p'am beuz ezomm. Pidi a rann enn Aotrou Doue hag an Werc'hez evid hoc'h hag evid ann Itron. Lezit ar raned da goagat, beuzet er vestl ma-z-int ! Mar dam-assav Breiz hirio, ma teu da assevel ~~enn holl~~ a grenn e goude trugarez d'e-hoc'h e vezo evid ar wella rann. Ann holl a oar kement-se hag ho prud na vezo ket lamet digant-e-hoc'h, na breman nag enn amzer da zont.

Teurvezit, Aotrou muia karet, grataat testeni ar garantez leun a zoujans a ginnig d'e-hoc'h ho floc'hik, ho kwas, ho tiskibl hag ho map

Charlez a Vro c'hall

S. G. Lakaat a rann em lizer embann ar vreuriezh ieiziek hor boa kompzet anezhi<sup>+</sup>

+ gand eur pennad skrid euz ann Ao. d'Arbois de J. e Leordi Skol ann dihellou

+ Ann Ao. Léger, skrivanour ar Vreuriezh-ze eo an hini a zistroaz e gallek Barzaz ann Tcheked.

### 43. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>254</sup>

Traon Jirard, 6 a viz even 1867

Aotrou muia karet,

---

<sup>254</sup> LV47.098.

Pell zo e tleen kas d'e-hoc'h ann divraz galavden-man : eunn dra vall e oa ha koulskoude harzet ounn bet de c'hober gand enebiesiou eleiz da genta ha, goude, gand eunn tammik brizglenved. Gortoz a rann e c'hellinn divezatoc'h, gant trugarez ann Aotrou Doue labourat kalounekoc'h ha talvoududekoc'h dreist-holl evid n'am euz great kalz amzer zo.

Na c'houi, Aotrou, penaoz ema ar bed gan-e-hoc'h ha gant ho ti ? Ann amzer gaer ha klouar e deuz great vad d'ann Itron, abaoe 'm oc'h e Keransker, emichans. Na c'houi, ho iec'hed n'oa ket mad tre, Aotrou muia karet, penaoz a rit-hu brema ?

Lennet am euz gand ar blijadur ar vrasa pennadou-skrid ann Ao. Milin er Mor. Kement den mad a zo e Breiz ho kar, hag ho karo mui-oc'h vui o lenn ar Barzaz. Red eo e ve mouladur nevez ar Barzaz evel arouez eunn eil dihun ar vro.

Ha c'houi hoc'h euz gwelet eul levrik nevez a gasaz d'in Barz Sant Lorans : « Bue Sant Ervoan » ? Setu aze brezonek mad ha broadek-tre, diouc'h a c'hellann barnout ! N'ouzounn ket piou eo ann oberour ; nemet ne venn ket souezet ma ve ann Ao. Abgrall rener Keloio prezegerez ar Fe.

Kenavezo, Aotrou muia karet, ra zeuio ar Spered Glan, ann Dizoanier da skuilla founnuz he vennosiou war-n-hoc'h, war ho tud, war gement a girit ha war gement ho kar.

Ch. de Gaulle (Bro-C'hall)

S. – G. Aotreit d'in, me ho ped, digas d'ho koun hoc'h euz gwestlet karantezuz d'in eul levrik : « Skridou-dourn ar Vretoned goz ».

#### 44. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>255</sup>

Traon Jirard, 14 miz even 1867

Aotrou muia karet,

Trugarez d'ann Aotrou Doue ha d'ar Werc'hez m'eo gwelleat d'ann Itron ! Ne c'houfenn lavaret d'e-hoc'h peger braz eo hon levezenn enn abek da-ze. Bennoz da Zoue da veza digaset eunn tammik frealz d'ho kalon !

Deut eo d'am gwelet adarre, ann Ao. Rio, unan euz ann deisiou man, hag an tronoz e tigueuzaz gan-en ho lizer. Askriva ~~a-riz~~ ar galv hag he gas d'ezhan a riz. N'ema ket eet kuit evit c'hoaz trezek ann Almañ nemet ne zaleo ken pell diouc'h en deuz lavaret d'in.

Ne c'houzonn ket petra raio-hen gand ar galv. Aon am euz ne varc'hatfe evid lakat he hano dindan.

Pa ~~e-tont~~ vezo deut endro euz zourier iac'h Almañ, c'hoant en deuz da vont ~~da Vreiz~~ gand he c'hreg da Vreiz « evid ober, eme-z-han, he gimiad diveza d'ezhi »

« Ha c'houi a vezo c'hoaz e Breiz da vare ar c'huzul braz ? eme-me » - « Nan, er c'heisteiz gand va merc'h e vezinn neuze. » - « Ne fell ket d'e-hoc'h eta en em gavout gand ~~ar~~ Bretoned ann diou Vreiz dastumet a vagad ? » - « Re goz ha re glanv ounn ; ne zeufenn di nement ma ve hano da zstum gwenneien da zavel eur goflec'h war vez barz ann tiek, rak neuze ~~eunn-dlead~~ red e ve evid oun mond d'ar c'huzul, se a dlefenn d'am c'henvrezelourien geiz. »

---

<sup>255</sup> LV47.096.

Neuze e lavaraz d'in e tlie ann Ao. Jurien de la Gravière rage'houila menoz ann Impalaer e kever ar ratoz-ze, da c'houzout hag e vemp harzet d'he gas da benn.

Ann Ao. Guillaume, euz a vreuriez veur Bro-c'hall, ar skeudenner, a westlaz ober ar goflec'h he-unan. Lavaret a reaz ouc'hpenn e oa gwall souezet ne vijec'h ket deut d'he welet epad ma oac'h e Paris. Kaer am euz bet lavaret dezhan ho poa kuiteet ac'hanon, ar wech ziveza enn eur lavaret d'in ez eac'h d'he gavout kent distrei d'ho ti, e teue gant-han c'hoaz : « Eunn dra iskiz eo hou-man ; perak n'e ket deut ann Ao. Kermarker d'am gwelet ? tremen a ra dindan va frenestrou pa ia endro euz ho ti d'he hini. » Aoun en deuz, me gred, ne vec'h douget fall e kever he venoz da zevel coflec'h ann Tiek : c'houi koulskoude hoc'h euz savet « Er goc'han » kaera cofgerd hou-man koulskoude !

~~Dre ma ze~~ O veza eta m'eo troet he spered evelhen marteze e varnot mad skriva dezhan. Evid ounn me, e kav d'in e ve eunn dra dalvouduz braz ha na oufe beza great re abred.

Ann Ao Herri Varzin n'en deuz ket gallet dond aman beteg c'hoaz. Skriva 'riz d'ezhan o kas d'ezhan askriv eunn darn vraz euz a lizer ann Ao Geslin.

Va c'herent a ginnig d'e-hoc'h ho gourc'hemennou ann aketusa. Laouen meurbed int euz a wellaen ann Itron. Teurvezit grataat testeni va doujans ha va c'harantez feal da virviken.

Ch. a vro c'hall

S. – G. – Digouzet eo gan-en : « Skridou dourn ar Vretoned goz » Trugarekat a greiz va c'halon ! Ho levr am euz lennet gand eunn dudi braz, brasoc'h c'hoaz evid ar weach genta o veza e ma oun breman eunn tammik nebeutoc'h diwiziek. Gwasa tra evid oun ne c'hellann ket rei amzer awalc'h da draou hon gwen geaz !

#### 44 bis. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>256</sup>

Eil S. G. –

15 even 1867

Setu am euz [bet] beure man eul lizer digand ann A. Rio ; adkas a ra d'in ar galv dizarouez.

Setu ama warlerc'h darn vrasa he lizer

« Mon cher Monsieur,

Je reçois votre lettre au moment de me mettre en route pour l'Allemagne ce qui rend impossible une réponse proportionnée à l'importance du sujet. Mais je serai de retour avant la fin du mois de juillet et aussitôt après mon arrivée j'irai en causer avec vous.

« Je n'ai pas pu aller voir la personne<sup>(1)</sup> dont je vous ai parlé et qui aurait pu aplanir certaines difficultés. Je suis parfaitement de votre avis sur la nécessité de laisser en partie dans l'ombre l'un des caractères de notre barde.

« Cette commémoration est, à vrai dire, le seul point qui m'intéresse vivement dans cette réunion projetée. Cela est tellement vrai que je ne me sens pas la vocation de signer une adresse où il n'en est pas question. J'ai un trop vif sentiment de mon incompetence en matière d'archéologie. Je vous expliquerai ceci plus au long quand je viendrai vous voir. »

<sup>256</sup> LV47.097. Il s'agit en fait du second post-scriptum de LV47.096.

Lavaret am boa d'ezhan koulskoude e oa ar strollad eunn dra vroadek muioc'h c'hoaz evid henandedek. Petra zo red da c'hober ? Eunn dra gwall vibiliuz ve ober meneg euz hon menoz e kever bez ann tiek.

Me ia de gaz ar galv d'ann Ao. Herri Varzin evel kent, n'e ket 'ta ?

Setu pelec'h e chumo ann Ao. Rio enn Almañ

Hôtel de Bade

A Wildbad

Wurtemberg

(1) Ann Ao. Jurien de la Gravière, eil a gamp euz ann Impalaer.

#### 45. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>257</sup>

Traon Jirard, 19 a viz even 1867

Aotrou muia karet,

Digouez a ra gan-en, ann noz-ma, ann diskriv war lec'h digand ann Ao. Herri Varzin

« Paris-Passy, 19 juin 1867

« Cher Monsieur,

« Je reçois votre projet que je trouve excellent. Seulement, il y a un point qui m'embarrasse. Il est rédigé exclusivement au nom du Breuzieuz-Breiz et des Bretons armoricains. Je ne suis ni breton, ni membre de l'association, et ne pourrais parler qu'au nom des amis des études celtiques qui s'associent aux hommes des deux Bretagnes, surtout si l'appel n'est signé que de deux noms dont le vôtre. N'y aurait-il pas moyen de motiver cette introduction d'un nom du dehors, en indiquant l'intérêt que les autres descendants de la race celtique prennent et doivent prendre à la réunion bretonne ? Veuillez y penser de votre côté. Je ne puis vous aller voir demain ; mais j'irai vendredi pour nous entendre là-dessus.

.....

« P. S. M. Rio m'a écrit aussi avant de partir, et, si j'ai bien compris son motif, c'est la translation du Congrès de Vannes à Saint-Brieuc, ses relations étant dans le Morbihan et non dans les Côtes-du-Nord. Toutefois, comme vous, je ne comprends pas très-bien. »

Kavet oa bet d'in, - ha d'e-hoc'h ivez hep mar, - e c'helle beza niveret ann Ao. H. Varzin etouez Kenvreudeur hon c'hevredigez. N'ounn ket souezet, a vad, o veza ma fell d'ezhan komzout ~~eunn~~ e hano ar Geltied pe ar Geltgarouiz (Keltgarourien ? Keltgerent ?) euz a Vro c'hall. Petra de c'hober breman ? Daoust hag e ve mad staga oud al lizer eur pennadik evel hen ?

[goude : « et vous non plus, nous, nous le savons, vous n'avez pas oublié le Llydaw.]

« Non seulement l'Armorique, mais l'ancienne Gaule tout entière se souvient de plus en plus de ses origines celtiques, et ~~un nombre de savants qui s'accroît~~ des savants dont le nombre s'accroît sans cesse, s'y livrent, avec un vif intérêt, à l'étude de la langue et des antiquités cambriennes. »

---

<sup>257</sup> LV47.099.

- goude : « les membres de la société armoricaine du Br. Br. »

staga : et les amis des études celtiques en France.

Hag, enn divez, goude :

« Au nom du Breuriez Breiz »

lakaat : « et des amis des études celtiques en France » pe « et des celtisants de France »

pe :

« Au nom des amis des Etudes celtiques en Fr.

H. Martin

« Au nom du Breuriez Breiz

Vt<sup>e</sup> de la V.

?

N'ho pezo ket amzer awalc'h da ziskriv d'in araok gweladenn ann Ao. Marzin, digwener, nemet her grafac'h dre 'r pellskriv tredanuz. Koulskoude ne c'houzonn ket mar gellan senti ouc'h c'hoant Herri Varzin heb hoc'h aotre.

Kant trugarez evid ho lizer karantezuz. Diskiant braz eo doare ann Huel hag Halegen ; nemet ne boellann ket mad gant pe ratoz ho deuz c'hoariet ann taol-ze. Mar fell d'ezho lakaat ar C'hallaoued a Vreiz hag a vro c'hall da c'hoarzin goab war-n-omp, ha ne verzont ket penaoz e c'hoarzor-goab gwasoc'h c'hoaz ha da genta war-nezho, war ann Huel dreist-holl, ~~rag~~ pehini a zo barz he-unan, pehini a zavaz hag a lekeaz moula gwersiou livet gand ar spered keltiek ar birvidika : « Eunn amzer a zo bet » « Iez koz hon tadou » h. a. d. ?

Ne livirit netra d'in diwarbenn iec'hed ann Itron ; gortoz a rann ez a bepred war wellaat. Ne gomzit ket dit kennebeut euz ho iec'hed c'houi pehini n'oa ket kre meurbed e pad ma oac'h e Paris. Penaoz a rit-hu breman ?

teurvezit grataat testeni va doujans ha va c'harantez a was, a ziskibl hag a vap

Ch. a Vro C'hall.

#### 46. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>258</sup>

Traon Jirard, gwel Santez Anna  
26 a viz gouere 1867

Aotrou muia karet

---

<sup>258</sup> LV47.102.

Da genta holl kant ha kant bennoz birvidik da Zoue, kant ha kant gourc'hemennou a genlevez d'e-hoc'h evid ar c'helou mad mad a roit d'in. Pebez eurvad evid hoc'h hag evit kement ho kar. Laouen braz eo kement-hini am beuz kemennet ar c'helou benniget d'ezho, va c'herent, Herri Varzin, Rio, Geslin a Vourgoñ. He man a skriv d'in :

« J'apprends avec la plus vive satisfaction l'amélioration que vous me signalez dans l'état de santé de M<sup>me</sup> de la Villemarqué ; veuillez transmettre à son mari mes bien cordiales félicitations. Je ne crois pas avoir jamais rencontré une plus charmante femme sous tous les rapports. » Ia vad ne vezo ket dislavaret gand nep en deuz bet ann henor da welet ann Itron a Germarker ha pa ne ve nemet eur weach hep ken.

Laouen a bep hent ounn bet o lenn ho lizer diveza. Dudiuz braz eo bet d'in ho tanevel diwarbenn eured nizez ann Ao. Herri. Bennoz ha meuleudi d'e-hoc'h ha dezhan, ho taou pere a zevenaz, a roaz da wir, hoc'h ober, ho karg a Varzed evelse ! Meuleudi hag eurvad iviz d'ann dud galonek a vir evelse kisiou ~~gand~~ c'houek ann tadou.

Da eo gan-in klevet hoc'h euz skrivet d'ann Uhel. Gwell eo e ve hon hanter-viñon evid hon enebour kounnaret, pe anat, pe e kuz. Skriva a rinn d'ezhan ivez, breman, rak eul lizer a dlienn d'ezhan a bell zo.

Mall eo d'in lenn ho tiskriv da Varz Ploneour e Feiz ha Breiz. Para a rai hep mar warc'hoaz pe goude awarc'hoaz. Setu enn divez hon iez keaz laket da dalvoud evid ar wiziegez !

Gwiziek eo Ao. d'Arbois de J., marteze, nemet re abred e fell d'ezhan skriva war ar Brezonek. Diskouez a ra dre he bennad-skrid diveza e Leordi skol ann dihellou penaoz ne oar tamm e bed petra eo reiz ar Gonidek, petra eo menoz he ziskibien na petra eo ar ies komzet e Breiz Izel. Meur a ratoz a zave em fenn o lenn he skrid, hag ho lakaat da dalvoud a rinn evid he zislavaret kerkent hag a givinn ann dro.

Enn dra all zo red prederia out-hi breman, mall, ha tremen mall eo ! Menoz ar strollad eo.

Deuet eo d'in eul lizer digant Cadivor, hevel ouz hini ho peuz bet c'houi. « J'espère que vous aurez bientôt nombre de lettres, et que quelqu'un prendra ma place pour organiser une excursion. Je regrette profondément d'être dans l'impossibilité d'assister à l'eistedfod bretonne ; - Helas – l'homme propose, Dieu dispose ! »

Setu brema brasa kelou a zigouezaz gan-en beure-ma :

« Société d'Emulation des Côtes-du-Nord

« Saint-Brieuc le 24 juillet 1867

« Monsieur, - La Société d'Emulation des Côtes-du-Nord vient de voter aujourd'hui même tout ce que vous désirez, c'est-à-dire votre<sup>(2)</sup> beau programme et l'ouverture du congrès international pour le 11 septembre (époque où vous n'aurez pas à redouter la présence du personnage dont vous me parlez.<sup>(1)</sup>)

« Elle ne met à ce vote qu'une condition : c'est que, avant le 7 août, vous autres, Messieurs, à qui revient l'honneur de l'initiative, qui avez de nombreuses relations en France et en Angleterre garantissiez cinquante souscriptions à 10 f<sup>·</sup>

« A cette condition unique, nous nous chargeons de tous les frais (et ils sont nombreux) avant, pendant et après le congrès, de la publication du volume qui en réunira les travaux, aménagements des locaux, etc etc. Ce volume sera gratuitement adressé à tous les souscripteurs.

« Si notre condition est acceptée, je vous prie de m'en informer immédiatement pour que, sans perdre un jour, nous publions le programme qui arrivera déjà bien tard. Vous me direz combien vous en voulez pour l'Angleterre, Paris et la Bretagne (indépendamment de ceux que nous enverrons directement) afin que nous fixions le tirage en conséquence. Il serait même bon de nous donner la liste

des personnes à qui vous voulez le faire parvenir en France, nous vous éviterions la peine et le retard en expédiant nous-mêmes, sans préjudice d'un appel direct de votre part à vos amis.

« Vous feriez bien de leur demander de s'inscrire immédiatement pour les questions qu'ils veulent traiter. Dites leur que la liberté la plus entière régnera dans le congrès, sous la seule réserve du respect pour la religion de chacun et pour le gouvernement des deux pays.

« Si nous connaissons de bonne heure le nombre de souscripteurs qui doivent se rendre à S<sup>t</sup> Briec, nous prendrons des mesures pour qu'ils ne soient pas rançonnés dans les hôtels et nous leur rendrons déjà par là plus qu'ils nous auront donné. Il suffira qu'en arrivant ils se mettent en rapport avec notre secrétaire général M. Hugué, rue Lequier.

« Si le 7 août nous n'avons pas reçu la garantie demandée, le congrès celtique ne pourra pas avoir lieu ici en 1867<sup>259</sup>.

.....  
N'hon euz ket amzer awalc'h da zigemeret hanter kant gwestlad hag ho c'has da Zant Briek ke[n]t ar 7<sup>ved</sup> a viz east. 50 gwestlad n'e ket gwall kalz evelato ; nemed piou a vezo kred evit ho da c'hortoz ma vezint deut beteg enn omp ? – Petra da c'hober ? Berr eo gan-e-omp ann amzer.

Enn he lizer kend-diveza ann Ao. Geslin a c'houlenne ne ve dalc'het ar c'huzul braz nemed e pad miz here. « Dans ce dernier mois, a lavare, nous aurions, je crois, beaucoup plus de monde, beaucoup de propriétaires étant retenus par la récolte et bien des gens courant vers Paris ou ailleurs durant les vacances<sup>260</sup>. »

Etouez abegou all, eul lizer euz ann Ao. Herri Varzin en doa va laket da ~~bidi e'houlenn-stard~~ bidi paotred Sant Briek da zerc'hel ar strollad e miz gwengolo ha kenta gwella. « Je ne pense pas qu'il y ait de nouveaux délais après le 10 7<sup>bre</sup>, car cela me mettrait dans une impossibilité physique d'aller en Bretagne, étant absolument obligé de partir pour Venise.

Deac'h, avad, e skriva d'in.

« Après avoir désiré que le congrès eût lieu le plus tôt possible, maintenant, je le verrai volontiers remis en octobre. S'il avait lieu vers le 12 7<sup>bre</sup>, j'en serais inquiet et embarrassé. Je ne sais au juste quand arriveront les commissaires qui viendront chercher le corps de Manin, et ses amis devront nécessairement assister à l'exhumation. Je ne sais pas au juste, par conséquent, le jour où je devrai partir pour l'Italie ».

Re zivezad eo breman, hep mar, evit pidi breuriez Sant-Briek da zalea betek miz here. Petra da c'hober ?

Skriva rinn warc'hoaz d'ann da Ao. Ar Borderi da rei da anout d'ezhan ar c'helou-ze. Ma 'm bezo amzer skriva rinn d'ann Ao. A Gerdrel ivez.

Red ve d'in skriva c'hoaz da galz dud e Kemru. Va amzer a zo berr siouaz, ha gwall zivezad eo. – Ne oe kaset d'in keleier (neveziadur) kemraek pe saoznek e bed gand hon galv moulet e barz.

Evid Ao. Rio, skriva a reaz d'in euz a Wildbad : « ..... Je ne vous ai pas dit tous mes motifs pour refuser de signer l'adresse aux Gallois. Quand ils firent leur invitation aux Bretons pour le Cymydyddion de 1838, ils joignirent à leur invitation la désignation des châteaux où chacun d'eux devait recevoir l'hospitalité. Il est vrai que la chose est difficile en Bretagne où d'autres habitudes ont prévalu. Mais il me semble qu'il serait possible d'y suppléer de quelque manière. Pour cela il faudrait savoir d'avance le nombre et la qualité des Gallois qui se proposent de visiter la Bretagne. Comme ils passeront nécessairement à Paris, c'est là qu'il faudrait s'entendre avec eux sur le plan de leur pèlerinage. Le congrès de S<sup>t</sup> Briec devant avoir lieu le 11 7<sup>bre</sup>, les invités qui accepteraient l'invitation, seraient sans doute à Paris vers la fin d'Août et si M. Henri Martin y était aussi nul ne serait aussi

<sup>259</sup> Note manuscrite de La Villemarqué en marge : Skriva dezhan ar 6<sup>d</sup> dre ar pell skrid mar n'euz kelou ebet.

<sup>260</sup> Note manuscrite de La Villemarqué en marge : “da w[eled] an 10”..

compétent que lui pour arranger la chose. Si j'avais un château dans le Morbihan, je sais bien par quel bout je commencerais. Malheureusement, je n'y possède plus même une chaumière.

Deut eo d'am gwelet hirio. Lavaret a reaz d'in e oa eno gwir abek he zinac'h. Ne vezo ket a hend all, eme-z-han, evid mond d'ar strollad. Dilec'hia a rai evid mond da Vreiz war dro ann dekved a viz eost ha goude-ze ez ai da gavout he verc'h er c'hreisteiz. Komz a rai diwarbenn ar Strollad d'ar « Cadfridog » Trochu ; hag alia a rai he viñoned a vro Wened da zigemeret ar Gemriz enn ho c'heriou ma teuont ar re-ze da dremen du-hont.

Kenavezo, Aotrou muia karet, red eo d'in ho kuitaat breman. Ra gerdalc'ho iec'hed ann Itron da vond gwell oc'h well : kant bennoz d'e-hoc'h

Ho kwas, diskibl ha map leun a zoujans hag a garantez

Ch. a Vro c'hall

- Eur<sup>261</sup> miñon d'in a gazaz d'in eul loden euz ann Asgwell barnuz pe tamalluz evit lavarout gwell, hag a zalc'h eur pennadik savet gand Ao. A Jubainville diwarbenn ar skridik-man : « De verbi britannici futuro et conjunctivo scripsit Ebel (Jahresbericht, über das, staedtsche Progymnasium in Schneidemühl) 1866 in-4°, 12 p. « M. Ebel, eme-z-han, prépare l'impression d'une nouvelle édition de la Grammatica celtica de Zeuss. »

(1) - Aot. Geslin a skrive d'in, eur pennad zo « Il paraît certain que le ministre de l'Instruction publique va venir dans l'ouest et qu'il présidera une séance de notre société. Dans l'intérêt du congrès, il serait à souhaiter qu'il s'organisât le ministre présent. » « Monsieur Duruy » e kador ar gorsez, na dibaot a dra ! Sevel an defe great euz he vez Guizouarn ar barz evid he wersi.

(2) Hini Breuriez Breiz am boa lavaret d'ezhan

#### 47. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>262</sup>

Traon Jirard, 30 a viz gouere 1867

Aotrou muia karet

Malloc'h c'hoaz eo rei lavar pe respount da batred Sant-Briek evid na gredemp, Digouezet eo gan en beure ma eul lizer nevez digant ann Ao. Geslin a Vourgoñ

« En vous écrivant le 25 de ce mois, eme-z-han, je vous indiquais le 7 août comme l'époque après laquelle il ne serait plus temps de chercher à organiser le congrès à S<sup>t</sup>Brieuc en 1867.

Mes collègues avaient fixé cette limite extrême parce que la distribution des prix au lycée devait avoir lieu le 8, et qu'un grand nombre d'entre eux partaient le jour même en vacances. Tout devait être préalablement réglé.

« Mais nous apprenons, ce matin, que la distribution des prix est avancée de deux jours, et qu'elle aura lieu le 6 août. Il importerait donc que votre réponse nous parvienne avant le 5 ; puisque notre société se disperse le 6. »

Diskouez a ra ouc'hpen en deuz aoun ne-d-afe ket mad traou ar c'huzul, ker ber eo ann amzer.

« Ceci ajoute encore au caractère précipité de cette grande réunion, qui aurait du au contraire, pour porter tous ses fruits, être préparée mûrement, avec le temps convenable. ....

<sup>261</sup> Verticalement dans la marge de la page 7 de la lettre.

<sup>262</sup> LV47.103.



« Bien plus, sur les nombreuses questions que vous nous avez envoyées, trois ou quatre seulement sont assurées d'être traitées par les auteurs même du programme ; mais les autres ? .... Bien peu de personnes peuvent se préparer en quelques jours sur des questions si neuves et si difficiles. Combien donc y en aura-t-il de traitées et comment le seront-elles ? N'est-il pas à craindre et je puis même affirmer que c'est certain qu'une partie véritable des savants qui devaient prendre utilement part aux travaux, profiteront du bénéfice de vacances pour ne pas paraître.

« Néanmoins, si des considérations d'une autre nature vous font persister dans le désir d'un essai de congrès, d'une ébauche plus ou moins complète, nous ne reculerons pas. De prime abord nous avons fait le sacrifice de tout le côté personnel dans cette tentative nous ne vous apporterons que le concours des préparatifs de la mise en scène et de la galerie, mais, du moins, nous ferons tous nos efforts pour la réussite, tout en regrettant vivement de n'avoir pas eu devant nous deux ou trois mois au moins pour vous faire réussir complètement.

« En m'envoyant votre réponse avant le 5, tâchez donc de nous faire connaître toutes les questions qui sont sûres d'être traitées... etc. »

Ar wirionez ema gant-han, am euz aoun, ann amzer n'e ket hir awalc'h evid omp beteg digor ar strollad, berroc'h c'hoaz e vezo evid ar Gemriz. Evid oun glac'haret braz ounn o kouna da ze.

Marteze e c'helfed arnodi ober euz ann diou dra-man.

- Gourzeza ar strollad beteg eil rann miz Here.

- He c'hourzeza beteg ar bloaz a zeu ha dec'hel eur c'huzulik hep-ken e Sant-Briek hep lid e bed gnd etre paotred Breuriez Aodjou ann Hanter Noz, eur breton all bennag hag ar Geltied tre vor, nebeud anezho, a deurveze dont. Eno e ve komzet diwar benn asbividigez ~~Breuriez~~ Kevredigez vraz ar Vretoned, ha, dreist-holl diwar benn ann tu da zerc'hel eur c'huzul holl-geltiek liduz ha talvouduz evid ar bloaz 1868.

Ne weliz ket Herri Varzin disul ; dond a rai d'am gweled warc'hoaz ; ne gasinn va lizer d'e-hoc'h nemet goude beza komzet gant-han da rei anaout d'e-hoc'h e venoz.

Skrivet am euz ar c'helou-ze (nemet re beure-ma) d'ann Ao. Arzur Ar Borderi.

- Dimerc'her 31 – Deuet eo d'in beure-ma ho lizer. Kalz a zroug a raz d'eomp Kadivor heb gouzout d'ezhan ; nemet ne fellaz ket d'ezhan ober goab ac'hanomp. Droug am euz great ivez, marteze, siouaz ! o talen re da skriva de galz a dud.

Abenn eur pennadik am bezo gwelet Herri Varzin hag e kasinn al lizer-ma d'e-hoc'h goude beza roet da anaout d'e-hoc'h petra sonch-hen da ober.

Evid oun-me, setu ar ratoz a zavaz em fenn enn eur lenn ho lizer, Aotrou muia karet. Kerkent goude gweladen ann Ao. Marzin, skriva rinn d'ann Ao. Geslin da rei da c'houzout d'ezhan ar pez hoc'h euz mennet d'in hiziou ; ha souden, ivez e skrivinn a red fluenn lizeriouigou da Lallawg, ha da ~~eunn den all~~ eur re all bennag euz a Gemru ~~gant pidi~~ enn eur pidi anezho da rei da anaout d'e-hoc'h, ar pemved a viz eost da ziviza holl, ma kredont e teuio eur c'hemro bennag d'hon strollad kenvroadek, pe d'ann unnekved a viz gwengolo, pe enn eil rann a viz here eo e ve dalc'het

Lenn am euz great ho lizer da varz Ploneour, gant pebez dudi ec'h hellit kridi, Aotrou muia karet. Arabad eo lavaret breman eo hon iez, iez eun diwiziegeez eo. Na pegen gwen hag ijinuz ema bet godiset ez c'houek kaer gan-e-hoc'h ! Ha pebez tol skarz ! breman ne gredo ken kemeret Zeuss da darzian, pa ne oar ket he lakaat da dalvout gwelloc'h.

Poan vraz eo d'eomp klevet n'ema mui ken iac'h ann Itron ; arabad eo en em nec'hi koulskoude ; ann amzer o sioulaat da genta, ha d'ann eil, eur goanvadur nevez pe zaou e Peul a zigaso endro he iec'hed evel kent gant trugarez ann Aotrou Doue. Evid omp n'omp ket re fall du-ma, nemet va zad a zo bepred etre daou, hiziou gwell ha brema falloc'h.

-----

Herri Varzin zo eet kuit bremaik ; lennet am euz dezhan lizer an Ao. Geslin hag ho lizer c’houi.  
– Laouen en em unanfe gan-e-hoc’h da gretaat ann hanter kant a wastladou – ~~kaf~~ Kavout mad a ra mennosiou ann Ao. Geslin nemet ne gave ket mad dalea ar c’huzul beteg ar bloaz a zeu. Skrivet en deuz a vrema da galz euz he viñoned. - Setu petra a ~~gaw~~ gav gant-han a zo red da c’hober : gourzeza ar strollad bete miz here, bete ann dekved euz ar miz-ma, pe kentoc’h evid ar pemzekved pe war dro, ha merki ann deiz kenta gwella. ~~Neuze~~ Merket ann deiz evit mad, skriva a rai kerkent d’he viñoned a vo c’hall hag a Vreiz-Veur. – Goulenn a ra ma hoc’h euz c’hoant da skriva c’houi hoc’h-unan d’ann Ao. Fergusson, anez her grafe.

Skriva rann kerkent d’ann Ao. Geslin d’he bidi da lakaat he genvreudeur da zalea bete miz here.

Ne skrivinn ket evit c’hoaz d’ar Gemriz, gortoz a rinn ken na oufenn ar gwir zeiz.

Kenavezo, Aotrou muia karet,

Ho kwas diskibl ha map da viken

Charlez a Vro C’hall

S. G.

P’heur e tilec’hfet-hu trezek ar c’heisteiz ? ~~Mad~~ Talvouduz ve ~~ma~~ skriva d’ann Ao. Geslin pe zeiz e kavet mad e ve dalc’het ar strollad pe gorsed e miz here. Herri Varzin n’eo ket diarvar da c’hallout dont nemed goude ann 9<sup>ved</sup>.

+ Skrid Ao. d’Arbois de J. ema enn trede lodenn, 28<sup>e</sup> bloavez 1867, eneben 265

- Ha lennet hoc’h euz-hu ~~Bueh-Sant~~ Bue Sant Ervoan, Landreger e ti ar Flem, 1867 ?

#### 48. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>263</sup>

Traon Jirard, 8 a viz eost 1867

Aotrou muia karet,

Bemdez e c’hortozenn digand ann Ao. Geslin a Vourgoñ, eul lizer da verka enn divez deiz ar strollad. Tremen mall eo he c’houzout da skriva d’ar Gemriz peurgedged. N’e ket arouezi ann deiz eo a ra ann Ao. Geslin eo, a vad, nemet strafillet holl eo gand eul lizer en deuz bet digant e-hoc’h. Kavout a ra d’ezhan e fell d’e-hoc’h lemel ar stur digant paotred Breuriez Sant-Briek ar pez na ve aotreet, eme-zhan, na gant aelodau ar Vreuriez na gant renerien ar vro.

Setu ama darnou pouezusa he lizer :

---

<sup>263</sup> LV47.109.

« ..... M ; de la Villemarqué me parle d'un Comité central du congrès celtique international, d'un futur Directeur du congrès, et autres particularités qui nous donnent à penser que M. de la V. suppose que, en organisant le congrès, en en prenant la responsabilité devant l'autorité civile et religieuse, la Société d'Emulation en remet la direction à un comité dont elle ne connaît pas la composition.

Vous savez, Monsieur, si c'est là le terrain où nous nous sommes placés dès le début de l'affaire et sur lequel vous et nous nous sommes si bien entendus, vous savez que notre première condition posée et acceptée a toujours été celle-ci :

« La Société d'Emulation ouvrira ses salons à tout souscripteur qui ayant versé la cotisation de 10 francs, s'engagera à se soumettre au règlement de la Société pendant la durée du congrès. »

« Dès le principe, à l'administration qui ne voyait pas sans une certaine préoccupation s'assembler des gens qui ne passent pas pour lui être favorables, à l'autorité ecclésiastique qui, de son côté était peu soucieuse d'attirer des protestants dans ce pays, nous avons dû répondre : soyez sans crainte, on ne fera que ce qu'on annonce ; nous prenons la responsabilité de tout en ouvrant nos portes à tout le monde, mais seulement à des individus se soumettant pour un temps déterminé à notre règlement. ....

« C'est ainsi que, à l'occasion du dernier concours régional, nous avons pu mener à bien, en pleine liberté, le congrès des cultivateurs de l'Ouest.

.....

« Voilà aussi ce que nous vous avons proposé dès le commencement, ce que vous sembliez avoir accepté. S'il y a quelque malentendu, il est encore temps de nous séparer ; sinon, il faut nous hâter d'agir et pour cela savoir tout d'abord si nous sommes les uns et les autres fixés sur ces deux points essentiels :

« 1° Sommes nous assurés de la présence de Gallois ?

« 2° la direction du congrès reste-t-elle à la Société d'Emulation ?

« J'avertis M. de la Villemarqué que si avant le 15 août nous ne sommes pas catégoriquement d'accord sur ces deux points, nous ne pourrons plus nous occuper du congrès en 1867.

« Je vous avoue, Monsieur, que, au point où en sont les choses, ce ne serait pas sans peine que je verrai avorter le congrès ; mais il ne nous est pas possible de quitter le terrain où dès l'abord nous nous sommes placés sur les indications de l'autorité et la volonté de ma compagnie.

.....

« Il est bien entendu que si les principes posés étaient admis, comme nous avons pris votre programme et l'époque de votre convenance, nous prendrions toujours vos conseils pour la direction à donner au congrès ; et que nous réclamons votre concours pour y appeler. »

Diskrivet 'meuz d'ezhan kerkent enn eur lavaret ne gredan ket e ve ~~strif ker poazuz~~ etre-z-hoc'h ho taou eur strif ker poazuz e kave d'ezhan, ha ne oa arvar e bed gan-en n'en em glevfac'h gant-han evid ar gwella.

E kever engwestladuriou ar Gemriz lavaret a riz d'ezhan ez oa red gouzout diarvar deiz kenta ar strollad da bidi beb unan a zevri, anez ne ouzint ket hag a vo gallet d'ezho reizha ho zraou evid dond da Vreiz. « Hastomp ! hastomp ! lavarenn c'hoaz, bremaik re zivezad e vezo ! »

- Digwener 9<sup>ved</sup> a viz eost

Digouezet eo gan-en ho lizer beure ma, Aotrou muia karet ; leun eo a gelouieñ mad, nemed hini a zell ouz iec'hed ann Itron, ha c'hoaz, o veza ma-z-eo ker gaou ann amzer evel a livirit, euruz braz eo ne ve ket falloc'h hag abeg zo da c'hortoz penaoz gwellaen an amzer ha nenv ar c'hresteiz he feurbareo

evit mad. Souesusoc'h eo ne zeufe d'e-hoc'h kelou e bed digand ar Gemriz : evid oun-me n'am euz bet hini o veza ne skriviz ket c'hoaz d'ezho. Ne gredann ket hen ober kent gellann lavaret d'ezho pe da zeiz ho digemerimp. Kerkent ha m'her gouezinn skriva rinn da Llallawg ha da Benn Sturier ann Eistedfod genedlaethol, da dud all ha d'ar c'heleier ivez mar gellann. Poan vraz eo bet d'in gwech all skriva e kemraek, ha poan vrasoc'h e vezo brema pa n'am euz ket studiet ar iez-ze meur a viz eo. Evelato ober a rinn evid ar gwella.

Amzer ar post a dosta. A veac'h e c'hellann lavaret d'e-hoc'h pegen anaoudek ounn enn ho kever evid ar pez hoc'h euz teurvezet lavaret diwar va fenn d'ann Ao. Salaun. Didalvoud oun da gemeret ar stur a vad, nemed e teurvesfac'h c'houi kemeret ann doug-mouez ha gourc'hemenni d'in.

Eiz pe dek engwastlad zo deut a vrema ken d'an Ao. Herri Varzin ken d'in va unan. D'ann Ao. M. hini Pictet hag hen kalonnuz meurbed, d'in ann hini, kalz dihellourien (archivistes) a Vro c'hall.

Kenavezo, Aotrou muia karet a ioul a ve e ti tevennek Douarnenez

Ho kwas, diskibl ha map

Ch. a Vro C'hall

#### 49. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>264</sup>

Traon Jirard, 15 a viz gwengolo 1867

Aotrou muia karet,

Ho lizer d'in euz ar pemzek eost ha kerkouls hini hirroc'h skrivet da Herri Varzin a ioa kalounekauz meurbed. – Ann Itron a iea bepred war wellaat hag ar c'helou digant ar C'hemriz ne-d-oa ket fall tamm ebed, hag ouc'h penn gwersiou kaer koz ha nevez ho poa dizoloet. Na c'houeka traou ! Bennoz da Zoue ha d'e-hoc'h ivez.

Pell oun chomet heb skriva d'e-hoc'h, Aotrou, o veza ma oa berr va amzer ha n'am boa kelou mad e bed da ~~gemenn~~ rei da c'houzout d'e-hoc'h. Ha c'houi a oar petra zo bet great gand ar Gemriz enn ho Eistenzvod e kever kas kannaded da Vreiz-Izel ? Evidoun-me skriva a riz, hervez ho kourc'hemenn, d'ann Ao. Davies Lloyd, o kas d'ezhan, gant va lizer, va arnod troidigez gemraek euz hon galv.

Ann Ao. Johnes, euz a « Dolan Cothi » pe Llangothy, kichen Llandeilo a zamwestlaz ~~de~~ da Herri Varzin dond da Zant Briek. Evid-oun me n'am euz bet netra nemet eul lizer hantergemraek hanter zaonek digant daou mansouner kemroad a Liverpool, ann tad hag ar map. Ann darn-genta (e kemraek) euz a lizer ann tad koz a zo a zoare. Lavaret a ra en doa klevet ~~komz~~ aliez enn he iaouankiz ~~he dad~~ er meneziou (ouc'h penn daou ugent bloaz zo) he dad o komz d'ezhan diwar benn al Llydaw evid he lakaat da garet Cymry ar vro-ze, etc. Ann darn saonek a vad a zo gwall iskiz. Ann daou mansouner-ze ho deuz savet, hervez doare eunn n'ouzenn-ket-petra gant mein gwen a reont « general edifying and universal peace-making tabernacle » anezhan. Ar pez kaer ze, a lakai, war ho menoz ann holl dud d'en em garet ann eil egile hep kemm a greden, a genedl etc. ; a zo bet diskouezet e Llundain, 1862 ; c'hoant ho defe, me gav d'in, d'he lakaat diskouez ivez e Sant-Briek. Diskriv a riz d'ezho dre

---

<sup>264</sup> LV47.104.

gaer hoc'h ho fidi da gas d'in eur paper pe levrik bennak ~~war~~ da skleraat ho menoz, ha gortoz a rann evit c'hoaz.

Kaset am boa d'ann Ao. Geslin, diouc'h he c'houlenn, reolennou hir a hanoiou, da gas embannou d'ann dud market eno, ha war unan euz ar reolennou-ze am boa laket, siouaz deomp, - dre atiz Herri Varzin, hano Renan.

- Mar kav da baotred Sant Briek, ne d-eo ket deread pidi anezhan, roudenna a raint he hano, - eme me enn ounn va unan. An hano na roudennet ket ha setu breman, pe seurt lizer a zeu d'in digant ann Ao. Geslin :

« Monsieur et cher collaborateur, - j'ai besoin de vous donner tout d'abord ce titre, car ce que je veux aujourd'hui, c'est vous faire partager une partie de nos inquiétudes et de nos tracasseries, et réclamer votre concours, s'il est possible contre la plus grosse.

.. La souscription qui s'était ouverte d'une façon si brillante par des adhésions de Paris, Lyon, Bayonne, Pau ..... (Castres ?) Troyes, Caen, etc., s'est arrêtée à 31, dont fort peu de Bretons.

Pour approcher le plus possible des usages gallois, j'ai fait appel à tous les virtuoses de Bretagne : tous ont d'excellentes raisons pour refuser ; de sorte que nos soirées qui devaient être musicales et littéraires surtout, ne manqueront que de musique et de littérature. L'exposition s'annonce sous de non moins brillants auspices.

« Tout cela est l'accessoire, il est vrai ; mais le principal n'est pas plus brillant : il n'est annoncé jusqu'ici que les travaux que vous avez promis dès le début

« Un fiasco serait d'autant plus déplorable que, à force de démarches, nous venons d'obtenir le Palais de Justice, et même, chose inouïe, le renvoi d'une session d'assises.

« De tous ces contre-temps, voici le pire : notre clergé, qui tient à briller surtout <sup>( ? )</sup> <sup>265</sup> par son ardeur, annonce une rupture avec éclat, (et il sera suivi par une belle troupe de moutons), si Renan paraît ici. Or, Renan était sur votre liste qu'on a intégralement expédiée, il peut donc se dire invité. Ne le serait-il pas que, aux termes de l'art. 2 du programme, je ne me croirais pas le droit de repousser sa souscription.

« Cependant il faudrait tâcher d'éviter une rupture qui ne s'arrêterait pas au congrès et qui aurait dans la France entière le plus déplorable éclat. En envoyant son adhésion M. Renan écrit : « Je ne sais s'il me sera possible à la date indiquée de me trouver à S<sup>t</sup> Briec. » Serait-il possible de le déterminer à ne pas venir ? C'est bien délicat, bien difficile ; mais ce serait impossible, si la démarche avait un caractère comminatoire. Avisez.

En attendant, nous suivrons ici paisiblement notre chemin, demandant à Dieu de conjurer cet orage qui peut faire votre barque sombrer au port.

Rien d'Angleterre, malgré nos appels, les vôtres, ceux de M. M de La Villemarqué, de Keranflec'h, etc. Rien même de M. M. de Kerdrel, de La Borderie et de tout leur monde<sup>266</sup> : est-ce qu'il se trouverait aussi des noirceurs de ce côté ? L'archevêque de Rennes a pourtant répondu une très-gracieuse lettre. Mais ni l'évêque de Quimper, ni celui de Vannes n'ont daigné répondre à l'invitation que je leur ai adressée.

« Joignez à cela les disputes de détail : le mystère, par exemple, sera-t-il habillé à la moderne, raccourci, artistiqué, comme le veut M. Ropartz, ou sera-t-il servi au naturel comme le veulent M. M. Luzel, Le Jean et autres purs Bas-Bretons ? Et tant d'autres misères... Voyez dans quel guêpier vous nous avez attirés !

« Toutefois je fais bonne contenance, et ne confie qu'à vous mes inquiétudes. C'est par la confiance, de l'activité et un peu d'adresse que nous pourrons peut-être encore nous tirer de ces

<sup>265</sup> Ajouté dans l'interligne, sans doute par La Villemarqué.

<sup>266</sup> « perak » ajouté en marge, sans doute par La Villemarqué.

difficultés croissantes. Préoccupez-vous surtout de Renan. Si nous pouvions annoncer avec certitude qu'il ne viendra pas, nous floterions de nouveau. – Agréez etc. »

Pa zo Renan ho kenvreur er Vreuriez Veur, ne welann nemet c'houi a c'helfe skriva d'ehan diwar benn eunn abek ker mibiliuz, ha c'houi a oufe, ker mad ho kalon, ker skanv ha flour ho piziad, dournata he c'houli heb he lakaat da c'harmi. Hogen ne-d-eo ket se am nec'h muia, leziregez pe zoken enebiez ar Vretoned eo. Red ve e vent diskiant braz hag eunn tammik digalon ivez evid lezel ho breuder a Gemru ha kalz a wieieien a Vro c'hall en em zastum enn ho bro, da ober enor d'ezho. .... hag enep-t-ho<sup>267</sup>, koulskoude. « Kement-se ve pec'het braz, kement-se na vo ket » a lavarann me evel Loezik Raoualet keaz, a ioul na venn ket dislavaret gand ann digouez evel-t-han !

Kaset am beuz, gwal zivezad, eur skrid embann d'ann Ao. Grimaud da veza moulet enn Asgwell. Komz a rann eno euz a Eistezvod Abergavenny, rei a rann troidigez ho kanaouen dispar. Komz a rann ivez euz a c'halv kaset d'ar Gemriz gand ar Vreuriez goz e 1858. Diounzeret ve ar skrid-ze ma ve moulet e loden miz here, rak-se e pedann ann Ao. Grimaud d'he voula a du, ha d'he gas da brenerien ann Asgwell, mar gell hen ober heb re a dregas. Ne ouzoun ket petra raio.

Ha c'houi ho peuz bet kelou digant ann Ao<sup>nez</sup> Ferguson (pe Mae Fergus evit gwell) ha Skene ? Abarz nemeur e skrivinn d'ann Aotrou Mac Hale arc'heskob Tuam, broadeka den zo enn Erin, diouc'h a glevann, - ha da Vreuriez Geltiek Glasgow.

Eostik Koat ann Noz zo deut d'am c'havout, diou pe deir zizun zo. Laouen braz e oann he welet. Koaniet enn deuz gan e-omp ha gant-han eur Breton iaouank broadek braz danvez skeudenner ha map d'ar skeudenner brudet Hernot. Danavelli a reaz d'in penaoz hen hag he gonsurted ho doa gand ho c'houibannou kaset Taine er meaz euz a skol ar gretourien, eunn deiz m'oa deut ar Pendevik Napoleon da zelaoui he gentel ha m'en doa Taine diskennet euz he gador da vond da skriza dourn ar pendevik. – Eunn dudi braz eo bet d'in klevet ann Eostik o kana he wersiou. He aliet am beuz da zewel eur ganaouen da ziski da bobl Breiz-Izel petra eo kemru hag ar C'hemriz, ha perak ez eo red ho c'haret hag ho digemeret mad ; pedet am boa Milin d'hen ober ivez. Ne ouzoun ket petra raint ; ma ne oa ket gan-e-hoc'h kement a draou da sturia, barz Abergavenny eo hag a dlafe beza barz Sant Briek. – Ma ne felle ket d'e-hoc'h sevel ae ganaouen-ze hoc'h-unan, ann Uhel her grafe hep mar hag her grafe mad a dra sur.

Gwall baour, gwall zister oa ar meneg laket e Feiz ha Breiz gand ann Ao. Morvan. Mar kavan ann dro e kasinn eur pennadik-skrid d'ezhan, da ober eunn tammig hent. C'hoant zo gan-en skriva da Vaer Caerlleon Gawr en doa gwestlet dont da Vreiz gand he c'hreg pa oa Kadivor o sevel eno eur Vreuriez dremenidi. Goulen a riz digant-han daoust hag eunn all a grogaz pe a grogo er stur dilezet gand hon minoun euz ar Vro Wen (evelhen a reer euz a Vreiz nevez Patagoni).

Araok plega va lizer, me garfe kas d'e-hoc'h diskriv darnou eul lizer a zo digouezet gan-en n'euz ket pell digand Henri Gaidoz. – Skei a ra a dreuz gand he venoz diwarbenn miridigez ar vroadou hag ar iezou koz, - c'houeza a ra ann droug eunn-tammik ivez, me gav d'in ; braz eo ann droug a vad, siouaz d'eomp !

« En rentrant à Dublin, après une tournée dans le sud et l'ouest de la vieille Eire, je trouve votre prospectus. Je ne souscris pas encore parce que je ne sais pas si j'aurai le loisir de faire cette excursion.... a tout le moins je tâcherai.

« Il est malheureux que la convocation soit signée de noms aussi inconnus. Je vois bien que M. de la Villemarqué, H. Martin et Ch. de Gaulle parleront ; mais trois hirondelles ne font pas le printemps. Si vous voulez que votre congrès ait de l'importance et du retentissement ayez plus de noms que cela. Tâchez d'avoir ceux de M. M. Maury, Longpérier, Broca, Chavée, Al. Bertrand, Renan, Arbois de Jubainville, etc. J'ai peur que vous fassiez plus de sentimentalité que de science.

---

<sup>267</sup> Il a probablement voulu dire 'hep-t-ho'.

« Je trouve cette sentimentalité au début des questions à traiter ; j'y vois les beaux rêves d'une de vos brochures ; recréer un monde celtique ! Dans quelle caverne enchantée avez-vous vécu des siècles sans le savoir ? » Réveillez-vous, bel endormi, comme dit la chanson. L'importance des communications entre les différents peuples de l'Europe rend nécessaire la diminution des langues et des littératures particulières. C'est un malheur pour les cœurs aussi sensibles que le vôtre, mais que voulez-vous ? c'est le destin : C'est aussi l'intérêt de la civilisation générale. Le bon sens populaire le comprend. C'est ce qui rend impuissante votre œuvre de galvanisation. Les Celtes sont morts ou se meurent. Faisons leur de belles funérailles et chérissons leur mémoire. Rien de plus à mon avis !<sup>268</sup>

« Je viens dans mes voyages d'assister à l'agonie d'une langue ; dans deux ou trois générations, il n'y aura plus d'Irlandais. Le « coupable » comme vous diriez est le clergé. Il n'emploie l'Irlandais que quand on ne comprend pas l'anglais. L'anglais est aujourd'hui presque partout la langue du catéchisme. Dimanche dernier à Claddač dub<sup>269</sup> (village situé à 2 ou 3 lieues de Clifden dans le Cuan na Mara = anglais Connemara) j'ai entendu un sermon dont les 2 tiers étaient irlandais et le 3<sup>e</sup> tiers anglais. Si les évêques avaient depuis 40 ans le patriotisme du D<sup>f</sup> Mac Hale, archevêque de Tuam, la langue aurait pu revivre de même que les Tchèques ressuscitent leur langue. Mais les efforts de ce dernier sont isolés, et son clergé même ne le seconde pas toujours avec zèle. Son œuvre se borne presque aux écoles de Tuam ; qui, dirigées par des frères et des sœurs, dépendent directement de lui. J'y ai vu les enfants lire et écrire l'irlandais, j'y ai entendu chanter plusieurs poésies du D<sup>f</sup> Mac Hale, sa traduction en Irlandais du Stabat Mater, ses traductions des Irish Melodies de Moore. Mais tout cela est l'effort d'un rameur sur un navire désemparé. J'ai vécu pendant sept semaines à Ceann mara (Kenmare), petite ville du comté de Kerry. On y sait généralement l'Irlandais, mais on parle anglais. Quand je dis qu'on sait l'Irlandais, j'excepte les enfants. Ce qu'on appelle les National Schools sont, comme les a appelés le D<sup>f</sup> Mac Hale, « The graves of the national language »

« Je ne crois pas que vous ayez beaucoup d'Irlandais au congrès. Le D<sup>f</sup> Todd est à Paris ; peut-être avez-vous fait sa connaissance par l'intermédiaire de M. Henri Martin. <sup>+</sup>

« Pouvez-vous envoyer des prospectus à ..... Aucun d'eux ne pourra venir, mais ils sont si celtophiles qu'ils seront heureux d'apprendre cette nouvelle et si q.q. un de leur connaissance va en France le mois prochain il l'enverront peut-être à Saint-Brieuc. .... Mais l'Irlande est pauvre, bien pauvre ! N'obtiendrez-vous pas de réduction sur les chemins de fer ? C'est un point important.

« Si je pouvais aller à votre congrès n'attendez rien de moi. J'ai à étudier pour plusieurs années avant de rien dire. Bouche close et oreilles ouvertes, c'est ainsi que je compte assister à vos réunions et je suis sûr que je m'y instruirai. »

Ra gennerzo Doue ann Iverzoniz, r'hon c'hennerzo-ni ivez ! Mar-d-oa re ziskiant darn-vuia Keltiek ar broiou koz da genderc'hel ho iesou, a ioul ez afe ar re vroadek bete gwir Benn ar bed, bete 'r Vro wen da zevel eno eur Geltia nevez ! A galon vad em lakafenn dougen keit-se, da zigeri ann hent, - den marc'hañet maz-z-oun !

« J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme,  
Sans chercher à savoir et sans considérer  
Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme ;  
Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.

« Si l'on n'est plus que mille, eh bien, j'en suis ! Si même  
Ils ne sont plus que cent, je brave encore Sylla ;  
S'il en demeure dix, je serai le dixième ;  
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! »  
V. Hugo. Ultima Verba châtiments.

<sup>268</sup> Passage souligné et suivi d'un point d'exclamation, par une main ultérieure, probablement La Villemarqué.

<sup>269</sup> Claddaghduff.

Kenavezo, Aotrou muia karet, tremen pred zo plega va lizer gant skoazel ann Aotrou Doue, hag hini Sent hon gwen, aba Sant Padrik, bete 'r barz Karis, pep tra a zeuio da vad !

Iec'hed mad d'e-hoc'h ha d'ann Itron, ha kant bennoz digand ar Werc'hez

Ho kwas, diskibl ha map leun a garantez

Ch. a Vro C'hall

+ Nann. Herri Varzin n'he welaz nemed eur weach hep-ken. Eet eo trezek B[r]eiz diouc'h a lavarer. Ha c'houi hoc'h euz gwelet anezhan ? – Moulet eo bet nevez gant-han : Cogath Gadael re Gallaibh. .... or the invasions of Ireland by the danes and other Norsemen. London, longman. Gwelit : – Revue Critique, 14 7<sup>bre</sup> 1867.

Mond a rei da Roazon da welout eur skrid-dourn iverzoneg a zo e leordi ker, a lavaraz H. V. d'in.

## 50. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>270</sup>

Traon Jirard, 10<sup>ved</sup> a vis here 1867

Aotrou muia karet,

A benn pemp devez e tigor ar strollad, ar c'huzul braz. Ra deurvezo ann Aotrou Doue he venniga hag he lakaat da dalvoud evid mad hor bro, evid mad hor gwen zoken ! Eur c'huzul kenvroadek evit gwir ne vezo ket c'hoaz am euz aoun. Kannad e bet n'eo bet dibabet gand ar Gemriz enn ho Eiztezvod. Eul lizer am euz bet beure-man gigant Llallawg : mud eo evel pesk war benn a zell euz ar « Cambrian Institute » ha war draou all : nemet e lavar d'in « You will find from the report in the Caermarthen Journal that the international congress to be held at St Brieuc, next week, was publicly mentioned by one of the Presidents ; but I believe no deputation was appointed to attend it : the reason colleged being that most of the promoters and principal officials of Eisteddfod having already been to the Paris Exhibition this summer they could not be induced to pay another visit to France this year. This is much to be regretted ; but it will be a greater misfortune still if none of the Cymric scholars should be able to accept in their private capacity, your cordial and pressing invitation, which has been extensively circulated by the welsh and english newspapers published in Wales. I cannot hear of any one who purposes to be present at your Congress. – To me personally it is indeed a source of much disappointment and grief that ill-health will prevent the possibility of my being able to attend it »

Eul lizer all hag a zigouezaz gan-en beure-ma ivez, eo hini Ulick Bourke, beleg, President of S<sup>t</sup> Jarlath College, Tuam ; kas e reas d'in he « Irish college grammar » hag he « Easy lessons » (da zeski 'nn iverzonek) C'hoant braz zo gant-han da lenn ho levriou am boa komzet d'ezhan diwar ho fenn. – Goulenn a ra penaoz kas he arc'hant da Zant Briek. He eskob zo eet da Zublin hag a ziskrivo divezatoc'h, eme-z-han.

Ann Ao. Herri Gaidoz m'euz gwelet ann deiz ma tigouezaz e Paris o tistrei diouz Iverni. Lavarit a riz dezhan e oamp nec'het, c'houi ha me enn abek d'he venoz war benn miridigez ann Iverzonek. « C'hoantaat a rean e vevfe ann Iverzonek kent mont da Iverni, eme-z-han ; hogen breman, p'am euz

---

<sup>270</sup> LV47.112.



gwelet ar veleien ober fae war-n-ezhan hag ar gouerien o lakaat ho bugale d'he zelezet, me gav d'in penaoz ar pezh a jom c'hoaz anezhan a zo kentoc'h noazuz d'ann deskadurez ha d'ar zevenidigez evid ne-d-oa talvouduz d'ar C'heltiaez. » - Dond a rei H. G. da Zant-Briec, Ann Ao. Hennesey a Zublin a zeuio ivez marteze.

Ne c'hellin kas gosik netra da Zant Briek : traouigou war stad al lennegezh (mouladuresiou a ieisioù keltiek) e Kemru hag en Iverni. - Ha marteze eunn draik war ar Vroidigez er Vro-Wenn (Patagoni). – ~~Kalz~~ Direnket meurbed ounn bet ha va zad keaz a zo bet klan hag a zo o c'hoaz.

Laouen-tre ounn bet o welet n'euz ket pell ann tad Rivalin hag a roaz d'in kelou mad diwarbenn iec'hed ann Itron.

Gwelet a riz ivez, epad eur munud bennag ann Ao. Salaun.

Mall eo d'in ho kuitaat amzer ar Post zo deut.

Ho kwas, diskibl ha map leun a zoujans hag a karantez

Charles de Gaulle

a Vro c'hall

### 51. Lettre de Charles de Gaulle à Jules Geslin de Bourgogne<sup>271</sup>

Vaugirard 17 octobre [1867]

Monsieur et cher Président,

Je vous écris en toute hâte. Je viens de recevoir d'intéressantes lettres de Galles et d'Irlande entre autres une lettre de M<sup>gr</sup> l'archevêque (catholique) de Tuam, pour lequel vous pouvez réserver un volume. – J'ai cru devoir vous envoyer, en vous priant de le transmettre à M. de la Villemarqué, copie d'une lettre importante reçue hier du maire de Chester avec traduction française. Voudriez vous bien le prier de revoir la traduction et d'en donner lecture au Congrès. – Si, par impossible et extrême malheur, M. de la V. n'assistait pas, voudriez vous bien en donner ou en faire donner lecture ? – Ne jugeriez vous pas convenable de proposer au congrès un vote de remerciements à M. Maysmor Williams pour les sentiments exprimés dans sa lettre ? – Je crois qu'il serait très-désirable de voter aussi des remerciements au Rev. <sup>+</sup> T. James Llallawg secrétaire général du Cambrian Institute, pour toutes les démarches qu'il a bien voulu faire en Galles pour le succès de notre congrès – et encore à M. T. Cadivor Wood bien que son départ l'ait empêché de mener à bien à bonne fin son projet en notre faveur.

Vous avez reçu, n'est-ce pas ? mon travail en deux morceaux . Mille remerciements d'avance à qui prendra ou a déjà pris la peine d'en donner lecture. – Je ne crois guère convenable de lire des articles imprimés ; mais si cela se faisait, on pourrait peut-être lire mon petit article sur le congrès, qui vient de paraître (un mois trop tard !) dans la Revue de Bretagne et de Vendée.

Veillez me rappeler au souvenir de ceux de ces messieurs dont j'ai l'honneur d'être connu. Mon cœur et mon esprit sont avec vous ces jours ci. Je vous souhaite un temps aussi beau qu'à Paris et aussi beau qu'hier et avant-hier.

Y a-t-il q.q. chances de poser les bases d'une reconstitution de l'Association bretonne ?

Mille souhaits de succès

---

<sup>271</sup> LV20.196.

Votre respectueux et dévoué  
Ch. de Gaulle

+ Taisez la qualité de Révérénd si vous le jugez convenable

## 52. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>272</sup>

Traon Jirard, 6 miz du 1867

Aotrou muia karet,

Penaoz ec'h halfenn-me ho trugarekaat awalc'h evid ho lizer ker karantezuz hag evid ar vadelez gant pehini e kemennit d'in ann holl gelou mad ze ? C'houeka kelou ! Ar pal a fell d'e-hoc'h da dizout, - tregont vloaz zo – digouezet oc'h beteg enn han. Setu started a nevez, -ha da virviken emichans, ar c'houlm a dle hon eren gand hon breudeur tre-mor. – M'am beuz labouret eunn tammik evit se dindan ho kourc'hemennou, trugarez d'e-hoc'h ivez am beuz gallet hen ober. - Ha ma zo bet ker kalonuz em c'hever paotred ar strollad, trugarez d'e-hoc'h c'hoaz. Paneved hoc'h n'am bije biskoaz hep-mar skrivet evid Breiz.

Nag e tridiz o lenn e oa bet ar strollad, eur « strollad a garantez dreist pep tra » ! Hag e oe teneeret va c'halon o lenn kemend a gemennit d'in diwar benn Gruffyd hag he verc'h. Bennoz Doue d'ezho, da Wenynen Gwent ha d'e-hoc'h ivez - paneved hoc'h c'hoaz daoust hag a ve bet great henor d'ezho evel ma teree evit ho hag evit Breiz ? – C'hoanteet am bije monet da Zant Briek ha pa ne ve bet nemet evit klevet ene kemru o komz d'in dre delen ar barz dall hag he verc'hik keaz.

Lenn a riz darnou ho lizer d'an tadou Toulmont hag Ar Gall (he-man eur Breton mad ieizier gwiziek a oar eunn tammik brao ar c'hemraek). Tridal a reant oc'h va c'hlevet, - pe kentoc'h oc'h ho klevet c'houi - ho daoulagad a lugerne, estlammet e oant ker mad ar c'helou ! Ker brao ar c'hompso.

Ann Ao Geslin a Vourgoñ a zeuaz d'am gwelout e pad eur vinuten bennag. Laouen braz e oa ha plijet braz gant pep unan ; gant han ha gand ar re all, me gav d'in ; nemet gand eskop S<sup>t</sup> Briek. « Eur strollad a garantez e oa », eme-z-han ivez. « Ar rendaelou koz zo bet mouget ha goude eur brezegen a riz, ann Ao. Halegen a reaz he beoc'h gand ann Ao. de la Borderie. » Ar Vretoned tre-mor a blijaz d'ann holl, d'ar veleien zoken, hag Herri Varzin ivez. » <sup>(1)</sup>

Ann Ao. Geslin, enn hon emwel berr, ne lavaraz gozik netra diwar benn darvoudou ar strollad. Ann Ao. Herri Varzin a skrivaz din e teufe d'am gwelout ; n'he weliz ket c'hoaz a vad. Ha koulskoude ann Ao. Grimaud am fed da rei da anaout ar pezh zo bet great er strollad, da lennerien ann Asgwell. Kas a reaz d'in eur c'heleier bennag, hep kalz a zarvoudou enn ho, ha gwersiou brezonek ha gallek – (Kaera tra iez Breiz evel ho poa lavaret d'in). Aoun am beuz ~~n'am~~ na ve ket darvoudou awalc'h gan-en. – Lavaret a reaz d'in ann Ao. Geslin penaoz unan euz ar Gemriz oa penn-sturier eur vreuriezh tre-mor, piou oa he-man ? Ha ne oa ket Kemriz na Kerneviz all ouc'h penn ann Ao<sup>z</sup> Lukis ha Powell ? Lenn a rann enn eunn neveziadur hano eunn Aotrou Bowen hag eunn hano all.

Eunn dra ha ne c'helliz ket dond d'he gouzout splann digand ann Ao. Geslin, hema eo : daoust hag hen zo bet degemeret ha lennet er strollad ~~ma-zeskri~~ lizer Maer Caerlleon a gasiz gand eunn droidigezh hag ivez darnou lizer skrivañour Breuriezh geltiek Glasgow ? Kals a draou talvouduz am beuz da rei da anaout d'e-hoc'h diwar benn kement-ma, Aotrou muia karet.

---

<sup>272</sup> LV15.187.

Ar Vreuriez geltiek a C’hasgow, o fellout d’ezhi diskouez he c’harantez e kever ar Vreiziz, a ginnigaz d’eomp dre lizer he skrivañour, daou zihel a genvreur, unan evit kadorier strollad Sant-Briek, hag ann hini all evid oun-me. Beza am bije karet kas d’e-hoc’h va lizeriou diwar benn kement-se ; nemet ne wienn ket peleac’h e chomec’h e Sant-Briek. Skriva a riz eta d’ann Ao. Geslin, o lavarar d’ezhan : « Me gav d’in ne c’hallomp ket kemeret ann dihellou ma n’e ket kinniget da genta eunn dihel d’ann Ao. Kermarker pa-z-eo hen ~~a labouraz ann hini kenta~~ a labouraz da genta hag er penn kenta da lakaat d’en em glevet ar Geltied a beb bro. Rak-se e skrivimp d’ar vreuriez ne c’hallomp ket kemeret hon dihellou ma ne vez ket kinniget eunn hini all d’ann Ao. Km<sup>r</sup> ne ket ta ? Ne ziskriviz tamm ebed ann Ao. Geslin hag epad he weladenn ne zonziz ket, oc’h he glevet, da gomz dezhan diwarbenn kement-man.

War ar pred-ze koulskoude e oa digouezet gan-en eunn arc’hik ~~e-tere~~ hag enn hi daou zihel unan gand va hano, hag ann eil, ann hano e gwen. Petra da c’hober gant-han. - Ouc’h penn zo, a vad. Enn arc’hik oa ivez pevar levr goleet kear-kear, ho hano : « A history of the Highland clans... By J. Browne advocat gant taolennou, ha tartanou livet kement kenedel zo enn Alban. – War ann eneben wen a zo e penn al levr kenta oa bet skrivet : « Presented to the Fraternity of Brittany by the Glasgow Celtic Society, Glasgow 15<sup>th</sup> octob<sup>r</sup> 1867. »

Petra a c’hellimp-ni kas d’ezho ho zrugarekat ? Ar Barzaz Breiz ha Myrdhin, da genta hep-mar.

Lennet hoc’h euz lizer kalonuz ha broadek ann Ao. Maysmor Williams (Maer Caerleon) n’e ket ‘ta ? Eul lizeriou mad am beuz bet ivez digant ann Ao. Bourke sturier Skol Sant-Jarlath, hag a gasaz d’in he College Irish grammar hag he Easy lessons (evid deski ann iverzonek) ha traouigou all.

Hag eul lizer all digant va Aotrou Mac-Hale. Setu hen ama : (diez awalc’h oa ar skritur da lenn)

Tuam october 14 1867

Dear Sir I have been favoured with your kind letter and interesting brochures on celtic littérature by which is was accompanied. It is creditable to you and to the people of Armorica to manifest such zeal, if not in the entire restoration at least in the (amlennez)<sup>273</sup> ..... Of what has survived of your ancient language. Ireland, I regret to say, exhibits no such warm or general interest in the cultivation of one of the faned ( ? ) branches of the old celtic stock.

To avince my appreciation of your labours, I will feel much pleasure in sending you aone pound sterling in any way you may choose to direct ( ? ), and forwarding likewise copies of my Irish translations of six books of the Iliad and six numbers of Moore’s Melodies for the use of your society.

I have the honour to be, my dear sir, your faithful S...( ? )

+ John Mac Hale archbishop of Tuam

- « Je suis heureux que Mgr Mac Hale vous ait écrit, - a skrive d’in Herri Gaidoz (1) evid ann deisiou, - Comme homme c’est un cœur d’or, comme Irlandais c’est un excellent patriote. Je crois vous avoir dit ce qu’on fait pour l’Irlandais dans les écoles de Tuam. Si tous les évêques avaient eu son patriotisme et son esprit d’indépendance à la fois vis-à-vis la cour de Rome et le gouvernement anglais, l’irlandais aurait pu vivre tandis que ce sera une langue morte avant 40 ans. » a ioul a ve c’houezet ann drouk !

Gwelout a rit, Aotrou penn-sturier muia karet, penaos e teu nebeud ha nebeud Breuriez Breiz da veza anevezet ha karet etouez hon breudeur tre-mor. Kas a reer d’ezhi levriou hag arc’hant zoken. Rak-se ne gredann ket ho pije c’hoant d’he lezel d’en em deuzi er Vreuriez vraz a zo hano he adsevel, n’e ket ‘ta. Red eo, a gav d’in, e ve e Breiz Izel eur vreuriez a ve enn hi brezonekerien hep ken o labourat da genderc’hel, da wellaat ar iez, ha da zeski ar bobl dre hanterouez ar iez-ze.

---

<sup>273</sup> Ajouté dans l’interligne.

Ha ne ve ket gallet brema krevaat hon breuriezik keaz hag he reiza a vad ? – gand eur c’hinnig bloaveziek, - ha rei d’ezhi eur vouez – ker dister ma vo.

Gwelet a riz, eur miz zo pe war dro ann Ao. Salaun a Gemper. Lavaret a reaz d’in e oa red d’ann holl Vretoned d’en em glevet er vad ha beza a unan striz. Ho karet a ra meurbed ha bez e lavaraz e oac’h « c’houeka dujantil ar bed » - « Va amzer zo berr » eme-s-han c’hoaz, « warc’hoaz e teuinn da gomz gan-e-hoc’h euz hon menoz a asgwel Breiz-Izel » Hogen nag antronoz na ann deisiou warlec’h n’he weliz tamm e bed. – Ne c’houzom ket hag e ve eaz da ober euz he Vreiz Izel eur gwir vouez da Vreurie Breiz ; nemed da c’hortoz beza e karfen e vouldfet eiz pe zoken pevar eneben vrezonek pep tri miz da veza eunn ere bennag etre ar genvreudeur. Bras ve ann dalvoudegez, bihan ar mizou – ha kement-se na rafe nag aoun na gaou e bed da Feiz ha Breiz, da Asgwel Breiz na da geleier all a c’helfe genel divezatoc’h.

Kenavezo, Aotrou mui karet, keuz zo gan-en e oac’h eet da Beul ken abred heb chom eur predik e Paris. Gortoz a rann e gwella bepred iec’hed an Itron. Kant ha kant bennoz d’e-hoc’h ha da gement ho kar.

Ann hini zo he galon hag he spered gand Breiz ha gan-e-hoc’h

Charlez a Vro c’hall.

(1) « Ann Ao. Duruy, eme-z-han c’hoaz, en deuz pedet ac’hanoun da vond d’he gavout da rei da anaout d’ezhan doare ar strollad. He lakaat a rinn da rei arc’hant d’eomp, rag hon mizou zo bet braz. – Eunn nebeut gant digor ar strollad kalz a emgwestlou a zigouezaz a berz ann duchentil a ziwar ar maez. Ar ger oa bet roet d’ezho, emichans, meneg oa da assevel ar vreurie goz ; nemet ni zo en em glevet holl dre gaer da ober eur vreurie all ha gwelloc’h ; rak ar Vreurie goz a oa deut da veza eunn esken enep mistri ar vro. »

(1) ar c’hlenvet hag ar skuizder a viraz out-han mond da Z. Briek

### 53. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>274</sup>

Traon-Jirard, 29 a viz du 1867

Aotrou muia karet,

Ma n’oun ket bet evit mont bete Sant Briek d’ho klevet c’houi hoc’h-unan, gwella digoll a oufenn da gaout am euz bet o lenn enn Asgwell ho prezegen zispar. Klask a reann ho lakaat, dre boellad va spered, dirak va daoulagad, hag heveloud a rea d’in ho kwelet hag ho klevet war eunn dro e kreiz ar strollad. Beza oc’h anavezit kemend a venn va c’halon rak-se e c’hellit poella pegement e tridiz oc’h he lenn. Dour-tan war c’hlaou beo e oa, - ne lavarann ket eol war ann tan o veza ne oa c’houez eol tamm e bed gand ho prezegen helavar. – Pep kwech ma teu d’in ar zonch euz er risklou a c’hourdrouz hon gwen keaz e lavarann enn oun va unan d’am c’hennerzi : « ken na fellin te a fallo ! »

---

<sup>274</sup> LV40.025.

Pennoz en em gavit-hu breman, Aotrou muia karet ? Ha c’houi zo iac’h ? Penaoz a ra ann Itron geaz ? Pep goanvadur<sup>275</sup> e Peul a ra vad d’ezhi ; gortoz a rann e raio muioc’h c’hoaz a vad d’ezhi ar weach-ma, o veza ma-z-a war wellaat, eur pennad zo.

Lenn hoc’h euz great e Feiz ha Breiz ar pennadik skrid diwar benn ar strollad emichans. Ar menoz oa mad ; nag ann ober ? Pep lenner a gredo pennoz Herri Varzin a gav d’ezhan e kompse Marius brezonek d’he soudarded ! Traou iskiz ha dizoare awalc’h a gaved ivez er c’heleier gallek a Vreiz : ar strollad, eme unan anezho, « ziskouezaz he anaoudegez ~~d’ann Arglwyded Llano~~ da Wenanen Gwent « par des applaudissements et des grognements » ! « la question reste à résoudre de savoir si le breton vient du latin ou le latin du breton » !!! eme eunn all ; - hag ann hevelep hini, a gredann, a lavar penaoz ann Ao xxx a c’houlennaz e ve diazezet e Paris « une chaire de langue gallo-romaine. » Setu traou a laka ar C’hallaoued da c’hoarzin goab war-n-omp.

Ne ket se a vad ‘ra d’in-me gwas, na pa ve enebourien a Vro c’hall eur maread anezho, ne rafenn van e bed ; nemet ar pezh a laka droug da zevel enn oun eo klevoud ez euz e Breiz tudigou ken dic’halloud da denna ann daoulagad war-n-ezho, kel leun ho c’halon a westl hag a warizi euzuz, ma klaskont ho flemma c’houi hag ho bro enn eunn taol. Ar vez a joumo gant-ho. Mar d-int ouc’h penn unan, evel zo doare em[a]int, diouc’h a lavar Milin, gortoz a rann n’int ket kalz, ha ne vez nag ann Uhel, na Salaun er c’hoz banden-ze « Klevet ho peuz, m’oar vad, - eme Vilin, - ar pezh a zo bet e Sant-Briek diwarbenn ar Barzaz-Breiz hag ann Aotrou Kermarker. Ma ne c’houzoc’h ger diwar-benn ann dra-ze, n’ho peuz nemet goulenn ar c’hatolicon a zo bet moulet e Lorient hag e c’houezoc’h hep dale ne deuz nemet gwall-isi ha iuderez e kaloun ar re a zo o klask tamall al leor kaer-ze, ar c’haera zo bet biskoaz hag a vezo da virviken enn hon iez-ni. (1) Lavaret em beuz e Sant Briek da zarn anezho ne voant nemet kos-kiellen<sup>276</sup> (sic) oc’h diversker eur marc’h. »

Emaounn o paouez lenn er Revue Critique (n°47, 23 miz du 1867) eur pennad skrid digant ann Ao. d’Arbois de J.. a zo gwall nebeud a skiant enn han. Ne oar tamm e bed diwar benn doare ann traou e Breiz Izel, hag e weler ne ve deut biskoaz ar seurt mennosiou-ze enn he spered ma na ve tud oc’h he alia e gaou. Ma poelle eunn nebeudik zoken petra zo kanaouennou ar bobl e Breiz izel en divije c’hoarzet goab war ar-re a lavar d’ezhan na ganer ket eur ganaouen enn doare-man pe zoare, rag hi ho deuz he c’hlevet enn eunn doare, pe e dek, pe e kant doare all !

Pell zo n’am euz klevet kelou ac’hanoc’h, Aotrou muia karet. Petra a vennit hu diwar benn kement a gemennenn d’e-hoc’h dre va lizer diveza ? Petra a dlean-me diskriv d’ar C’haeled a Alban hag Iverni, ha, peurgedged, d’ar ~~Celti~~ Glasgow Celtic Society ? Petra a c’hellimp ni kas dezhi e kemm euz he levriou kaer ? Ar Barzaz-Breiz da genta, n’e-ket ‘ta ? – Nag evit kreski ha starta Breuriez Breiz ? Na diwar-benn ann dihel e gwen kaset d’in gand ar Celtic S., daoust hag e tlean he gas d’ann Ao. Geslin a V. a zo red d’in skriva d’ezhan kent pell da gas dezhan arc’hant roet d’in brema diveza evit levr ar strollad. Ho pezet ar vadelez da ziskriva eur gerik pe zaou abarz nemeur. D’e-hoc’h hu e ma da virviken

Ho tiskibl, ho kwas, ho floc’hik hag ho map

Charlez a Vro C’hall

S. G. Eul leanez euz a Hiverni, Sister M. Francis Clare (Holy Cross Convent, Kenmare, Co. Kerry) – eunn eil A. du Mesmeur a gav d’in a skriv d’in hag am fed da glask kaout gwestladen evid eul levr e deuz savet hag e meur oc’h achui he voula « History of Ireland » gant taolennou. Eunn embann bennag ho pezo, pa vezint digouezet beteg enn oun.

<sup>275</sup> Fautivement corrigé en “goanvaduz”.

<sup>276</sup> Probablement “kos-kellien”.

30 - miz du – Beure ma, lizer digant Ar Iann. « Eno (e Sant Briek) eme-z-han, em euz bet ann evurusted da weloud ar Penn Sturier, eunn den mad hag a garann mui euz mui abaoe. »

(1) Her c’hredi a rann ! Ma ho poa kavet ar Barzaz Breiz enn ho penn, c’houi a ve, Aotrou muia karet, [a]nn hep-ken unan euz a vrasa barzad ar bed, hogen, c’houi a ve, evel Homer, barzoniez, me lavar, ene aur bobl en em c’hreat den.

#### 54. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>277</sup>

Traon Jirard, 11 miz gouere 1868

Aotrou muia karet,

Nag hen zo pell abaoe n’am euz bet euz ho kelou rag-eeun ; abaoe m’euz skrivet d’e-hoc’h ha bet eul lizer digan-e-hoc’h ! Bepred e sonjan enn hoc’h, koulskoude ha, muioc’h c’hoaz aba ‘m euz ho kwelet ar weach diveza. P’am euz gwelet ann heskinou a read d’e-hoc’h, - pegen disprizuz bennag ma-z-int, - o waska ho kalon, (ha penaoz n’ho defe ket great pa vez ~~great~~ asroet d’e-hoc’h ann drouk da ~~bae~~ ~~æ~~ baea ‘r mad dispar hoc’h euz great evid hor bro ?) p’am euz glevet, - na gant pe estlam ha karantez ! – ~~ann~~ ho toare ker kristen, ker chentil, ker c’houek da c’houzanv kement-se, neuze e teuaz c’hoaz da greski em c’hreiz va c’harantez ha va doujans evid-hoc’h. Gwall c’hlac’haret oun abaoe keit-se a vad. Hag hen zo gwasoc’h glac’har war ar bed eget gwelet ar re a garer e gloas, ~~heskinet~~ ha beza miret ober netra evit-ho ? Rak-se e tavenn, o veza ne c’hellenn diskouez nemed dre gomsiou va c’hengarantez evid-hoc’h. Brema en divez, e kav d’in ~~e-e-hella~~ ez euz eur pennadik amzer frank dirazoun da aoza eunn tamm skrid diwar benn hor Barzaz hag he goz drouk-prezegerien. He gas a rinn d’e-hoc’h kerkent ha ma vezo savet. Peleac’h e vezo gwelloc’h he lakaat da voula ? Eur miñon nevez d’in, iezier gwiziek-tre, ha den c’houek a bep hend all (ann Ao. Henri de Charencey) a ginnigaz d’in digeri d’in evit-se ar « Polybiblion » asgwel nevez ann Ao. de Beaucourt.

Dilun e tle dont d’am gwelout ann tad Ar Gal d’am alia evid eunn darn ieziek euz va labour war ar Barzaz. Heman zo eun den mad ha gwiziek hag a gar kalz ac’hanoc’h ha tud ho kwen. Va bennoz d’ezhan ! Gwelout a riz n’euz ket gwall bell an tad Riwalin ; hag a lavaraz d’in e oac’h war nez dimezi va mezel ho merc’h hena. Kant ha kant bennoz d’ezhi, d’he fried nevez ha d’ho tiad holl ! Ann enor am euz bet d’he damwelout eur weach enn ho ti e Paris ; ~~hag~~ me gav d’in,- mar-z-euz eur barz ouz ho taol, deiz ann eured, e c’hello lavaret evel barz Ian-nan-Fonn ar barz, ouz taol Fergus Mac Ivor, e Waverley : « Bleunven uhella skourr, ar gaera ! »

Enn eur vont war bouez va mennosiou evelhen, setu e lezann a gostez ar pez am lekeaz da skriva d’e-hoc’h hizio a zevri.

Anaout a rit al lizer a oe skrivet d’in, eur pemzek deiz zo, pe war dro, a berz ann diou Vreuriez a Vrest. Beza e felle d’in skriva d’e-hoc’h diwar benn-se ; nemet ann Ao. Herri Varzin, o veza deut d’hon ti, a gasaz ~~gmeraz~~ gant-han lizer paotred Brest, ~~digant in~~ o lavarout e tigasasse d’e-hoc’h eunn askriv anezhan. Diskriva a riz eul lizer hevelep d’an diou Vreuriez o c’houlenn ma ve dalc’het ar Sened e miz gwengolo, - eleac’h divez miz here. Setu brema al lizer souezuz a zeu d’in beure-ma :

« Brest, le 7 juillet 1868

---

<sup>277</sup> LV20.143.

« Monsieur

« Nous avons reçu votre lettre en date du 30 juin dernier, et nous venions d'achever la réponse qu'elle exigeait, lorsqu'une autre pièce signée de M.M. les Membres du Comité résidant à Saint-Brieuc auxquels vous aviez eu la bonté de communiquer nos observations nous est arrivée et nous permet d'y apporter quelques modifications.

« Nous accueillons avec empressement la proposition d'ajourner aux vacances de Pâques de l'an prochain l'ouverture du congrès. Les travaux, comme le font judicieusement observer ces Messieurs seront mieux préparés, les mesures mieux prises, le congrès plus nombreux et plus brillant.

« Nous nous empressons aussi d'accepter la charge de la publication du programme qui sera expédié par la commission en France, par le Comité à l'étranger, d'autant plus que ce léger sacrifice, nous dit le Comité, sera le seul qui nous sera demandé. Il serait peut-être utile pour le succès de la future réunion que ce programme fût reproduit par les journaux. Le dernier Congrès a publié un volume qui renferme les travaux de quelques uns de ses membres. Quelques exemplaires répandus à Brest donneraient à nos concitoyens une idée des questions qui ont été traitées et du mérite des écrivains qui les ont abordés [sic]. Ce serait la meilleure réponse à faire à ceux qui seraient tentés de montrer ce malheureux esprit de dénigrement auquel sont en butte les meilleures œuvres et surtout celles qui ont pour objet immédiat de présenter sous son véritable point de vue notre vieille et bien aimée patrie. Quant aux questions relatives à l'adjonction de quatre membres au Comité, et aux subdivisions des sous commissions, etc.... nous adhérons aux vœux qui sont émis par le Comité.

« Comme vous, Monsieur, nous croyons que le but de l'œuvre que nous poursuivons en commun doit être non seulement la satisfaction de sentiments de patriotisme breton, mais aussi l'avancement de la science et le progrès intellectuel des populations celtiques.

« La Société d'agriculture de l'arrondissement de Brest, joignant ses efforts à ceux de la Société académique, réalisera, nous n'en doutons pas, les espérances que le brillant début du Congrès celtique international tenu à S<sup>t</sup> Brieuc a fait concevoir dans toutes les âmes qui aiment la Bretagne.

« Veuillez agréer, etc.

Le vice président de la Soc. d'agr. De l'arr<sup>t</sup> de brest

Signé E. Villiers adjoint au Maire.

Le V. P. de la S. acad. Directeur de l'artillerie

Signé Mitrécé »

Daoust hag eo bet goulennet hoc'h ali gant paotred Sant-Briek ? N'int ket en em glevet, a gredan-me gand H. Varzin na gand ar genvreudeur all. Daoust hag e kav d'ann tri c'henvreur a Z<sup>t</sup>-Briek ~~ez int~~ e reont ho zri ho-unan ar gevredigezik a bez ?

Ne garan ket meurbed e ve gourzet ar strollad bete 'r Pask nesa. Ne vezo ket eaz ~~neuze dond da Vreiz~~ da gelted tre-mor dond da Vreiz neuze. Petra zo ar « stag » ze « a bevar c'henvreur » ? petra ann « asrann » ze « euz ann eil-gevredigesiou » ?

Skriva a rann da Herri Varzin, ha m'am euz amzer awalc'h e skrivinn ivez d'ann Ao. Azur ar Vorderi.

Kenavezo, Aotrou Penn-Sturier muia karet. Penaoz a ra ann Itron brema ? Teurvezit kinnig d'ezhi va doujans ar vrasa, hag ober va gourc'hemennou d'ho niz ann Ao. a Gergoz.

Ho kwas, ho tiskibl ho map<sup>+</sup>

leun a zoujans hag a garantez

Charlez a Vro C'hal

+ Lenn a reann, er zalmou, n'euz ket pell : « Hevel ouz birou e dorn ann hini kadarn, a zo mipien ar re heskinet » (S. 126) Plijet gant an Aotrou Doue e venn-me evel eur bir lemm enn ho torn c'houi da veza tennet war enebourien Breiz.

S. G. – Na ankounnac'hait ket, me ho ped, ober va gourc'hemennou leun a zoujans d'ann Ao. nn Abad Herri.

Eil S. – G. – Skrivet eo bet gand va zad d'ann Ao. Whitley Stokes da Simla. Staget am euz eul lizerik ouz hini va zad.

Deut eo da Baris da dremen eno ehan Skol Rhydychain, va miñon J. Rhÿs. Ann hini eo, c'houi oar, a gasaz d'e-hoc'h he levrik war « The passive verbs in the celtic languages » Gounezet en deuz, warlene, ann « anrhyded-dâl » pe « exhibition ». Gwestlad d'hor Gorsed eo bed, nemet he ~~han~~ zoareou a zo bet skrivet fall braz war levr ar gorsed. Ne-d-eo marc'hek na baron evit beza hanvet Sir John Rhÿs, ha ne-d-eo ket kennebeut d'Oxford » nemet skolaer hep-ken e « Jesus college ». Ar wersiou kemraek a gasaz n'int ket bet savet gant-han, nemet gand unan euz he viñoned, ann Ao. Josef Owen.

- Evuruz eo da welout e Paris kalz a zremmou keltiek : ~~eme-z-han~~ « Je m'y sens chez moi bien plus qu'à Londres » eme-z-han. Petra lavarfe hen ma ve e Breiz Izel ! Keltiad-tre eo, ne ra nemed ober goab euz ar Zaozon. – Roet en deuz d'in war zistol eul levr « Oriau'r hwyr » gand eur barz kemroad a vrema, Ceirog Hughes, traou kaer awalc'h a zo ebarz.

Disul, 12 miz gouere.

## 55. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>278</sup>

Traon- Jirard, 22 a viz gouere 1868

Aotrou muia karet,

Ann deiz ma tigouezaz gan-en ho lizer ker mad ha karantezuz, e teuaz Herri Varzin d'em gwelout (hag ivez ann Ao. Halegen) ha da c'houzout kelou diwarbenn ar Strollad da zont. Ne c'helliz ober ken nemet lavaret ho poa skrivet da Zant Briek. Eul lizer en doa bet H. Varzin digant ann Ao. Geslin a V. hag a lavare enn han ho doa hi, ar Vriegiz, goulennet ann dale a unvan gant izili a Roazon, a Wened hag a Naoned. Beac'h zo gan-en o kredi kement all !

« Tudchentil Brest, eme-z-han c'hoaz, a gave, ha gant gwir abek, ne oant ket evit beza dare er miz gwengolo nesa ; rak-se, o welout ne gavoc'h ket mad divez miz here, ni hon euz goulennet deisiou Pask nesa ».

Petra hoc'h euz-hu skrivet d'ezho, Aotrou muia karet ? Daoust hag hi ho deuz diskrivet ? Daoust hag ez euz c'hoaz lec'h da c'hortoz ar strollad e miz Gwengolo ? Ha mar gellomp he zerc'hel neuze tremen mall eo skriva da Geltied Tre-mor. Hevlene ~~enon~~ e vezo dalc'het Eistezvod genedlaethol Kemru e sizun genta miz eost, ha red eo e ve brudet ha meneget a zoare hor strollad-ni e hini ar Gemriz, ha ne ket ta ?

A ioul hor bije skrivet du-hont a vrema, paneved ne ouzomp ket pe gouls e vezo aotreet d'ar Vreiziz en em zastum ar vagad a nevez. Rak-se e<sup>2</sup>h ann Ao. Marzin am c'hargaz d'ho pidi da rei da

---

<sup>278</sup> LV20.134.



anaout d'eomp kerkent hag e ge'hellot, petra hoc'h euz great petra zo bet diskrivet d'e-hoc'h, ha, dreist-holl, petra zo red d'eomp da c'hober.

Gwestlet am boa d'ann Ao. H. Varzin e skrivfenn d'e-hoc'h deac'h, nemet ne c'helliz ket, daoust d'am c'hoant. A walc'h e chom d'in amzer a walc'h evid lavaret d'e-hoc'h pegement oun lodennek enn ho levez mesket a zoan, evel pep levez er bed man, siouaz.

Enn Itron a c'houlennan ma roio d'ezhi ann Aotrou Doue, dizoan ha iec'hed klok. Eurvad d'e-hoc'h, levez enn ho ti hag e pep ti e Breiz. Kant bennoz da gement ha girit ha da gement ho kar.

Ch. a Vro C'hall

S-G – Diez e vezo, am euz aoun, tevel em labour hano ann Ao. d'A. de J.

## 56. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>279</sup>

Traon Jirard, 28 gouere 1868

Aotrou muia karet,

Deac'h da noz e teuaz c'hoaz Herri Varzin d'hon ti gant-han eul lizer euz a Zant-Briek enn he zorn. Ann Ao. Geslin a lavare e kave mad gant-han e ve ~~dale-het~~ digoret ar Strollad da lun ar Bantekost pa ne fell ket d'e-hoc'h e ve digoret goude Pask. Gwasoc'h eo he eil venoz evid he menoz kenta, emichans, rak ma ne ve ket mad ehan Pask evit Kelted tremor ha tud gwiziek Bro-C'hall, diesoc'h c'hoaz a vezo d'ezho e c'houde.

N'euz netra gwelloc'h evid miz Gwengolo ; neuze, eme H. Varzin, tud tremor a zo war vale, ann Aotrou<sup>z</sup> Todd, Fergusson, Jones Dolaucothi, etc a vezo diheub a grenn. Kalz a dud e Bro C'hall a zo kuit er pred-ze ivez.

Rak-se, ma n'omp ket, - siouaz ! – evit derc'hel ann Eistezvod e miz gwengolo hevlene, ha ne ve ket talvouduz gourzeza bete miz gwengolo ar bloaz da zont ? Se zo menoz ann Ao. Herri Varzin ; evid oun n'oun ket e doare gouzout evid gwir petra zo mad, hogen douget oun da venna evel-t-han Nemet c'houi, Aotrou muia karet, petra vennit-hu. Livirit d'eomp en han Doue, petra zo mad da c'hober. Herri Varzin a dle skriva hizio da Zant Briek, nemet ne roio he venoz da anaout nemet gant poell (réserve), o veza na fell dezhan kerzout nemet a unan gan-e-hoc'h.

Rhÿs zo bet laouen tre ha fougenn han o klevet ho kourc'hemennou d'ezhan ha va fidi a reaz d'ho trugarekaat ha da ginnig d'ehoc'h testeni he azaouez. Ne anavez ket kalz ann Ao. Silvan Evans pehini a zo brudet evel den gwiziek koulskoude. Gouzout a ra (Rhÿs) penaoz Silv. Evans a zo amezek ha miñon da berc'hen leordi Hengwrt. Setu eur vengleuz aour da c'hwilia enn hi !

Ann tad Ar Gall a zo peuzklanv, ann den keiz anezhan, - kaset eo bet da Atis, d'en em beurbarea. Skriva a rinn d'ezhan. He briz glenved ne ket riskluz, hag ema o vont war well.

Pidi a rann Patronez Breiz Santez Anna hor mamm da skuill holl vennosiou ann nenv war Lez Breiz hor c'hantved-ni ha war he diad holl.

Ra skoazio Breiz ha gement he c'har

Ho kwas ha map leun a zoujans hag a garantez

Ch. de Gaulle

---

<sup>279</sup> LV20.129.

Skrivet « ar frys gwyllt » evel a lavare Cadivor.

Va digarezet me ho ped.

### 57. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>280</sup>

Cher Monsieur et Maître

M. H. Martin me communique une lettre avant de vous l'envoyer. J'en profite pour vous envoyer l'expression de mille sentiments affectueux de la part des miens et de la mienne. Il va sans dire que je me joins à M. Martin pour vous prier de décider ce que vous jugerez de meilleur. Je ne puis avoir d'avis compétent là-dessus. Mon sentiment est toujours pour septembre, tant à cause des Celtes d'outre-mer que des celtistes français.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux et affectueux

Ch. de Gaulle

### 58. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>281</sup>

Vaugirard, 8 gouere 1869

Aotrou muia karet,

Eur veac'h zo war va c'halon, eur gwall veac'h, hag a bell zo ! Seul vui ez a ann amzer en dro, seul bounneroc'h e teu da veza, ha seul ziesoc'h e teu d'in he disteurel diwar va c'halon. Keit all zo – eur bloaz, bremaik kent pell ! – n'am euz bet euz ho kelou nemet dre hent kamm ! Ha koulskoude kerkent ha ma oe lavaret d'in e oac'h e Peul, war dro miz du ar bloaz tremenet, e skriviz d'e-hoc'h eul lizer hir : ha diskriv e bet digna-e-hoc'h ! Ar misiou a dremene, ha ger e bet c'hoaz. Nebeut ha nebeut e teuz da gridi e oac'h en em ieneet em c'hever, pe zoken, siouaz, gwasoc'h evit en em ieneet ! c'houero oa d'in ar zonch-se, Doue he goar ; ia gwall c'houero o kouna e oa glac'haret ho kalon c'houi ivez e keit se gand ar brezel mezuz enn hoc'h enep, gand iec'hed ann Itron ; gwall c'houero, o klask gouzout perak ez oa savet enn oc'h drouk ouz-in : dre ma ne zavenn skrid e bed d'ho tiwall ? dre na zeue ket a benn Askriv Lagadeuk, hep mar ? C'houi a gave d'e-hoc'h marteze e oann dizanaoudek ha digaloun. Ha koulskoude petra a halfenn-me da ober ? Dor ar Polybiblion a oa bet serret ouz in, dre ma, a lavared d'in, Ann Ao. Jubainville en doa miret evit han pep tra a zelle ouz Breiz. Diesoc'h e teue al labour da veza dre ma teue divezatoc'h ; ha diesoc'h c'hoaz dre ma oa arabad d'in « gervel hon enebourien dre ho hano ». Evelato beza e felle d'in sevel eunn tamm skrid, bezet evel ma vezo, hag he gas d'e-hoc'h da ziskouez va ioul vad hep-ken ; ha se a fell d'in c'hoaz da ober. Nemet, ma oufac'h va doare !

---

<sup>280</sup> LV20.138. Sur les pages 2 et 3 du LV20.137, lettre de Henri Martin à Théodore Hersart de La Villemarqué en date du 1<sup>er</sup> août 1868.

<sup>281</sup> LV15.189.

Lavarout a reac'h e Sant-Briek penaoz va nerz n'oa mui nemed em c'halon hag em fenn ; n'am euz bet biskoaz gwall galz a nerz em fenn ; hogen ann nerzik-ze zo eat gozik holl breman, ha ne chom nemet va c'halon buezek beo da lakaat va gloasiou gwasoc'h. Ne-d-eo ket gloasiou ar c'horf a vad ; n'ounn ket klanv, nemet peluzet mui oc'h vui, ha ~~dre-ze~~ dinerz holl ~~dre-ze~~ peurvuia da labourat, ~~zoken~~ da labourat a spered ~~hag ar bluenn~~ zoken. Rak-se, gand al labouriou red a rann (evel ar c'henteliou a roann dre skouer) ez a va nerzik korf ; hag ann dristidigez a viraz beteg hen e kavfenn eunn nerz all em ene. Ma n'am euz ket labouret evid hoc'h, e c'hellann lavaret da vihana penaoz n'am euz ket labouret evit nep tra all e bed. O veza ma sonjenn bepred ~~dirag va daoulagad er zouch euz va~~ gan-en e oann dic'halloud d'ho tiwall, ha dreist-holl ho poa marteze drouk ouz in, divlaz ha digaloneket oann da zevel nep labour keltiek, ha nep tra all e bed.

N'euz ket gwall bell, pa lavarenn eur ger bennag diwarbenn-se da Herri Varzin, he-man a roaz da anaout d'in penaoz ho poa goulennet kelou ac'hanoun digant-han, ha penaoz, hep mar, va lizer n'oa ket deut betek enn hoc'h e Peul. Daoust hag e ve gwir kement-se ? Daoust ha ne vec'h ket c'hoas c'hoarvezet eno pa zigouezaz va lizer, hag e ve, dre-ze, en em gollet ? N'ouzounn ket ! nemet ar pez a ouzoun me eo e c'hellann toui war va enor em euz skrivet d'e-hoc'h.

Va menoz koulskoude, ker mantret hag e oa, o oa aliez gan-e-hoc'h. N'am euz ket ankounac'heet pidi d'ann 12 a viz eost evid ann bried nevez, ha bepred evid iec'hed ann Itron. Kelou am euz bet anezhi hag ac'hanoc'h n'euz ket pell gand ho niz ann Ao. a Gergoz, hag a zo bet karadek awalc'h evid dond d'am gwelout gand ann Tad ar Gall. Enn hoc'h em euz sonjet kalz ive pa lenniz er « Gazette » ar pez a oa bet red d'e-hoc'h da ober, kevret gant ho map kaer hag ho miñoned, enn abek da zoare Mear Kemperle ; gand ar vez !

N'euz ket pell e teuaz d'in, levr<sup>(1)</sup> ann Uhel, gand ar vez c'hoaz ! hag ouspenn eul lizer am euz bet digant-han, me souezet braz : ~~Ne gasaz ket~~ Setu perak n'en doa ket kaset he levr d'in kentoc'h emez-han :

« Connassant vos relations intimes avec M. de la Villemarqué et votre admiration pour ses publications, j'ai pensé que vous pouviez partager la mauvaise humeur et peut-être même l'hostilité de l'auteur du Barzaz-Breiz pour l'Editeur des Gwerziou. »

Diskriva a rin d'ezhan : « Ce n'est pas de la mauvaise humeur mais bien une profonde tristesse que je ressens en voyant le barde patriote de Bepred Breizad s'associer à d'indignes attaques contre l'homme à qui la Bretagne devra plus qu'à tout autre sa renaissance littéraire et morale. C'est aussi, je crois, de la tristesse et non de la mauvaise humeur qu'a éprouvée M. de la V. Je comprends en effet qu'il ait été étonné de votre nouvelle attitude à laquelle vos relations antérieures avec lui l'avaient peu préparé. C'est toujours avec beaucoup de sympathie pour votre personne et d'estime pour votre talent qu'il m'avait parlé de vous ; et, depuis vos attaques même, il m'avait montré des fragments d'un projet de travail où il donnait à vos ouvrages des éloges fort mérités du reste.

Les attaques presque continuelles que renferme votre livre contre le Barzaz Breiz, attaques qui s'appuient sur des versions recueillies dans une très-petite partie de la Bretagne seulement, ne me permettront malheureusement pas d'en rendre compte d'une manière favorable comme j'aurais été heureux de pouvoir le faire. »

Kaset eo bet da Whitley Stokes<sup>(1)</sup> eunn darn euz a askriv ar C'hatolikon ; ne ket eunn darn vraz eo, gwas a zo. Doue a oar peur e vezo great al labour reuzeudik ze ! Mar galfen me en em stleja war va daoulin beteg al levr di braz, ec'h arnodfenn hen ober. « Red eo poki d'he jadenn en eur drugarekaat an Aotrou Doue », hoc'h euz skrivet d'in gweach all, ha gwir eo ! Eunn nebeud deisiou zo e-~~oa~~ estlammet ha tenereet oa va ene o klevout adarre digant ann Ao. a Gergoz, gant pebez nerz kalon, gant pebez habaskded bepred hevelep, e c'houzanv ann Iton a Germarker he gloasiou ha koll he mouez ! Pebez skouer ! Nemet va habaskded-me a ia kuit re aliez brema pa welann pegen dic'halloud oun da zeveni kement a ve red d'in da ober.

Setu e tosta amzer strollad meur Brest. Daoust hag e kerz mad ann traou du-hont ? Deac'h e kasiz gant va gwestlad ~~hini~~ hini archeskop mad Tuam hag hini he ~~vreae'h-zehou~~, ann Abad Bourke a laka da bara breman eur « Keltik journal and Educator » dre behini e tesk ann Iverzonek (d'ann Iverzoniz siouaz !), dre skouer muioc'h evit dre reolennou. Eunn abad iaouank euz a greisteiz Ullin, hag a weliz n'euz ket pell, a lavaraz d'in e komzet c'hoaz ar iez koz enn he vro ; he gerent her goar hag he c'hoarezed ivez, evit-han ne ra ket o veza ma zo bet kaset iaouank flamm d'ar skoliou. Gwestla e reaz d'in komzout euz hon strollad d'hen genvroiz.

Eur roll hir a hanoiou tud, breuriesiou ha keleier am boa greet, hag Ann Ao. Herri Varzin a dle beza kaset embannou d'ann dud, ~~ha~~ d'ar c'heleier ha d'ar breuriesiou-ze e Breiz Veur hag e Iverni. Pe seurt nerz ho deuz bet ann embannou-ze, ar pezh ne ouzonn ket eo. Red ve, a gav d'in kas lizeriou d'ar re c'halloudeka, hag e skrivinn d'hen ober kement ha ma c'hellinn. ~~Gwasa-ze~~ Ne vezo ket a Eistezvod genedlaethol e Kemru hevlene, gwasa zo. Evelato, etouez ann eistezvoudou « leol » unan a zo brasoc'h evid ar re all hag a zalc'ho ~~eunn-tamm~~ eunn tammik, lec'h ann hini hollek. Gwezet hag ankounec'heet am euz e pe lec'h e tle beza dalc'het ; ne vezo ket diez d'in avad, her gouzout adarre.

Ho kuitaat a rann, Aotrou muia karet, enn eur ginnig d'e-hoc'h gourc'hemennou gwella va c'herent. N'am dilezit ket, enn hano Doue ! n'en emm ieneit ket em c'hever pegen dic'halloud, pegen dizellid bennag ma-zaounn. Mar-d-eo dideoted, mar-d-eo mank zoken, ne-d-eo ha ne vezo biken digalon.

Ann hini ho poa teurvezet gweach all gervel ho map, hag a zo bepred holl d'e-hoc'h, gand ann ann doujans, ar garantez hag ann anaoudegez ar vrasa

Charlez a vro C'hall

Paris, rue de Vaugirard 286 (ancien Vaugirard)  
(dre gemm hano ha niveriou ar ru)

10 gouere

(1) Gwersiou Kanton Plouaret, hag en deus kredet henvel Gwersiou Breiz-Izel !

(1) Gwelout a riz eul lizer skrivet gant-han, eur bloaz zo, da Herri Gaidoz, hag e flemm enn han ar Men, ann den fall, enn eunn doare ar gwella.

Herri Gaidoz, evel a ouzoc'h hep-mar, a fell d'ezhan lakaat da voula eur « Revue celtique » drimisiek, da galon 'r bloaz a zeu.

## 59. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>282</sup>

Vaugirard, 9 10 eost 1869  
deiz milliget !

Aotrou muia karet,

Nag a vad hag a boan war eunn dro en deuz great d'in al lizer karantezuz ho peuz teurvezet skriva d'in heb dale ! Pa lame ho komziou c'houek ar neac'h diwar va c'halon, gwall gelou a roac'h d'in diwar benn iec'hed ann Itron, Doue d'he c'hennerzo ! « N'int ket gwell ar c'helou », a skrive d'in

---

<sup>282</sup> LV20.139.

Herri Varzin, n'euz ket pell. Koulskoude gortoz a rann klevet digan-e-hoc'h n'int ket ker fall breman, o veza ne ket ken tomm, ker broutac'h ann amzer-ma.

Deuet d'in, beure-ma, kelou fall digant paotred Sant-Briek ; ha digouezet ho lizer gan-e-hoc'h-hu ivez, hep mar e-bed. Petra da ober ? Ema-oun o paouez skriva da H. Varzin ha pa zo berr va amzer hirio, askriva a rann va lizer ama warlec'h eleac'h diskleria va mennosiou e brezonek, va digarezit, me o ped.

Lenn a riz neuz ket pell eunn tamm labour a bouez braz hag ez oa evid oun kalz da zeski enn han, me lavar ar c'hent-skrid lekeat gant ann Ao. Skene araok « Four ancient Books of Wales ». ~~Eunn dra~~ Ne ouzounn ket hag ema bepred ar wirionez gant-han ; nemet gwir henvel eo en deuz he zapet aliez. Eunn dra hep ken a lekeaz droug da zevel enn oun enn he enep : ne gomz ket mad euz ho « Bardes bretons », ha se d[a]oust d'ezhan da gavout da damall enn ho ann doare skriva hep ken ! Eunn tamm skrid, (menegiad ?) a riz war he levr ha kaset e oe d'ar Polybiblion gand unan va miñoned. Eno e klaskenn sevel ho levr enn he leac'h gand eunn darvoud (détail) bennag. Dre reuz re hir oa va meneziad evid ment ann Asgwell-ze. Trouc'het ha didrouc'het oe e meur a leac'h va labour keaz gand ar rener, enn hevelep doare ne oe lezet nemet eur frazen (lavaren ( ?), lavariad ( ?)) hep ken euz ar pezh am boa skrivet war ho levr.

Ar « Parchedig » Rowland, Rector of Pennant Melangell via Oswestriy Montgomeryshire, a zavas ar gwella iezadur kemraek a zo brema, en deuz skrivet d'in ne oa ket evid dond da Vrest, nemed e raje kemend a helfe evit digas d'e-omp he viñoned. Ema o klask kaout « tanysgrifiadau » evit he « Book of exercises with copious notes adapted to the third edition of the welsh gr. »

Red eo d'in ho kuitaat brema, Aotrou muia karet. Doue d'ho miro ha kement ha girit ! ra skoazio ive hor Breiz geaz hag hor mennosiou broadek.

D'e-hoc'h a wir galon gand ann doujans hag ar garantez ar re vrasa

Ch. a Vro C'hall

Paris, rue de Vaugirard, 286.

S. G. – Kant gweach trugarez, Aotrou mui karet, evit ho komziou karadek braz diwar va fenn, en Asgwell. Keit all zo e felle d'in ho trugarekaat enn abek d'ezho. Ankounac'haet eo bet gane-en hen ober em lizer diveza.

Vaugirard- Paris – 9 10 août 69

« ..... Ces Messieurs de S<sup>t</sup> Br. nous donnent trois raisons pour retarder le congrès : l'insuffisance des ressources financières ; le peu d'importance des travaux annoncés et la crainte d'un échec dans la tentative de fonder une association Celto-bretonne. – La première raison me semble détestable. On n'avait pas de pareilles ressources à Saint-Brieuc où la Soc. des Côtes du N. se bornait à demander qu'on lui garantît une somme de 500 fr. et ils ont à Brest 2 500 fr. souscrits et un local que la Ville se chargeait, nous a-t-on écrit, d'éclairer et de décorer. – On témoignait la même crainte au sujet des mémoires, au précédent congrès, et tout s'est bien passé cependant. Cette seconde raison est pourtant plus sérieuse que la première. – La troisième est bien digne de considération. J'ignore quelles tentatives ont été faites auprès des sociétés savantes de France ; mais nous ne nous sommes certainement pas mis assez à temps en rapport avec les Celtes d'Outre-Mer, surtout avec les sociétés celtiques. Il n'est pas absolument nécessaire que le Congrès de Brest amène de grands résultats au point de vue scientifique ; mais il serait désolant que son but principal, - l'établissement de relations régulières avec les Celtes des Iles - ne fût atteint. Je crains que le terrain ne soit pas suffisamment préparé, et aussi, je penche pour l'ajournement au 20 7bre 1870 (date irrévocable) – sous réserve cependant de votre avis et de celui de

M. de la Villemarqué à qui je vais écrire dans le même sens. Avec plus d'un an devant nous, nous pourrions faire bien des choses : engager ou entretenir dès-à-présent une correspondance suivie avec les sociétés celtiques d'Outre mer, et faire insérer des appels très longtemps à l'avance et plusieurs fois renouvelés dans les revues et journaux des parties celtiques des Iles Britanniques. Pour ma part, je promets de m'y occuper activement.

Il est fâcheux que j'aie adressé, il y a q.q. jours, un appel pressant à la Cambrian Archaeological Society. Elle va prendre une résolution pendant qu'elle est réunie, et les membres seront déjà dispersés lorsqu'il faudra leur faire savoir l'ajournement. Quoi qu'il en soit, il est à souhaiter que la résolution prise soit connue le plus tôt possible. »

## 60. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>283</sup>

Vaugirard, ar 26 a viz east [1869]

Aotrou muia karet,

Eunn dra hep ken a c'hell bihannaat va glac'har pa lennan ho lizer diveza pa he aslennann ann daerou em daoulagad ar c'homsiou ma eo : « Bezet madelez ann Aotrou Doue meulet evel kent ! ha great he ioul enn hon kenver ! » Pa vez mennosiou er c'hiz-ze enn ho kalon ne c'hellit ket beza reuzeudik dreist-penn daoust d'ho kloasiou. Eur wirionez eo hag e oa lec'h d'in he zanvaat, pegen digaloun ez oun bet a wechou. Gwir eo ne-d-int va foanniou nemet bihan dra e kever ~~ann hini a ra d'e-hoc'h~~ hoc'h enkreiz enn abek da iec'hed hoc'h Itron mui karet. Rak-se, peger braz eo va estlamm ouz hoc'h ! Daoust ha ne vezo ket tenereet kalon Doue enn divez ? Pegen diez da anaout he henchou ? Setu emaint a bell zo war ar groaz ar re a gar ar muia : hag hon Tad santel war he dron, hag hon roue ni hag ar Spañiz kalonek a zispiñ ho goad breman, enn harlu ; ha pep Keltiad o welet o vont da goll nebeut ha nebeut he iez hag he wen !

Na c'houi zo mad o lavaret e ra vad d'e-hoc'h va c'harantez enn ho foanniou ! A ioul e c'helfenn tenna eur spern hep ken diouz ho tal evel Iann ar boc'hik diouz tal hon Salver ! Siouaz, dre ma-z-oc'h bet e penn ar Vretoned broadek, dre ma zo bet greet gan-e-hoc'h eur gurunen bleuniou aour da Vreiz, eur gurunen spern a fell da hiniennou lakaat enn dro d'ho penn. Eur gurunen eo evelkent hag a vleunio abred pe zivezad hag er bed ma, hag er bed all.

Evrurz meurbed oun o sonjal penaoz ho kwelinn e miz here, gwall bell zo m'am boa bet al levenez-ze.

Gortoz a rann ez eo eet da vad enklask ho map hena. Karoud e rafenn klevet ar c'helou mad-ze digant e-hoc'h.

Setu eunn dra vad, a gav d'in ! Me lavar strolladik Breuriez Breiz e Montroulez d'ar 31 euz ar miz-ma. Ar pezh am laka eunn tamm nec'het koulskoude hano ann Uhel war ar galv eo. Evelato pa vez holl baotred Breuriez Breiz, nemet han, miñoned braz d'e-hoc'h, me gav d'in ez ai ann traou da vad. Tremenn mall eo ober eur<sup>284</sup> hon breuriez geaz eur gwir vreuriez, eur vreuriez veo hag oberiuz. Ha c'houi a ielo di ? C'hoant am beuz da gas eno eunn tammik skrid da zisplega va ratosiou e kever ann tu gwella d'he eilenaoui ha da zevel eur neveziadurik trimisiek « Mouez Breuriez Breiz » hag a ve eunn ere etouez ar genvreudeur. Gwech all am beuz skrivet d'e-hoc'h diwar benn kement-se ha ne fell d'in nemet he ziskleria eunn tammik darvoudusoc'h. He gas a rinn d'e-hoc'h evit ma vezo grateet gan-e-

<sup>283</sup> LV20.135.

<sup>284</sup> euz.

hoc'h rak ne fell d'in ober netra nemet a unan gan-e-hoc'h. Gant skoaz ann Aotrou Doue hoc'h heulia a rinn bepred – servans vestigia longe – evel floc'hik Lez Breiz a heulie he aotrou.

Kent menegi goursez ar strollad braz e skriviz d'ann Ao. du Temple da c'houlen digant-han daoust hag e c'hellenn lavaret e oa brema diarwar deisiad ann ugent a viz gwengolo ~~1869~~ 1870. N'am beuz bet diskriv e bed evid oun da veza goulennet eunn diskriv buhan. Koulskoude ne garfenn ket menegi ann ~~strollad~~ dale hep arouezi deiz ar strollad.

A benn eunn nebeut deisiou e kasinn d'e-hoc'h va skridik war Vreurie Breiz ; Kenavezo 'ta ha teurvezit grateet testeni va c'harantez ha va doujans a was, a ziskibl hag a vap

Charlez a Vro-c'hall

G. S. – Klevet am beuz hano euz a eunn Itron hag a oa gwall glanv gant droug ann Skevent. Lakeat e oa, dre gemen ar medisin, eur c'hleuzeur eol mean (à l'huile de pétrole) war elum en he c'hamp, noz deiz. Abenn eunn nebeud deisiou e teuz da wellaat, ha setu hi breman pare awalc'h evit kemeret ar c'hefridi da gas demezelled iaouank d'ho c'herent d'ar Japon ! Ma ne gav ket ho medisin e ve kement se eunn dra riskluz, perak ne ve ket great ann arnod.

- Gwall zivezad eo brema evit ma ve kaset d'e-hoc'h va lizer hirio (26). – Klask a rinn kas d'ehoc'h va zamik skrid warc'hoaz. Ho pezet ar vadelez da lemel digant han er pez na gavfec'h ket mad. Mar-d-it d'ar strollad, ho pidi a rann da gaout ar madelez d'he zigas di. ~~gan~~ Ma ne-d-it ket hag e plichfe d'e-hoc'h he gas dre ar post d'ar Skour ? Gand aoun ne vec'h ket da Geransker brema ha ne zigouesfe ma labour re zivezad, ~~ha gas a rinn d'ar Skour ann 29~~ kas a rinn eun askriv anezhan d'Ar Skour ann 29, oc'h he bidi d'he lezel a du mar teuot ~~d'ezhan~~ c'houi d'ar strollad pe ma roit eunn ali all d'ezhan

### 60 bis. Manuscrit de Charles de Gaulle envoyé à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>285</sup>

Ratoz a reolennou evit Breurie Breiz  
kenniget da c'hrad vad ar genvreudeur  
dastumet e Montroulez ar 31 a viz east 1869.

-

Montroulez ar c'henta deiz ha tregont a viz east 1869

+

Kentlavar

-

Enn hano ann Tad, hag ar Map hag ar Spered glan,  
Ar gefredigez a reer Breurie Breiz anezhi a zo savet a nevez hirio e Breiz Izel.

Da starta ann ere a dle beza etre-z-ho ha da lakaat ar Vreurie da veza galloudusoc'h, ar genvreudeur, goude beza en em glevet, ho deuz aozet al lezennou ama warlerc'h ha roet nerz d'ezho :

Lezen I<sup>a</sup>.

---

<sup>285</sup> LV20.136.

Menez Breuriez Breiz eo kenderc'hel ar iez brezonek, he lakaat da vleunia mui-oc'h-mui, ha labourat dre-z-han da vad ar Feiz hag ar vro.

+ II L. Gwelit eneben 3.

### III. L.

Kenvreudeur nevez a c'hello beza digemeret er Vreuriez hervez ar reisiou-ma :

1. Gouzout komps ha skriva ar brezonek pe, da vihana, beza o vont kaer araok e gwiziegezh ar iez-ze.

2.

Beza kinniget da c'hrad vad ar Vreuriez.

Beza ambrouget – kaset - dirag ar Vreuriez gant unan <sup>/286</sup> daou euz ar genvreudeur

3. Rei he c'her :

A. da labourar da zeveni menez ar Vreuriez, ha da zenti ouz he lezennou.

B. da garet he genvreudeur, d'ho skoazia e pep tra vad hervez he c'halloud, ha da bidi evit ho epad ho buhez ha goude ho maro.

C. ar Veleien en em westlo ouspenn da lavaret eunn oferen peb bloaz evid ar genvreudeur beo ha maro.

4. Rei bep bloaz eur c'hinnig a bevar skoet da vihana evit mizou ar Vreuriez.

4 bis. – Koulskoude, mar choume eur c'henvreur hep paea he ginnig, ne golfe nag he hano nag wiriou a genvre evit-se.

5. Red e vezo enn divez beza kavet mad evel kenvreur gand ann diou drederen da vihana euz ar mouesiou roet e kuz = scrutin secret (gwelit war lerc'h, VII, 1 ha 5)

### IV

Roet e vezo eunn dihel da bep kenvreur. Ma ne vez ket a zihel, beza e devezo eul lizer gant siel pe arouezar Vreuriez, hag a zisklerio pe da zeiz ez eo bet digemeret ~~er strollad/gorsed-man-pe-strollad/~~ ~~e<sup>2</sup>hored~~. Sinet e vezo al lizer gant ar Penn-Sturier hag unan euz ann Eil-sturierien pe skrivañourien.

### V

Ann teir fevaren / diou drederen euz ar mouesiou roet e kuz a vezo red da gas eur c'henvreur er meaz euz ar Vreuriez.

### II

1. Beza e vezo er Vreuriez eur Penn-Sturier, pevar eil-sturier (unan evit pep rannvro Breiz Izel), eunn tensorier hag eur skrivañour da vihana.

2. Ar Penn-Sturier Kermarker hag a ziazezaz / a zavaz ar Vreuriez, a zo Penn-Sturier e pad he vuhez.

3. Ar penn-sturierien a zeuio en he c'houde, ann eil-sturierien (1), ann tensorier hag ar skrivañourien a vezo hanvet evit pevar bloaz hag a c'hello beza hanvet anevaz

(1<sup>287</sup>) Me a ginnigfe henvel evel eil-sturierien :

Bro Leon – Ann abad Perrot

- Kerne – - Herri

- Treger – - Kemar (Eil st. a vrema)

- Gwened – Aotrou Er Joubiou

<sup>286</sup> Les barres de séparation remplacent, dans la transcription de ce document, des accolades.

<sup>287</sup> L'appel de note et la note sont notés au crayon gris et en marge (pour la note).



evel Tensorier :

Al levrier en em gargfe euz a vouladuriou ar Vreuriez

Ann Ao. Ar Fournier, evit skouer

evel skrivañourien

- unan hag a vezo skriv. evit Breiz dreist-holl

ann Ao. Ar Skour, evit skouer

- unan evid ann diaveaz dreist-holl

Me c'houlenfe beza hanvet er garg-ma, o veza ma he leuniann pellik zo.

## VI

1. Kement hag e vezo gallet, eur gorsed pe strollad meur / sened, grounnad, dastum a zalc'hor bep bloaz e Breiz-Izel d'en em glevet war gement a zell ouz mad ar Vreuriez
2. Ouspenn-ze Gorsedou pe strolladou bihan a vezo galvet ha dalc'het, gant pep eil-sturier enn he rannvro, ken aliez hag e vezo kavet mad
3. Eur miz da vihana araok pep gorsed meur e vezo roet da c'houzout d'ann holl genvreudeur, ar gear e leac'h e tle beza dalc'het, ann traou ec'h eveseor out-ho, hag ar c'hefridiou a rankor rei mouesiou diwar ho fenn.

## VII

1. Evit henvel d'ar c'hargou, - evit digemeret eur c'henvreur nevez, pe evit kas eur c'henvreur er meaz euz ar Vreuriez, rei a reor ann aliou e kuz ; - evit pep tra all ne vezo roet nemet mouesiou anat hep ken.
2. Ann aliou kuzet a vezo skrivet war eunn tamm paper gwen boutin a vent ato hevelep (10 santimetrad a hirded war 77 milimetrad a ledanded, da lavaret eo ar c'houzekved rann euz a eur folien voutin). Plegi a reor ann tamm paper e daou du da genta, hag e tri, e goude. (1)

~~(1) Merket war n-ehzo ouz pe gefridi e sell ar paper a zo ebarz.~~

3. Ar genvreudeur ha ne vezint ket evit mont d'eur gorsed a viro evelkent ar gwir da rei ho aliou war gefridiou ar Vreuriez.
4. Evit rei ar mouesiou anat, ar genvreudeur ezvezant (ha ne vezint ket war al leac'h) a c'hello rei ho ali e diou c'hiz
  - A. pe o pidi dre lizer unan euz ho c'henvreudeur da rei mouez enn ho leac'h
  - B. pe o tislepa ho menoz war bep kefridi enn eur lizer da veza digoret e pad dalc'h ar gorsed
5. E kever ann ali e kuz, ar genvreudeur choumet pell euz ar gorsed, a gaso, enn eul lizer a zigoro e pad ann dalc'h, kemend a c'holeierigou hag e vezo da aliou da rei. E pep goloik e vezo bet lekeat eur paper pleget hervez ann doare merket araok, ha, war ar paper, ann ali skrivet. Digemerer ar mouesiou a zigoro golo al lizer a c'hoez ann holl, goudeze pep goloik + ; teurel a rai el lestr ar paperiou pleget hag o c'hemmeski a rai gant re ar genvreudeur bezant.

+ merket war-n-ezhan ouz pe gefridi e sell ar paper a zo e barz ;

## VIII

Holl gefridiou ar Vreuriez a vezo skrivet pe gomzet e brezonek, nemed e vefed miret a grenn d'hen ober.

## IX

1. Moulet e vezo eunn tammik keleier, hag a reor Kelenner Breuriez Breiz anezhan, da veza mouez ar Vreuriez hag eur benvek a zarempredigez spered etre ar genvreudeur
2. Lekeat e vezo Kelenner Breuriez Breiz da dalvezout, dreist-holl :
  - A. evit embanna peb gorsed ha diskleria doare ann dalc'h (faire le compte rendu des séances)
  - B. evit moula ann aliou a vezo red da gas d'ar genvreudeur
  - C. evit da bep kenvreudeur gallout rei he venosiou d'ar re all
  - D. evit lakaat nebeud ha nebeud ar iez brezonek goest da zisplega kement a zell ouz al lennegezh hag ar wiziegezh.
3. Lezennou ar Vreuriez a vezo moulet e kenta loden Kelenner Breuriez Breiz, ha peb bloaz e vezo moulet roll ann holl genvreudeur
4. Kelenner Breuriez Breiz a vezo lekeat e goulou pep tri miz da vihana, hag ouspenn, pep kwech ma rankor kas eunn ali bennag d'ar genvreudeur. Ann aliou-ze a volor war baper kement ar c'heleier trimisiek, hag e vezint staget out-ho da ober eul levrik peb bloaz.
5. Kelenner Breuriez Breiz a gasor evit netra d'ar genvreudeur ha d'ar breuriosiou kefredet gant hon hini ; gwerzet e vezo da gement den a fello d'ezhan he brena.
6. Pa vezo arc'hant awalc'h e tensor ar Vreuriez, braseet e vezo he C'helenner, enn hevelep doare ma teuio da zerc'hel, - ouspenn ann darn o sellet ouz kefridiou Breuriez Breiz, - eunn darn all war ar wiziegezh geltiek, hag eunn darn all hirroc'h evid ar bobl, evid ann holl. Er c'hiz ze lakaat a rafe Breuriez Breiz e goulou eunn asgwell brezonek kelennuz ha dudiuiz war eunn dro.
7. Eur gevredigezh (comité) a vezo karget da evesaat ouz aozidigezh ha mouladur Kelenner Breuriez Breiz, dindan vleniadurez ar Penn-Sturier.

## X

Beza e teuio da ober danvez pe tensor ar Vreuriez :

- A. Ar c'hinnig bloasiek
- B. Ar roiou a c'helle beza great d'ar Vreuriez, pe gant kenvreudeur, pe gant tud all.
- C. Ann arc'hant a c'helfe dont d'ar Vreuriez euz a werzh he c'heleier pe he mouladuriou all.

## XI

Lezennou Breuriez Breiz ne c'hello beza nevezet nemet e vize kinniget goulou ar c'hemm gant pevar / pemp a genvreudeur, c'houec'h miz da vihana araok ar gorsed-meur, ha nemet e ve kavet mad ar c'hemm-ze gant diou drederen euz ar genvreudeur da vihana. Pa vezo roet ann ali (vote) diwarbenn ar c'hemm, an davedigezh (abstention) a vezo niveret evel eunn dinac'h.

-

### 61. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>288</sup>

Vaugirard, 20 gwengolo 1869

Aotrou muia karet,

Ker mantruz oa hor lizer diveza ma n'oun ket evit gortoz ken na zeufac'h da Baris da gaout euz ho kelou c'houi hag euz a gelou ann Itron. Ho kloaziou na zeuont ket er maez euz va fenn hag euz va

---

<sup>288</sup> LV20.155.

c'halon. Beva keit all zo enn eunn hevelep anken e kichen ho pried muia karet ! E touez er re zibabet, ar re a zo karet dreist ar re all gand ann Aotrou Doue emoc'h ! Ha gwall galet eo kement-se, koulskoude !

Ma n'en deuz ket ho map tizet he zihel evit c'hoaz, eur reuzik dister n'eo ken. A wechou e c'hoarvezez kement all d'ar re c'hrefa enn ho studiou, evel ma zo ann Ao. Jaffrez, am beuz klevet. Eur gourzezik hep ken eo ha ne hello ket ober gaou d'ezhan evit gwir. Gwelout a riz n'euz ket pell ann Tad Rivalin, ha derc'hent deac'h, disadorn, ann Tad Ar Gall o tont endro euz a zouriou Ems pere ho deuz great kalz a vad d'ezhan. Nag hor beuz komzet ac'hanoc'h ! Daoust hag ann Aotrou Doue a rafe bepred skouarn vouzar da bedennou leaned ker santel ?

« Na gomzit ken d'in euz a draou ar bed man, » eme-c'houi, Aotrou muia karet ; daoust ha ne ve ket mad, koulskoude, ma vije distroet a wechou ho spered diouz ho klac'har ? Gwall geuziet oun o veza ne ket deut kelou e bed ac'hanoc'h da strolladik Montroulez. Goulennet am boa e vijac'h hanvet Penn-sturier evid ho puhez, evel ma oa gwirion enn abek da gement ho peuz great evit Breiz, hag ivez, evel ma oa talvouduz evit mad ar Vreuriez. Setu brema ar Skour hag a skriv d'in penaoz – o veza ma tavec'h – hen a zo bet, daoust d'he spered ha d'he ioul, hanvet sturier evid eur bloaz. Nemet da c'hedel eo. Gortoz a rann e c'hellimp, da vloaz, derc'hel eur strollad Breuriez Breiz raktal goude ar Strollad-meur hag e vezo ann traou lekeat eno enn eunn doare reizusoc'h.

O veza ne zeue d'in diskriv ebed digant tud Brest, skriva a riz da Geleier Paris, da re Gemru ha da galzik a dud a Breiz Veur hag ann Ivorni, ma oa gourzezet ar Strollad da vloaz. A ioul ne venn ket lekeat da veza lavaret em gaou !

Ann Aotrou Doue d'ho tizoanio, d'ho kennerzo ! Ra zeui da gemma ho kloaziou e levenez, setu c'hoant birvidika ho kwas, ho ziskibl, hag ho map leunn a zoujans hag a garantez

Charles de Gaulle

Paris, rue de Vaugirard, 286  
(n'euz kemmet nemet hano ar ru ha niver ann ti).

## 62. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>289</sup>

Vaugirard, Paris  
25 miz here 1869<sup>290</sup>

Aotrou muia karet,

Eur ger hep-ken a skrivan d'e-hoc'h hirio evid ho pidi d'am zenna a enkreiz. Ho c'hortoz a riz hed ar miz-ma, ha n'ho kweliz ket. Daoust ha ne vec'h ket deut da Baris da gas ann Aotrou Jaffrez da skoldi ru ar Bostou ? pe n'ho pije ket bet amzer a walc'h da zont bete keit man ? A ioul ne ve netra gwasoc'h enn ho ti d'ho miret da zont ! Anaoudek tre a vezinn d'e-hoc'h mar teurvezit skriva d'in eur gerik pe zaou da rei d'in euz ho kelou.

---

<sup>289</sup> LV15.190.

<sup>290</sup> En haut à gauche mention manuscrite de Pierre Hersart de La Villemarqué au crayon gris : « de M. de Gaulle La collection de ces lettres aurait une g<sup>de</sup> valeur philologique P.V. » Mention manuscrite au crayon gris à droite « Vieille maison Catalogue n°4 ».

Petra zeu da veza tud Brest, ha paotred all ar gevredigezik ? Petra vennont, petra vennit-hu c’houi dreist-holl diwar benn strollad 1870 ?

Ann Dr Thomas Nicholas, hag a zavaz « the pedigree of English People » a skriva d’in ~~en doa~~ ~~bet e’hoant da zont~~ e vije deut da strollad Brest paneved ann diskemenn.

Dont a reaz beteg enn hoc’h al lizer a skriviz d’e-hoc’h, eur miz zo pe war dro, ne ket ‘ta ?  
Gortoz a rann gand hiraez eur ger digan-e-hoc’h

Ho kwas, diskibl ha map leun a zoujans hag a garantez

Charlez a Vro C’hall

286, rue de Vaugirard  
Paris

### 63. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>291</sup>

Vaugirard, 4 miz du 1869

Aotrou muia karet,

Penaoz lavaret d’e-hoc’h kemend a zavaz em c’halon o kwelet deac’h hoc’h hano etouez re ar viñoned hael, ar vinoñed dispar a gase d’in ann daou zonezon estlammuz-ma ?

Petra, kalon dener eunn Itron garantezuz zo deut da lakeat miñoned re vad da brederia war-n-oun er c’hiz-ze ?

Rusia e rann eunn tammik : nemet ho trugarekaat a rann kant ha kant gweach a greiz va ene ! Ne lavarann ket ho karann muioc’h ha ze, pa ne c’helfe beza great. Nemet va sonj hag a ioa ken aliez enn oc’h diagent, a vezo lekeat de drei ive ~~aliesoc’h e’hoaz~~ war zu enn hoc’h aliesoc’h c’hoaz hag e pep predik va buhez kouls lavaret.

Perak e fell ‘ta bepred d’ann Aotrou Doue e vec’h ato war ar groaz ? Ha c’houi ker mad e kever ann holl ! Ha c’houi eilenaouer hor bro ! Nag Hen a gar ac’hanoc’h pa ho laka da veza hevel oc’h hevel ouz he Vap mui karet hor Salver ! Hag ann Itron baour, r’he diboanio eled Doue ! Va spered ha va fedennou, ken didalvoud siouaz ! a zo unanet gand ho re dalc’hmad.

E brezonek, er iez-man hoc’h euz desket d’in da garet mui oc’h vui eo e skrivann ar ger man. Fall pe vad, dilammout a ra anezhan he hunan a greiz va c’halon, kerkouls er c’hloc’har hag el levenez. Er iez-man eo e pedann ann Aotrou Doue peurliesha, er iez-man he bidi a rinn evid hoc’h hag evid ho re keit ha ma vezo buhez enaouet enn

ho kwas, diskibl ha map leun a anouedegez hag a garantez

Charlez a Vro C’hall

S. G. – Setu ann arnod ann embannik a zo bet red d’in da ober evid ar J. des S.<sup>292</sup> evit ann Huel.

---

<sup>291</sup> LV15.191.

<sup>292</sup> *Journal des Savants*.

#### 64. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>293</sup>

Vaugirard-Paris  
Ann 30 a viz Kerzu 1869

Aotrou muia karet,

Gwasket moug eo va c'halon pa zonzan pe seurt bloavez emoc'h o paouez tremen, bemdez enn enkreuz e kichen ann itron geaz. Ne c'hellann ket kavout frealz nemet enn eur menoz hep ken : me lavar o sonjal emoc'h karet dreist ar re all gand ann Aotrou Doue pa ho laka siouaz ! da c'houzanv dreist ar re all ivez. Ha c'hui ken tener oc'h poaniou ar re all ! N'oun ket evit kridi koulskoude e ve ker kaled-se ar bloaz da zont evit-hoc'h. Daoust hag e rafe bepred ann Aotrou Doue skouarn vouzar hon fedennou ? Setu eur bloaz o tont hag a zigaso hep mar eunn nerz nevez d'hor mamm ann Iliz ; daoust hag e lesfe ar vamm dispar-ze eur map evel-d'oc'h, enn eunn enkreuz heb « arzao na c'hortoz » ?

Eunn nozvez all, n'euz ket pell, am euz bet eunn huvre gaer. C'houi a lekea eur gwel brao e Keransker : me a ioa eno hag e komzenn ouz ann Itron hag a oa pare klok, pe tost da vad. A ioul a ve gwir va huvre ! Abaoe ann nozvez-ze va menoz a zo gan-e-hoc'h dalc'hmatoc'h c'hoaz evit agent.

Evid ~~ar pezh a zell euz~~ ann touseged a felfe d'ezho danta seul ho troad, na rit ket van : beuzet e vezint enn ho c'hontamm ho-hunan. Daoust d'ar raned da goakat dre warizi ouz ann eostik, he-man eo a zo karet ha meulet gand ann dud, naren ar re hont. Mar vez eunn dra diarvar er bed-man, hou-man eo : mar choum gant Breiz, enn amzeriou da zont, eunn elfennik hep ken euz eur vuhez vroadek, d'e-hoc'h eo, - her gouzout a rai ervad - d'e-hoc'h dreist ar re all eo e tleo kement-se, ha ne vezo hano karet hag henoret gant-hi muioc'h evid hoc'h hini c'houi.

Petra zigaso da Vreiz ar bloaz a zigoro bremaik ? daoust hag e c'hellomp enn divez derc'hel ar strollad meur ?

Va iec'hed me, - pa deurvezit gouenn ~~kelou-gant~~ ker karantezuz kelou anezhan - va iec'hed a zo ker mad hag e c'hellann gortoz e ve. Ne-d-ounn ket klanv ; nemet peurvuia dinerz braz a gorf ha, gwaso zo, dinerz aliez a spered. Va c'hador-vreac'h nevez a espern kalz a boan d'in ha kerkoulz d'ar re a zo war va zro. Lakaat a ra souezet kement hini her gwel. Ar piano, ar « perdoneg<sup>294</sup> » evit gwell, a zo ivez eur frealz evid oun hag evid tud va zi ; nemet, siouaz ! netra ne c'hell va frealzi klok endra viot enn enkreuz.

Va c'herent en em unan gan-en evit kinnig d'e-hoc'h ho gwestlou ar re virvidika.

D'e-hoc'h a wir galon ema beb bloaz hag a vezo hed he vuhez,

ho kwas, diskibl ha map leun a zoujans hag a garantez ar vrasa

Charlez a Vro C'hall  
(rue de Vaugirard, 286, Paris)

S. G.<sup>295</sup> -

S. G. - Dizgwener - Digouez a ra d'in beure-ma eul lizer digand va - bez e c'hellann lavaret, digand hor miñoun Rhÿs setu peurb'heurt he studiou ha gounezet gant han ar « fellowship » e « Merton College » Rhydychain. Setu d'ezhan tri c'hant lur saoz peb bloaz, hag he holl amzer d'ezhan evid en

<sup>293</sup> LV15.192.

<sup>294</sup> "Perdoneg", piano, harmonium en gallois.

<sup>295</sup> Indication en fin de page (coin bas gauche) pour inciter à tourner la page pour lire le post-scriptum.

em rai da wiziegez ar iesiou keltiek. Eur galon vad, eur spered eeun ha lemm eo, ha dellezout a ra klok ann taol kaer-ze.

### 65. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>296</sup>

Digwener kenta ebrel 1870<sup>297</sup>

Aotrou muia karet,  
Cher maître et ami vénéré,

J'ai reçu hier soir un mot de M. Henri Martin qui m'apprend le coup affreux qui vient de vous frapper. Hélas ! il était depuis longtemps prévu, et vous en aviez souffert les tortures mille fois d'avance. Pour la sainte que vous pleurez il a été une délivrance : de si longues souffrances si admirablement supportées nous permettent bien de l'espérer, elle est entrée dès à présent en possession de la récompense qui ne finira pas. Mais quelle amertume cependant ! Ma pensée ne vous quitte pas pendant cette journée. Mais je me sens plus porté à prier pour celle qui vous a quitté pour un temps, à la prier pour vous et pour moi, qu'à prier pour elle.

Mon père, ma mère, tous les miens se joignent à moi pour vous offrir à vous et aux vôtres l'expression de notre profonde sympathie.

Que ne puis-je être auprès de vous dans ces douloureux moments ! mon cœur y est toujours et maintenant plus que jamais.

D'e-hoc'h da virviken er c'hloaz er bed man, ha, gant trugarez ann Aotrou Doue, el levenez er bed all

ho kwas, diskibl ha map

Charles de Gaulle

### 66. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>298</sup>

Vaugirard  
Ar 27 a viz ebrel 1870<sup>299</sup>

Aotrou muia karet,

Petra deuit-hu da veza, penaoz a rit-hu ? P'en deuz skoet pounner gan-e-hoc'h dorn bepred karantezuz ann Aotrou Doue, ha ne zeu ket da gas d'e-hoc'h eur frealdigez bennag ? N'oun ket evit choum pelloc'h heb gouzout ho toare. Bez e skriviz d'e-hoc'h, da Geransker, kerkent hag e teskiz gand ann Ao. Herri Varzin ar c'helou glac'haruz. Re zoaniet oc'h evit skriva, hep mar, ha ne c'houlennan

---

<sup>296</sup> LV20.156.

<sup>297</sup> "Répondu" ajouté dans le coin supérieur gauche par La Villemarqué.

<sup>298</sup> LV20.121.

<sup>299</sup> "Répondu" ajouté dans le coin supérieur gauche par La Villemarqué.

ket her grafac'h evid oun, nemed ho pidi a rann, enn hanv Doue, da gaout ar vadelez da lakaat eur re bennag da skriva d'in eur ger pe zaou d'am zenna a enkreuz.

Ra zeuio ann Aotrou Doue, ar Werc'hez ha Sent Breiz d'ho tizoania eunn nebeud war ann douar ! rak, m'oar vad evid hoc'h hu hag evit kement a gar ne vezo dizoan klok nemed er baradoz pa ne vezo disrann e bed ken.

Teurvezit kaout koun, enn ho klac'har zoken, euz ann hini a fell d'ezhan kaout perz enn ho kloasiou, hag a zo da virviken

ho kwas, diskibl ha map leun a zoujans hag a garantez

Charles de Gaulle  
286, rue de Vaugirard, Paris

S. G.- Ann Tad mad Ar Gall a zo e Paris, gwall glanv, siouaz ! Evelhenn e skriv d'in : « Setu me tostik d'e-hoc'h, heb gallout mont beteg ennoc'h. Va genou a zo dilavar : va c'halon a-vad a oar c'hoas pidi bemdez evit va mignonet. ... Ra vezo ann Aotrou Doue meulet a bep tra ! An Itron Kermarker na ouie peden ebed gwelloc'h. »

### 67. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>300</sup>

Vaugirard, 23 miz even 1870

Aotrou muia karet,

Aliez e sellann war skeuden hor Zalver hoc'h euz teurvezit kas d'in enn ho lizer diveza, aliez e sellann out-hi o tec'hel sonj ac'hanoc'h ha sonj euz Itron santel a zo breman ouz ho kortoz enn nenv. Trugarez d'e-hoc'h, kant trugarez evid beza roet d'in ann arouez-ze a ra vad d'am c'halon ha d'am ene ar gwel anezhan !

Na c'houi penaoz a rit-hu breman, penaoz e tougit-hu ho kroaz ker pounner ? Ho kanv, m'oar vad, a bado keit hag ho puhez, ha kement-se, zo gwirion. Nemet daoust hag e teu brasa nerz hoc'h anken da zioulaat eunn tammik brema gand pedennou ho miñoned, gand ho pedennou c'houi, ha dreist holl, gand pedennou ann hini a zo he ene tostoc'h d'e-hoc'h evit biskoaz ?

Digouezet eo gan-en ho taou lizer, ken hini euz ann 30 ebrel, ken hini euz ann 8 mae. Skrivet am be d'e-hoc'h kentoc'h, ma ne vije bet falvezet ha dleet d'in komzout d'e-hoc'h euz a eunn dra edoun bemdez o c'hortoz e ve dare. « Na gomzit ken d'in euz a draou ann douar » a skrivac'h d'in eur miz bennag zo. Distaolit d'in koulskoude mar teuann da vont eneb ho kourc'hemen, evid mad ar vro eo hag evid mad ar feiz, marteze. A bell zo am be skrivet ouz-hoc'h diwar benn ann dra ze paneved am boa aoun rag ho tieza, ho spered a vad a vleñe va fluen pa oann o skriva ann darn euz ar pennadik-skrid-ze hag a zo bet savet gan-en. Pa vez deraouet ann emgann, ar Penn Bagad, hag hen gwall dizet zoken, na hell dinac'h en em zerc'hel e kichen ar banniel da rei kalon d'he genvezelourien.

Ann arnod a gasann d'e-hoc'h, hag al lizerik kelc'hreduz ( ? ) a askrivinn ama war lec'h, a zesko d'e-hoc'h hor menoz gwelloc'h evid kement a helfenn skriva breman.

---

<sup>300</sup> LV20.157.

Bez' e skriviz d'ann Aotr. Whitley Stokes. Va zad paour, klanv bepred, a lekeaz da delvout eunn tammik gwellaen koulskoude evit kregi adarre e labour Lagadeuk. Kas a rei heb dale pell eunn darn nevez d'ann Ao. W. St.

D'e hoc'h bepred enn unvaniez a galon, a spered hag a ene e c'harz treid ar groaz

ho kwas, diskibl ha map

Charlez a Vro C'hall

rue de Vaugirard, 286, Paris

troit, me ho ped

### **68. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>301</sup>**

A Monsieur le Vicomte  
Th. H. de la Villemarqué

Membre de l'Institut  
Paris, le 21 juin 70

Monsieur le Vicomte,

Nous avons l'honneur de vous communiquer confidentiellement, en épreuves, une pétition que nous avons l'intention de présenter au Corps Législatif.

Nous faisons appel à votre concours et nous espérons que vous voudrez bien nous aider de vos conseils et de votre influence

Nous permettez-vous de joindre votre signature aux nôtres ?

Ce n'est qu'après avoir obtenu les adhésions de personnes influentes et notables que nous publierons et répandrons cette pétition pour tâcher de recueillir de nombreuses signatures. Nous vous prions de vouloir bien nous répondre dans un bref délai

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération la plus distinguée

Pour le Comité

Ch. de Gaulle

### **69. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>302</sup>**

Traon Jirard ar 4 a viz meurs '71

Aotrou muia karet,

Petra oc'h-hu deut da veza e pad ar misiou teval-ma ? Nag euzusa bloaz, hag hen ken du evid hoc'h-c'houi kent reusiou hon bro ! Nag a weach e savaz va menosiou euz a greiz ar mor a c'hlac'har

---

<sup>301</sup> Sur la page 4 du LV20.157.

<sup>302</sup> LV36.166.



oann beuzet enn-han, da nijal war-zu Breiz, war-zu enn hoc'h ! Mall eo d'in gouzout penaoz a rit, c'houi ha kement a girit. Daoust hag e oe buhez ho map hena, buhez ann Ao. ho map-kaer, hini ho niz ann Ao. A Gergoz war var enn emgannou ? Aliez e sonjenn en-se o veza va-hunan enn enkreiz diwarbenn buhez va breudeur pere a zo beo ha iac'h a drugarez Doue.

Kridi a rafed e tle bete divez ann amzeriou unn tonkadur kalet poueza war hor gwen. Ha koulskoude daoust hag e oa ar wirionez gand ar c'helenner-ze a Verlin o lavaret e deisiou kenta ar Brezel : « Bro c'hall a ielo da goll enn abek d'ar goad keltiek a red e gwazied he fobl. » Nan a vad, rak ma ve bet holl Vro c'hall hevel ouz Breiz ne ve ket bet trec'het. E touez kemend a draou mezuz ha glac'haruz eur frealz dispar e oa evid oun klevet ar meuleudiou birvidik a oa roet d'ar Vretoned gand ann holl. Ne ket tevalaat, skedi skleroc'h eo e deuz great brud ar gwir Gelted. A ioul e teufe brema Bro c'hall da anaout ar vreac'h a skoaz gant-hi ! Mar fell d'ezhi distrei ouz ar Feiz, ouz al labour, ha trei kein d'ann dispac'h, dond a rai hep mar ebed da veza galloudek adarre.

Goude pidi kalonek, ra labourou eta pep hini er park a zo diskouezet d'ezhan gand Doue. Ha ni, daoust ha ne labouromp ket evit Bro c'hall ~~a labourat~~ oc'h en em rei da skriva evit mad ar Vreiziz, evit lakaat e goulou muioc'h mui spered hor gwen geltiek ? O kaera deiz ma ho kwelen goude ann arne, e kreiz ar gwall amzer zoken. Kregi adarre er stur hag hor blenia war ar mor, ar mor keltiek hoc'h euz dizoloet ha gounezet kemend a zouarou kaer enn han ! Brema e c'hello ar Vretoned sevel breurieu-siou, levriou, keleier pa garint. Ha n'e ket deut ann amzer da zevel ann heor pe da garga ar vag da vihana ?

Va breur Herri a oe toullet treuz-didreuz he vreac'h dehou gand eur bolod enn eunn emgannik e kichen Sant-Denis, ar 7 here. Gant trugarez Doue ne oa ket tizet ann askourn ; nevez hanvet eil-letanant e oa bet. Goude pemp sizun pare awalc'h e oa evit distrei d'he vagad. Enn trizekved « bataillon des mobiles de la Seine » e oant ho daou Jules hag hen, hag hi war var pa oe klasket kemeret Stains, hag ivez epad ar vellhouarnerez. Evid-omp-ni, eur mell houarn hon euz bet enn hon ti : terri a reaz rizenn ar voger hag a iez d'en em sanko e douar eul liorzik heb tarza. Hon iec'hed e pad ar grounnadur a oe gwell evit n'am bije kredet her gortozi ; nemet peuz glanv oun bet diagent ha goude. War wellaat ez ann evit ann deisiou.

Trugarakaat a reomp ann Aotrou Doue dre m'en em gavomp beo hon pemp adare ; n'omp ket laouen a vad. Penaoz e vefemp ni gant glac'har ar vro, gand ar Gerent hag ar Viñoned hon euz kollet e leiz a hed ar bloavez diveza ? Enn ho zouez ann Tad ar Gall kel lemm he spered, ker gwiziek, ker mad bepred em c'hever ! Eur frealz braz e vezo evid oun pa wezinn ez oc'h iac'h c'houi hag ho tud.

Kinnig a ra d'e-hoc'h va c'herent ho gouc'hemennou ar re wella ; teurvezit grataat gant war eunn dro testen i va doujans, va anaoudegez ha va c'harantez virvidik

Charlez a Vro C'hall

G. S. – Eunn nebeud deisiou kent ar grounnadur, e teuz d'am zad eul lizer digant ann Ao. Stokes. Askriva a rann ama war lerc'h darn vuia he lizer :

« The words beginning with A and B which I received some months ago, furnished many important corrections of the additions to the printed edition of M. Le Men.

« I greatly regretted the death of the Vicomtesse de la Villemarqué. But I trust that the Vicomte will find in literary work the means of abating his pain. Pray urge to publish another Middle-Breton text. »

## 70. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>303</sup>

Vaugirard 4 genveur 1872

Aotrou muia karet,

Ne fell ket d'in e teufe d'e-hoc'h digan-en eunn tammik paper-kaot hep-ken da gas d'e-hoc'h va gourc'hemennou deiz kalan bloaz. Pa n'oun ket – siouaz d'in - evit dont enn ho pete, ra zeuio da vihana al lizer-ma d'ho kaout, ra zeuio zigas d'e-hoc'h testeni va doujans ha va c'harantez. Bloavez mad d'e-hoc'h digand Doue, d'e-hoc'h-hu, da gement ho kar !

Ker reuzeudik ann daou vloavez diveza, ken teval – ken du ha ker ruz – ann amzer da zont ! a veac'h e kredann komz a zudi er bed ma. Gwell ve d'imp ma vemp a vrema e Breiz all gand ar re hon euz karet hag a garomp c'hoaz. « Na pegen hir ann noz ! o hent, na hir oud-te ! » Ra vezo d'e-hoc'h hir ann hent koulskoude nemet amzao ha disrean ivez ; ra vezo d'e-hoc'h klouar ann avel ha steredennet kaer ann noz ! Ra deurvezo ivez ann Aotrou Doue sellout a druez ouz hon gwen geltiek keaz, ken e Bro C'hal hag enn Arvor, e Breiz-Veur hag enn Iverni.

Hano oa ac'hanoc'h e daou lizer a zeuaz d'in, n'euz ket pell. Setu a skriv d'in eunn demezell (M<sup>lle</sup> Ferry de Pigny)<sup>304</sup> hon euz great anaoudegez gand he zad ha gant-hi nevez zo : « Vous me promettez la lecture de la Légende Celtique et des poésies bretonnes recueillies par M. de la Villemarqué. Merci à l'avance, je ne demande pas mieux que de lire ces deux livres. Mon père se rencontrait quelquefois, il y a une douzaine d'années avec M. de la V. dans les salons d'une dame russe, la Comtesse de Khanikoff, qui est morte il y a 4 ans, à S<sup>t</sup>-Pétersbourg où elle était allée voir son fils Michel, à l'occasion du mariage de sa petite-fille, la belle Cléopâtre. Mon père aimait à causer avec M. de la V., votre vénérable ami ». Trei a reaz ann Ao. Ferry de P., evel a ouzoc'h, meur a oberiou russek, etre all ann eneou maro gant Gogol. Nemet pa oa e gwasoniez ar rena[na]dur rus, he vreur-kaer ann Ao. E. Charrière eo hag ho sinaz.

Eur C'hemroad o choum enn Llandain, y Parchedig Ebenezer Davies, o skriv d'in en deuz c'hoant da gaout darempredigez dre lizeriou gan-en, a lavar en deuz desket ar gallek evit gallout lenn levriou diwarbenn he vreudeur, Bretoned Arvor, evit skouer : hoc'h oberiou ha re Souvestre.

Va c'herent a ginnig d'e-hoc'h ho gourc'hemennou ar re wella. Teurvezit grataat ivez testeni va anaoudegez, va doujans ha va c'hrantez a ziskibl hag a vab

Charlez a Vro C'hal

## 71. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>305</sup>

Vaugirard, ann eizved a viz eost 1872

Aotrou muia karet,

Tridal a reaz va c'halon o klevet ez oa hano da assevel breuriez veur ar Vretoned. N'oun ket evit kridi e ve miret out-hi da zevel neve-flamm euz he bez gand enebiez espar ha diskiant tud Sant-Briek.

---

<sup>303</sup> LV15.194.

<sup>304</sup> Ajouté dans l'interligne.

<sup>305</sup> LV15.193

Rak-se e kasan d'e-hoc'h va hano da veza laket etouez hanoiou ar re en em c'hrounn war ho tro dindan ar vannel goz. Talvouduz braz e vezo d'ar vro ar Vreuriezh Veur, m'oar vad, - nemet peur e c'hallimp-ni assevel hon breuriezik varzek « Breuriezh Breiz », o lezel ~~er-maez pep~~ e maez hon c'hromlec'h mein beo pep maen stokerez, pep gaouvreur ? Da genderc'hel hag eilenaoui ar iez, talvoudusoc'h c'hoaz e vezo ar vreuriezh vihan evid ann hini veur, a gav d'in.

Pell zo am boa c'hoant da skriva d'e-hoc'h. Ar pezh a viraz ouz-in dreist-holl d'hen ober, eo am bije karet rei da anaout d'e-hoc'h eul lavar splann diwar benn ar Revue celtique. Bez 'en em ziskouezaz ann Ao. Gaidoz<sup>306</sup> anaoudek tre en ho kever ~~ann Ao. Gaidoz~~ pa liviriz d'ezhan e c'hortozen, oc'h ho pidi euz he berz, tenna digan-e-hoc'h ragfrouez ho levr nesa da veza laket enn he asgwel. Hogen e lavaraz ne garfe ~~ket~~ lakaat enn han nemet labouriou divoul (?) (anwasket ??) ha na vent ket kaser dindan gwask araok eur bloaz da vihana, evit ma ve hewersoc'h<sup>307</sup> al levr great gant peder loden he asgwel ~~hewersoc'h~~, o veza na ve nemet traou nevez enn han. Petra bennag a vez, ne zeu ket c'hoaz he deirved ha pederved loden da c'houlou, daoust d'ezhan da lavaret bepred e vezint ~~meulet~~ gwaskerellet dizale.

Pe bred, pe vare e teuo ho levr nevez a zindan gwask ? Mall eo d'in he ~~gwewelout~~ evit meur a abek, ha pa ne ve nemet da gaout tro vrao da gregi adarre er brezonek, rak un tammik lezirek oun bet enn he gever, pellik zo, siouaz.

Petra zeu da veza ar menosiou talvouduz ho peuz komzet d'in anezho, miz genveur pe c'houevreur diveza ? Nag ar c'heleier brezonek nevez, nag al levriouigou deskadurez ? N'euz netra a gement a helfe beza great hag a ve gwelloc'h evit Breiz.

Deisiou kaer a vezo c'hoaz d'ezhi, mar teu da veza stankoc'h ann dud evel hini ez ann da gomz d'e-hoc'h anezhan. Eur gwir densor eo am euz kavet, bez 'e welfot divezatoc'h n'e ket re gre ar ger. Eur Breizad a Zant-Briek eo, ann Ao. Emile Ernault, hag a zeskaz ar brezonek dre garantez evid ar vro. A veac'h enn he genta bloavez war-n-ugent e ma, hag e oar ouc'hpenn ar zaonek hag ann almanek, tammik brao a vasked, a bolskek hag a geniezadur (?). Hogen, a pezh a zo gwell c'hoaz, ker birvidik eo he c'hoant d'en em westla a grenn da Vreiz ha d'ar brezonek, ma fell d'ezhan, goude beza bet soudard, lezel a du pep micher tudchentil kear ha mond da c'honidek etouez ar Vretoned diwar ar maez, evit ma ve red d'ezhan komz bepred brezonek ha sonjal, kouñvia e brezonek. N'ouzon ket hag a viro bepred eur menoz ken divoutin ; nemet fisians am euz e labouro kaer war ar brezonek. Lenn a reaz d'in gwersiou brezonek kaer meurbed, un darn vraz anezho da vihana, ha kaer souesuz zoken a berz un den n'e ket ar brezonek he vammiez. Klask a ra lakaat ar genganez da dalvoud. Kaera studi a gav eo hini ar Barzaz-Breiz, hag ho karout a ra a greiz he galon, ar pezh hon lekeaz a unan hon daou da genta holl. Kent pell e skrivo d'e-hoc'h da rei he hano evit ar Vreuriezh veur. Kristen mad eo kerkouls ha Breizad mad.

C'hoant am euz – « os byw ac iac'h » da gas bep en amzer eur « Chronique celtique » (brud keltiek (?)) da Asgwell Breiz ha Gwent. Ne ouzom ket a vad hag e kavinn nerz awalc'h digant ann Aotrou Doue. Ra vezo great he ioul veulet ! ~~Diez braz~~ Gwall ziez eo bet d'in sevel ann tammik labour a zo bet enn asgwel diwar benn levr ann Ao. Rio.

Ho trugarekat meurbed a ran evid ann daou levrik ho peuz teurvezet kas d'in. Mad-tre ho c'haviz ho daou. Dudiuz braz eo d'in gwelet e Feiz ha Breiz eur pennad diwar benn Ginivelez ann duk a Vourdel. Ho pezet ar vadelez, me ho ped, da ginnig d'ann Ao. Herri testeni va doujans.

Gortoz a ran gouzout abarz nemeur digan-e-hoc'h pennaoc ez oc'h iac'h, ha, ne livirin ket ken evuruz nemet, ken frealzet hag e c'hellit da veza war ann douar glac'haruz-ma, hag enn hon amzer deval-ni. Laouen e venn ivez gouzout e ma mad ar bed gand ho tud nevez, gant kemend ha girit ha kement ho kar.

---

<sup>306</sup> Ajouté dans l'interligne.

<sup>307</sup> Ajouté dans l'interligne.

Teurvezit kavout mad testeni doujans ha karantez veo

ho gwas, diskibl ha map

Ch. de Gaulle

Rue de Vaugirard, 286

G. S. – Va c’herent a ginnig d’e-hoc’h ho gourc’hemennou aketusa.

## Traduction de la correspondance Charles de Gaulle - Théodore Hersart de La Villemarqué

### 1. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>308</sup>

Paris, quatre décembre 1861

Que chacun retrouve son foyer -  
Liwarc'h Henn - Les Splendeurs<sup>309</sup>

Monsieur le Vicomte,

Celui qui vous écrit n'est, en aucune façon, connu de vous, et pourtant c'est, avec une grande confiance que, en tant que Celte et chrétien, il en appelle à un Celte et à un chrétien.

Le bon accueil des exilés, vous le savez bien, a été, de tout temps, une vertu en honneur parmi les peuples celtiques. Nous voyons dans les poèmes d'Ossian et nous savons par ailleurs comment, il y a encore environ un an, le montagnard gaël ne voulait pas aller se coucher avant d'avoir jeté un coup d'œil autour de sa maisonnette, de peur qu'il n'y eût dans les environs un voyageur privé d'abri pour la nuit. Aujourd'hui, hélas pour nous ! ces habitudes admirables se sont de plus en plus affaiblies parmi nous. Mais le vrai Breton les conserve soigneusement, et quand elles se seront perdues dans les autres parties du monde, on les trouvera encore dans sa maison comme dans son cœur.

Aux vieilles leçons sur l'hospitalité auxquelles obéissaient les païens eux-mêmes, le Verbe descendu sur la terre a ajouté ses douces leçons sur l'Amour, alliance merveilleuse qui unit l'homme à Dieu et les hommes entre eux.

Encouragé par l'appel que j'ai fait à deux qualités que vos ouvrages montrent si puissantes dans votre âme, j'ose vous distraire un instant de vos travaux studieux et savants pour vous demander, pour ma maisonnée, l'aumône d'un avis sage et hospitalier.

La Bretagne - à laquelle j'ai toujours pensé depuis mon enfance et qui hantait la plupart de mes rêves comme de mes désirs, quand je m'enfonçais, avec une joie mêlée d'angoisse, dans le monde merveilleux des récits celtiques, - la Bretagne a fini par devenir pour moi le pays que j'ai chéri plus que les autres, mais de manière plus réfléchie. Je fus étonné de voir la grande puissance de la race celtique qui, en plus de la grande retenue des gens du Nord, possède le souffle des peuples pétillants du Midi. Je tremblai de joie en lisant dans l'histoire avec quelle constante fermeté ils ont fait face aux persécutions qu'on leur a fait subir à cause de leur loi et de leur foi, et depuis j'ai associé dans une même affection les guerriers de Nominoë et de Cadoudal et les martyrs de Kaltreaz, de la rivière Boyne et de Culloden. J'ai ensuite senti la nécessité d'étudier cette langue dans laquelle renaissent les restes de celle de nos ancêtres ; dans les livres de Le Gonidec et dans les vôtres, Monsieur, j'ai appris à balbutier la langue des bardes : avec quel bonheur, avec quelle ferveur toujours plus grande, je lisais les œuvres de Souvestre, de Brizeux, le *Barzaz-Breiz* surtout, *les Romans de la Table Ronde*, *les Contes des anciens Bretons*, *les Poésies des bardes du VI<sup>e</sup> siècle*, la *Légende Celtique* si convaincante et si douce, et pour finir le *Myrdhinn* ! Et avec quelle ardeur je cherchais, en les méditant, à enfoncer dans mon âme l'esprit d'un vrai Breton.

Bien que nous étions, mes proches et moi, si fortement séduits d'aller habiter en Basse-Bretagne, la Nécessité nous a retenus à Paris, entravés que nous étions par la chaîne serrée du labeur quotidien ;

---

<sup>308</sup> LV47.013.

<sup>309</sup> Cf. La Villemarqué, *Les Bardes Bretons. Poèmes du VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Didier, 1860, p.196-197.

mais maintenant notre situation diffère du tout au tout. Mon père, dont vous avez peut-être entendu le nom<sup>310</sup>, Monsieur, après une vie entièrement consacrée à nourrir sa maisonnée et à élever ses enfants, s'aperçoit que les forces et la santé commencent à lui manquer. La dure nécessité ne l'autorisa pas toujours à mettre son nom sur ses écrits, pourtant je vous citerai quelques-uns de ceux qu'il a signés, par exemple : *Histoire de Paris et de ses environs*<sup>311</sup>, la publication d'une *Vie de Saint-Louis*<sup>312</sup> dont l'avait chargé la Société de l'Histoire de France, quand il était membre de cette société et qu'il s'occupait de son bulletin mensuel. Il écrit, depuis vingt-trois ans, une rubrique bibliographique<sup>313</sup> dans le *Journal des Savants*, et en plus de tout cela, il a rendu service, autrefois, à la littérature celtique en trouvant à la bibliothèque de Valenciennes, dans un vieux manuscrit, l'*Historia Britonum versificata*<sup>314</sup> et, en outre, en commençant, à propos de cette poésie, une étude qui a été mise en valeur par Monsieur Francisque Michel<sup>315</sup> dans sa nouvelle édition que vous citez : *Merlin*, page 287<sup>316</sup>.

Ma mère a écrit, pour nombre de revues catholiques, une grande série de bonnes œuvres pour l'édification des jeunes gens<sup>317</sup>. Pour ma part, je n'ai pour ainsi dire encore rien écrit ; j'ai un petit emploi à la mairie de Paris ; mais je suis malade depuis l'enfance et en plus mes jambes se paralysent de plus en plus, et de ce fait je suis chaque jour plus près du moment de perdre ce petit emploi.

Dans une telle situation, voyant que les moyens nécessaires pour vivre à Paris vont nous manquer chaque jour davantage, s'est levée dans le cœur de mes parents et dans le mien l'envie d'aller très loin, dans une région où nous pourrions subvenir à nos besoins par de modestes revenus. Puisque nous sommes des Celtes de race, de nom et de cœur, nos yeux se sont tournés d'eux-mêmes vers la Basse-Bretagne. Ses villages sont bien renommés, entendons-nous dire, pour leur prix modérés et là seulement, nous trouverions, avec la *summa humanorum divinarumque rerum consentio* dont parle Cicéron (*De amicitia*)<sup>318</sup>, un abri dans lequel les gens ne seraient pas sans génie poétique, sans foi et sans pudeur comme ils le sont pour la plupart aujourd'hui dans les villes de France.

Notre volonté est donc de chercher un refuge dans un petit village de la Bretagne-Armorique, où nous pourrions mener une vie semblable, pour ce qui est du corps tout au moins, à celle des paysans.

Nous attendons d'y trouver l'occasion de nourrir notre corps sans trop déboursier et de rassasier notre âme en contemplant les œuvres de Dieu et de celles des gens auxquels il a daigné donner l'inspiration. Nous nous consacrerons là à instruire mes deux jeunes frères<sup>319</sup>, et pour ma part, en plus du vin de l'Antiquité sainte et du miel de celle des Grecs et des Latins que leur donnera mon père, je rajouterai une petite larme de sagesse bardique que je proposerai à ces deux chers petits marcassins-là sous les pommiers de notre jardin.

---

<sup>310</sup> Julien-Philippe de Gaulle (Paris 1801-*id.*1883), voir plus de détails dans la présentation.

<sup>311</sup> *Nouvelle histoire de Paris et de ses environs. Avec des notes et une introduction par M. Ch. Nodier*. Paris, Pourrat frères, 1839-1842. 5 volumes ( 629-635-639-644-15-586 p.).

<sup>312</sup> *Vie de saint Louis roi de France* (6 vol.), d'après le manuscrit inédit de la bibliothèque nationale, et accompagné de notes & d'éclaircissements, par J. de Gaulle, Paris, Renouard, 1847-1851, 6 volumes.

<sup>313</sup> Selon Henri Gaidoz, art. cit., Julien-Philippe de Gaulle a rédigé la rubrique "Nouvelles littéraires" du *Journal des Savants* "de 1838 jusqu'à sa mort". Les articles n'étaient pas signés.

<sup>314</sup> "Correspondance. *Historia Britannorum Versificata*", sous forme d'une lettre adressée par J. de Gaulle "A M. l'Éditeur du Bulletin du Bibliophile", *Bulletin du Bibliophile*, mai 1837, p.495-501. A propos de ce manuscrit, voir Léon Fleuriot, "Brittonica", *Etudes celtiques*, 1982, p. 270-271.

<sup>315</sup> Francisque (François-Xavier, dit) Michel (1809-1887).

<sup>316</sup> La Villemarqué, *Myrddhin ou l'enchanteur Merlin : Son histoire, ses œuvres*, Paris, Didier, 1862, p.287.

<sup>317</sup> Joséphine-Marie-Anne Maillot (Dunkerque 1806-Paris 1886), voir plus de détails dans la présentation.

<sup>318</sup> "*Est enim amicitia nihil aliud nisi omnium divinarum humanarumque rerum cum benevolentia et caritate consensio*" ("L'amitié n'est en effet rien d'autre qu'un accord parfait entre les choses divines et humaines, joint à un sentiment mutuel de bienveillance et d'affection"), Cicéron, *De Amicitia*, VI.

<sup>319</sup> Henri (1848-1932), le père du Général de Gaulle, et Jules (1850-1922).

Voilà quel est notre rêve, Monsieur, un rêve de ceux dont nous ne pourrons plus différer l'exécution bien longtemps. Mais comment pourrons-nous nous embarquer sans un pilote, surtout pour aller vers un rivage inconnu ? De quel côté tournerions-nous nos voiles ?

Ce que nous avons envie de faire est-il même possible ? Ou, sinon, doit-on abandonner ce dernier espoir ? Une maisonnée de cinq personnes (parmi lesquelles il y a deux enfants) et qui peut, en menant une vie des plus humbles et des plus strictes, se contenter d'un revenu annuel qui ne dépasse pas, pour sa part assurée, six cents francs ?

Et si pour autant c'était possible, quel évêché choisirions-nous ? Est-ce dans l'Arvor ou l'Argoat, dans la campagne ou la montagne qu'il faudra chercher ? Dans ce pays-là tout doit être bon marché ; et pourtant il y a une nécessité incontournable pour nous, – l'air doit y être aussi salubre que possible. Nous souhaiterions aussi que nos yeux puissent, des fenêtres de la maison, découvrir un paysage vaste et agréable, car peut-être hélas ! la maladie viendra à nous enchaîner là jusqu'au jour où nous irons au cimetière. Nous désirerions encore que dans la paroisse où nous habiterions, se soient conservés la langue et les coutumes aussi pures qu'il est possible.

Vous voyez bien, Monsieur, combien nous sommes embarrassés. Votre amour pour votre pays et votre grandeur d'âme vous permettront, sans aucun doute, d'accueillir une demande inconsidérée, j'en ai peur, et si singulière que, je crois, il n'y en a pas eu de semblable jusqu'à aujourd'hui. Nous ne connaissons personne en Bretagne à qui demander un conseil avisé. Bien que je n'aie pas été assez heureux pour vous rencontrer, j'ose faire ma demande en tant que l'un de vos disciples, car c'est dans vos écrits que j'ai pris mon modeste savoir sur la matière celtique : c'est pourquoi c'est en vous que j'ai mis tout mon espoir. Me suis-je trompé à ce propos ?

Déménager une maisonnée et ses habitants sur une autre terre est une affaire bien lourde et qui engage fortement son bien ou son mal pour les temps à venir. La nôtre porte le nom d'une race défaite que l'on ne peut pourtant faire plier. Depuis bientôt deux siècles elle a été agitée par des courants changeants et le plus souvent nuisibles. Leur force de plus en plus violente ne permet pas d'avoir le moindre répit ; elle a maintenant envie d'enfoncer fermement et pour toujours ses racines dans la dure roche de Bretagne. Soutenez-la dans son intention, au nom de Dieu ! Si notre dessein se concrétisait, et si nos arbres tourmentés trouvaient enfin un abri à l'ombre de vos rocs, – chaque oiseau qui chantera sur nos branches, chaque bouffée de zéphyr qui fera trembler nos feuilles enverront, pour vous-même et pour les vôtres, nos ferventes prières jusqu'au trône du Tout-Puissant, dans une belle harmonie de son agréable et de bonne odeur !

Veillez donc bien excuser l'audace, peut-être inconsidérée, mais pleine de confiance et venue du fond de mon cœur, qui me pousse à oser enlever, pour le profit de ma maisonnée, une portion d'un temps si précieux pour tous les amis de la littérature, et, en outre, vous voudrez bien, Monsieur le Vicomte, agréer, avec ses excuses, le témoignage de l'hommage qu'il vous fait.

Charles de Gaulle

Grande rue, n°103, à Vaugirard (Paris).

\*Nouvelle histoire de Paris et de ses environs, 5 vol. gr. In 8°, Paris Pourrat frères, 1839-1841.

\*\*Histoire de Saint Louis, par Le Nain de Tillemont, 6 vol. gr. In 8°, Paris, 1. Renouard 1847-1851.

\*\*\* Journal des Savants, 1838-1861.

\*\*\*\*Voir : Bulletin du Bibliophile, mai 1837 ; et Histoire littéraire de la France, livre vingt-deux.

## 2. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>320</sup>

Paris, 13 janvier 1862

Monsieur le Vicomte,

Je viens de recevoir votre lettre ; mille mercis pour votre cordialité à notre égard. Je vous remercie du fond du cœur au nom de mes parents et du mien.

Je suis pourtant très surpris et profondément inquiet ! Comment ! Vous m'avez écrit dans la langue que nous aimons et vous avez de plus été bien aimable de me proposer une entrevue ! Cela aurait été un si grand bonheur pour moi ! et je n'en ai rien su. Mon cœur en sera pour toujours rempli de chagrin. Vous n'avez pas hésité à vous donner du mal pour moi et votre peine a été vaine ! Que deviez-vous penser de moi ? Et pourtant vous avez eu la bonté de m'écrire à nouveau. – Je ne saurais exprimer toute ma reconnaissance. Je vous avouerai, Monsieur, la peine et le désespoir qui commençaient à gagner mon âme, je ne savais que penser et j'étais sur le point de vous écrire à nouveau lorsque est arrivée votre lettre si fébrilement attendue. Je ne parviens pas à savoir pourquoi je n'ai pas reçu la première. J'écrirai sans tarder au Directeur des Postes à ce sujet.

Je suivrai d'ici peu de temps votre aimable recommandation en écrivant à M. Aimé du Frétay<sup>321</sup>. J'ai honte de causer également du souci à ce monsieur, cependant je m'enhardis en me rappelant la cordialité que vous m'avez témoignée. En me rappelant également de la fable du Lion et du Rat, j'attends que Dieu me permette un jour de vous témoigner réellement de ma reconnaissance envers vous, tous les deux, lorsque nous serons

« Entre la paroisse de Pouldergat et la paroisse de Ploaré »<sup>322</sup>.

Je n'ose plus maintenant rien vous demander, et pourtant, Monsieur, si l'on ne retrouve pas votre première lettre, je serais extrêmement heureux si je pouvais obtenir de vous une entrevue ou une autre lettre en breton. Pendant ce temps, ce que je crains surtout, c'est de vous créer un souci ou un embarras.

Veillez, Monsieur le Vicomte, bien recevoir les sentiments de vive reconnaissance de celui qui est heureux d'être toute sa vie votre serviteur

Charles de Gaulle

## 3. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>323</sup>

À Paris, le trente juin 1862

Monsieur le Vicomte,

---

<sup>320</sup> LV 47.117

<sup>321</sup> Aimé Charles Halna du Frétay (1815-1866). Conseiller général du Finistère, il habitait Ploaré, commune dont il sera maire à partir de 1866.

<sup>322</sup> “Entre la paroisse de Pouldergat et la paroisse de Plouaré”, “Ann distro euz a Vro-Saoz/Le Retour d'Angleterre”, *Barzaz-Breiz*, 1845, I, p.234-235. [l'édition de 1839 donne “Pouldrégat”]

<sup>323</sup> LV47.119



En suivant votre cordiale recommandation, j'ai écrit à Monsieur Aimé du Fretay pour lui demander s'il pouvait nous faire savoir s'il y avait dans son canton une maison que nous pourrions louer. Ce monsieur a daigné répondre rapidement avec la plus grande amabilité. Il nous a signalé une maison construite face au port de Douarnenez dans un endroit très agréable. Il m'a fallu cependant réécrire à Monsieur du Fretay en le remerciant vivement pour sa peine, pour lui dire que le loyer annuel de cette maison (cent-cinquante écus), pour bas qu'il fût en soit, était trop cher pour nous, et je le priai de nous avertir à nouveau si une meilleure occasion se présentait. Permettez-moi, je vous prie, de vous dire encore ici l'immense reconnaissance de mes parents et la mienne envers votre ami et envers vous en premier lieu, Monsieur le Vicomte. – Si nous devons encore attendre longtemps l'assouvissement de nos désirs, ou s'il nous était donné de les réaliser rapidement, nous n'oublierons jamais la générosité dont vous avez fait preuve à notre égard en nous encourageant à mener notre projet jusqu'au bout.

Vous avez toutefois bien fait, Monsieur, de mettre en question la poursuite et le bien fondé de notre dessein en disant : « si votre projet est du genre de ceux qu'ont formé toujours les Bretons<sup>324</sup> ». Ceci m'a attristé : si vous avez voulu ainsi interroger la solidité de nos désirs à ce sujet ou notre détermination à affronter tout coup de vent impétueux, je peux vous assurer qu'elle n'est pas vaincue à cet égard du fait que, dans une tête celte, on ne renonce jamais à aucun projet. Cependant, hélas ! Monsieur, ils sont bien rares, vous le savez, les projets louables réalisés par cette race malheureuse ! Elle a pu tirer bien peu de javelles dans ces champs recouverts d'épis de blé d'or qu'elle entrevoit dans ses rêves !

Nous conservons toujours avec amour cette même idée. Si Dieu veut que cela se passe comme il le fait pour les Bretons, nous nous soumettrons sans broncher à sa volonté. S'il veut encore retarder son accomplissement, nous louerons sa miséricorde, bien sûr ! Mais, en attendant que sa main toute puissante m'étire les ailes pour me permettre de voler jusqu'au pays, mes yeux se tournent souvent vers l'Armor. De loin comme de près, et tant que le sang coulera dans mes veines, je ne cesserai de me considérer comme faisant partie, de cœur et d'esprit, de ce peuple que j'ai aimé depuis longtemps, que j'aime et que j'aimerai toujours.

Je crois, qu'importe mon lieu de naissance, être en fait plus breton que certains à qui l'on pourrait dire :

« Lesquels ne sont pas plus Bretons

Que n'est colombe la vipère éclore au nid de la colombe. » (Les gars de Plouïé)<sup>325</sup>

Si coule dans mes veines le sang des Bretons eux-mêmes ou seulement celui des anciens Celtes, c'est ce que je ne sais pas de manière certaine. Mais il est vrai que tout jeune – comme si l'âme de mes ancêtres avaient fait tomber en mon cœur ces sentiments – mon esprit se tournait de lui-même vers la Bretagne. Plus tard, parmi plusieurs choses qu'il me semblait important de réaliser sur terre, aucune ne me parut mériter davantage les efforts d'un homme courageux et intelligent que de revoir les pays celtiques. Il ne plut pas à Dieu que je sois en mesure d'apporter une aide importante à ce travail louable, béni soit son nom ! Mais j'aimerais au moins voir tous ceux qui peuvent le faire, l'aider sans tarder.

Poursuivre, renforcer, rallumer, si c'est possible, dans les pays celtiques les anciennes langues, les bonnes mœurs qui sont grandement associées à ces pays, à la connaissance et même au bien commun. Hélas ! Monsieur le Vicomte, de mauvais signes apparaissent en grand nombre et me font trembler pour l'avenir. Grand temps ! Il est grand temps ! de tenir tête aux ennemis qui menacent de nous extirper complètement notre esprit et notre langue celtique. Il y a actuellement tant de choses, hélas ! pour qu'ils nous vainquent !

---

<sup>324</sup> En français dans la lettre.

<sup>325</sup> Les jeunes gens de Plouyé/*Paotred Ploueio, Barzaz-Breiz*, 1845, II, p.22-23.

Je songe donc souvent à ces races celtiques et une idée à leur sujet m'est venue. Daignez-vous, Monsieur le Vicomte, me laisser vous l'expliquer ? Ne m'en veuillez pas, je vous prie, si je n'explique pas tout cela en breton, comme je souhaitais le faire de prime abord. Je suis encore trop ignorant pour exprimer dans un breton correct tout ce qui doit être clairement exposé. Je ne possède pas de grand dictionnaire français-breton et je ne veux pas, de plus, différer davantage l'envoi de mon écrit.

Si la longueur du livret qui est joint à cette lettre ne vous effraie pas de trop, lisez-le avec clémence. L'amour pour votre pays vous fera très certainement pardonner mes errements, même si à vos yeux, je me suis laissé un peu emporté.

Mais si vous trouvez bien, au moins partiellement, Monsieur le Vicomte, ce que j'ai souhaité qu'il soit accompli au sein des Bretons, daignez me le faire savoir et me considérer comme l'une des plus petites gerbes de cette récolte vivante que j'aimerais lier fermement. En agissant de la sorte, vous serez une nouvelle fois charitable envers celui qui est heureux d'être, tant qu'il sera en vie,

Votre serviteur fidèle et reconnaissant  
Charles de Gaulle

P.S. – (écrit ultérieurement). – Les recherches que j'ai sollicitées auprès de l'administration des Postes pour retrouver votre première lettre s'est révélée malheureusement infructueuse. Je le regrette beaucoup. Je vous demande pour cela quelque chose pour mon dédommagement : si vous voulez bien, ayez la bonté de me réécrire un jour et de le faire dans la langue que nous aimons.

#### 4. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>326</sup>

Mes vœux pour la Bretagne<sup>327</sup>

---

A Monsieur le Vicomte Th. Hersart de la Villemarqué.

Solis haec scribo Britannis  
(Historia Britonum versificata)<sup>328</sup>

Ab alienis parce servo tuo.  
Ps. XVIII ; 14.<sup>329</sup>

Och ! rac anghyffret !

.....  
Lloegrays ar dywet

.....

---

<sup>326</sup> LV40.026. 29 juin 1862. Ce document est en très grande partie rédigé en français. Les traductions d'autres langues (latin, gallois, breton) sont indiquées ici en italiques.

<sup>327</sup> Quelques éléments, finalement assez peu nombreux, seront repris dans l'article "Les Celtes au XIXe siècle. Appel aux représentants actuels de la race celtique", *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1864, 2, octobre, p.257-284 et novembre, p.337-368.

<sup>328</sup> *Bulletin du Bibliophile*, mai 1837, p.499.

<sup>329</sup> "Ab occultis meis munda me Domine : / et ab alienis parce servo tuo." (De mes replis cachés, purifiez-moi, Seigneur : / et de ce qui aliène, préservez votre serviteur, *Liber Psalmorum*, 18, 13-14).

Kymry un gyffret!

/ Hélas ! Détresse !

Les Lloegrians (Anglais) le disent

Les Cymry se rassemblent

Taliesin. – Livre rouge d'Oxford<sup>330</sup>

## I

« Hélas, les Bretons sont pleins de tristesse ! » - (*Le mal du pays*. Barzaz Breiz, II)<sup>331</sup> –

C'est un sentiment que doivent éprouver, dans une certaine mesure, tous ceux que leurs études ont amenés à s'occuper des pays celtiques. Je ne crois pas qu'il soit possible de rester froid en méditant leur histoire, de comprendre leurs langues sans participer à leur esprit, de les connaître sans les aimer.

Or, ceux qui les aiment n'ont-ils pas grand sujet de craindre ? Le temps n'est pas favorable au maintien des vieilles mœurs et des idées traditionnelles. Un invisible niveau semble se promener sur la vieille Europe : les caractères s'abaissent, les esprits, abdiquant toute énergie propre, cèdent à des influences qui leur sont habilement imposées ; toute originalité de costume, d'opinion, de langage tend à disparaître. La foi aux vérités humaines s'affaiblit en même temps que la foi aux vérités divines. Patrie, indépendance, liberté, droit historique, fidélité sont des vieux mots « un peu lourds peut-être » que l'on conserve encore « parce qu'ils ont été pendant des siècles l'objet des respects des peuples. » (M. Renan)<sup>332</sup>. Le désordre habite la tête du méchant. – « *Le désordre [sort] habituellement de la tête du méchant* » (Liwarc-hen. – Kalon gaeam / *Les calendes d'hiver*<sup>333</sup>.) Les âmes d'élites se sentent prises d'un dégoût et d'un ennui profond et les foules courent en troupes pressés à la poursuite des jouissances matérielles.

Si nous arrêtons notre pensée sur la Bretagne-Armorique, on peut craindre à juste titre que là aussi ne fasse invasion « le mal que l'on fuyait ailleurs. » De toutes parts de sinistres prédictions s'élèvent, des signes fâcheux apparaissent. On ne peut ouvrir un livre nouveau sur la Bretagne sans y lire des phrases comme celles-ci : « les hommes quittent la braie celtique pour le pantalon des villes ; ..... déjà aussi la vieille langue se perd : le bourgeois des villes ne la comprend plus ..... Chaque jour voit mourir un de ces vieux bretons qui ne comprennent que la langue du pays et il n'est pas remplacé. » (Eugène Loudun. – *La Bretagne*)<sup>334</sup> Et nous avons malheureusement, des progrès du mal, un ordre de preuves plus irrécusable que les assertions des touristes. Pour ne parler que de la langue, la décadence va déjà bien loin, à en juger par les livres qui se publient chaque jour, par les Kanaouennou santel<sup>335</sup> eux-mêmes ; et un poète patriote n'hésite pas à mettre ce vers dans la bouche d'un de ses personnages, de celui-là même qu'il charge de défendre la pureté du breton contre la manie des néologismes :

---

<sup>330</sup> Cité par La Villemarqué dans « Notices des principaux manuscrits des anciens bretons, avec fac-simile », *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 1856, p.264, note 2. La Villemarqué avait consulté le Livre rouge d'Oxford ou Livre rouge de Hergest (Llyfr coch Hergest) au Jesus College d'Oxford au début de 1839. Ces vers semblent avoir été ainsi assemblés par La Villemarqué pour y donner son propre sens.

<sup>331</sup> *Ann droug-hirnez/Le mal du pays, Barzas-Breiz*, 1839, p. 274-275.

<sup>332</sup> Sans doute en référence à Ernest Renan, *Études d'histoire religieuse*, Paris, Lévy frères, 1857, p.418-419. La citation ne s'y trouve pas telle quelle.

<sup>333</sup> Cité et traduit par La Villemarqué dans *Les Bardes bretons, Poème du VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Didier, 1860. Seconde partie, poèmes gnomiques.

<sup>334</sup> Eugène Loudun, *La Bretagne*, Paris, Brunet, 1864, préface, p.II-III.

<sup>335</sup> Abbé Jean-Guillaume Henry, *Kanaouennou santel dilennet ha reizet evit escopti Kemper. Gand ann toniou war gan-plen-mentet*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1842.

« *Oui, mais pas en breton ! – Doue ha mem bro / Dieu et mon pays – par M. l'abbé le Joubioux  
– En vieux breton et en breton français* <sup>336</sup>

J'ai eu occasion de voir ici quelques cultivateurs de Roscoff et des environs. Ces braves gens, venus à Vaugirard pour vendre leurs *légumes*, y vivent en colonie et y conservent le costume, fort peu breton d'ailleurs, de leur pays. J'ai essayé d'échanger quelques mots avec eux. J'avais, en général, une certaine difficulté à les comprendre, mais ce que je ne saisissais que trop facilement, c'étaient des expressions comme celles-ci : *il n'y a pas beaucoup de différence, partout, bonjour et merci* <sup>337</sup> ! Chose plus triste encore ils ~~paraissaient~~ se servaient toujours de mot Breton et jamais du mot Breiz qu'ils paraissaient ignorer complètement !

Et ce mal, déjà si grand, tend à s'augmenter sans cesse : rien d'efficace ne se prépare pour l'arrêter ! L'étude du breton est toujours exclue des séminaires et des écoles ; la conscription enlève au pays la fleur de sa jeunesse ; et si, pendant sept longues années, elle ne perd à l'armée ni sa foi ni la vie, elle s'y habitue à l'usage journalier d'une langue étrangère. Les chemins de fer menacent de vomir au milieu de nous mille spéculateurs ennemis naturels de notre foi, de notre langue et de nos mœurs, et, si j'en juge par ce que je vois ici, il y a déjà beaucoup de Bretons qui viennent chercher fortune à Paris ; que sera-ce alors ?

Vous-même, Monsieur, vous, le défenseur ardent et convaincu de la nationalité bretonne, vous avez eu une phrase qui m'a navré. Si vous aussi perdez l'espoir, qui sera assez hardi pour en conserver encore ?

Dans une de vos plus heureuses pages, digne introduction au chant le plus remarquable peut-être de la poésie armoricaine actuelle, parce qu'il résume les mélancoliques regrets d'un peuple entier, vous décrivez admirablement un coucher de soleil au milieu des montagnes noires. « Ce soleil près de disparaître, ajoutez-vous, image d'un autre soleil qui se couche aussi, lui, pour ne plus se lever <sup>338</sup> »<sup>3</sup>

Hélas ! vous semblez l'annoncer ; il va venir le moment redouté par le barde<sup>4</sup> : le soleil vieillit des peuples celtiques « traîne ses pas avec lenteur », « il va s'endormir dans la tombe », et le chasseur gaël ou breton « attendra en vain son retour sur la colline », il se couche pour ne plus se lever ! <sup>339</sup>

Ainsi, tandis que les études celtiques en général, mieux appréciées des savants, grâce aux travaux de la critique moderne, et aux vôtres en particulier, Monsieur, se répandront de plus en plus et finiront par occuper le rang qui leur est dû dans la linguistique, la littérature et l'histoire, il est à craindre que les langues qui ont servi de base à ces études ne passent à l'état de langues mortes et que les peuples qui les parlaient ne perdent toute originalité distinctive en se laissant absorber par les races étrangères qui les entourent et les dominent politiquement.

Quelques livres écrits selon la méthode de Le Gonidec et publiés de loin en loin par ses disciples peuvent-ils faire rétrograder le torrent dévastateur ou simplement lui opposer une digue suffisante ? Je ne le pense pas. On a dit : « *Depuis que César s'empara du pays avec les Romains, le breton n'a jamais été écrit aussi justement qu'aujourd'hui.* » <sup>340</sup> Paroles qui étaient l'expression d'une espérance hardie plutôt que d'une vérité positive ; mais cette espérance ne s'est pas réalisée.

Il importera sans doute assez peu aux savants qui sont seulement savants que le sujet soumis aux minutieuses investigations de leur scalpel, soit vivant ou non. A défaut de la langue parlée par le peuple, il leur restera les monuments écrits ; uno avulso non deficit, alter, et « les philologues

<sup>336</sup> Jean-Marie Le Joubioux (1806-188), *Dieu et mon pays; poésies bretonnes, avec la traduction littérale en regard et quelques mélodies nationales à la fin du volume*, Vannes, Galles, 1844, p.91.

<sup>337</sup> L'auteur insiste sur les emprunts français en les soulignant.

<sup>338</sup> Dans l'argument de *Ann Amzer dremenet / Le Temps passé, Barzaz-Breiz*, 1845, II, p.268.

<sup>339</sup> Référence au poème Trathal dans l'*Ossian* de MacPherson.

<sup>340</sup> J.-G. Henry, *Kanaouennou, op. cit.*, p.4.

demeureront satisfaits »<sup>341</sup>. Ce n'est pas pour écouter son cœur battre qu'ils se penchent sur sa poitrine ; ils ne veulent que compter les fibres, qu'étudier la disposition des nerfs et des veines. Mais nous, Monsieur, (ou ceux qui sentent comme nous), aurons nous le courage de méditer les choses des ancêtres quand la dernière bouche celtique se sera glacée en Erin ou en Armor ? On ne fait pas de recherches physiologiques sur le cadavre d'un père ou d'un frère<sup>342</sup>.

---

L'enfant débile que bercent depuis si longtemps les Bretons, dans une alternative continuelle de crainte et d'espoir, en mêlant leurs chants et leurs larmes<sup>7</sup>, semble devoir bientôt rendre le dernier soupir, si une crise heureuse ne vient le sauver. Pour eux, pour ceux qui l'aiment, « il n'y a plus de joies en ce monde », « il n'y a plus que regrets lorsqu'ils songent au passé, » que douleur et qu'angoisses lorsqu'ils regardent l'avenir<sup>343</sup>.

- « Voici l'hiver ; bientôt arrivera le bûcheron armé de sa cognée. Il montera sur l'arbre, il en fera tomber une à une les branches ; ensuite il coupera le tronc pour le jeter au feu. Et désormais, la racine qui donnait à l'arbre sa sève - et à un peuple entier la nourriture nationale de l'intelligence, - « ne produira plus la vie, la joie et l'espérance<sup>8</sup>. » - A cette idée, je suis, comme le barde prophète, saisi d'une grande crainte, mais, bien plus que lui encore, je suis impuissant. « Que puis-je, ô pommier d'or ! contre votre malheureuse destinée ? » A quoi bon même pousser ce cri de douleur et d'alarme, si aujourd'hui les oreilles et les cœurs des Bretons sont fermés ?

« O pommier doux, pommier sacré ! ne vient-il pas une heure ou le cygne s'envole, en laissant flotter quelques plumes sur les eaux du lac !<sup>344</sup> »<sup>9</sup>

Cette heure, hélas ! n'est-elle pas à la veille de sonner ? Il me semble déjà entendre le bruit sinistre de la cognée s'enfonçant jusqu'au cœur de l'arbre qui portait ces fruits d'or, depuis trop longtemps dédaignés par la foule !

« Une mer de douleur monte jusqu'à moi.<sup>345</sup> » Il n'y a qu'une chose à laquelle la résignation me semble difficile, c'est à une séparation éternelle. Le chrétien sait qu'il reverra dans une autre vie ceux qu'il a aimés en Dieu dans celle-ci, et qu'il les retrouvera pour ne plus les perdre jamais ; mais l'immortalité n'a pas été première aux peuples comme aux individus. Restera-t-il trace au-delà du tombeau de ces grandes confédérations de cœurs et d'intelligence formées seulement en vue du séjour terrestre ? Ainsi le grand romancier de l'Ecosse nous a décrit des êtres mystérieux et puissants d'une vie bien supérieure en durée à celle de l'espèce humaine ; mais qui, un jour, pourtant doivent périr tout entiers en rendant à l'atmosphère les atômes [sic] aériens qui leur faisaient un corps. Comme eux, les peuples celtiques semblent devoir disparaître, les atômes dispersés dans le torrent humain, et, à l'image de ces esprits de leur race, ne plus vivre autrement que par le souvenir qu'ils auront pu laisser dans la mémoire lâche et ingrate des hommes. – Enfant, je me sentais saisi d'un attendrissement profond et d'une insurmontable mélancolie en voyant s'affaiblir peu à peu et se fondre dans l'air pour jamais la blanche image de la Dame du lac, à mesure que s'amincissait le fil d'or, autrefois large réseau, qui lui servait de ceinture. Homme aujourd'hui, je suis du regard, avec une tristesse mieux justifiée et une

---

<sup>341</sup> “*Primo avulso / non deficit alter aureus*”, (Le premier une fois coupé, / un autre en or ne fait pas défaut) : Virgile, *Enéide*, VI, v.143. (Le rameau d'or). Cité par La Villemarqué, “Manuscrits des anciens Bretons” art. cité, p.41 “la langue vivante n'est pas inutile à la langue morte ; la disparition de l'une ne peut entraver l'étude de l'autre, et le philologue est satisfait de pouvoir dire : *Uno avulso non deficit alter.*”

<sup>342</sup> Passage repris dans “Les Celtes...”, art. cit., 1864, p.261.

<sup>343</sup> “*Ann amzer dremenet/ Le temps passé*” *Barzaz-Breiz*, 1845, II, p. 271-273.

<sup>344</sup> *Myrdhinn, op. cit.*, p.53-55.

<sup>345</sup> *Myrdhinn, op. cit.*, p.60.

anxiété plus poignante encore, les progrès de la destruction au sein de la race celtique, à mesure que s'affaiblit ou disparaît « la langue des aïeux », « lurech De<sup>346</sup> »<sup>10</sup>, ceinture magique et protectrice !

La tristesse de ceux qui ne peuvent voir s'approcher sans angoisse la ruine définitive de ce noble peuple, n'est donc que trop justifiée. Aujourd'hui encore mon cœur se serrait à cette pensée, « *l'angoisse couvait dans mon âme* » lorsque j'ai entendu une voix répéter cette promesse faite à Saint Kadok, il y a treize siècles : « Quiconque sera dans la tristesse et, se souvenant de toi, m'invoquera en ton nom, sera délivré de ses peines<sup>11</sup>. » J'ai prié le doux apôtre des deux Breagnes ; je me suis senti fortifié et consolé, et la pensée m'est venue de vous écrire.

« Des hommes éloignés du sol de leurs ancêtres,  
« Par force, par devoir, ou par un vague ennui,  
« A vous, chefs du troupeau, nos guides et nos maîtres<sup>347</sup>,  
« Ces esprits inquiets écrivent aujourd'hui.

Brizeux – La fleur d'or  
-Aux prêtres de Bretagne –

Si vous trouvez ma hardiesse trop indiscreète, le nom que j'invoque ici, nom que vous-même m'avez appris à connaître et à aimer, m'est un sûr garant de votre indulgence.

C'est une idée bien étrange en effet que celle qui s'est emparée de moi. Après avoir fait appel une première fois à votre bienveillance, je viens la mettre à l'épreuve de nouveau pour vous faire part de mes craintes, de mes désirs, de ce qui serait mes projets si je pouvais former des projets, *si je le pouvais !* « A quoi bon cependant ? » dit la froide raison. « S'il avait été possible de faire plus que ce qui a été fait avant ce moment, aurait-on attendu jusqu'à présent pour le tenter ? Si la lutte n'était pas insensée, aurait-on besoin, pour la reprendre, du signal donné par une aussi faible voix ? » Je n'ai pas cette présomption, mais j'obéis à un besoin impérieux que je ne m'explique pas bien moi-même. S'il y a à cela exaltation ou folie, j'aime mieux être victime des grands souvenirs d'une race qui s'éteint, que de l'être, comme beaucoup, de certaines théories honteuses qui s'élèvent. J'aime mieux souffrir du mal de Merlin, que d'être sage à la manière de tant de gens que je vois tous les jours. Il y a des folies inspirées et des exaltations prophétiques ; je ne suis, que je sache, ni fou, ni prophète, mais je pense que « le découragement ne produit aucun avantage<sup>12</sup> ; » je crois à la puissance des efforts combinés et persévérants, à la force communicatrice d'un enthousiasme réfléchi. Je crois surtout au pouvoir de nos saints et à la protection que Dieu accordera certainement à une cause noble et juste, si les soutiens naturels de cette cause ne lui font pas défaut.

## II

« *La vieille Ahes arrive en notre pays :*  
« *Portons de grandes pierres sur les routes.* »

*La vieille Ahes* – Annuaire de Bretagne, 1861 ; p.178<sup>348</sup>.

« Dieu vous donna le soin de la vivante chaîne :  
« Il en est temps, soudez ses mystiques anneaux !  
« Affermissez le roc où doit grandir le chêne,

---

<sup>346</sup> Th. H. de La Villemarqué, *La légende celtique*, op. cit., p.300. Glose irlandaise, citée par Johann Kaspar Zeuss dans le volume II de sa *Grammatica Celtica*, Leipzig, 1853, p.933. En latin, “*lorica Dei*”, c'est-à-dire “corset de Dieu”.

<sup>347</sup> “nos évêques, nos prêtres” et non “nos guides et nos maîtres” dans le poème de Brizeux.

<sup>348</sup> [Arthur de la Borderie], “La vieille Ahès, chant populaire breton”, *Annuaire historique et archéologique de Bretagne*, Rennes, Ganche- Paris, Durand,1861, p.177-182.

« Entretenez la digue où s'amassent les eaux ! »

Brizeux. – La fleur d'or

- Aux prêtres de Bretagne.

Permettez-moi ici, Monsieur le Vicomte, de vous faire connaître l'extrait d'une lettre et d'une complainte que j'ai reçues, il y a peu. Elles concernent l'une et l'autre le projet que je souhaite exposer et, de plus, elles peuvent réjouir tous ceux qui aiment la Bretagne. C'est Monsieur G[abriel] Milin<sup>349</sup>, vrai Breton s'il en fût jamais, qui me l'a adressée et, quand je lui ai demandé son accord pour les insérer dans ce message, il m'a répondu : « ... puisque vous le souhaitez, envoyez à Monsieur de Villemarqué mon rêve prophétique et ma lettre, transmettez-lui mes salutations, je vous prie, je le connais et il a fait plus d'une bonne chose pour moi. »

« A chaque fois que j'entends parler de quelqu'un comme vous, au loin, qui écrit et aime le breton, la langue de mon père et de ma mère et ma propre langue également, alors chaque fois, je ne mens pas, mon cœur saute et tressaille en moi, et je dis en le remerciant, bien que ne sachant pas qui il est : voici une nouvelle branche saine qui pousse encore sur le bel arbre de Le Gonidec, voici un nouvel ami qui aime la Bretagne, ce pauvre pays qui est hélas ! abandonné et oublié par la majorité de ses enfants impitoyables ! Soyez donc, Monsieur, loué et aimé, vous et tous ceux qui comme vous, de Paris et d'ailleurs, se mettent courageusement à soutenir notre foi et l'arbre de notre langue ! Faites, je vous prie, que cet arbre se renouvelle et fleurisse encore pendant longtemps, pour que tous les Bretons de toutes les régions puissent venir se rassembler à sa cime en chantant avec plaisir, d'une seule voix, ses louanges au monde entier.

Oui, Monsieur, vous avez raison de dire que vous êtes meilleur Breton que de nombreuses personnes que je connais dans ce pays. Elles sont nées en Bretagne, connaissent le breton, disent-elles, plus ou moins, mais ce n'est pas cela qui les tracasse, ni Dieu ni la foi non plus ; elles veulent juste avoir de l'herbe et du foin plein le râteau, comme des chevaux en crèche ; elles veulent ne manquer de rien sur terre ; que celui qui aime le breton et la foi soit éreinté, écrasé, détruit, elles n'en font plus cas que si elles voyaient la pluie tomber, si elles ne se trouvent pas dessous. Voilà, Monsieur, ce qu'il en est ! Le corps passe avant l'esprit, et alors ce pauvre homme, ayant perdu la raison et la sagesse, se jette la tête au milieu de la boue des chemins les plus sales. Vaut-il la peine que je le dise : plus le monde vieillit, moins les pauvres gens s'assagissent.

Vous me dites, dans votre lettre, Monsieur, qu'il faut avoir confiance en Dieu et dans les saints de notre pays : ils sont puissants et j'ai confiance en eux, comme personne sur terre ; hélas ! ce n'est pas suffisant, comme vous le savez et comme vous me l'expliquez clairement, car en plus de devoir être épaulés par eux quotidiennement sous un très lourd fardeau pesant sur notre dos, en plus il nous faut aussi peiner et travailler de toutes ses forces, se serrer les uns les autres comme des pierres de taille dans un mur, si nous voulons résister au raz de marée qui se déchaînera sans tarder. Rapprochez-vous donc, Monsieur, votre main dans la mienne, votre cœur contre le mien, venez pour que nous soyons désormais un en deux et deux en un, pour que nous luttons mieux ainsi contre tout ce qui nuit au breton.

Pour vous témoigner de l'amitié que je porte aux gens comme vous qui aiment le breton et la Bretagne, vous trouverez ci-dessous un texte que j'ai écrit, ainsi que d'autres, en 1858, intitulé « Huvre diougan »/ Rêve prophétique. Il ne faut pas me reprocher ce que j'y ai écrit ; je suis un barde rêveur, lisez :

#### Rêve prophétique

---

<sup>349</sup> Gabriel Milin (1822-1895). <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/176/>

Nuit sombre, pluie et grêle  
Qui, à verse sur la porte de ma maison, frappe ;  
Frappe à verse en claquant  
Balayée par de mauvaises rafales de vent.

Vent, nuages qui donnent des averses,  
Angoisse et larmes dans mes yeux  
Angoisse qui couve dans mon âme  
Personne ne le sait sauf moi.

Seulement moi, barde rêveur  
A la suite de Gwenc'hlan le prophète  
C'est au mal et au mensonge qu'on croit  
Quand on voit la vérité.

Après qu'une autre fois  
On entendra des grondements en France  
Qu'on y verra du sang et du feu,  
Viendra le temps de ma prophétie.

- Le monde va, il tourne  
Sans rien apporter de bon à notre pays  
Apportant mêlés en Bretagne  
Inquiétude et peur, de nombreux malheurs.

Je vois dans le ciel autour de la lueur de la lune  
Un énorme anneau de feu au-dessus de la terre  
Un long cercle de feu rouge vif,  
Chauffé à la forge de l'enfer.

Il s'allonge à l'horizon  
Je l'aperçois maintenant au-delà des frontières de Bretagne  
J'aperçois maintenant le maudit  
Déplié tel un serpent ;

Son sifflement sonore bourdonnant  
Il fume en tournoyant  
Comme le tonnerre qui se déchaîne,  
Accompagné de Lucifer et de sa troupe.

Sur le dos d'un cheval au trot léger  
Un monsieur, rouge comme le sang,  
File devant des wagons  
Qui contiennent des havresacs d'outils.

Dans le premier wagon il y a de l'argent  
Parmi les inventions du Géant,



Plus d'un mauvais tour, plus d'une fourberie,  
Trepés de bile, recouverte de miel.

Dans le deuxième il y a un autre homme  
Né pour mener tout bien au mal ;  
Il le fils aîné du diable ;  
Le péché suit son père :

Il est assis sur des saletés  
Tel un roi sur son trône ;  
La Mort est en lui  
L'entourant de la famine, la guerre et la peste.

Dans le troisième, dans les suivants,  
Se trouve l'énorme tas fait par les gars du cercle,  
De bois rassemblé et entassé  
Pour chauffer l'énorme four de l'enfer.

- Nombreux chantent aujourd'hui  
En se moquant de ma prophétie  
Et un jour, un jour viendra  
Où ils pleureront quand cela arrivera.

Nombreux aujourd'hui joyeux  
Reprochant à la Bretagne d'être angoissé  
Hurleront comme des chiens agonisants  
Étouffant d'une colère insensée

Ce sera tant pis pour eux !  
Il n'y aura aucune pitié pour eux ;  
Si le mauvais ange les attrape  
Ils seront maudits comme lui.

Regardez autour de vous, regardez au loin,  
Ne voyez-vous rien à l'horizon ?  
Si vous ne voyez rien, moi je vois parfaitement  
Qu'il ne tardera pas à se produire une tempête ;

Tout ce qui existe s'affaiblira,  
La vie de l'homme raccourcira,  
Le monde entier, dans sa totalité,  
Fatigué de tourner sur ses gonds.

Oh, mon bon pays, pays de Basse-Bretagne  
Conserve courageusement, conserve ton drapeau !  
Lutte sans répits, ne lâche rien !  
La rouille mange le dur acier. »

---

Je crois que Monsieur Milin a dit vrai, dans sa vigoureuse prophétie. Les gens sourds d'oreille eux-mêmes commenceront à entendre gronder affreusement la mer qui soulève ses vagues, les gens de courte vue même peuvent remarquer la fumée du cercle de feu qui s'approche de nous de pire en pire. Le raz de marée, l'incendie, lâchés de la main de Dieu apporteront avec eux bien des malheurs : cependant leur colère épuisante passe et chaque pays celtique restera fermement attaché à son rocher comme auparavant, plus fermement encore si l'on sait s'y prendre avec force et bon sens.

Quand j'observe les quatre groupes celtiques : Irlandais, Ecosais, Bretons de Cambrie et d'Armorique, qui ont conservé en grande partie la langue, l'esprit et les mœurs de leurs ancêtres, je ne crois pas que ce soit vraiment sans dessein que Dieu les ait encouragés de la sorte. Ils ont quelque chose à faire pour le bien de leur pays et pour celui du monde entier également, car les choses terrestres sont toutes liées entre elles par des liens étroits, même s'ils sont parfois si invisibles. Dieu donna un talent à chaque peuple pour qu'il le conserve et l'améliore : malheur à celui qui ne l'utilisera pas ! Faisons donc tous ce que nous pourrons pour nos frères de race et de langue. Nous trouverons en route, j'en suis sûr, des obstacles très nombreux, des dangers effrayants et des moqueries également de la part des gens sages du monde. Qu'importe ? Avançons toujours ! N'avez-vous pas dit vous-même un jour ?

« Suivons, les gars, les traces de nos Saints,  
Les traces de leur sang indiqueront le chemin !  
Comme nos pères, nous vaincrons  
Ou comme nos pères, nous mourrons ! »

- Le Chouan<sup>350</sup> – Histoire de la Petite Chouannerie<sup>351</sup>

Et si nous mourons comme eux, nous mourrons trop tôt<sup>352</sup>!

Le vieil esprit de notre race, auquel on ne prête aucune attention [incert.], est depuis longtemps allongé dans une tombe, et des gens distraits pensent qu'il est mort. On y a posé une pierre lourde et bien scellée, on y voit des soldats tout autour. Levons-nous à l'aube et mettons-nous en route malgré tout cela : ... nous trouverons peut-être la lourde pierre levée par les anges des cieux !

Donnons-nous de la peine et le Seigneur l'exhaussera.

Faisons attention de ne pas être détournés de notre tâche par une peur honteuse ; d'autre part, empêchons nos cœurs enflammés de troubler le calme de notre âme et d'étourdir les regards aiguisés de nos yeux. Soyons, le cœur droit, à l'aguet à toute heure, prêts à faire valoir tout événement qui pourra tourner à notre profit.

Il suffit de deux choses, d'après ce qu'on dit, pour déplacer les plus lourds fardeaux : un levier et un endroit pour le maintenir. Nous trouverons l'endroit solide dans ce qui reste encore de langue et de mœurs de nos ancêtres, nous trouverons un levier bien droit et puissant dans le patriotisme qui naît avec la vie au cœur des Bretons. Car, bien que fort diminué, je crois qu'il est plus encore plus fort dans la race celtique qu'il ne l'est dans n'importe quelle autre race de l'Europe occidentale.

Qu'est-il donc bon de faire ? Il n'est pas convenable à un homme faible comme moi de le dire , cependant, les personnes meilleures que moi se taisant, je développerai mon idée, car je ne supporte pas davantage l'approche du Français !

---

<sup>350</sup> Le chouan est ici désigné par son surnom de "chouette" (er goc'han).

<sup>351</sup> "Emgam Muzillac", dans A.-F. Rio, *La Petite chouannerie*, p.302. Le quatrième vers est en fait : "Sur le champ de bataille, nous vaincrons".

<sup>352</sup> "*Bale Arzur/La Marche d'Arthur*", *Barzaz-Breiz*, *op. cit.*, 1845, I, p.86.

La voici ci-dessous en quelques mots :

1. Travailler sur les générations arrivées maintenant à l'âge mûr pour réanimer leur enthousiasme à l'égard du pays, par des livres et des revues de toutes sortes réalisés à dessein, autant en breton qu'en français, et par l'exemple, l'inspiration et l'autorité des gens de bonne volonté qui ont de l'influence sur leurs compatriotes. La presse est coupable, ces derniers temps, de la diffusion de tant d'idées absurdes parmi les gens, pourquoi ne pourrait-elle donc pas faire revivre, chez les Celtes, l'esprit de leurs ancêtres amélioré par la lumière de la foi chrétienne ?

2. Il est nécessaire de renouveler et resserrer les liens entre les groupes celtiques et entre « les Bretons de tous les pays ». Multiplier leurs relations.

3. Enrichir le breton en arrangeant une langue permettant d'écrire sur tout sujet qui concerne la foi, la philologie, l'arithmétique [incert.] et toutes les autres sciences, afin que les jeunes Bretons ne soient plus obligés de tirer leurs connaissances de livres français.

4. Faire passer notre intention avant toute chose pour éduquer correctement les nouvelles générations qui grandissent actuellement. C'est en eux que repose notre véritable espoir aujourd'hui. Quand verrons-nous donc des écoles se construire dans lesquelles les jeunes Bretons seront instruits par l'intermédiaire de la langue de leur pays ? Quand verrons-nous au moins une partie d'entre eux autorisée à étudier le breton dans des séminaires pour fournir des prêtres à la Basse-Bretagne ? Et ne pourrait-on pas dès à présent, par des livres et par l'enseignement, rendre des jeunes gens capables de devenir ultérieurement des maîtres ou maîtresses d'école en Bretagne quand nous aurons trouvé le moyen de valoriser leurs compétences.

Pourtant les efforts que feront, pour réaliser toutes ces choses, des gens non liés entre eux, pour louables qu'ils soient, ne pourront avoir grand chose pour parvenir à ce que nous désirons accomplir. Comme l'a dit Monsieur Milin, il nous faut « nous resserrer les uns les autres comme des pierres de taille dans un mur », cependant comme des pierres vivantes, « et vous-mêmes comme des pierres vivantes édifiez-vous » (Epit., 6, Pierre I, chap. II, 5).

Mettons donc, au nom de Dieu, notre force et notre raison pour rassembler une académie qui prendra et méritera pour beau nom, par son soutien miséricordieux : Association bretonne<sup>353</sup>.

Celui qui voudra en faire partie jurera de protéger et de diffuser tant qu'il pourra la langue, l'esprit et les mœurs de Bretagne. Il devra prier tous les jours pour le pays et donner tous les mois ou toutes les semaines une petite pièce, même si ce n'est qu'un sou, pour que tous puissent y participer. Prières, efforts et compétences réunis, c'est ainsi qu'elle sera bien plus puissante.

Il va sans le dire, cela devrait être fait d'une manière qui ne devrait pas provoquer de doute dans la tête des gens mauvais ou bêtes. Plus ce sera candide, mieux ce sera, je pense.

Trouvez-vous bon ce projet, Monsieur le Vicomte ? Transmettez-moi, je vous prie, vos conseils à son sujet. Si nous ne pouvons pas le réaliser rapidement, je crains hélas ! que toute attente soit pour nous une perte.

Afin que vous en ayez une meilleure connaissance, je vais maintenant donner un peu d'explication en français.

---

### III

---

<sup>353</sup> L'auteur désigne par « grande association » l'Association bretonne qui a été dissoute en 1859 et ne renaîtra qu'en 1873. Mais il n'est pas toujours évident de savoir si c'est bien à elle qu'il est fait allusion.

« Laetare Jerusalem et conventum  
facite omnes qui diligitis eam »  
- Introit du IV<sup>e</sup> dimanche de carême -<sup>354</sup>

« Aryf angkynnull !  
Angkyman dull ! »  
- Gorchan Tutvwlch<sup>355</sup>

Trois obstacles principaux au bien que nous désirons, pourrait-on dire en empruntant la forme d'une triade.

I. – Ce qui a été la cause la plus grave du mal dont nous souffrons et ce qui nous empêche encore aujourd'hui d'y porter un remède efficace, c'est le défaut de patriotisme en Bretagne « *ce pauvre pays qui est hélas ! abandonné et oublié par la majorité de ses enfants impitoyables !* » Non pas heureusement le défaut de tout amour pour le pays, mais d'un amour qui remplisse ces trois conditions que l'on pourrait formuler par une autre triade :

Trois qualités nécessaires au patriotisme :

Qu'il soit général, éclairé et agissant.

De là vient que l'importance de la conservation de la langue est peu comprise généralement, de là vient l'oubli des vieilles traditions et le peu de souci que semblent avoir de la pureté du langage la plupart des hommes qui écrivent ou parlent en public, de là enfin cette inaction dans laquelle s'endorment presque tous les amis de leur pays.

II. – Le second obstacle se trouve dans le manque de trois choses :

1. – d'une langue propre aux usages scientifiques, 2 – de livres, 3 – et d'écoles.

III. – Le troisième obstacle se trouve dans le défaut d'union

1. – des Bretons d'Armorique entre eux.

2 – des Bretons d'Armorique avec les autres branches de la famille celtique.

3 – des peuples celtiques avec tout ce qui, dans le monde, peut leur être sympathique et leur servir d'appui.

Pour détruire ces divers obstacles et atteindre le but désiré, deux puissants moyens d'action ~~me~~ ~~semblent~~ sont nécessaires, ils me semblent comprendre et résumer tous les autres [ :] ce sont l'influence et l'argent. Il faut de l'argent pour acheter des armes, il faut de l'influence pour déterminer à s'en servir.

« Le Saxon et l'argent sont alliés, Kevneoued Saiz hag ariant !<sup>356</sup> »<sup>355</sup> Cela était vrai du temps de Liwarc'h-hen et l'est encore bien d'avantage [sic] aujourd'hui. Il faut que le Breton sache également s'assurer le concours d'un auxiliaire aussi utile.

Mais quels que soient l'ardeur et le dévoûment [sic] de patriotes isolés, leur influence et les ressources pécuniaires dont ils pourront disposer seront nécessairement restreintes et les résultats qu'ils obtiendront très-insuffisants comme l'expérience du passé le démontre. Il faut donc réunir en un seul faisceau tous les efforts et tous les moyens d'action et en remettre la direction en des mains

<sup>354</sup> «Réjouis-toi, Jérusalem ! et rassemblez-vous, vous tous qui l'aimez». *Livre d'Isaïe* 66, 10.11.

<sup>355</sup> «Que les armes s'unissent/ Que les rangs se forment», ("incantation de Tudvoul'h", *Livre d'Aneirin*), cité dans La Villemarqué, «Notices des principaux manuscrits des anciens bretons...», art. cité, p.256. et dans *Les Bardes, op. cit.*, p.283-284. L'éditeur Ifor Williams suggère une traduction de l'ouverture de cette séquence Goddoddin (du début du Moyen Âge) légèrement différente de celle de La Villemarqué : «La ligne est franchie mais les soldats tiennent bon» (Ifor Williams, *Canu Aneirin*, Cardiff, University of Wales Press, 1938, p. 141).

<sup>356</sup> «*Er Gwïael / Les Rameaux*», *Les Bardes...*, *op. cit.*, p.186-187.

intelligentes et dévouées. Si quelqu'un mettrait en doute la puissance que peut acquérir un certain nombre d'hommes marchant avec entente vers un but commun, il suffirait de jeter un coup d'œil sur la grande ligue catholique du XVI<sup>e</sup> siècle, sur l'association irlandaise du temps d'O'Connell<sup>357</sup> et, dans le moment présent, sur les sociétés révolutionnaires d'Italie, pour se convaincre que toujours et partout, l'union a fait ~~la force~~ et fera la force.

Je sais que le sort de l'association bretonne est peu fait pour encourager des tentatives de ce genre : mais si le mot impossible n'est pas français, le mot découragement est encore moins breton. C'est d'ailleurs sur un plan différent que je voudrais voir établir la nouvelle association. Je la voudrais assise sur des bases plus larges ; mais, en même temps, je ne voudrais rien voir en elle qui la désignât aux regards hostiles. Je la voudrais voir, comme nos fortifications modernes, construite en matériaux d'humble apparence, presque invisible et offrant peu de prise aux projectiles ennemis.

Quelle serait l'organisation la plus propre à réaliser ces conditions ? C'est ce que peuvent seuls décider avec précision ceux que leur position et leur expérience mettent à même de bien connaître les hommes et les choses du pays. Celle de l'association irlandaise ou de l'association pour la Propagation de la Foi pourrait servir de modèle. Peut-être, au contraire, vaudrait-il mieux se passer de toute organisation proprement dite et se contenter de relier à la tête dirigeante les membres répandus partout de ce grand corps, par l'intermédiaire de quelques personnes zélées choisies dans chaque paroisse.

Dans tous les cas, il faudrait éviter avec soin tout écrit de nature à compromettre les réunions nombreuses à des époques périodiques ou dans des lieux toujours les mêmes. Il faudrait surtout se garder de laisser croire que nous voulons mêler l'intérêt d'une cause politique, quelque noble et légitime qu'elle soit d'ailleurs, avec celui de la défense de la langue, des idées et des coutumes celtiques.

On ne peut, ce me semble, interdire à de braves gens d'une ville de province ou d'un canton rural de se causer entre eux, dans leurs rapports journaliers d'affaire de voisinage, sur ce qui touche à la conservation de leur langue et de leurs vieilles mœurs. On ne peut les blâmer de conseiller à leurs amis ou à leurs subordonnés l'usage de certains livres et le port de certains costumes ; on ne peut les empêcher d'organiser des souscriptions dans le but d'entreprendre ou de soutenir telle ou telle publication d'un intérêt exclusivement historique ou littéraire.

Une simple adhésion verbale, provoquée dans une conversation intime, suffirait pour faire partie de l'association. Le récipiendaire promettrait d'employer toute son influence pour empêcher la perte de la langue et des coutumes bretonnes. Il s'engagerait à prier chaque jour pour le succès de l'œuvre entreprise par l'association et pour le repos de l'âme des confrères défunts, - chaque prêtre pourrait promettre de dire une messe tous les ans aux mêmes intentions. Tous devraient en outre, selon leur fortune, contribuer par des souscriptions régulières à fournir à la ligue le nerf nécessaire au succès de toute entreprise.

Afin de n'écarter personne, le montant de la souscription ne serait, ni déterminé, ni même rigoureusement obligatoire. Les riches propriétaires de Bretagne pourraient et devraient donner beaucoup. Il serait facile à un très-grand nombre de personnes de donner un franc par mois, les paysans peu aisés offriraient bien un ou deux sous tous les mois et les plus pauvres valets, une réale à la Saint-Michel.

La perception et la centralisation des fonds présenteraient sans doute quelques difficultés. On pourrait leur donner la forme d'une souscription à des publications littéraires, motif d'autant meilleur à mettre en avant, qu'il serait le plus souvent véritable.

En même temps que la ligue bretonne travaillerait à l'accomplissement de ses desseins patriotiques, elle devrait s'efforcer avec une ardeur aussi grande d'atteindre un but plus élevé encore :

---

<sup>357</sup> Daniel O'Connell (1775-1847), homme politique irlandais et fervent catholique. En 1849, Joséphine de Gaulle lui a consacré un ouvrage sous le titre : *Le Libérateur de l'Irlande, ou Vie de Daniel O'Connell*, Lille, Lefort.

celui de la préservation de la foi et des mœurs des Bretons. Rien de plus harmonique d'ailleurs que ces deux ordres d'idées qui se prêteront, dans leur développement pratique, un mutuel secours.

#### IV.

....., Une harpe, un livre.

-Lég. Celt. – p. 132. –<sup>358</sup>

Llavurus yn ei orchwyl a i ymgais<sup>359</sup>.

–  
Yvarniawn – Lég. celt. p. 317.

Dès que le comité choisi pour diriger l'union disposerait de ressources suffisantes, il devra exercer son action dans le champ fort restreint qui lui est laissé aujourd'hui, en se tenant prêt à l'étendre dans celui de plus en plus vaste qui ne peut manquer de lui être ouvert un jour par une décentralisation inévitable et peut-être même prochaine.

Voici quels pourraient être ses travaux répondant aux différents besoins que j'ai essayé d'indiquer plus haut.

I. – Publier, tant en français qu'en breton, et pour chaque classe de lecteurs, des livres propres à ranimer le patriotisme et à l'éclairer. Ouvrages religieux, historiques, poésies, romans, livres d'éducation, aucun genre ne devrait être négligé. La Légende celtique, le Myrdhinn, les poésies de Brizeux, l'histoire de la conspiration de Pontcallec, sont des ouvrages excellents sous ce rapport ; mais il faudrait les répandre davantage et en composer d'autres plus accessibles aux personnes peu lettrées.

Agir plus énergiquement encore dans ce sens ~~au moyen~~ tant par des organes de la presse périodique existant déjà en Bretagne que par le moyen de journaux fondés spécialement à cet effet.

II – 1. – Former une commission de linguistique qui s'occuperait, sous votre direction, de créer pour le breton une langue philosophique et scientifique dont les éléments seraient empruntés aux racines armoricaines encore en usage ou tombées en désuétude et, au besoin, au gallois, au cornique, etc. de façon à pouvoir traiter dans cette langue, sans être forcé de faire des emprunts au français, tout sujet religieux, scientifique ou littéraire. La traduction de quelques ouvrages classiques servirait à montrer le résultat obtenu et à le soumettre au contrôle d'une épreuve pratique.

2. – Publier : une série complète de livres bretons pour l'éducation de la jeunesse. D'abord des alphabets dans tous les dialectes, très-variés de formes et de prix, ornés d'images, d'enluminures, de dorures s'il le faut, de tout ce qui peut attirer les regards des enfants, afin qu'ils s'habituent, dès leurs premiers pas dans les études, à l'orthographe de Le Gonidec. Ces alphabets devraient être suivis, presque aussitôt, de livres de lecture pour le premier âge, livres que l'on ferait profiter de tout ce que contiennent de meilleur les ouvrages analogues publiés en France et surtout en Angleterre, mais qui seraient conçus dans un esprit tout-à-fait catholique et national.

des grammaires où l'élève se servirait de sa propre langue pour l'étudier elle-même d'abord avec ses différents dialectes, puis pour acquérir la connaissance élémentaire des langues française et latine. – On pourrait y joindre plus tard le gallois, l'anglais, ... etc. ;

un abrégé d'histoire bretonne dont les chants du Barzaz-Breiz formeraient le principal élément et où de nombreuses gravures viendraient jouer un rôle important dans la triple action exercée sur l'imagination de l'enfant par le récit, le chant et la représentation matérielle des principaux grands hommes et des faits les plus dramatiques ;

---

<sup>358</sup> “Trois choses étaient regardées par les Bretons comme les plus précieuses qu'une nation pût posséder ; une épée, une harpe, un livre” ; “La Légende de Saint Kadok”, *Légende celtiques, op. cit.*, p.132.

<sup>359</sup> Diligent dans ses entreprises et ses efforts.

~~des ouvrages où~~ des éléments d'histoire universelle, d'histoire sainte, histoire ancienne, histoire des peuples celtiques, de la révolution française, etc. ;

des traités élémentaires de géographie, d'arithmétique, de géométrie, de sciences physiques et naturelles appliquées ; tout cela simple, clair, pratique, largement aidé par la reproduction matérielle des objets et, surtout, - ce qui constituerait une grande supériorité pour nos publications, - pénétré, inondé de cet awen qui sait répandre de l'intérêt sur les choses les plus arides et sans lequel, d'ailleurs, comme dit si bien le barde, il n'y a pas de véritable instruction, lec'h ne bo don, ne bez desk. – Liwarc'h-hen. Kalan gaeam<sup>360</sup>.

des ouvrages originaux fortement empreints de l'esprit national, tels que seraient, au premier rang, des vies de saints celtiques, - Saint Patrice, S<sup>t</sup> Colum-Kill, S<sup>t</sup> Brendan, S<sup>t</sup> Kentigern, S<sup>t</sup> Kadoc, S<sup>t</sup> Yvarnion, S<sup>t</sup> Hervé, S<sup>t</sup> Paol, etc. - ; des épisodes historiques racontés d'une manière émouvante ; des romans moraux où seraient ~~reproduits~~ étudiés et reproduits le caractère et les mœurs du pays ;

des traductions des meilleurs ouvrages étrangers, ouvrages de piété d'abord, puis, pour des lecteurs de différents âges, traduire, ou plutôt imiter, en leur donnant un vêtement national, quelques fables et contes de fées, les Robinson suisse et crusoé, ..... des extraits plus ou moins étendus de romans du moyen âge, de certains romans de Walter Scott, de Lalandelle<sup>361</sup>, de Rio (Histoire de la P<sup>ie</sup> Chouannerie), d'Emile Souvestre, (Foyer breton et partie des Derniers Bretons), d'Hippolyte Violeau<sup>362</sup>, etc. ;

dans un autre ordre d'idées, le Télémaque de Fénelon, des extraits du Discours sur l'histoire universelle et des Élévations sur les mystères de Bossuet ;

des passages d'Homère et de Virgile, avec arguments historiques et notes explicatives ; des extraits du Dante, de Milton, du Tasse ; l'Athalie de Racine ; un choix des plus beaux chants populaires grecs, slaves, germains, scandinaves ;

Mais, bien plus encore que tous ces ouvrages étrangers, il faudrait faire connaître aux Armoriciens les œuvres nationales de leurs frères de Galles, de Cornwall, d'Ecosse et d'Irlande, en choisissant parmi ces œuvres celles qu'il serait le plus facile de leur faire bien comprendre et goûter.

=== Je désirerais bien vivement aussi voir paraître en Bretagne des journaux écrits dans la langue du pays. M. le pasteur Williams, dans la brochure qu'il a publiée sous forme de lettre à vous adressée, constate qu'il paraît en gallois « deux publications trimestrielles, dont l'une est une revue et l'autre une encyclopédie : les publications mensuelles sont au nombre de quatorze et les journaux hebdomadaires au nombre de cinq<sup>363</sup> » ; et cela pour une population qui ne s'élève pas à beaucoup plus de la moitié de la notre !<sup>14</sup>

Je me suis réjoui de savoir la vieille langue en si grand honneur chez nos frères Kymris ; mais quelle honte pour nous, catholiques et Armoriciens !

---

<sup>360</sup> «Là où il n'y a pas de don [génie], il n'y aura pas d'instruction», «*Kalan Gaeam/ Les Calendes de l'Hiver*», *Les Bardes, op. cit.*, p. 178-179.

<sup>361</sup> Gabriel de La Landelle (1812-1886) est un ami de La Villemarqué. Lieutenant de frégate dans la Marine, il démissionne pour raisons de santé. Il entre dans la Compagnie des assurances générale à Paris où il loge dans la mansarde des frères de Courcy à la place de Pol de Courcy rentré en Bretagne en 1838. Il s'engage dès lors dans une carrière d'écrivain, se charge du chapitre sur les gens de mer dans la collection « Les Français peints par eux-mêmes », collabore à différents journaux et revues, se fait une spécialité du roman maritime, genre dont, avec Édouard Corbière, il est considéré comme l'un des pères, comme il l'est également pour les chants de marin. Il est aussi l'un des promoteurs de l'aviation en France.

<sup>362</sup> L'écrivain brestois Hippolyte Violeau (1818-1892), est surtout connu comme poète.

<sup>363</sup> J. Williams, *La Basse-Bretagne et le pays de Galles : quelques paroles simples et véridiques adressées à M. le Comte Hersart de la Villemarqué (De l'Institut)*, Paris, Meyrueis et C<sup>e</sup>, 1860, p. 40-41.

Ne pourrait-on pas, sans chercher à égaler du premier coup, dans son industrieuse activité, l'essaim des Bretons d'outre-mer – bar Bretoned tre-mor<sup>364</sup>, - commencer par publier en breton un journal hebdomadaire ou bi-mensuel au prix de deux sous le numéro, qui, outre les renseignements agricoles, commerciaux et industriels les plus utiles, à ~~ceux aux quels ils (III.)~~ contiendraient une instruction religieuse, une nouvelle, un article de sciences élémentaires appliquées, des faits divers, une pièce de poésie, peut-être aussi une ou deux bonnes gravures au bois, ou, quelquefois, un morceau de musique. Une publication de cette nature, propagée par l'influence de l'association, n'aurait-elle pas des chances d'être bien accueillie par le clergé des campagnes, les fermiers un peu lettrés, les bourgeois et les artisans patriotes des petites villes.

Le pire sort qui puisse échoir à un livre c'est de n'être pas compris du public auquel il s'adresse. Il serait donc à désirer qu'un amour exagéré de la pureté linguistique ne créât pas à la masse du public des difficultés de nature à le rebuter dès l'abord et lui faire préférer les malheureuses publications actuelles des libraires bretons. J'aimerais même à voir la clarté un peu exagérée<sup>15</sup> dans les premières pages, et l'auteur descendre jusqu'à son lecteur pour l'élever ensuite jusqu'à lui. On pourrait ensuite introduire de temps en temps un ancien mot tombé en désuétude en le plaçant dans la même phrase de manière à ce qu'il soit forcément compris, puis en le ramenant à certains intervalles de manière à ~~ce~~ ~~qu'il soit~~ le rendre peu à peu familier au lecteur. Il serait utile de placer à la fin de chaque volume un petit vocabulaire des mots peu connus expliqués en breton par un synonyme ou une périphrase et ~~ensuite~~ au besoin ensuite en français. Il ne faudrait pas cependant, je crois, trop compter sur cette ressource pour les livres élémentaires. Une personne très-peu lettrée ou un enfant hors de l'école, s'astreindrait difficilement à feuilleter un index pour trouver l'explication du mot qui les arrête. On ~~(III.)~~ rejetterait peut-être utilement ces éclaircissements au bas des pages.

Ce à quoi il faudrait s'attacher surtout, c'est à faire une concurrence victorieuse aux livres français et aux tristes ouvrages ~~français~~ bretons qui se vendent aujourd'hui. *Car comme le dit Monsieur Herry : « Nous aurions bon faire de nouveaux livres, si les anciens continuaient à contenir des mots français, les gens, habitués à ces derniers, laisseraient de côté les nôtres, et nous n'approcherions pas même d'un pas le but que nous voulons atteindre. » (Préface des Kanaouennou santel, p.3 [J])<sup>365</sup>*. De là sans doute, une opposition terrible à nos projets de la part des libraires actuels, opposition telle qu'en savent faire les ~~libraires actuels~~ intérêts matériels lorsqu'ils se croient menacés. C'est pour cette partie de notre tâche surtout que de grandes ressources en argent seront indispensables. Il faudrait, s'il se peut, parlementer avant de combattre et de transformer ses adversaires en auxiliaires intéressés. Mais il serait nécessaire d'assurer à nos publications une supériorité décidée, - en bon marché avant tout, - dût-on s'imposer pour cela, dans le principe, d'énormes sacrifices, car la clef de la difficulté est là.

Je voudrais que tout l'extérieur du livre, couverture, papier, impression, gravures, pût faire sur les yeux une impression favorable. Je voudrais, à plus forte raison que ce qui est dit ailleurs froidement et sèchement fût réchauffé et animé chez nous par l'awen (*inspiration*) patriotique. De bonnes gravures pourraient offrir encore un élément de succès et les résultats auxquels sont arrivés en ce genre certains recueils illustrés montrent bien qu'il ne serait pas sortir pour cela de nos conditions d'extrême bon marché.

Les différents travaux que j'ai essayé d'indiquer tout à l'heure offriraient encore un inappréciable avantage. Les écrivains qui s'y livreraient y trouveraient le meilleur moyen de former leur style et de se rendre maîtres de leur langue. C'est à force de traduire et d'imiter les anciens que les lettrés du XVI<sup>ème</sup> siècle ont amené le français à la perfection du siècle suivant. Que les auteurs armoricains enrichissent donc leur langue en la retremant aux sources et qu'ils l'assouplissent en la

---

<sup>364</sup> Expression empruntée au chant "Seizen eured / La Ceinture de nocés", *Barzaz-Breiz*, 1845, p.389-390.

<sup>365</sup> La citation n'est pas tout à fait exacte, et dans la préface de l'abbé Henry, il est en outre question de chants (cantiques) et non de livres.



maniant sans cesse. On la relèvera ainsi aux yeux de beaucoup de Bretons qui en rougissent ou l'ignorent et on lui donnera un nouveau gage de durée. Si Dieu a mis dans ses décrets qu'elle périsse, puisse-t-elle, au moins, avant de disparaître, jeter un dernier et plus pur éclat. Prions le de susciter parmi nous un de ces simples et puissants génies qui ne trouveraient pas ailleurs, dans l'Europe moderne, une atmosphère favorable à leurs créations poétiques. Peut-être ce barde nouveau, retrouvant la harpe antique armée de toutes ses cordes, fera-t-il entendre au monde des accents qui sauveront de l'oubli, même au-delà du tombeau, la vieille langue d'Armor, comme, à défaut de toute autre cause, les chants d'Homère, de Virgile et du Dante auraient assuré l'immortalité aux riches idiômes dont ils se sont servis pour transmettre leurs pensées aux hommes.

3. – J'en viens maintenant à un sujet plus important encore. La « fille bâtarde du despotisme et de la philosophie<sup>366</sup> » est loin d'abandonner ses prétentions ; elle a conservé à l'égard du breton le même mauvais vouloir et les mêmes préjugés étroits. Aujourd'hui, moins que jamais, elle est disposée à lâcher sa proie vivante. Un incident qui vient de se produire dans un des départements de la Haute-Bretagne le montre assez clairement. Espérer obtenir d'elle ou de ceux ~~dont elle tire~~ à qui elle doit sa force l'introduction de l'idiôme national dans les écoles de Basse-Bretagne serait se faire grandement illusion. Mais ne pourrait-on pas obtenir des écoles libres, d'une partie d'entre elles au moins, de donner une certaine part à l'étude raisonnée du breton. – *Les maîtres d'école n'ont pas tous, je le crois, des cœurs de bouchers* – et tous ne sont pas semblables, je l'espère, à celui qui est si spirituellement décrit dans l'avant-propos des Diviziou brezounek ha gallek<sup>367</sup>. Ne serait-il pas possible d'en amener quelques-uns individuellement à des sentiments plus patriotiques et de les décider à ne pas bannir absolument le breton de leurs enseignements oraux ?

Il serait important aussi de prendre à l'avance des mesures propres à assurer la supériorité de l'éducation nationale lorsque le moment sera venu où elle pourra entrer en lutte ouverte avec l'éducation universitaire, et cela en lui donnant quelque chose de plus vivant et de plus animé, en entourant l'enfant d'une atmosphère plus saine à l'âme et au corps, en le pénétrant de bonne heure de cette poésie dont les Druides dans leurs collèges verdoyants, dont les premiers saints celtiques dans leurs écoles chrétiennes avaient si bien compris la force créatrice, la puissance à instruire les esprits et à élever les cœurs. – *Nid mab llengar ond awengar*<sup>368</sup>. Lég. celt. 312. –

- Il est permis à ceux qui aiment de rêver, avez-vous dit après ce doux Virgile qui avait, je me plais à le croire, un peu de sang gaulois dans les veines. Que penseriez-vous, Monsieur le Vicomte, de la formation d'un ordre religieux spécial aux pays celtiques qui, pénétré de l'esprit des Patrice, des Kolum-Kill, des Kadok, se proposerait pour mission d'élever chrétiennement les jeunes gens de diverses conditions tout en les instruisant dans leurs langues nationales ? On pourrait préparer cet état de choses en publiant des livres pédagogiques pour les différents degrés d'instruction et, si plus tard les ressources le permettaient, en fondant une école libre modèle et un école normale que l'on établirait au pays de Galles si l'on ne pouvait le faire immédiatement en France.

Ce qui serait plus urgent encore et ce qui me paraît heureusement d'une réalisation plus facile, c'est l'établissement d'une chaire de grammaire et d'éloquence bretonnes dans chacun des grands et des petits séminaires de l'Armorique. M<sup>re</sup> Graveran (*que Dieu bénisse à son âme*)<sup>369</sup> avait ce projet et il

<sup>366</sup> La Villemarqué, à propos de l'université, "Avenir de la langue bretonne", *Revue de l'Armorique et de l'Ouest*, 1842, p.127.

<sup>367</sup> *Nouvelles conversations en breton et en français Divizou brezounek ha gallek*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1857, p.vij.

<sup>368</sup> "Non un garçon qui aime la littérature mais un garçon qui aime l'inspiration et la poésie". Proverbe extrait de *Myvyrian Archaiology of Wales*, partie "Doethineb y Cymry" - la sagesse des Gallois (Jones, Owen et Williams, 1807, p.30).

<sup>369</sup> Joseph-Marie Graveran né en 1793 à Crozon est mort le 31 janvier 1855 à Quimper où il était évêque depuis 1840.

ne paraît pas qu'il ait pu le réaliser. Si les évêques actuels n'en poursuivent pas l'exécution dans leurs diocèses, ce n'est pas, ce ne peut être, qu'ils lui soient hostiles. Si une supplique respectueuse, couverte de milliers de signatures, grâce à l'influence l'action de l'association, leur était présentée à cet effet par des hommes influents connus dans le pays pour leur piété ; si cette demande était accompagnée de l'offre d'une subvention annuelle compensant, et au-delà, les frais que pourraient occasionner cette addition aux cours du séminaire, et il me semble tout-à-fait impossible que des évêques bretons y répondissent par un refus.

Il serait bien utile aussi d'obtenir de l'autorité ecclésiastique la réforme du catéchisme de chaque évêché. Ce petit livre, placé hors de la sphère d'action des laïques, a une importance de premier ordre au point de vue philologique, puisqu'il est le premier livre, le seul livre bien souvent, qui soit mis entre les mains des jeunes paysans. Il est donc grandement à désirer qu'il soit écrit selon l'orthographe réformée et débarrassé du plus fort *de sa pollution française*<sup>370</sup>. Alors sans doute les amis de cette routine qui « sans rendre le mieux impossible<sup>371</sup> » prolonge indéfiniment le règne du moins bien, nous opposeront une résistance bien difficile à vaincre. On ne peut s'en étonner beaucoup. Les ecclésiastiques qui ont vécu dans la pratique de coutumes établies longtemps avant eux, ne consentiront pas facilement à se plier à de nouvelles habitudes. Mais si le présent nous échappe en partie mettons tous nos soins à préparer l'avenir. Que le jeune clergé, dès sa sortie du séminaire, soit inondé de nos livres de propagande et d'étude, qu'on les lui offre pour rien, s'il se peut, du moins pour fort peu de chose et avec les plus grandes facilités de paiement<sup>16</sup>. Les plus pauvres s'acquitteraient d'une manière bien plus que satisfaisante s'ils priaient quelquefois pendant le saint sacrifice pour le succès de l'union. Nos ancêtres païens prêtaient souvent de l'argent sur cette simple condition qu'il leur serait rendu dans l'autre vie.

III. – 1. – J'arrive à présent aux moyens de réunion propres à ranimer et à entretenir l'esprit patriotique. Je voudrais voir les arts et la poésie concourir harmoniquement à ce but et reprendre l'œuvre d'éducation à la foi chrétienne et nationale si glorieusement commencée par les missionnaires-bardes des VI<sup>ème</sup> et VII<sup>ème</sup> siècles. – Lég. celt. Prologue, p.XIX.

Ne serait-il pas possible de fonder en Bretagne des sociétés musicales analogues à celles qui existent en France et surtout en Allemagne et en Belgique. Ces réunions feraient reflourir à la fois la musique et la poésie bretonnes : là revivraient à la fois en même temps les vieux chants que la tradition commence à oublier, et les airs originaux que l'on peut craindre de voir remplacer par des importations françaises.<sup>17</sup> Peut-être pourrait-on, par leur moyen, rendre de nouveau populaire l'instrument celtique par excellence : *la harpe d'Erin, la harpe d'Arvor*. – Le goût des jeunes gens s'y formeraient et la langue y trouverait de sérieuses garanties de préservation. Quelques-uns pourraient s'y exercer à donner des représentations dramatiques, autre ressource précieuse pour la littérature populaire ou savante et moyen puissant de réveiller les esprits et de perpétuer la tradition. Tous pourraient concourir par leurs talents divers à rehausser l'éclat des fêtes patriotiques ; car je voudrais voir remettre en vigueur ces grandes assemblées où tout concourt à élever les âmes, à frapper les esprits, à resserrer les liens des cœurs.

Pourquoi, en effet, n'y aurait-il pas tous les ans, dans chaque paroisse, ou, du moins, dans chaque canton, une fête destinée à entretenir les sentiments de patriotisme et d'union et à exciter une émulation féconde au sein de la jeunesse du pays. Après la célébration du Saint-Sacrifice, en plein champ, sur un vieux dolmen entouré de la population des paroisses voisines, la solennité s'ouvrirait par une lutte des bardes populaires. Les vainqueurs, couronnés de bouleau fleuri, recevraient aussi une récompense d'une valeur plus appréciable matériellement. Des luttes, des tirs, des courses à pied et à cheval fourniraient ensuite un sujet d'émulation à ceux qui auraient su exercer en eux les aptitudes

<sup>370</sup> J.-G. Henry, *Kanaouennou*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>371</sup> *Barzaz-Breiz*, 1845, *op. cit.*, II, "Conclusion", p.488.

corporelles. Un drame, éclairé des feux du soleil, viendrait rendre présent pour quelques instants aux yeux des spectateurs la vie d'un saint celtique ou un épisode intéressant de l'histoire. Enfin, après une fraternelle agape prise sur le gazon, à l'ombre des chênes, les combattants de la journée, vainqueurs et vaincus, tenant par la main des jeunes filles aux cheveux parés de fleurs, *les cheveux fleuris*, formeraient, sous les yeux des pasteurs et des mères, quelque une des danses antiques d'Armor, au doux murmure des fontaines, aux sons non moins doux de la harpe et des cornemuses, à la douce clarté de la lune brillante, *à la pleine lune* ! ..... Puis le silence se ferait, les agitations de la fête feraient place au recueillement ; une voix grave et pieuse s'élèverait dans le calme de la nuit et, après un cantique d'action de grâce, répété en chœur par des milliers de voix, chacun regagnerait sa demeure, emportant dans son âme, pour les jours durs et sombres de la vie ordinaire, une bonne provision de foi, de poésie et d'amour pour le pays.

Voilà ce que votre esprit élevé et votre intelligent patriotisme avaient bien compris lorsque vous conviez sur les bords de l'Aven tous les Bretons des environs à une fête de ce genre<sup>372</sup>. Quels heureux résultats n'obtiendrait-on pas de semblables réunions si elles étaient plus générales et plus fréquemment renouvelées. Elles détourneraient la jeunesse des plaisirs dangereux ou grossiers que peut lui offrir la civilisation française ; elles auraient une influence utile sur le développement de ses facultés physiques et intellectuelles et seraient ainsi dans l'esprit du vieil adage : *Tout jeu sans gain est stérile*. – Le gwiael<sup>373</sup>.

2. – Si nous ne bornons plus notre sollicitude à la Bretagne Armorique et si nous portons nos regards sur les autres pays celtiques, quel vaste champ s'offre à nos désirs et à nos efforts ! Quand pourrions-nous « établir des rapports entre eux et poser les bases d'un système de coopération<sup>374</sup> ! » En dehors de quelques hommes lettrés ces peuples ne connaissent pas assez leur parenté d'origine, surtout de Gaëls à Bretons. Quelles ressources n'offre pas cependant la Cambrie où fleurit toujours la langue de Taliesin et de Merlin, cultivée avec un soin persévérant ? Quelles ressources n'offre pas Erin, la terre catholique et patriote, féconde pépinière d'hommes qui peuple de rejetons celtiques le sol vierge de l'Amérique et de l'Océanie ? Et Albyn, sa fille pour une grande part, dont les enfants, vêtus du costume le plus élégant peut-être de l'univers, chantent encore les vers d'Ossian et dont les guerriers ont fait trembler plus d'une fois l'orgueilleuse Loégrie<sup>375</sup>, qui a vu même un jour des princes de son sang régner sur les fils des Saxons ? Ce sont les peuples celtiques qui font le nerf des armées anglaises : privée de leur secours, l'Angleterre descendrait au rang de puissance militaire du troisième ordre.

Il faudrait provoquer dans chacun de ces pays l'établissement d'une ligue semblable à celle qui se serait formée chez nous. Grâce à la centralisation moindre et à la liberté plus grande, la réalisation de ce projet y rencontre beaucoup moins d'obstacles qu'en France et les ressources pécuniaires y seraient, je crois, finalement plus ~~grandes~~ abondantes. Alors les quatre pays pourraient se prêter un mutuel appui, alors il serait possible d'y populariser la croyance à une origine commune et de rendre générale, parmi les gens instruits, la connaissance des dialectes des autres branches de la famille. Alors on pourrait rendre périodiques ces grandes réunions dont les rives de la Gavenny ont vu, il y a vingt-cinq ans, un exemple mémorable<sup>376</sup>. Chaque peuple pourrait, à des époques réglées, convoquer les trois autres à une grande fête nationale où seraient couronnés solennellement les œuvres les plus utiles à la

---

<sup>372</sup> Eugène Loudun (p. 142, note 1) ne donne pas de précision sur l'événement en question. Peut-être s'agit-il de l'inauguration du nouveau manoir de Keransquer, fête animée par le sonneur quimperlois Matilin an Dall.

<sup>373</sup> *Les Bardes*, *op. cit.*, p. 190-191.

<sup>374</sup> J. Williams, *op. cit.*, p.6.

<sup>375</sup> Loegrie (Logris ou Logres) est un royaume légendaire - dont on fait parfois celui du roi Arthur - correspondant à une large partie sud de l'Angleterre actuelle. Le nom apparaît dans l'*Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth.

<sup>376</sup> Allusion à l'eisteddfod d'Abergavenny auquel assista La Villemarqué en octobre 1838.

science celtique, qui se seraient produites pendant la période écoulée. Une semblable réunion pourrait avoir lieu tous les trois ans. Ainsi, en un cycle de douze années, le Shannon, la Clyde, la Saverne et l'Ellé verraient successivement rassemblés sur leurs bords des députations de chacun des membres séparés de la grande famille celtique.

3. – On pourrait alors songer aussi à unir entre eux par les mêmes liens tous les Celtes dispersés sur la surface du globe ; à favoriser dans le nouveau monde la formation d'une ou de plusieurs agglomérations celtiques où se conserveraient aussi purs que possible, la langue et l'esprit des ancêtres, enfin, à s'adjoindre le concours de tous les étrangers sympathiques à notre cause. Il y en a déjà quelques-uns et il y en aura davantage lorsque les études celtiques seront plus répandues qu'elles ne le sont aujourd'hui. Une malheureuse école qui cherche à remplacer les vérités méconnues de la foi par les rêveries d'une imagination malade et remue les cendres du Druidisme pour y trouver des armes contre la religion de Jésus-Christ, répand peu à peu le goût des études celtiques dans un public où nous aurions sans cela bien peu de chance de trouver quelque sympathie. L'œuvre que poursuivent M. M. Jean Reynaud<sup>377</sup>, Henri Martin<sup>378</sup>, Michelet<sup>379</sup>, etc., est mauvaise, mais elle peut avoir ce résultat utile d'ouvrir des débouchés aux publications qui feront mieux connaître les choses celtiques et, par cela même, combattront efficacement les tendances de tous ces apôtres du néo-druidisme dont le kyfrynach est le digne évangile<sup>380</sup>.

Lorsque les ressources de l'association seront assez fortes pour qu'elle ne soit pas obligée de les employer uniquement à la préservation de la langue en Armorique, un des buts vers lesquels elle pourrait tourner le plus utilement ses efforts, serait la publication d'ouvrages propres à répandre les études celtiques, études auxquelles il est mal aisé de se livrer en France en ce qui concerne les trois ou cinq idiômes d'outre-manche. Il est très-difficile en effet de s'y procurer les livres nécessaires et encore ces livres sont-ils écrits dans une langue étrangère. Ne pourrait-on pas publier en français, pour tous les dialectes, sur le plan de nos livres classiques, des grammaires et des dictionnaires d'un format commode et d'un prix réduit

Ainsi que des chrestomathies ou recueils peu étendus renfermant, gradués par ordre de difficultés, les textes les plus importants au point de vue de la philologie et de l'histoire. Les commençants pourraient alors aborder avec plus de fruit les publications galloises et corniques, dont vous faites, Monsieur, si bien ressortir l'intérêt à la fin de vos Notices des principaux manuscrits des anciens Bretons, p. 42.

Comme complément des mesures propres à répandre la science celtique, ne serait-il pas à désirer de voir s'établir dans les grandes villes de l'Ouest, à Paris, et dans les principales villes de France et de l'Europe même, des cours publics destinés à faire connaître les langue, l'histoire et la littérature des peuples gaëls et bretons. Je crois que, dès à présent, une chaire libre de cette nature serait accueillie avec faveur à Paris.

---

<sup>377</sup> Passage partiellement repris dans "Les Celtes...", art. cit., 1864, p.269, où de Gaulle fait référence à son ouvrage *Terre et Ciel*, Paris, Furne, 1854. Jean Reynaud était aussi l'auteur de l'article "Druidisme" dans *l'Encyclopédie nouvelle* (IV, CONST-EPIC, Paris, Gosselin, 1843, p.403-416) dont il a été l'un des fondateurs en 1833 et, en 1847, de *Considérations sur l'esprit de la Gaule*, Paris, Martinet, "qui ont contribué à lancer la mode druidique de l'époque", voir Guillaume Cuchet, « Utopie et religion au XIXe siècle. L'œuvre de Jean Reynaud (1806-1863), théologien et saint-simonien », *Revue historique*, 2004/3 (n° 631), p. 577-599. <https://www.cairn.info/revue-historique-2004-3-page-577.htm>

<sup>378</sup> Henri Martin (1810-1883), disciple de Jean Reynaud, deviendra un proche collaborateur de Charles de Gaulle et de La Villemarqué pour l'organisation du Congrès de Saint-Brieuc en 1867.

<sup>379</sup> Jules Michelet (1798-1874), auteur à partir de 1833 d'une imposante *Histoire de France*.

<sup>380</sup> *Cyfrinach Beirdd Ynys Prydain* (Mystère des poètes de l'île de Bretagne), ouvrage de Iolo Morganwg (Edward Williams, 1747-1826), J. Williams, Abertawy, 1829.

===== Si Dieu nous permettait de réaliser, ne fût-ce même qu'incomplètement, le projet que j'ai essayé d'indiquer, quels heureux résultats ne devrait-on pas en espérer pour les peuples celtiques au point de vue de leurs intérêts religieux, moraux et politiques, de leurs intérêts matériels eux-mêmes ? Nous n'oublierons pas, en effet, de soulager autant que possible les misères corporelles et nous nous souviendrons que l'établissement du moulin « où le menu peuple pourra moudre gratuitement » (Myrdhinn, p.p.266 et 275) doit précéder et sans doute aussi préparer les jours de triomphe

Aucun peuple, comme aucun individu, comme aucun corps matériel ne peut se soustraire à cette loi générale qui veut que tout être exerce une certaine action sur les êtres environnants et subisse la leur à son tour. Peut-on prévoir quelle serait l'influence utile exercée dans le monde par l'union celtique ? Elle s'étendrait peut-être ; - si c'est un rêve, c'est un beau rêve, « sibi amantes somnia fingunt »<sup>381</sup> - sur tous les débris des races antiques qui ont su se maintenir jusqu'ici sur différents ~~endroits~~ points de l'univers, mais qui doivent craindre à ~~chaque moment~~ d'être lentement absorbés par leurs puissants voisins. Entraînés par l'exemple des Celtes, Basques, Flamands, Finnois, Lapons, Arméniens, races vaincues du nouveau monde, pourraient un jour, avec leur aide chercher dans l'union de leurs forces éparses une [sic] moyen de défense, de régénération et de progrès.

## V

Totius o fons gratiae,  
Certare da nos fortiter :  
Certantibus da vincere !<sup>382</sup>  
(Hymne de la Pentecôte, Adsis, superne Spiritus)

« La foi politique, l'espérance nationale, la cause patriotique de nos ancêtres offriront-elles plus de doute aux cœur généreux de nos jours qu'aux nobles âmes d'autrefois ? Cette foi, cette espérance et cette cause ne sont-elles pas toujours celles de la justice, du droit et de la liberté ?<sup>383</sup> »  
- Myrdhinn, p.82. -

Le charme de l'idée que je poursuivais m'a entraîné bien loin. J'ai commencé par exprimer des vœux relativement faciles à accomplir, et voici que je finis par avouer des espérances d'une telle hardiesse qu'elles seront par tout le monde taxées de chimériques. Que leur apparente exagération de [sic] les fasse pas cependant rejeter complètement. Tout cela pourra s'accomplir insensiblement. Il faut gagner le terrain pied à pied et, comme des assiégeants dans des travaux de sape, avancer lentement et à couvert, en fortifiant à mesure chaque pouce de terrain conquis ~~par~~ sur l'ennemi.

---

<sup>381</sup> « *qui amat sibi fingunt ipsi somnia* » (“les amants se forgent des songes”), Virgile, *Bucoliques, Eglogue, VIII*, 108.

<sup>382</sup> “O source de toute grâce / Donnez-nous de combattre avec courage / A ceux qui combattent donnez la victoire”, “Venez à nous Esprit d'en haut”, hymne de la pentecôte.

<sup>383</sup> La citation exacte est : “si la vie de Merlin offre bien des incertitudes, on peut affirmer que la foi politique dont il a été l'apôtre, que l'espérance nationale dont il a été le prophète, que la cause patriotique qu'il a soutenue n'offraient pas plus de doutes aux nobles âmes de son temps qu'aux cours généreux de nos jours; car cette foi, cette espérance et cette cause sont celles de la justice, du droit et de la liberté.”

Peut-être n'est-ce au contraire rien de tout ce que j'ai dit qu'il faut faire ; mais ce qui est bien certain c'est qu'il faut tenter quelque chose. S'il est triste de voir de courageux efforts inutiles, il est bien plus navrant encore d'assister immobile à la ruine lente de ce qui reste de l'héritage de nos pères. Si nous sommes impuissants pour le présent, travaillons pour l'avenir. « Semons malgré l'orage ! » - Myrdh. p.288<sup>384</sup> – « Non semper imbres nubibus hispidos Manant in agros<sup>385</sup>. (Hor. Carm. ib. II, ad Valgium.) Le soleil se lèvera enfin et murira la moisson.

De courageux et persévérants pionniers fouillent avec l'ardeur la plus louable les débris amoncelés sur le champ de l'histoire. Est-ce là, pourtant, tout ce que la Bretagne a le droit de demander de ses enfants ? Que l'étude du passé soit pour nous la source de leçons fécondes, mais gardons-nous d'y employer toutes nos forces et de nous consumer en d'inutiles regrets. Sachons en profiter pour échapper au découragement du temps présent et pour nous animer aux grandes choses ~~du temps présent~~ que nous avons à entreprendre. Il faut savoir détacher souvent nos regards du glorieux passé et des douloureuses épreuves de nos pères pour les reporter avec fermeté vers l'avenir, vers cet avenir dont nous tenons pour une grande part les destinées entre nos mains.

Soyons prêts à profiter des événements qui peuvent surgir. Depuis longtemps déjà il s'opère dans les esprits un travail favorable aux idées de décentralisation. Dans ces dernières années elles ont gagné les hommes sincères et bien intentionnés de tous les partis. Le système actuel, malgré quelques apparences contraires, leur est, il est vrai, aussi hostile que possible ; mais il se produira une inévitable réaction dans un temps plus ou moins éloigné. Il faudra être prêt alors et pour être prêts alors il faut s'unir dès aujourd'hui.

Prions d'abord avec ferveur et puis agissons avec la même énergie que si nous ne devions compter que sur nous-mêmes. Que les obstacles élevés par ceux-là même qui devraient nous aider, que l'indifférence de ceux pour qui nous travaillons ne nous rebute pas – « Les hommes sont hommes, notre condition est de leur faire du bien en dépit d'eux-mêmes et notre sagesse doit être de ne nous éloigner du but, ni faute de persévérance, ni faute de patience. » – (Lettre de M. de Villèle à M. de Martignac, 1833.)<sup>386</sup> –

Fils des Bretons, nous laisserons-nous décourager ? Écoutons cette voix qui s'élevait, il y a treize siècles, de l'esquif d'un exilé, et qui, aujourd'hui, descend du ciel :

« Nid ellir lles o diogi ;  
Trech doethineb no gwegi ;  
Trech llavur no dirieidi ;  
Dirwest, a chred, a gweddi  
A orvyd ar bob cyvyngi.  
Mil can haws gan Dduw roddi  
No chan ddyn diddim erchi. <sup>387</sup>»

/ Le profit ne viendra pas de l'indolence ;  
La sagesse est plus forte que la vanité ;  
Le travail acharné est plus fort que la méchanceté ;  
L'abstinence, la foi et la prière  
Triompheront de toute détresse

---

<sup>384</sup> “Tout sillon où tombe la sueur du laboureur doit lui rendre sa peine en or, à la moisson, et s'il sème malgré l'orage, dans l'attente d'un ciel plus clément”

<sup>385</sup> “La pluie ne tombe pas toujours des nuages sur les champs qu'elles sillonnent.”

<sup>386</sup> Le comte de Neuville, *Notice historique sur M. le comte de Villèle*, Paris, Fontaine, 1855, p.255.

<sup>387</sup> *Légende celtique*, op. cit., p.308. Cet extrait ne provient pas de Myrddin, mais d'un dialogue entre Catwg Doeth et St Cybi dans le 3e volume du *Myvyrian* (très probablement inventé par Iolo Morganwg).

Il est cent mille fois plus facile pour Dieu de donner  
Que de mendier pour un homme sans valeur.

« Le jour où l'homme l'appelle à son secours, le Seigneur n'est pas mort ; le Seigneur n'est pas changé, il n'est pas affaibli, il ne pâlit pas, il n'est pas épuisé, il ne tremble pas ! » (Myrdhinn, p.270). -

Dieu nous accordera la victoire sur nos ennemis « qui ne croient pas à la Sainte Trinité, non plus qu'à la passion que Jésus-Christ, Notre Seigneur, souffrit en terre. » - (Myrdh. p. 163)

A l'œuvre donc ! « Jeunes hommes vêtus du kilt » et jeunes hommes vêtus de braies – « épaule contre épaule ! » - Waverley. – Toast porté au banquet du clan mac Ivor<sup>388</sup>. –

L'union fait la force, et, depuis treize siècles, elle nous est conseillée par des prédictions brûlantes de patriotisme.

« Les Cambriens feront alliance avec les hommes de Dublin, avec ceux de l'Irlande et de l'île de Mona, de la Bretagne, de la Cornouailles et des bords de la Clyde. » - Myrdh. p. 268. –

Attendrons-nous plus longtemps ?

« Qu'ils soient donc convoqués, qu'ils s'assemblent<sup>389</sup>, qu'ils se lèvent unanimement ! Un seul cœur ! un seul dessein ! une seule cause ! »

Que les confédérés se réunissent ! » Myrdh. p. 268.

« Aux bois, aux champs, sur la montagne, *soyez, Monsieur Le Vicomte*, la lumière qui marche devant nous dans les ténèbres, le Konan qui nous mène au combat<sup>390</sup> ! »

*Pour qu'ils finissent par savoir, les gars français, « s'il y a une justice »*

*« Un Dieu au ciel et un Chef en Bretagne ! » Le Tribut de Nominoë<sup>391</sup>*

*« Alors les vallées de Cornouaille deviendront vertes de nouveau,*

*Alors les cœurs s'ouvriront avec les fleurs du blé et des arbres. » Les Bleus<sup>392</sup>*

Alors nos saints pleureront de joie dans le ciel, et, du fond de leur[s] tombes, les os de nos martyrs tressailleront d'allégresse !

=== Voilà ce que j'ai rêvé, voilà ce que je voudrais, au prix de mon sang, voir passer du domaine des rêves dans celui de l'action. Me pardonneriez-vous, Monsieur, de vous avoir communiqué ces pensées ? Leur expression ferait sourire de pitié ce qu'on appelle aujourd'hui les hommes sérieux ; elles vous feront sourire aussi, peut-être, mais votre patriotisme les accueillera, je l'espère, avec plus d'indulgence. J'avais commencé une lettre et je vous envoie une véritable brochure, elles sont à la mode aujourd'hui : elles le seraient moins, je crois, si elles ressemblaient toutes à celle-ci. Une seule idée la remplit : « et saepe repetere jucundum est amanti » (Imit. J. C. III, XXXIV.)<sup>393</sup> Cette idée je voudrais qu'elle pénétrât, comme une flèche enflammée, dans le cœur de tous les Bretons ; je ne puis malheureusement lui prêter, comme le barde mutilé, les ailes de la mélodie. Si ma voix pouvait être entendue, je voudrais leur redire à chaque instant combien le découragement est honteux, combien l'oubli est lâche, combien ils ont encore de raisons d'espérer.

L'Armorique est semblable à cette veuve germaine en butte aux outrages des soldats romains ; ni la vue du champ de bataille couvert de cadavres, ni l'insulte d'un brutal vainqueur ne pouvant l'abattre

<sup>388</sup> « Aux hommes qui portent le kilt - Montagnards ! épaule contre épaule ! », Walter Scott, *Waverley*, traduction Defauconpret, Paris, Furne-Pagnerre-Perrotin, 1857, p.137-138.

<sup>389</sup> « Qu'ils s'assemblent tous », dans *Myrdhinn, op. cit.*, p.268.

<sup>390</sup> « Aux bois, aux champs, sur la montagne, une lumière marche devant nous, dans les ténèbres, un Konan nous mène au combat », *Myrdhinn, op. cit.*, p.269.

<sup>391</sup> *Barzaz-Breiz*, 1845, I, p.190.

<sup>392</sup> *Barzaz-Breiz*, 1845, II, p.240.

<sup>393</sup> « Et le redire sans cesse est doux à celui qui aime », *Imitation de Jésus-Christ*, Livre III, chapitre XXXIV, traduction de l'abbé F. de La Mennais, Chambéry, Routin, Bottero et Alesio, 1826, p.270.

; mais, dit Tacite dans sa langue hardie, consolatur ventrem intuens<sup>394</sup>. – L’Armorique, veuve elle aussi de tant de nobles espérances déçues, quelles que soient pour elle les amertumes du passé, quels que soient les tristesses et les dégouts du présent, peut et doit demeurer ferme dans son sublime espoir. Qu’elle aussi se console, ventrem intuens, qu’elle interroge ses flancs robustes, elle y sentira tressaillir de futurs vengeurs.

Sachons donc, je ne me lasserai jamais de le répéter, ensemer le champ de l’avenir. Que nos fils, que nos petits-fils, en entrant dans la vie, se trouvent environnés et comme baignés d’une triple atmosphère de foi, de patriotisme et de poésie. Armons les, dès leurs premiers pas dans ce monde, d’une langue vraiment nationale et assez riche pour leur permettre d’acquérir les connaissances nécessaires sans intermédiaire étranger. Qu’une œuvre semblable de défense et de régénération s’accomplisse parallèlement dans les autres pays celtiques, et qu’un même esprit, que des intérêts communs réunissent enfin dans une étroite union ces frères trop longtemps séparés et désormais libres de toute tutelle oppressive ou intéressée. La tâche est rude sans doute ; le chemin est bien long, presque toujours difficile ; il sera quelquefois périlleux à parcourir ; ... mais ne sommes-nous pas Celtes et Chrétiens ? Les saints patrons du pays, les anges à qui Dieu en a confié la garde, tous nos ancêtres bienheureux seront avec nous. Et puis, « si labor terret, merces invitet<sup>395</sup> ! » pensons au bien qui devra en résulter pour notre cher pays et sans doute aussi pour la France, pour le monde entier. Dussions-nous être écrasés sous les débris de l’édifice que nous prétendons soutenir, relever et agrandir ; nous aurons du moins la satisfaction d’avoir rempli un grand devoir sans faiblir et l’honneur de n’avoir pas désespéré d’une noble cause. « Celui qui a fait une vertu de l’espérance nous bénira<sup>396</sup> pour n’avoir pas désespéré. » - Myrdhinn, p. 288. – D’ailleurs, aucun effort tenté pour le bien n’est perdu dans l’économie générale des affaires de ce monde et dans l’autre Dieu ne laissera jamais sans récompense les luttes livrées pour la patrie d’ici-bas.

Mais non ! nous n’avons point à craindre une défaite définitive. Quelles que soient les sinistres prédictions qui retentissent à nos oreilles, quels que soient les signes fâcheux qui apparaissent comme de sombres menaces, nous ne saurions désespérer en présence des résultats immenses obtenus par Le Gonidec et par vous. En relisant des pages comme les vôtres où revit avec tant d’énergie et d’éclat l’esprit celtique régénéré par l’esprit chrétien, nous nous sentons le cœur rempli d’une invincible confiance. Non, l’astre dont les rayons, pénétrant la vieille terre celtique, en font jaillir de si vigoureuses plantes, des fleurs si fraîches, des fruits si savoureux, non, cet astre n’est pas à son déclin : le vent qui se lève comportera le voile d’épais nuages qui l’obscurcit et il reparaitra encore à nos regards renouvelé, peut-être, mais non changé.

Non, il ne viendra point ce jour redouté par le fils de Fingal, où l’ardent foyer qui réchauffe le barde et le guerrier celtes s’égarrera pour toujours dans les vapeurs de la nuit, où le roi à la blonde chevelure sera cherché en vain par le chasseur du haut de la colline. .... Depuis que les échos de Morven ont retenti des plaintes d’Ossian, la croix a couronné les vieux menhirs, et maintenant l’astre qui brûlait sur la tête du vieillard aveugle vient colorer encore de ses rayons la pierre grise qui recouvre Trathal ; ce soleil ne s’est pas couché, il ne se couchera jamais sur le tombeau de Saint Patrice ! – (Leg. Celt. p.123). -

Pardon, encore une fois, Monsieur, pour cette expression indiscrete peut-être, d’un enthousiasme qui s’est rallumé plus ardent chez moi à la flamme du vôtre. Vous êtes, de tous les Bretons, celui qui a le moins besoin d’être animé à ces grandes et nobles choses. Ma voix, d’ailleurs, n’est qu’un écho affaibli de la vôtre et ce sont bien souvent vos propres paroles ou celles des anciens bardes que j’ai

---

<sup>394</sup> Tacite, *Annales*, livre I, LVII, donne en fait: “*gravidum uterum intuens*” ([Thusnelda] fixant son ventre lourd [elle porte un fils d’Arminius]).

<sup>395</sup> “Si le travail vous effraie, que la récompense vous anime”, Saint Bernard, *De Consideratione*, Livre II, 12.

<sup>396</sup> “le bénit” dans *Myrdhinn*, *op. cit.*, p.288.



répétées. Mais à qui donc me serais-je adressé, si ce n'est à vo[us]. N'êtes-vous pas comme notre chef naturel ? Qui, plus que vous, serait digne d'élever la bannière autour de laquelle viendront se ranger les combattants ? Vous ne vous êtes point contenté d'éclaircir, par de savants travaux, des points obscurs de la philologie et de l'histoire celtiques, - ce serait beaucoup déjà ; vous avez fait bien plus. Là où tant d'autres n'auraient vu que des dates et des mots et se seraient arrêtés au cadavre, vous avez cherché l'âme d'un peuple, et cette âme vivante vous l'aviez fait connaître au monde et vous l'avez fait aimer. Dans vos œuvres, il y a une foi ardente et on l'y puise. Il semble que vous ayez eu de mystérieux entretiens avec les vieux esprits de notre race et qu'ils vous aient donné l'ordre d'aller réveiller vos compatriotes de leur trop long sommeil.

Loin de moi donc, Monsieur le Vicomte, la pensée d'avoir voulu exciter votre ardeur. Mais, soldat invalide avant d'avoir combattu, je n'ai pas pu m'empêcher, à la vue des efforts de l'ennemi, de me tourner vers mon chef pour pousser mon cri d'alarme, pour demander une arme et un rang au combat. Je n'ai, hélas ! rien de ce qu'il faudrait pour servir utilement : je n'ai ni génie, ni science, ni fortune, ni force corporelle ; mais l'inspiration est fille de l'enthousiasme, or c'est au ciel qu'est la source de l'enthousiasme et la prière fervente vole assez haut pour y atteindre. Je me souviendrai que la clef du savoir c'est la ténacité (amaeroui adnabod, amenez<sup>397</sup>.) – Liwarc'h-hen, kan er kog<sup>398</sup>. – et j'apporterai au trésor commun l'obole du pauvre avec la plus forte part possible d'un temps qui ne m'appartient pas tout entier.

Charles de Gaulle

Paris, 29 juin 1862

1° - Entre autres exemples, je citerai un livre intitulé ; Vocabulaire nouveau ou Dialogues français et bretons. – Vannes, Galles 1856<sup>399</sup>. Il me paraît fait sur un plan excellent ; mais dans quel breton est-il écrit ! – Je vois cependant avec plaisir qu'un cahier du Brediah er fe, 1861, que j'ai entre les mains, paraît offrir un progrès marqué sur un autre ouvrage du même dialecte que je possède ; Buhe er Saent, Galles, Vannes 1839.

2. Ar re c'hlaz – Barzaz-Breiz.

3. Ann amzer tremenet, ibid.

4. Trathal.

5. Mr l'abbé Henry : kent-skrid ar c'hanaouennou santel, page 4.

6 – manuscrits des anciens Bretons, p.41.

7 – Ann amzer tremenet.-

8 et 9 Myrdhin, p.53 et suivantes.

10 -Légende celtique – La ceinture monastique, p.300. –

11 – Légende celt. p.216.

12 – Légende celtique ; p.191, et 308 – Nid ellir lles o diogi. – Diviz être Kadok ha Kebi.

13. Er gwiael.

14. Encore le zélé méthodiste a-t-il sans doute omis de comprendre dans cette liste un journal publié au pays de Galles par les Mormons sous le titre Usgorn Sion. – Voyez, à ce sujet, le très-intéressant ouvrage de M. J. Remy, intitulé Voyage au pays des Mormons. Paris, Dentu, 2 vol. in-8°, 1860. –

---

<sup>397</sup> Traduit plutôt par "l'étendue de la connaissance c'est la patience".

<sup>398</sup> "La clé du savoir, (c'est) la ténacité", dans "Le chant du coucou", *Les Bardes, op. cit.*, p.220-221 (provient de *Myvyrian Archaiology*, vol. I, 1801, p 128).

<sup>399</sup> *Vocabulaire nouveau ou dialogues français et bretons, ouvrage très utile à ceux qui sont curieux d'apprendre l'une ou l'autre de ces deux langues*, généralement attribué à l'abbé Jean Marion (1759-1824), a connu de nombreuses rééditions depuis la fin du XVIIIe siècle.

l'auteur mentionne dans la Bibliographie du Mormonisme qu'il a placée à la fin du 2<sup>e</sup> vol., que la prétendue Bible de Joe Smith a été traduite en Gallois et en Gaélique d'Irlande. – M. Williams, dans la nomenclature qu'il donne des sectes du pays de Galles, n'a garde, là non plus, de parler des Mormons ; ils y font cependant chaque jour des progrès.

+ p.28.

15. J'ai sous les yeux en ce moment un volume, en partie nouveau (Skritur-Sakr), de M. l'Abbé Henry<sup>400</sup>. Le désir d'être très-facilement compris n'a-t-il pas entraîné un peu loin le zélé et savant écrivain ? Ou bien est-il absolument nécessaire aujourd'hui d'employer à chaque instant des mots comme ceux-ci : enterramant, bolontez, inspiration, amproui, ospicial, effaç, sorcer, koumansmant, qualite, mirakl, fas, justiz, profit, permission, etc. etc. S'il en est ainsi le mal est encore plus grand que je ne l'avais cru. Il est bien temps d'agir !

16. Il y aurait peut-être à étudier sous ce rapport la valeur d'une œuvre fondée pour la propagation des bons livres par M. Vrayet de Surcy, libraire-éditeur à Paris. Les agrégés, moyennant une cotisation fixe de 6<sup>f</sup> par an ont droit d'~~obtenir~~ acquérir au prix de revient tous les ouvrages édités ou possédés par l'œuvre pourvu qu'ils s'engagent à n'en point faire commerce. Voyez le catalogue de mars 1862 et le Bulletin de l'assemblée générale du 14 avril 1863.

17.- On pourrait publier des traités élémentaires de chant en breton et des albums de musique où l'on réunirait les meilleurs airs armoricains, gallois, irlandais et quelques-uns des fameux pibroch écossais. Il pourrait y avoir aussi des éditions avec accompagnements sur divers instruments, et même, pour leur donner une utilité philologique, on pourrait y ajouter les paroles dans les quatre langues néo-celtiques avec traduction en anglais et en français.

18. – Eugène Loudun – La Bretagne.

## 5. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>401</sup>

Paris, le trente juillet 1862

Monsieur le Vicomte,

Je ne saurais vous dire avec quelle jubilation et quelle reconnaissance j'ai reçu votre lettre que je considère comme un véritable passport. Qui croirait désormais me refuser le nom de Breton puisque vous-même me qualifiez de compatriote ? Je vous remercie de toutes mes forces et je renouvelle ici le vœu que j'avais formulé voici longtemps d'être un bon Breton. Cela ne me suffit toutefois pas : je souhaite également, si vous m'en donnez la permission, entrer, selon l'ancienne manière de vos ancêtres, dans votre clan à vous, afin d'y lutter sous votre étendard<sup>402</sup> que j'ai depuis si longtemps remarqué, brandi haut par vous sur le champ de la bataille et que je suis de bien loin, faible comme je suis, sur le difficile et sombre chemin.

J'ai éprouvé un étonnement et une aimable surprise de comprendre mieux encore par votre lettre combien utiles et encourageantes étaient vos intentions pour protéger une race et une langue

---

<sup>400</sup> *Skritur sakr. Genes, pe Levr ar C'heneheliez*, Quimperlé, Guffanti-Breton, 1849.

<sup>401</sup> LV47.118

<sup>402</sup> Pour la traduction de ce mot, voir Jean-Baptiste Bullet, *Mémoires sur la langue celtique*, Besançon, C.J. Daclin, 1754, t. 2, p. 203 : "brathach : étendard, drapeau, enseigne, bannière".

malheureuses. Je suis cependant empli subitement d'amertume de voir un homme qui a de l'inspiration, de la connaissance, de la compétence et de l'influence, et qui ne peut, malgré vingt-cinq ans d'efforts, parvenir à ranimer davantage les esprits dans son pays ! Vous vous retrouvez face à ceux qui devraient vous rejoindre avec le plus grand empressement. Ce hanap plein d'un breuvage amer a de tout temps été le lot réservé aux âmes élues et même à notre Rédempteur pur ! Mais c'est sans parler de l'immense dédommagement que Dieu vous réserve dans un monde meilleur – l'autre Bretagne – où tout cœur noble à qui il sera donné d'entendre parler de vous tressaillera profondément de compassion en remerciant Celui qui a permis tout cela en modèle éclatant pour tous !

Puisque vous avez dépensé beaucoup d'encre et d'argent, et puisque vous voulez continuer à le faire, comme de droit, il ne faut plus que vous ayez presque vous-seul à sacrifier votre énergie et vos biens. Il est plus que temps de grouper les Celtes en une gerbe indestructible et de rassembler partout des prières et des forces, tout autant que de l'or et de l'argent. Quand tous les hommes de bonne volonté auront été réunis<sup>403</sup>, vous, Monsieur le Vicomte, qui avez la foi dans l'âme, la flamme au cœur, le savoir dans la tête, vous les guiderez et vous les mènerez au champ de bataille où doivent aujourd'hui régner la harpe et le livre, en attendant que l'épée ne soit reine en leur compagnie. Merlin se réveillera avant Arthur !

Vous ne m'avez pas vraiment donné, Monsieur, de réponse au sujet de mon idée de grande confédération, si ce n'est que vous me signalez une nouvelle association bretonne qui fait imprimer des textes sacrés à Saint-Brieuc<sup>404</sup>. De quelle confrérie s'agit-il ? Peut-elle être la pierre d'attente de celle que j'aimerais voir se réunir sans délai ?

Bien que je sache que ce que je peux faire ne vaut rien, je vais toutefois commencer à réunir par ici un petit groupe qui pourra rejoindre le vôtre. Je parlerai de ce projet à quelques personnes intéressées par la Bretagne et que je pourrai rencontrer. Je leur demanderai à chacun une petite participation qu'ils enverront à un endroit que vous daignerez indiquer à Paris pour qu'elles vous soient adressées par la suite. En attendant que vous signaliez cette endroit, je pense qu'on pourrait apporter ce don pour la Bretagne chez Monsieur Lefèvre<sup>405</sup>, curé, habitant Paris, boulevard Beaumarchais, n°92, proche des Bretons et du breton, bien que né en France, et que je connais par l'intermédiaire de son ami Monsieur G. Milin.

J'ai reçu avec la plus grande des reconnaissances les petits livres que vous avez bien voulu m'envoyer. C'est une idée extrêmement importante que vous avez eu de commencer à mettre au jour un Barzaz-Breiz pour le menu peuple<sup>406</sup>. Est-ce vous qui l'avez mené à bien ? C'est dommage, à mon sens, que Kroaz Doue Kanaouennou Breiz aussi bien que Meuleudi Intron Varia Breiz soient mis sur la couverture de ce livret. J'ai le souvenir qui m'est revenu de les avoir lu avec tant de plaisir autrefois. Pourquoi, Monsieur, vous qui êtes inspiré et qui vous montrez dans vos œuvres en prose en vrai barde, n'ajouteriez-vous pas un anneau à cette chaîne d'or qui va rouiller dans la solitude et l'obscurité, et qui

---

<sup>403</sup> Il utilise le mot gallois "gyffret", inspiré de "Kymry un gyffret", "Les Cambriens sont unis", La Villemarqué, *Notices des principaux manuscrits...*, op. cit., p.268.

<sup>404</sup> Peut-être une association envisagée (avec Troude, Milin, etc.) pour notamment publier la *Bibl santel* de Le Gonidec qui paraîtra en 1866 chez Prud'homme.

<sup>405</sup> Le 24 novembre 1852, l'abbé Lefevre avait écrit à La Villemarqué pour lui demander des conseils et des ouvrages pour apprendre la langue bretonne, ce qu'il souhaite faire, même s'il n'est pas Breton d'origine. Il habite déjà boulevard Beaumarchais. LV09.042.

<sup>406</sup> Allusion à *Barzaz pe Ganaouennou Breiz, dastumet en enor d'ar vro*, Paris, Delloye, 1845. Il en existe deux versions, l'une de 16 pages, l'autre de 24.

est actuellement, grâce à vous ! complètement épurée depuis Liwarc'h-Hen jusqu'à Loeiz-kamm<sup>407</sup> et Iann-ar-Gwen<sup>408</sup>, brillant de manière éclatante aux yeux du monde entier.

Je lis aussi avec beaucoup d'agrément les Lizeriou Breuriez ar Feiz<sup>409</sup>. Elles me seront très précieuses, je l'espère, pour apprendre à écrire en breton. Le plus bénéfique pour moi est que j'y constate que l'on peut encore écrire d'une manière qui n'est finalement pas sans défaut, et cependant compris de tous. Mais les belles lettres de la foi se sont dégradées depuis 1858, je le crains, d'après ce que j'entends de ce que vous m'annoncez.

Je prie Dieu et les saints de Bretagne de changer la volonté de notre évêque par rapport à la langue du pays<sup>410</sup>. Que le nouvel évêque de Saint-Brieuc<sup>411</sup> soit au moins intéressé par le saint du même nom, intercesseur pour les Gallois<sup>412</sup> ! J'ai vu avec bonheur par une lettre de M. Milin que l'archevêque de Rennes<sup>413</sup> était très porté sur le breton. Il m'écrivait il y a trois mois : « ... j'ai été tenu de résoudre un problème que j'avais avec Monsieur l'Evêque de Quimper quant à nous accorder son autorisation (à Monsieur Troude<sup>414</sup> et à moi) si la traduction en breton que nous avons faite du livre en français Imitation de JC<sup>415</sup> était bonne et respectait la règle chrétienne. Cela fait un an que nous nous sommes rendus pour la première fois à Quimper et on ne l'a pas trouvée convenable. Pour autant, nous ne nous sommes pas découragés et nous avons envoyé notre texte à l'archevêque de Rennes et lui, après l'avoir donné à lire entièrement et minutieusement expertiser pour le comparer à l'original latin le plus ancien que nous avons suivi, répondit à Monsieur Troude qu'il n'y avait rien à redire au texte, si ce n'est qu'il était tout à fait bien et que c'était pour lui, archevêque, un honneur et une gloire de voir son nom sur un livre si beau. »

Je vous présente mille mercis à nouveau, Monsieur le Vicomte, pour vos propos agréables et bien trop cordiaux. Que Dieu vous bénisse, ainsi que votre famille ! Je vous prie de croire en toute circonstance en la vive affection de votre serviteur fidèle et très reconnaissant.

Charles de Gaulle

Grande rue de Vaugirard, 103, à Vaugirard (Paris)

---

<sup>407</sup> Louis Guivarc'h (1790-1844), dit "Loeiz Kamm" (Louis le Boiteux), de Kerangludic en Nizon est l'un des chanteurs et conteurs de La Villemarqué.

<sup>408</sup> Yann ar Gwenn (Jean-François-Marie Le Guen, 1774-1849), compositeur de chansons et chanteur lui-même. Daniel Giraudon, "Un chanteur-chansonnier du Trégor : Yann ar Gwenn (1774-1849), biographie et répertoire d'un compositeur de chansons populaires en langue bretonne", *ArMen* n°10, 1987, p. 22-35.

<sup>409</sup> Traduction bretonne des *Lettres de propagation de la foi*.

<sup>410</sup> René-Nicolas Marie Sergent (1802-1871), évêque de Quimper et de Léon de 1855 à 1871.

<sup>411</sup> Augustin David (1812-1882) est sacré évêque de Saint-Brieuc et Tréguier le 2 juillet 1862. Il le restera jusqu'à sa mort.

<sup>412</sup> Allusion au fait que saint Brieuc serait né au Pays de Galles?

<sup>413</sup> Godefroy Brossay-Saint-Marc (1803-1878) a été, en 1841, le premier archevêque de Rennes. Il le restera jusqu'à sa mort.

<sup>414</sup> Amable Troude (1803-1885) <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/223/>

<sup>415</sup> Troude, G. Milin, *Jezuz-Krist, skouer ar Gristenien, da lavarout eo Imitation Jezuz-Krist*, Brest, Lefournier, 1862. D'abord refusé par l'évêque de Quimper, ce dernier se voit quelque peu contraint d'en autoriser la publication en août 1862 après avoir pris connaissance de l'approbation de l'archevêque de Rennes datée du 7 mars.

## 6. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>416</sup>

Paris, le 6 janvier 1863

Monsieur le Vicomte,

Puisque je ne suis pas en capacité de me rendre moi-même jusqu'à chez vous, il a fallu que mon père vous porte cette lettre. Il le fait volontiers car cela lui donne l'occasion de vous voir, projet qu'il avait depuis longtemps.

Vous avez daigné, il y a maintenant six mois, me qualifier de compatriote : belle récompense pour la considération que j'avais pour les choses celtiques, qualificatif que j'aurais bien volontiers acheté par un travail et des efforts bien plus importants ! Je ne voulais toutefois pas être seulement votre compatriote, mais aussi votre serviteur et votre prince ; serviteur impuissant, prince apode, malheureusement ! Et me voici, à l'occasion de la nouvelle année, me présentant à vous pour vous offrir ma vassalité comme le fait tout bon Celte à son Chef de clan, c'est-à-dire avec amour et vraie déférence à la fois.

Je vous prie de recevoir mon article bibliographique sur la vie de Saint Colomban<sup>417</sup>. Ce n'est pas une chose qui peut vraiment vous être présentée, mais je vous serais très reconnaissant si vous pouviez y prêter attention un instant.

Vous trouverez ci-joint le poème de la Marche d'Arthur traduit en vers français par l'un de mes amis<sup>418</sup>. Je lui ai fait découvrir le Barzaz-Breiz et certaines de vos autres œuvres, et, plein d'admiration pour les Bretons et pour vous, il a voulu que je vous envoie ce petit travail en témoignage de sa considération pour vous.

- Tel un soldat qui vient raconter à son chef militaire ce qu'il a fait à l'endroit qu'on lui avait attribué, et de plus, demander de nouvelles instructions sur ce qu'il lui faudra faire ensuite, je voudrais pouvoir vous exposer aujourd'hui ce que j'ai fait l'an dernier et obtenir de vous un avis sur ce que je souhaiterais faire.

J'oserai vous rappeler, Monsieur, l'idée d'Association Celtique (pour rassembler prières, efforts, compétences) que je vous ai exposée dans mes deux dernières lettres. Vous ne l'avez ni dénigrée, ni clairement agréée. Permettez-moi, je vous prie, de venir vous parler de cela encore une fois. Tant cela concerne notre pays !

Vous m'avez dit qu'il y avait une « nouvelle confrérie, la Confrérie bretonne » qui faisait imprimer à Saint-Brieuc les Saintes Écritures traduites par Le Gonidec<sup>419</sup>. Cependant, je ne sais pas de quelle confrérie il s'agit, ni si c'est elle qui peut constituer la racine principale de l'arbre qui doit étendre ses branches partout au-dessus de la Bretagne. Je n'en entends nulle part parler. Je ne trouve pas la manière de m'y rattacher ni de contacter tous ceux que je pourrais engager dans le bien de la Bretagne.

En raison de cela, je n'ai rien réalisé d'utile et je n'attendais pas de meilleure occasion, en vérité : je ne peux pas, moi tout seul sans soutien, vaincre la mollesse et la paresse de ceux que je voudrais rassembler. De plus, ma santé et mes autres travaux m'ont empêché de faire tout ce que j'aurais aimé. Cependant, Monsieur, si vous pouviez me dire vraiment que mon projet est bon ou si vous daigniez en

---

<sup>416</sup> LV47.120

<sup>417</sup> Nous ne trouvons pas trace de cette bibliographie sur Saint Colomban dans les archives La Villemarqué.

<sup>418</sup> Nous n'avons pas trouvé de trace de cette traduction dans le fonds d'archives La Villemarqué.

<sup>419</sup> *Bibl Santel pe levr ar Skritur Sakr, lekeat e Brezounek gant ann Aotrou Le Gonidec* ne paraîtra qu'en 1866 chez Prud'homme à Saint-Brieuc (3 volumes). Les textes ont été revus par Amable Troude et Gabriel Milin.

faire un autre vous-même en me laissant y avoir une petite part, je pourrais, je crois, en avançant sur un chemin bien tracé, parvenir à faire quelque chose d'utile pour la Bretagne.

Il serait scabreux de fonder notre société celtique au rayon du soleil qui brille en ce moment sur nous. Pourtant, ne pourrions-nous pas rassembler dès maintenant plusieurs personnes bien attentionnées envers la Bretagne pour mettre en valeur des livres en breton et s'associer ensuite peu à peu avec toutes les bonnes associations de Grande-Bretagne et de Bretagne armoricaine ?

Voici, pour cette raison, une chose qu'il est bon de vous faire savoir.

J'ai un ami en Bretagne, Monsieur G. Milin, un bon ami, bien que je ne l'aie jamais rencontré, qui m'écrit : « ...Sommes-nous encore attaché à notre confrérie ? ... Cette confrérie, Confrérie de la langue bretonne<sup>420</sup>, doit être créée, je crois, pour faire imprimer tout chant, complainte et vieille chanson qui traite de la Bretagne et des Bretons, toutes les vieilles histoires collectées et aussi nombreuses dans notre pays que les ardoises sur les belles maisons à Paris... La confrérie dont je parle pourrait accueillir tous ceux qui auraient un bon texte en breton à fournir ou ceux également qui donneraient de l'argent ou ceux qui travailleraient d'une manière ou d'une autre pour diffuser la langue dans le pays. »

Je réitère ma question, Monsieur, existe-t-il une confrérie portant le nom de Confrérie de la langue bretonne qui permettrait de mettre le doute ou la perplexité dans l'esprit peureux des gens qui ont malheureusement cassé l'autre fois la Confrérie bretonne qui était si utile pour le pays<sup>421</sup> ?

Je vous le demande donc, Monsieur le Vicomte, ne voulez-vous pas qu'on essaie de monter, par votre bon gré et sous votre direction, une confrérie uniquement littéraire dont le travail consisterait seulement en la réalisation de ces trois choses profitables :

Premièrement, mettre en valeur toutes les complaintes, tous les bons récits en prose – autant les anciens que les nouveaux – que les gens de la campagne en Basse-Bretagne ont aujourd'hui en mémoire et dans la bouche, suivant ainsi le chemin ouvert par ce livre extraordinaire, le Barzaz-Breiz.

Deuxièmement, écrire, imprimer et diffuser une collection de bons livres pour apprendre toutes les choses nécessaires aux jeunes Bretons par leur langue nationale : abécédaires, livre pour enfants, livres d'instruction sur toutes les connaissances, grammaires, dictionnaires bon marché, etc.

Troisièmement, mettre sous presse un choix de textes pour faciliter l'apprentissage par les Français des autres langues celtiques et du breton d'Armorique, comme vous l'expliquez parfaitement, par rapport au gallois, dans vos Manuscrits des anciens Bretons<sup>422</sup>.

- Si vous m'autorisez à vous indiquer une règle que je crois qu'il serait bon de mettre en place pour la confrérie, je dirai que j'aimerais que vous y accueilliez des personnes de toutes conditions et de tous rangs, sans tenir compte de manière trop étroite de ce qu'ils proposent ; chacun donnera en fonction de ses moyens. On pourrait tout de même demander, je l'espère, quatre écus par an ou quatre réaux par mois, la plupart du temps.

- Un imprimeur ou un libraire serait trésorier de la confrérie (afin d'ôter tout soupçon aux esprits perplexes).

- Si vous devez donner votre autorisation à ce projet, il serait utile que vous m'indiquiez, à Paris, un lieu où adresser la proposition. L'homme auquel j'avais pensé pour cela se montre trop négligent pour que j'ai confiance en sa collaboration.

---

<sup>420</sup> S'agit-il de "*Breuz ar Brezouneg*" ou "*Breuz Breiz*", dont nous trouvons différents documents (brouillons) remontant à 1843, qui serait la date de sa création, (LV47.301 à 305).

<sup>421</sup> Il semble qu'il y ait une certaine confusion entre la confrérie bardique du *Breuz Breiz* et l'Association bretonne, qui, créée elle aussi en 1843, fut interdite par le gouvernement en 1859. Voir Jean-Yves Guimar, *Le Bretonisme*, op. cit., p.115-173, et plus particulièrement p.135-136.

<sup>422</sup> *Notices des principaux manuscrits des anciens bretons... op. cit.*, 1856.

Pour la même raison, il me faut vous prévenir d'une idée de Monsieur Milin que je n'approuve pas complètement : il a émis l'idée qu'il serait bien d'écrire au Prince Lucien Bonaparte<sup>423</sup> pour le prier :

« de faire collecter dans notre pays, avant qu'ils ne disparaissent et soient oubliés, les histoires, les contes, les plaintes et tout autre bien dont on entend parler chez les campagnards. » - Il me répondit il y a un mois :

« ... Mais, mon cher ami, jamais je croirais, ni vous ni moi, que nous parvenions à créer cette belle confrérie si nous ne pouvions placer à sa tête un homme de très grand pouvoir comme l'est le prince Lucien ; c'est lui qui devrait être le grand chef, et alors par le soutien et l'aide qu'il donnerait aux petits, à vous et à moi, peut-être viendrait-il plusieurs autres à nous suivre. »

Si le prince<sup>424</sup> Lucien veut nous aider pour le bien de la Bretagne, tant mieux, ma foi ! Il ne serait pas incongru de lui demander un soutien, je crois. Je lui en serais très reconnaissant s'il daignait nous épauler et je bénirai chaque aide qui nous sera apportée sans regarder de quel côté elle viendra. De plus, j'estime énormément Monsieur le prince Lucien qui, bien qu'il eût pu s'associer à sa famille dans les choses de la politique, a préféré se consacrer entièrement à la Connaissance. Cela est beau et rare à notre époque, à vrai dire ! Cependant, soit je me trompe, soit il cherche, en faisant cela, à satisfaire son esprit autant que son cœur. – Il a fait imprimer l'an dernier un livre intitulé « Deuxième catalogue des ouvrages destinés à faciliter l'étude comparative des langues européennes édités par le prince Louis Lucien Bonaparte, Londres 1862<sup>425</sup> ». J'y ai trouvé parmi de nombreux textes sur tous les dialectes basques, de nombreux dialectes d'Angleterre et d'Italie, seulement quatre livres sur les langues celtiques, parmi lesquels une « Letter from the Hon. Daines Barrington on the expiration of the cornish language », dont seulement douze exemplaires ont été réédités. Le nombre d'exemplaires de cette série d'ouvrages qu'il fait imprimer (230 maximum et le plus souvent 50 ou 12 seulement) me fait craindre qu'il n'ait pas grand enthousiasme à diffuser la littérature – et la littérature celtique notamment –, comme elle devrait l'être. Je ne pense pas qu'il soit capable de s'engager à régénérer les pays celtiques comme il se doit.

Le Chef de notre confrérie doit être un Breton de race et d'âme. Il faut qu'il ait déjà une renommée et de l'influence, je le reconnais, mais il ne faut pas que son nom figure sur un autre drapeau que celui de la langue bretonne, et il ne peut être autre que chrétien et celte. Il faut également qu'il ait de l'éloquence et qu'il soit savant, et que ses regards dépassent toutefois ceux du domaine de la connaissance. Il faut qu'il soit suffisamment enthousiaste pour se donner entièrement à ce travail admirable. Il doit également être capable de rétablir le lien entre la Bretagne et tous les autres pays celtiques.

J'ai cherché et je n'ai trouvé que vous ! Les saints bretons vous ont choisi pour enflammer les cœurs, pour rappeler à nos souvenirs les anciennes prophéties, pour réunir le passé au futur, pour faire briller fort l'inspiration de notre race aux yeux étonnés des Français. C'est à de tels signes qu'on reconnaît ceux que Dieu a choisi pour accomplir sa volonté. L'heure de la moisson approche et il ne s'agit que d'une petite partie du champ que nous avons semé, pourrait-on dire. La Loi quitte la terre à tire d'ailes, des impies remettent en question l'existence de Dieu au Ciel ; il est urgent, urgent de retrouver un chef en Bretagne, avant de voir ce pauvre pays tomber en ruine ! Après tout ce que vous avez fait jusqu'ici, il ne vous est pas permis de refuser d'en faire encore davantage. Une couronne de

---

<sup>423</sup> Louis-Lucien Bonaparte (1813-1891). Neveu de Napoléon Ier, chimiste réputé, homme politique, il est aussi connu pour ses travaux sur la langue basque. Il s'intéresse aussi au breton et aux langues celtiques; Voir Joseph Vendryes, "Manuscrits laissés par le prince L. L. Bonaparte", *Études celtiques*, 1936 1-2 p. 398-399.

<sup>424</sup> L'auteur utilise à la fois le mot français et le mot gallois "brenin".

<sup>425</sup> Pour la Bretagne figure la traduction en vannetais de l'Évangile selon Saint Matthieu, *Aviel rehé St Maheu*, par Christoll Terrien publiée chez George Barclay à Londres en 1857. Elle a été financée par le Prince.

bouleau<sup>426</sup> est lourde pour tout front inspiré, vous le savez très certainement : ne voudrez-vous pas retourner sur vos tempes la couronne de fer du pouvoir, même si elle devait venir y enfoncer ses clous et faire couler votre sang ? J'ai donc espoir, Monsieur le Vicomte, que vous accepterez de prendre en main le gouvernail du petit navire dont nous voulons mettre en place la première varangue et laisser notre pavillon se dresser en haut du grand mât pour que le groupe de matelots se tienne rapidement droit.

Souvenez-vous, Monsieur, au nom de Dieu ! Ce n'est que grâce à vous que notre projet pourra se réaliser ! Ce projet n'a pas quitté mon esprit depuis que j'y ai pensé pour la première fois. Plus j'y réfléchis et plus je pense que notre dernier espoir sur terre se trouve en nous-mêmes ! Donnez-moi conseil et instruction à son sujet. Je vous en prie à nouveau. Faites-moi connaître oralement si vous ne voulez pas le faire par écrit. Même s'il m'est difficile de m'éloigner quelque peu de chez moi, je me rendrai volontiers et en toute hâte chez vous, dès que cela vous conviendra.

Vous ne regretterez pas, Monsieur, que je sois si insistant à vous prier de mettre en ma possession le nécessaire pour guerroyer. Je serai un piètre soldat, je le sais très bien, mais le feu de mon cœur renforcera ma faiblesse et compensera ma petitesse, avec la bénédiction de Dieu. – Lorsque je pourrai donner une information précise sur notre confrérie et lorsqu'on me permettra de dire ouvertement que vous la dirigez, alors je vous apporterai peut-être des agents plus utiles que moi.

Suis-je trop naïf d'espérer de vous un mot à ce sujet ?

Que cette nouvelle année soit, grâce à Dieu, bonne pour tous les pays celtiques, pour quiconque se mettra courageusement à les soutenir, pour vous en premier lieu, et enfin, pour tous ceux qui vous sont chers et vous chérissent !

Veillez recevoir, Monsieur le Vicomte, l'expression d'amitié et de grande estime de votre serviteur fidèle et obéissant

Charles de Gaulle

Vaugirard, grande rue, n°103, - Paris

P.S. Cette lettre, telle que vous la voyez, Monsieur, a été rédigée il y a bien longtemps, et mon père était tout près de vous la porter chez vous, lorsque nous avons eu, samedi matin, votre carte de visite sur laquelle vous avez eu la bonté de noter la meilleure manière de vous voir. Mon père se rendra donc demain dimanche vous rencontrer. Je ne pourrai pas, cette fois-ci, l'accompagner ; mais j'attends de pouvoir me rendre là-bas l'un des dimanches suivants. Ce sera alors un beau jour pour moi !

## 7. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>427</sup>

Paris, dimanche 15 mars 1863

Monsieur le Vicomte,  
et très vénéré Capitaine<sup>428</sup>,

---

<sup>426</sup> “Les vainqueurs recevraient, outre la couronne de bouleau fleuri, - ce laurier celtique... “, Charles de Gaulle, “Les Celtes au XIXe siècle”, art. cit., p.350.

<sup>427</sup> LV47.124.



À chaque fois que vous pénétrez dans notre petit logement de Vaugirard, apportant une bouffée d'air de l'Armor, mon cœur se met à frissonner de reconnaissance tant à Dieu qu'à vous, Monsieur le Chef de clan<sup>429</sup>, si bon envers le plus insignifiant de vos serviteurs ! La première fois, surtout, j'ai tressailli en mon for intérieur lorsque je vous ai vu – vous à qui je pensais si souvent en lisant vos livres, lorsque je vous voyais près du petit âtre de mon père, tendant l'oreille pour entendre la langue aimée que je ne connaissais que par les yeux, pour ainsi dire. Mais, Monsieur, lors de ces entrevues si plaisantes et toujours trop courtes, il y a beaucoup de choses que j'aimerais vous dire et que je ne dis pas, soit parce qu'elles s'échappent de mon esprit, soit parce que je ne trouve pas la manière de vous les expliquer, je l'avoue. Pour cela, j'aimerais que vous donniez votre permission pour que je vous transmette parfois quelque mémoire concernant les pays celtiques, comme des remarques ou des notes qu'on envoie par plusieurs canaux aux responsables des Administrations publiques afin qu'ils puissent y trouver facilement des informations sur tous les points qui les concernent.

Cela n'aura désormais pas grande utilité pour vous, je le sais parfaitement ; mais cela constituerait une bonne habitude dont la Confrérie bretonne pourra tirer profit à l'avenir. En agissant ainsi, je trouverais de plus le moyen de m'améliorer petit à petit dans l'écriture plus fluide en breton.

Je vous envoie aujourd'hui, Monsieur :

Premièrement, un mémoire au sujet de la séance préparatoire de l'association généalogique bretonne qui s'est tenue le 12 de ce mois.

Deuxièmement, un mémoire sur la Colonisation celtique qui est un thème qui mérite d'être attentivement considéré en ce moment, d'après moi.

Je vous joins également la Vie de Saint-Colomban que vous m'aviez demandée. Un véritable saint celte ! Un saint du genre de Saint Patrick, Saint Kentigern et Saint Kadok. Que Dieu nous donne des évêques et des prêtres de cet acabit pour rallumer les esprits sur la terre celtique, c'est tout ce que je lui demande ardemment tous les jours ! Qu'il insuffle également son esprit sur nos courageux défenseurs, à commencer par vous, Chef tant aimé, et qu'il manifeste notamment cela par un signe en rétablissant la santé de Madame la Vicomtesse !

Je n'avais pas regardé assez précisément le document que vous avez daigné me transmettre lorsque je le reçus de votre main. Je rougis toutefois en y lisant les marques d'honneur à mon égard. Je ne peux les considérer maintenant que comme une incitation et une obligation à les mériter un jour, si le Seigneur veut bien me conforter en cela.

Mais, si je n'y parviens pas, je resterai en toute circonstance, je le sais parfaitement, votre fidèle et bienveillant serviteur.

Ch. de Gaulle

P.K. [?] et D. [?] de B[reuz] B[reiz]

---

<sup>428</sup> L'auteur utilise, comme bien d'autres à l'époque, pour désigner La Villemarqué, l'expression "Penn-Sturier" qui peut se traduire mot-à-mot par "grand-timonier" ou "pilote" (d'un navire). Nous avons choisi de rendre l'expression par "capitaine" pour cette première occurrence car elle recouvre à la fois l'idée de celui qui commande (*penn*) et de celui qui donne l'orientation, la direction à suivre (*stur*). Nous emploierons ensuite la traduction "Président" qui apparaît dans la traduction anglaise de l'"Appel aux Celtes" de Charles de Gaulle, "The Celts of the nineteenth century An appeal to the living representatives of the celtic race" paru dans le *Cambrian Journal*, Alban eilir 1864, p.3.

<sup>429</sup> Nous conservons ici la traduction mot-à-mot de "chef de clan" qui peut s'entendre pour "président" ou "directeur", mais témoigne de la vision qu'a Charles de Gaulle de La Villemarqué comme dirigeant et des Bretons comme clans, comme groupe ethnique.

P.S. J'ose vous rappeler la promesse que vous avez faite de m'apporter, lors de votre prochaine visite, le poème que vous avez écrit pour la fête d'Abergavenny.

Je vous retourne également la lettre de M. Quémar<sup>430</sup> que vous avez oubliée chez nous.

2<sup>e</sup> P.S. – Mon père souhaitait vous apporter tout ce que j'ai mentionné plus haut, mais il a été pris d'une terrible fièvre qui lui a fait renoncer à se rendre chez vous.

Il va maintenant mieux, grâce à Dieu. Cependant, comme je voulais que vous receviez mon rapport de l'association généalogique bretonne avant jeudi, jour de la prochaine réunion, je vous l'envoie ce jour, joint à ma lettre, par le Poste. Vous aurez le reste dès que j'en aurai l'occasion.

Je vous prie, Monsieur, de transmettre à Madame nos marques de respect.  
Mardi, jour de la fête de la Saint-Patrick.

## 8. Mémoire de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>431</sup>

### Colonisation celtique

Mémoire  
transmis à Monsieur le Vicomte de la Villemarqué  
Président de la Confrérie Bretonne

---

Paris, le 10 mars 1863

Monsieur le Vicomte et très cher Président,

Voici un sujet auquel je réfléchis depuis longtemps et sur lequel mon attention a été à nouveau attirée il y a quelque temps par une nouvelle que j'ai lue dans les journaux. En me mettant à vous décrire mon idée, je ne suis pas totalement sans crainte de vous voir vous lever contre moi. C'est pour cela que je veux, avant d'aller plus loin, vous faire connaître clairement le contenu et le sens de mon dessein.

### La colonisation celtique dans sa globalité

En évoquant auprès de vous, Monsieur, la question de la colonisation d'un groupe celtique vivant sur un autre territoire que le sien et en essayant d'attirer votre attention, tout comme celle de tous les Celtes, sur le bénéfice qu'en tirerait notre race en accomplissant ce projet, je ne voudrais toutefois pas que vous croyiez que je veux déclencher l'exil des territoires que les Celtes possèdent encore aujourd'hui dans les deux Breagnes. Rien ne m'est plus étranger. Je souhaiterais cependant voir augmenter progressivement le nombre des vrais Celtes dans leurs vieux pays et être suffisamment nombreux pour parvenir à receltiser plusieurs territoires peuplés ces derniers temps par les Anglais.

---

<sup>430</sup> Mathurin Quémar (1800-1872), recteur de Saint-Laurent. Voir *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Brieuc*, 29 mars 1872, p. 236. Peut-être LV15.063, lettre en breton du 14 février 1863 portant l'adresse: "D'ann Otro Kermarker Penn-Sturier Breuriez-Breiz E Paris".

<sup>431</sup> LV15.183.

Mais une chose est à considérer avec attention : si une partie de ces gens se rendait de l'autre côté de la mer pour créer une nouvelle patrie celtique et se détachait radicalement du joug français, s'en trouve-t-elle finalement avilie ou renforcée ?

Les Anglais n'ont pas été affaiblis d'avoir établi des colonies au-delà des mers, loin de là !

Des quatre pays celtiques, notre pays la Bretagne-Armorique est le moins à même de tous les autres d'envoyer des personnes peupler une terre lointaine, puisqu'on s'y plaint quotidiennement du manque de bras pour l'agriculture. En Irlande, les Anglais cherchent de plus en plus à imposer des maîtres – et même des paysans maintenant – de leur race à la place des hommes du pays. Les Gallois et les Ecossais sont trop peu nombreux dans leur contrées pour pouvoir migrer en grand nombre sans affaiblir leur compatriotes qui resteraient au pays. Tout ceci me fait admettre que c'est une chose risquée que la migration des Celtes. Pourtant de nombreux Britanniques quittent tous les ans leur pays pour aller habiter aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Inde orientale... Et ainsi ils sont perdus pour leur pays d'origine. Ne pourrait-on pas au moins conseiller aux émigrés actuels de se réunir en un seul et même pays ?

Et je pense que les Celtes ne seraient pas impuissants à exécuter ce projet.

S'il est vrai, de fait, que les nations celtiques aiment par dessus tout la terre de naissance de leurs ancêtres, bien qu'elle soit souvent rude sous leurs pieds, il est tout aussi vrai qu'elles ont clairement démontré par le passé qu'elles étaient tout aussi capables que n'importe quelle autre race de bien peupler des pays lointains. N'est-ce pas étonnant qu'en venant du Pays de l'Est vers les pays de l'Ouest elles ont peuplé une partie de l'Europe ? La France et la Grande-Bretagne, la majeure partie de l'Espagne, près de la moitié de l'Italie et aussi plusieurs régions de l'autre côté du Rhin, tout comme le long du Danube.

Il faut s'étonner encore davantage en se rappelant comment elles ont su se mêler aux peuples pré-celtiques, en conservant leur langue et leur esprit propre, et ceci certainement avec une grandeur d'âme et une droiture à l'égard des peuples vaincus si grandes que toute différences d'origine a été rapidement supprimée et qu'on n'y voyait, même dans les temps les plus reculés, aucune trace des haines qui restèrent longtemps vivaces ailleurs.

Elles ont établi plusieurs colonies par la suite et leur implantation est très connue en Asie centrale où elles ont conservé leur langue pure de l'époque de Saint Jérôme.

Je ne voudrais toutefois pas – il me faut le répéter - voir les Celtes quitter en grande nombre leur pays d'origine, les terres saintes qu'ils ont conservées par le sang de leurs ancêtres répandu sur chaque parcelle. C'est là qu'il faut lutter contre le Français, c'est là qu'est le vrai champ de bataille. Mais maintenant, il est évident que les hommes qui guerroyent pour une grande cause ont le monde entier pour champ de bataille, assurément. Et comme il est certain qu'une partie des Celtes migrent tous les jours vers d'autres pays, il faut, je pense, canaliser cette rivière furieuse dans un même lit, de peur que les petits paysans [incert.] ne soient avalés par l'autre terre ou transformés en vapeur par le soleil.

Si tous les Celtes émigrés se regroupaient en un seul lieu, de fait, ils formeraient un peuple fort et capable, un jour à venir, de soutenir grandement leurs frères restés dans la mère-patrie.

On a dit dans les actualités, ces derniers jours, que deux cent mille Irlandais se trouvent actuellement sous les armes à guerroyer en Amérique du Nord. On a certes grossi leur nombre, mais quelle force celtique on laisse ainsi se perdre !

Et si les peuples celtiques sont prédestinés par Dieu pour quitter la terre d'Europe, qu'on leur conserve au moins un territoire où ils pourraient garder leurs coutumes, leurs langues, qu'on organise pour les vrais Celtes un asile pour y attendre, à l'abri, les jours radieux qui brillent tôt ou tard pour ceux qui savent attendre avec discernement et tempérance.

Parmi les parties du monde dans lesquelles les Celtes peuvent espérer créer de nouveaux peuplements, le continent américain doit attirer en premier l'attention, si l'on considère sa taille et les matières de toutes sortes qu'on y trouve. Ils y trouveront les restes d'une race autrefois véritable propriétaire de tout le territoire et aujourd'hui opprimée, exilée et exterminée par les Anglais comme par eux-mêmes. On trouvera peut-être auprès d'eux l'occasion de soutenir parfois la vieille<sup>432</sup> race, de gagner leur affection et de l'avoir en renfort au besoin.

### Les Celtes en Amérique du Nord

Il est fort commun de rencontrer des Celtes en Amérique du Nord. La plupart d'entre eux sont des Gaëls ; les Gallois, quant à eux, ne sont pas assez nombreux pour se regrouper tout seuls là-bas où ils seraient affaiblis et rapidement renversés par les Anglais. Ce sont donc les Gaëls qui vivent donc aux Etats-Unis qui doivent particulièrement donner conseil afin qu'ils s'entendent pour mener à bien un projet si important pour toute la race celtique.

### Colonisation des Celtes de l'Oregon

S'ils le voulaient fermement, ils pourraient probablement se retirer tous sur un territoire isolé qu'on ne qualifie pas encore d'Etat – l'Oregon, par exemple.

Ce territoire, qu'ils peupleraient, serait accepté au nombre des Etats et on leur donnerait alors l'autorisation de s'organiser à leur guise dans le cadre des lois générales des Etats-Unis. Il m'est inutile de préciser qu'ils trouveraient un jour, sans aucun doute, le moyen de se défaire une fois pour toutes du joug des Anglais.

Il serait peut-être bon d'organiser deux États voisins et associés pour y placer dans l'un d'entre eux tous les Irlandais ou Ecosseis qui auraient conservé leur langue nationale. Mais, il est encore plus urgent - cela est évident – de regrouper ces premiers plutôt que les autres.

Quoi qu'il en soit, il faut se dépêcher car ces derniers temps, les Yankies se rassemblent en grand nombre pour peupler ces pays lointains. Il est peut-être trop tard désormais pour les Celtes, hélas ! Car, s'il y a là-bas de nombreux Anglais installés avant leur arrivée, alors il y aurait de grandes tensions entre eux, il n'y a pas de doute sur qui sera soutenu par les dirigeants des Etats-Unis. Mais si les Yankies sont peu nombreux, soit on leur rachètera les terres délaissées, soit ils seront comme fondus parmi les Gaëls.

### Lieu d'implantation en Amérique du Nord

Comme a été investie par les Anglais la côte qui se trouve en face de l'Irlande et de la Bretagne de l'autre côté de l'Atlantique, il n'y a pas meilleure région pour mettre à exécution ce projet que celle qui s'étire de la Californie vers le sud à l'Amérique britannique vers le nord dont les frontières sont formées par les Montagnes Rocheuses à l'est et l'océan au sud.

Elles seraient donc au moins protégées des deux côtés (il y a plusieurs endroits sauvages du côté des frontières du sud) des attaques, tout comme des relations trop nombreuses avec les Français. La météo du point de vue des écarts de température est à peu près la même, je crois, que celle de France et de Grande-Bretagne.

---

<sup>432</sup> On peut émettre l'hypothèse que l'auteur utilise ici le terme "koz" dans sa variante vannetaise, sous-entendant ainsi qu'il s'agit de la "vieille race de chouans" (goc'han).

Il faut ajouter que la région est majoritairement boisée et que l'eau n'y manque pas, elle est traversée par de grandes rivières qui irriguent toutes ses parties, comme des vaisseaux sanguins dans le corps humains.

Mais, si les Anglais sont désormais trop nombreux sur les bords de la rivière Oregon pour qu'on puisse y développer notre projet, les Celtes ne trouveraient pas facilement en Amérique du Nord de lieu plus avantageux. Il leur faudrait alors se retirer sur un territoire isolé de l'autre des Montagnes Rocheuses, du côté de la source du Missouri, par exemple. Là en effet, en plus d'être complètement encerclés par les Anglais, ils n'auraient aucun accès à la mer ni de passage vers d'autres pays.

Voyons maintenant si on nous proposerait mieux dans l'autre partie du même continent.

#### Colonisation celtique en Amérique du Sud

S'il était difficile pour les Celtes de trouver en Amérique du Nord une étendue de terre totalement vierge d'Anglais et suffisamment grande pour y installer une colonie ils ne rencontreraient cependant pas un tel obstacle s'ils regardaient du côté de l'Amérique du Sud. Là-bas il y a, au fin fond du continent, un appendice de terre qui s'étire sur quatre ou cinq cents lieues, partant de la frontière de la Confédération Argentine<sup>433</sup> jusqu'au Cap Horn. On ne trouvera dans les deux Amériques que cette seule région qui soit complètement vierge de races européennes, sous des latitudes tempérées.

Il n'y a donc aucun autre endroit dans le monde plus avantageux pour le transformer en nouvelle terre celtique, d'après moi. Mais ce que je souhaite à ce sujet, certains de nos frères gallois l'ont également souhaité, apparemment, car j'ai lu il y a trois mois dans un journal – ce que je fis avec jubilation – cette petite information ci-dessous :

[Gazette de France du 17 décembre 1862]

#### Colonisation des Gallois en Patagonie

« Un individu représentant une société d'émigration galloise a quitté l'Angleterre par le dernier steamer de novembre, se rendant à Buenos-Ayres dans le but de déterminer l'endroit le plus favorable pour fonder un établissement sur la côte de Patagonie ; et en second lieu avec la mission d'entrer en négociation avec la république Argentine, pour obtenir, à la condition d'une allégeance purement nominale, une portion de territoire qui serait colonisée exclusivement par des Gallois. Un petit groupe de Gallois enthousiastes a exprimé la crainte de voir bientôt se perdre la langue Welsh, et en même temps disparaître les coutumes et les qualités nationales. Ils n'ont rien trouvé de mieux, dans ce but, que de créer une colonie gouvernée par des Gallois, et dont les toutes affaires seraient traitées en welche. Ces hommes ont montré une extrême activité à réaliser leur programme ; ils se sont fixés<sup>(5)</sup> dans la péninsule de Wades<sup>(6)</sup>(sic) ou dans ses environs en Patagonie, vers le 43<sup>e</sup> degré de latitude sud, trouvant que c'était la seule place dans le monde adaptée à leur projet<sup>434</sup>. »

Voici maintenant les informations que j'ai pu obtenir sur la Patagonie.

Ce pays est affranchi de toute influence, si ce n'est de la Fédération Argentine qui veut conserver des droits sur la vaste partie qui se trouve entre les Andes et l'Atlantique. Cependant, cette assertion est en tout lieu sans fondement car les Espagnols – ceux d'Amérique pas plus que ceux d'Europe – n'ont jamais possédé ce territoire. Les Espagnols s'établirent certes en 1584 dans une ville sur les bords du Détroit de Magellan. Ils lui donnèrent le nom de Filipolis. Mais très rapidement elle fut nommée Port-la-famine et peu de temps après elle fut complètement abandonnée.

---

<sup>433</sup> De 1831 à 1861, la Confédération argentine (en espagnol : *Confederación Argentina*) réunit 14 provinces.

<sup>434</sup> *La Gazette nationale ou le Moniteur universel*, 16 décembre 1862, p.2, col. 2.

## Tribus indiennes de Patagonie

Les plus grandes tribus de la population de cette terre sont aujourd'hui :

- Premièrement, les Araucans ou Molouches (on les appelle aussi les Aucas) vers le sud du Chili, entre le 37<sup>e</sup> et le 40<sup>e</sup> parallèle, qui habitent pour la plupart en dehors de Patagonie, sur les flancs occidentaux des Andes.

Cette race est tellement forte qu'elle vécut libre et qu'elle fit même reconnaître ouvertement son droit national par les Espagnols, après plus de deux cents ans de terrible guerre.

On a entendu partout le nom de ce peuple ces derniers temps par l'arrivée malheureuse des idées d'Orllie-Antoine I<sup>er</sup> (Monsieur A. Dounens<sup>435</sup>).

- Deuxièmement, les Puelches, qui détiennent la plus grande partie de la Patagonie. Mais persécutés depuis longtemps par les Araucans, si bien que leur population a diminué. Ils ont ainsi été dispersés sur un large territoire qu'ils laissent presque inhabité.

- Troisièmement, les Tehuelches qui vivent vers le sud jusqu'au détroit de Magellan. Ce sont les véritables géants patagons.

- Je mentionnerai aussi les Yagans que l'on trouve en Terre de Feu. Elle pourrait s'appeler aussi bien la Terre de Glace et de Neige.

## Caractéristiques du pays

Ce territoire (la Patagonie dans sa totalité) se trouve pour sa plus grande partie sous un climat tempéré, un peu chaud même vers le nord, et s'il est plutôt froid dans sa dernière partie vers le sud, il n'est pour autant pas dépeuplé. Après les immenses plaines herbeuses qui séparent la Patagonie des lieux peuplés de la Fédération Argentine, le pays devient joliment boisé, notamment vers le nord. On y voit de nombreux lacs et rivières. Les côtes sont bien découpées. Il y a un nombre incalculable d'îles le long du rivage de l'océan : les populations qui s'établiraient dans ce pays côtier auraient sans aucun doute la mainmise sur la mer. On y trouve également tout ce qu'une grande nation doit posséder. Là-bas, les Andes cachent certainement des gisements de toutes sortes aussi importants que sous d'autres latitudes. Les montagnes, les rivières qui dévalent vers la mer, les endroits sauvages qu'on trouve ici ou là formeraient de bonnes défenses pour empêcher les attaques des ennemis.

Mais d'un autre côté, ce qui me réjouit est que les Gallois n'auraient pas à y trembler à cause de la lignée d'une race de conquérants prêts à les exterminer un jour. Les endroits sauvages et marécageux constitueront un vaste obstacle pour les séparer des Argentins, et, si ces derniers veulent nous envahir un jour, ils ne seront jamais à craindre autant que les Anglais, bien entendu !

## Colonisation des Armoricaains

Le projet que je décris ici est donc, à mon sens, bon et extrêmement important. Ne pourrions-nous pas, nous Armoricaains, aider nos frères de Cambrie dans cette affaire ? Ne pourrions-nous pas même apporter un tout petit groupe de Bas-Bretons – de ceux qui auraient quitté leur pays dans tous les cas – pour contribuer à peupler cette Nouvelle Bretagne ? Parmi plusieurs autres raisons, cela serait

---

<sup>435</sup> Au début des années 1860, Antoine (de) Tounens, un ancien avoué de Périgueux, fonde le Royaume d'Araucanie (Chili) et de Patagonie (Argentine), dont il se déclare roi, sous le nom d'Orllie-Antoine I<sup>er</sup>. Jugé et condamné au Chili en 1862, il est déclaré fou et rapatrié en France, où il défraie la chronique pendant de nombreuses années. Il a lui-même relaté ses aventures dans *Orllie-Antoine Ier: roi d'Araucanie et de Patagonie, son avènement au trône et sa captivité au Chili*, Paris, Thevelin, 1863.

bon pour empêcher que ne prenne, par manque d'alternative, la doctrine des Huguenots dans les tribus sauvages de ce territoire.

#### Colonisation des Gaëls.

##### Colonisation celtique

Si nous croyons en effet que ce pays est si avantageux sur tous les plans, pourquoi n'en ferions-nous pas un refuge pour toute la race celtique ? Pourquoi ne la ferions-nous pas devenir une terre celtique au lieu d'être une terre exclusivement galloise, en établissant un peuplement gaël auprès des Gallois ?

Les Gaëls émigrés ne trouveront pas facilement, je le crains, l'opportunité de s'installer en Amérique du Nord. S'il faut à certains d'entre eux chercher refuge plus loin encore de leur mère-patrie, quel autre territoire que la Patagonie sauraient-ils trouver ? Ce n'est pas la terre qui y fera défaut, c'est sûr ! Seule une petite partie en sera occupée par les Gallois, malheureusement, et la Patagonie entière contiendrait, s'il fallait, une population aussi grande qu'en compte la France et la Grande-Bretagne réunies.

Il ne faut que personne ne veuille organiser les choses de si loin et avant que ne soit venu le temps de l'opération ; si l'on m'autorise toutefois à expliquer une idée qui me vient en tête dès que je regarde une carte du pays, je dirais que je crois bien – les Gallois s'étant installés dans la presqu'île de Saint-José et aux alentours - mettre les Irlandais à peupler les zones désertes dans le sud du pays ; sauf le versant de l'autre côté des Andes jusqu'à l'océan qu'on garderait pour les Écossais.

#### Colonisation des Basques

Il y a de très nombreux Basques, à ce qu'on dit, installés dans la Confédération Argentine et nombreux sont leurs compatriotes qui vont tous les jours gonfler leurs rangs. Si tous les émigrés basques voulaient bien se réunir pour mieux conserver leur vieille langue et leurs coutumes, ils pourraient très certainement constituer une nation près des Bretons vers le Nord en les séparant des Espagnols.

#### Colonisation des Finnois et des Lapons

En outre, si un Finnois ou un Lapon voulait quitter son pays pour vivre librement selon la nature de sa vieille race, il ne serait pas incongru d'attirer son attention et celle de ses compatriotes sur l'île de Terre de Feu et les îles voisines.

De la sorte, les races primitives d'Europe y trouveraient un refuge, tantôt celtique, tantôt pré-celtique, et chacune d'entre elles y serait installée sous un climat à peu près identique à celui sous lequel elle vivait – gardant ses particularités, du moins, dans la mesure du possible.

Ce dernier objectif, cependant, n'offre pas que des avantages, car si le destin de notre race est de prospérer grandement là-bas, la nation basque pourrait constituer un obstacle à la progression vers le Nord.

#### Importance du projet

Quoi qu'il en soit, les peuples celtiques de Patagonie fortement unis entre eux et soutenus par quelque groupe indigène, peuvent, avec le temps, espérer une vitalité très importante.

C'est pour cela que, avant de terminer ce mémoire, je ne peux m'empêcher de vous répéter, Monsieur de Vicomte, à quel point je trouve majeur ce projet de colonie celtique.

De cette civilisation, deux choses peuvent advenir, soit l'une soit l'autre :

Si les Celtes parviennent à se préserver des Français dans leurs vieux pays – ce que j'espère – ils trouveront dans ces colonies lointaines un soutien très réconfortant ;

Mais, si un jour – que Dieu nous en préserve toujours !- un jour que nous verrons clairement notre pauvre race tout prêt de se fondre parmi les Anglais et les Français, attendrons-nous donc la mort sans bouger comme le faisaient autrefois nos frères cornouaillais de Grande-Bretagne ?

Il ne faut pas se décourager – je ne me lasserai pas de le répéter – il faut lutter avec foi et espoir en Dieu, et même avec foi et espoir en nous-mêmes ! Lutter dans nos vieux pays tant que cela est possible ! Mais je suppose que, d'ici un siècle, toute notre attente perdue de ne jamais voir poindre le soleil de la renaissance celtique dans le ciel de l'Europe, ne nous sera-t-il pas un devoir impérieux et nécessaire de chercher partout un abri pour accueillir notre race, de le chercher partout où nous serons séparés des Anglais, et même au beau milieu des glaces du Pôle nord<sup>436</sup> si la glace et la neige peuvent nous préserver des Anglais ! Alors les derniers vrais Celtes - Irlandais, Ecossais, Bretons de Cambrie et d'Armorique - s'ils leur reste une goutte de sang celtique sous les ongles, quitteront la terre de leurs ancêtres pour conserver en leur fort intérieur l'esprit de leurs ancêtres ; ils abandonneront la terre celtique pour aller trouver une terre là où ils pourront demeurer à jamais des Celtes.

Alors ils seront sur le point de monter à bord des navires qui porteront la Bretagne et son destin, avant de quitter pour toujours la terre aimée, qui aura été cependant meilleure pour ses fils adoptifs que pour ses vrais enfants, hélas !

- Ils se demanderont avec angoisse près de la baie de la Nouvelle Bretagne s'ils doivent tourner les proues de leurs navires. Pauvres gens, qu'advierait-il d'eux à ce moment s'il n'a pas été préparé à l'avance un refuge pour les abriter, si tous les endroits favorables de la terre ont été pris par les Anglais, s'ils ne savent pas s'ils trouveront sur cette côte où ils accosteront des frères de race et de langue prêt à les intégrer par le cœur, l'esprit et la foi nationale ?

C'est une chose qui n'arrivera jamais, je l'espère, mais, ne serions-nous pas sages d'anticiper cet événement tragique, comme s'il devait se produire un jour ? Ne devrions-nous pas procéder, en écoutant notre raison et notre cœur, en préparant aux Celtes, en vue de cet événement douloureux, un pays-refuge où ils pourraient continuer à avancer en toute sécurité à ce moment-là – « éclaircie » pendant laquelle les fleurs de leur race doivent s'épanouir complètement et finir par donner toute sa fragrance et tous ses fruits, - nenni, alors, hélas ! sur la terre des deux Bretagnes, mais sur cette nouvelle terre très lointaine qui leur a été résolument réservée, peut-être, par Dieu miséricordieux.

#### Réalisation du projet

Mais, ce projet que je considère comme important, comment contribuer à sa réalisation ? Comment travailler pour réunir les efforts en un seul et bon chemin ?

C'est en ce sens que nous pouvons regretter que notre grande Fédération celtique n'ait pas encore été créée.

Tout comme pour plusieurs autres choses, il faudrait pour cela commencer par connaître dès maintenant les liens tissés par tous ceux qui ont une influence sur les Celtes, dans chaque pays, tout particulièrement par l'intermédiaire des évêques, prêtres et journalistes, tant en Grande-Bretagne qu'à l'extérieur, car, pour éviter que les Celtes de Grande-Bretagne ne dépérissent, ce sont ceux qui se trouvent aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en Inde orientale... qu'il faut surtout conseiller de se regrouper dans le nouveau pays celtique.

---

<sup>436</sup> De Gaulle utilise le terme gallois "pegwn".



Les Gallois sont déjà sur le bon chemin à cet égard ; toutefois l'objectif ne sera pas atteint si on les laisse construire seuls la colonie sur ce territoire qui doit être tenu par des ethnies de toute la race celtique.

Ce qui est surtout nécessaire pour la réalisation du grand projet que j'ai expliqué ci-dessus, est la totale union entre toutes les branches de l'arbre celtique et approximativement autant d'argent que d'union, hélas. Les Mormons ont cependant fait des choses étonnantes en se rendant nombreux et avec peu d'argent peupler une terre sauvage et en jachère, au centre du continent américain, de l'autre côté des Montagnes Rocheuses. Les Celtes ne feraient-ils pas, pour le bien de leur race, autant que ceux-ci ne font pour leur superstition ?

Je vous ai écrit bien longuement pour cette raison, Monsieur le Vicomte. J'ai été tenté de le faire en pensant que nous considérons ce projet comme de grand mérite. Ce qui me navre cependant est que je ne puisse y prendre part d'aucune manière significative. Je ne vois rien, à vrai dire, si ce n'est que la Confrérie Bretonne pourrait peut-être envoyer des courriers à ce sujet à plusieurs Celtes de Grande-Bretagne et d'Amérique, ne serait-ce que pour avoir des nouvelles et lier des connaissances qui serviront très certainement ultérieurement.

Veillez, Monsieur le Vicomte et cher grand-chef, me laisser, en vous présentant ce petit essai, vous présenter par la même occasion l'expression de mon respect et de ma grande amitié.

Votre vrai serviteur

Ch. de Gaulle

P.K. [?] et D. [?] de la B[reuz] B[reiz]

(1) [Personne n'est prédestiné à dépérir sauf s'il souhaite être perdu et aucun peuple non plus ne disparaîtra tant qu'il aura fermement envie d'exister]

(2) Pour que le territoire se transforme en État, il suffit qu'il héberge 60 000 personnes. Le territoire de l'Oregon et le nouveau territoire de Washington pourraient dès maintenant faire partie des États, ce que je ne sais pas, c'est incertain.

(3) [La côte ouest est, sur le nouveau continent, comme pour celle du vieux continent, plus tempérée que celle de l'ouest.]

(4) [Majoritairement tempéré, au moins].

(5) [Ils n'ont pas pu s'y établir encore, à vrai dire, puisqu'ils ont été amenés à choisir le lieu au mois de décembre. Il faut lire certainement : ils ont fixé leur choix.]

(6) [La pauvre Gazette est souvent mal imprimée. Je n'ai trouvé Wades ni dans les dictionnaires ni sur les cartes ; sauf qu'il se trouve au 43<sup>e</sup> degré latitude sud une presque île signalée du nom de Saint-José où se trouve une ville (ou plutôt une place forte, un poste de garde) qu'on nomme Guarda. La presque île de Wades et celle de Saint-José sont donc la même, certainement.]

## 9. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>437</sup>

À Vaugirard, le 10 avril 1863

Monsieur le Vicomte,  
Cher et vénéré grand-chef,

Diolc'h i chwi<sup>438</sup> ! et mille merci pour la bonté que vous avez eue aujourd'hui de m'envoyer, par l'intermédiaire de ma mère, le beau livre *Ar Feiz hag ar Vro*<sup>439</sup> (La Foi et le Pays). J'avais vu sa mention dans la petite grammaire imprimée par la Confrérie de la Foi et j'ai ensuite eu envie de le lire. – Quel plaisir ce me sera d'apprendre ou de redécouvrir les miracles réalisés par ~~des gens~~ les Bas-Bretons pour lutter contre les impies, et cela tout en le lisant écrit dans la vraie langue de ceux qui firent ces exploits animés d'une véritable colère ! « Percusierunt in ira sua peccatores » (Machab.)<sup>440</sup>

Voilà un livre convenable pour notre pauvre pays, je pense. Il faut en faire écrire de semblables ; écrire, imprimer et diffuser tant et si bien que seraient noyés et fondus parmi eux les livres insipides et semi-français qui foisonnent encore aujourd'hui, hélas !

Je vous remercie également pour votre dernière missive et pour les deux petites observations jointes. J'avais vu auparavant une telle annonce<sup>441</sup>, grande et jaune, sur le mur intérieur de l'église de Vaugirard. J'en ai donné l'une des miennes à un prêtre, et avais bien gardé la deuxième pour la donner à un Breton qui devait venir me rendre visite et avait dit qu'il cherchait un confesseur pour sa femme qui ne sait que le breton, mais il n'est cependant pas venu.

J'avais le dessein de me rendre à l'église de Saint-Paul pour entendre prêcher et chanter de pieuses complaints en breton, spécialement pour me retrouver à prier Dieu parmi mes compatriotes : mais je ne pus le faire par trop grande faiblesse de mes jambes.

J'ai été très content d'apprendre par ma mère que la santé de madame votre femme s'est un peu améliorée. Que Dieu soit loué pour cela ! Je l'ai prié intensément pour cela pendant les deux semaines de Pâques. Je continuerai de le faire pour qu'elle guérisse complètement et parfaitement sereinement quand vous reviendrez des Pyrénées.

Avant de vous rendre là-bas, si loin !! nous serons tous très heureux que vous puissiez, sans vous fatiguer de trop, venir jusqu'à chez nous.

Je projette d'écrire d'ici peu à Monsieur James Siamas Williams<sup>442</sup> pour en savoir davantage sur les gens qui dirigent la colonie des Gallois de Patagonie. Je n'attends pas d'avoir d'élément rapidement, à vrai dire, car il est très difficile d'obtenir généralement des réponses de lui.

---

<sup>437</sup> LV47.123.

<sup>438</sup> «Merci» en gallois.

<sup>439</sup> Abbé Alain Durand, *Ar Feiz hag ar Vro*, Vannes, Lamarzelle, 1847. <http://mshb.humanum.fr/prelib/oeuvre/158/>

<sup>440</sup> « Percusserunt peccatores in ira sua » *Machabées*, I, 44

<sup>441</sup> Dans son article «La langue bretonne Limites et statistiques», paru dans la *Revue d'ethnographie*, 5, 1886, p.21, Paul Sébillot indique que, selon ce que lui dit Henri Raison du Cleuziou (1833-1896), il y avait «des annonces en breton de prédications et de confessions à l'usage des Bretons bretonnants» sur le portail de l'église Saint-Paul-Saint-Louis. Sébillot précise que c'est aussi le cas pour l'église de Vaugirard.

[https://www.google.fr/books/edition/Revue\\_d\\_ethnographie/IIAfAQAIAAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=%C3%A9glis+de+Vaugirard+breton&pg=PA21&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Revue_d_ethnographie/IIAfAQAIAAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=%C3%A9glis+de+Vaugirard+breton&pg=PA21&printsec=frontcover)

<sup>442</sup> S'agit-il de James Williams (1812 - 1893) qui fut missionnaire en Bretagne de 1842 à 1862 ? <https://biography.wales/article/s-WILL-JAM-1812> <http://protestantsbretons.fr/histoire/etudes/methodistes-calvinistes-et-parlant-breton-2/>

Mes parents vous transmettent, Monsieur le Vicomte, leurs sentiments les plus sincères. Veuillez transmettre l'expression de notre respect à votre femme, Madame la Vicomtesse

Et croire toujours en la grande amitié de votre serviteur reconnaissant et fidèle.

Charles de Gaulle.

PS – Mon frère Jules<sup>443</sup> fut navré de voir que votre fils Pierre<sup>444</sup> était venu jouer avec lui en son absence. Il me fait vous prier de le lui rappeler. Nous faisons vœu pour qu'il se plaise à l'école de Vannes<sup>445</sup> et pour qu'il s'instruise rapidement pour défendre superbement la Bretagne aux côtés de son père.

- Ma mère veut porter ma lettre chez vous ce matin en acheminant par la même occasion un journal propre puisque celui que vous aviez hier était endommagé.

## 10. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>446</sup>

À Vaugirard, le 24 juin 1863

Monsieur le Vicomte  
et très honorable et estimé Président,

Voici finalement mon pauvre travail terminé<sup>447</sup>, je vous le joins à cette lettre. J'ai longuement tardé, je crois, et vous devez très certainement en penser autant.

Je suis angoissé, à vrai dire, et crains que vous ne pensiez que je n'ai eu que peu d'empressement à mener à bien le travail que vous avez bien voulu me confier ; mais vous me pardonnerez lorsque vous connaîtrez ma situation, Monsieur. Premièrement, j'ai eu de nombreuses missions que je n'étais pas autorisé à retarder, et ensuite pendant plusieurs jours, je me suis trouvé faible et incapable de tout travail intellectuel.

Mais, au-delà de cela, la traduction elle-même a été bien plus longue que je ne l'avais anticipé. Je pensais qu'il suffirait simplement de défranciser un peu le travail de M. Alexandre<sup>448</sup> : mais lorsque j'ai voulu la comparer à l'exemple latin, je remarquai que je ne pouvais pas tellement m'en servir pour la mienne. Ce travail a été fait avec beaucoup de bon sens et d'adresse, d'après ce que je vois, malgré le trop grand mélange de mots français. Mais l'auteur a taillé dans beaucoup de choses sans les traduire en breton et il a voulu, je crois, proposer plutôt un résumé du contenu de la lettre française du Pape plutôt que d'en donner une traduction complète. Pour moi, j'ai pensé qu'il fallait montrer par

---

<sup>443</sup> Jules de Gaulle (1850-1922), futur entomologiste réputé. L'auteur utilise la traduction du nom en gallois.

<sup>444</sup> Pierre Hersart de La Villemarqué (1854-1933).

<sup>445</sup> Il est élève au collège Saint-François-Xavier à Vannes.

<sup>446</sup> LV47.121.

<sup>447</sup> Il s'agit de la traduction bretonne de la bulle *Ineffabilis Deus de Pie IX* (1854), dont il sera question par la suite.

<sup>448</sup> Jean-François Alexandre (1804-1874). <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/6/>

l'exemple, en ces circonstances, qu'il n'est pas difficile de traduire en breton n'importe quel texte en une autre langue sans aller mendier des mots français comme le font, hélas !, de trop nombreuses personnes. Ainsi ai-je trouvé bon pour la bonne réputation du breton de ne pas reculer lorsque se présentait un obstacle que Monsieur le Chanoine de Quimper avait laissé de côté. C'est pour cela qu'il m'a fallu un bon bout de temps pour trouver mon chemin sans aucun guide ; c'est pour cela que j'ai très certainement fait des fautes. Je n'ai pas osé, la plupart du temps, couper les très longues phrases latines, par crainte de perdre la logique de la pensée et, ainsi, j'ai dû abandonner trop de longs groupes de mots mêlés les uns aux autres, ce qui ne rend pas en français et le fait encore moins en breton, je trouve.

Pour cela, Monsieur le Directeur, rayez et barrez sans pitié tout ce que vous ne trouverez pas bon du tout et faites-moi recommencer le travail tout de suite, après m'avoir éclairé de vos enseignements. Je remettrai cent fois le travail à l'ouvrage pour que ma traduction soit le plus possible à l'image de l'humilité de Celui qu'on y loue, de la bonne réputation de notre chère langue et de l'aimable confiance que vous avez mis en moi.

Vous y trouverez souvent, Monsieur, deux ou trois propositions de mots pour rendre un mot latin ou français ; il vous reviendra de choisir le meilleur en rayant les autres. Je dois attirer particulièrement votre attention sur la manière de traduire le mot conceptio et sur une question de grammaire que j'ai indiqué en marge.

De plus, je vous demanderai si je dois toujours adoucir les consonnes fortes en fin de mot lorsqu'elles se trouvent devant une voyelle ou si je dois pour cela obéir uniquement à mes oreilles.

Nous avons eu, mon père et moi, la grande joie d'apprendre que M. Aurélien de Courson<sup>449</sup> a été distingué pour son travail de valeur sur le *Cartulaire de Redon*<sup>450</sup>. Cela représente une victoire à la fois pour lui et pour la Bretagne. Nous avons eu son livre à la maison pendant une journée et il m'a été très bon de lire les préfaces, bien qu'il me soit difficile de croire qu'il ne soit resté, après les migrations des Bretons, rien de la vieille Armorique dans la langue et des coutumes bas-bretonnes. M. de Courson est venu en personne nous rendre visite également et je dois vous remercier pour cela.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir « Tréphine et le roi Arthur »<sup>451</sup>. J'étais très curieux de voir à quoi ressemble l'une de ces pièces si nombreuses autrefois en Bretagne. On y trouve des choses très belles et des choses étranges et originales, à mon avis. Il y a là une partie du champ de la littérature celtique qui mérite d'être explorée et ré-ensemencée. On pourrait trouver par là une bonne manière d'éveiller les esprits et d'intéresser même le petit peuple des bourgades à se mettre à penser à la langue et à la littérature nationale.

---

<sup>449</sup> Aurélien de Courson (1808-1889). Né en 1808 à Port-Louis (Maurice), Aurélien de Courson doit abandonner sa carrière militaire à la suite d'une chute de cheval et se tourne vers l'histoire. Sous la responsabilité de François Guizot et d'Augustin Thierry, il vient en 1835 à Rennes, puis à Nantes pour étudier les chartes des communes et autres sources d'archives. Il s'installe ensuite à Quimper. En 1842 il fonde la *Revue de l'Armorique* avec Le Jumeau de Kergardec dont il a épousé la fille, Pauline-Marie, en 1840. Conservateur de la bibliothèque du Louvre, puis de la Bibliothèque nationale dont il sera le sous-directeur adjoint, il est mort à Bayonne en 1889 (notice Bérose par Fañch Postic).

<sup>450</sup> En 1863, Aurélien de Courson, alors conservateur de la bibliothèque du Louvre et membre du Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes, publie, à l'imprimerie royale, le *Cartulaire de l'Abbaye de Redon en Bretagne*. ouvrage pour lequel il obtient le prix Gobert, décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

<sup>451</sup> François-Marie Luzel, *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, Quimperlé, Clairét, 1863.

J'ai eu de la peine à l'annonce du décès de M. Pitre-Chevalier<sup>452</sup> (que Dieu ait pitié de son âme), et une peine d'autant plus grande qu'il était l'un de vos amis. Je compatis à votre chagrin.

Je me languis de vous revoir à nouveau par ici, Monsieur le Président, bien que je sache que vous ne resterez pas longtemps. Ne vous contraignez pas, je vous prie, à me rendre visite le dimanche plutôt que pendant la semaine. Venez, si vous voulez, n'importe quel jour, on ira me chercher à la mairie.

J'attends que vous m'envoyiez de bonnes nouvelles de la santé de Madame la Vicomtesse à qui nous souhaitons, mon père et moi, nos salutations respectueuses.

Veillez, Monsieur le Président, recevoir l'expression de mon affection et de mon fidèle hommage.

Ch. de Gaulle

PS : J'ose vous rappeler, suivant votre recommandation, l'aimable promesse que vous avez faite de me transmettre le poème que vous avez chanté à la cérémonie d'Abergavenny<sup>453</sup>.

## 11. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>454</sup>

Vaugirard, le 14 décembre 1863

Monsieur le Vicomte  
et très honorable et estimé Président,

Ne vous fâchez pas, je vous prie, si j'ose vous écrire dès que j'ai connaissance de votre retour sur Paris. Je ne le ferai à vrai dire pas si je n'avais pas une bonne raison pour cela, - quoi que mon envie est grande d'avoir de vos nouvelles et de celles de Madame la Vicomtesse ; mais je suis un peu inquiet au sujet de notre chère confrérie et d'affaires concernant le breton.

Premièrement, cela concerne la bulle du Pape. Depuis que j'ai reçu les vers beaucoup trop aimables que vous m'avez envoyé avant de vous prendre le chemin des montagnes espagnoles, j'attends que vous ayez remise en ordre ma traduction assez confuse, avant d'en faire une transcription amendée. Je ne peux pas le faire sans votre correction et vos conseils, et je n'ai sinon en main qu'une grossière ébauche de mon travail.

Je me souviens souvent du projet d'une grande confrérie littéraire pour toute la France qui nous donnerait, à nous Bretons, le moyen de nous rapprocher sans crainte de votre bannière – la bannière du breton – et de nous unir, par des liens étroits, à nos frères de Grande-Bretagne. Depuis que M. de Persigny<sup>455</sup> a été déchu de ses fonctions, j'ai espéré que celui qui lui a succédé soit plus aimable à notre égard. Les nouveaux gouvernants aiment souvent se montrer généreux et aimables pendant que leur

---

<sup>452</sup> Pierre-Michel-François Chevalier, dit Pitre-Chevalier (1812-15 juin 1863), rédacteur en chef du *Figaro* et directeur du *Musée des Familles*. Historien de la Bretagne - on lui doit notamment *La Bretagne ancienne et moderne*, Paris, Coquebert, 1844 - il est aussi une connaissance proche de Jules Verne et d'Alfred de Vigny.

<sup>453</sup> "Kan Aouen Eisteddvod" LV 02.015 (copie manuscrite), LV 02.016 (imprimé).

<sup>454</sup> LV47.122.

<sup>455</sup> Jean-Gilbert Victor Fialin, duc de Persigny (1808-1872), notamment Ministre de l'Intérieur de 1852 à 1854, puis de 1860 à 1863, Ministre du Commerce et de l'Agriculture de 1852 à 1853.

autorité est encore toute fraîche. Par malheur, vous étiez alors loin d'ici. M. Boudet ne restera pas longtemps à la gestion, d'après la rumeur d'il y a un mois<sup>456</sup>. Et maintenant, que veut faire le Prince Lucien<sup>457</sup> ? Qu'en pensez-vous vous-même, Monsieur ?

Je finis actuellement la lecture d'un article d'actualités sur un calcul fait par des responsables qui nous apprend que 80 506 personnes ont quitté l'Irlande durant les six premiers mois de l'année 1863, alors que 45 899 avaient migré durant les mêmes mois de l'année 1862, ce qui fait une différence de 34 604 personnes.

= 1 378 333 d'Irlandais ont émigré depuis le mois de mars 1851.

Je suis terriblement en colère d'apprendre ce genre de nouvelles. Et il faudrait les recevoir sans bouger d'un pouce ? Sans tenter quoi que ce soit pour empêcher un tel désastre ? Les Irlandais sont en train de s'éparpiller par-ci par-là, partout sur le continent nord-américain et on les laissera s'y perdre parmi les Anglais, alors qu'ils pourraient être rassemblés en un seul lieu et devenir une nation puissante en peu de temps ? Ce sera une conjoncture extraordinaire lorsque seront à nouveau réglées les choses de ce territoire après la guerre<sup>458</sup>. Les Celtes, s'ils sont affaiblis et ne parviennent pas à se constituer en Etat respecté par les deux parties, ne devraient-ils pas essayer de gagner, par un bon accord, une coopération ou, au moins, une neutralité dans le conflit ? Ce serait bien, je crois, de s'entendre sur ce point avec les journalistes des Etats-Unis, aussi bien qu'avec les journaux lus tout particulièrement par les Irlandais, aussi bien qu'avec ceux qui font les autres journaux les plus connus.

Je n'ai eu aucune nouvelle de la colonie des Gallois en Patagonie. J'ai envoyé à M. Williams<sup>459</sup> deux lettres qui sont restées sans réponse.

Et vous, Monsieur, avez-vous bien reçu la revue de ma mère « Le conseiller moral des familles »<sup>460</sup> ? Je vous le demande car il y a eu des plaintes à ce sujet de la part d'un abonné.

Ma mère vous offre son ouvrage nouvellement imprimé « Fastes et légendes du Saint-Sacrement »<sup>461</sup>. Elle vous le doit tout particulièrement car c'est de vos ouvrages, Monsieur, qu'ont été tirés les deux plus beaux passages : « La viatique du barde »<sup>462</sup> et « le saint Graal »<sup>463</sup>.

Je vous remercie de tout mon cœur de m'avoir envoyé votre chant de l'Eisteddfod, il est si expressif et si inspiré ! Il nous faut regretter que vous n'écrivez pas de vers plus souvent.

Mes parents vous transmettent leurs fidèles salutations, ainsi qu'à votre femme. Nous espérons que les sources chaudes lui ont procuré du bien et qu'elle est désormais définitivement rétablie. Et Monsieur Petit-Pierre<sup>464</sup> ?

Veillez recevoir ici le témoignage d'affection et de grand respect.

---

<sup>456</sup> Le successeur de Persigny est Paul Boudet (1800-1877). Il a été ministre de l'Intérieur de juin 1863 à mars 1865.

<sup>457</sup> Louis Lucien Bonaparte (1813-1891) (cf. ci-dessus).

<sup>458</sup> La guerre de Sécession qui, entre 1861 et 1865, oppose les États-Unis (l'« Union ») dirigés par Abraham Lincoln et les États confédérés d'Amérique (la « Confédération ») dirigés par Jefferson Davis (1808-1889).

<sup>459</sup> James Williams ?, cf ci-dessus.

<sup>460</sup> *L'Ami des dames et des demoiselles* est devenu, en 1863, *Le Conseiller moral des familles*. Joséphine-Marie de Gaulle en est la directrice.

<sup>461</sup> Joséphine-Marie-Anne de Gaulle, *Fastes et légendes du Saint-Sacrement depuis son institution jusqu'à nos jours*, précédé du dogme de l'Eucharistie par M. Auguste Carion, Cambrai, L. Carion, 1868. Elle a fondé *Le correspondant des familles, journal catholique, littéraire et récréatif*.

<sup>462</sup> IX, p.114-124. Elle y fait un éloge appuyé de La Villemarqué. Elle s'appuie sur son ouvrage: *Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin. Son histoire, ses œuvres, son influence*, Paris, Didier, 1862. Elle en cite d'ailleurs des extraits.

<sup>463</sup> X, p.125-129. Elle s'appuie sur l'ouvrage *Les Romans de la Table ronde et les contes des anciens Bretons*, Paris, Didier et Cie, 1860.

<sup>464</sup> Pierre Hersart de La Villemarqué (1854-1933).

De votre fidèle serviteur,  
Charles de Gaulle  
P.K. [?] et D. [?] de la B[reuziezh] B[reizh]

## 12. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>465</sup>

Vaugirard, le 30 décembre 1863

Monsieur le Vicomte  
et très honoré Président,

Je reçois ce matin une lettre de la part de M. D. O'Sullivan<sup>466</sup> qui me demande de vous écrire tout de suite pour infirmer la fausse information qu'il vous avait transmise dimanche passé. Je ne sais rien des lumières inattendues qui l'ont éclairé en chemin.

Vous aviez raison, Monsieur, car il dit :

« Je vous prie en grâce d'écrire un mot au Vicomte de la Villemarqué pour lui dire que je me suis trompé.

Change ne veut pas dire changement, mais bien la Bourse, le dieu ou la déesse du jour. – Ailleurs c'est le V. de la Villemarqué qui était dans le vrai, ce n'était pas bounds, mais hounds. »

Et pourtant, puisqu'il est certain que le mot change a les deux acceptions de « changement, altération, variété, révolution » et « Bourse », ne pourrait-on pas autoriser de sélectionner l'acception la plus belle ?

Vous m'avez tant dit sur la revue galloise que je m'en réjouis grandement. J'ai eu très envie de me la procurer, ce qui sera la meilleure manière pour moi, je crois, d'apprendre le gallois actuel. Pourriez-vous, Monsieur le Vicomte, me faire savoir auprès de qui et où il me faut demander conseil au sujet de cette revue dont vous m'avez parlé, - ou une autre revue – sur son prix et la manière de se la procurer à Paris ?

M. Siamas Williams<sup>467</sup> m'avait promis de m'informer à ce sujet, mais cela fait plus d'un an que je n'ai pas eu de ses nouvelles. Mes trois dernières lettres sont restées sans réponse. Je n'ai donc aucune information sur la colonie des Gallois en Patagonie.

J'ai hâte de commencer les travaux que vous avez bien voulu me confier ; je ne pourrai cependant pas m'y atteler avant une semaine ou deux, tant j'ai de choses à faire ces prochains jours.

Que Dieu vous réserve une bonne année à vous et à tous les vôtres, Monsieur. Que Dieu éloigne tous les maux des pays celtiques et de leurs défenseurs !

Mes parents vous transmettent, à vous et à Madame la Vicomtesse, leurs salutations respectueuses.

Votre serviteur plein d'estime et à jamais fidèle,  
Ch. de Gaulle

---

<sup>465</sup> LV47.125.

<sup>466</sup> D. O'Sullivan a été professeur d'anglais dans différents collèges français dont ceux de Juilly, Sainte-Barbe et Saint-Louis, directeur de la bibliothèque anglo-française, à Paris, où il est décédé le 11 août 1866 à l'âge de 66 ans. Traducteur de Shakespeare, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Irlande: Poésies des bardes, légendes, ballades, chants populaires*, Paris, Glashin, 1853. [https://data.bnf.fr/fr/14414682/daniel\\_o\\_sullivan/](https://data.bnf.fr/fr/14414682/daniel_o_sullivan/)

<sup>467</sup> Sans doute James Williams, pasteur protestant à Quimper, voir ci-dessus.

### 13. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>468</sup>

Vaugirard, le 10 avril 1864

Monsieur le Vicomte,  
et très honoré Président,

La dernière fois que vous vous êtes rendus chez nous, vous m'avez dit que vous veniez de tomber malade et que Madame la Vicomtesse était atteinte d'une grave maladie. Ceci nous a troublé grandement puisque les vrais Bretons ont besoin de votre bonne santé à vous, puisqu'ils ont besoin que vos proches soient en bonne santé car ils ne peuvent avoir le cœur parfaitement joyeux si le vôtre ne l'est pas non plus. Nous souhaitons avoir de vos nouvelles et nous prions Dieu pour qu'elles soient bonnes.

Vous m'avez dit, Monsieur, que les Bardes de la confrérie doivent se réunir en congrès à Quimper à l'occasion du grand marché et vous avez daigné m'avertir également qu'on y trinquera à ma santé. Très reconnaissant pour cette très aimable idée que vous avez eue, j'ai voulu vous présenter à vous et à mes généreux confrères une chanson qui pourrait leur témoigner de ma bonne volonté puisque je ne suis pas en mesure de montrer quoi que ce soit de mieux. J'ai d'abord pensé expédier ce petit exercice chez vous, joint à mon article pour la Revue de Bretagne et de Vendée. Mais je m'aperçois maintenant que le chant arriverait trop tard. Pour ce jour, vous n'aurez donc que l'écrit français. Malgré mon souhait, j'ai été empêché de le mener à bien. Cependant, je pense pouvoir le terminer d'ici une journée environ, et recopier au propre la Lettre du Pape peu de temps après.

Vous trouverez donc, Monsieur, mes pauvres vers dans ma lettre. Pour arriver à faire quelque chose de valable, il me faut aller boire l'eau à la source qui jaillit loin d'ici au beau milieu des bois de Basse-Bretagne. Un barde parfait devrait s'abreuver à trois sources : la première jaillit sur le Mont du Calvaire, au pied de la Croix, il s'en écoule toute pensée cordiale et charitable ; la deuxième est un long fleuve, c'est la connaissance humaine ; la troisième jaillit du cœur du peuple, sans quoi le barde n'est pas un barde national et le son de sa harpe n'atteint pas un grand nombre d'oreilles. C'est à ces trois sources auxquelles vous avez bu, Monsieur, que j'ai pensé en lisant : « La poésie des cloîtres celtiques » et la nouvelle édition de la « Légende celtique »<sup>469</sup>. Je pensais que, si l'Académie de la langue française voulait accueillir un homme savant et éloquent à la fois, il lui serait facile de choisir un nouveau confrère plus convenable que ceux dont on parle actuellement.

Mon père s'est rendu à la bibliothèque des cinq académies (de l'Institut) pour demander vos travaux que vous avez bien voulu me faire donner, mais il n'en trouva aucun.

Monsieur Quémar m'a expédié, il y a peu de temps, les vers si fins et beaux que vous avez écrits devant son tableau. J'ai également reçu « Jésus-Christ, exemple des chrétiens. Imitation de J.C. »<sup>470</sup> traduite en breton par Messieurs Troude et Milin. C'est une très bonne œuvre, je trouve. – J'ai écrit, pendant la semaine sainte, à Père Toulemont<sup>471</sup> pour le prier de m'envoyer quelque avis imprimé sur

---

<sup>468</sup> LV47.127.

<sup>469</sup> *La Légende celtique et la poésie des cloîtres en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*, Paris, Didier, 1864.

<sup>470</sup> A. Troude et G. Milin, *Jezuz-Krist skouer ar Gristenien de lavaret eo Imitation Jezuz-Krist*, Brest Lefournier, 1862.

<sup>471</sup> Pierre Marie Toulemont (Plobannalec 1826-Quimper 1889). [https://data.bnf.fr/fr/10656440/pierre\\_toulemont/](https://data.bnf.fr/fr/10656440/pierre_toulemont/) Fils de Pierre Toulemont, cultivateur, qui fut maire de Plobannalec. Il est à l'origine, en 1863, avec le père Rivalain des Oeuvres des Bretons de Paris. On lui doit, en



les prêches de l'église Saint-Paul et Saint-Louis que je voulais donner aux Bretons qui habitent à Vaugirard : mais je n'ai reçu ni avis ni réponse.

Mes parents me demandent de les rappeler à votre souvenir. Ils ont très envie d'avoir de bonnes nouvelles de chez vous.

Veillez, Monsieur le Président, accorder l'expression de l'affection et de l'honneur de votre véritable serviteur,

Ch. de Gaulle

Membre de la Confrérie Bretonne

#### 14. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>472</sup>

Vaugirard, le 13 juin 1864

Monsieur le Vicomte et très honoré Président,

Vous êtes surpris de mon silence et à raison, je dois l'avouer. J'avais le cœur quotidiennement accablé en pensant à vous et à tout le bien que vous avez fait pour moi récemment, alors que je pensais en même temps que je ne vous donnais le moindre remerciement. Je souhaitais vous envoyer en même temps mon pauvre travail tant retardé et mes vifs remerciements. Je n'osais pas répondre avant d'avoir terminé une chose si proche du but et que je m'étais engagé à fournir depuis longtemps. C'est la maladie, hélas !, comme vous pouvez m'imaginer, Monsieur, qui en est responsable : sans être très malade, j'étais si faible et toujours si fatigué que je ne pouvais pas me lever de bonne heure le matin et, tous les soirs, après mon travail à la mairie, j'étais inefficace en tout travail minutieux. De plus, quand je relisais ce que j'avais fait, j'étais un peu découragé par l'importance de la tâche pour mes épaules. Je crains d'avoir été trop long, trop relâché, trop confus, d'avoir dit des choses qui pourraient attirer les foudres des dirigeants sur la pauvre Revue. Serais-je bien compris, sinon ? – Toutefois je me contenterai maintenant de retravailler la fin et faire une copie propre de l'ensemble ; je vous la transmettrai immédiatement après, Monsieur.

En attendant ce moment-là, bien que ce soit fort lent, je ne peux rester sans répondre à vos aimables lettres. Lorsque je reçus celle d'avril, ma surprise fut grande et mes larmes prêtes à couler en voyant quel accueil vous daignez faire à ma petite chanson et en trouvant votre photo si bien tirée. J'avais depuis longtemps envie de l'avoir et avais pensé vous la demander au mois de janvier dernier, mais je n'osai pas le faire. Quelle ne fut pas mon sentiment de reconnaissance, surtout quand je sus que mes vers seraient insérés dans la Revue avec votre traduction<sup>473</sup>, j'en tire un honneur exceptionnel – bien qu'immérité, hélas ! – de la part des meilleurs bardes des deux Bretagnes. Je vous remercie de fond du cœur, Monsieur le Vicomte, et je vous prie de remercier de ma part Monsieur Louis de Kerjean<sup>474</sup> quand vous en aurez l'occasion.

---

1872, *La providence et les châtiments de la France: études de philosophie religieuse sur le temps présent*, Paris, Albanel, dont La Villemarqué rendra compte dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1872, II, p. 390-396. Les archives La Villemarqué conservent 5 lettres (1866-1884) du père Toulemon.

<sup>472</sup> LV47.133.

<sup>473</sup> “Da Varzed Breiz/Aux poètes de Bretagne”, *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1864, I, p.388-393.

<sup>474</sup> Louis de Kerjean, présentant les “nouvelles poésies bretonnes”, *id.*, p.379, se montre élogieux pour Charles de Gaulle. Louis de Kerjean est un pseudonyme généralement attribué à Arthur de la Borderie (cf. Jean-Yves

Vous m'apprenez dans cette lettre que Madame votre Femme n'était pas en bonne santé, ce qui nous chagrina tous grandement. Comme vous ne dites rien à ce sujet dans votre dernière lettre, nous espérons qu'elle va maintenant mieux. Nous continuons de prier tous les jours pour cela.

J'ai bien reçu et vous en remercie :

- votre texte savant et intéressant sur la cloche de Stival<sup>475</sup>
- tout ce qui a été imprimé cette année dans la Revue ou Étoile<sup>476</sup> de Bretagne et de Vendée, ainsi que deux tirés-à-part contenant les vers ; - Comme ceux de Monsieur Henry<sup>477</sup> et ceux de Eostik-Koat-an-Noz<sup>478</sup> sont magnifiques !

J'ai également reçu, par vous, trois pièces Ann durznel baour hag ar Sparfel fistoulik (La pauvre tourterelle et l'épervier agité). J'aimerais savoir si elles proviennent de vous ou du barde de Notre-Dame de Rumengol<sup>479</sup> car si c'est lui qui les a données, je lui écrirai pour le remercier<sup>480</sup>.

Au sujet du « bourdonnement des abeilles bretonnes » autour de leur « petite sœur du pays lointain », je ne sais que vous dire, si ce n'est que c'est vous, Monsieur, qui êtes la raison principale de leur cordialité envers moi. Oui, elles sont beaucoup trop aimables et miséricordieuses : pourvu qu'elles n'en viennent pas à reconnaître un jour que le vent de Gaille ne leur a apporté qu'un pauvre bourdon qui ne peut ni éclairer ni plaire, je veux dire qui ne produit ni cire ni miel ! Pourvu qu'elles n'en viennent alors pas à lui donner, au lieu de chansons et de fragrances, des coups pointus pour l'expulser de la ruche comme une ouvrière inutile !

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, Monsieur, mais pour aujourd'hui, il me faut vous quitter et me mettre intensément au travail. – J'ai reçu ces jours-ci une lettre de Monsieur Sire<sup>481</sup>

---

Guioamar, *Le Bretonisme*, Rennes, SHAB, 1967, p.219). Pourtant, dans *Mes Souvenirs (1846-1870)*, Paris, Lammare, 1908, p.255, Edmond Biré (1829-1907) raconte comment, à la demande d'Arthur de la Borderie, il s'est chargé des chroniques littéraires mensuelles de la revue, sous le pseudonyme de Louis de Kerjean. Il signait aussi Edmond Dupré. Il s'agit sans doute d'un pseudonyme commun à plusieurs auteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, voir Claire Lainé-Bonnet, *Kerjean, les travaux et les jours d'une seigneurie bretonne*, 1997, p.39.

<sup>475</sup> « Mémoire sur l'inscription de la cloche de Stival, près Pontivy », *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 24, 2e partie, 1864.

<sup>476</sup> On ne voit pas à quoi cela fait référence.

<sup>477</sup> Jean-Guillaume Henry, "Kalon Mari/Le cœur de Marie", *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1864, I, p.380-383.

<sup>478</sup> Jean-Marie Le Jean, "Miz mae/Le mois de mai", *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1864, I, p.384-388.

<sup>479</sup> Jean-Pierre-Marie Le Scour (Hanvec 1811-1870). Ancien séminariste, il devient négociant en vin dans l'entreprise de son beau-père à Morlaix après son mariage en 1844 avec Angéline Taboulineau, Il présidera le tribunal de commerce de Morlaix. Sa fortune l'amène à jouer un important rôle de mécène auprès des écrivains bretonnants. Sous le pseudonyme de "Barz Itron Varia Remengol" (barde de Notre-Dame de Rumengol) ou "Kloarek Remengol" (clerc de Rumengol), il est l'auteur de poésies bilingues dont certaines ont été réunies en recueils : *Telen Remengol / La Harpe de Remengol* (1867) et *Telen Gwengam / La Harpe de Guingamp* (1868).

<sup>480</sup> En 1863, Luzel s'est trouvé engagé dans une virulente polémique avec l'abbé Queyrec, recteur du Ponthou. Les échanges se font notamment sous forme de poèmes bien sentis. C'est ainsi que Luzel écrit « Alanik Begifern » (Petit Alain Bouche d'enfer). Entraîné dans la querelle aux côtés de Luzel, Le Scour est le sujet de la part du recteur du Ponthou d'une chanson obscène « Son ar Skour », « Chanson de Le Scour ». Le Scour répond par une série de poèmes satiriques en breton et en français, dont « Fistoulik » (« Fureteur ») et « Briz diot » (« sombre idiot ») qui furent aussi imprimés sur feuilles volantes.

<sup>481</sup> L'abbé Marie-Dominique Sire (1827-1917), directeur du séminaire Saint-Sulpice, avait imaginé de faire traduire dans quatre-cents langues la bulle *Ineffabilis Deus* du pape Pie IX (1854) <https://cths.fr/an/savant.php?id=116930> La Villemarqué se serait chargé de la traduction dans deux dialectes bretons si l'on en croit un article du *Monde* en date du 1er juin 1863. En fait, c'est Charles de Gaille qui, reprenant peut-être un premier essai de traduction du chanoine Alexandre, semble avoir entrepris la traduction qu'il fait revoir par La Villemarqué. Voir la note d'Henri Gaidoz dans sa nécrologie de la *Revue Celtique*, 1880, p.214-215, note 1.

qui demandait la Lettre du Pape. Je lui ai répondu qu'il recevrait d'ici peu une copie correcte et, à vrai dire, je m'y mettrai dès que je vous aurai expédié mon autre travail.

Mes parents me demandent de les rappeler à votre souvenir et à celui de Madame la Vicomtesse. – Ma mère, comme vous l'avez vu, n'écrit plus dans le Journal des Demoiselles<sup>482</sup> ; elle doit le quitter car ce fonctionnement vis-à-vis d'elle n'était pas assez bien.

Veillez, Monsieur, transmettre à Madame et recevoir l'expression de mon grand respect.

Votre reconnaissant et éternellement bienveillant serviteur.

Charles de Gaulle

BBB<sup>483</sup>

PS : Si vous vous déplacez prochainement pour prendre la direction des Montagnes d'Espagne, j'aimerais beaucoup savoir dans quelle ville vous vous rendrez afin de vous écrire là-bas.

### 15. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>484</sup>

A M. LE VICOMTE HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

MEMBRE DE L'INSTITUT.

MONSIEUR,

C'est dans vos ouvrages que j'ai puisé le goût et un commencement de connaissance des choses celtiques.

Nul plus que vous n'a uni, à la science générale de l'histoire et des langues celtiques, l'amour de la noble race dont cette histoire raconte la vie et qui parle encore ces langues.

Nul plus que vous n'a cherché à faire servir l'étude du passé à l'amélioration du présent et à la sauvegarde de l'avenir, et nul, en effet, n'aura, mieux que vous, servi de nos jours les intérêts les plus chers des peuples celtiques.

Vous m'avez permis de vous offrir ces quelques pages, humble et pressant appel adressé à nos compatriotes des deux Bretagnes. J'ai voulu les conjurer, pendant qu'il en est temps encore, d'unir leurs efforts pour arrêter le flot qui monte et menace d'emporter nos langues, nos mœurs, nos traditions et tout ce qui a fait jusqu'ici notre caractère distinctif, notre vie à part au milieu des nations.

C'est au maître que s'adressait tout naturellement ce premier essai du disciple. Grâce à votre nom, ma voix, quelle que soit sa faiblesse, parviendra, j'espère, jusqu'à ceux dont je voudrais qu'elle fût entendue.

CHARLES DE GAULLE.

(*Barz Bro-C'hall*). Vaugirard-Paris, 12 août 1864.

---

<sup>482</sup> S'agit-il de *L'Ami des dames et des demoiselles*, devenu, en 1863, *Le Conseiller moral des familles*, dont Joséphine de Gaulle était la directrice ?

<sup>483</sup> Pour "Barz Breuriez Breiz", Barde de la Confrérie Bretonne.

<sup>484</sup> Lettre publiée par Charles de Gaulle, en ouverture du tiré à part *Les Celtes au XIXe siècle. Appel aux représentants actuels de la race celtique*, Nantes, Grimaud et Forest, 1864.

## 16. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>485</sup>

Vaugirard, 15 août 1864  
Fête de l'Assomption de la Vierge

Monsieur le Vicomte  
et très honoré Président,

Voilà que mon pauvre travail vous arrive enfin. Je suis bien contrit à l'idée de vous l'avoir promis depuis si longtemps. Je suis bien gêné en mon fort intérieur ; n'en soyez pas fâché, mon Monsieur, je vous prie ! Ce ne sont ni l'amour pour mes compatriotes ni le respect envers vous qui m'ont manqué, vous le savez, Monsieur ; seulement la santé et l'intelligence.

J'ai été souvent inefficace et faible, et terriblement inquiet également au sujet de ce que je devais ou ne pas mettre dans mon texte.

J'y ai mis toute la matière de mon esprit et tout le fond de mon cœur, - dans la mesure de mes capacités, du moins, tout en ménageant les dirigeants du pays. Malgré cela, il n'est pas ce qu'il aurait dû être, loin de là ! Ce n'est pas l'appel concis, précis et énergique que je voulais envoyer jusqu'aux oreilles des Celtes assoupis. Il est trop long, trop mou ; je l'ai pourtant remis plusieurs fois au métier et je ne parviens pas maintenant à l'améliorer. Ayez la bonté de le lire attentivement, Monsieur. Coupez, découpez tout ce qui vous plaira et faites-moi refaire tout ce que vous ne trouverez pas bon ; je le ferai aussitôt.

Tout ce que j'ai estimé moi-même susceptible d'être retiré ou de peu de valeur, je l'ai signalé en rouge.

J'ai écrit le sommaire au-dessus de chaque partie. C'est pour vous aider à lire mon manuscrit que j'ai procédé de la sorte ; je pense qu'il était préférable de les insérer seulement dans une table des matières.

Vous avez bien voulu, Monsieur, m'indiquer que mon travail serait publié dans la Revue de Bretagne et de Vendée : m'autoriseriez-vous une autre question ?

J'aurais beaucoup aimé que l'on conserve la matrice d'impression pour tirer ensuite mon texte sous forme de brochure<sup>486</sup>. J'attends que vous ayez la bonté de toucher un mot ou deux à ce sujet au gestionnaire de la Revue. Si cela convient à l'imprimeur, on pourrait en imprimer au moins cinq cents exemplaires et il les vendrait à son compte et m'en donnerait 60 à 80 exemplaires (et 100 si c'est possible), non pour la vente, mais pour les envoyer à de nombreuses personnes en Bretagne, en France et en Grande-Bretagne. Je joindrai le plus souvent une lettre au destinataire dans laquelle je le prierai de soutenir notre confrérie. C'est une chose importante par rapport à notre grand projet que de procéder de la sorte, je crois. – Sinon, je m'adapterais à tout marché qui conviendrait à l'imprimeur.

---

<sup>485</sup> LV47.132.

<sup>486</sup> “Les Celtes au XIX<sup>e</sup> siècle. Appel aux représentants actuels de la race celtique” a été publié en deux articles dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* de 1864, VI, second semestre, (octobre) p.257-284 et (novembre) p.337-368. Ils seront publiés, la même année, chez Grimaud et Forest à Nantes sous forme d'un tiré à part de 66 pages. Y figure, en ouverture, la lettre dédicace à La Villemarqué qui n'avait pas été insérée dans la revue. Est ajoutée également une “Table des chapitres” et une note finale qui mentionne la parution prochaine d'une revue en breton par l'évêché de Quimper, sans doute *Feiz ha Breiz*.

Serait-ce une bonne idée que j'écrive à M. Grimaud<sup>487</sup> à ce sujet ?

J'aimerais de plus qu'on m'expédie un jeu d'épreuves pour la correction et, par la même occasion, si cela n'est pas trop compliqué, les éléments de mon manuscrit car, bien que j'aie fait plusieurs brouillons, il n'y a que l'exemplaire que je vous ai transmis qui soit le vrai exemplaire.

J'ai lu avec un très grand plaisir tout ce que vous avez écrit dans la Revue au sujet de la littérature bretonne<sup>488</sup> et de la mort du Barde du Méné-Bré<sup>489</sup>. Hélas pour nous et bénédiction à son âme ! Les vers de Barde de Koant-ann-Noz<sup>490</sup> sont magnifiques. Je pense à vous tous les jours, Monsieur, et je prie pour que Madame recouvre la santé. Comment va-t-elle actuellement ? Et vous, Monsieur, êtes-vous en bonne santé et heureux ? Et vos travaux que nous attendons toujours tels de belles opérations pour la renommée et la défense du pays ? Verrons-nous prochainement briller le Grand miracle<sup>491</sup> ?

Monsieur Luzel<sup>492</sup> m'a envoyé des vers très aimables et le barde de Roc'h-Allaz (M. Rannou)<sup>493</sup> m'a envoyé une chanson imprimée. Je leur ai répondu à tous les deux pour les remercier. – Est-ce le barde de Rumengol<sup>494</sup> qui m'a envoyé la Pauvre tourterelle<sup>495</sup> ? Si cela était confirmé, je lui transmettrais également mes remerciements.

Je vais m'attaquer immédiatement à la recopie de la lettre du Pape et Monsieur Sire<sup>496</sup> la recevra sous peu.

Veillez, Monsieur, soulager mon angoisse en m'écrivant rapidement pour me dire que vous n'êtes pas trop courroucé envers moi. J'ai également hâte d'avoir des nouvelles de votre santé et de celle de Madame la Vicomtesse, et ensuite de savoir comment vous jugez mon travail.

Mes parents me demandent de vous transmettre leurs salutations très respectueuses, agréez les recevoir, de même que l'expression de l'affection et du respect de votre fidèle serviteur

Ch. de Gaulle

BCB (Barde de la Confrérie Bretonne)

---

<sup>487</sup> [Jules] Émile Grimaud (Luçon 1831-Nantes 1901). Au collège royal de Rennes, il a été le condisciple de La Borderie et de Luzel. En 1858, il épouse la fille de l'imprimeur-éditeur nantais Vincent Forest qui, à partir de 1857, édite la *Revue de Bretagne et de Vendée*. La Borderie est le directeur et rédacteur-en-chef de la revue dont Émile Grimaud est le secrétaire.

<sup>488</sup> « La critique bretonne. I Buez hor zalver Jezuz-Krist [abbé Henry]. II Jezuz-Krist skouer ar Gristenien [Troude et Milin] », *Revue de Bretagne et de Vendée*, juin 1864, p.461-468. « Le barde du Méné-Bré (M. l'Abbé Caris), *Revue de Bretagne et de Vendée*, juillet 1864, p.52-57.

<sup>489</sup> L'abbé Michel Caris (Barz Mene Bre, Plestin-Les-Grèves 1817-id. 2 juin 1864).

<http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/31/>

<sup>490</sup> Le poème bilingue “Le mois de mai / Miz mae”, de Jean-Marie Le Jean, précède immédiatement celui de de Gaulle dans le numéro de la *Revue de Bretagne et de Vendée* de juin 1864. “Barz”, “Kloarek” ou plus généralement “Eostik Koat an Noz” est le pseudonyme bardique de Jean-Marie Le Jean (1831-1877)..<http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/136/>

<sup>491</sup> “*Le Mystère de la Passion et de la Résurrection de Jésus-Christ*, vulgairement appelé *Grand Mystère* ou *Miracle de Jésus* (en breton *Burzud braz Jezuz*)”, La Villemarqué, préface au *Grand Mystère de Jésus*, Quimperlé, Clairret, 1865, p.ij.

<sup>492</sup> François-Marie Luzel (1821-1895).

<sup>493</sup> Claude Rannou (Barz Roc'h Allaz) (1808-1869). Voir Léon Dubreuil, “Claude rannou (Barde Roc'h Allaz)”, *Nouvelle revue de Bretagne*, 1952, mars-avril p.122-130 et mai-juin 1952, p.211-218.

<sup>494</sup> Pseudonyme bardique de Jean-Pierre-Marie Le Scour. Voir ci-dessus.

<sup>495</sup> “*Ann durzunel baour hag ar sparfel fistoulrik*/ La pauvre tourterelle et l'épervier cajoleur”, chant composé en réponse aux attaques de l'abbé Queynec, recteur du Ponthou et qui a été imprimé sur feuilles volantes. Voir ci-dessus.

<sup>496</sup> L'abbé Marie-Dominique Sire (1827-1917), voir ci-dessus.

## 17. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>497</sup>

Vaugirard, le 11 septembre 1864

Monsieur le Vicomte  
et très aimable et honoré Président,

J'ai eu un immense plaisir et une grande reconnaissance envers vous en lisant vos lettres si aimables, en voyant que mon texte vous agréait et qu'on en ferait, merci à vous !, un tirage spécial sous forme de brochure. Il me faut vous remercier aussi, vous êtes si bon !, pour lui avoir donné un petit coup de nettoyage. Il avait grandement besoin d'être démêlé et cela l'améliorera puisque votre peigne est fait d'or pur, tout comme votre plume, je le sais bien ! Quant à affaiblir ou adoucir mes engagements, je suis un peu navré, je l'avoue ; mais vous avez raison, Monsieur : mieux vaut monter petit-à-petit que de tomber en marchant trop vite. Il n'est pas honteux de reculer quand on le fait pour bondir en avant d'un plus grand élan. De plus, il m'est grandement nécessaire que vous acceptiez de regarder à nouveau les épreuves avant qu'elles ne soient envoyées sous presse. Pour ma dédicace à vous et la table des matières, auriez-vous l'amabilité, je vous prie, de les transmettre en main propre à M. Grimaud, ou si vous préférez, de me les envoyer d'abord à moi ; je les lui transmettrai ensuite en lui conseillant de les conserver simplement pour la brochure.

Je vais maintenant écrire à M. Grimaud pour les remercier également. Il dit, dans sa lettre, qu'il faut que le texte soit découpé en deux parties facilement rattachables l'une à l'autre. Je rectifierai cela sur les épreuves en coupant ou en faisant une transition.

D'ici peu de temps, nous aurons donc un journal en breton<sup>498</sup> ! Bonne nouvelle pour notre pays ! Cela fait longtemps que j'attendais de l'apprendre ! Comme il sera rédigé par Troude et Milin, c'est une bonne chose, il n'y aucune raison d'avoir peur. J'espère que vous voudrez bien y écrire parfois, ainsi que M. Henry. – J'ai hâte de le voir ; j'écrirai à Lefournier<sup>499</sup> pour qu'il me l'expédie dès impression.

Vous avez lu, Monsieur le Vicomte, la belle parution « Courte exposition des griefs de l'Irlande », éditée dans la Gazette de France le 2 septembre ? Ce serait pas mal, je pense, de lier connaissance avec Messieurs O'Donoghue<sup>500</sup> et J. Martin<sup>501</sup> qui ont signé la publication<sup>502</sup>. J'ai écrit à la Gazette pour connaître leur adresse. M. Garnier<sup>503</sup> m'a répondu qu'il n'en avait pas connaissance. Cependant, je crois que M. O'Donoghue habite dans le comté du Kerry.

---

<sup>497</sup> LV47.126.

<sup>498</sup> Il s'agit sans doute d'un projet d'une publication dont La Villemarqué donne le contenu tel qu'il le conçoit dans LV.15.147 et qui aurait eu pour titre "*Kelou ar sul*". Charles de Gaulle en parle à plusieurs reprises. Le projet aurait-il capoté devant la toute nouvelle publication de *Feiz ha Breiz* dont le premier numéro paraît en janvier 1865, soit trois mois et demi après cette lettre.

<sup>499</sup> Jean-Baptiste Le Fournier (Brest 1823-id. 1891) a, avec son frère, Joseph Alfred Auguste Le Fournier (1827-1907) repris en 1851 l'imprimerie familiale à Brest.

<sup>500</sup> Daniel O'Donoghue (1833-1889) a été membre du Parlement britannique de 1857 à 1885 pour Tipperary), puis de 1865 à 1885 pour Tralee.

<sup>501</sup> John Martin (1812-1875). <http://www.newulsterbiography.co.uk/index.php/home/viewPerson/1133>

<sup>502</sup> P.3. L'article est signé "John Martin, protestant. O'Donoghue, M. P., catholique ».

<https://www.retronews.fr/journal/la-gazette-de-france/02-septembre-1864/379/1838491/3>

<sup>503</sup> Charles Garnier (1829-1899), rédacteur de la *Gazette de France* depuis 1863, sera ensuite directeur de *La Décentralisation* de Lyon, en 1868, puis de la *Gazette du Midi* à Marseille. C'est un légitimiste, il sera le président du Congrès de la presse départementale qui se tiendra à Lyon en septembre 1869. Au-delà de la liberté

Il est très souhaitable que les Celtes d'outre-mer trouvent, quand ils voudront s'entendre avec nous, une confrérie installée depuis longtemps, ou du moins un petit comité prêt à s'accorder avec eux. Leurs sociétés ne voudront pas tisser des liens avec des personnes isolées. Qu'est devenu le projet du Prince Lucien ? Ne pourrait-on pas, en attendant, choisir discrètement un patriote ou deux dans chacune des sociétés savantes reconnues du pays (dans chacune des sociétés savantes de Basse-Bretagne dans q.q. unes de la H<sup>te</sup> Br. [on pourrait joindre q.q. celtistes français ?<sup>504</sup>]<sup>[1]</sup>) et organiser de la sorte le petit comité qu'il est nécessaire d'avoir pour parler et servir d'intermédiaire au nom du peuple.

Nourri par le souhait de familiariser mes oreilles au breton, j'ai cherché le moyen d'avoir une Bretonne pour bonne chez nous et voilà que j'y suis parvenu. Malheureusement, c'est une Guingampaise et elle ne parle que le patois breton urbain. Malgré cela, ce n'est pas facile de la comprendre. Elle m'a appris et chanté une chanson sur la mort de Madame Taupin et deux prêtres qui ont été guillotines pendant la Révolution française.

En voici le début :

« Au nom de Dieu, Chrétiens, venez écouter  
Un récit digne de très grande pitié  
A son écoute, mon cœur se fend  
Et mon sang se glace, sans que je puisse l'exprimer  
Avant d'en dire davantage, demandons à Dieu  
Le secours, l'assistance et la lumière du Ciel.<sup>505</sup> »

J'ai par la suite retrouvé cette chanson dans le livre « Ar Feiz hag ar vro / La Foi et le pays »<sup>506</sup>, mais elle est en grande partie différente de celle qui m'a été chantée. – Un jour, lorsque j'étais à la mairie, j'avais commencé à écrire la Chanson de mariage d'un homme de Plouha qui s'appelle Jean Cornec<sup>507</sup>. Son breton n'était pas trop mauvais. J'ai arrêté de la transcrire, malheureusement. En voici les premiers vers : c'est probablement l'entremetteur qui parle :

« Salut à vous, la compagnie,  
C'est avec joie et allégresse  
Que je vous vois ici rassemblés  
Insouciants et joliment vêtus,  
Je crois assurément que vous avez le temps  
D'écouter deux ou trois mots.

Je suis ici, chers badauds,  
Chargé d'une mission  
Dites-moi maintenant  
Quel est le nom de cette place ? »

---

de la presse, les rédacteurs présents défendront la nécessité d'accorder plus d'autonomie aux communes et aux départements.

<sup>504</sup> Le passage entre parenthèses est écrit en français. Nous n'avons pas modifié le manuscrit.

<sup>505</sup> Luzel a recueilli, auprès de Guillaume Garandel (Kompagnon dall) une version très proche qu'il a adressée à l'enquête Ampère-Fortoul. Ms 1020 - Cahier 1, p. 21-22 [f° 11 r - 11v]. Voir Laurence Berthou-Bécam, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876)*, Dastum-CTHS, p.691-692.

<sup>506</sup>A[lain] Durand, *Ar feiz hag ar vro, 1789-1814*, Vannes, Lamarinelle, 1847. L'ouvrage est dédié à la Villemarqué. Alain Durand (1808-1852).

<sup>507</sup> Il existe plusieurs Jean Le Cornec à Plouha à l'époque.

Réponse

« Nous vous rendons le même salut  
A vous ainsi qu'à vos proches, etc. <sup>508</sup> »

Dans votre lettre du 22 août, vous me disiez, Monsieur, que Madame était encore plus malade par faute du temps plus rude ; j'espère d'ici qu'elle va mieux. Nous serions heureux de l'apprendre dans votre prochaine lettre.

En attendant cette lettre, Monsieur le Vicomte, tant aimé ! mes parents me demandent de vous transmettre leurs plus sincères salutations, ainsi qu'à Madame la Vicomtesse. Recevez-les bien avec l'expression d'affection de votre serviteur éternellement fidèle.

Ch. de Gaulle

BCB (Barde de la Confrérie bretonne)

PS : Vous trouverez dans ma lettre, Monsieur, les vers de M. Luzel dont je vous ai parlé dans mon dernier courrier.

### 18. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>509</sup>

Vaugirard, le 6 octobre 1864

Monsieur le Vicomte  
et très honoré Président,

La lecture de la chanson du barde Koat-ann-Noz<sup>510</sup> m'a procuré une grande joie. Cela fait longtemps que je l'apprécie pour ses nombreuses belles compositions, et rien ne pouvait me procurer un plaisir plus grand que celui que j'eus en apprenant qu'il les avait chantées. Mais je ne méritais pas tant de renommée et de remerciement ; les bardes bretons sont beaucoup trop bons en donnant une ampleur si importante à une chose si modeste. J'ai peur qu'ils se soient trompés dans leurs attentes à mon égard. Je suis très honteux et chagriné de constater que je ne fais pour ainsi dire rien de bien pour le pays et de me voir si impuissant à réaliser quelque chose de mieux. Le temps file très vite sans m'apporter plus de nouvelles connaissances, ni plus de nécessité d'achever les travaux que je dois faire. Que la volonté de Dieu soit toujours louée ! Il distribue ce qu'il souhaite à qui il souhaite, et toujours pour de bonnes raisons !

---

<sup>508</sup> La source est sans doute "Discours evit goulennou eur Plac'h Neve da eureuji, gant ar Respont conform evit e rei", qui figure dans *Rimou ha Goulennou evit an Eureujou*, Morlaix, Lédan, s.d., p.7.

<http://bibnum.univ-rennes2.fr/items/viewer/77#page/7/mode/1up>

<sup>509</sup> LV47.130.

<sup>510</sup> Il s'agit du poème "*Barzed Arvor / Les Bardes d'Armorique*" de Jean-Marie Le Jean, dédié "A Monsieur Charles de Gaulle, barde breton à Paris", qui paraîtra dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* de décembre 1864, p. 470-479.



Il y a deux choses que je vous faire savoir, Monsieur, au sujet de mon texte<sup>511</sup> et elles ne sont pas des plus réjouissantes. Premièrement, Monsieur Aubry (le libraire)<sup>512</sup> n'apprécie pas la transaction que M. Grimaud voulait faire avec lui. « C'est trop, dit-il, d'imprimer 600 brochures. » On en tirera 300 seulement et je n'en n'aurai que 25 pour moi. J'ai écrit à M. Grimaud pour le prier d'en tirer 30 supplémentaires pour moi, puisque je souhaitais expédier mon texte à quelques personnes dans les deux Bretagnes et en France. Je ne pourrai cependant plus le faire à de nombreuses personnes comme il aurait été important de le faire, d'après moi.

La deuxième chose est que M. Grimaud n'ose pas imprimer mes considérations préliminaires par crainte que la Revue soit jugée pour avoir fait paraître un texte qui regarde la politique. Je regrette un peu cela car le premier jugement de mon travail le rattachait à des vues générales<sup>513</sup> ; mais le gestionnaire de la Revue a raison, je crois, car les dirigeants du pays cherchent sans cesse le moyen de faire taire les bonnes voix.

J'ai lu ces derniers jours, dans le « Magasin pittoresque » une information qui est absolument épouvantable si elle est vraie. Il y est dit dans un « Conseil pour l'étude des langues celtiques » que « le gaélique n'est plus parlé, depuis peu, en Haute-Écosse ; mais elle est encore vivante dans quelques endroits, peut-être<sup>514</sup> ». Malgré la manière critique dont ces paroles ont été exprimées, le fait est au moins à moitié vrai, je le crains fortement ! Voilà le coup qui menace tous les pays celtiques et nous l'attendons sans nous en préoccuper, pour ainsi dire ! Toute suggestion, tout effort, tout moyen, toute arme doit être mis en œuvre, coûte que coûte ! Il sera bientôt trop tard, peut-être !

Vous ne m'annoncez rien, Monsieur, au sujet de votre santé et celle de Madame la Vicomtesse. Ce serait un grand plaisir de savoir qu'elles sont désormais bonnes. Que Dieu vous charge de toutes sortes de biens, vous, les vôtres et tous ceux qui vous aiment : en cela consiste la prière quotidienne de votre respectueux et affectueux serviteur.

Ch. de Gaulle  
Barde de la Confrérie bretonne

PS : Ayez la bonté, je vous prie, Monsieur le Vicomte, de transmettre à M. Le Jean la lettre par laquelle je le remercie. Je ne connais pas son adresse.

---

<sup>511</sup> “Les Celtes au XIX<sup>e</sup> siècle. Appel aux représentants actuels de la race celtique”, voir ci-dessus.

<sup>512</sup> Auguste Aubry, libraire à Paris, chez lequel sera vendu le tiré à part.

<sup>513</sup> Allusion à la note insérée par la rédaction de la *Revue de Bretagne et de Vendée* à la fin du second article de “Les celtes...” art. cit., p.368: “En prêtant notre publicités aux larges vues de M. Charles de Gaulle, qu'une certaine philosophie chagrine et sceptique ne manquera pas de trouver chimériques et d'accabler de son dédain...”

<sup>514</sup> “Conseils pour l'étude des langues celtiques”, article non signé, *Magasin pittoresque*, 1864, p. 290-291 : “Enfin, le bas breton, le gallois, l'irlandais, sont encore parlés de nos jours, le gaélic d'Écosse n'a cessé de l'être que depuis quelques années ; je crois même qu'on s'en sert encore dans quelques cantons.”

## 19. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>515</sup>

Vaugirard, le 9 octobre 1864

Monsieur le Vicomte  
et Président admiré et très honoré,

Je vous transmets donc les premières épreuves de mon texte qui doivent encore passer par leur auteur. Vous verrez ce que M. Grimaud y a enlevé ; pour ma part, je n'y ai rien trouvé à polir.

Comme vous l'envisagiez, ma lettre dédicace<sup>516</sup> du livre a été conservée ; mais ne pensez-vous pas, Monsieur, qu'il faut écrire (pour la Revue seulement) en tête de mon article : « A M. le V<sup>te</sup> Hersart de la Villemarqué ? » Sans cela, les propos que l'on y trouve à la première page « Le nom cher à tous les Celtes que j'ai mis en tête de ces pages, etc. » n'auraient pas de sens pour les lecteurs de la Revue.

Je n'ose pas vous embêter plus longtemps, pour aujourd'hui, Monsieur, si ce n'est que je vous dirais que je serais ravi d'avoir de vos nouvelles et de celles de Madame.

Mes parents me demandent de vous présenter leurs sincères salutations, veuillez bien les recevoir avec l'assurance de grande affection.

Votre fidèle serviteur  
Ch. de Gaulle  
BBB (Barde de la Confrérie bretonne)

PS : J'ai entendu, ces jours-ci, le nom d'un jeune homme de Vaugirard qui a bien appris le breton, par l'amour pour la Bretagne qu'il avait depuis l'enfance. Il se nomme Le Vayer<sup>517</sup>. Il est maintenant séminariste au séminaire de Saint-Sulpice, et il veut devenir prêtre à la campagne en Basse-Bretagne.

## 20. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>518</sup>

Vaugirard, le 6 novembre 1864

Monsieur le Vicomte  
et très admiré Président,

Parmi les nombreux éléments de votre lettre qui me procurèrent une grande joie, la rétablissement de Madame la Vicomtesse est le plus engageant. Que Dieu soit loué !

---

<sup>515</sup> LV47.131.

<sup>516</sup> La lettre dédicace est datée du 12 août 1864, voir ci-dessus.

<sup>517</sup> L'*Annuaire de l'Instruction publique* pour 1869 signale un abbé Le Vayer, professeur de troisième au petit séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris.

<sup>518</sup> LV47.129.

Je vous remercie, Monsieur, pour l'assentiment que vous donnez si chaleureusement à mon travail ; mais je ne pense pas que ce soit justifié que vous me reprochiez d'avoir trop loué le « Laudateur des Celtes ». Vous allez être de plus en plus loué à l'avenir, lorsque un véritable esprit national sera ranimé dans notre pays. On n'oubliera alors pas que c'est vous qui en aurez été l'inspirateur. Avant vous, les Bretons, même les meilleurs, aimaient depuis longtemps leur pays, ou, pour mieux dire, leur région. Ils voulaient qu'elle soit honorée, ils étaient fiers d'y être nés, et rien de plus ; mais vous, Monsieur, vous leur avez appris à aimer leur pays d'une manière plus franche et plus valorisante, en leur rappelant quelles étaient les pensées qui nourrissaient le cœur de leurs ancêtres, quel était l'esprit de l'ancien temps. Par le Barzaz Breiz, par le Merlin, ils peuvent voir ce qu'ils ont été autrefois et ce qu'ils doivent être aujourd'hui. S'ils savent lire ces ouvrages, s'ils veulent y réfléchir, s'ils osent suivre la leçon qu'ils contiennent – avec le secours de Dieu – le destin de la race sera peut-être rectifié. N'est-ce pas un bienfait dont personne ne peut dire s'il se réalisera ou – hélas ! – s'il ne le fera pas ? Je n'ai donc pas été trompé par le fait de vous connaître et de vous apprécier, Monsieur, cela fait longtemps que je n'ai pas exprimé ce que je pensais, avec bon sens.

Quel plaisir ai-je ressenti ce matin en recevant une lettre très aimable de la part de M. Henry, que j'appréciais depuis longtemps, après avoir lu ses œuvres si belles ! Je sais bien que c'est vous qui êtes à l'origine de ses remerciements envers moi. Merci à lui et à vous également, Monsieur. Je répondrai à M. Henry d'ici peu, dès que je trouverai du temps, mais je n'en ai pas beaucoup ces jours-ci.

La demande que vous a faite M. Quemar à mon sujet m'a grandement réjoui. Je voudrais bien traduire le livre de ma mère en breton, ou du moins, en partie ; mais je crains que ce ne soit trop difficile pour moi. Veuillez me conseiller deux ou trois des meilleurs récits, d'après vous, pour les imprimer dans le « Journal du dimanche », afin que je puisse faire ce travail à l'avance et tranquillement.

Je vous expédie, Monsieur, les épreuves de la deuxième partie de mon texte en français. Il sera d'assez médiocre intérêt, je le crains fortement. Je ne vois qu'un passage dans lequel on pourrait tenter de tirer quelque profit. Je veux – c'est un projet que j'ai depuis longtemps – expédier ma brochure à quelques personnes de Grande-Bretagne et d'Irlande, accompagnée d'une lettre par laquelle je les prierai de s'associer à nous et de s'entendre avec nous pour le bien de notre race. S'unir, s'entendre avec qui, toutefois ? Si je leur conseille de s'unir aux Bretons, sans leur dire avec quelles personnes précisément ils doivent s'arranger, mon conseil sera sans effet. Si je leur conseille de s'entendre avec moi-même, ils se moqueront de moi, à raison, n'est-ce pas ? Il me faut donc parler au nom d'un groupe de personnes qui pourrait représenter la nation des Armoricaïns ; en indiquant : « au nom de la Breurie Breiz », en laissant dans l'ombre de quel type de confrérie il s'agit. – (Il pourrait être également profitable d'organiser au préalable un comité réglementaire, qui comprendrait avec vous cinq ou six personnes seulement, par exemple, Messieurs Henri Martin<sup>519</sup>, A. de Courson, de la Borderie<sup>520</sup>, Rio<sup>521</sup> et un ou deux hommes de Basse-Bretagne) -

---

<sup>519</sup> Henri Martin (1810-1883).

<sup>520</sup> Arthur Lemoine de la Borderie (Vitré, 1827-1901) a joué un rôle très important dans l'historiographie de la Bretagne et est considéré comme l'un des principaux artisans du « Bretonisme ». Né dans une famille aisée, il n'a pas de souci pour assurer son existence. Au collège de Rennes, il suit l'enseignement de l'historien Jean-Marie Le Huérou (l'oncle de François-Marie Luzel). Ses études de droit à Rennes et Paris lui permettent de devenir avocat, mais, n'ayant guère d'affinités avec cette fonction, il entre à l'École des Chartes en 1849, où il lie une solide amitié avec Léopold Delisle. Sorti premier en 1852, il assure une mission d'archiviste à Nantes, de 1853 à 1856, qui le familiarise avec l'histoire de la Bretagne. Membre de l'Association Bretonne dont il dirige la classe d'archéologie, de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine (1846) dont il sera le président de 1863 à 1890, de la Société archéologique de Loire-inférieure qu'il contribue à fonder, il crée en 1857, avec son

Si je parle au nom d'une confrérie, si elle est à moitié dissimulée, je ne mettrai rien en danger. Vous, Monsieur, par la place que vous y occupez et parce qu'on vous regarde, vous êtes tenu, pour la Bretagne, d'être très pertinent, sans doute. Pour ma part, je peux donner sans crainte des coups rapides et même irréflechis - qui portent parfois leur fruit – et si on me répond d'un coup vain ou à tort, la chose ne sera pas blessante et ne portera pas à conséquence. Si quelque chose de mal devait se passer, qu'importe, je serai volontiers remis récuse.

Veillez me faire connaître, Monsieur, les personnes de Grande-Bretagne auxquelles il serait bon que j'envoie ma brochure et, la plupart du temps, une lettre d'accompagnement.

Je n'aurais par malheur pas pour moi autant d'exemplaires que je l'aurais souhaité. Je ne sais donc pas ce qu'il est préférable de faire. Donnez-moi votre avis, je vous prie, sur ce que je dois modifier dans cette liste, ou ce que je dois y ajouter.

#### Pays de Galles

- John Williams ab ithel<sup>522</sup>, rector of Llanymowddwy, (j'ai acheté il y a peu de temps « Brut y Tywysogion »<sup>523</sup>
- Rowland<sup>524</sup>, auteur de la grammaire galloise
- Confréries littéraires (Comment s'appellent-elles ? et où sont-elles installées ?
- Journaux (North Wales chronicle ?)
- ..... ( ?)

#### Cornouailles insulaire

- Norris<sup>525</sup> ( ?) (celui qui mit en lumière les jeux des Cornouaillais)

#### Irlande

- Ossianic society (Dublin)
- Maynooth College<sup>526</sup>
- Lord Leitrim<sup>527</sup> ( ?) (celui qui refusa d'ouvrir sa porte au Lord lieut<sup>t</sup>)
- Fergusson<sup>528</sup>

---

ami Emile Grimaud (1831-1901), la *Revue de Bretagne et de Vendée* qu'il dirigera pendant plusieurs décennies..

<sup>521</sup> Alexis-François Rio (1797-1874).

<https://www.inha.fr/fr/ressources/publications/publications-numeriques/dictionnaire-critique-des-historiens-de-l-art/rio-alexis-francois.html>

<sup>522</sup> John Williams (Ab Ithel) (1811 - 1862), <https://biography.wales/article/s-WILL-JOH-1811>

<sup>523</sup> *Brut y Tywysogion, or The chronicle of the princes of Wales ([Reprod.]) / [attributed to Caradoc of Llancarfan] ; ed. by the rev. John Williams ab Ithel*, London, Longman, Green, Longman & Roberts, 1860.

<sup>524</sup> Sans doute Thomas Rowland (1824-1884), auteur notamment de *Welsh Grammar*, qui connaîtra quatre éditions (1853, 1857, 1865, 1876). <https://biography.wales/article/s-ROWL-THO-1824>. À la fin de l'édition de 1865, "Recommendations", figure en effet un extrait de lettre de Charles de gaulle ("Barz Bro C'hall, Secretary to the Breuriez Breiz"): "I wish to construct an Elementary Grammar in Breton. I intend to write on this subject to M. ROWLAND, to ask permission to translate his excellent Grammar, or at least a great portion of it."

<sup>525</sup> Edwin Norris (1795-1872). Philologue anglais auquel on doit notamment la traduction de manuscrits corniques médiévaux : *The Ancient Cornish Drama.*, Oxford: University Press. 1859. On connaît de lui deux lettres à la Villemarqué: LV20.090 (21 juillet 1859) et LV20.091 (30 mars 1864).

<sup>526</sup> Sans doute le collège Saint-Patrick de Maynooth (Kildare).

<sup>527</sup> William Sydney Clements, comte de Leitrim (1806-1878) ? Le comportement de cet ancien militaire de l'armée britannique vis à vis de ses locataires lui valut la haine de ces derniers jusqu'à son assassinat en 1878.

<sup>528</sup> Sir Samuel Ferguson (1810-1886). Venu en Bretagne en août 1863 étudier les monuments mégalithiques, il est recommandé par Henri Martin à La Villemarqué, il engage avec ce dernier une abondante correspondance.

- O'Donoghue M.P.
- Maguire M.P. ( ?)<sup>529</sup>
- Archevêque Tuam<sup>530</sup>

Journaux

- The Nation (Dublin) qui est très favorable à la nation
- Catholic observer (Belfast) ( ?)
- ..... ( ?)

Ecosse

- Highland society of Scotland (Dan-Edin) ( ?)
- Iona society ( ?)

Journaux

- the Scotman ( ?)
- Inverness Herald ( ?)
- ..... ( ?)

Amérique

- M. Mac Closkey, Archevêque de New-York<sup>531</sup> ( ?)
- ..... ( ?)

---

Le temps passe vite. Quand vous verrons-nous à Paris à nouveau ? Mes parents me chargent de vous présenter leurs sincères salutations. Veuillez, Monsieur le Vicomte, agréer l'expression de ma vive affection.

Votre fidèle serviteur

Ch. de Gaulle

Barde de la Confrérie bretonne<sup>532</sup>

PS : Ayez la bonté, Monsieur, de me faire connaître par quel libraire on peut acheter le livre de M. Arzel<sup>533</sup>. Je n'avais entendu parler ni de ce monsieur ni de son livre, avant votre information.

(7 novembre, au soir)

---

[https://en.wikipedia.org/wiki/Samuel\\_Ferguson](https://en.wikipedia.org/wiki/Samuel_Ferguson)  
samuel-ferguson

<https://www.niliteraryarchive.com/content/%E2%80%8Bsir->

<sup>529</sup> John Francis Maguire (1815-1872), membre du parlement pour Dungarvan (1852-1865), puis Cork (1865-1872).

<sup>530</sup> John MacHale (1789 -1881), archevêque de Tuam depuis 1834.

<sup>531</sup> John McCloskey (1810-1885), archevêque de New-York en 1864.

<sup>532</sup> L'auteur n'utilise que les initiales B.B.B.

<sup>533</sup> Jean-Marie Paul Arzel, (1803-1864) est l'auteur de *Trugarez ann aotrou Doue gant an oferen hag ar gousperou*, Brest, Lefournier, 1864. Alors recteur de Ploudalmézeau, il est décédé le 17 août.

## 21. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>534</sup>

Vaugirard, le 16 décembre 1864

Monsieur le Vicomte  
et très respecté et honoré Président,

Vous êtes peut-être étonné du fait de ne recevoir aucune nouvelle de mon petit texte et de ce à quoi nous souhaitons l'utiliser ? J'ai reçu avec grand plaisir la lettre dans laquelle vous m'indiquez à qui expédier mon livret. Je suis prêt pour en faire ce que vous me demandez ; mais je ne vois rien arriver de Nantes. La brochure, toutefois, a sans aucun doute été imprimée, en même temps que les deux articles de la revue. J'ai écrit à M. Grimaud aussitôt que j'ai reçu le numéro de novembre ; je n'ose pas lui réécrire car il n'est probablement pas responsable du retard +

Je n'ai même pas l'épreuve de la dédicace en votre nom et qui doit être jointe en début du texte du livret, bien que je l'aie demandée à M. Grimaud.

Je vous remercie grandement, Monsieur, de m'avoir envoyé « Trugarez an Aotrou Doue », je le lis avec intérêt. Je trouve dans cet ouvrage des expressions et des mots que je n'ai trouvés nulle part ailleurs et qui viennent de la source vive du peuple, je crois. L'orthographe de l'auteur m'a par contre surpris. Il n'a sans doute pas eu l'autorisation de suivre complètement celle de Le Gonidec, bon ! Mais qui l'a empêché de suivre parfaitement celle qu'il avait choisie au début ?

Je dois vous faire savoir, Monsieur, que j'ai reçu – trois ou quatre jours après que la deuxième partie de mon texte a vu le jour – une longue lettre en français de M. Perrot<sup>535</sup>, prêtre et barde de Taulé. Il m'y disait qu'on apprend maintenant le breton aux enfants dans les écoles de Basse-Bretagne et qu'on les fait traduire du breton en français et du français en breton ; c'est lui, dit-il, qui est à l'origine de cette chose si importante. Il s'oppose un peu à l'orthographe de Le Gonidec et archi-purificateurs du breton qu'ils qualifient de « puristes<sup>536</sup> », bien qu'il admette qu'il faille améliorer le breton. Ce qui est toutefois cruel est qu'il affirme que les campagnards ne veulent pas lire les livres écrits d'après notre orthographe à nous. Si cela est vrai, il faut, je pense – tant qu'à instruire les enfants dans la graphie de Le Gonidec – écrire la plupart des livres pour les adultes, d'une manière à moitié mauvaise à moitié bien bonne, mais toujours identique à elle-même.

Je lui ai répondu en breton pour m'opposer un peu à ses idées et j'ai dernièrement reçu une lettre très aimable de lui, en bon breton si ce n'est quelque mot. – comprenet (compris), prometet (promis) etc. et l'orthographe : ra-fe, ho p'efe au lieu de rafe, ho pefe etc.

« Je dis plus haut, dit-il, que nous devons être très reconnaissant envers M. de La Villemarqué, parce qu'il nous a stimulé pour nous réveiller. Pour ma part, j'avoue sans difficulté que je dois à ces reproches le peu que j'ai appris il y a vingt ans. »

Il demande que se constitue un groupe de Bretons et d'autres érudits amis de leur langue dans une grande ville de basse-Bretagne, pendant l'été 1865.

Je vous montrerai ces deux lettres quand je vous verrai, Monsieur. Peut-être, ai-je pensé, serait-il opportun que je joigne une suite à mon texte à insérer dans la revue l'année prochaine, un mot ou deux au sujet de la dispute qui divise les écrivains bretons. Ce petit travail serait fait, si cela vous convient, sous la forme d'une lettre à M. Perrot.

---

<sup>534</sup> LV47.128.

<sup>535</sup> Jacques Perrot (1804-1877), recteur de Taulé. <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/191/>

<sup>536</sup> En français dans le texte.

Les hirondelles sont parties depuis assez longtemps ; voici à nouveau la « fumée sortant des cheminées »<sup>537</sup>, ne vous reverrons-nous pas d'ici un moment, Monsieur ? Je pense souvent à vous, je regarde souvent votre petite photo si bien tirée ; mais cela ne me suffit pas. J'ai très hâte que vous vous rapprochiez de nous, même si je sais parfaitement que je ne pourrai vous voir souvent.

Il me semble que je dois vous dire et entendre de vous de nombreuses choses. J'ai hâte de savoir si le « Grand mystère » brillera sans tarder ; j'aimerais savoir si vous avez collecté, dans votre chère Cornouaille, de joyeuses fleurs, nouvelles ou inconnues, pour agrandir la couronne exceptionnelle de la Bretagne avec lesquelles vous confectionnez le Barzaz ? Et votre enquête pour savoir ce que signifient les traces creusées sur nos vieilles pierres ?

Et le « Journal du dimanche », que va-t-il devenir ? J'en ai fait mention aux Bretons de Roscoff venus à ma mairie pour déclarer un nouveau-né ; ils ont été enchantés d'apprendre cela, vous pouvez le croire. Je pense qu'ils voudront donner de l'argent pour recevoir tous les dimanches des nouvelles de leur lointain pays.

J'aurai également des nouvelles de mon pays quand vous viendrez chez moi, des nouvelles de vous et de Madame la Vicomtesse. Mes parents, de même, ont hâte de vous voir.

En attendant ce bonheur pour nous, je vous prie, Monsieur le Vicomte, d'agréer leurs sincères salutations, ainsi que l'expression de vive affection que vous présente

Votre serviteur fidèle et très respectueux  
Ch. de Gaulle  
Barde de la Confrérie bretonne

PS : Ma mère a commencé à nouveau à diriger un autre mensuel<sup>538</sup>. Cette fois-ci, elle en sera en partie propriétaire. Vous recevrez le premier numéro au mois de janvier, Monsieur ; ma mère serait heureuse que vous et les vôtres l'appréciez.

## 22. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>539</sup>

Vaugirard, le 8 février 1865

Monsieur le Vicomte  
et très respecté et honoré Président,

Mon silence vous étonne peut-être puisque j'aurais dû répondre à votre lettre depuis longtemps et vous donner des nouvelles au sujet de ce que j'ai réalisé à votre demande. Ne vous fâchez pas cependant, Monsieur, c'est contre ma volonté si je suis ainsi en retard. Je m'interdis de vous ennuyer à vous raconter toute ma situation circonstance après circonstance, je me contenterais de vous dire en

---

<sup>537</sup> Allusion au dernier vers du chant du *Barzaz-Breiz* «*Ar Gwennelied* / les Hirondelles», 1845, II, p.386.

<sup>538</sup> En décembre 1864, Joséphine de Gaulle dépose en préfecture la déclaration du *Correspondant des familles, revue catholique, littéraire et récréative*, imprimé chez Louis Carion, à Cambrai. Ce périodique aura six numéros de janvier à mai 1865, avant de devenir la *Correspondance des familles : journal littéraire et récréatif* <http://startlg.ovh.net/~pankcouc/Abeille/Abeille27.pdf>. « Keleier ( ? ) » est écrit au-dessus de cette expression, probablement pour discuter de l'opportunité de la mutation.

<sup>539</sup> LV47.105.

bref qu'on m'a mis seul, depuis assez longtemps, à faire le travail des naissances qui est le plus souvent fait par deux personnes ; il m'a fallu m'y rendre plus tôt et rentrer plus tard, et de la sorte, j'étais trop fatigué le soir pour faire quoi que soit. Au milieu de ce tracas, j'ai déménagé pour aller habiter au n° 134 (même rue) et, peu de temps après, j'ai été un peu malade, avec beaucoup de choses qu'il m'a fallu laisser en chemin.

Je viens maintenant tout juste de terminer deux pauvres articles pour « Feiz ha Breiz » ; je les ai joints à cette lettre pour que vous vouliez bien les corriger et de les envoyer à Quimper. Ils ne plairont pas beaucoup, je le crains. Je pense maintenant que je n'ai pas employé un ton adéquat et de plus, le récit du Sacrement que j'ai utilisé n'est ni miraculeux ni suffisamment intéressant. Si mon esprit n'est pas aussi mal organisé et que je ne suis pas encore trop tard, j'essaierai de refaire ce que je vous ai envoyé.

J'ai reçu avant-hier le premier numéro de Feiz ha Breiz, avec beaucoup de joie, vous pouvez le croire. On y trouve du bois sec et du bois vert, comme vous le prédisiez, et pourtant, plus de bon bois que de mauvais, je trouve, sauf que j'avoue qu'il a fallu se passer complètement du mauvais ! Que Dieu permette à ce pauvre journal de toujours s'améliorer ; mais tel qu'il est aujourd'hui, il fera beaucoup de bien à notre pays, je pense. La plus belle chose est « La foi et la langue bretonne » ! Ce qui me blesse est qu'on n'y trouve pas les noms des auteurs en fin d'articles. – J'en ai deux exemplaires et vais en expédier un à une taverne où se réunissent tous les dimanches de nombreux Roscovites, à l'époque des semis d'oignons. Si l'esprit saint veut bien m'envoyer une gouttelette d'inspiration, j'[écrirai] pour « Feiz ha Breiz » une chanson sur le jeune Roscovite qui a été tué ici il y a environ un mois. Je n'ai pour le moment pas eu le temps de préparer mon article pour la Revue<sup>540</sup> au sujet de la controverse qui a lieu entre écrivains bretons ; ni de préparer un petit travail pour notre alphabet. Votre projet concernant un nouvel Alphabet-Croix de Dieu<sup>541</sup> illustré est très bon, il est nécessaire et urgent de le réaliser. Il fera un bien exceptionnel, surtout s'il est accepté dans les écoles. Il serait très important de réaliser à sa suite les ouvrages de premières lectures pour les enfants, de peur qu'ils ne se retrouvent, immédiatement après l'étude de l'alphabet, avec des livres écrits dans une graphie différente. Il ne suffit pas d'avoir « Miñoun ar vugale » (l'Ami des enfants), il est excellent, mais il faut de plus des oeuvres plus brillantes, plus éducatives et plus patriotiques. Je vous dirais, Monsieur, que je souhaiterais participer à quelque chose dans ce projet, si je ne savais pas qu'il m'est plus aisé de monter des projets que de les réaliser.

- Maintenant, Monsieur le Vicomte, je dois vous informer de ce que j'ai fait concernant les petits ouvrages et les lettres que je devais envoyer à plusieurs Celtes. Comme je manquais de temps, je n'ai tiré que qqes flèches, mais elles ont toutes atteint leur but.

- Premièrement, j'ai envoyé une petite lettre à M. Lucien Bonaparte, et j'en ai fait autant, avec une lettre plus longue, à M. Mason. J'ai reçu une réponse de ce dernier, j'en étais tout heureux. La voici ci-dessous

*“M. Charles de Gaulle, secrétaire à Breuriez Breiz”*

*Tenby S. Wales - Janvier 10me 1865*

*“Monsieur, - Je vous suis bien obligé et à M. le Vte de la Villemarqué de l'intérêt que vous avez la complaisance prendre dans le peuple gallois et encore plus de votre considération du Cambrian Institute. - J'ai lu votre communication et une partie de votre brochure avec bien du plaisir, et je me*

---

<sup>540</sup> “Mouvement de renaissance de la littérature bretonne”, *Revue de Bretagne et de Vendée*, t.2, 1865, p. 265-293.

<sup>541</sup> Méthode d'apprentissage de la lecture connue, depuis au moins le XVe siècle, cet apprentissage a été longtemps assimilé à un acte de foi et une croix — « la croix de par Dieu » — placée en tête de toutes les tables alphabétiques a fini par désigner l'abécédaire lui-même. Voir Marie-Pierre Litaudon-Bonnardot, *Les Abécédaires de l'enfance. Verbe et image*, Rennes, PUR, 2014, p.232.



*propose donner une traduction de tous les deux dans le Cambrian Journal. Veuillez bien parcourir les épreuves, comme c'est sans doute important que vos idées soient correctement exprimées. Pouvez vous engager le Breuriez Breiz à échanger des publications avec le Cambrian Institute ? Si cela se peut, je mettrai à la poste celles du dernier comme publiées. Quelques uns des membres principaux du Cambrian Institute voudraient bien avoir une séance des Antiquaires en Bretagne pendant l'été suivante. Et nous vous serons reconnaissants si vous voulez venir à votre (sic) aide faire au comité local. Nous avons bien de l'espérance que notre président S. A. Prince Lucien Bonaparte sera présent et bien des Antiquaires gallois. Je vous prie de me donner votre avis sur ce projet-ci et aussi une liste des Messieurs qui formeraient probablement le comité. - Monsieur - J'ai l'honneur de vous saluer*

*R. Mason*

J'ai aussi expédié livre et lettre à M. Henri Martin, votre ami. Il m'a écrit une longue et bonne lettre dans laquelle il louait presque tous nos projets ; et où il m'informait de tout ce qu'il pensait nécessaire de faire et ce qu'il fallait abandonner. Tout ceci, bien que très important, est trop long à vous décrire ou expliquer ici, en particulier puisque vous êtes probablement sur le point de venir à Paris.

J'ai touché le troisième, c'est M. l'archevêque de Tréguier et de Saint-Brieuc. Il m'a répondu d'une manière extrêmement aimable et en louant grandement mon travail. Il a également écrit très cordialement à mon sujet au barde de Saint-Laurent. Ce dernier m'a écrit qu'il s'engageait volontiers à donner quatre écus tous les ans, deux encore ou plus si nécessaire, pour proposer des éditions bretonnes. Le barde Koat-ann-Noz m'a également écrit.

Je n'ai pas encore trouvé l'occasion de répondre à toutes ces aimables personnes ; c'est pour vous et pour les journaux en breton que je dépense en priorité mon énergie et mon temps. La réponse la plus importante à faire, je pense, est celle à M. Mason. Mais que lui dire au sujet du congrès de Bretons pour l'été à venir ? et quoi au sujet du comité d'organisation ? Vous entendrez-vous avec ceux qui doivent y siéger ?

Et qu'en est-il également au sujet des échanges de publications ? A vrai dire, notre pauvre confrérie n'a mis aucun papier sous presse ; cependant il est trop difficile de répondre que ce soit en échange des belles choses que veulent nous envoyer les hommes de la Confrérie de dre sans envoyer quoi Galles. Je pense en effet qu'il serait bien de leur expédier, de la part de la Confrérie bretonne : - la « Revue de Bretagne et de Vendée » ; - le journal « Feiz ha Breiz » ; - Bleuniou Breiz, poésies anciennes et modernes de la Bretagne<sup>542</sup> ; - « Imitation de JC » ; - et un grand choix de chansons imprimées sur feuilles volantes ; (et peut-être aussi « Annales de Propagation de la Foi » ; Tréphine et Arthur »<sup>543</sup>, « Bepred Breizad / Toujours Breton »<sup>544</sup> etc.). Je ne parle pas de vos derniers livres « Merlin » « Légende celtique », car ils les ont déjà très certainement. – On pourrait faire expédier ce paquet sans frais de Paris jusqu'à "Lirpwl"<sup>545</sup> (comme disent les Gallois) par l'intermédiaire d'une personne que je connais et qui est employé chez un commissionnaire de transport de marchandises.

Comme j'aimerais vous voir, Monsieur, - je ne dis pas cela pour mon plaisir, bien qu'il soit si vif ! – autant dire qu'il ne faut pas que je pense à cela - sauf pour tout ce qu'il me faut vous donner comme information, pour écouter vos conseils que je dois prendre pour mener à bien les petites choses que je suis capable de faire.

Je crains grandement que vous ne restiez pas longtemps à Paris, puisque vous arrivez si tardivement. Que Dieu vous ramène rapidement vers nous, et surtout qu'il conserve toujours en bonne santé votre femme Madame la Vicomtesse, les vôtres et tous ce que vous aimez.

---

<sup>542</sup> *Bleuniou-Breiz. Poésies anciennes et modernes de la Bretagne*, Quimperlé, Clairét, 1862.

<sup>543</sup> François-Marie Luzel, *Sainte Tryphine et le Roi Arthur*, Quimperlé, Clairét, 1863.

<sup>544</sup> *Id., Bepred Breizad. Toujours Breton, Poésies bretonnes*, Morlaix, Haslé, 1865.

<sup>545</sup> Liverpool.

Votre fidèle serviteur de tout cœur.

Ch. de Gaulle

BBB

PS : regardez la suite

PS : J'ai de bonnes nouvelles de Brest à vous donner. Mon ami Milin, depuis qu'il est à nouveau veuf<sup>546</sup>, - quel pauvre homme ! - travaille d'arrache-pied pour nourrir ses cinq enfants. Il m'écrivait (le 18 décembre) : « Vous me demandez si j'ai le temps de travailler pour le pays ? D'une manière, c'est vrai, car écoutez-moi, celui qui fait l'école et qui est payé pense qu'il travaille pour son pays, en plus d'empocher de l'argent, c'est ma situation actuelle. - J'ai ouvert une école en breton à Brest et aujourd'hui j'ai six maîtres et deux maîtresses (éc. particulières). D'ici peu de temps j'en aurai deux autres, je crois. J'y passe tout mon temps, et, sauf le jeudi et le dimanche, je n'ai pas les autres jours l'équivalent d'une heure pour manger mes trois repas." Quel type de maîtres pouvez-vous juger ainsi, Monsieur : j'ai reçu le mois dernier une lettre en bon breton faite par Lefournier (l'imprimeur) lui-même et d'après ce qu'il me dit, - il ne travaille le breton qu'une heure par jour depuis trois mois. - Une autre chose maintenant : le Roitelet breton (Milin) et le Rossignol Eostik Koat-ann-Noz, qui m'écrivent tous les deux, ont envie d'apprendre le breton de Galles, mais ils ne veulent pas avoir de livres français et gallois. J'ai depuis longtemps une idée qui s'est développée dans mon esprit après avoir appris cela ; mais je crains que ce soit une idée trop prétentieuse, trop suffisante : j'aimerais beaucoup traduire en français la Grammaire de M. Rowland, soit la traduire entièrement, soit en faire un résumé clair et très simple qui contiendrait les 2/3 du livre environ en mettant à côté de la grammaire, des exemples et des règles du gallois, des comparaisons au breton actuel et même quelquefois avec le vieux breton. J'aurais voulu, cependant, trouver un imprimeur avant d'entamer ce travail, car il me faut économiser ou épargner mon peu de temps, hélas.

Que pensez-vous de cela, Monsieur ? Je souhaite demander à M. Rowland l'autorisation de le faire.

### 23. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>547</sup>

Vaugirard, dimanche 19 février 1865

Monsieur le Vicomte  
et très respecté et honoré Président,

J'ai été très affecté par la mauvaise nouvelle que vous m'avez apprise à votre sujet et au sujet de votre famille. « Cinq sur dix sont morts dans votre entourage », dites-vous !<sup>548</sup> Nous n'en avons aucun écho ici. Merci à Dieu, vous n'avez pas été gravement touché vous-même ni les vôtres ! Comme j'aurais aimé être à vos côtés à ce moment-là, si j'avais pu vous soulager ou vous consoler un peu ! -

<sup>546</sup> Julienne Françoise Le Fur (dates actuellement inconnues), la deuxième des trois épouses de Gabriel Milin est décédée à Brest. Milin aura, au total, 13 enfants.

<sup>547</sup> LV47.140.

<sup>548</sup> Allusion, sans doute, à l'épidémie de choléra qui touche la région de Quimperlé au début de 1865.

Ce qui me chagrine également beaucoup, c'est que vous me dites que Madame la Vicomtesse n'est pas en bonne santé ; on priera beaucoup pour elle, je vous le promets.

Quelle bonne idée de vouloir que je me rende chez vous, Monsieur ! J'aimerais aussi rester à vos côtés un mois, au beau milieu de notre chère Bretagne, à travailler ardemment avec vous sur le breton. J'apprendrais alors de nombreuses choses sous votre direction ! Comme je serais à la fois heureux et fier si on m'autorise à vous soulager en faisant pour vous, sous votre regard, la plus basse et la plus grossière des tâches qui vous incombent. Tout ceci est un beau rêve, un rêve qui dépasse toute espérance ; un rêve qui n'est hélas pas pour moi ! Je suis coincé ici par mon travail à la mairie. Bien que je ne sois pas en capacité de me rendre à mon travail ces jours-ci, bien que je ne sois pas en capacité d'y retourner d'ici longtemps peut-être, il ne me faut pas quitter Vaugirard, de peur qu'on me retire mon poste plus tôt que je ne le voudrais. Je suis coincé ici à cause de ma mauvaise santé qui m'empêche de vouloir passer ne serait-ce qu'une journée dans une autre maison ; et cela ne va pas s'améliorer, je pense. Ne soyez pas chagriné par ce que je vous dis, je vous prie, très cher Monsieur. « Dieu le Seigneur », comme vous dites, je me plie volontiers à son véritable fléau, puisque je sais qu'il régit tout pour notre plus grand bien ; mais je vous dis cela pour vous montrer que je ne peux – hélas pour moi ! – accepter votre aimable demande. Par contre, je la garderai dans mon souvenir, avec la plus vive reconnaissance.

Puisque je ne peux aller jusqu'à chez vous, permettez-moi, je vous prie, Monsieur, de vous envoyer un petit portrait de moi<sup>549</sup>. Je l'ai fait tirer pour répondre au souhait exprimé auprès de moi par le barde de Koat-ann-Noz et le barde de Saint-Laurent. Je serais très heureux si elle vous procurait le centième du plaisir que m'a procuré la vôtre.

Il me faut vous demander, Monsieur, une instruction plus fortuite au sujet de ce que je dois écrire à M. Grimaud. S'agira-t-il seulement d'un échange entre les deux revues, ou entre les deux confréries ? Fera-t-on l'échange pour l'année 1864 ? Il me semble que ce serait bien si c'était possible. Qui recevra la Revue galloise ? Si c'est M. Grimaud, les membres de notre confrérie n'y prêteront pas attention. Ne serait-il pas bon de faire participer cinq ou six hommes de la Confrérie pour payer chacun un écu pour l'envoi de la Revue de Bretagne et de Vendée aux Gallois ? Alors la revue galloise (peu importe qui la reçoit puisque vous l'avez déjà) serait alors donnée avec une réduction à tous les confrères qui voudraient la lire.

J'ai lu avec assiduité et plaisir tout ce que vous me faites savoir au sujet de Feiz ha Breiz et de la lettre du barde Llallawg<sup>550</sup>. Pour Feiz ha Breiz, ça a marché, je crois, puisque le cher journal a 900 abonnés en peu de temps. Je veux écrire également à M. Morvan<sup>551</sup>. J'envverrai d'ici peu des lettres et des brochures à l'archevêque de Rennes, aux évêques de Quimper et de Vannes, à M. Le Joubioux<sup>552</sup>, à « Gwenynen Gwent<sup>553</sup> », à M. Rowland. Ensuite j'allumerai le feu sur l'Irlande et l'Ecosse. Je ferai mon article (au sujet de la pureté de la langue et de la meilleure orthographe) dès que j'aurai du temps. J'écrirai ma chanson dès que j'aurai de l'inspiration ; mais si cela tarde trop, je l'écrirai quand même.

---

<sup>549</sup> La photographie de Charles de Gaulle porte au verso un poème en breton manuscrit fait à Vaugirard, daté du 19 février 1865, voir 23bis.

<sup>550</sup> Révérend Thomas James (Llallawg), (1817-1879): éditeur du *Cambrian Journal*, il est aussi l'un des fondateurs de la Cambrian Archaeological Association. Il écrit à La Villemarqué le 25 janvier 1865 (LV.36.136). Projet de réponse de La Villemarqué (LV36.137). <https://biography.wales/article/s-JAME-THO-1817>

<sup>551</sup> Yves-Goulven Morvan (1819-1891) est le fondateur en 1865 de la revue *Feiz ha Breiz* qu'il dirige jusqu'en 1874.

<sup>552</sup> Jean-Marie Joubioux (1806-1888). <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/143/>

<sup>553</sup> «L'abeille de Gwent», pseudonyme bardique de Lady Augusta Hall (Lady Llanover, 1802-1896) : née Waddington, elle s'est mariée en 1823 avec Benjamin Hall. C'est chez eux, à Llanover qu'a été hébergé La Villemarqué lors de son séjour au Pays de Galles en 1838.

Je dois vous quitter, Monsieur, de crainte que ma lettre arrive trop tard pour une expédition ce jour par la poste. Cent mille mercis à vous pour votre exceptionnelle bonté ! Veuillez, Monsieur le Vicomte, recevoir l'expression de l'affection et de la reconnaissance que vous fait avec respect,

Votre éternel véritable serviteur  
Charles de Gaulle  
L'un des membres de la Confrérie bretonne

PS : D'ici quelque temps je vous réécrirai et je vous enverrai la lettre de M. Henri Martin avec le brouillon de réponse.

### **23bis. Poème de Charles de Gaulle au verso de son portrait photographique**

A Monsieur le Vicomte de La Villemarqué

« La plus belle lumière est l'intelligence de l'homme<sup>554</sup> »

Vous demandiez aimablement  
Que je me rende au manoir heureux,  
Où luit, nuit et jour,  
Le plus belle lumière de Bretagne, mon cher pays,  
En se rapprochant de vous, mon esprit  
De lumière se remplit, ....  
Cependant, Monsieur, je ne m'y rendrai pas,  
Car, ici, hélas !, je suis tenu.  
Quand vous m'appellez à accourir immédiatement,  
Je briserais des liens de fer ;  
Mais ceux-là je ne les briserai pas :  
Je suis lié par la main de Dieu !  
Il a frappé, qu'il frappe encore,  
Que frappe toujours de plus en plus fort,  
Le fléau de Dieu, qu'il préserve  
Du mauvais vent les lumières de notre pays !

Charles de Gaulle  
Vaugirard à Paris, le 19 février 1865

---

<sup>554</sup> Extrait adapté de La Villemarqué, *Les bardes bretons. Poèmes du VI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Didier, 1860, p. 190-191 : « Tekav kanouel pouel i den ». Ce vers provient de *Myvyrian Archaiology* (vol. I, 1801, p 129), traduit en moyen-breton inventé par La Villemarqué.

## 24. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>555</sup>

Vaugirard, le 1<sup>er</sup> mai 1865

Monsieur le Vicomte  
et très respecté et honoré Président,

Cela fait fort longtemps que je ne vous ai pas écrit et par conséquent, fort longtemps que je n'ai pas eu de vos nouvelles ; et je le regrette beaucoup ! J'attendais toujours d'avoir écrit quelque chose, ma chanson, mon article de revue, ou quelque autre travail, mais j'avais beau attendre l'inspiration ou la santé pour être en bonne condition pour travailler, je n'atteignais ni l'un ni l'autre. Cela me faisait de la peine de penser que je ne faisais rien de bien pour la Bretagne ; ce qui me consolait un peu cependant était que je savais bien que vous ne me le reprochez pas dans votre cœur. Ma plus grande joie en ce monde est de contribuer dans mon petit coin à essayer de faire avancer la réalisation de nos idées ; mais « Dieu le Seigneur ! » s'il aime notre projet, comme je le pense, remplacera par un nouveau soldat – ou peut-être dix – chacun de ceux qui tomberont sur le champ de bataille. Qu'importe qui manœuvre la faucille, pourvu que le blé soit moissonné ! – C'est également une très grande joie pour moi de lire les choses agréables et bienveillantes que vous m'écrivez. Je vous remercie de tout mon cœur, Monsieur !

Le peu que j'ai fait depuis que je vous ai écrit a été d'écrire aux Gallois. J'ai beaucoup d'informations à vous transmettre à ce sujet et de bonnes choses, je pense. Je dois commencer par vous dire qu'il m'est arrivé – il y a un moment maintenant – quatorze numéros de la Revue de Bretagne et de Vendée (année 1864, janvier et février 1865). Je les ai immédiatement envoyés à M. Mason, accompagnés d'une lettre évoquant longuement nos idées. Je n'ai eu aucun retour de cela, si ce n'est il y a huit jours environ, quand j'ai ouvert une longue et charmante lettre de la part de M. Th. James (Llallawg) qui m'indique qu'il a reçu la Revue par M. Mason et qu'il faudra désormais lui envoyer à lui tout ce qui est destiné à la Confrérie de Galles. Quelques jours plus tard, j'ai reçu un gros paquet qui contenait :

- « The Cambrian Journal » Trois numéros, -1860, 61 ha 62
  - 2 livrets « The patriarchal Religion of Britain » gant Th. James<sup>556</sup>.
  - 5 petits livrets « Report of the proceedings of the Association of the Welsh Clergy in the West Riding of Yorkshire (1852, 53, 54, 55 ha 56) (tout en anglais)
- Revue littéraires :
- 1 numéro de « Y Gwyddoniadur Cymreig ». – Encycl. Cambrensis – Volume 18 (Chal – Clau). 1856
  - 1 numéro de « yr Eisteddfod » (revue quadrimestre) janvier 1865
  - 1 numéro de « Y Brython » janvier 1861
  - 1 numéro de « Golud yr oes » (a national welsh magazine) gorphenhaf 1863
  - 3 petits numéros de « Y Cyfaill eglwysig » février 1862, mars 1862 et février 1863
- Revue hebdomadaires et générales
- « Baner an Amserau Cymru » 5 numéros – (février, mars et avril)
  - « Y Cymro » 5 numéros id.

---

<sup>555</sup> LV47.113.

<sup>556</sup> L'ouvrage n'est pas de Thomas, mais de David James.

« Yr Herald Cyraeg »                    5 numéros    id.  
 « Y Byd Cymraeg                        4 numéros    id.  
 « Seren Cymru »                        6 numéros (2 identiques)... .id.  
 « Y Gwladgarwr »                        6 numéros    id

-« Gems of Welsh Melody » - A selection of popular welsh songs with english and welsh word, etc. « y Owain Alaw<sup>557</sup>, Pencerdd. 1<sup>st</sup> and 2<sup>d</sup> series – 2 loden in-4°

- « A selection of the most popular welsh airs », by T. D. Morris, grand in 4<sup>o</sup><sup>558</sup>

- Publication de « Yr eisteddfod genedlaethol – Aberystwyth 1865. – 1 page

- En me mentionnant cet envoi, M. Llallawg me disait : « *It contains three volumes of the Cambrian Journal from Mr Mason, and several pamphlets tracts, magazines and newspapers which I request you to accept as a present from me, with the exception of one of the treatises on the « Patriarchal Religion »<sup>559</sup>, &c [incert.<sup>560</sup>], which you will do me the favour of transmitting to M. le Vicomte de la Villemarqué* ». Je vous expédie ce livre aujourd'hui, Monsieur, ainsi qu'un numéro de « Seren Cymru » (il y en a deux). On y parle de manière charmante du Manoir de Gwenanen Gwent, page 82, troisième « colonne ». <sup>561</sup>

M. Llallawg m'informe qu'il sera édité une traduction de mon texte dans le prochain numéro du « Cambrian Journal ». Il me donne de précieuses informations concernant la question que j'avais formulée auprès de M. Mason (au sujet de la Colonie des Gallois en Patagonie, en particulier). Et il ajoute : « *I have received a very kind letter from M. le Vte H. de la V. respecting the projected meeting of the Cambrian Institute to be held in Brittany this coming summer, in which he suggests that it should take place between the fifteenth of August and the end of september. But on that point I must consult the council of the Cambrian Institute before anything definitely can be fixed upon, and when that has been done I will write to you again on the subject.* »

Il dit ensuite que le gallois va de mieux en mieux... *it is now cultivated to a greeter extent and more generally read, than at any previous period since the time of the Saxon invasion. The books and pamphlets printed in it increase in number and importance every year.* ». Les Ecoles du Dimanche et les Eisteddfodau en sont en grande partie à l'origine, d'après lui, et son avis me semble vrai. « *If these to institutions could be properly introduced into Brittany, ..... I have no doubt that the same good results would attend them there.* » Que la volonté de Dieu soit ainsi faite ! – Il termine sa lettre (lettre de sept pages) en proposant aimablement son aide pour tout.

- J'ai écrit à « Gwenynen Gwent » et j'ai reçu d'elle une lettre sympathique. Elle m'écrit qu'elle lira mon texte, « ayez la bonté également d'être mon interprète auprès de M. le Vicomte de la Villemarqué, ainsi que de Messieurs les Membres de la Société armoricaine du Breuzieuz Breiz... Je regrette infiniment que l'état de ma santé d'un côté et mes nombreuses occupations de l'autre ne puissent me permettre de profiter de leur cordiale invitation<sup>562</sup>. » (Je l'avais invitée au nom de la Confrérie à venir au grand congrès. « Je ne doute nullement qu'un grand nombre de leurs frères

<sup>557</sup> John Owen (Owain Alaw) (1821-1883), *Gems of Welsh Melodies*, Ruthin, 1860.

<sup>558</sup> [Chester] Catherall & Prichard, 1860.

<sup>559</sup> L'ouvrage figure effectivement dans la bibliothèque de La Villemarqué : James (The rev. D.) *The patriarchal religion of Britain ; or a complete manual of ancient british druidism, containing a full development of its true origin, primitive character, peculiar tenets, mode of instruction, traditionary, art, orders, costume, privileges, and influence; with specimens of druidical compositions in triads and triplets, &c. &c. &c.* London, Whittaker and co, and Brook, 1836, 100 p.

<sup>560</sup> Peut-être pour "etc.".

<sup>561</sup> Dans le numéro du 10 mars 1865.

<https://newspapers.library.wales/view/3196257/3196259/5/Gwenanen%20Gwent> .

<sup>562</sup> La citation est en français dans l'original.

celtiques du Pays de Galles ne saisissent avec empressement une occasion si favorable de pouvoir fraterniser avec les bardes du Llydaw. Mais hélas ! depuis que M. le Vicomte de la Villemarqué a quitté le Pays de Galles, plusieurs bardes éminents ne sont plus de ce monde ! (Carnhuanawc<sup>563</sup>, Tegid<sup>564</sup>, Taliesin ab Iolo<sup>565</sup>, ab Ithel<sup>566</sup> ! et beaucoup d'autres enlevés à leurs frères dans la force de l'âge ! Mais « Comme chantait Taliesin, barde véridique – en prédisant – tant la mer, tant le breton !<sup>567</sup> » - Et qu'ils jettent un regard sur cette terre et qu'ils bénissent leurs fils bien aimés<sup>568</sup> »

- J'ai à nouveau écrit à M. l'Evêque de Saint-Brieuc. Dans sa réponse, il dit : « Je sens la beauté du brezonek et la nécessité d'aider à son réveil ». - ~~Vous me permettez de vous dire que.....~~ Tout en approuvant de cœur et d'esprit le projet de réunion des celtes gallois et bretons..... vous me permettez à moi d'y applaudir seulement de loin ..... c'est là une tentative qui doit d'abord rester locale, faire autrement, ce serait la compromettre. .... Il n'y a là encore que des Saozon pour nos bons recteurs. Mais rien n'est plus louable que votre pensée<sup>569</sup> ».

J'ai également écrit aux curés de St-Laurent et de Taulé, à Milin et au barde Koat-ann-Noz. Ces deux derniers bardes veulent apprendre le gallois. Le Jean a commencé à apprendre l'anglais à cette fin.

J'ai écrit, il y a de cela longtemps maintenant (près de deux mois, je crois), à M. Rowland, en lui expédiant ma brochure. Je lui demande son autorisation de traduire sa grammaire galloise en français. Pas de réponse pour le moment.

J'ai trouvé, tant dans la lettre de Llallawg que dans les revues galloises, des choses de grandes importance au sujet de la Colonie de Patagonie. On y a dit que la première vague de migrants devait partir le 26 du mois passé. J'ai tout de suite écrit à l'un des dirigeants de cette affaire (le révérend M. D

---

<sup>563</sup> Pseudonyme bardique du révérend gallois Thomas Price (1787-1848), historien, musicien, luthier... Au cours des années 1830, il participe activement, aux côtés de Lady Charlotte Guest, de lady Augusta Hall, d'Alexis-François Rio, au mouvement de renouveau de la culture galloise, au sein de la société des galloisants d'Abergavenny qui remet sur pied l'eisteddfod, une fête littéraire, musicale et bardique. Par l'intermédiaire de Le Gonidec, il entre, en 1837, en contact épistolaire avec La Villemarqué qui, dès l'année suivante, se rend à l'eisteddfod d'Abergavenny à la tête d'une délégation bretonne. <https://hal.univ-brest.fr/hal-02316005/document>. Voir aussi: Prys Morgan, « Thomas Price « Carnhuanawc » (1787-1848) et les Bretons », Parcours Pays de Galles-Bretagne, Triade 1, CRBC, 1995, p.5-13.

<sup>564</sup> Pseudonyme bardique de John Jones, (1792-1852). Révérend et poète de Bala, il a étroitement collaboré avec Lady Charlotte Guest pour la traduction des *Mabinogion*. C'est à lui également que La Villemarqué fait appel pour copier le roman de Peredur dans le *Lyfr Coch o Hergest* au Jesus College à Oxford. Ils se sont rencontrés à Abergavenny en 1838 et des lettres de Tegid sont conservées dans le fonds La Villemarqué. <https://biography.wales/article/s-JONE-JOH-1792>.

<sup>565</sup> Taliesin ab Iolo, ou Ab Iolo, est le pseudonyme bardique de Taliesin Williams (1787-1847). Fils d'Edwards Williams (Iolo Morganwg), le fondateur du Gorsedd, auquel il succède, il est présent en 1838 à l'eisteddfod d'Abergavenny et La Villemarqué lui rend visite à Merthyr Tydfil.

<sup>566</sup> Pseudonyme bardique de John Williams (1811-1862).

<sup>567</sup> Vers du chant « *Kan Aouenn Eisteddfod* » composé par La Villemarqué pour l'Eisteddfod d'Abergavenny en 1838. « *Dysgogan Deruydon / Tra mor tra Brython* » sont les vers 106 et 107 de la pièce du Livre de Taliesin, intitulée *Gwawt Lud y mawr*, (Panégyrique de Lud le Grand), cf. Skene, *The four ancient books of Wales*, t. II, p. 210), traduits généralement par «Tant la mer, tant les Bretons», ce que conteste d'Arbois de Jubainville, qui propose, en fonction du contexte, «Les druides prédisent au delà de la mer, au delà des Bretons» (*Introduction à l'étude de la littérature celtique*, I, Paris, Thorin, 1883, p.239. Dans sa traduction française, dont on peut supposer qu'elle a été validée par La Villemarqué, Charles de Gaulle traduit par «Tant [durer] la mer, tant [dureront] les Bretons», *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1867, p.329.

<sup>568</sup> Traduction de Charles de Gaulle, *idem*.

<sup>569</sup> La citation est en français dans l'original.

Jones de Bala)<sup>570</sup> pour transmettre aux migrants les salutations et vœux chaleureux de leurs frères d'Armorique<sup>571</sup>. Je leur ai aussi envoyé deux petits livres. J'ai reçu deux réponses et la troisième m'a été prédite. L'une de M. Jones : « *Your letter has gladdened my heart, and not mine alone, but the hearts of promoters of Welsh Emigration to Patagonia* ».

- L'autre réponse est de « Cadivor Wood », Chester. Hir (7 grandes pages) et est très étonnante pour plusieurs raisons. – L'autre jour je vous ai parlé d'elle, Monsieur : « Nous venons de communiquer aux émigrés les vœux que vous exprimez et il [sic] les ont entendu [sic] avec délice, et vous envoyent à vous et à tous leurs frères bretons par mon intervention, les assurances les plus empressées de fraternité<sup>572</sup>. »

Le moment de poster la lettre est venu, Monsieur. A peine si je peux vous dire que je vais faire pour la Revue mon texte sur les Anti-puristes et un autre texte sur nos frères de Galles. J'avais beaucoup de choses à dire sur la Confrérie.

Faites-moi savoir, je vous prie, si je dois envoyer le Cambrian journal à M. de La Borderie, vieilles et mauvaises choses<sup>573</sup> ne sont pas équivalentes, m'avez-vous dit.

Aimeriez-vous que je vous envoie les journaux gallois ?

Nous espérons, mes parents et moi, que vous êtes en bonne santé, ainsi que la Dame de chez vous.

Au revoir, Monsieur le Vicomte, et soyez assuré de ma fidélité et de ma véritable amitié.

Ch. de Gaulle

PS. – Vous trouverez dans ce paquet la lettre de M. Henri Martin et la réponse que je lui ai faite. Si vous l'agréez, ayez la bonté de bien vouloir la lui transmettre, je vous prie.

Appréciez-vous le nouveau journal de ma mère ?

## 25. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>574</sup>

Vaugirard, le 24 mai 1865

Monsieur le Vicomte  
et respecté et honoré Président,

J'ai lu hier soir votre « Renaissance bretonne »<sup>575</sup>, jubilant à chaque page, à chaque ligne même. Oui, Monsieur ! c'est le cœur que vous y avez mis, comme vous dites, qui le rend extraordinaire, plein

---

<sup>570</sup> Michael Daniel Jones (1822-1898). [JONES, MICHAEL DANIEL \(1822 - 1898\), Independent minister and principal of the Independent College at Bala](#)

<sup>571</sup> La lettre datée du 21 avril 1865 est conservée au Département de l'Université du Pays de Galles à Bangor : <https://www.peoplescollection.wales/items/171>

<sup>572</sup> La citation est en français dans l'original.

<sup>573</sup> L'auteur joue sur la différence de sens qu'implique la place anté- ou post-posée de l'adjectif « koz » par rapport au nom qu'il qualifie.

<sup>574</sup> LV47.139.



d'empathie et de sagesse, une œuvre de fils (doublement), de barde et de juge à la fois. Faut-il regretter qu'il ait été édité dans un livre très onéreux qui ne se diffusera pas beaucoup ! Ne le mettez-vous pas vraiment en lumière plus tard ? Cela serait très bénéfique, je crois.

Ce qui me remplissait l'esprit de joie en le lisant est que j'y trouvais de nombreuses idées que j'avais moi-même formulées, en particulier au sujet de Brizeux<sup>576</sup> et de Souvestre<sup>577</sup>. Mes idées personnelles, toutefois, n'étaient que de faibles idées, sans forme et sans couleur, mais les vôtres sont sculptées profondément et joliment peintes. Vous avez bien voulu dire dans votre dernière lettre que vous pensiez que j'avais rédigé ma réponse à M. Henri Martin dans le même esprit et le même cœur que les vôtres. Cela m'a procuré beaucoup de fierté, car ce que je souhaite par dessus tout est de trouver une ressemblance entre vous et moi, et de pouvoir exprimer tout ce qui anime ma vie intérieure :

« Bien que je sois, humble,  
Loin de La Villemarqué  
A l'unisson est  
Toujours notre prophétie ! »

Je voulais vous demander encore plusieurs choses au moment de votre départ, Monsieur.

- Jusqu'ici je n'ai écrit à personne en Irlande et en Ecosse. Dois-je attendre pour le faire que vous ayez atteint le trône du prince Lucien et l'autorisation des dirigeants du pays pour le grand congrès ?

- Où se trouve Rio, le barde, le Fils éloquent de l'Île d'Arz ?<sup>578</sup>

Je me souviens que vous m'aviez dit qu'il avait épousé une Galloise et qu'il avait fait marier sa fille à un Irlandais<sup>579</sup>. Cet homme ne serait-il pas capable de nous aider à réaliser nos projets ? Je souhaiterais lui envoyer ma brochure, j'ai lu autrefois sa « petite chouannerie » avec enthousiasme<sup>580</sup>.

- Laissez-moi, je vous prie, Monsieur, vous rappeler que vous avez promis de m'envoyer votre « Myrdhinn »<sup>581</sup> pour les Gallois. Aucun livre, je crois, ne leur fera plus plaisir, et aucun livre n'est plus à même de les inciter à renforcer les liens qu'il est nécessaire de tisser entre eux et nous, Armoricaïns.

Mes parents vous transmettent leurs très sincères et meilleures salutations. Mon frère souhaite que je vous présente l'expression de son respect.

Veillez, Monsieur le Vicomte, agréer à la fois ma fidélité et ma véritable et éternelle amitié.

---

<sup>575</sup> « Epilogue. La Renaissance bretonne », *La Bretagne contemporaine sites pittoresques, monuments, costumes, scènes de mœurs, histoire, légendes, traditions et usages des cinq départements de cette province*, [Nantes], Charpentier, 1865, III, p. 3-26.

<sup>576</sup> Auguste Brizeux (1803-1858).

<sup>577</sup> Émile Souvestre (1806-1854).

<sup>578</sup> Alexis François Rio est né au Port-Louis, mais sa famille est originaire de l'Île d'Arz. Rio est d'ailleurs enterré à l'Île d'Arz.

<sup>579</sup> Rio s'est marié en 1833 ou 1834 (à Paris?) avec Apollonia Jones, d'une famille catholique de Llanarth Court au pays de Galles. Ils ont eu deux filles : Élise (née à Paris en 1835?), et Marie Anne, née à Llanarth-Court en 1837. Élise a épousé en 1857, à Londres, Arthur James Plunkett, 10e baron de Fingall (1819-1881), famille qui possède le château de Killeen à Dungary dans le comté de Meath. Elle serait décédée en 1862. Marie, quant à elle, a épousé un M. Gurdon, et L. Gougoud la remercie dans « Alexis-François Rio et la Bretagne, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1913, p. 439-463. Elle serait décédée en 1925.

<sup>580</sup> Alexis François Rio, *La petite chouannerie : ou Histoire d'un collègue breton sous l'Empire*, Londres, Moxon, 1842.

<sup>581</sup> *Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin, Son histoire, ses œuvres, son influence*, Paris, Didier, 1862.

Ch. de Gaulle  
Secrétaire de la Confrérie bretonne

PS – Et mon article « *Lestr Sant Loeiz* » / *Navire Saint-Louis* »<sup>582</sup> : l'avez-vous transmis à M. Morvan ?

Veillez, nous vous en prions, transmettre nos très respectueuses salutations à Madame la Vicomtesse. Nous continuerons de prier pour elle et nous n'oublierons pas M. Petit Pierre aux alentours du 21 juin. J'ose à mon tour me remettre à vos prières, à celles de votre famille et à celles de M. Henry, surtout pendant les neuf jours avant la fête de sainte Anne.

## 26. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>583</sup>

juillet 1865

Monsieur le Vicomte  
et très respecté et honoré Président,

Il est plus que temps que mon père et moi vous écrivions. Nous l'aurions fait depuis longtemps, si nous n'avions pas été un peu malades tous les deux, surtout mon père, au point qu'il n'arrivait pas à se rendre à la bibliothèque nationale.

De mon côté, j'étais fort ennuyé à l'idée de mon article pour la Revue, parfois je ne trouvais pas suffisamment de temps et parfois je n'avais pas assez de force pour l'achever. Ces derniers jours, en voyant le mois qui avançait, je voulais le réécrire très rapidement et l'envoyer par morceaux tous les jours directement à M. Grimaud. J'avais bien entamé la chose quand j'ai à nouveau été bien dérangé. Et il sera maintenant trop tard pour ce mois-ci. Je suis bien embêté car je voulais que mon article soit publié au mois de juillet afin que celui sur les Gallois soit publié au mois d'août, avant leur arrivée, et je ne pense que cela plaise à M. Grimaud d'éditer deux articles du même auteurs dans un même numéro de la Revue.

Ce que vous me dites de votre « Renaissance bretonne » me surprend, Monsieur. Qui a eu l'esprit si mal tourné pour s'élever contre votre jugement agréable et bienveillant ? Est-ce M. Prosper Proux<sup>584</sup> à cause de ses vieilles chansons « qui sentent la crasse et le tabac, et même l'auberge<sup>585</sup> ? » Vous aviez pourtant mis de nombreuses fleurs aux bonnes odeurs sur sa plaie.

---

<sup>582</sup> L'article "Lestr sant Loeiz" sera publié dans le n°21 du 24 juin 1865 de *Feiz ha Breiz*, p.164-165, signé Charlez a Vro C'hall.

<sup>583</sup> LV47.135.

<sup>584</sup> Prosper Proux (1811-1873). Né à Poullaouen, il entre dans l'administration et devient percepteur à Guerlesquin en 1843, puis à Saint-Renan en 1858 (un « limogeage »). Après avoir démissionné, il revient s'installer définitivement à Guerlesquin et, grâce à Jean-Pierre-Marie Le Scour, devient représentant en vins. On lui doit des compositions poétiques en langue bretonne qu'il a réunies dans deux volumes : *Canaouennou grêt gant eur C'hernewod* (Chansons faites par un Cornouaillais) en 1838 et *Bombard Kerne, jabadao ha kaniri* (La bombarde de Cornouaille, *jabadao* et chants) en 1866. Voir Yves Le Berre, Jean Le Dù et François Morvannou, *Prosper Proux, 1811-1873, un poète et chansonnier de langue bretonne : vie, œuvres, correspondance comprenant de nombreux inédits*, Brest, CRBC, 1984.

<sup>585</sup> La Villemarqué écrit en effet dans l'"Epilogue. Renaissance bretonne" de *La Bretagne contemporaine* (op. cit., p.17) : « Le *Kernevod* ou le Cornouaillais (c'est ainsi que signait M. Prosper Proux), tour à tour soldat et

Est-ce la belle Dame qui a écrit Histor Breiz<sup>586</sup>, à cause de ce que vous avez dit de la deuxième édition de son ouvrage ? Je n'ose pas le croire. Mais ce que j'aimerais beaucoup savoir est comment elle se nomme.

Avez-vous eu l'occasion de répondre à Llallawg<sup>587</sup>, Monsieur ? De mon côté, je n'ai encore rien reçu de sa part, si ce n'est quelques nouveautés. L'une d'entre elles (y' Herald cymraeg, 10 juin 1865) concernait la lettre en anglais que j'ai écrite au mois d'avril passé, au Pasteur M.D. Jones<sup>588</sup>, le directeur de la Confrérie de la colonie galloise en Patagonie (y' wladychfa gymreig)<sup>589</sup>. (1)

Après avoir lu cette lettre, un jeune homme, « *certificated british schoolmaster* », John Rhÿs<sup>590</sup>, habitant à Rhos y bol (Île d'Anglesey), m'a envoyé une aimable lettre accompagnée d'un petit texte imprimé en gallois qui montre que c'est un homme sage et instruit. Je lui ai répondu et j'ai reçu une autre lettre depuis. Voici quelques extraits de ses lettres : « ... *I am glad to learn that there exists such a society as « Brodoriaeth y Llydaw »*<sup>591</sup> *and that such a man as the Visc. de la Villemarqué belong to it. It is my intention (but which I must postpone for a considerable time) to come over and spend some time in Llydaw in order to acquaint myself better with the language. .... My knowledge of french and armoric is not yet such that I dear venture to attempt composing in them. « We expect this Imperial Highness Prince Lucien Bonaparte to be present at the coming Eisteddfod wich (sic) is to be held at Aberystwyth. »*

Deuxième lettre : « ... *There is nothing I would hail with more joy than a closer union and relation between the Cymry both sides the channel. It seems to me that some meeting of the nature mentioned in your letter would answer this purpose very well. If you think it is not to late this year, some immediate means of making the Welsh acquainted with it, should be resorted to without delay. It ought by all means to be published at Aberystwyth and if his Highness could be induced to mention it in the address he is expected as president deliver ; that would no doubt, add much the future success of this project. I will talk over this to one of the members of the council of the Eisteddfod.* »

---

matelot, avait, pour charmer l'ennui du bivouac ou du gaillard-d'avant, composé des chansons dont plusieurs gardaient l'âcre odeur du goudron, du tabac, j'allais dire de l'estaminet." Prosper Proux répond alors à La Villemarqué de Nantes, le 25 avril 1865 (LV09.006) : "Je n'ai certes pas à me plaindre ni de la quantité, ni de la qualité de l'encens que vous y brûlez en mon honneur. Je crains même que vous n'ayez pris pour me lire des lunettes d'un numéro trop grossissant. / Cependant en parlant, sans correctif, des acres senteurs de tabac de bivouac de gaillard d'avant qu'exalent trop abondamment mes poésies vous me présentez aux lecteurs qui ne me connaissent pas, comme un type un peu trop pur sang du matelot et du troupier. / Sans avoir un amour propre exagéré il m'est peu agréable à mon âge et dans ma position d'être présenté sous cet aspect."

<sup>586</sup> *Istor ar Vreiz komposet gant L.M.D.K.*, Brest, Lefournier, 1855. L'auteure est Anne Le Bastard de Mesmeur, (sœur Anne de Jésus) (Quimper 1823-Crozon 1920). L.M.D.K sont les initiales de « Leanez Mezmeur Deus Kraozon » (une religieuse Mesmeur de Crozon), et non, comme on le lit parfois de « Louis Miorcec de Kerdanet ». L'ouvrage, d'abord publié en breton, sera plusieurs fois réédité sous forme bilingue, notamment en 1863, chez Prud'homme à Saint-Brieuc, sous le titre : *Histor ar Vreiz Histoire populaire de la Bretagne par A. L. B. de M.* Voir PRELIB <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/103/>,

<sup>587</sup> Révérend Thomas James (Llallawg), (1817-1879) éditeur du *Cambrian Journal*, il est aussi l'un des fondateurs de la Cambrian Archaeological Association. Il écrit à La Villemarqué le 25 janvier 1865 (LV.36.136). Projet de réponse de La Villemarqué (LV36.137). <https://biography.wales/article/s-JAME-THO-1817>

<sup>588</sup> Michael Daniel Jones (1822-1898). <https://biography.wales/article/s-JONE-DAN-1822#c=0&m=0&s=0&cv=0&manifest=https%3A%2F%2Fdamsssl.llgc.org.uk%2Fiiif%2F2.0%2F4702600%2Fmanifest.json&xywh=416%2C537%2C3007%2C2474>

<sup>589</sup> Y Wladfa ("La Colonie") ou "Y Wladychfa Gymreig ("La Colonie galloise") est le nom donné en gallois à l'établissement gallois qui s'installe à partir de 1865, surtout sur la côte du Chubut, en Patagonie.

<sup>590</sup> John Rhÿs, (1840-1915) <http://www.berose.fr/article760.html>

<sup>591</sup> Traduction galloise de "Breuriez Breiz".

Il est maintenant temps d'aller à la poste, je ne peux pour cette fois écrire davantage.  
Votre serviteur plein de respect et de vive amitié

Ch. de Gaulle

(1) Il veulent qualifier leur nouveau pays de « Pays blanc », d'après ce que j'ai lu dans un autre journal.

## 27. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>592</sup>

Vaugirard, le 15 juillet 1865

(Au jour de la fête du Roi de France<sup>593</sup>  
Que Dieu le garde  
Et qu'il lui permette  
De diriger le pays !)

Monsieur le Vicomte  
et très respecté et honoré Président,

Me voilà qui ajoute une deuxième partie à la lettre qu'il m'a fallu vous écrire avant que ce ne soit décidé. Je vous avais dit que M. J. Rhÿs avait promis de parler de notre souhait à l'un des hommes de la confrérie au congrès qu'on réunira à Aberystwyth les 12,13, 14 et 15 août ; mais il ajoute : « *But do not depend upon it for I have no influence.* » Que devons-nous faire pour accélérer la réponse que nous attendons du Prince Lucien ?

Voici qui sont les dirigeants du rassemblement d'après « Baner ac amserau Cymru » du 28 juin 65<sup>594</sup> :

« Llywyddion  
« Y tywysog Louis Lucien Buonaparte  
Arglwydd Raglaw, sir Aberteifi  
Syr T.D. Lloyd, barwnig, Bronwydd  
John Johnes, ysw., Dalencothi  
« is lywydd  
« y parch. John Griffiths, Castellnedd.  
Ann unrhyw hysbysrwydd pellach, ymofyner â  
J. Prydderch Williams (Rhydderch o Fon)  
Rhyl, Ysg. Cyffredinol ;  
Neu

---

<sup>592</sup> LV47.137.

<sup>593</sup> La saint Henri est le 13 juillet : il s'agit d'une allusion à Henri V, comte de Chambord, prétendant au trône pour les légitimistes.

<sup>594</sup> <https://newspapers.library.wales/view/4262267/4262283/81/>

J. Jones (Ivon), Aberystwyth, ysg. lleol. »

J'ai envoyé à Llallawg le Barzaz-Breiz, Bepred Breizad, la petite grammaire de la Confrérie de la Foi<sup>595</sup> et trois numéros de la Revue de Bretagne (mars, avril et mai). Si vous voulez que je lui envoie vos Bardes du VI<sup>e</sup> siècle, ayez la bonté de m'en informer et j'en demanderai un exemplaire au vendeur.

J'ai conseillé à M. Rhÿs d'acheter le Barzaz. Il m'a répondu : « *I have just ordered « Barzaz Breiz ».* *I want to compare minutely as soon as I can the mutations of consonants in the welsh and armoric, both in construction and in composition, with a view to arrive at some general principles and to clear up, if possible, the differences between the two tongues.*»

J'ai vu récemment un prêtre français, musicien<sup>596</sup> exquis qui veut également l'acheter. Ainsi, Monsieur le Vicomte, verrez-vous d'ici peu que les derniers livres seront épuisés. Quand verrons-nous donc sortir la cinquième édition du Barzaz ?

Et le Grand mystère, Monsieur ? Je n'entends plus parler de lui. N'est-il pas achevé d'imprimer ? J'ai hâte de la voir.

J'ai reçu des courriers du barde de St Laurent, d'Eostik Koat-ann-Noz et de Milin. Il m'a envoyé de lui-même un article publié au sujet d'une chanson concernant Merlin, très proche de la deuxième partie de Iannik Skolan<sup>597</sup>. Avez-vous déjà vu ce petit texte ? Milin et Le Jean sont en colère contre Feiz ha Breiz. Prosper Proux l'appelle Foen ha brenn<sup>598</sup> : « Pour ma part, dit Le Jean, je ne m'abonnerai pas cette année à cette revue, sauf s'ils changent leur ligne : ... on y trouve de bonnes choses, mais elle contient des choses qui plaisent davantage aux frères et aux sœurs qu'à Jacques Bonhomme... Le Breton aime la surprise et ne s'intéresse pas à ce qu'il a l'habitude d'entendre, comme les sermons qu'on nous sert actuellement. Sinon, la traduction de Feiz ha Breiz est très mauvaise... je n'apprécie pas de la lire et je ne la lis pas. »

M. Quémar m'écrit des choses très aimables et même trop aimables, mais le pire ! c'est que c'est en français qu'il le fait toujours maintenant. Vous feriez bien, Monsieur le Vicomte, de le réprimander un peu à ce sujet. Mais faites attention de le réprimander trop fermement, il est trop bon et je l'apprécie de trop pour cela.

Les dernières nouvelles que j'ai eues des chers émigrés gallois sur leur navire en direction du Pays blanc sont bonnes et ceux qui conduisent les deux pionniers chargés de tout préparer vont également bien.

C'est Cadivor (Cadivor Wood, Caerlleon)<sup>599</sup> qui m'informe de cela. Voici un extrait de sa dernière lettre : « Je rouvre ma lettre pour vous parler de l'Union celtique et plus particulièrement de la Revue Celtique. J'applaudis de tout mon cœur à ce projet, et, puisque mon journal gallois est mort avant d'être né, je vouerai volontiers à cette revue le temps que j'aurais voué à mon journal. Voici le plan que je propose. Qu'elle soit imprimée en Français et publiée simultanément à Paris et à Londres. Il va sans dire que très-peu de vos lecteurs gallois pourront la lire, et il est fort probable que très peu de

---

<sup>595</sup> Société armoricaine du *Breuz ar Feiz*, *Nouvelle grammaire bretonne, d'après la méthode de Le Gonidec ; suivie d'une prosodie*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1847.

<sup>596</sup> Il emploie le terme gallois puis, entre parenthèses, le terme breton emprunté au français.

<sup>597</sup> Gabriel Milin, "Iann-Es-Kolmwenn. Légende bretonne", *Bulletin de la Société académique de Brest*, III, 1862-63, p.382-400. A été tiré à part en 1864.

<sup>598</sup> Mot-à-mot : Foin et son.

<sup>599</sup> Ces éléments entre parenthèses sont indiqués au-dessus du nom Cadivor. Thomas Cadivor Wood est l'un des artisans de la création d'une colonie galloise en Patagonie. Il aurait dû être présent au Congrès de Saint-Brieuc en 1867, mais est parti en Patagonie juste auparavant. Il y a disparu dans le naufrage de la goélette *Denby* en février 1868, le long des côtes de Patagonie. Il avait alors environ 25 ans. Des lettres de Charles de Gaulle à Cadivor sont collées dans un album, conservé à la Bibliothèque de l'Université à Bangor manuscrit n° 78627.

ceux qui pourraient la lire la verront. Le cas sera semblable dans les autres pays celtiques. Je propose donc de traduire les articles de votre revue et de les publier dans tous les journaux gallois et d'envoyer au rédacteur de la Revue toutes les informations nécessaires pour faire de nouveaux articles. Par ce moyen les idées néo-celtiques obtiendront une immense publicité dans le Pays de Galles. – Employer les journaux déjà bien établis sera mieux que de fonder de nouveaux journaux. Si des littérateurs irlandais, écossais et bretons feront (sic) de la même manière – envoyer des traductions à tous les journaux imprimés dans leurs langues respectives – nos moyens pour l'interchange et la popularisation des idées seront complets. C'est dans cette revue qu'il faut parler de la langue savante néo-celtique dont vous parlez et de cette fontaine centrale peuvent procéder des fleuves rafraîchissants dans les quatre langues spéciales<sup>600</sup>. »

Voici maintenant mon problème longuement exposé. Je ne dirai rien de plus, si ce n'est que j'ai très envie de savoir comment vous allez. Comment allez-vous, vous et Madame la Vicomtesse par ce temps orageux ? Nous n'avons pas oublié votre fils Pierre le 21 juin. Et vous ne m'oublierez pas également les jours de ma neuvaine à la Sainte-Anne, n'est-ce pas ? J'ai confiance dans le pouvoir, autant que dans la bonté de la « gardienne de la Bretagne », elle peut sans doute, par l'intermédiaire du Seigneur Dieu, couper ma chaîne avec ses ciseaux d'or<sup>601</sup>. Mais, je suis si loin d'être dans un état suffisamment bon pour recevoir une grâce si exceptionnelle ! Il me faut être soutenu par des prières intenses. Si vous êtes encore à Keransquer, veuillez demander une petite prière pour moi à M. Henry.

Votre éternel serviteur plein de respect et d'amitié  
Ch. de Gaulle  
Secrétaire de la Confrérie bretonne et trésorier à Paris

## 28. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>602</sup>

Vaugirard, 22 août 1865

Monsieur le Vicomte  
et très respecté et honoré Président,

Voilà terminé, il y a quelques jours, l'Eisteddfod d'Aberystwyth. Avez-vous pu dire un mot au Prince Lucien ces jours-ci, autant pour notre idée de grande fédération que pour « Y Wladychfa gymreig » ? Voudriez-vous lui envoyer le petit texte de présentation que vous avez reçu de la part du Pwyllgor y Wladychfa ? Je suis très impatient d'avoir de nouvelles, ainsi que celle de tout ce que nous avons sur la forge.

J'ai parfois peur que ma réponse à votre lettre cordialement agréable ne vous soit pas parvenue. Si c'était le cas, mon chagrin serait d'autant plus grand qu'elle contenait un assez long passage de la part de la Confrérie de la Colonie et que ce passage devait vous être mis immédiatement sous les yeux.

J'avais envoyé ma lettre aux Eaux-Bonnes (Basses-Pyrénées)<sup>603</sup> sans nom de rue ou d'hôtel car je n'avais aucune information à ce sujet et je ne pensais pas que cela avait grande importance. Veuillez,

---

<sup>600</sup> Le texte est en français dans l'original.

<sup>601</sup> Inspiré du *Barzaz-Breiz*, "Lez-Breiz" (1845, vol. 1, p.172).

<sup>602</sup> LV47.138.

<sup>603</sup> En 1864-1865, Clémence de La Villemarqué passe l'été en cure aux Eaux-Bonnes, station thermale réputée. Mais, à partir de 1866, sa santé se dégrade et elle doit passer l'hiver à Pau. Théodore de La Villemarqué

Monsieur le Vicomte, soulager mon angoisse à ce sujet. Si la lettre n'est pas arrivée jusqu'à vous, j'écrirai aussitôt au gérant des Postes pour la lui réclamer.

Le Père Rivalin<sup>604</sup> m'a dit que vous étiez allé au pays des antiques Lémovices<sup>605</sup>, mais je ne connaissais pas votre adresse et peut-être êtes-vous de retour à Keransquer maintenant, pour cela je vous envoie ma lettre là-bas.

Vous avez pris si gentiment et joliment des nouvelles de nous, Monsieur, qu'auriez-vous pensé si vous n'aviez rien reçu de moi ? Je vous indiquais qu'il n'y avait rien de nouveau concernant ma santé. Dieu qui règle toute chose pour le plus grand bien, n'a pas voulu me guérir. Il faut toutefois le louer, nous serons récompensés avec justesse dans l'au-delà. – Et vous, Monsieur, comment allez-vous ? Les eaux ont-elles fait du bien à votre Dame ? – Mon père a été à nouveau faible et agité sans être vraiment malade, ça va mieux ces jours-ci, grâce à Dieu !

J'ai envoyé samedi dernier mon article<sup>606</sup> au barde de Taulé en le priant de vous le transmettre le plus vite possible. Il a pris beaucoup de retard malgré ma volonté. Je ne travaille pas vite et, de plus, j'ai été très très souvent dérangé. Je ne pense pas avoir été très amer, bien que j'aie dit la vérité. Que ce soit le cas ou non, faites-en ce qui vous plaira, je vous prie.

Je ne reçois aucune lettre de Llallawg, sauf des journaux gallois, et il y a une semaine, le Caernarvon Herald (anglais) qui contenait le récit de l'Esteddfod de Flint, cette assemblée ne me plaît pas outre mesure, on y parlait trop anglais.

Un Gallois de Liverpool, M. Dolben<sup>607</sup>, m'a écrit une longue lettre (avec des petits tableaux illustrés à la plume) qui contenait plusieurs éléments au sujet de la manière avec laquelle la Colonie devrait se protéger des ennemis, si des individus venaient à leur faire la guerre.

J'ai de nouvelles lettres de la part de Cadivor, accompagnées de la traduction des dernières lettres des éclaireurs qui préparent tout dans la « Nouvelle baie ». Elles contiennent d'excellentes nouvelles. La colonie va réussir son projet, apparemment. En plus du sentiment patriotique (Y Seimlad gwladgarwch, en gallois), ils pourraient gagner beaucoup d'argent là-bas, je crois. Si je suis en bonne santé et que je peux bien m'appuyer sur mes jambes, je m'y rendrai pour environ une année au moins. Cadivor est sur le point de partir pour là-bas.

Au revoir, Monsieur le Vicomte. Veuillez excuser ma lettre écrite à la hâte<sup>608</sup> et agréer l'expression de mon respect et de ma vive amitié.

Ch. de Gaulle  
Secrétaire de la Confrérie bretonne

---

l'accompagne. Voir Elisabeth Châtel, *Clémence Tarbé Vicomtesse de La Villemarqué (1827-1870). Intimité et sociabilité d'une femme d'écrivain breton*, mémoire de master 2, Université de Bretagne Occidentale, 2021.

<sup>604</sup> Louis Marie Rivalain est né à Quimperlé le 5 juin 1831. Fils d'un cultivateur, Il est décédé à Paris en 1899. Voir *Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon*, 3 mars 1899. Il est, en 1863, avec le Père Toulemon, à l'origine de la création de L'Oeuvre des Bretons de Paris.

<sup>605</sup> Les Lémovices ou Lemoviques désignent les Gaulois qui ont donné leur nom au Limousin et à la ville de Limoges. Dans une lettre du 27 juillet 1865 (LV34.239), Clémence Tarbé de La Villemarqué annonce en effet à son fils Pierre qu'avec Théodore, elle se rend le lendemain à La Gardelle (Haute-Vienne) avec un arrêt pour la nuit à Limoges.

<sup>606</sup> Charles de Gaulle, "Mouvement de Renaissance de la Littérature bretonne", qui paraîtra dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, octobre 1865, p.265-293.

<sup>607</sup> On ne voit pas de qui il s'agit.

<sup>608</sup> L'expression est donnée en gallois.

## 29. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>609</sup>

Vaugirard, 28 août 1865

Monsieur le Vicomte  
et très respecté et honoré Président,

J'ai reçu hier une lettre d'une grande importance de la part du barde Llallawg, et je ne souhaite pas tarder à vous la faire connaître. Je l'aurais fait hier si je n'avais pas été pris par de nombreuses visites.

Après s'être excuser de son long silence, il dit ceci :

*(Netherthong. – august 25<sup>th</sup> 1865)*<sup>610</sup>

*«Since then, extensive correspondence respecting the projected Meeting of the Cambrian Institute in Brittany has taken place between several of our members and myself. The Prince Lucien Bonaparte was solicited to allow himself to be nominated President of the Congress ; but he declined the honor in consequence of previously formed engagements for philological researches during the latter part of the summer and the autumn, in the south of England. Some of the most influential members who are well known to the Imperial Government were requested to communicate with the Minister of the Interior, either directly or through the French Ambassador in London, with the view of obtaining leave to hold the proposed congress ; but they declined to enter into any correspondence on the subject, and alleged as a reason for refusing, that they felt it was a very delicate matter for the subjects of one Kingdom to solicit a favor of that nature from the Government of another. Under these circumstances I, as General Secretary, was induced to address an official letter to the Minister of the Interior, requesting on behalf of the Institute, his permission to hold the intended Meeting. In reply I received a courteous communication from his Excellency Lavalely (sic)<sup>611</sup>, granting the required authority to meet in the several departments of Brittany, but stipulating that he should be informed fifteen days before hand where the society wished to meet for the first time, and making it a condition that the parties attending the Congress would be expected to conform, in case of need to the rules of order and the regulations of the police, which might be indicated to them by the local authorities. So far our movement has met with partial success ; but the season of the year being now much advanced, many of our members are of opinion that there will not be sufficient time to make the necessary arrangements for a full and successful gathering this autumn. They therefore recommend it to be put off until the summer or autumn of 1866, and suggest that the request for the Prince Lucien to preside should be renewed at the beginning of the year, and the Minister of the Interior be entreated to transfer his leave from the present year to the next, which would afford abundance of time for completing every preparation necessary for insuring a real international congress of true and patriotic Celts. What do you say to this proposal for adjournment ?*

---

<sup>609</sup> LV47.134.

<sup>610</sup> Thomas James (Llallawg) est vicaire de Netherthong dans le Yorkshire où il est arrivé en 1846. Il le restera pendant 33 ans.

<sup>611</sup> Charles Jean Marie Félix, marquis de La Valette 1806-188 a été ministre de l'Intérieur du 28 mars 1865 au 13 novembre 1867.



*In the last number of the Cambrian Journal which I presume M<sup>r</sup> Mason as<sup>612</sup> forwarded to you, (ne zeuaz netra d'in evit c'hoas) your two letters, as you will have observed, are published<sup>613</sup>, wick I was glad to have the opportunity of inserting.*

*Many weeks ago I received the parcel of books wick you very kindly sent me, containing the two volumes of the « Barzaz Breiz » the « Brepred Breizad », the « Nouvelle Grammaire Bretonne » and the parts of the « Revue de Bretagne et de Vendée ». For all these which I value very highly, be pleased to accept my most cordial acknowledgements and thanks. »*

... Le révérend Llallawg me donne ensuite une information au sujet du révérend Thomas Rowland<sup>614</sup> qui autorise que je traduise sa grammaire en français et promet de me répondre ; - et au sujet de M. Davenport Mason, le traducteur de ma brochure<sup>615</sup> qui est un jeune homme qui n'a pas encore vingt ans, fils de M. Mason de Tenby<sup>616</sup>, et maintenant élève au collège gallois de Llandoverly, au Pays de Galles du sud – Ensuite :

*« The members of the Cambrian Institute would desire very much to be able to afford you some assistance towards resuscitating the old Breton association, but they wish to be furnished before hand with a copy of the rules, laws, or statutes, by which it was governed. These will require probably to be revised or remodelled before any action in the matter can be taken. And under the present regulations of the Imperial Government it will be requisite to submit them at their improved state to the Minister of the Interior, before any proposal should be made for their permanent adoption. This appears to us the most proper course to pursue, and we think it would be the most likely to prove successful.*

*The publication of Viscount de la Villemarqué's letter to me<sup>617</sup>, which appeared in the Cambrian Journal, was not intentional but an oversight of my part. I sent a copy of it to M<sup>r</sup> Mason for his perusal but forgot to make it « private » ; and he, thinking it was intended for the Journal, published it. I regret exceedingly that the mistake occurred ; against any repetition of the like I will endeavour carefully to guard.*

*On the 12<sup>th</sup> of next month – september, the Grand national Eisteddfod for the present year will commence at Aberystwyth, which is a sea-bathing-town in Cardiganshire. The Eisteddfod will last four days, the proceedings of which will be fully reported in the Newspapers. I will bear in mind to send you a report as soon as it appears, and also count de la Villemarqué shall be supplied with a copy. ....»*

Voilà, Monsieur le Vicomte, mis à part les salutations de fin, cette lettre qui nous apporte de très bonnes nouvelles, je crois. Que pensez-vous de tout cela – Sauf si M. de la Vallette nous sollicitait au

---

<sup>612</sup> Richard Mason (1816-1881). Imprimeur, il est l'éditeur du *Cambrian Journal* jusqu'en 1865 où lui succède Thomas James (Llallawg) : <https://biography.wales/article/s-MASO-RIC-1816>

<sup>613</sup> Dans le *Cambrian Journal* de 1864: p.68-69, Lettre (traduite en anglais) de La Villemarqué à Thomas James (Keransker, 20 mars 1865), p.69-71; lettre en anglais de Charles de Gaulle à Richard Mason (Paris 10 mars 1865), et p.71-72, une autre lettre, non datée, de Charles de Gaulle à l'éditeur du *Cambrian Journal*. p.197-199 ; deux nouvelles lettres de Charles Gaulle : 10 mai 1865 (à propos de la tenue en Bretagne d'un Congrès celtique international) et non datée (à propos d'erreurs dans la traduction). P. 200-201 est reproduite une lettre d'un membre du Cambrian Institute qui se réjouit d'une future réunion en Bretagne. La Villemarqué est Vice-Président du Cambrian Institute, dont Louis Lucien Bonaparte est le Président, voir *Cambrian Journal*, 1864, p.345.

<sup>614</sup> Thomas Rowland (1824-1884).

<sup>615</sup> "The Celts of the nineteenth century An appeal to the living representatives of the celtic race", *Cambrian Journal*, 1864, p.1-55.

<https://journals.library.wales/view/2072171/2075886/#?xywh=-1430%2C-254%2C5173%2C3412>

<sup>616</sup> John Davenport Mason est le fils de Richard Mason.

<sup>617</sup> Lettre du 20 mars 1865, *Cambrian Journal*, 1864, p.68-69. cf ci-dessus.

sujet de choses néfastes à notre conscience ou à notre honneur (et il ne le fera pas, j'espère), il ne serait pas inconvenant – quoique peut-être triste – que nous adaptions le règlement de la grande fédération et celui de la Grande Confrérie à sa volonté (en attendant que nous puissions, d'une manière ou d'une autre, retirer le joug qui pèse sur nous). Pour le congrès bardique, il nous faut nous en accommoder, je pense. De la sorte, nous aurons plus de temps pour préparer toutes les choses, pour préparer les esprits en Bretagne surtout ; de plus, nous attendrons de pouvoir être intronisés par le Prince Lucien et de relever ainsi plus facilement l'ancienne Association [bretonne] .

Vous voyez, Monsieur, que j'avais tort lorsque je vous ai dit que l'Eisteddfod d'Abergavenny était terminé (reporté ?). Avez-vous écrit au Prince pour concrétiser l'idée de la « Welsh Emigration Society » ? Les papiers nécessaires à cela vous sont-ils arrivés ? Les membres de cette Société ont très envie que j'écrive au Prince. Si vous ne voulez pas le faire, veuillez me le faire savoir dès que vous le pourrez car ils voudront alors que je m'associe à eux pour lui écrire.

J'ai surtout grande hâte d'avoir de vos nouvelles. Les Eaux-Bonnes firent-elles du bien à vous et à Madame ?

Mon article pour la revue vous est sans doute maintenant arrivé, je pense. Comment l'estimez-vous ? Le Barde de Taulé m'a écrit : « Je partage votre manière de voir sur la plupart des points abordés dans votre article. Néanmoins je persiste à croire et à dire que beaucoup de mots que vous expulsez, comme en em chagrina, consoli (!!), etc. etc. sont véritablement bretons<sup>618</sup>. »

Comment dois-je répondre à Llallawg ? Donnez-moi votre avis, je vous prie, Monsieur. – Et votre Grand mystère, sortira-t-il prochainement ?

Mon père et ma mère vous présentent leurs sincères salutations. Veuillez agréer l'expression de mon respect et de ma vive amitié

Votre fidèle serviteur  
Charles de Gaulle  
Secrétaire de la Confrérie bretonne

### 30. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>619</sup>

Vaugirard, 4 septembre 1865

Monsieur le Vicomte  
et très respecté et honoré Président,

Votre lettre est arrivée tout à l'heure, cela m'a procuré une grande joie ! Elle a soulagé mon cœur d'un poids. J'avais peur que vous soyez malade ou que vous n'ayez reçu aucune de mes lettres. Concernant celle que j'ai envoyée à la fin du mois de juillet, j'ai écrit aujourd'hui au Directeur des Postes pour lui demander de faire des recherches à son sujet.

Je suis fier et heureux que vous ayez trouvé mon manuscrit correct, vous et M. Henry<sup>620</sup>, que j'apprécie également beaucoup, bien que je n'aie jamais eu l'occasion de le voir. – Faites ce que bon

<sup>618</sup> Cet extrait est en français dans l'original. Allusion à ce qu'écrivait Charles de Gaulle à propos du breton de l'abbé Perrot, dans son article "Mouvement de Renaissance de la Littérature bretonne", art. cit., p.278.

<sup>619</sup> LV47.136.

<sup>620</sup> Jean-Guillaume Henry (1803-1880).

vous semble de mon travail, Monsieur, je suis extrêmement content que vous acceptiez de le corriger. Je l'ai envoyé pour qu'il passe à votre crible ; tout ce que vous corrigez l'est fait avec justesse et sagesse, je le sais.

Je suis absolument convaincu de ce que vous me dites. Je n'aime pas la lettre c devant a o u. Pourtant, voyez, Monsieur, ne serait-ce pas bien de reculer un peu pour mieux sauter ensuite ? Lisez ce que dit M. Perrot dans sa lettre que je vous envoie par retour, si ce qu'il dit est vrai, les imprimeurs ne veulent plus mettre sous presse à leur compte les textes qui suivent la graphie de Le Gonidec. Et pourtant, Le Fournier a appris le breton par Milin et en suivant la graphie de Le Gonidec. S'il n'est pas nécessaire de le faire pour Jacques Bonhomme, ce n'est peut-être pas mal pour les vieux curés. Toutefois je ne céderai pas à leur conseil insensé sans grande peine, c'est pourquoi, Monsieur le Vicomte, faites comme vous le pensez, ce sera bien fait.

Je vous remercie de m'avoir informé au sujet de la racine des mots hon, hoc'h. Je ne les connaissais pas auparavant, car je n'ai pas encore réussi à avoir la « *Grammatica Celtica* »<sup>621</sup>. Mon père est allé trouver M. de Courson dans sa bibliothèque<sup>622</sup>, mais il n'avait pas le l'ouvrage. Il a promis de nous l'envoyer chez nous, mais je n'ai encore rien reçu.

Je n'ai pas encore reçu votre conférence prononcée à la dernière réunion à Quimper. Elle arrivera demain, certainement. J'ai hâte de la lire, tout comme votre Grand mystère. Mon père revient de chez Didier<sup>623</sup>. Votre ouvrage n'est pas encore sorti. S'il nous arrive assez tôt, on le mentionnera dans le numéro du Journal des Savants qu'on va publier les derniers jours de ce mois.

Ce que fit Llallawg a de quoi surprendre également, il ne devrait pas procéder de la sorte, mais plutôt s'entendre avec vous avant d'agir. Toutefois, il l'a fait pour le bien et sur recommandation des autorités de la confrérie, il voyait l'envie ardente que nous avions de maintenir un congrès avec ses compatriotes, envie que nous lui montrions à travers nos lettres. Je dois maintenant lui répondre. Comment dois-je le faire ? Je ne peux que le remercier en votre nom et au nom de la Confrérie bretonne, n'est-ce pas ? Voulez-vous lui envoyer – suivant sa demande – le règlement de l'ancienne Association ? Il serait peut-être difficile de refuser ? Donnez-moi des instructions circonstanciées<sup>624</sup> concernant ma réponse, je vous prie, Monsieur le Vicomte, la chose est d'assez grande importance.

Vous m'avez conseillé, il y a longtemps, d'écrire à M. de La Borderie et en particulier à M. de Kerdrel<sup>625</sup>. Ferais-je bien de faire valoir cet événement pour leur écrire ? – En quelle langue dois-je le faire ? Je ferai comme vous voulez, Monsieur, en envoyant les parties de mon texte à MM. Morvan, Roudaut<sup>626</sup> et Kersalé<sup>627</sup>. Demandez à M. Grimaud, je vous prie, qu'il m'en expédie quelques autres

---

<sup>621</sup> Le philologue allemand Johann Kaspar Zeuss (1806-1856), est, en 1853, l'auteur d'une *Grammatica Celtica*.

<sup>622</sup> Aurélien de Courson est alors conservateur à la Bibliothèque du Louvre où il a été nommé en 1848.

<sup>623</sup> Le libraire Didier, Paris, est, en 1865, l'éditeur du *Grand Mystère de Jésus*.

<sup>624</sup> Mot en français entre parenthèses à la suite du mot "darvouduz".

<sup>625</sup> Appartenant à une famille de vieille noblesse bretonne, Vincent Audren de Kerdrel est né en 1815 à Lorient, ville dont son père a été maire. En 1842, il entre à l'École des Chartes. Il fera à partir de 1848 une carrière politique : député de l'Ille-et-Vilaine en 1848 et en 1849, de la circonscription Vitré-Fougères en 1852, du Morbihan en 1871, il accèdera à la vice-présidence de l'Assemblée nationale (1874-75) et du Sénat (1876-1879). Il est dès l'origine un membre actif de l'Association Bretonne et un collaborateur de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. C'est un ami de toujours de La Villemarqué avec lequel il a participé au petit cénacle breton de la fin des années 1830 chez les frères de Courcy.

<sup>626</sup> Vincent Roudaut (Kerlouan 1817- id. 1885) voir Malo Morvan, « L'Étude récréative et sérieuse de Vincent Roudaut, un hérétique du celtisme au XIXe siècle », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 23 | 2019, mis en ligne le 01 mai 2020, consulté le 18 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/607> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.607>

<sup>627</sup> Jean-Charles Kersalé (Loctudy 1818-Morlaix 1892).

exemplaires, car il me faudra aussi en donner à Milin, Le Jean, Quémar, Rhys. – Pour la lettre du barde de Taulé, veuillez me la rendre le plus tôt possible, car je veux lui répondre sur tout ce dont il parle.

Madame ne va qu'un peu mieux grâce aux eaux thermales, dites-vous, nous nous en réjouissons sans être complètement heureux. Nous continuerons de prier pour elle du fond de notre cœur, très cher Monsieur. Vous ne m'avez rien dit de votre santé à vous ; est-ce que ça va mieux, même si ce n'est pas fort ! Pour ma part, je dois avouer que j'ai un peu plus de force depuis ma neuvaine, mais cette force ne parvient pas jusqu'à mes jambes.

Mon père vous remercie beaucoup pour la peine que vous prenez pour lui. Il vous transmet ses meilleures salutations et ma mère en fait autant.

Je n'avance pas beaucoup dans l'étude du gallois, je n'ai pas suffisamment de temps calme à la suite pour cela. Je continuerai toutefois et j'y arriverai. N'est-ce pas la persévérance qui est la clé de la connaissance ? On ne parle dans les informations que de la décentralisation<sup>628</sup>, tant mieux ! Les esprits se réveillent. Les vrais amis de la Liberté<sup>629</sup> se rangent du côté des faux amis. Il sera difficile de parvenir à cette grande action, mais nous y arriverons sans aucun doute avec le temps.

Au revoir, Monsieur le très cher et honoré Vicomte. Veuillez agréer l'expression de ma vive amitié.

Votre serviteur éternellement fidèle  
Charles de Gaulle  
Secrétaire de la Confrérie bretonne

PS : Voyez, Monsieur, comme votre Nouvelle Croix de Dieu fera du bien. Il faut qu'elle soit éditée et diffusée dans le pays d'ici peu. Voulez-vous que j'écrive à un libraire de ma connaissance (Desloges)<sup>630</sup> qui a déjà fait paraître des abécédaires illustrés ?

Il serait également bon, je crois, d'avoir un nouveau périodique. Premièrement, nous n'aurions qu'un périodique mensuel pour éviter de faire croire que nous jouons contre Feiz ha Breiz. Cette revue (édifiante, surtout) nommée, par exemple, Mouez Breuriez Breiz / La Voix de la Confrérie bretonne serait mise en place avec les confrères pour qu'ils s'entendent entre eux. Elle serait éditée chez Tanguy à Guingamp<sup>631</sup>. Les évêques de Saint-Brieuc et de Tréguier donneraient un petit coup de main, je pense.

---

<sup>628</sup> En 1865, dix-neuf personnalités de Lorraine signent une brochure d'une cinquantaine de pages intitulée « Un projet de décentralisation » où ils proposent de repenser l'administration territoriale de la France en donnant plus de pouvoir aux élus locaux. Ce manifeste, plus connu sous le nom de Programme de Nancy, fait quelque bruit, notamment par les réponses des personnalités auxquelles il est adressé et dont les lettres sont insérées dans une nouvelle édition.

[https://www.google.fr/books/edition/Un\\_projet\\_de\\_d%C3%A9centralisation/E3QPAAAAQAAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=%22un+projet+de+d%C3%A9centralisation%22&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Un_projet_de_d%C3%A9centralisation/E3QPAAAAQAAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=%22un+projet+de+d%C3%A9centralisation%22&printsec=frontcover)

<sup>629</sup> L'auteur utilise le terme gallois "Rhyddid".

<sup>630</sup> Peut-être Louis Camille Auguste Desloges, libraire et éditeur installé au 39 de la rue Saint-André des Arts à Paris.

<sup>631</sup> Pierre-Marie Tanguy (1829-1871) a cédé son imprimerie à Pierre Le Goffic en 1862. Son nom est ajouté dans l'interligne.

### 31. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>632</sup>

Vaugirard, le 7 décembre 1865

Mon probe et très cher Monsieur,

Vous ne voulez plus que je commence mes lettres en vous appelant Président : je vous obéis, bien que j'aimais vous saluer à chaque fois comme notre véritable Chef. Il faut un chef supérieur aux autres pour les Bretons du pays, - je ne dis pas un maître absolu, simplement un chef comme il convient aux Celtes d'avoir, - pour les guider sur le bon chemin, pour leur éviter que leur navire ne soit livré au rocher au rocher par manque de gouvernail. Et ce Gouvernail, où le trouvera-t-on, si ce n'est pas vous ? Qui est autant aimé par les Bretons que vous ? – Je ne parle pas de moi qui ai l'honneur et la chance exceptionnelle d'être votre serviteur et en particulier votre ami ; mais toutes les personnes que je vois ou qui m'écrivent, de Milin à Brest, jusqu'à M. David à Saint-Brieuc, de notre demi-ennemi le barde de Taulé jusqu'à certains Haut-Bretons que je connais, tous vous aiment du fond du cœur et vous nomment avec joie Grand-Chef des Bretons. Qui, autant que vous, connaît à la fois les langues et l'histoire des Celtes ? Qui, surtout, ayant prêté une oreille attentive à la voix de chaque classe, de Lliwarc'h-hen jusqu'à Loeiz Kamm, en vint à reconnaître comme vous l'âme de notre race et son génie ? Qui connaît des Celtes d'Outre-Manche et est suffisamment connu d'eux pour consolider l'ancien lien, si ce n'est vous ? En qui trouverions-nous, comme en vous, la harpe qui éveille, la lumière qui guide et le lien qui unit ?

C'est pour cela que, au milieu de la joie que j'ai ressentie en lisant les nouvelles que vous me donnez concernant notre projet de Gorsez ou congrès, je n'ai pas trouvé très plaisant d'entendre que ce sera M. de la Borderie qui dirigera la chose. C'est un homme que j'aime et que je respecte énormément, un homme du pays, il est sans conteste instruit et éloquent ; il n'est cependant pas aussi complet que vous, il n'est pas aussi connu et aimé que vous des Bretons, il n'est pas très connu, je crois, des Celtes d'Outre-Manche, et pire, d'après ce que vous dites, il ne connaît pas le breton !

Pendant la tenue du congrès et ensuite, si nous parvenons à relancer l'ancienne Association, notre grand-chef sera le Prince Lucien, malheureusement pour nous ! Et encore, il nous faut espérer qu'il veuille bien accepter de mettre son nom comme directeur ! A son sujet, je ne sais pas ce qu'il a dans l'âme, sauf qu'il est un savant. Qu'importe, même si le bien que fera la grande confrérie sera important, il ne faut pas que nous abandonnions la Breuriez Breiz ; celle-ci constituera une petite confrérie dans la grande, ou à côté de la grande, ~~n'est-ce pas ?~~ Et par elle, si Dieu le veut, vous pourrez faire aboutir les choses en Basse-Bretagne, malgré la tiédeur ou même l'ingratitude de la grande confrérie, n'est-ce pas ?

« Y mae gywilydd arnaf fy hun<sup>633</sup> », j'ai honte de dire pourquoi je suis resté si longtemps sans vous répondre, très cher Monsieur. Cela ne fait que peu de jours que j'ai écrit à Llallawg pour le remercier ! Je n'osais pas vous écrire avant d'avoir fait cela. Je ne sais vraiment pas comment passe mon temps ; si ce n'est qu'il est grignoté par dix mille diverses choses ; par des discussions dans la famille, par le travail qu'on m'envoie maintenant de la mairie, et d'autres tâches, par les visiteurs, les indispositions etc. etc. Veuillez prier le Seigneur Dieu pour qu'il me donne l'esprit et la force d'utiliser mon temps à meilleur escient.

---

<sup>632</sup> LV47.141.

<sup>633</sup> "J'ai honte", en gallois.

Vous utilisez le vôtre d'une manière exceptionnelle pour l'honneur de nos compatriotes, pour le bien de tous et pour votre propre réputation. J'ai lu la préface du Grand mystère de Jésus avec un grand plaisir, ainsi que certains passages du Mystère lui-même. Je n'en ai lu que des passages car il manquait une feuille dans notre livre ; on l'a rapporté chez Didier pour le compléter et mon père n'a pas encore pu retourner le chercher. D'après ce que je vois, c'est un beau fruit sain de l'arbre celtique ; vous en avez cueilli d'autres qui contiennent davantage la saveur du pays ; mais celui-ci, vous l'avez trouvé sous l'herbe et les feuilles sèches, et après l'avoir recouvert de miel doux de peur qu'il ne pourrisse, vous l'avez posé sur un plat en or pour que tout le monde l'admire. Pour la traduction, c'est une chose difficile et on pourrait dire que c'est votre Mystère, tant vous y êtes bien parvenu ! Mais, je l'avoue, je préfère la Poésie des cloîtres<sup>634</sup> que le Mystère lui-même. Celle-ci a jailli pleine de vie du cœur du peuple, du cœur et de la bouche du peuple et on ne trouve d'équivalent nulle part dans le monde. – Comme c'est tendre et agréable, ce que vous dites de notre malheureux compatriote l'antéchrist<sup>635</sup> ! S'il y a une chose pour lui attendrir le cœur, trois lignes d'écriture<sup>636</sup>, ce serait plus fort que plus d'un livre savant ! Pour ma part, je n'ai pas pu retenir mes larmes.

J'ai mis beaucoup de temps à obtenir une réponse de M. Grimaud. Dimanche dernier, le paquet est arrivé, il contenait les petits exemplaires de mon article, accompagnés de votre lettre. Quelques-uns en ont désormais reçu un. Morvan et Roudaut les premiers ; je l'ai aussi envoyé à plusieurs autres et le ferai encore. Je suis très heureux d'apprendre que mon travail a été trouvé correct par MM. De Kerdrel, La Borderie, Le Joubioux et Léséleuc<sup>637</sup>. J'ai reçu une lettre de Luzel, Quémar, Le Jean et de Kersalé. Ce dernier, après avoir en grande partie loué mon travail, m'écrit douze pages+ pour dire que les mots honor, bord, dever, etc. sont vraiment bretons. Il trouve que le latin et le grec découlent du breton. Je lui ai répondu et en douceur, vous pouvez le croire. – Il avait lu mon article dans la Revue. – M. du Châtelier m'a également écrit.

Je reçois également de nombreuses nouvelles du Pays de Galles. J'apprends de très bonnes nouvelles au sujet de la Colonie (Gwladychfa gymreig, Bro Wen) « Y fintai gyntaf<sup>638</sup> », la première cohorte (160 personnes environ) qui a accosté en bonne santé et joyeusement, le drapeau du Dragon rouge au bout du grand mât. A la suite de mon article sur les Gallois, j'y mettrai un autre au sujet de la Colonie et, avant cela, peut-être une ligne dans l'Océan de Brest. Je vous en dirai plus à ce sujet lorsque j'aurai le bonheur de vous voir ; je ne vous en dirai pas plus aujourd'hui, sauf : on organise en Galles Cymdeithas arianol a masnachol y Wladychfa Gymreig<sup>639</sup>, c'est-à-dire la société financière et

---

<sup>634</sup> *La Légende celtique et la poésie des cloîtres en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*, Paris, Didier, 1861.

<sup>635</sup> Sans doute allusion à François-Marie Luzel.

<sup>636</sup> P. CXXXII du *Grand Mystère de Jésus*, Luzel et son *Mystère de sainte Triphine et du roi Arthur*, publié chez Clairret en 1863, font l'objet d'une note quelque peu assassine. Luzel n'est qu' "un estimable professeur et poète" et le texte du *Mystère* "ne remonte pas au-delà du dix-huitième siècle". Le *Mystère* de sainte Triphine a été l'occasion d'un sérieux différend entre Luzel et La Villemarqué. Voir F. Postic, « De Sainte-Tryphine au Grand Mystère de Jésus. Aux sources de la querelle du *Barzaz-Breiz* », *Mythes, Littérature, Langue, Gwengeloù, Lennegezh, Yezh, Klask* n°10, TIR, CRBC Rennes-2-Université Européenne de Bretagne, 2011, p.9-34.

<sup>637</sup> Léopold Léséleuc de Kerouara (Saint-Pol-de-Léon 1814-Autun 1873). Élève au Petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray entre 1824 et 1827, il poursuit ses études à Paris à l'institution de l'abbé Poiloup entre 1827 et 1830 où, en octobre 1834 il prend la direction de la classe de 3e. Il est alors, avec La Villemarqué, l'un des participants actifs du petit cénacle de la rue de la Victoire chez les Courcy. Il quitte Paris pour Rome en 1843 et en 1845, est ordonné prêtre à la basilique Saint-Jean-du-Latran ; vicaire général à Quimper, il sera nommé évêque d'Autun en décembre 1872. Voir Chanoine Alfred Le Roy, *Un évêque breton Léopold de Léséleuc de Kerouara, Évêque d'Autun, Chalon et Mâcon (1814-1873)*, Quimper 1932.

<sup>638</sup> "La première cohorte", en gallois. Autrement dit, les premiers colons gallois à arriver, dans le cadre du programme de colonisation, à bord du Mimosa.

<sup>639</sup> Montée par Micheal D. Jones.

commerciale de la colonie galloise, « limited » pour récolter deux cent mille livres sterling, divisées en vingt mille actions – de 10 livres (250 fr.) chacune. On peut les payer par petits bouts jusqu'à 2 ou 6 livres ou un écu par mois. Les actionnaires auront le droit sur les 25 000 000 d'acres de bonnes terres données à la Société de colonisation (la Cymdeithas ymfudol) par les riches états. Ne trouverait-on pas en Bretagne un homme qui voudrait être actionnaire dans cette confrérie ? Pour ma part, je n'ai pu m'engager que pour une action seulement ; j'ai obtenu ~~une~~ deux autres actions d'un de mes amis. – La chose va aboutir, je crois. Les premiers colons ont travaillé durement jusqu'ici et ont envoyé à Liverpool un bateau chargé de guano. Il accostera, d'après ce qu'on dit, aux environs de Noël, et on vendra sa cargaison au moins 2 000 livres sterling.

J'ai parlé aujourd'hui (8 décembre) aux Pères Toulmont et Rivalin<sup>640</sup> de la Colonie. Le Père Rivalin, sans déjuger complètement la chose, s'oppose à l'idée d'une colonie bretonne à côté ou parmi les Gallois ; le Père Toulmont, par contre, l'idée lui convient mieux. Il me conseille d'écrire à ce sujet à M. Léséleuc et de diffuser l'idée parmi les Bretons, ce que je ferai d'ici peu de temps. L'émigration ne plaît pas à Jacques Bonhomme, je le sais bien, et tant mieux ! A cause de cela, il n'y aura pas beaucoup de migrants à se rendre au Pays-Blanc ; si ce n'est qu'on peut espérer, tant pour le bien de la Foi, que pour le bien de notre race, qu'un petit groupe de Bretons armoricains s'y rende pour s'unir là-bas aux Gallois de Grande-Bretagne.

Tant de Gallois qui m'écrivent me témoignent de leur grande amitié pour notre pays. Cadivor m'écrit : « Mae llawer o sôn yma am eich Eisteddfod genedlaethol, a disgwyliaf y bydd cannoedd ohonomyn Llydaw y pryd hyny, surtout (sic) os ceir Excursion (sic) rhad. Rhaid i ni barottoi ar gyfer yr Wyl fawr ! a rhaid i ni efrydu tipyn ar eich ieithoedd Llydawig – Brehonec a Breizonec. Pa fodd y gellir cael grammadeg a geiriadur yn rhad ? / On parle beaucoup ici de votre Eisteddfod national, et je pense que nous serons des centaines en Bretagne à ce moment-là, surtout s'il y a une excursion à prix raisonnable. Nous devons nous préparer pour la grande fête ! Et je dois étudier un peu votre langue bretonne - Brehonec et Breizonec. Comment puis-je me procurer une grammaire et un dictionnaire à bon marché ? » Je suis sur le point de lui envoyer la petite grammaire de la Confrérie de la Foi, les conversations bretonnes et françaises, L'Ami des Enfants, les petites grammaires de Le Gonidec (avec remise elles ne sont pas bonnes à grand chose). Je voulais également lui envoyer le Barzaz-Breiz car il me demande des airs de Bretagne, et par quel livre apprendrait-il à connaître la Basse-Bretagne, son esprit, sa langue, etc., aussi bien qu'avec le Barzaz ? Mais hélas, il n'y en a plus qu'un chez Franck ! et cet unique exemplaire, il ne veut pas le vendre, sauf à cinq écus. J'enverrai à Cadivor les Kanaouennou santel : l'ancienne édition<sup>641</sup> au lieu du Barzaz, bien que ce ne soit pas la même chose ! Il y a pire ; le deuxième tome de mon Barzaz a été perdu, je le crains, par un jeune Polonais à qui je l'avais prêté, ce qui m'empêche de transcrire un air que j'aurais envoyé à Cadivor. Ainsi, très cher Monsieur, vous le voyez, urgence, urgence, plus qu'urgence il y a à faire paraître la cinquième édition du Barzaz !

Je jubile à l'idée de vous voir d'ici un mois. Le Père Rivalin m'a dit que Madame la Vicomtesse n'était pas en très grande forme et qu'elle avait à nouveau perdu la voix. Comme c'est pitié ! Nous continuerons de prier pour elle et pour toute votre maisonnée.

---

<sup>640</sup> Toulemont et Rivalain (cf. ci-dessus).

<sup>641</sup> Iann-Willou Herry (Jean-Guillaume Henry), *Kanaouennou santel, dilennet ha reizet evit eskopti Kemper...suivi de Eun dibab toniou...* Saint-Brieuc, imprimerie L. Prud'homme. Lors de la réédition du recueil, en 1865, l'abbé Henry sera conduit, à la demande de l'évêché, à revoir le breton utilisé: *Kantikou Eskopti Kemper ha Leon choazet ha renket dre ghemenn ann Aotrou 'n Eskop Rene-Nicolas Sergent*, Quimperlé, imprimerie Clairét.

Mon père n'a pas été en très bonne santé ces dernières semaines, il va maintenant mieux. – N'avez-vous pas encore eu de nouvelles d'Inde<sup>642</sup> ?

Au revoir et à bientôt, très cher Monsieur. Que Dieu vous charge de biens, vous, les vôtres et tous les vrais Celtes !

Veillez agréer l'expression de mon respect et de ma vive amitié

Charles de Gaulle  
Secrétaire de la Confrérie bretonne

Le 10 décembre

+ En fin de lettre on lit : « La continuation à bientôt. »

(1) Vous savez que le pauvre homme est mort, ces jours-ci, lorsqu'il était assis sur le banc à attendre le transport en commun<sup>643</sup>.

(2) On en a fait mention dans « Nouvelles littéraires du Journal des savants », tome du 1<sup>er</sup> novembre, en attendant la grande cérémonie que fera Littré dans le même journal, je crois<sup>644</sup>.

### 32. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>645</sup>

Vaugirard – Paris,  
Lendemain des calendes de 1866,  
Le soir

Très cher Monsieur,

Vous serez dans votre maison parisienne demain soir ou le jour suivant, d'après ce que j'ai su. J'aimerais être le premier de la capitale à vous souhaiter la bonne année et la bienvenue à la fois. Que Dieu vous comble de projets, vous et les vôtres pendant cette année et pendant de nombreuses autres à sa suite ! Que des gerbes touffues poussent dans vos champs ! Que les greniers et les souches ploient

---

<sup>642</sup> Cela est sans doute en lien avec Whitley Stokes (1830-1909). Avocat, juriste, il occupe à partir de 1862 des postes importants dans l'administration anglaise en Inde (Madras, Calcutta, Simla). Il est aussi linguiste et, dès 1860, il est l'auteur de *Irish Glosses*, publié à Dublin, ouvrage qu'il adresse à La Villemarqué en remerciement de l'envoi du *Barzaz-Breiz* (LV 20.064). C'est le début d'une abondante correspondance. Il est également en lien avec Charles de Gaulle et avec son père Julien Philippe, à propos notamment de l'édition du manuscrit du *Catholicon* de Jehan Lagadeuc. Des chercheurs européens se sont intéressés à son œuvre lors d'un colloque tenu à Cambridge à l'occasion du centenaire de sa mort. Les actes ont été réunis dans *The Tripartite Life of Whitley Stokes (1830-1909)* [dir. Elizabeth Boyle, Paul Russell], Four Courts Press, 2011. Il est surprenant de n'y retrouver aucune mention de sa correspondance avec La Villemarqué.

<sup>643</sup> Né en 1800, l'imprimeur-libraire Pierre Paul Didier est décédé brutalement le 2 décembre 1865.

<sup>644</sup> Le compte rendu d'Émile Littré est effectivement paru dans le numéro de décembre du *Journal des Savants*, p.756-766. La mention de l'ouvrage se trouve en fait dans la rubrique des "Livres nouveaux" du n° d'octobre, p.661-662.

<sup>645</sup> LV47.092.



sous le poids de la récolte ! Que votre grand champ (je veux dire la littérature bas-bretonne) en vienne à être gagnée par votre plume, à la sueur de votre front, et qu'il donne des fruits jaunes et de jolies fleurs pour réjouir votre cœur et pour combler la faim et la soif des pauvres Bretons !

Etes-vous à nouveau en bonne santé et gaillard ? Et Madame, va-t-elle mieux ? Comme nous serions heureux de l'apprendre !

Nous apportez-vous de nouvelles et bonnes informations au sujet de la Gorsez ou le grand congrès, Monsieur ? J'ai reçu, il y a peu de temps, une lettre de Cadivor. Il indique quelles sont les positions des Gallois, - ou de la plupart d'entre eux, du moins, - concernant ce que sera notre congrès. Comme le temps que vous consentez à me donner en venant me voir est toujours trop court et de grande importance, je pense que je ferais bien de vous avertir dès maintenant de ce dont je veux vous entretenir dès la prochaine fois que je vous verrai.

Grand congrès

(Lettre de Cadivor<sup>646</sup>)

« *Christmas day 1865* )

.....  
.....

*« Please to send me thoroughly reliable information about the Breton Eistedfod. If it is to be held after ours (and ours will be held at the end of August) = i. e. if yours is held about the middle of september – I have little doubt that many Welsh friends will visit it, and thereby contribute to its success. There is considerable curiosity about it in Wales, and many of my friends to whom I have suggested a trip through Brittany approve the idea if the cost be not too heavy. If your Eistedfod is held after ours, there would be little difficulty in the way of your having a small troupe of our best welsh singers and instrumentalists to entertain your Eistedfod with thorough welsh music, rendered in welsh style. The Eistedfod, however, is a very costly affair and our friends must be assured that cash will be forthcoming to pay the expenses of their professional trip before any number of them would join (Hotel and railway expenses of the artistes, I mean). The finances of the Eistedfod will require very close attention indeed, unless you are prepared to see the promoters ruined, and the first Breton Eistedfod turn out a failure. If you can get a good list of subscriptions, you need fear nothing. I fancy it would be prudent for you to offer only very small prizes – if you succeed you may augment the amounts on the day of the Eistedfod, - if you fail, such prizes will not hurt you much. I enclose an english programme*

---

<sup>646</sup> Réponse à une lettre de Charles de Gaulle du 9 novembre 1865, reprise dans le courrier des lecteurs du *Herald Cymraeg* du 25 novembre 1865. Dans un article intitulé "La langue galloise à Paris", Thomas Cadivor Wood reprend les passages que de Gaulle avait écrits en gallois dans sa lettre : "Nul ne pourrait regretter plus que moi même mon impossibilité d'envoyer une contribution à la colonie. Si ma santé était meilleure et si j'avais assez d'argent, j'irais sans délai en Bretagne pour engager une ou deux douzaines de bergers et quelques familles de laboureurs pour qu'ils rejoignent le deuxième contingent. Ils pourraient partir d'ici en août prochain, quand nous célébrerons ici le premier Eisteddfod National (il n'y en a jamais eu auparavant). A cette occasion il serait possible de faire un récit des faits et des perspectives des émigrants, ce qui sans doute aurait un effet positif chez mes compatriotes. Quand viendrez-vous en France, ou plutôt, en Bretagne ? Peut-être nous retrouverons-nous un jour sur les rives du Chubut ou du Río Negro". (Traduction Fernando Coronato, "Utopies bretonnes en Patagonie, *ArMen* 137, 2003. p.37).

*of our last national Eistedfod. It will show you how an Eistedfod is conducted here, and you will see the names of our principal welsh artistes. M<sup>r</sup> John Owen (Owain Alaw) you will perceive was a musical manager at Aberystwyth, and I would suggest to you that you could not confide the welsh portion of your Eistedfod to better hands ; that is, of course, if you mean to have a welsh portion at all.*

*As soon as I obtain Official Information about your Eistedfod, I will publish it throughout Wales ; and if it is proved beyond doubt that the meetings will take place at a certain town on a certain fixed days, I will endeavour to arrange a trip from Wales to visit it. But you will understand the vast importance of my having the most trustworthy information – no probabilities will do.»*

De ce que j'ai vu dans cette lettre et par d'autres signes, je vois qu'on prend l'argent au Pays de Galles chez ceux qui organisent l'Eisteddfod. Ainsi, parfois, la Gorsez devient, pour les promoteurs, une manière de gagner de l'argent avant d'être une chose nationale. Ce ne sera jamais la même chose en Bretagne, par la grâce de Dieu ! On ne prendra rien aux organisateurs, et pourtant, il faut avoir beaucoup d'argent pour faire toutes les dépenses nécessaires pour que notre congrès soit, non pas seulement le congrès d'un quelconque érudit qui se cloître dans une chambre, mais un congrès populaire et national, un congrès digne des deux Bretagnes. Quand l'idée d'une Fédération sera reconnue par les journaux, ne serait-il pas bon de faire une publication pour faire lever des fonds dans le pays ? – Pour le reste, ne trouvez-vous pas bons les conseils de Cadivor ? Il serait convenable, à mon avis, que nous ayons des harpistes et il serait également bien de les payer. Ne pourrait-on pas tenir également une exposition concernant l'agriculture ?

-----  
Colonie celtique

Voici maintenant ce que me demande Cadivor au sujet d'une colonisation bretonne dans le Pays Blanc. Il souhaite voir s'établir une confrérie en Bretagne :

*« .... For the following objects (or something of the same sort). to obtain full information about Wales and about the welsh colony and the Argentine Republic generally ; to print that information in the Breton and French languages ; to circulate the information so printed in every hamlet in Brittany ; to lecture upon the subject ; and generally to take such means as the Company may deem expedient in order to let every Breton in the country known and thoroughly understand all about it. This programme will cost comparatively little money : so that a hundred persons contributing 2s. 6d. or 3 francs each per month, might spread a wonderful amount of knowledge. We here can provide the ships, (and very probably free passages in a very few years) our friends in the valley of Chupat can provide everything else. Your province will be to provide emigrants only. What do you think of this scheme ? Of course, we here will be glad to supply any information we can ; but you and the Breuriez Breiz will be the best judges of what is wanted, and very slight funds would enable the Company to buy standard books.»*

Cadivor ne connaît pas bien la situation des Bretons s'il croit qu'il est facile de réaliser ce projet en Bretagne. Ne serait-il pas bien, malgré tout, d'essayer de le mener à bien ?

Veillez, très cher Monsieur, agréer l'expression de respect et de vive amitié dont vous témoigne

Votre fidèle serviteur

Charles de Gaulle

Secrétaire de la Confrérie Bretonne

3 janvier

Partie officielle

de la lettre adressée à Llallawg,

Secrétaire général de l'Académie galloise,

(Premiers jours) décembre 1865.

.....  
.....

Avant toute chose, Révérend Monsieur, je dois vous faire part des remerciements les plus chaleureux et les plus cordiaux que M. de la Villemarqué m'a chargé de vous offrir au nom des membres du Breuriez Breiz. La démarche, si heureusement couronnée de succès que vous avez faite comme Secrétaire Général du Cambrian Institute, a rendu à la Bretagne un service d'un grand prix et pour lequel elle vous doit la plus vive reconnaissance.

Tout en ~~désirant obtenir pour nos projets~~ faisant appel aux membres du Cambrian Institute pour obtenir, grâce à leur bienveillante confraternité ~~des membres du Cambrian Institute~~, le concours et la haute protection de Son Altesse le Prince Lucien Bonaparte nous n'aurions jamais pensé à les prier d'intervenir auprès de notre gouvernement, et nous comprenons fort bien les scrupules qui les ont portés à s'abstenir dans une matière aussi délicate. Votre initiative, inspirée par le plus chaleureux patriotisme celtique a obtenu un succès que nous n'eussions pas osé espérer et dont les conséquences peuvent être extrêmement fécondes pour la Bretagne et pour les études celtiques en général.

[Si nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver quelque impression pénible en pensant qu'il a fallu, dans notre propre pays, l'intervention du sujet d'un souverain étranger pour qu'il vous fût permis d'y offrir l'hospitalité à nos frères de sang et de race :] nous nous réjouissons au plus degré de penser que les relations régulières à peine rétablies entre ~~l'Ar~~ le Pays de Galles et l'Armorique ont déjà produit un si important et aussi heureux résultat. Grâce au Cambrian Institute, grâce à vous surtout, Monsieur, les ~~Bretons~~ deux fractions du peuple breton pourront bientôt ~~inviter leurs frères d'Outre Manche à se réunir à eux pour former~~ renouer les liens qu'une antique alliance dans le premier Eisteddfod international qui ait jamais été célébré dans le Llydaw.

Ce jour-là, ~~verra se réaliser un vœu depuis longtemps formé par les Bretons~~ satisfaction sera donnée à un désir depuis longtemps formé par tous les cœurs bretons et qui déjà avait été bien près de se réaliser. Au commencement de l'année 1858, l'Association bretonne avait invité les savants gallois et spécialement les membres de l'Association archéologique cambrienne à se réunir à elle au congrès de Kemper qui devait se tenir au mois d'octobre suivant. Sa Seigneurie l'évêque de Saint Asaph, Président de l'association archéologique cambrienne, répondit en exprimant le désir que la réunion désirée fût remise à une session prochaine afin d'avoir plus de temps pour « organiser », - ce sont les propres paroles de S. Seigneurie « une députation digne des deux sociétés, une députation qui saurait

poser les bases d'un système permanent et étendu de coopération la plus complète, la plus fraternelle <sup>(1)</sup>  
».

Les Bretons espéraient donc voir, l'année suivante, se réaliser un de leurs vœux les plus chers ; mais l'année suivante, on le sait, l'Association Bretonne n'existait plus.

Les obstacles ne firent pourtant que grandir chez les Bretons ce désir patriotique dont ~~je me~~ ~~faisais l'interp~~ j'essayais de me faire l'interprète dans un travail récent, et dont nous pouvons enfin espérer la prochaine réalisation. M. de la Villemarqué vient de m'écrire qu'il s'occupait activement, ainsi que M. de la Borderie, de l'organisation du Congrès. Le concours de tous les Bretons instruits et patriotes paraît assuré. M. de Caumont<sup>647</sup>, le célèbre archéologue normand, a bien voulu promettre sa coopération. S'il plaît à Dieu, le congrès international de 1866 inaugurer dignement le rétablissement des relations suivies entre les peuples de la famille celtique<sup>648</sup>.

.....  
—  
« *Herald cymraeg*, 25 Tachwedd 1865

—  
*Yr iaith gymraeg yn Paris !*

*Syr, - Credaf y bydd yn dda gan llawer oc'h darllenwyr weled cyfansoddiad Cymraeg o eiddo Llydawr sydd yn byw yn Paris, ymha ddinas y mae efe wedi dysgu darllen ac ysgrifenu Cymraeg <sup>(1)</sup> ac nid dysgu yr iaith yn unig y mae efe, ond dysgu hefyd i garu y genedl Gymraeg ac i weithio yn egniol ar ei rhan. Enw y boneddwr ydyw Charles de Gaulle. – enw hysbys eisoes i gannoedd oherwydd y llythyrau llawn o deimlad a serch a gyhoeddwyd o'i waith. ychydig amser yn ol. Yr wyf yn copio ei lythyr lythyren*

*Cadivor*

-----  
-----  
-----

*« Gwelir oddiwrth y dyfyniad uchod fod Eisteddfod genedlaethol Gymraeg i gael ei chynnal yn Llydaw y flwyddyn nesaf, y waith hon dan lywyddiaith y Tywysog L. N. Bonaparte yn ddios. Gresyn fyddai pe na bai o'r lleiafdwy fil o Gymru yno !*

*Cadivor*

/

*Herald Cymraeg*, 25 novembre 1865

---

<sup>647</sup> Arcisse de Caumont (1801-1873). Il est considéré comme l'un des fondateurs de l'archéologie française (Société française d'archéologie, 1834). En 1839, il crée l'Institut des provinces qui cherche à fédérer les sociétés savantes de France.

<sup>648</sup> Cet extrait est en français dans l'original.

## La langue galloise à Paris !

*Monsieur, - Je crois que beaucoup de vos lecteurs seraient heureux de voir une composition en gallois d'un Breton vivant à Paris, ville dans laquelle il a appris à lire et à écrire le gallois : et non seulement il a appris la langue, mais il a aussi appris à aimer le peuple gallois et à travailler sans relâche en sa faveur. Le nom de ce monsieur est Charles de Gaulle - un nom déjà connu de centaines de personnes par les lettres pleines de sentiment et de bienveillance qu'il a publiées il y a quelque temps. Je copie sa lettre*

*Cadivor*

*"Vous verrez par la citation ci-dessus qu'un Welsh National Eisteddfod aura lieu en Bretagne l'année prochaine, sans doute sous la gouvernance du prince L. N. Bonaparte. Il serait dommage qu'il n'y ait pas au moins deux mille Gallois !"*

(1) Voy. Bulletin... etc.

(1) Espérant que soit un jour vrai ce que dit Cadivor maintenant !

### 33. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>649</sup>

Vaugirard, 28 janvier [1866]

Très cher Monsieur,

L'un de nos compatriotes gallois me demande quelque chose pour laquelle, à mon avis, vous pourriez l'aider. Ce Gallois, nommé John Rhys, est un jeune homme dont on peut espérer beaucoup, d'après moi. Ayant obtenu le document « Certificated British school master », il a tient une école galloisante à Rhos-y-bol, île d'Anglesey ; ces prochains jours, il se rend à l'université de Rys-ychain (Jesus college) pour parachever ses études. Il a appris jusqu'ici une bonne quantité de breton armoricain grâce aux dictionnaires de Le Gonidec, il a lu la « Grammatica celtica » et fait paraître des extraits d'articles très justes concernant la langue galloise. Ce qui est encore mieux est qu'il est enthousiaste envers toute nation ou toute chose celtique. Il m'écrit parfois ; dans sa dernière lettre il me dit :

« *I have a lady-fr[i]end that would like to get a situation in France as a governess to teach English. She is thorough well nevertheless ; and would like to remove some time between this and the summer vacations to the continent.* » ~~Eh bien, Monsieur.~~ Ne pourriez-vous pas, Monsieur, si vous en avez l'occasion, parler de cette dame à l'un de vos amis qui aurait besoin d'une gouvernante ou d'une enseignante pour ses filles ? Je pense que ce serait une bonne chose qu'elle soit engagée par un gentilhomme de Basse-Bretagne car elle pourrait enseigner aussi bien le gallois que l'anglais à ses enfants ; de plus, elle pourrait connaître la Bretagne et le breton, et une fois de retour au Pays de Galles, elle serait à même d'en parler à ses compatriotes. Il se pourrait même qu'elle devienne catholique et qu'elle entraîne plus tard un autre gallois vers la vraie Foi. – Je demanderai à Rhys des indications plus claires au sujet de cette femme.

---

<sup>649</sup> LV47.093.

La dernière lettre me vint de Cadivor qui me transmettait de bonnes nouvelles au sujet de la Colonie nommée : « Cymdeithas arianol a masnachol y Wladychfa Gymreig » - (The Welsh Colonial Financial and Commercial Company – Limited)<sup>650</sup> « Nous avons l'un des meilleurs capitaine gallois, dit-il, et suffisamment d'argent pour acheter notre premier navire. Tout se déroule bien ». – Ils ont monté une société par laquelle on obtient, grâce à une loterie, le droit de se rendre au Pays Blanc gratuitement. Avec le temps, tous les membres de la société peuvent s'y rendre (à condition de prendre des billets tous les mois), si ce n'est ceux qui obtiennent des lots qui s'y rendent avant les autres ; mais il leur faut continuer à financer mensuellement le projet, même une fois arrivés au Pays Blanc.

J'ai lu avec un grand plaisir le petit livre que vous m'avez donné sur la Société de secours mutuels de Quimperlé<sup>650</sup>. Je trouve votre conférence agréable ; si l'on parlait toujours de la sorte aux pauvres gens, il n'y aurait pas tant de mésententes entre eux et les nobles. Mais je m'étonne de voir si peu de confrères d'honneur à Quimperlé. Plût à Dieu que nous puissions monter des sociétés de secours pour soutenir le breton ! ou – pour attirer plus de gens à nous – des sociétés dans et par lesquelles on apporterait de l'aide à la fois à l'âme, au corps et à la langue.

Cela fait longtemps que Llallawg ne m'a pas envoyé « yr Herald Cymraeg », je ne sais pas pourquoi ; auparavant il me l'envoyait environ tous les quinze jours.

Voilà que la première année de Feiz ha Breiz est terminée. M. Morvan s'en félicite grandement et il a bien fait car personne d'autre, je crois, ne l'aurait fait autant. « Chaque femme malpropore trouve bon ses mauvais ragoûts<sup>651</sup>. » Cependant il mérite d'être loué car son action a été importante pour la Foi et le Pays. Avec un peu plus de réflexion et de bon sens, elle aurait été encore plus importante. – Je trouve une erreur inacceptable dans la dernière partie : peupli au lieu de pobli !<sup>652</sup>

Est-ce que vous avez reçu, Monsieur, les trois numéros du journal de Guingamp « L'écho des Côtes-du-Nord » que m'a envoyés Le Jean ? Dans le numéro du 4 janvier (d'après ce que je vois), on lit : « Le journal l'Echo des Côtes du Nord, à dater de ce numéro, publiera, autant que possible, des articles (prose ou poésie), en langue bretonne. – Nous remercions les auteurs celtiques qui déjà nous ont livré quelques manuscrits et nous prions M. M. les bardes bretons de nous venir en aide pour populariser le plus possible cette vieille langue de nos pères<sup>653</sup>. » Ensuite, on y trouve un très important et joli travail en prose [incert.] : c'est le génie de la langue bretonne que va remercier M. David<sup>654</sup>. Dans les deux autres numéros j'ai trouvé un « feuillet » en breton ! intitulé « Le château du Diable »<sup>655</sup> ; il n'y que la langue qui y est breton : c'est un récit au sujet d'« Olivier, homme de la cour du Grand Charles ». J'y ai reconnu l'écriture d'Eostik Koat-ann-Noz<sup>656</sup>. Ce n'est pas un coup heureux que celui-ci, si ?

---

<sup>650</sup> Sans doute la Société de secours mutuels de Quimperlé, *Compte rendu de la séance solennelle du 26 décembre 1865, sous la présidence de M. le Vte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut*, Quimperlé, Claret, 1866, 22p.. (bibliothèque La Villemarqué).

<sup>651</sup> Diction qui figure dans le *Dictionnaire celto-breton, ou breton-français* de Le Gonidec, Angoulême, 1821, p.88 : « Chaque femme malpropore trouve bon ses mauvais ragoûts ». On le retrouve, sous une forme très proche, dans les « Proverbes et dictons de la Basse Bretagne/Lavarou koz a Vreiz Izel » de Sauvé (*Revue celtique* II, 1873-1875, p.82, « Chaque souillon trouve son mauvais ragoût bon ») et un peu différente dans Brizeux, *Furnez Breiz*, Gousset, Lorient, 1855, p.28-29 : « Pép Strôden ha pép loudouren / A gav mâd hé c'heureûsten », « Toute femme malpropore et dégoûtante/Trouve bon ses mauvais ragoûts ».

<sup>652</sup> Numéro du 27 janvier 1866, dans la lettre de G. Morvan, p.410, col.1. « *carguet da beupli ar bed* ».

<sup>653</sup> Extrait cité en français dans l'original.

<sup>654</sup> <https://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/PA/pax/consult.aspx?image=170164514561732>

<sup>655</sup> Kastell ann diaoul pe eunn tamm euz c'hoari gaer ann ifern », numéro du 11 janvier 1866.

<https://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/PA/pax/consult.aspx?image=170164514561209>

<sup>656</sup> Dans les numéros du 18 janvier 1866 et du 1er février, on lit effectivement au bas du texte: « *troed e brezonnek gand I.-M. Ar Iann* » (traduit en breton par J.-M. Le Jean).

Je lis petit bout par petit bout la « Grammatica Celtica » mais je constate qu'il faut travailler énormément pour retirer une connaissance bien ordonnée de ce livre exceptionnel.

Quant à votre « Croix de Dieu » ou Abécédaire breton, Monsieur, vous êtes-vous accordé avec des illustreurs ?

Ce temps trop doux n'est pas bon pour la santé. Je crains que Madame soit plus affectée. Que Dieu la préserve pour vous et vous préserve pour nous, très cher Monsieur !

Votre serviteur plein de respect et d'éternelle vive amitié  
Charles de Gaulle

Ayez la bonté, je vous prie, Monsieur, de me rappeler au souvenir de MM. Henri Martin et A. de Courson quand vous en aurez l'occasion. Cela a été pénible d'apprendre la mort du frère de M. de Courson<sup>657</sup>.

- + Mélangée ou fusionnée avec une autre nommée : « Emigration Company for Wales, Brittany and Cornwall »

#### 34. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>658</sup>

Vaugirard à Paris, le 30 juin 1866

Très cher Monsieur,

Vous êtes très certainement surpris de ne pas recevoir de nos nouvelles, malgré la lettre que vous avez écrite à mon père il y a maintenant longtemps. Voici les raisons de notre silence : du côté de mon père, la maladie et surtout un mal oculaire qui l'a complètement empêché et l'empêche encore un peu de travailler, c'est pour cette raison qu'il n'a pas beaucoup avancé dans la transcription du dictionnaire de Lagadeuc<sup>659</sup>, hélas ! Mon père est très embêté car M. Stokes ne pourra pas l'avoir dans les temps. Heureusement qu'il va mieux maintenant, grâce à Dieu ! et il reprendra bientôt ses travaux avec courage et surtout ce travail-là. C'est dommage qu'on n'ait pas pu avoir le manuscrit et le livre imprimé de la bibliothèque nationale, sinon le travail aurait avancé beaucoup plus rapidement ! Mon père va essayer d'obtenir le manuscrit au moins.

Quant à moi, très cher Monsieur, je suis également bien embêté de constater que rien ne se déroule comme je le voudrais. Le travail que j'avais promis de faire il y a si longtemps ! pour la Revue, je ne l'ai pas encore terminé ! Je ne comprends pas ce qui se passe ; mais je ne suis plus bon à rien. Après un empêchement vient un autre empêchement ; après une indisposition, un travail urgent ;

---

<https://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/PA/pax/consult.aspx?image=170164514562076>

<https://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/PA/pax/consult.aspx?image=170164514562687>

<sup>657</sup> Nous ne voyons pas de frère d'Aurélien de Courson décédé en 1866. Mais peut-être s'agit-il de son cousin, François René Placide de Courson, décédé en Italie le 18 janvier 1866, des suites de ses blessures lors du siège de Sébastopol.

<sup>658</sup> LV47.111.

<sup>659</sup> Il s'agit de la transcription du *Catholicon*.

ensuite de nombreux dérangements et à la suite de tout cela, au beau milieu de l'affliction, le découragement !

Je ne dors plus profondément cependant, car dès que je ploie sous l'angoisse, une épine vient m'aiguillonner et cette épine est mon amour pour la Bretagne. Je me lève donc maintenant, cet aiguillon me stimulant et me faisant profiter d'un peu de force que j'ai ces jours-ci pour vous écrire et terminer, finalement, mon pauvre travail dont je suis presque dégoûté. – Je regrette que le livre de Proux ait été annoncé dans la Revue<sup>660</sup> par un autre alors que j'avais été sollicité pour le faire : mais, je le sais, seule ma lenteur en est la cause. – Je trouverai bien le moyen de dire un petit mot ou deux sur le livre de Proux, en parlant des autres livres.

D'ici peu j'enverrai à Llallawg, sans plus attendre, les deux manuscrits intitulés : 1° « Observations pour servir à la rédaction du règlement de l'Association bretonne » - 1847 – A. de Blois. + - et 2° Historique, texte et examen des règlements actuels de l'Association bretonne. – Projet d'une nouvelle association – Mai 1854. – 3° avec les annonces imprimées (1847, 49, 50, 51, 52, 55) – Il ne faut pas envoyer les lettres, n'est-ce pas ? Il ne faut transmettre ces papiers à la Confrérie galloise, sauf avec restitution, car ce serait terrible de les perdre, n'est-ce pas vrai, dites-le moi, je vous prie ?

Ne ferais-je pas bien, avant d'envoyer le colis à Llallawg, d'écrire à M. de La Borderie comme vous m'avez conseillé de le faire autrefois ? Je lui demanderai des nouvelles de l'avancée du congrès, et ensuite j'en informerai le secrétaire général de la Confrérie galloise.

Au moment où vous rentriez à Keransquer, j'ai fait une lettre à un Ecossais qui collecte des chants de son pays et dont vous m'aviez parlé. Mon père est allé sur la place publique du Havre pour chercher son lieu d'hébergement et ne l'a pas trouvé. Je vous envoie maintenant ma lettre pour que vous la critiquiez et disiez si elle est bonne à envoyer ainsi. Si vous ne la blâmez pas, ayez la bonté, je vous prie, de me faire connaître l'adresse de destination de ce monsieur et de me renvoyer la lettre ; pour celle de M. G. Morvan, je ne l'ai pas trouvée dans le colis que vous aviez laissé à mon intention chez nous. Mais cela n'a pas grande importance, je n'ai pas oublié ce que j'y disais et je réécrirai au directeur de Feiz ha Breiz dès que j'aurai terminé mon travail pour la revue.

Nous nous sommes réjouis de lire la lettre que vous avez reçue de la part du Pape<sup>661</sup>, nous aurions été encore plus réjouis si c'était le Saint Père lui-même qui vous avait répondu. Je m'y attendais, à vrai dire, votre lettre à son adresse était si délicate, si chaleureuse et si tendre ! Plût à Dieu qu'il arrive par la grâce du Vicaire Jésus<sup>662</sup> toutes sortes de biens à la Basse-Bretagne, à vous-mêmes et surtout la guérison de Madame de La Villemarqué ; c'est cela que nous demandons tous les jours à Dieu. Comment va-t-elle désormais ? Nous avons été inquiets par votre lettre, très cher Monsieur.

Je n'entend pas parler du Barzaz, ne sortira-t-il pas sans tarder ?

Mon ami John Rhÿs, instituteur à Red-oc'hen, m'écrit que M. Max Müller<sup>663</sup> lui conseille de faire quelque chose (« i wned rhywbeth », en gallois) du manuscrit du Mabinogion qui se trouve dans le « Llyfr coch Hergest/ Livre rouge de Hergest ». ~~La bibliothèque de l'école de Jésus~~ Je n'ai pas de nouvelle importante à vous donner concernant la Colonie des Gallois du « Pays Blanc ». De nombreuses personnes du « vieux-pays » s'opposent à l'idée d'émigration qui continue de progresser malgré tout.

---

<sup>660</sup> Le compte rendu de *Bombard Kerne Jabadao ha Kaniri* est dû à Léon Bureau dans le numéro de mai 1866, p.390-392.

<sup>661</sup> *L'Océan* du mercredi 6 juin 1866 (p.2) reproduit la lettre du pape Pie IX adressée à Théodore Hersart de la Villemarqué après l'envoi du *Grand Mystère de Jésus*, qui a été publiée par le *Journal des Villes et des Campagnes*. LV05.015.

<sup>662</sup> *Vikel Jezuz-Krist* désigne le pape.

<sup>663</sup> Friedrich Max Müller (1823-1900). Linguiste originaire d'Allemagne, orientaliste, Müller rejoint l'Angleterre en 1846 et devient professeur de philologie comparée à Oxford. A l'origine de la mythologie comparée, son influence est très importante en Europe dans les années 1860-70,



Veillez, je vous prie, très cher Monsieur, recevoir les sincères salutations de mes parents, présenter l'expression de mon respect à Madame, me rappeler au souvenir de M. Henry.

Votre serviteur fidèle et plein d'une vive amitié  
Charles de Gaulle  
Secrétaire de la Confrérie bretonne  
G<sup>de</sup> rue, 134, Vaugirard – Paris

(1) J'entends Laka-ze ? par les Trégorrois pour dire : n'est-ce pas ?

### 35. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>664</sup>

Vaugirard, 27 août 1866

Très cher Monsieur,

Mille mercis pour votre aimable lettre que j'ai reçue ce matin. Je réponds tout de suite un mot ou deux au sujet du projet de congrès.

La nouvelle que vous me donnez au sujet de La Borderie est très mauvaise. Ce Monsieur, dites-vous, « ne sera pas en capacité de réfléchir à quoi que ce soit avant l'année prochaine » ? Dommage ! Mais, est-ce que l'idée de congrès ne tient plus pour cette année ? Dois-je écrire à MM. de La Borderie, Kerdrel, Fouquet<sup>665</sup> etc. pour leur demander quelles sont leurs intentions ? Que dois-je écrire aux Gallois, en particulier à Llallawg ? Dois-je leur dire que le congrès est repoussé à l'année prochaine ? Je crains que ce report ne fasse pas « bon effet<sup>666</sup> ». Mais il faut plier devant Dieu. Il est inutile de s'opposer à la Nécessité ! Le travail sur le Dictionnaire de Lagadeuc a pris beaucoup de retard, lui aussi, à cause de la santé de mon pauvre père. Il va un peu mieux, mais hier et avant-hier, il avait la tête qui lui tournait lorsqu'il voulait se lever. Dès qu'il ira mieux il recommencera ce travail avec énergie. Il est très affecté que ce travail n'ait pas pu avancer davantage.

Hier matin, j'ai reçu une lettre écrite par une femme très aimable de nos amies, (Mme Fagniez d'Auterive<sup>667</sup>, qui m'avait demandé votre portrait). Son fils a été nommé le premier à l'examen de passage de la deuxième année de l'Ecole des Chartes, l'an passé<sup>668</sup> ; (c'est une amie de M. Franck également). Voici ce qu'elle dit :

---

<sup>664</sup> LV47.110.

<sup>665</sup> Alfred Pierre Julien Fouquet (1806-1875). Né à Redon, il est médecin dans la Marine avant de s'installer à Josselin, puis à Vannes, il est l'un des premiers à défendre l'existence d'une identité culturelle propre au pays gallo, dans ses *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan* (Vannes, Cauderan, 1857). Il préside la Société polymathique du Morbihan depuis 1864.

<sup>666</sup> Expression en français dans l'original.

<sup>667</sup> Marie Gabrielle Beschefer (1815-1871) s'est mariée en 1834 avec Charles Augustin Hippolyte Fagniez (1800-1880). Elle en est séparée dès août 1847 et la communauté est liquidée l'année suivante. On ne voit pas de lien avec d'Auterive.

<sup>668</sup> Gustave Charles Fagniez (1842-1927) est élève de l'école des Chartes entre 1864 et 1867. Archiviste-paléographe, il sera un historien de renom: avec Gabriel Monod dont il sera le disciple, il fondera la *Revue*

« Il faudra que vous obteniez de M. de la Villemarqué de faire partie de la Société de linguistique<sup>669</sup> ; on m'a chargée de l'en supplier, mais hélas ! je ne le connais pas<sup>670</sup> ! »

Vous n'avez rien dit, très cher Monsieur, sur la santé de Madame. J'espère qu'elle va toujours mieux et qu'on peut espérer qu'elle aille de mieux en mieux grâce aux eaux thermales. Quand vous y serez, veuillez m'indiquer le nom de l'hôtel où vous descendrez à Pau, si j'avais à vous écrire. L'an dernier, lorsque je vous avais écrit aux Eaux-Bonnes, sans plus d'indication, ma lettre ne vous est pas parvenue.

Mes parents vous remercient de les avoir mentionnés et vous transmettent leurs meilleures salutations.

Veillez recevoir l'expression de vive amitié de votre fils, serviteur et fidèle disciple pour toujours.

Charles de Gaulle  
Secrétaire de la Confrérie bretonne

### 36. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>671</sup>

Vaugirard, 19 novembre 1866

Mon très cher Monsieur,

Cela fait longtemps, c'est vrai, que je devais vous écrire ; bien que je ne le fisse pas, je pensais à vrai dire souvent à vous et à tout ce qui concerne notre chère Bretagne. J'ai de bonnes idées, mais hélas, uniquement des idées ! Depuis environ un mois, je suis dans l'incapacité de faire quoi que ce soit, tout mon temps passe avec des élèves à qui je donne des cours et avec de très nombreux empêchements. De plus, je suis très faible, sans être cependant malade, et il me faudrait une force mentale qui me manque maintenant pour me mettre en capacité de surmonter la période difficile que je traverse et pour trouver suffisamment de temps pour travailler pour le bien de notre très chère race.

Mais d'où me viendra ce pouvoir, si ce n'est du ciel, comme tout pouvoir ? Je demande donc à Dieu qu'il veuille bien défaire mes liens ; qu'il vous plaise d'unir vos prières aux miennes, très cher Monsieur, afin que je parvienne mieux que cela à atteindre la grâce que je demande.

Il est une chose qui m'a soulagé le cœur plus que toute chose depuis longtemps, c'est d'apprendre que la santé de Madame continue à aller à peu près bien et qu'elle va même un petit peu mieux et qu'elle peut aller se promener. J'avais l'esprit angoissé lorsque je pensais à vous dans ce pays lointain, « dans cent mille tracas » pour votre femme « complètement épuisée » et peut-être encore plus malade ! Maintenant, puisque le mal a stoppé sa route, ne peut-on pas espérer qu'il diminue petit-à-petit ? La main de Dieu ne frappe pas toujours, et je ne peux pas croire qu'il fasse la sourde oreille aux

---

*historique* en 1876. Voir Frantz Funck-Brentano, « Notice sur la vie et les œuvres de M. Gustave Fagniez », *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 2e semestre 1930, p. 5-32

<sup>669</sup> Sans doute la Société de linguistique de Paris : constituée en 1865, elle n'est autorisée, par décision ministérielle, que le 8 mars 1866. Sa création véritable remonte en fait au 28 mai 1863, sur l'initiative de Henry de Charencey et d'Antoine d'Abbadie. Cf. <https://www.berose.fr/article251.html>

<sup>670</sup> Extrait en français dans l'original.

<sup>671</sup> LV47.095.

prières que tant de gens et de proches lui envoient pour vous. Que Dieu éloigne tout mal de vous et de tous ceux que vous aimez ! Je demande cela en priorité pour vous-même qui méritez tant d'être heureux ! et encore plus (bien que ce soit en deuxième plan) en raison du besoin du pays !

Le besoin du pays est grand, à vrai dire, ainsi que le besoin de la race, même des deux côtés de la Manche. Il y a maintenant des nouvelles des Gallois qui meurent ou qui sont sur le point de mourir ! Il y a des controverses entre eux, comme vous me l'aviez dit il y a environ un mois. La Société galloise est donc divisée en deux camps opposés ? Qu'est-ce qui est à l'origine de cette discorde ? Malheureuse race ! Quand les Celtes sauront-ils s'unir ? Plaise à Dieu que le congrès général de Vannes, l'année prochaine, parvienne à re-souder les liens cassés !

Comme vous me l'avez demandé, j'ai écrit à Llallawg une missive en gallois pour le mettre au courant de tous les tracasseries qui empêchent les Penseurs de la gorsez de tenir l'assemblée cette année, ainsi qu'une missive en anglais (officielle) pour la faire imprimer dans les journaux.

J'ai également écrit une missive en anglais (presque identique à la première) à la « Carnaeon and Denbigh Herald » et une lettre en gallois sur le même sujet à « Herald Cymraeg » ainsi qu'à « Baner ac Amserau Cymru ». Je les ai accompagnées d'une lettre en gallois sur la Colonie des Bretons du Pays Blanc. Vous l'avez vue il y a peu de temps dans le « Herald » que je vous ai envoyé avant-hier, mais comme je n'ai qu'un exemplaire des deux autres lettres, je vous les transcris ci-dessous.

Dans ma lettre à Llallawg, je lui disais que je n'avais reçu depuis longtemps aucun numéro du « Cambrian Journal ». Je n'ai pas encore reçu de réponse de sa part, si ce n'est un grand colis, contenant :

- Un paquet pour vous

Qui contient, je crois, de nombreux numéros brochés du « Cambrian Journal », car l'enveloppe est un peu déchirée. Je vous le ferai parvenir par le Chemin de fer, ces prochains jours. Vous n'avez de fait pas encore, hélas, les livres dont vous avez besoin, mais vous y trouverez quelques informations sur les études celtiques.

- Un grand livre contenant les trois premières années du « Camb. Journ. » - 1854 -55 -56
- Un autre livre contenant une sélection des quatre années :1857 – 58 – 59 -60
- L'année 1863 en numéros brochés
- Un livret broché contenant le numéro de juin(été<sup>672</sup>) et le numéro de septembre (automne) 1864
- Avant cela, j'avais eu les années 1860, 1861 et 1862 par Llallawg et, de plus, le numéro de printemps 1864 par Mason (qui contient la traduction de mon travail)<sup>673</sup>. La confrérie bretonne a désormais, dans la main de son secrétaire, tout ce que a été publié depuis le début du « C.J. » jusqu'à septembre 1864, (y compris le numéro d'automne). Je ne sais pas pourquoi Llallawg m'a envoyé tous les anciens numéros au lieu de m'envoyer les récents (numéro d'hiver 1864 et toute l'année 1865). Qu'il soit tout de même remercié pour sa générosité. Je ne m'attendais pas à une telle bonté.

En plus de ces numéros de son journal, le colis contient également :

- Un livre in-octavo « transactions of the Cymrodorion or Metropolitan Cambrian Institution Vol II. – Part. IV. London 1843, contenant<sup>674</sup>

---

<sup>672</sup> Les noms des numéros sont donnés en gallois, d'après le nom des équinoxes dans le milieu néo-druidique.

<sup>673</sup> *The Celts of the nineteenth Century*, traduction de J. Davenport Mason, p.1-72, avec traduction également des lettres de Charles de Gaulle à l'éditeur de la revue. [Cambrian Journal | Alban Eilir - 1864 | 1864](http://www.cambrianjournal.com/AlbanEilir-1864-1864) .

<sup>674</sup>

<https://books.google.fr/books?id=kPgHAAAAQAAJ&pg=PA400&lpg=PA400&dq=Catalogue+of+Welsh+MSS.+In+North+Wales+Bodysgallenn&source=bl&ots=2f8UqhDj9U&sig=ACfU3U0zVg0-rHmuvfm0V-kWhbpHY4PIEw&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewjltsKe->

- I « Traethawd ar brydydiaeth gymareig » » 10 pages  
 II « Historical account of the monasteries and abbeys in Wales by the late Rev. R. B.(Peter Bayley) Williams  
 III « Historical account of the castles of of Glamorgan and Monmouth by Harding.  
 IV « ----- of the Flintshire castles by Maxwell  
 V – Catalogue of Welsh MSS. In North Wales, N° II by Aneurin Owen, Esq. – 19 pages –  
 contenant

I Bodysgallenn MSS – 21 manuscrits		
II Downing	----	9
III Glodaith <sup>675</sup>	----	28
IV Hengwrt	----	361
V Llansala <sup>676</sup>	-----	3
VI Llansilin	-----	35
VII Pale	-----	5
		total 462 s.d.

Avant ce texte, on trouve cette mention :

*For this catalogue, presented at the Eistedfod held at Welshpool, September 8, 1824, The Cymrodorion Society in Powis<sup>677</sup> awarded their first Premium.*

*For N° I see p.36 (la première page du livre est la page 190).*

Et il y ensuite cette autre mention :

*« The catalogue of the Welsh MSS and Welsh Books in the library of Jesus College Oxford, prepared by the Rev. A. B. Clough, B. D. will appear in the next volume.*

Voulez-vous que je vous envoie ce livre à Pau ? Il est peut-être plaisant ou intéressant pour vous de l'avoir pour la liste des manuscrits.

- Dans le colis envoyé par Llallawg il y avait de plus :

Trois volumes de « Geirlyfr bywgraffiadol o Enwogion Cymru » de Aaron jusqu'à Davies (Griffith)

Et pour finir : cinq numéros du journal trimestriel de l'Eisteddfod (volumes<sup>678</sup> 1, 2, 3, 5 et 6). Le sixième contient : « Hamlet tywysog Denmarc gan W. Shakespeare, traduction lauréate de l'Eisteddfod de Llandudno de 1864. »<sup>679</sup> Rien de moins ! Quand verrons-nous « Athalie » traduit en breton et réimprimé dans une édition bas-bretonne ? Souhaitez-vous recevoir ce numéro, ou tout autre ?

Le Cambrian Journal n'est pas une mine d'or, d'après ce que je vois ou du moins, c'est une mine peu riche en or ; comme j'en retirais pourtant de nombreuses informations et tant de bonnes choses pour ma gouverne, et tant de choses à exploiter pour des articles instructifs pour la Revue ! Comme c'est dommage que je n'aie pas plus de temps, plus de force surtout ! Il me faudra toutefois écrire le plus tôt possible mon article sur le Pays de Galles pour le faire imprimer dans la Revue du mois de janvier, si je peux. Mais avant cela, je dois écrire pas mal de lettres. Vous me demandez, très cher

[5HzAhUH4UKHRBSBegQ6AF6BAGZEAM#v=onepage&q=Catalogue%20of%20Welsh%20MSS.%20In%20North%20Wales%20Bodysgallenn&f=false](https://www.google.fr/books/edition/Hamlet_Tywysog_Denmarc_Cyfieithiad_buddu/vK9YAAAAcAAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=Hamlet+tywysog+Denmarc&pg=PA97&printsec=frontcover)

<sup>675</sup> “Gloddaith” dans le Catalogue.

<sup>676</sup> “Llanasa” dans le Catalogue.

<sup>677</sup> “Powys” dans le Catalogue.

<sup>678</sup> Il utilise le mot gallois.

<sup>679</sup> L'auteur utilise l'expression galloise.

[https://www.google.fr/books/edition/Hamlet\\_Tywysog\\_Denmarc\\_Cyfieithiad\\_buddu/vK9YAAAAcAAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=Hamlet+tywysog+Denmarc&pg=PA97&printsec=frontcover](https://www.google.fr/books/edition/Hamlet_Tywysog_Denmarc_Cyfieithiad_buddu/vK9YAAAAcAAJ?hl=fr&gbpv=1&dq=Hamlet+tywysog+Denmarc&pg=PA97&printsec=frontcover)

Monsieur, si Milin m'a envoyé son « Marvaillou grac'h koz »<sup>680</sup> ; eh bien non, et il n'y a pas raison de s'en étonner, cela fait plus d'un an que je lui dois des lettres, tout comme à MM. Quémar, Kersalé, Perrot, Hamonic<sup>681</sup>, à Rowland (le linguistique gallois) aussi, etc. Je dois aussi des lettres à M. Chatton<sup>682</sup>, curé de Guingamp qui m'a écrit une lettre très aimable, à Luzel qui m'a envoyé un sonnet en breton, à Proux qui m'a écrit dernièrement... etc. Sans compter celles (qui sont très nombreuses) que je dois écrire à des Français. Je n'ai même pas remercié M. Talmor<sup>683</sup> pour ses agréables vers... J'ai fait depuis longtemps une lettre pour lui, en breton du Léon, et j'ai commencé à la traduire en dialecte vannetais, mais je n'ai pas encore terminé.

Excusez-moi, je vous prie, très cher Monsieur, mes lamentations. Je vous les expose pour me décharger un peu le cœur et pour vous expliquer que ce n'est pas le découragement ou l'indolence qui me font négliger mes devoirs de Celte et de secrétaire de la Confrérie bretonne. Même si je voulais me retirer pour dormir, je n'y parviendrais pas à cause de l'aiguillon qui me transperce le cœur quotidiennement en sachant que c'est nécessaire pour le pays !

J'aurais encore énormément de choses à vous dire, très cher Monsieur, et cette lettre a été déjà fort longue. Je dois en garder beaucoup pour la prochaine fois. – Je suis également assez surpris que le Barzaz n'ait pas encore paru. Je l'attends depuis très longtemps, ainsi que le Kroazik Doue. En attendant, j'ai lu deux choses que j'ai reçues, avec un immense plaisir. Votre petit texte sur les « Chansons de l'ouest de la France » dans le « Bulletin du Bouquiniste »<sup>684</sup> et surtout votre travail sur « Laurette de Malboissière »<sup>685</sup> que j'ai lu avec un plaisir d'autant plus grand que j'avais lu le livre auparavant. Comme ce que vous dites est doux et juste ! Il manquait tant de choses à la pauvre petite Vierge, et sa grande impatience [incert.] à lire pourtant ses lettres et en voyant comme l'amour qu'elle avait pour son amie était si tendre et si fort. Comme c'est rare d'avoir une porte ouverte sur la chambre d'une jeune fille du siècle passé ! –

Quand votre Barzaz aura paru, qui en fera l'annonce dans la revue ? Je serais heureux de le faire s'il n'y a personne de mieux pour le faire. Je veux transmettre l'annonce aux journaux gallois et anglais du Pays de Galles à ce sujet, s'ils veulent l'imprimer.

Dois-je attendre la réponse de Llallawg avant de lui écrire pour le remercier ? Je vais lui adresser, ces jours-ci, un colis contenant les derniers numéros de la Revue, l'Avis de M. de Blois<sup>686</sup> pour le nouveau règlement de la Société Bretonne et quelques autres choses.

La santé de mon père n'a pas été très bonne ces mois-ci. Ses maux de ventre et d'estomac allaient et venaient : il va cependant mieux, sauf ses yeux, hélas ! Cela s'améliore parfois et s'empire d'autres fois. En ce moment, il va bien et il a ainsi pu retourner à la Bibliothèque nationale et travailler un peu sur le Catholicon qu'il avait dû abandonner depuis longtemps. En considérant cela, il avait écrit

---

<sup>680</sup> Brest, Lefournier, 1867, avec une préface de La Villemarqué.

<sup>681</sup> S'agit-il de H. (?) Hamonic qui, en janvier 1879, écrit à La Villemarqué (LV36.034 et 36.035). Il habite 5, passage de la Visitation à Paris (LV04.093). Il serait bibliothécaire au ministère de l'instruction publique et participe aux Dîners celtiques.

<sup>682</sup> Augustin-Marie Chatton (Glomel 1825-Saint-Brieuc 1914) est nommé recteur de Notre-Dame de Bon-Secours à Guingamp en 1866. <https://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/33/>

<sup>683</sup> Pseudonyme de Jean-Marie Le Joubiou.

<sup>684</sup> Compte-rendu des *Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois* de Jérôme Bujéaud (Niort, Clouzot, 2 vol.) dans *Le Bouquiniste*, 1866, p. 1275-1278.

<sup>685</sup> *Laurette de Malboissière : lettres d'une jeune fille du temps de Louis XV, 1761-66*, ouvrage paru en 1866 chez Didier à Paris. On ne voit pas à quel travail de La Villemarqué cela se rapporte.

<sup>686</sup> Aymar de Blois de la Calande (1804-1874), neveu du collecteur du même nom. Avocat et ancien député, il a été l'un des fondateurs de l'Association bretonne en 1843.

à M. Taschereau<sup>687</sup> pour avoir le manuscrit chez lui ; nous aurions mené le travail ensemble ; mais Taschereau lui avait répondu qu'il ne pouvait pas le donner à mon père pour qu'il l'emporte. Il accepta de faire relier le livre, c'est tout. Mon père est plein de regrets de voir qu'il lui faudra encore passer beaucoup de temps pour terminer ce travail. Comme c'est dommage de ne pas avoir pu obtenir le manuscrit, en prêt, de la part de la Bibliothèque ! Le secrétaire de l'Instruction publique ne pourrait-il pas ordonner à Taschereau de le donner, si vous lui écrivez directement à ce sujet, Monsieur ?- Hélas ! La réalisation de notre projet de plus en plus ferme de venir vivre en Bretagne s'éloigne une nouvelle fois. Il faut obéir au Seigneur Dieu ! Donc si mon frère Jules termine ses études, dès que nous quitterons Paris, nous n'irons pas en pays vannetais, à moitié francisé, mais en Cornouaille, aussi près de vous que nous le pourrons. Que Sainte Anne accélère l'arrivée de ce moment béni, et je la louerai sur terre jusqu'à ma mort ! Au revoir, mon très cher Monsieur, mille et mille bénédictions de la part de Dieu pour vous et pour les vôtres demande tous les jours votre serviteur, votre petit barde et votre fils indigne, Charles de Gaulle.

PS : Ne pourrais-je pas vous envoyer de Paris un livre parmi ceux que vous aimeriez avoir ? La « Grammatica Celtica » que vous m'avez prêtée, par exemple ?

Deuxième PS : Que veut dire Luzel quand il écrit dans le Lannionnais (3 novembre 1866) dans son édition de Burzudo : « ... le Catholicon ou ... (1) [note]. Je crois annoncer une bonne nouvelle à tous ceux qui s'intéressent aux études bretonnes en leur faisant connaître qu'un mien ami prépare une nouvelle édition de ce livre si curieux, devenu introuvable aujourd'hui<sup>688</sup>. » Y a-t-il des personnes en Bretagne qui souhaitent également faire imprimer le dictionnaire de Lagadeuc ? Avez-vous vu le livre Burzudo (chez Le Flem, Tréguier) ?

Troisième PS : Un barde nommé Lallour<sup>689</sup> est venu me voir quelques fois il y a peu de temps : c'est un homme formidable ! Il m'a chanté ses chansons ; l'air était plus beau que les paroles, et il était pourtant parfois plein de vigueur. C'est un vrai Celte, bien que son esprit s'égaré dans de mauvais chemins sur plusieurs points. – Il est allé vous voir à Keransquer, d'après lui.

Quatrième PS ! : Mes parents vous transmettent leurs meilleures salutations ; ils s'associent à moi dans tous mes vœux pour vous et pour Madame tout autant. J'ai envoyé récemment ma brochure sur les Celtes à Godolfyn Weldon, à Monawen Arimorik [incert.]. Habite-t-il toujours dans cette ville ?

Dale Strollad Gwened 1866

-----

Meneg ann dale d'r Gemriz.

-----

*Herald Cymraeg 29 medi 1866, tud<sup>n</sup> 7*

---

<sup>687</sup> Jules-Antoine Taschereau (1801, Tours - 1874): journaliste, homme politique, il est administrateur de la bibliothèque impériale à partir de 1858.

<sup>688</sup> Extrait en français dans l'original.

<https://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/PA/pax/consult.aspx?image=170164511843669>

<sup>689</sup> Jean-Marie-Auguste Lallour (1812-1870). Voir Joseph Ollivier, "La chanson populaire bretonne sur Feuilles Volantes", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1941 48-1-2 p.156.

*Llythyrau at y golygyd*

« *Eisteddfod genedlaethol Gymreig –*

*Lydaweig ar fedr ei chynnal yn Ngwened Llydaw (Cymru Ffrainc)*

« *Vaugirard – Paris, 14eg o fis Medi, 1866.*

« *Syr, - Fe gyhoedwyd y llyned yn yr 'Herald Cymraeg' (rhifyn y 25 ain o fis Tachwed 1865) lythyrn odiwrthyf wedi ei gyfieithu i'r Gymraeg gan fy nghyfaill Cadivor. Mi a roddwn hysbrysiad i'r Cymru yn y llythyr hwnn yn nghylch Eisteddfod Genedlaethol Gymreig – Lydaweig a fwriedid ei chynnal eleni Ngwened (Gwened, dinas a enwir yn y Francaeg Vannes, tref benaf rhantir (department) y Morbihan yn Llydaw, neu Brydain Fechan – h. y . Cymru Ffrainc). Llauer o lenorion Cymreig a dysgwylid yno am fod prif amcan yr Eisteddfod i adnewyddu yr hen gwlwm o frawdgarwch a fodolai gynt rhwng y Llydawyr a Chymry Prydain Fawr gan eu bod yn tarddu o'r un boncyff gwreidiol.*

« *Eich tadau oedynt ein tadau eich mamau ein mamau, a ninnau brodyr ydym !* »

*A fydwch chwi cystal a chaniatai i mi hysbysu i'n brodyr y Cymru, trwy gyfrwng eich newyddiadur gwladgarol fod ein Heisteddfod wedi ei gohirio hyd y flwydyn nesaf (1867). Hysbysiaeth digon am yr Eisteddfod a rodir trwy gyfrwng y newyddiadur hwn.*

*Yr ydym yn gobeithio na fyd y gohiriad yna yn rhwystro i neb dyfod yno y flwydyn nesaf. Deued gymaint o Gymry ag a all ! Goreu po fwyaf ! Byd idynt lawn croesaw !*

« *Kas da neb na garo, - pob pred*

*A wir galon he vro*

*Ha'r Vretoned – Kymro*

*Hon breudeur a bell vro. »*

*Llyma gyfieithiad a'r englyn llydaweg uchod, ond, yn wir, oes amgen am gyfieithiad ?*

*Cas i neb na charo, pob pryd*

*O wir galon ei fro*

*A'r Frythoniaid Cymru*

*Ein brodyr o bell fro*

*Ysgrifenyd y 'Vreurie Breiz'*

*(Brodoriaeth Llydaweig)*

*Eul lizer hevelep zo bet moulet e « Baner ac Amserau Cymru »*

/ Monsieur - L'année dernière une lettre de moi traduite en gallois par mon ami Cadivor a été publiée dans le Herald Cymraeg (25 novembre 1865). Dans cette lettre, j'annonçais aux Gallois l'Eisteddfod national gallois-breton qui devait se tenir cette année à Gwened (Gwened est une ville appelée Vannes, chef-lieu du département du Morbihan en Bretagne, ou Petite-Bretagne, c'est-à-dire le Pays de Galles français). De nombreux écrivains gallois y sont attendus car le but principal de l'Eisteddfod est de renouer le vieux nœud de fraternité qui existait autrefois entre les Bretons et les Gallois de Grande-Bretagne, puisqu'ils sont issus du même tronc originel.

“Vos pères étaient nos pères, vos mères nos mères et nous sommes frères !” Voulez-vous avoir la bonté de me permettre d'annoncer à nos frères les Gallois, par l'intermédiaire de votre journal patriotique, que notre Eisteddfod a été remis à l'année prochaine (1867). Une simple annonce de l'Eisteddfod sera faite par ce journal.

Nous espérons que ce retard n'empêchera personne de venir l'année prochaine. Que le plus grand nombre possible de Gallois viennent ! Plus ils seront nombreux, mieux ce sera ! Ils seront accueillis à bras ouverts !

“Haine à celui qui n’aime pas, à tout moment  
de tout coeur son pays  
et les Bretons du pays de Galles  
Nos frères du pays lointain.”  
Y a-t-il ici besoin d’une traduction ci-dessous ?  
Le secrétaire de la Breuriez Breiz  
(Fraternité bretonne)  
La même lettre a été publiée dans “Baner ac Amserau Cymru”

*Carnarvon and Denbigh Herald.*  
*October 6, 1866. P. 7.*

« *The Cymro-Breton scientific and national congress.*

*Sir, - I announced, last year, through the medium of your journal, (october 7th 1865) that a Breton Congress or Eistedfod was to be held in Brittany in the autumn of 1866. Learned and influential Welshmen were expected to meet under the presidency of Prince Lucien Bonaparte, and we hoped, as I said last year, that an old wish of our hearts would have been at last accomplished, and we could there, brethren of the same blood and flesh, have tied up again the bonds of friendship – not to be broken henceforth – that united our forefathers.*

*I am sorry to notice that this so long and so much desired meeting must be delayed till the summer or autumn of the next year. The promoters and managers have been unfortunately prevented by illness or domestic affairs from fulfilling their purpose, and they have deemed it expedient to delay the Eistedfod, lest it should, by want of time or due preparation, deceive expectation.*

*Will you allow me, Sir, to avail myself of your columns for giving notice of this delay to the welshmen who possibly intended to attend our congress ? I hope they will not give up their kind design, and that we shall have, next year, the pleasure of welcoming them, as long expected brethren, on the shores of the « Morbihan ». The meeting is intended to be held at Vannes (Gwened in the Breton language) a town near the celebrated druidical stones of Carnac, in the department of the « Morbihan »*

*Proper information of the Congress shall be given in time through the medium of this newspaper.*

*Yr wyf, Dyr, eich-ufud-was a chyd – Gymro o galon*

*Ch. de Gaulle*

*Secretary to « Breuriez Breiz » (Brodoriaeth Lydawig) Grande rue, 134, Vaugirard - Paris*

*\*i.e. môr bychan – The little sea– the mare aconclusum of Caesar.*



### 37. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>690</sup>

Vaugirard, 25 janvier 1866 [1867]<sup>691</sup>,

Très cher Monsieur,

Comme cela fait bien longtemps que je ne vous ai écrit ! Et je pense cependant si souvent à vous à tout moment, et plus souvent encore dans les moments où j'ai l'impression de vous entendre quand je lis vos livres extraordinaires, et que je réfléchissais à comment vous alliez là-bas, à passer l'hiver, avec Madame malade, hélas ! Comment allez-vous maintenant, Monsieur ? Et comment va-t-elle ? Votre dernière lettre nous a chagrinés l'esprit à ce sujet, tout comme ce qu'a dit M. de Courson à mon père lorsqu'ils se sont rencontrés dans un bus, il y a deux ou trois semaines. Je crains que vous ayez le cœur serré dans ce lointain pays, loin de la Bretagne, loin de vos ams, votre esprit allant de-ci de-là, tantôt dans l'attente, tantôt dans l'angoisse par rapport à la santé de votre femme qui mérite tant d'être aimée ! Mes prières, hélas ! sont inutiles pour rendre la santé dans votre maison et la joie dans votre cœur. Les prières de la nation bas-bretonne tout entière devraient s'unir pour vous qui trouvez dans votre amour la force de travailler pour elle au beau milieu de vos souffrances !

Quel coup d'épée pour la renaissance de la Bretagne que votre Barzaz. Les Finois et les Tchèques n'ont pas eu besoin d'autant pour se réveiller et allumer une nouvelle vie en leur cœur. C'est dommage pour nous qu'il n'y ait pas un Barzaz dans chaque maison ! – Je me suis réjoui de voir l'annonce de M. Frank dans la revue ; mais ça ne m'empêchera pas de parler ultérieurement de votre livre dans la revue<sup>692</sup>, n'est-ce pas ?

Je ne connaissais des anciens Merlin au berceau, la Conversion de Merlin, que huit vers, et la majeure partie de l'Élégie de la Dame de Nizon. Comme elle est tendre ! Avec quel amour pour votre sainte mère et pour vous ne l'ai-je pas relue ! Oh oui, vous avez bien fait de lui dédicacer votre ouvrage ; désormais tous les Bretons patriotes aimeront aussi beaucoup votre mère pour vous témoigner de leur meilleure reconnaissance.

J'ai relu la leçon des pauvres et la Tournée d'Aguilaneuf, et avec quel plaisir, vous pouvez le croire, surtout la Tournée. Rien en breton n'a une saveur aussi joyeuse, selon moi, que les complaintes populaires. Celles de Milin sont pourtant agréables ; le lendemain du jour où j'ai reçu son livre<sup>693</sup>, j'en reçus un autre exemplaire de votre part. Merci, très cher Monsieur ! Je vous rendrai le vôtre quand vous serez à Paris.

Je ne saurais vous dire combien j'ai trouvé votre « avis au lecteur<sup>694</sup> » le premier texte de critique littéraire écrit en breton, et un coup de maître pour le premier coup ! Quel beau fronton vous avez mis chez Milin ! Iann ab Breiz<sup>695</sup> n'est pourtant pas ingrat. C'était un plaisir de lire ce qu'il m'écrivait sur vous, après qu'il m'a dit à quel point il avait été heureux de votre avis : « Cet homme me procure un bien supérieur à tout ce que je ne saurais dire et il en ferait encore plus s'il n'avait le cœur chagriné par la maladie de sa femme... Comment, après toute la souffrance qu'il a endurée, ne lui

---

<sup>690</sup> LV47.114.

<sup>691</sup> Il s'agit en fait de 1867 puisque Charles de Gaulle fait état de la parution de la nouvelle édition du *Barzaz-Breiz* et de son compte rendu en décembre 1866 dans le *Journal des Savants*.

<sup>692</sup> *Journal des Savants*, décembre 1866, p.792-793. Le compte rendu n'est pas signé.

<sup>693</sup> *Marvaillou Grac'h-koz*, Brest, Lefournier, 1867.

<sup>694</sup> «Ali d'al lenner», en introduction de *Marvaillou Grac'h-koz*, p.V-XIII, signé Kermarker.

<sup>695</sup> L'un des pseudonymes de Gabriel Milin.

serais-je pas reconnaissant ; depuis le début, cet homme a toujours été bienveillant envers moi et je le sais depuis longtemps. »

Il m'a envoyé la chanson Koulm ar Barz / La Colombe du barde<sup>696</sup> que je lui avais réclamée. Elle est très agréable ! Que Dieu préserve toutes les colombes bardiques du monde !

J'ai reçu le Kroazik Doue / Petite croix de Dieu également ; il est justement et joliment ordonné. Plaise à Dieu qu'il fasse beaucoup de bien aux Bretons et à la langue bretonne comme on a lieu d'attendre ! Maintenant, pour y parvenir, ne serait-il pas utile de créer quelques petits ouvrages une fois qu'ils auront appris la Petite Croix ?

Le refus du secrétaire de l'instruction publique est absurde et de plus très embêtant. Mon pauvre père n'a pas été beaucoup mieux durant ces derniers temps ; il attend pourtant de poursuivre plus avant son travail d'ici peu.

Je ne sais pas comment vous allez là-bas, très cher Monsieur. Le temps a été rude partout, d'après ce qu'on dit : est-ce que Madame est si malade que vous ne pouvez pas vous concentrer sur la direction des affaires de notre pays ? Et vous-même, êtes-vous en bonne santé ?

Que devient l'idée du congrès, du conseil national pour cette année ? Est-ce que MM. De Kerdrel et de La Borderie y travaillent ? Voilà qu'on en cause maintenant au Pays de Galles. Mon ami Cadivor m'écrit quatre lettres, les unes rapprochées des autres. Il me signale qu'il monte une confrérie de Gallois qui réunit son argent pour se rendre à l'Exposition de Paris et, ensuite, pour se rendre au Congrès breton.

Il a tenu des petits congrès préparatoires [incert.] à Caer Lleon Gawr. On y a annoncé qu'il était préférable que les individus se rendent directement de Southampton à quelque port de Bretagne, et de nombreuses personnes ont donné leur nom pour les deux voies ; parmi ceux qui ont choisi la deuxième, de nombreuses femmes avec leur conjoints, - parmi eux M. Owain Alaw (le principal poète du pays de Galles) et sa femme. - Cadivor a très envie de savoir dès que possible quand se tiendra notre congrès et tout ce qui le concerne. Est-ce que ce rassemblement pourra être un Eisteddfod du style de ce qu'on tient au Pays de Galles ? - avec des prix ? Si vous êtes trop tracassé ou trop angoissé - que Dieu vous en préserve ! - pour écrire aux organisateurs du Congrès en Bretagne, MM. Kerdrel et Borderie, souhaitez-vous que je leur écrive de votre part ?

Pas un mot de Llallawg. J'espère que la discorde qui est née au milieu de la Grande Confrérie du Pays de Galles n'empêchera pas les Confrères de se rendre à notre congrès chacun de son côté. Si vous voulez, je lui écrirai de nouveau, dès que vous aurez quelque chose de sûr à lui annoncer au sujet de la date du congrès.

Sur une feuille à suivre, je transcris des extraits de lettres de Cadivor qui concernent l'entrevue Bretons-Gallois.

Au revoir, mon très cher Monsieur, mon cœur et mon souvenir sont toujours avec vous, si ce n'est pas mon corps ; ils se trouvent aussi avec la Bretagne, et pourtant je suis dans l'incapacité de faire quoi que ce soit pour elle !

Votre serviteur et votre fils plein de respect et d'amour.  
Charles de Gaulle

Mes parents vous présentent leurs meilleures salutations.

Le barde de Saint-Laurent m'a envoyé le Burzudo écrit, d'après ce qu'on dit, par M. Cabec, curé de Cavan ; c'est du bon breton, dans le purisme de Le Gonidec<sup>697</sup>.

---

<sup>696</sup> Dedicacée à La Villemarqué, le poème « Koulm ar Barz / La Colombe du Barde », est lu lors de la soirée du mercredi 16 octobre du congrès de Saint-Brieuc et sera publié dans *Congrès celtique international 1867*, Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, 1868, Annexes, p.36-40.

PS : Je voulais depuis longtemps vous envoyer un petit essai (petit mémoire<sup>698</sup>) et une édition sur la manière de monter une association littéraire, pour faire écrire, imprimer et surtout vendre de bons livres en breton. Je n'ai pas pu terminer ce travail, comme bien d'autres, hélas !

(1) Le Barzaz a été annoncé dans le « Journal des Savants » (numéro de décembre)<sup>699</sup>

### **37 bis. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>700</sup>**

Essai  
d'un Projet de Statuts  
pour l'association Celto-bretonne

-----

#### Titre 1. – Objet de l'Association.

Article I. – Entre tous ceux qui adhèrent aux présents statuts, il est formé une association ayant pour but, en général,

D'étudier l'histoire, les langues et les traditions des peuples d'origine celtique, de favoriser le progrès moral, intellectuel et matériel des populations qui ont encore conservé l'usage des langues celtiques.

Elle consacrera particulièrement ses travaux à la Bretagne armoricaine, non seulement au point de vue des intérêts moraux, de l'histoire, de la philologie et des beaux-arts, mais encore au point de vue des sciences naturelles, de l'agriculture et de l'industrie.

II. – Cette association prend le nom d'Association Celto-bretonne.

III. – L'association celto-bretonne s'attachera à établir des relations régulières avec les sociétés celtiques d'outre-Manche ; - elle pourra également correspondre avec les sociétés savantes de tous les pays et échanger avec elles ses publications.

#### Titre 2 – Congrès

IV. – L'Association se réunit annuellement en un congrès qui prend le nom de Congrès ou Eistezvod celto-breton. On y étudiera et discutera une série de questions relatives aux travaux de l'association, et dont un programme aura été publié en temps opportun (voir art. XI)

V. – Les sessions ne pourront durer ni plus d'une semaine, ni moins de trois jours.

---

<sup>697</sup> *Burzudo !!! - Ar Breton hag ar Vouenti -Skabel an diaoul - Kador ar werc'hez - an tadik koz*, par l'abbé François Cabec (1821-1890), recteur de Cavan à partir de 1862.

<sup>698</sup> En français dans le texte original.

<sup>699</sup> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k546745/f793.item.r=Barzaz>. *Journal des savants*, décembre 1866, p.792-793. La note, anonyme, est probablement de Charles de Gaulle, car on y retrouve ce qu'il a exprimé dans sa lettre à La Villemarqué à la réception de l'ouvrage.

<sup>700</sup> LV47.022. Cet essai de statuts est annoncé dans la lettre LV47.094, dont il constitue donc la suite.

VI. – Autant que possible, le Congrès se réunira successivement dans chacun des cinq départements bretons. – Tous les six ans, l'Association pourra se réunir en dehors de la Bretagne, soit à Paris, soit dans tout autre lieu qui aurait été choisi par elle dans le précédent congrès.

VII. -Tout membre de l'Association (voir art. XVII) qui a acquitté sa cotisation en temps opportun a le droit d'assister au congrès et de prendre part à ses travaux.

VIII – Dès que les ressources de l'Association le permettent, des concours seront ouverts, et, s'il y a lieu, des prix décernés sur des sujets relatifs au but de son institution – l'objet et les conditions de chaque concours devront être annoncés au moins un an à l'avance.

IX – Toute discussion étrangère au but de l'Association est interdite.

X – Un règlement particulier détermine les dispositions de détails relatives à la tenue du Congrès.

### Titre 3. – Comité de l'Association

XI. – Chaque année, après la clôture du Congrès, entre en fonctions un comité chargé

1° de l'organisation du Congrès ou Eistezvod suivant, et de la rédaction du programme dont les bases auront été arrêtées dans la session précédente.

2° de représenter l'Association dans l'intervalle des sessions, et d'entretenir en son nom des relations avec les sociétés correspondantes.

XII. – Le Comité se compose au minimum de sept membres dont un (au moins) choisi dans chacun des cinq départements bretons. Il pourra s'adjoindre des correspondants partout où il le jugera convenable et spécialement dans les autres pays celtiques.

XIII – Le Comité est nommé pour l'année à la majorité des suffrages, dans chaque congrès.

XIV – Le Comité choisit parmi ses membres un président, un vice-président, un ou plusieurs secrétaires et un trésorier.

XV. – Si, pendant l'intervalle des sessions, une vacance venait à se produire dans le Comité par la mort ou la démission d'un de ses membres, ce dernier serait remplacé, dans un délai d'au plus six semaines, par un choix du Comité parmi les membres de l'Association.

XVI – A moins de convention expresse ou d'un vote du Congrès dans sa première séance, le Comité a la direction des travaux pendant la session qu'il a préparée.

- Il désigne, pour chaque séance, le président et les membres du bureau. En cas de désaccord dans le Comité, le Congrès nommerait lui-même le président de la séance.

### Titre 4 – Admission des membres

XVII. – Seront membres de l'Association Celto-bretonne

1° Toute personne qui adressera son adhésion au Comité en s'engageant à se conformer aux statuts et à verser une souscription dont le minimum est fixé à <sup>701</sup> par personne.

XVIII – Si le Comité croyait avoir une raison grave pour ne pas accepter une adhésion, il suspendrait l'adhésion jusqu'au prochain congrès qui en déciderait en séance spéciale et au scrutin secret.

XIX. – Pour l'exclusion d'un membre ne pourrait être prononcée que par le vote, au scrutin secret, des deux tiers au moins des membres présents au Congrès

XX. – Le non paiement de la cotisation pendant deux années consécutives entraîne la perte des droits de membre de l'Association. Ils ne peuvent être recouvrés que par le paiement des souscriptions arriérées.

---

<sup>701</sup> “15 fr 12 fr ?” ajouté au crayon gris sans doute par La Villemarqué.

## Titre 5. – Publications

XXI – Il sera publié chaque année un ou plusieurs volumes renfermant :

- 1° la liste des membres et celle des sociétés correspondantes ;
- 2° le compte-rendu des travaux du Congrès ;
- 3° la reproduction, soit intégrale, soit par extraits, des principaux mémoires qui y auraient été lus, et l'analyse des autres ;
- 4° le compte-rendu des rapports entretenus par l'Association Celto-bretonne avec les sociétés correspondantes ;
- 5° la mention et, s'il y a lieu, le compte-rendu ou la description des livres ou objets qui auraient pu être offerts à l'Association.

XXII. – Ces publications seront envoyées gratuitement aux membres de l'Association et aux sociétés correspondantes.

D'après l'avis du Comité approuvé par le Congrès, un certain nombre d'exemplaires pourra également être envoyé gratuitement à des établissements d'utilité publique.

Les exemplaires restants des publications de l'année seront mis en vente à un prix total toujours supérieur à celui de la cotisation des membres de l'Association.

### ~~XXII~~

XXIII. – Une Commission des publications composée de trois membres et nommée chaque année par le Congrès, détermine l'ordre et la forme de l'impression des travaux de la session.

Elle s'entend avec les auteurs pour les modifications ou les suppressions qui lui paraîtraient opportunes.

XXIV. – Si les changements proposés ne conviennent pas à l'auteur, il peut retirer son travail, mais ce retrait n'empêche pas la publication de l'analyse sommaire qui figure au compte-rendu ou procès-verbal.

XXV. – L'auteur a le droit de revoir l'épreuve de son travail. La commission donne le bon à tirer.

XXVI – Dans le cas où la Commission ne serait pas unanime dans sa décision, le membre qui ne partagerait pas l'avis de ses deux collègues pourrait en appeler au Comité dont la décision ferait loi.

## Titre 6. – Ressources de l'Association

XXVII. – Les ressources de l'Association se composent

- 1° du montant des cotisations annuelles ;
- 2° des dons qui pourraient être faits à l'Association pour l'encouragement des études qui sont l'objet de son institution ;
- 3° du produit de la vente des publications ;
- 4° du revenu des fonds restés sans emploi et capitalisés.

XXVIII. – Autant que possible, la Comité réservera sur les fonds à sa disposition une somme qui sera placée en rentes sur l'Etat, et dont les intérêts viendront, et dont les intérêts viendront s'ajouter aux ressources annuelles de l'Association.

## Titre 7 – Commission des comptes.

XXIX. – Le Congrès nomme chaque année une Commission des comptes qui examinera les livres et les comptes du trésorier, et en fait l'objet d'un rapport. Le Congrès vote les conclusions du rapport, et le Président du Comité donne, s'il y a lieu, quittance au trésorier.

## Titre 8 – Archives et Collections.

XXX. – Les livres, brochures, manuscrits, cartes, dessins, échantillons scientifiques, objets d'art ou d'antiquité quelconque qui composeront les collections de la Société, soit à titre de dons, soit par suite d'acquisitions, seront, ainsi que les archives de l'Association, confiés à la garde d'un archiviste conservateur résidant dans l'une des grandes villes de Bretagne, et nommé pour douze ans par le Congrès.

XXXI. – Il sera dressé de ces collections un catalogue imprimé qui sera modifié aussi souvent que l'Association le jugera nécessaire.

XXXII – Ces objets ne pourront être vendus, mais la société pourra compléter ses collections par voie d'échanges. Ces échanges ne pourront porter que sur des objets possédés en plusieurs exemplaires.

XXXIII – Les livres, cartes, manuscrits, et, en général tous les objets d'un transport facile qui feront partie des collections, pourront, sur l'autorisation du président du Comité être prêtés pour un temps déterminé au membre qui en ferait la demande. Les frais de transport seront à la charge de ce dernier.

#### Titre 9 – Dispositions additionnelles

XXXIV. – Nul changement ne pourra être apporté aux statuts qu'avec le consentement des trois-cinquièmes au moins des membres du Congrès.

XXXV. – Si une question de ce genre, ou tout autre question de première importance dont les éléments auraient pu être portés en temps utile à la commission des membres de la l'Association, venait à être soumise aux délibérations du Congrès, ~~aux~~ les membres admis depuis un un an au moins, et qui n'auraient pu se rendre à l'assemblée, auraient le droit d'envoyer leur vote par écrit et signé de leur nom.

### 38. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>702</sup>

Conseil national des Bretons - 1867

Lettres de la part de Cadivor à De Gaulle

27, Rhagfyr 1866

1 - ..... « Mae Sôn mawr drwy Gymru am yr Eisteddfod Lydawig, a siomiant mawr na chynaliwyd hi yllyned. Bydwch sior o'i chael y flwydyn nesaf, a gyrwch bob hysbysrwyd i mi gan fy mod yn ffurfio cymdeithas o Gymry i fyned i'r « Paris Exhibition » ac odiyno i Vannes. Mae pob peth yn dibynu arnoch chwi, y Llydawiaid ; os penderfynwch gael Eisteddfod yn Vannes byd o 150 i 200 o Gymru yno ! ..... »

2 – Jonawr 1 af 1867. « ..... Yr wyf wedi bod. .... yn trefny ar gyfer cyfarfod yn y drev hon er sefydlu Cymdeithas o Gymry a 'u bwriad ar ymweled â Paris (yr Ardangosfa) ac ag Eisteddfodau Llydaw. Mae 'r cynnyg yn cael ffarfyr neillduol gan bawb, ac y mae gennyf enwau boneðwyr

---

<sup>702</sup> LV47.094.

*dylanwadol iawn i 'w rhoi o flaen y cyhoed fel Pwyllgor mae hyn yn rhan fawr o'r gwaith « Deuparth gwaith yw ei dechren. » ..... »*

/ 27 décembre 1866

1. On parle beaucoup dans tout le pays de Galles de l'Eisteddfod breton, et on est très déçu qu'il n'ait pas eu lieu l'année dernière. Ne manquez pas de l'organiser l'année prochaine et envoyez-moi tous les avis car je suis en train de former une société de Gallois pour aller à l'Exposition de Paris et de là à Vannes. Tout dépend de vous, les Bretons ! Si vous décidez de faire un Eisteddfod à Vannes, il y aura 150 à 200 Gallois !

2. 1er janvier 1867. "J'ai organisé une réunion dans cette ville afin de créer une société de Gallois ayant l'intention de visiter Paris (l'Exposition) et l'Eisteddfod breton. La proposition semble avoir un fort soutien de la part de tous, et j'ai les noms de quelques messieurs très influents à offrir au public en tant que Comité, c'est une partie importante du travail ("travail commencé est à moitié fini")."

3 – 12 janvier 1867. – « ..... Je vous prie de fixer la date de votre Eisteddfod le plus tôt possible afin que nous puissions arrêter sans retard tous les arrangements nécessaires. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que l'idée a été reçue avec empressement ; que M<sup>r</sup> le président du conseil de l'Eisteddfod nationale galloise a exprimé son hearty<sup>703</sup> approbation of the schema ; que le plan sera discuté la semaine prochaine dans la session du conseil à Londres ; que j'arrange des meetings en plusieurs villes pour publier la nouvelle ; que tous les journaux gallois contiendront mon compte rendu la semaine prochaine ; que M. Owain Alaw<sup>704</sup> fait en ce moment les premières démarches pour arranger un musical party gallois pour votre Eisteddfod, que j'ai proposé au conseil de notre [??] d'autoriser la souscription en Pays de Galles d'un prix de £20 et une médaille d'or pour être décernés à Vannes à l'auteur du meilleur essai sur les moyens les plus propres à réunir encore les peuples gallois et bretons. On doit l'écrire dans le dialecte breton qu'on veut (Brehonec ou l'un des deux Brezonec), français, gallois ou anglais. Open for competition in Wales and Brittany, England and France. Enfin que les Gallois offrent q.q. prix (petites sommes) pour le plus beau chanteur de penillion à la Bretonne. Ça ira, n'est-ce pas ? ..... »

4 – 22 janvier 1867. – « ..... La principale chose pour nos touristes à Paris sera le logement. .... Voici ce que nous avons fait à l'époque du Chester Eisteddfod. Un de nos amis a fait un registre de toutes les maisons privées en Chester où l'on était content de recevoir des locataires pour la semaine. Il est bien entendu que ces familles n'étaient point accoutumées à loger des étrangers, mais pour une semaine, elles ont bien voulu se gêner un peu – surtout les familles galloises. N'y a-t-il pas à Paris bon nombre d'individus Bretons ? Si oui, est-il possible de trouver une centaine de maisons privées bretonnes où nos gallois pourraient s'arranger pour q.q. jours ?

« Il faut faire de même en Bretagne. Il est très-probable que nous irons de Southampton à S<sup>t</sup>Malo par les paquebots réguliers. S<sup>t</sup>malo est une station de chemin de fer, n'est-ce pas ?

« Ce qui précède est dit de mon autorité personnelle – Nous aurons un comité vendredi prochain. Je vous écrirai officiellement sur tous ces points après le meeting. Il est probable que vous pourrez nous donner q.q. détails sur l'Eisteddfod bretonne. .... »

-----

---

<sup>703</sup> *hearty* : enthousiaste.

<sup>704</sup> Nom bardique de John Owen (1821-1883), poète et musicien gallois.

Il serait préférable, je pense, pour les Gallois d'accoster à Morlaix en Basse-Bretagne qu'à Saint-Malo et Haute-Bretagne, s'ils allaient directement de Saint-Malo à Vannes, ils ne passeraient que par des régions françaises, pour ainsi dire.

Comme tous les Gallois ne pourront pas aller à Vannes, ne serait-il pas important de tenir un congrès également à Paris. Les Bretons venus ou habitant à Paris, les Français ou les émigrés celtophiles s'y retrouveraient avec les Gallois. Si certains d'entre eux viennent faire un tour en Basse-Bretagne comme il le souhaite, il serait alors bien d'organiser des petits congrès dans les villes les plus importantes du pays avant ou après le grand congrès de Vannes ; à Quimper, à Brest, à Morlaix, à Guingamp, n'est-ce pas ?

---

Aujourd'hui, le 29 : aucune nouvelle de Cadivor

le 30 non plus

### 39. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>705</sup>

Vaugirard, premier mars 1867

le soir

Très cher Monsieur,

Le jour-même (4 février) où votre lettre m'est parvenue, j'ai écrit à M. Arthur de La Borderie pour l'informer qu'il était temps de préparer le congrès et lui dire que c'était vous qui m'aviez demandé de lui écrire. Je n'ai pas de réponse. Les Gallois s'impatientent pendant ce temps. Cadivor m'écrit le 10 février : « Je désire vivement recevoir de vos nouvelles – surtout au sujet de l'Eistedfod. Nous pouvons compter sur 200 visiteurs et l'on m'adresse jour par jour des demandes auxquelles je ne puis pas répondre. Deux choirs Cymreig<sup>706</sup> (le Birkenliead Cambrian Choral Society et le Merthyr Glee Park) ont l'intention d'y envoyer quelques membres. Les deux Miss Wynne (Edith Winne et Kate Wynne)<sup>707</sup> comptent nous y accompagner. Le projet a pris racine en Pays de Galles – et j'espère que les Bretons se garderont de nous tromper... » Je vais prononcer mon discours à Liverpool sur la Bretagne et les Bretons, le pays de Galles et les Gallois. Je désirerai[s] recevoir des renseignements de vous avant d'y aller ..... ». Les nouvelles de la colonie sont très bonnes...<sup>708</sup>»

Je lui écrirai demain pour empêcher que la colère ne le gagne. Ces derniers jours, je lui ai expédié le Barzaz, la petite grammaire divizou brez[onek]. ha gall[ek]., les petits dictionnaires de Le

---

<sup>705</sup> LV47.115.

<sup>706</sup> Chœurs (d'hommes) gallois.

<sup>707</sup> Sarah Edith Wynne (Eos Cymru) (1842 -1897) est une cantatrice galloise (soprano) réputée. Elle connaît le succès aux Etats-Unis, ce qui lui vaut d'être surnommée "The welsh nightingale". <https://biography.wales/article/s-WYNN-EDI-1842> . Sa sœur, Kate Wynne (Matthison) est également chanteuse réputée.

<sup>708</sup> La citation est en français dans l'original.



Gon[idec]. et de Troude et une chanson +, car il a très envie d'apprendre notre breton à nous. Il l'apprendra rapidement, je pense, car il est très intelligent et qu'il connaît déjà plusieurs langues.

Je ne peux pas saisir pour quelle raison M. de La Borderie ne répond pas. Est-ce que ma lettre aurait été retenue et perdue par les censeurs du prince ? Je lui écrirai de nouveau demain, et ensuite, dès que j'aurai le temps, j'écrirai à MM. Fouquet et Kerdrel, comme vous me l'avez recommandé.

Bien que vous m'ayez informé de ce que je devrais faire si le directeur de la Revue ne répondait pas, il me faut vous écrire, très cher Monsieur. Tous les jours, j'attendais pour le faire la réponse de M. de La B[orderie], pour vous la faire connaître. J'avais hâte d'avoir de vos nouvelles et de celles de Madame. Tous les jours je vois devant moi ces paroles qui m'accablent : « Je ne sens que l'oiseau de proie me déchirer l'âme de ses griffes ». ... « Quand je regarde maintenant ma pauvre femme, mon cœur s'enfonce dans l'eau comme du plomb. » A quoi ressemble votre vie là-bas, si ce n'est à une angoisse, une peine incessante ? Oh, Monsieur ! Je saisis quel est votre chagrin. Si cela pouvait vous soulager un peu de savoir qu'il y a, en dehors de votre îlot familial, quelqu'un, si insignifiant qu'il soit, qui compatit à votre angoisse, ne doutez pas que ce soit moi. Est-ce que et comment votre santé peut-elle se maintenir alors que vous êtes, si loin, dans un état si pitoyable ? Notre race aussi, hélas, est une femme malade à laquelle nous sommes attachés ! « Je vois comme un nuage noir qui cache le soleil de toutes parts ». Rien de consolant en ce monde. Et je ne peux rien pour vous, rien pour la Bretagne !

Je ne sais maintenant pas comment j'ai pu vous parler d'autres choses au début de ma lettre, et pourtant, arrive ensuite la consolation du Saint-Esprit, c'est la meilleure consolation qu'on puisse avoir de se battre pour le pays, sinon, c'est un devoir, qu'importe ce qui arrive !

Je dois maintenant vous informer de choses qu'on m'a écrites à votre sujet. Premièrement, l'aimable femme de nos amies, dont le fils a été nouvellement nommé archiviste-paléographe<sup>709</sup> +, Mme Fagniez d'Auterive<sup>710</sup>, m'écrit de Pise : « Lorsque vous écrirez à M. de la Villemarqué, veuillez lui parler de mon fils pour la place d'auxiliaire à l'académie des Inscriptions et dites lui qu'à mon retour j'irai solliciter sa voix.

Je désire beaucoup que Gustave fasse la connaissance de votre illustre ami, les gens de mérite qui ont du talent, de l'esprit et des sentiments chrétiens surtout sont bien rares il me semble<sup>711</sup>. »

- Le barde de Saint-Laurent m'a invité à vous présenter l'expression de ses hommages car il pensait que vous étiez à Paris pendant l'été. Je lui ai répondu en lui donnant de vos nouvelles.

- Ces derniers jours, j'ai reçu une triste lettre du Barde de Koat-ann-Noz. Il se plaint d'avoir été oublié : ... « Comme j'ai cherché après vous, je dois aussi chercher après M. le Président, s'il n'est pas mort, que Dieu l'en préserve, il est en tout cas muet, car moi, je n'ai aucune nouvelle de lui non plus ; aux Étrennes, je lui ai envoyé, ainsi qu'à vous, une marque d'attention et il n'a pas daigné m'en accuser réception. Je me retrouve comme une branche détachée de l'arbre et je vais me dessécher comme elle. En voyant cela, cher Monsieur, je me suis résigné à me taire totalement à l'avenir. L'autre jour, je disais cela également à quelques-uns qui me parlaient de la course qui a été organisée à Rennes par M. Hamon<sup>712</sup>, directeur et chef du Conteur breton. Courez, dis-je, courez, la médaille vous reviendra ; si personne ne se préoccupe de moi, et il est temps que je cesse de chanter, j'effraie les autres oiseaux, j'effraie les animaux sauvages dans les bois, hélas ! Je ne suis plus un rossignol, je me suis transformé en loup ou en geai, ou en chouette, ou en pic-vert ; Monsieur, je ne suis plus rien. J'étais une petite

---

<sup>709</sup> Gustave Fagniez (1842-1927).

<sup>710</sup> Marie Gabrielle Beschefer (1815-1871) s'est mariée en 1834 avec Charles Augustin Hippolyte Fagniez (1800-1880).

<sup>711</sup> La citation est en français dans l'original.

<sup>712</sup> Ludovic Hamon (1838-?), directeur de publication du *Conteur breton* sous le pseudonyme de L. de Kermeleuc.

fumée que le vent a dissipée, un feu-follet issu de la boue, dissipée par un douce brise et disparu bien avant la lumière du soleil.

... Au revoir aux douces chansons, le rossignol va courber la tête, il va dormir, il va s'assoupir loin, et s'il lui arrive d'entendre dans son sommeil un autre oiseau chanter faux d'une voix cassée, peut-être relèvera-t-il la tête et se laissera-t-il à chanter ... Au revoir, cher Monsieur, et pitié pour le rossignol qui chantait à Koat ann Noz. »

Voici les tristes plaintes que j'ai voulu retranscrire pour vous, Monsieur, car elles sont suffisamment éloqu岸tes, je crois. Vous serez peut-être muet un moment en les lisant comme avec une petite brise qui vient du pays.

Vous ne pourrez très certainement pas, hélas ! vous rendre à l'Eisteddfod de Carmarthen. Je suis toutefois heureux que vous y ayez été invité. Il n'y a que vous qui puissiez représenter le peuple des Bretons-Armoricains là-bas ; cependant, essayez-vous d'y envoyer quelques autres à votre place ?

Que Dieu préserve les Celtes ! Que Dieu les renforce, qu'il les console ! Que leur chagrin se transforme bientôt en joie !

Veillez bien, très cher Monsieur, recevoir l'expression de mon respect et de mon amitié éternellement vive.

Ch. de Gaulle, secrétaire de la BB

+ de plus, deux de ses amis demandent à acheter deux exemplaires des Kanaouennou santel. Je n'ai pu, par malheur, n'obtenir de Le Fournier que la nouvelle édition.

+ C'est un sacré travailleur : il est licencié en droit<sup>713</sup>, il connaît l'anglais, l'allemand, l'italien et le provençal.

+ Aujourd'hui j'ai écrit au barde Kant-ann-Noz pour l'informer de vos angoisses. « Continuez à chanter, lui ai-je dit, nous vous écouterons tous très volontiers : chantez pour diffuser parmi les Bretons la bonne nouvelle de la rencontre que les gars de Galles projettent de leur faire. »

#### 40. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>714</sup>

Vaugirard, 13 mars 1867

Très cher Monsieur,

Madame est-elle plus malade ? Je crains que vous ne soyez très tracassé et très angoissé là-bas. Que Dieu vous console, qu'il éloigne de vous tout chagrin !

Vous me disiez dans votre dernière lettre : « Si M. de La B[orderie] n'obéit à votre demande, - ce que je n'ose croire - vous écrirez à M. Fouquet<sup>715</sup> de Vannes, et ensuite à moi pour me dire ce que

---

<sup>713</sup> L'auteur emploie le terme gallois « trwydedog ». Le père de Gustave Fagniez, Charles Augustin, avait une étude d'avoué à Paris où, en 1843, Edmond de Goncourt fut employé comme clerc.

<sup>714</sup> LV47.108.

<sup>715</sup> Alfred Pierre Julien Fouquet (1806-1875). Médecin à Josselin, puis à Vannes, il est l'un des premiers à défendre l'existence d'une identité culturelle propre au pays gallo, dans ses *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan* (Vannes, Cauderan, 1857). Il préside la Société polymathique du Morbihan depuis 1864.

vous aurez entendu d'eux. Peut-être alors mon esprit sera-t-il suffisamment libre pour réfléchir aux choses de notre pays. » Qu'il plaise à Dieu que les Saints de Bretagne vous aient apporté quelque soulagement ! Quant aux affaires de notre pays, il y a urgence à y réfléchir. M. de La Borderie ne daigne pas le faire, et sans doute il ne me répond pas non plus.

Vous savez, très cher Monsieur, que vous m'aviez demandé de lui écrire « au plus vite », dans votre lettre datée du 5 février. Le jour où votre lettre m'est parvenue, je lui ai écrit (à M. Arthur de La Borderie, Directeur de la Revue de Br. Et de V. à Vitré, Ille et Vilaine). Un mois plus tard environ, voyant qu'aucune réponse ne m'arrivait, je lui ai réécrit le même jour que je vous ai écrit. Dans cette lettre je le priais et le suppliais de s'occuper immédiatement de tout organiser. Je lui disais à quel point vous étiez inquiet et que vous m'aviez demandé de lui écrire de votre part. Afin de lui faire mieux comprendre à quel point la chose est urgente et importante, je lui ai envoyé plusieurs pages denses extraites des journaux gallois et des lettres de Gallois. Je le priais de me donner une réponse positive ou négative, le plus vite possible. – Il resta pourtant silencieux.

J'ai alors écrit à M. Fouquet. J'ai attendu un peu avant que M. de La Borderie s'entende avec lui et avec M. de Kerdrel. Voici la réponse que j'ai reçue ce matin de la part de M. Fouquet.

« Vannes, 11 mars 1867

« Monsieur – Je n'ai reçu aucune communication soit de la part de M. de la Borderie, soit de M. de Kerdrel et votre lettre m'a fort surpris.

Tout ce que je puis faire en cette occurrence c'est de causer de cette affaire à la Société Polymathique à notre première réunion ; mais cette réunion ne doit avoir lieu que le 26 mars et d'ici à la fin de mars vous serez sans aucun renseignement.

Veillez de nouveau m'écrire et me donner tous les renseignements utiles à votre projet, pour que j'en donne connaissance à la Société Polymathique.

J'ai l'honneur etc.

Le Président de la S. P. F. »

Est-ce que mes lettres sont perdues à « swydfa en retard » / le Bureau des Retards<sup>716</sup> (comme le dit M. Picard) ? Je ne sais que pensez de l'absence de réponse de M. de La Bord[erie].

J'ai écrit à M. de Kerdrel (à Saint Iuhel près de Lorient). Je réécrirai demain à M. Fouquet.

M. Henri Martin a voulu venir me voir le dimanche précédant ce dernier dimanche, vous lui aviez écrit au sujet de l'idée de congrès, dit-il. Il est tout feu tout flamme par rapport à cette idée. J'écrirai à Vannes, dit-il, et également au Pays de Galles. Pour lui, il aurait aimé que les Irlandais et les Ecossois soient invités, tout comme les Gallois, puisque l'Exposition universelle nous offre une opportunité qui ne se reproduira ensuite plus.

- Il aimerait, comme l'aimerait aussi Cadivor, qu'un conseil se tienne à Paris, avant celui de Vannes, pour ceux qui n'auraient pas suffisamment de temps ou d'argent pour se rendre en Bretagne. – Il serait aussi bien de noter auparavant tout ce qu'il faudrait évoquer à ce sujet, afin que chacun ait le temps de préparer son texte ou sa conférence. C'est tout en français, hélas ! – que nous pourrions tous nous comprendre.

---

<sup>716</sup> *swydfa*, gallois pour bureau. Des lettres adressées à des personnalités, hommes politiques, étaient interceptées par la police secrète du Second Empire : elles étaient décachetées, lues, copiées au besoin avant d'être acheminées avec un certain délai, d'où le surnom de Bureau des retards donné à ce cabinet noir. En 1867, Le député Ernest Picard (1821-1877) était intervenu lors d'une séance de l'Assemblée pour dénoncer la circulaire du directeur des postes Édouard Vandal qui autorisait la saisie de toute correspondance suspectée de contenir un manifeste du comte de Chambord. Charles de Gaulle utilise-t-il le gallois pour éventuellement contourner le Bureau des retards?

Au revoir, très cher Monsieur, je suis impatient d'avoir de vos nouvelles. Je ne cesse de penser à vous. Que Dieu soulage vos peines ! et qu'il vous charge de bénédiction, vous et les vôtres.

Votre fils et serviteur fidèle.  
Charles de Gaulle  
Sec. B. B.

#### **40bis. Fragment de lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>717</sup>**

Écosse.

-

Société nationale de Glasgow.

-

“Quelques membres de la Société celtique de Glasgow ont l'intention de se rendre à Paris, en avril ou en mai prochain, pour y visiter l'Exposition universelle.

“La Celtic Society, fondée à Glasgow, il y a une dizaine d'années, sous le patronage de la haute noblesse de cette partie du Royaume-Uni (sic!!) a, entre autres objets, pour but de conserver la tradition du langage, du costume et des jeux particuliers aux montagnards d'Ecosse. Elle compte douze cents membres environ. Quelques uns d'entre eux ont, paraît-il, le projet d'exhiber en France, le costume national dans toute sa pureté et d'y donner la représentation de leurs exercices athlétiques.”

(Moniteur du 20 février 1867)

Nous avons déjà suffisamment de difficultés pour refaire tisser le vieux lien avec les Gallois et c'est pour cela qu'il n'est peut-être pas préférable d'emmêler davantage notre écheveau en essayant de renouer les liens encore plus vieux entre nous et les Gaëls. Sinon, je crains que le caractère intime de notre entrevue galloise-armoricaine soit affaibli par la présence des Ecossais. Toutefois, un congrès, un conseil littéraire et national où se réuniraient par groupes des représentants de chaque pays celtique serait une belle et très importante chose. Nous pourrions peut-être tenir un conseil pan-celtique à Paris et, à Vannes, seulement un rassemblement breton (gallois-armoricain).

Ayez donc l'amabilité, je vous prie, Monsieur le Président, de me faire savoir si nous inviterons aussi les Gaëls à venir en Bretagne, lorsque nous saurons de manière définitive où et comment nous tiendrons notre Eistevod.

En attendant, j'ai très envie d'envoyer mon livret sur les Celtes à la Société de Glasgow et d'écrire à son secrétaire pour transmettre, en raison de leurs projets nationaux, un témoignage d'affection mutuelle à cette Société de la part de la Confrérie bretonne. Ne ferais-je pas bien, très cher Monsieur ?

---

<sup>717</sup> LV47.107. Date inconnue, probablement février-mars 1867.

#### 41. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>718</sup>

Vaugirard, 12 avril 1867

Non ! Très cher Monsieur, vous ne devez pas maudire M. de La Borderie  
« Mais bénie soit, au contraire, l'heure  
Où il naquit pour faire le bien  
Où il naquit pour faire le bien de notre pays  
Que Dieu nous le préserve de l'angoisse (du chagrin cf Bz Bz) ! »<sup>719</sup>

J'ai eu récemment une réponse de sa part. Quelle réponse est-ce et comment se porte l'idée de congrès ? Je vais vous le faire savoir. J'aurais aimé que les choses eussent progressé plus largement pour vous mentionner des choses plus précises. Pour cette raison, j'ai attendu longtemps pour cela et même trop longtemps peut-être. D'ici peu, vous viendrez à Paris, sans doute ; mais c'est bien que vous sachiez avant cela l'état des choses et pourtant, en vous écrivant au sujet de la gouvernance du travail pour le pays, mon cœur se serre en me rappelant l'état dans lequel vous vous trouvez. Je crains que Madame n'aille pas mieux et alors quelles blessures sont les vôtres, à vivre ainsi perpétuellement dans l'angoisse ! J'ai peur que vous tombiez vous-même malade. Que Dieu vous préserve pour la Bretagne et pour vos proches !

- Puisque mon esprit n'est pas suffisamment vif pour exprimer de manière concise tout ce que j'ai à vous communiquer, je transcris ci-dessous des extraits de lettres qui me sont parvenues et je vous dirai ce que j'ai fait moi-même en suivant l'ordre chronologique.

Lettre de M. de la Borderie

« Monsieur, excusez je vous prie le retard de ma réponse ; vous allez tout-à-l'heure en avoir en partie du moins, l'explication. Votre dernière lettre du 2 mars est allée, par un malentendu, me chercher à Rennes ..... Quant à la première, celle de février, elle me parvint exactement ; seulement je n'y voulais, n'y pouvais répondre qu'après avoir vu M. de Kerdrel. Et pris q.q. renseignements sur les conditions où il serait possible d'avoir un congrès à Vannes.

« M. de Kerdrel a fait récemment un petit voyage dans le Morbihan, il a écrit à M. Louis Galles<sup>720</sup>, l'homme le plus sérieux à consulter pour un projet de ce genre. Des renseignements recueillis voici ce qui résulte :

« 1° Possibilité de tenir un congrès celtique à Vannes sous une forme ou sous une autre : savoir s'il sera brillant, c'est une autre affaire - et aussi, pourvu que l'autorité le veuille bien, car d'une part la liberté de réunion me fait bien l'effet de *eur gaou nevez / un nouveau mensonge*, et, d'autre part, il faut bien pour ce congrès, un local spacieux, or tous les locaux convenables appartenant à l'autorité, il faudra nécessairement son consentement pour en user ; mais il y a lieu de croire qu'on aura ce consentement.

---

<sup>718</sup> LV47.100.

<sup>719</sup> D'après «*Marzin-Divinour* (Merlin-Devin) », *Barzaz-Breiz*, 1867, p.61-62 : « Nemet bennoz a rann d'ann heur / E oenn ganet evid ann eur. / Oenn ganet evid eur va bro ; / Doue diouz / anken d'he miro ! ».

<sup>720</sup> Louis Galles (1827-1874). Imprimeur-libraire à Vannes, il est aussi historien et archéologue.

« 2° Quant à l'époque du congrès – impossibilité de le réunir avec quelque chance de succès, avant le mois de septembre ; ...

« 3°. Mais qui rédigera le programme du congrès ? Ici nous faisons appel à vous, Monsieur ; nous pensons qu'il conviendra d'en écrire à la Société polymathique du Morbihan .....

« 4°. En quelle forme faire la convocation ? S'agira-t-il d'une réunion purement accidentelle, c. à d. sans lien avec les sociétés savantes actuellement organisées en Bretagne ? Alors qui en prendra l'initiative ? Si la Société Polymathique du Morbihan se prête à la circonstance, le mieux nous semblerait être de combiner ici son initiative avec celle de l'Institut des provinces, société de M. de Caumont<sup>721</sup>, acceptée par le Gouvernement, et dont je suis sous-directeur pour la Bretagne. Aux termes des statuts, je puis en cette qualité convoquer dans ma circonscription des assises scientifiques durant un ou plusieurs jours (avec un programme rédigé d'avance) et où tous les Bretons et autres de bonne volonté peuvent prendre part. Je ne tiens nullement à exercer cette part d'initiative ; par une foule de motifs je suis, à tort ou à raison, très-suspect à nos administrants ; mais, si l'on juge ce mode d'agir bon à quelque chose, je me mets à votre disposition. Seulement dans cette hypothèse, qui rédigera le programme ? M. de Kerdrel et moi ne nous sentons pas de force à en prendre la responsabilité, au moins seuls – et jusqu'ici nous ne sommes nullement fixés et nous aurions besoin d'être fort renseignés sur le sens dans lequel ce programme doit être conçu : ainsi, Monsieur, de grâce, donnez-nous vos idées à cet égard.

« 4°. Mais un point sur lequel nous sommes très-fixés, M. de Kerdrel et moi, c'est que sans la présence de M. de la Villemarqué, le congrès, sous quelque forme que ce soit, courra grand risque de ne pas réussir .....

« - Ces questions ou difficultés que je vous énonce dans les 4 paragraphes précédents étant résolues, resteraient encore bien des points importants à régler. Ainsi par exemple, la présidence : j'admets que le congrès, une fois réuni, élise son bureau, comme le faisait à chaque session notre pauvre défunt congrès breton : mais avant cette élection, pour organiser, pour ouvrir le congrès, il faudra un bureau ou comité d'organisation, un président pour tenir la première séance : - Où le prendre, comment le choisir ? Tout cela est assez difficile et ne peut guère être résolu que par les bonnes dispositions de la société polymathique de Vannes. ...

« Peut-être conviendrait-il que, comme intermédiaire des Bretons Gallois, première occasion de ce Congrès, vous écriviez vous-même directement au Président de la Société polymathique de Vannes .....

« Quoi qu'il en soit, croyez bien, Monsieur, que notre concours à M. de Kerdrel et à moi est entièrement acquis au projet de Congrès celtique, sous la forme où on le jugera le plus efficace, et que nous ferons tous nos efforts, de concert avec vous, pour mener ce projet à bien. »

.....  
.....

« 1<sup>er</sup> post-scriptum. – La résurrection de l'association bretonne, nul ne la désire plus que moi ; mais il faudrait que l'initiative en soit prise par des hommes moins compromis, moins suspects que M. de Kerdrel ou moi. ...

« 2° - Je conserve avec soin les extraits de lettres galloises que vous avez bien voulu m'adresser, comptant les faire imprimer dès qu'il y aura lieu de donner de la publicité au projet de congrès. »

-----

---

<sup>721</sup> Arcisse de Caumont (1801-1873). Il est considéré comme l'un des fondateurs de l'archéologie française (Société française d'archéologie, 1834). En 1839, il crée l'Institut des provinces qui cherche à fédérer les sociétés savantes de France.

## Réponse de M. Fouquet

Après avoir reçu la lettre ci-dessus, j'ai écrit à M. Fouquet pour l'informer que MM. Kerdrel et de La B[orderie] voulaient soutenir notre projet. Je lui ai aussi envoyé tous les éléments que j'ai pu au sujet du congrès, sur les projets des Gallois et les eisteddfod du Pays de Galles. Pour obéir à M. de La B[orderie], je lui ai aussi envoyé la liste des questions parmi celles qu'on pourrait, à mon avis, évoquer lors du congrès. M. Henri Martin étant venu me voir à nouveau avant de partir pour Naples, je lui ai lu mon projet de liste, il l'a trouvée bien et m'a fait ajouter quelques éléments de plus.

## Lettre de Monsieur Kerdrel

Quelques jours plus tard, il me parvint une lettre de la part de M. de Kerdrel. Celle-ci n'est pas aussi encourageante que celle de M. de La Borderie. Il soulève quelque opposition. Au lieu de dire « quoiqu'il en soit, croyez bien que notre concours est entièrement acquis au projet de congrès celtique » il ne veut engager sa collaboration qu'à la condition que l'Association Bretonne soit rétablie.

« .....

.....

« Si des savants gallois viennent à Vannes avec l'espoir d'y trouver un congrès international breton, il faut de toute nécessité qu'ils y reçoivent un accueil empressé et qu'une foule sympathique leur fasse un cortège hospitalier. Or, je vous le répète, ce ne sera ni M. le D<sup>f</sup> Fouquet, ni aucun de ses amis qui seront capables de réunir cette foule. ...

Les choses se passeraient tout autrement si l'Association Bretonne existait encore, il y aurait là une force d'attraction indépendante des influences purement locales et à laquelle obéirait comme elle le faisait jadis toute la Bretagne érudite. Cette association pourra renaître, je crois même qu'elle renaîtra. La future loi sur le droit de réunion ne suffira assurément pas à la ressusciter, car autre chose est le droit de réunion, autre chose est le droit d'association. mais je me figure que la pensée qui préside au retour du droit de réunion serait un non sens si elle ne se montrait pas favorable au rétablissement d'associations non politiques comme était l'Association Bretonne. A mon avis il faudrait commencer par obtenir du Gouvernement l'autorisation de rétablir l'Association Bretonne sur ses anciennes bases, puis on fixerait à Vannes son premier congrès et à cette réunion on recevrait convenablement les délégués des sociétés galloises. Ce congrès ne pourrait pas avoir lieu cette année. Outre qu'il serait un peu tard pour l'organiser, en supposant que l'association fût autorisée, il aurait l'immense inconvénient de faire double emploi avec le concours régional agricole qui a lieu précisément à Vannes en 1867. ...

« Purement archéologique<sup>(1)</sup>, l'Association Bretonne ne serait plus elle-même, elle serait absorbée dans chaque ville par la société archéologique locale et à Vannes en particulier, nous tomberions dans tous les embarras et dans tous les inconvénients que je vous ai dépeints au début de cette lettre ; rétablie sur ses anciennes bases, au contraire, l'Association agricole et archéologique attirerait partout un personnel tellement nombreux et tellement uni qu'aucune absorption ne serait à craindre. .... Mieux vaut encore différer notre réunion internationale que d'y faire trop triste figure. Si vous pensez comme moi, vous ferez sagement de prier vos amis du Pays de Galles de patienter. Ils ne perdront pas pour attendre. M. de la Villemarqué d'ailleurs sera peut-être l'an prochain affranchi des tristes préoccupations qui l'accablent. Nous aurons alors le bonheur de le posséder et sans lui, je vous l'avoue, je ne comprends guère un congrès comme celui que vous projetez. .... »

Je n'ai pas oublié, très cher Monsieur, que vous m'aviez écrit autrefois : « la renaissance de l'Association Bretonne est une condition sine qua non du Congrès. Que devons donc faire ? Il n'y a que vous qui puissiez juger. Ce que dit M. de Kerdrel au sujet de la grande Association est vrai, je

trouve. Il faudrait essayer de la relever ; mais qui en fera la demande auprès des dirigeants du pays ? La demande de MM. de Kerdrel et La Borderie ferait plus de mal que de bien, n'est-ce pas ? Du côté du Prince Lucien, il ne veut pas le faire, apparemment. – Pour ma part, si j'osais donner mon avis, si insignifiant soit-il, je dirais : Travaillons, tout ce que nous pouvons, afin de remonter la grande Association, et si nous le pouvons, faisons-la tenir le congrès : mais, qu'importe ce qu'il adviendra, tenons le congrès cette année. Les Gallois soit se fâcheront, soit se moqueront de nous si nous décalons encore le congrès. Sinon, nous n'aurons pas autant de visiteurs l'année prochaine que cette année puisqu'il n'y aura pas l'Exposition universelle.

J'ai répondu à M. de Kerdrel dès réception d'une lettre de votre part.

-----

Réponse à M. de La Borderie

- J'ai alors répondu à M. de La Borderie. Après l'avoir vivement remercié pour la cordiale collaboration qu'il s'engageait à nous donner, je l'ai informé de la lettre de M. Fouquet et de ma réponse. Je lui ai adressé une transcription de la liste des questions suggérées, et j'ai conclu en lui disant que je réécrirais à M. de Kerdrel dès que je connaîtrais votre avis au sujet de ce qu'il me demandait<sup>722</sup>.

----

Sur le papier suivant, j'écris le résumé des questions envoyées à MM. Fouquet de La Borderie.

(1) M. Henri Martin demandait à ce que la nouvelle association soit seulement archéologique<sup>723</sup>. Les administrants, dit-il, autoriseront plutôt une association savante que lucrative.

#### **41 bis. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>724</sup>**

Congrès celtique de 1867

-----

I - Quelle sera l'époque du congrès.

La société polymathique du Morbihan et M. de la Borderie s'accordent pour indiquer les premiers jours de 7<sup>bre</sup>.

II. Outre le congrès proprement dit, à Vannes, y aura-t-il des réunions accessoires ?

Henri Martin insiste pour qu'il y ait une réunion ou une réception à Paris, c'est aussi le désir de Cadivor. Peut-être pourrait-on tenir des réunions accessoires à Kemper, Brest, Morlaix ?

III. Le congrès sera-t-il un congrès purement breton (Armorico-Cambrien) ou bien en fera-t-on un congrès celtique général en invitant des représentants des Gaëls d'Irlande et d'Ecosse ?

---

<sup>722</sup> On s'attendrait à ce que ces paragraphes soient au futur car il semble que ces lettres ne sont pas encore écrites.

<sup>723</sup> L'auteur utilise le terme gallois "henafiaethol".

<sup>724</sup> LV36.161.



Henri Martin qui insistait d'abord pour que le congrès fut général, a reconnu, dans un second entretien, qu'il valait mieux qu'il fût spécialement breton mais qu'il serait bon d'y inviter un très petit nombre de savants gaëls individuellement comme p. ex. M. Skene<sup>725</sup> et M. Fergusson<sup>726</sup>

IV. - Quel sera le caractère du congrès? Quelle sera sa manière de procéder?

·Comment subviendra-t-on aux frais du congrès? Une souscription publique paraît le seul moyen possible à la Société Polymathique et à M. Martin.

V - Projet d'indication de q. q. unes des matières à traiter au congrès

- N'est-il pas à désirer

1° que l'on demande d'avance aux principales sociétés celtiques et aux principaux celtistes quels sujets ils se proposent de traiter

2° que, sur ces renseignements, le Comité organisateur dresse une liste [des questions qui<sup>727</sup>] feront l'objet des travaux du Congrès.

3° Que cette liste soit publiée le plus tôt possible afin que chacun ait le temps de se préparer.

#### Indications sommaires de q. q. unes de ces questions

A - Communauté d'origine des peuples celtiques. Établissement des Bretons en Armorique. Relations fréquentes autrefois, leur interruption.

B - Utilité du rétablissement de ces relations

C - ----- d'une association bretonne générale  
----- de congrès celtiques généraux

D - ----- d'une Revue Celtique

E - monuments mégalithiques, leur origine Ce qu'apprend sur eux la tradition populaire ou écrite (H. M.)

E bis - Mythologie celtique (H. M.)

E ter - (s'il y a des Irlandais) Étude comparée sur le Senchus Mor et les autres lois celtiques (H. M.)

F - Les langues Néo-celtiques, leur parenté, etc.

G - Intérêt que présente l'étude de ces langues à divers points de vue.

H - Quel est, dans les divers pays celtiques, l'état actuel des littératures indigènes

H bis - Quels sont les manuscrits ou documents dont la publication offrirait le plus d'intérêt au point de vue des études celtiques?

#### Travaux à entreprendre

I - Caractères dominants de la race celtique.

J - Coutumes populaires comparées

K - Musique populaire comparée

L - La colonisation celtique

M - Reconstitution de l'Association Bretonne. Quelles seraient les meilleures bases à adopter

VI - Nombre probable des Gallois présents à Vannes.

VII - Rôle de la musique au congrès

VIII - Durée du congrès.

IX - Facilités de logement qui pourraient être offertes aux Gallois.

<sup>725</sup> William Forbes Skene (1809 – 1892), historien écossais.

<sup>726</sup> Samuel Ferguson (1810 - 1886), voir ci-dessus.

<sup>727</sup> Suggestion des éditeurs (morceau de page détérioré).

---

2<sup>e</sup> lettre de M. le D<sup>r</sup> Fouquet

“Vannes, le 3 avril 1867

Monsieur, - Avant de pouvoir répondre à votre communication du 19 mars au sujet d'un congrès Armorico-Cambrien, il m'a fallu consulter la Société Polymathique qui, dans sa séance du 26 mars, a nommé une commission spéciale pour obtenir un rapport.

Ce rapport a été présenté à la Société dans une séance extraordinaire du 2 avril et approuvé par un vote de toute la Société qui goûte peu la fête populaire<sup>(1)</sup>, sans la prohiber, mais s'associe de cœur à la partie sérieuse du congrès archéologique. Il est bon qu'en face de nos monuments [mégolithiques] ceux qui s'en occupent expriment leurs opn[ions] et les débattent.

La Société pense que les organisateurs du congrès devront avant tout obtenir l'autorisation du gouvernement et l'agrément du Préfet du Morbihan et du Maire de Vannes. La Société Polymathique qui veut rester étrangère à l'organisation, prêtera un loyal et sérieux concours à l'exécution du programme.

J'ai l'honneur, etc.

Le Président de la Société polymathique

Fouquet

D m.

Ci-joint le rapport de la commission admis et voté par la Société.”

Rapport de la Commission

On trouve des choses importantes dans la Réponse aux associés

- Vive approbation “d'une combinaison entre la réunion projetée et la session annuelle de l'Institut des provinces.”
- Époque fixée au mois de septembre. “Elle s'appuie particulièrement sur ce que le congrès international (?) commençant le 17 août pour finir à la fin de ce mois, les archéologues gallois qui assisteront à ses séances pourraient ensuite se rendre à Vannes sans perdre de temps.”
- Organisation, etc.

- Souscription. - “L'initiative de la souscription doit être prise par les personnes qui s'occupent de l'organisation. La Société Polym. entend seulement leur prêter son concours ; mais ne s'occuper nullement de l'organisation. La commission pense qu'une demande de fonds pourrait être faite à Mr le Préfet ou à Mr le Maire de Vannes; mais elle ne croit pas devoir assurer à M. de Gaulle la possibilité d'obtenir ces ressources.”

Durée - “Votre [sic] commission pense que le congrès devrait durer une semaine entière.”

Programme - “La commission trouve que le programme s'étend beaucoup trop sur des questions philologiques ou historiques et néglige les questions d'archéologie monumentale qui feront cependant le but principal des excursions des membres du congrès. Elle désirerait ..... que d'autres questions

soient posées sur les ressemblances qui peuvent exister entre les monuments celtiques ou mégalithiques existant dans les deux pays, par rapport à leurs caractères extérieurs, à leur structure, à leur contenu, aux signes gravés sur leurs parois - à d'autres questions sur la possibilité d'assigner une date à ces monuments, etc."

---

Comme la Société Polymathique ne veut pas participer à l'organisation du congrès, qui donc la préparera ? Qui enverra la demande aux administrants du pays ?<sup>728</sup>

---

Lettre de M. Henri Martin

"26 mars 67.

Cher monsieur, j'ai écrit à M. Guépin<sup>729</sup> à Nantes, et l'ai prié de vous écrire en mon absence, s'il avait quelque communication à nous faire. Je vous envoie l'adresse de M. P. Guyesse<sup>730</sup> de Lorient, qui habite Paris rue Fessaint 6 et dont la famille est là-bas. Il écrit à ses amis en Bretagne, et je vous prie de vouloir bien lui communiquer ce qu'il y aura de nouveau sur notre affaire, pour qu'il puisse en faire part à ses amis.

Je n'ai pas encore reçu de lettres de Vannes<sup>731</sup> ni de Roscoff<sup>732</sup>. Je préviens chez moi pour qu'on vous envoie ce qui pourra venir.

Rien jusqu'à aujourd'hui.

---

Lettre de M. Rio

Henri Martin m'avait parlé d'une idée de congrès avec M. Rio et m'avait transmis sa propre adresse en me disant : « Arrangez-vous avec lui ; il vous fera peut-être collaborer avec le « Général<sup>733</sup> »

---

<sup>728</sup> "Institut des Provinces" ajouté au crayon gris, sans doute par La Villemarqué.

<sup>729</sup> Ange Marie François Guépin, (1805-1873). Né à Pontivy, médecin, homme politique et écrivain, il est conseiller général de la Loire inférieure et conseiller municipal de Nantes, ville où il est décédé.

<sup>730</sup> Paul Guieysse (1841-1914). Né à Lorient, il est admis à l'école polytechnique en 1860, d'où il sort trois ans plus tard ingénieur hydrographe. Député, ministre, il fera plus tard une belle carrière politique, défendant les idées républicaines comme Ange Guépin. Son père, Eugène Guieysse (1803-1870), est un ami d'enfance de Brizeux que connaît La Villemarqué (cf lettre à Brizeux du 28 septembre 1843, publiée par G. Mahé, "Contribution à une meilleure connaissance des relations de Brizeux et de La Villemarqué grâce à des documents inédits", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1971 78-3, p. 517 et lettres de Brizeux à La Villemarqué, notamment LV15.120 (6 octobre 1843) où Brizeux fait part des réserves de Guieysse à propos de la création de la *Breurie Breiz*. Brizeux annonce également que ce dernier s'occupe des dessins que La Villemarqué lui a demandés.

<sup>731</sup> Henri martin a écrit à Léon Davy de Cussé (1822-1886), conservateur du musée archéologique de Vannes (LV. 36.124).

<sup>732</sup> Henri Martin a écrit au docteur Victor Goulven Denis (1805-1884). Précurseur de la thalassothérapie, il est aussi passionné d'archéologie. (fonds LV 36.124).

<sup>733</sup> L'auteur emploie le mot gallois.

Trochu<sup>734</sup>. J'ai donc écrit à M. Rio (rue Oudinot, 22) en lui rappelant la réponse chaleureuse qu'il fit autrefois à ce sujet.

« “Les deux Nicolas et Candal,  
Quellec, Rio et trois cents autres<sup>735</sup> »

Voici sa réponse : « 8 avril 1867

M. - Si la promptitude de ma réponse avait été en raison de l'intérêt avec lequel j'ai lu votre lettre, cette réponse vous serait déjà parvenue depuis plusieurs jours. mais le sujet dont il s'agit ne peut pas se traiter par correspondance. Il faut absolument que nous ayons un long entretien. malheureusement je suis atteint de la même infirmité que vous ..... mais cette recrudescence sera de courte durée, et dès que le temps sera beau, j'ai la certitude que je pourrai aller vous trouver. Alors nous pourrons causer à loisir de tous les projets dont vous me parlez et des moyens les plus efficaces de renouer les relations entre les Bretons et les Gallois. Il faudrait que l'apparition de ces derniers dans le Morbihan, laissât un souvenir durable et je crois pouvoir indiquer un moyen de produire ce résultat.....”

Lettre de Cadivor

- Vous m'avez dit, très cher Monsieur, dans votre dernière lettre : “ Quand vous y verrez clair, il vous faudra répondre à M. Cadivor ; Je le ferai donc. » Maintenant je pense que c'est le moment et même qu'il est temps de lui écrire. Il veut vous retrouver à Paris, d'ici peu.

Voici des extraits de sa dernière lettre :

“ ..... *Y mae cannoed o Gymry yn ymofyn yn digofus paham na wneir rhywbeth penderfynol gydag Eisteddfod Llydaw. I'm in hot water about it. Maent yn fy nghyhuo o'u camarwain. Onid elboch chwi, ynte, fy helpu allan o'r trallod drwy bennodi ydyda phob manylin heb ychwaneg o oediad ? Pe bai pwyllgor yr Eisteddfod Llydawig yn anfon gwahodïad swydogol i'r Cymry dyfod, caffai yr ysgrif ei chyhoedi ymhob papyr drwy Gymru, a mawr- difawr - fy dai 'r effaith!*

/ Des centaines de Gallois demandent avec indignation pourquoi rien de concret n'est fait pour l'Eisteddfod breton. Je suis dans l'eau chaude à ce sujet. Ils m'accusent de les avoir trompés. A moins que vous ne m'aidiez à sortir de ce mauvais pas en me fournissant tous les détails, sans plus tarder ? Si le comité d'Eisteddfod envoyait une invitation officielle aux Gallois à venir, le secrétaire la publierait dans tous les journaux du pays de Galles, et grand - très grand - serait l'impact !

Cadivor travaille toujours avec plus de détermination sur toutes les choses celtiques. Il a donné des conférences en gallois à l'Eisteddfod de Bethesda et de Manchester au sujet des Bretons<sup>736</sup>.

---

<sup>734</sup> Louis-Jules Trochu (1815-1896). Né à Palais (Belle-Île-en-Mer), conseiller général du Morbihan, il est élevé au grade de général en 1866. Il se fera connaître comme président du Comité de défense nationale en septembre 1870.

<sup>735</sup> [La Villemarqué], “*Emgann Muzillak*” dans Rio, *La petite chouannerie ou l'histoire d'un collègue breton sous l'Empire*, Paris, Fulgence, p.302.

<sup>736</sup> L'auteur utilise le terme gallois “Llydawiaid”.

Maintenant il met en place des cours sur notre langue bretonne à nous à Baner ac Amserau Cymru<sup>737</sup>. De plus, il dirige les affaires du Pays Blanc (“Y Wladva Gymreig”). Il demande à ce que l’on prenne des parts là-bas dans “cwmni ymffudol a masnachol y wladva gymreig - cyfyngedig” (The Welsh colonising and general trading C<sup>o</sup> Limited). Chaque part vaut 10£. On peut les payer mensuellement 2<sup>s</sup> 6<sup>d</sup> (3<sup>fr</sup>25). Dans les premiers temps, il n’y aura pas beaucoup d’intérêts, apparemment : mais l’argent ne sera pas perdu et il y a lieu de s’attendre à bien gagner ultérieurement. J’en ai déjà pris une et l’un de mes amis une également. « byd yn da iawn genyf os daw M. de la Villemarqué i hwn. / Je serais heureux que La Villemarqué participe à cette réunion. »

“Bydaf yn Paris cyn bo hir, ond carwn dyfod ar adeg pred y gallwn ei weled ef (M. de la V.) a lladawiaid enwog ereill. / Je serai bientôt à Paris, mais je préférerais venir à un moment où je pourrais le voir (M de la V) et d’autres Bretons célèbres.”

Il lui est préférable de venir au mois de mai, n’est-ce pas ?

Au revoir, très cher Monsieur, je suis impatient de vous voir et plaise à Dieu que je vous vois consolé ! C’est ce que je vais demander à Dieu ces semaines-ci, tout comme le fait Eostik Koant-ann-Noz.

Ch. de Gaulle

(1) Je n’avais aucunement proposé que le congrès fût une fête populaire, j’avais dit simplement que les eistedfodau gallois avaient ce caractère.

#### 42. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>738</sup>

Vaugirard, 4 mai 1867

Achevée et expédiée le 5

Très cher Monsieur,

Je n’attends pas pour vous écrire au sujet d’une visite que j’ai eue hier soir (vendredi).

Un homme est venu me trouver pour me dire qu’il voulait venir me voir en tant que Breton. Il voulait, disait-il, être accompagné jusqu’à chez moi par M. du Chatellier ; mais que, celui-ci étant absent de Paris en ce moment, il est venu seul.

Comme il me parlait de Bretagne, de mes travaux etc., il ne me disait pas son nom ; si ce n’est qu’il me rappelait quelque chose. Je supposais qu’il s’agissait de M. Halléguen<sup>739</sup>.

---

<sup>737</sup> Hebdomadaire gallois créé en 1857.

<sup>738</sup> LV47.106.

<sup>739</sup> Le docteur Eugène Halléguen (Châteaulin-1813-1869) se fait remarquer au début des années 1860 par ses travaux sur l’histoire de Bretagne qui le conduisent à remettre en cause la vision de La Villemarqué et de ses partisans. Dans les numéros des 7 avril et 12 mai de la *Revue Critique*, il s’en prend aux méthodes d’éditions du *Grand Mystère de Jésus* par La Villemarqué. Par la suite, il se rapprochera de ce dernier.

Il en vint petit à petit à me parler de vous et de la guerre qu'on vous livre en ce moment. D'après ce qu'il dit, il était ennuyé par cette guerre il voulait grandement, tant pour la Bretagne que pour vous même, que vous sortiez vainqueur de cette guerre. – Etait-il sincère en parlant ainsi ? Je l'espère et même je le crois ; mais seul Dieu le sait ! – Il fut un temps, disait-il, où vous vous défendiez énergiquement. – Je lui ai alors dit dans quelle situation vous vous étiez trouvé depuis deux ans. – Il fut surpris de cela, il dit qu'il croyait que Mme de La Villemarqué avait guéri grâce à M. Jobert de Lamballe<sup>740</sup>. Il vous avait vu au local de l'Académie ; mais vous trouvant bien triste, il n'avait pas osé vous adresser la parole.

Il en revint alors à la guerre qu'on mène et qu'on prépare, d'après lui, contre vous. M. P. Paris<sup>741</sup>, dit-il, est en colère parce que vous n'avez pas daigné prendre garde à ses critiques ; M. Renan, de même, - Meyer<sup>742</sup> et d'Arbois de Jubainville<sup>743</sup> également. De sorte que ces gens sont remontés, non pas par des pensées littéraires, mais également par leur amour-propre blessé. Et pire, ajouta-t-il, ils sont remontés secrètement contre la Basse-Bretagne. - Et quand je lui demandais fermement qui était prêt à une telle lâcheté, - il me répondit, deux fois (si ses paroles sont vraies) que c'était une « haine d'homme », « une haine personnelle » à Quimperlé ! Qui, pourtant, pourrait vous haïr, Monsieur !<sup>744</sup>

Après cela, il me dit qu'on trouvait en basse-Bretagne que ce n'était pas suffisant d'avoir la Revue de Bretagne et de Vendée. On n'y parle pas suffisamment du Bas pays et elle n'est pas ouverte à toutes les opinions. Ainsi, il y a des gens – et il en fait partie – qui veulent faire imprimer (à Brest, probablement) une nouvelle revue qu'on appellera : « Breiz-Izel – Revue de la basse Armorique »<sup>745</sup>. Il

---

<sup>740</sup> Probablement Antoine-Joseph Jobert de Lamballe (1799-1867) :

<https://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhtm/hsm/HSMx2000x034x003/HSMx2000x034x003x0253.pdf>

<sup>741</sup> (Alexis) Paulin Paris (1800-1881) est un confrère et un ami de La Villemarqué qui, en 1885, se met au nombre “des vieux amis de la famille de Gaston Paris” dans le compte rendu de l'ouvrage de ce dernier, *La Poésie au Moyen Âge* dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* de 1888, p.388. Gaston Paris (1839-1903) est un médiéviste et un romaniste de renom. Voir Ursula Bähler, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz, 2004. Il est en 1866 l'un des fondateurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, avec Paul Meyer, Charles Morel et Hermann Zotenberg.

<sup>742</sup> Paul Meyer (1840-1917) a été élève de l'Ecole des Chartes et diplômé d'archiviste en poche, a été attaché aux Archives Nationales et membre du Comité des Travaux Historiques. Professeur à l'Ecole des Chartes puis au Collège de France.

<sup>743</sup> Henri d'Arbois de Jubainville (Nancy 1827- Paris 1910). Sorti de l'école des chartes en 1850, il devient archiviste du département de l'Aube en 1852. D'abord intéressé par l'histoire, il se spécialise bientôt dans la philologie, celtique notamment, sur laquelle il commence à publier des articles à partir de 1867. Il devient l'un des principaux contradicteurs de La Villemarqué dans la « querelle du *Barzaz-Breiz*” en 1867.

<sup>744</sup> Le 3 février se réunit à Quimperlé un petit groupe qui n'hésite pas à provoquer La Villemarqué sur ses terres en organisant une pseudo réunion bardique dans la forêt de Quimperlé. C'est même une véritable conjuration qui se met alors en place, peut-être réunie chez l'imprimeur Théophile Clairet. Outre Le Men, Luzel, Sauvé, y participent également Halléguen, Salaün, Le Scour, les Quimperlois Bijon, Audran et peut-être même l'abbé Henry. Cf. F. Postic, « Toulfoën, le pardon des Oiseaux. Regards sur une grande fête populaire”, *La forêt de Carnoët (Quimperlé) archéologie, histoire, traditions et légendes*, [Y. Coativy et F. Postic, dir.], Quimperlé, Société d'Histoire du Pays de Kemperlé, CRBC, 2014, p. 153-234 ou en ligne : <https://hal.univ-brest.fr/hal-01159089>.

<sup>745</sup> Le petit groupe d'opposant à La Villemarqué songe à créer, indépendamment de ce dernier et de ses partisans, une association dont l'un des objectifs serait de publier des textes anciens ou collectés dans la tradition orale, avec toute la rigueur souhaitable. Une seconde réunion se tient à Quimper en avril. Il y est décidé d'imprimer au plus vite le *Catholicon*, un dictionnaire breton-latin-français du XV<sup>e</sup> siècle, dont Le Men prépare la réédition, et de tout faire pour qu'il soit prêt pour le Congrès celtique international qui, initialement prévu à Vannes en août, se déroulera en définitive en octobre à Saint-Brieuc. Il y est également décidé de créer une revue bretonne mensuelle ou trimestrielle, sous le titre de *Breiz-Izel*, dont le rédacteur serait Le Men. Le groupe se retrouve à nouveau à Quimperlé, au mois de juin, à l'occasion du Pardon des oiseaux.

me fit comprendre qu'on trouvait parmi les écrivains de cette future revue des gens qui voulaient s'opposer à vous et à M. de La Borderie, ainsi que de Courson. Pour ces deux derniers, c'est très certainement de lui qu'il s'agit.

Et enfin, il me demanda s'il me plairait d'écrire dans cette Revue, en me précisant que chacun écrirait selon son opinion. Alors, me souvenant de votre propos de jeudi : « il faut trouver place dans le camp ennemi », j'ai accepté la proposition avec empressement.

Je ne fait peut-être pas bien de vous raconter tout cela, très cher Monsieur, car vous êtes suffisamment tourmenté en ce moment, et beaucoup trop, hélas ! Je suis si choqué, si tracassé par la visite de ce médecin à mauvaise face ; je n'ai pas beaucoup dormi durant la nuit et j'ai voulu vous informer de tout cela.

Oh, comme je serais bienheureux si je pouvais vous proposer quelque consolation par mon respect, mon affection et ma pauvre petite plume ! Si les loups décident de bondir sur le lion au moment où la maladie et la détresse sont chez lui, le petit cochon<sup>746</sup> boiteux se précipitera vers eux.

Je voulais vous envoyer cette lettre qui a été retardée par plusieurs empêchements, parmi lesquels deux visites dont je dois vous informer, très cher Monsieur. Elles ont été plus engageantes que celle d'avant-hier (vendredi).

Premièrement, un jeune est venu me voir avec une lettre de M. Henri Martin qui est de retour d'Italie et qui est cloué au lit pour cause d'une douleur au pied (il a fallu lui arracher un ongle). – Il me demande dans sa lettre si vous êtes de retour. Le jeune homme qu'il m'avait envoyé (M. Gaidoz<sup>747</sup>) a passé l'hiver à Dublin et a commencé à apprendre l'irlandais dans les livres. Il veut retourner en Irlande d'ici une semaine ou deux et passer l'été à la campagne dans la province de Munster ou muoma<sup>748</sup> pour parachever l'apprentissage de cette langue en la parlant avec les paysans. L'été suivant, il se rendra au Pays de Galles pour apprendre le gallois de la même manière. M. Gaidoz a achevé ses études en Allemagne. Il est intelligent, riche je crois, et très enthousiaste pour les choses celtiques. Je lui ai conseillé de venir vous voir avant de repartir en Irlande ; il le fera quand il aura revu M. H. Martin et obtenu de lui une lettre pour vous.

La deuxième visite est celle de M. Rio que j'attendais depuis longtemps. J'ai été très heureux de le voir. Il m'a réjoui en me parlant de tout ce que j'avais lu autrefois avec tant de passion dans son livre sur les collégiens de Vannes. Je parlerai plus tard de sa visite la prochaine fois que j'aurais le plaisir de vous voir. Le Baron<sup>749</sup> de Llanover est mort il y a une semaine ; c'est Madame Rio qui a reçu cette triste nouvelle.

J'écris immédiatement à M. H. Martin qui ne sait pas encore dans quelle situation nous nous trouvons quant au projet de congrès. Demain si je peux, ou après-demain au plus tard, j'écrirai à M. Geslin de Bourgogne<sup>750</sup>.

Au revoir, très cher Monsieur, et au plus vite serait le mieux, et n'importe quel jour ; je peux toujours me libérer quand j'en ai besoin. Je prie le Seigneur Dieu et la Vierge pour vous et pour Madame. Laissez les grenouilles coasser, noyées dans la bile comme elles le sont ! Si la Bretagne se relève à moitié aujourd'hui, si elle parvient à se relever complètement plus tard, ce sera grâce à vous

---

<sup>746</sup> Cette image paraît curieuse et on serait tenté de lire plutôt “bouc'hik” (rouge-gorge), image déjà employée, et non “houc'hik”.

<sup>747</sup> Henri Gaidoz (1852-1932). Il restera très attaché à Charles de Gaulle, jusqu'à la mort de ce dernier, malgré leurs opinions divergentes, politiques notamment, qui le conduiront à se rapprocher de Luzel. Voir son dossier dans l'encyclopédie en ligne Bérose: <https://www.berose.fr/rubrique79.html>

<sup>748</sup> An Mhumhain.

<sup>749</sup> Benjamin Hall, le mari de Lady Hall, chez qui La Villemarqué a été hébergé lors de son séjour au Pays de Galles en 1838, est décédé le 27 avril 1867. L'auteur emploie le terme gallois.

<sup>750</sup> Jules Geslin de Bourgogne (Saint-Brieuc 1818-1877). Ancien militaire, il s'intéresse à l'histoire et à l'archéologie et est le fondateur de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord.

pour la meilleure part. Tout le monde sait cela et on ne vous retirera pas votre réputation, ni maintenant, ni à l'avenir.

Veillez, très cher Monsieur, agréer l'expression de l'affection très respectueuse dont vous témoigne votre petit page, votre serviteur, votre disciple et votre fils

Charles de Gaulle

PS : J'ajoute dans ma lettre l'annonce de la Société linguistique<sup>751</sup> dont vous avez parlé +.

+ Avec un article de M. d'Arbois de Jubainville, dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes<sup>752</sup>

+ C'est M. Léger, écrivain de cette société, qui a traduit en français le Barzaz des Tchèques<sup>753</sup>.

### 43. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>754</sup>

Vaugirard, 6 juin 1867

Très cher Monsieur,

Cela fait longtemps que je devais vous envoyer cette ébauche d'appel : c'était une chose urgente et j'ai pourtant été empêché de le faire, d'abord à cause de nombreux obstacles et ensuite à cause d'une petite incommodation. J'attends de pouvoir plus tard, avec la grâce de Dieu, travailler plus vigoureusement et surtout plus efficacement que je ne l'ai fait depuis longtemps.

Et vous, Monsieur, comment vous portez-vous et chez vous ? Le temps beau et doux a fait du bien à Madame, depuis que vous êtes à Keransker, j'espère. Et vous, votre santé n'était pas très bonne, très cher Monsieur, comment allez-vous maintenant ?

J'ai lu avec le plus grand plaisir l'article de M. Milin dans L'Océan<sup>755</sup>. Tout homme bon en Bretagne vous aime et vous aimera encore plus en lisant le Barzaz. Il faut que la nouvelle édition du Barzaz soit comme le symbole d'un deuxième réveil du pays.

Avez-vous vu le nouvel opuscule que m'a envoyé le Barde de Saint Laurent : « Buhez Sant Ervoan / La vie de Saint Yves »<sup>756</sup> ? Voici donc du bon breton et très national, d'après ce que j'en peux

---

<sup>751</sup> Sans doute la Société de linguistique de Paris (voir ci-dessus).

<sup>752</sup> "Etude sur la première et la sixième édition des chants populaires de Bretagne, recueillis sous le nom de Barzaz Breiz" par H. d'Arbois de Jubainville, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 28e année, sixième série, tome troisième, troisième livraison. Paris, A. Franck, 1867, p. 265-281

<sup>753</sup> Louis-Paul-Marie Léger (1843-1923). On lui doit *Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême*, Paris, Librairie internationale, 1866 ; et avec François Fricz, *La Bohême historique, pittoresque et littéraire*, Paris, Librairie internationale, 1867.

<sup>754</sup> LV47.098.

<sup>755</sup> Sous le pseudonyme de Iann ab Breiz, Gabriel Milin donne un très long compte rendu du *Barzaz-Breiz* dans le journal *L'Océan* des 13, 15, 20, 22, 24 et 27 mai 1867.

<sup>756</sup> *Bue sant Ervoan Landreger ( Vie de Saint Yves de Tréguier ) , gant eur c'hoz person Tregeriad*, Le Flem, Tréguier, 1867



juger ! Je n'en connais pas l'auteur ; mais je ne serais pas surpris qu'il s'agisse de M. Abgrall<sup>757</sup>, le directeur des Keloio prezegerez ar Fe / Annales de Propagation de la Foi.

Au revoir, très cher Monsieur, que le Saint-Esprit, le Consolateur, vienne verser abondamment ses desseins sur vous, sur les vôtres, sur tous ceux que vous aimez et tous ceux qui vous aiment.

Ch. de Gaulle (Bro-C'hall)<sup>758</sup>

PS : Permettez-moi, je vous prie, de vous rappeler que vous m'avez chaleureusement promis un petit livre : « Skridou-dourn ar Vretoned goz // Manuscrits des anciens Bretons<sup>759</sup> »

#### 44. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>760</sup>

Vaugirard, 14 juin 1867

Très cher Monsieur,

Merci au Seigneur Dieu et à la Vierge si Madame va mieux ! Je ne saurais vous dire à quel point je me réjouis de cela. Merci à Dieu d'avoir apporté une petite consolation à votre cœur !

M. Rio est revenu me voir un de ces derniers jours et le lendemain j'ai reçu votre lettre. Je réécrirai l'appel et le lui enverrai. Il n'est pas encore parti pour l'Allemagne, mais cela ne tardera plus, d'après ce qu'il dit.

Je ne sais pas ce qu'il fera de l'appel. Je crains qu'il ne marchande pour y apposer son nom.

Quand il sera revenu des eaux thermales d'Allemagne, il veut aller avec sa femme en Bretagne « pour lui faire, dit-il, ses derniers adieux ».

« Serez-vous encore en Bretagne au moment du grand conseil ?, lui dis-je » - « Non, je serai alors dans le sud, avec ma fille. » - « Ne voulez-vous donc pas rencontrer des Bretons des deux Bretagne rassemblés en comités ? » - « Je suis trop vieux et trop malade ; je ne m'y rendrais que s'il était question de collecter de l'argent pour monter un monument sur la tombe de Barz an Tiek<sup>761</sup>, car il me faudrait alors me rendre au congrès, je le devrais à mes pauvres compagnons d'armes.

Il me dit alors que M. Jurien de La Gravière<sup>762</sup> devrait travailler préalablement l'idée de l'Empereur par rapport à ce projet, pour savoir si nous serions empêchés de le mener jusqu'au bout.

---

<sup>757</sup> Il s'agit effectivement de l'abbé Hervé Abgrall (Tréguier 1800-1868) qui collabore à l'édition trégoroise des *Annales de la propagation de la foi* créée sur l'initiative de l'évêque monseigneur David, en 1865.

<sup>758</sup> La signature est en français dans l'original, avec traduction bretonne entre parenthèses.

<sup>759</sup> Il s'agit de La Villemarqué, « Notice des principaux manuscrits d'Angleterre concernant la langue, la littérature et l'histoire des anciens Bretons », *Archives des missions scientifiques et littéraires*, tome V, 1856, p. 234-272.

<sup>760</sup> LV47.096.

<sup>761</sup> Le Tiec, de Guisriff, a été tué lors de la bataille de Muzillac, «un infatigable chansonnier», Rio, *op. cit.* p.52 ; «notre barde Le Tiec», p.260. Il est aussi présent dans le chant «Emgam Muzillak» de La Villemarqué, *Petite chouannerie*, p.302.

<sup>762</sup> Jean Pierre Edmond Jurien de La Gravière (Brest 1812-Paris 1892). Vice-amiral en 1862, il devient aide de camp de Napoléon III.

M. Guillaume<sup>763</sup>, de l'Académie de France, le sculpteur, s'est engagé à confectionner lui-même le monument. Il a ajouté qu'il était fort surpris que vous ne soyez pas venu le voir pendant que vous étiez à Paris. J'ai eu beau lui dire que vous m'aviez quitté la dernière fois en me disant que vous iriez le voir dès votre retour chez vous, il redisait encore : « Cela est étrange ; pourquoi M. de La Villemarqué n'est-il pas venu me voir ? Il passe sous mes fenêtres quand il rentre de chez vous à chez lui. » Il a peur, je crois, que vous ne soyez pas enthousiaste pour son idée de monter un monument à Tiek : c'est vous, pourtant, qui avez construit le plus beau monument aux "Chouans"<sup>764</sup>.

Comme il a l'esprit ainsi tourné, vous jugerez peut-être bon de lui écrire. Pour ma part, je trouve que c'est une chose très importante et qui ne saurait attendre.

M. Henri Martin n'a pas pu venir jusqu'ici pour l'heure. Je lui ai écrit en lui transcrivant une grande partie de la lettre de M. Geslin.

Mes parents vous transmettent leurs plus sincères salutations. Ils se réjouissent du rétablissement de Madame. Veuillez agréer l'expression de mon respect et de mon éternelle fidèle amitié.

Ch. de Gaulle

PS : J'ai reçu : « Manuscrits des anciens Bretons ». Je vous remercie du fond du cœur ! J'ai lu votre livre avec un grand plaisir, encore plus grand que la première fois, car je suis maintenant un peu moins ignorant. La pire chose pour moi est que je ne peux consacrer suffisamment de temps aux choses de notre chère race !

#### **44 bis. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>765</sup>**

Deuxième PS :

15 juin 1867

Voilà que j'ai reçu ce matin une lettre de M. Rio ; il me renvoie l'appel non-signé.

Ci-dessous la majeure partie de sa lettre.

« Mon cher Monsieur,

---

<sup>763</sup> Jean Baptiste Claude Eugène Guillaume (1822-1905). Sculpteur, professeur et critique d'art, il est directeur de l'École des beaux-arts de Paris à partir de 1864. On lui doit la statue de Claude Bernard, devant le Collège de France et le monument de Colbert à Reims. En 1862, il est élu membre de l'Académie des Beaux-Arts (section de sculpture).

<sup>764</sup> Cf. L'"Emgam Muzillak" de La Villemarqué dans *La Petite chouannerie*, p.301-302. Voir aussi François Cadic, "Sur la bataille de Muzillac", *Chants de chouans*, 1949, p. 246-254, repris dans François Cadic, *Chansons populaires de Bretagne publiées dans la Paroisse Bretonne de Paris*, Rennes/Brest, PUR/Dastum/CRBC, 2010, p. 422-425, chant n° 149.

<sup>765</sup> LV47.097.

Je reçois votre lettre au moment de me mettre en route pour l'Allemagne ce qui rend impossible une réponse proportionnée à l'importance du sujet. Mais je serai de retour avant la fin du mois de juillet et aussitôt après mon arrivée j'irai en causer avec vous.

« Je n'ai pas pu aller voir la personne<sup>(1)</sup> dont je vous ai parlé et qui aurait pu aplanir certaines difficultés. Je suis parfaitement de votre avis sur la nécessité de laisser en partie dans l'ombre l'un des caractères de notre barde.

« Cette commémoration est, à vrai dire, le seul point qui m'intéresse vivement dans cette réunion projetée. Cela est tellement vrai que je ne me sens pas la vocation de signer une adresse où il n'en est pas question. J'ai un trop vif sentiment de mon incompetence en matière d'archéologie. Je vous expliquerai ceci plus au long quand je viendrai vous voir. »

Je lui avais pourtant dit que le congrès était une chose nationale, et pas seulement archéologique. Que faut-il faire ? Ce serait bien scabreux de faire mention de notre projet de tombe pour Tiek.

Je vais envoyer l'appel à M. Henri Martin quand même, n'est-ce pas ?

Voici où séjournera M. Rio en Allemagne.

Hôtel de Bade

A Wildbad

Wurtemberg

(1) M. Jurien de la Gravière, aide de camp de l'Empereur.

#### 45. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>766</sup>

Vaugirard, 19 juin 1867

Très cher Monsieur,

Ce soir m'est parvenue la réponse ci-dessous de la part de M. Henri Martin

« Paris-Passy, 19 juin 1867

« Cher Monsieur,

« Je reçois votre projet que je trouve excellent. Seulement, il y a un point qui m'embarrasse. Il est rédigé exclusivement au nom du Breuzie-Breiz et des Bretons armoricains. Je ne suis ni breton, ni membre de l'association, et ne pourrais parler qu'au nom des amis des études celtiques qui s'associent aux hommes des deux Bretagnes, surtout si l'appel n'est signé que de deux noms dont le vôtre. N'y aurait-il pas moyen de motiver cette introduction d'un nom du dehors, en indiquant l'intérêt que les autres descendants de la race celtique prennent et doivent prendre à la réunion bretonne ? Veuillez y penser de votre côté. Je ne puis vous aller voir demain ; mais j'irai vendredi pour nous entendre là-dessus.

---

<sup>766</sup> LV47.099.

« P. S. M. Rio m'a écrit aussi avant de partir, et, si j'ai bien compris son motif, c'est la translation du Congrès de Vannes à Saint-Brieuc, ses relations étant dans le Morbihan et non dans les Côtes-du-Nord. Toutefois, comme vous, je ne comprends pas très-bien. »

J'avais cru – ainsi que vous certainement – qu'on pouvait compter M. H. Martin parmi les Confrères de notre association. Mais je ne suis pas surpris puisqu'il veut parler au nom des Celtes ou des Celtophiles de France. Que faire maintenant ? Serait-il bien d'ajouter à la lettre un paragraphe de la sorte ?

[après : « et vous non plus, nous, nous le savons, vous n'avez pas oublié le Llydaw.]

« Non seulement l'Armorique, mais l'ancienne Gaule tout entière se souvient de plus en plus de ses origines celtiques, et ~~un nombre de savants qui s'accroît~~ des savants dont le nombre s'accroît sans cesse, s'y livrent, avec un vif intérêt, à l'étude de la langue et des antiquités cambriennes. »

- Après : « les membres de la société armoricaine du Br. Br. »

Ajouter : et les amis des études celtiques en France.

Et enfin, après :

« Au nom du Breuriez Breiz »

indiquer : « et des amis des études celtiques en France » ou « et des celtisants de France »

ou :

« Au nom des amis des Etudes celtiques en Fr.

H. Martin

« Au nom du Breuriez Breiz

Vt° de la V.

?

Vous n'aurez pas suffisamment de temps pour me répondre avant la visite de M Martin, vendredi, sauf si vous le faites par l'intermédiaire du télégraphe électrique. Je ne sais pourtant pas si je dois obéir au souhait d'Henri Martin sans votre autorisation.

Mille mercis pour votre aimable lettre. Le comportement de Luzel et Halleguen est tout à fait insensé ; à moins que je ne saisisse pas bien par quelle motivation ils ont joué ce coup<sup>767</sup>. S'ils veulent que les Français de Bretagne et de France se moquent de nous, ne remarquent-ils pas que qu'on se moquera encore davantage et en premier lieu d'eux, surtout de Luzel qui est lui-même barde, qui écrivit et fit imprimer des chants tournés dans l'esprit celtique le plus vif : « Eun amzer zo bet / Il fut un temps », « Iez koz hon tadou / La vieille langue de nos ancêtres » etc.<sup>768</sup> ?

Vous ne dites rien au sujet de la santé de Madame ; j'espère qu'elle se rétablisse toujours. Vous ne parlez pas non plus de votre propre santé qui n'était pas très solide lorsque vous étiez à Paris. Comment allez-vous maintenant ?

Veillez agréer l'expression de mon respect et de mon amitié de serviteur, de disciple et de fils

Ch. de Gaulle.

---

<sup>767</sup> Sans doute une allusion à la réunion qu'ont tenue les opposants à La Villemarqué à Quimperlé à l'occasion du pardon des oiseaux qui a lieu à la Pentecôte dans la forêt de Carnoët. Ils y auraient organisé une réunion pseudo-bardique si l'on croit le compte rendu parodique qui paraît le 15 juin 1867 dans le *Publicateur du Finistère*, le journal de Quimperlé. Cf. F. Postic, « Toulfoën, le pardon des Oiseaux. Regards sur une grande fête populaire », art. cit., ou <https://hal.univ-brest.fr/hal-01159089>.

<sup>768</sup> F.M. Luzel, *Bepred Breizad. Toujours Breton*, Morlaix, Haslé, 1865: "Eun amzer zo bêt / Un temps fut", p.188-197 et "Iez koz hon zâdo / Vieille langue de nos pères", p.255-265.

#### 46. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>769</sup>

Vaugirard, fête de la Sainte Anne  
26 juillet 1867

Très cher Monsieur

Avant toute chose, mille et mille mercis enthousiastes à Dieu, mille et mille félicitations de joie partagée à vous pour la très bonne nouvelle que vous me donnez, quel bonheur pour vous et pour chacun de vos proches. Tous ceux à qui j'ai transmis la nouvelle bénie sont tous très heureux, mes parents, Henri Martin, Rio, Geslin de Bourgogne. Ce dernier m'écrit :

« J'apprends avec la plus vive satisfaction l'amélioration que vous me signalez dans l'état de santé de M<sup>me</sup> de la Villemarqué ; veuillez transmettre à son mari mes bien cordiales félicitations. Je ne crois pas avoir jamais rencontré une plus charmante femme sous tous les rapports. » C'est vrai que cela ne sera contredit par quiconque a eu l'honneur de rencontrer Madame de La Villemarqué, ne serait-ce qu'une seule fois.

J'ai été ravi à tous égards à la lecture de votre dernière lettre. Votre récit concernant le mariage de la nièce de M. Henry<sup>770</sup> m'a grandement réjoui. Merci et bravo à vous et à lui, tous deux qui avez exécuté, qui avez réalisé ainsi, concrètement, votre rôle de barde ! Bravo et bonheur aussi aux gens de cœur qui conservent ainsi les douces coutumes des ancêtres.

Je suis content que vous ayez écrit à Luzel. C'est mieux qu'il soit notre demi-ami que notre ennemi enragé, soit officiellement, soit secrètement. Je lui écrirai également, maintenant, car je lui dois une lettre depuis longtemps.

J'ai hâte de lire votre réponse au Barde de Plonéour<sup>771</sup> dans *Feiz ha Breiz*. Il brillera demain ou après-demain. Voici finalement notre langue employée pour la science !<sup>772</sup>

M. D'Arbois de Jubainville] est intelligent, mais il veut écrire trop tôt au sujet du breton. Il montre par son dernier article dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes qu'il ne sait absolument pas ce qu'est la méthode de La Gonidec, ce qu'est le projet de ses disciples, ni ce qu'est la langue orale de Basse-Bretagne. J'ai eu plus d'une idée qui me sont venues à l'esprit en lisant son texte et je les développerai pour le contredire dès que j'en trouverai l'occasion.

Il faut maintenant réfléchir à une autre chose, c'est urgent, plus qu'urgent ! C'est à l'idée du congrès.

J'ai reçu une lettre de Cadivor, identique à celle que vous avez reçue<sup>773</sup> : « J'espère que vous aurez bientôt nombre de lettres, et que quelqu'un prendra ma place pour organiser une excursion. Je

---

<sup>769</sup> LV47.102.

<sup>770</sup> Le lundi 15 juillet 1867, la petite nièce de l'abbé Henry, Marie-Perrine Le Boédec, s'est mariée avec Yves Marie Tallec, un mariage célébré à Mellac, auquel assiste La Villemarqué : « Mr l'abbé Henry marie sa petite nièce mardi prochain à Mellac... On doit faire toutes sortes de cérémonies en breton pour la demande en mariage. Cela amuse beaucoup ton père. » (Lettre de Clémence de La Villemarqué à son fils Pierre, fonds La Villemarqué, LV34.347bis). Était également sans doute présent René-François Le Men, archiviste du Finistère. La cérémonie religieuse a sans doute eu lieu le mardi.

<sup>771</sup> Pseudonyme de l'abbé Jean-Charles Kersalé (Loctudy 1818-Morlaix 1892).

<sup>772</sup> Sur le débat La Villemarqué-Kersalé autour de la langue bretonne dans *Feiz ha Breiz*, voir Cédric Choplin, « Feiz ha Breiz (1865-1884) ou la genèse d'une langue journalistique », *La Bretagne linguistique*, 16 | 2011, Brest, CRBC, p. 19-35 ou en ligne : <https://journals.openedition.org/lbl/2112>.

<sup>773</sup> Thomas Cadivor Wood part pour la Patagonie le 15 juillet. Lettre du 13 juillet 1867 (LV 36.155).

regrette profondément d'être dans l'impossibilité d'assister à l'eistezvod bretonne ; - Hélas – l'homme propose, Dieu dispose ! »

Voici maintenant l'information la plus importante que j'ai reçue ce matin :

« Société d'Emulation des Côtes-du-Nord

« Saint-Brieuc le 24 juillet 1867

« Monsieur, - La Société d'Emulation des Côtes-du-Nord vient de voter aujourd'hui même tout ce que vous désirez, c'est-à-dire votre<sup>(2)</sup> beau programme et l'ouverture du congrès international pour le 11 septembre (époque où vous n'aurez pas à redouter la présence du personnage dont vous me parlez.<sup>(1)</sup>)

« Elle ne met à ce vote qu'une condition : c'est que, avant le 7 août, vous autres, Messieurs, à qui revient l'honneur de l'initiative, qui avez de nombreuses relations en France et en Angleterre garantissiez cinquante souscriptions à 10 f<sup>r</sup>.

« A cette condition unique, nous nous chargeons de tous les frais (et ils sont nombreux) avant, pendant et après le congrès, de la publication du volume qui en réunira les travaux, aménagements des locaux, etc etc. Ce volume sera gratuitement adressé à tous les souscripteurs.

« Si notre condition est acceptée, je vous prie de m'en informer immédiatement pour que, sans perdre un jour, nous publions le programme qui arrivera déjà bien tard. Vous me direz combien vous en voulez pour l'Angleterre, Paris et la Bretagne (indépendamment de ceux que nous enverrons directement) afin que nous fixions le tirage en conséquence. Il serait même bon de nous donner la liste des personnes à qui vous voulez le faire parvenir en France, nous vous éviterions la peine et le retard en expédiant nous-mêmes, sans préjudice d'un appel direct de votre part à vos amis.

« Vous feriez bien de leur demander de s'inscrire immédiatement pour les questions qu'ils veulent traiter. Dites leur que la liberté la plus entière régnera dans le congrès, sous la seule réserve du respect pour la religion de chacun et pour le gouvernement des deux pays.

« Si nous connaissons de bonne heure le nombre de souscripteurs qui doivent se rendre à S<sup>t</sup> Brieuc, nous prendrons des mesures pour qu'ils ne soient pas rançonnés dans les hôtels et nous leur rendrons déjà par là plus qu'ils nous auront donné. Il suffira qu'en arrivant ils se mettent en rapport avec notre secrétaire général M. Huguet<sup>774</sup>, rue Lequier.

« Si le 7 août nous n'avons pas reçu la garantie demandée, le congrès celtique ne pourra pas avoir lieu ici en 1867<sup>775</sup>.

.....

Nous n'avons pas suffisamment de temps pour recevoir cinquante souscriptions et les envoyer à Saint-Brieuc avant le 7 août. Cinquante souscriptions, ce n'est pourtant pas bien élevé ; mais qui sera caution pour nous en attendant qu'elles nous parviennent ? – Que faire ? Le temps nous est compté.

Dans son avant-dernière lettre, M. Geslin demandait à ce que le congrès se tiennent seulement courant octobre : « Dans ce dernier mois, disait-il, nous aurions, je crois, beaucoup plus de monde, beaucoup de propriétaires étant retenus par la récolte et bien des gens courant vers Paris ou ailleurs durant les vacances. »

Entre autres raisons, une lettre de M. Henri Martin qui m'avait fait prier les Briochins de tenir le congrès en septembre et le plus tôt possible. « Je ne pense pas qu'il y ait de nouveaux délais après le 10 7<sup>bre</sup>, car cela me mettrait dans une impossibilité physique d'aller en Bretagne, étant absolument obligé de partir pour Venise.

---

<sup>774</sup> Prosper Huguet (Saint-Brieuc 1800-Pont-Ruffier 1890). Magistrat, secrétaire de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.

<sup>775</sup> En français dans l'original.

Mais hier il m'écrivait :

« Après avoir désiré que le congrès eût lieu le plus tôt possible, maintenant, je le verrai volontiers remis en octobre. S'il avait lieu vers le 12 7<sup>bre</sup>, j'en serais inquiet et embarrassé. Je ne sais au juste quand arriveront les commissaires qui viendront chercher le corps de Manin<sup>776</sup>, et ses amis devront nécessairement assister à l'exhumation. Je ne sais pas au juste, par conséquent, le jour où je devrai partir pour l'Italie<sup>777</sup> ».

Il est sans doute trop tard désormais pour demander à la société de Saint-Brieuc de repousser à octobre. Que faire ?

J'écrirai demain à M. de La Borderie pour l'informer de cette nouvelle, si j'ai le temps j'écrirai aussi à M. de Kerdrel.

Il me faudrait aussi écrire à de nombreuses personnes au Pays de Galles. Mais j'ai peu de temps, hélas, et il est fort tard. – On ne m'a envoyé aucun journal gallois ou anglais contenant notre appel.

Quant à M. Rio, il m'a écrit de Wildbad : « ... Je ne vous ai pas dit tous mes motifs pour refuser de signer l'adresse aux Gallois. Quand ils firent leur invitation aux Bretons pour le Cymydyddion de 1838, ils joignirent à leur invitation la désignation des châteaux où chacun d'eux devait recevoir l'hospitalité. Il est vrai que la chose est difficile en Bretagne où d'autres habitudes ont prévalu. Mais il me semble qu'il serait possible d'y suppléer de quelque manière. Pour cela il faudrait savoir d'avance le nombre et la qualité des Gallois qui se proposent de visiter la Bretagne. Comme ils passeront nécessairement à Paris, c'est là qu'il faudrait s'entendre avec eux sur le plan de leur pèlerinage. Le congrès de S<sup>t</sup>Brieuc devant avoir lieu le 11 7<sup>bre</sup>, les invités qui accepteraient l'invitation, seraient sans doute à Paris vers la fin d'Août et si M. Henri Martin y était aussi nul ne serait aussi compétent que lui pour arranger la chose. Si j'avais un château dans le Morbihan, je sais bien par quel bout je commencerais. Malheureusement, je n'y possède plus même une chaumière<sup>778</sup>. »

Il est venu me rendre visite aujourd'hui. Il m'a dit que c'était là la véritable raison de son refus. Il ne pourrait sans cela, dit-il, se rendre au congrès. Il quittera la Bretagne vers le 10 août et il se rendra ensuite voir sa femme dans le sud. Il parlera du Congrès au « Général »<sup>779</sup> Trochu ; et il conseillera à ses amis du pays vannetais d'accueillir les Gallois chez eux si ces derniers passaient par là.

Au revoir, très cher Monsieur, je dois maintenant vous quitter. Que la santé de Madame continue de s'améliorer : mille bénédictions à vous.

Votre serviteur, disciple et fils plein de respect et d'affection  
Ch. de Gaulle

- Un ami m'a envoyé un numéro de la Revue critique<sup>780</sup> qui contient un article de M. de Jubainville au sujet de ce petit texte : « De verbi britannici futuro et conjunctivo scripsit Ebel (Jahresbericht, über das, staedtische Progymnasium in Schneidemühl) 1866 in-4°, 12 p. » « M. Ebel, dit-il, prépare l'impression d'une nouvelle édition de la Grammatica celtica de Zeuss. »

---

<sup>776</sup> Daniele Manin (1804-1857). Né à Venise, cet homme politique italien est mort à Paris en 1857. Enterré au cimetière Montmartre, ses cendres seront transférées à Venise en 1868. Voir à ce propos :

Eva Cecchinato, « Mémoire, récits et héritage de la Révolution de 1848 à Venise », <http://journals.openedition.org/laboratoireitalien/1265> . Henri Martin a consacré un ouvrage à *Daniele Manin*, Paris, Furne, 1859.

<sup>777</sup> En français dans l'original.

<sup>778</sup> Extrait en français dans l'original.

<sup>779</sup> De Gaulle utilise le gallois "Cadfridog".

<sup>780</sup> "De verbi britannici futuro et conjunctivo scripsit Ebel", n°28, 13 juillet 1867, p.17-19.

(1) - M. Geslin m'écrivait il y a quelque temps : « Il paraît certain que le ministre de l'Instruction publique va venir dans l'ouest et qu'il présidera une séance de notre société<sup>781</sup>. Dans l'intérêt du congrès, il serait à souhaiter qu'il s'organisât le ministre présent<sup>782</sup>. » « Monsieur Duruy » présidant la Gorsedd, quelle chose singulière ! Le barde Guizouarn<sup>783</sup> se serait levé de sa tombe pour le chanter.

(2) Celui de la Breuriez Breiz, lui avais-je dit.

#### 47. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>784</sup>

Vaugirard, 30 juillet 1867

Très cher Monsieur

Il est encore plus urgent que je ne le pensais de répondre aux Briochins. J'ai reçu ce matin une nouvelle lettre de M. Geslin de Bourgogne.

« En vous écrivant le 25 de ce mois, dit-il, je vous indiquais le 7 août comme l'époque après laquelle il ne serait plus temps de chercher à organiser le congrès à S<sup>t</sup> Brieuc en 1867.

Mes collègues avaient fixé cette limite extrême parce que la distribution des prix au lycée devait avoir lieu le 8, et qu'un grand nombre d'entre eux partaient le jour même en vacances. Tout devait être préalablement réglé.

« Mais nous apprenons, ce matin, que la distribution des prix est avancée de deux jours, et qu'elle aura lieu le 6 août. Il importerait donc que votre réponse nous parvienne avant le 5; puisque notre société se disperse le 6. »

Il exprime de plus sa crainte que les affaires du congrès ne se passent pas bien car les délais sont si courts.

« Ceci ajoute encore au caractère précipité de cette grande réunion, qui aurait dû au contraire, pour porter tous ses fruits, être préparée mûrement, avec le temps convenable. ....

« Bien plus, sur les nombreuses questions que vous nous avez envoyées, trois ou quatre seulement sont assurées d'être traitées par les auteurs même du programme ; mais les autres ? .... Bien peu de personnes peuvent se préparer en quelques jours sur des questions si neuves et si difficiles. Combien donc y en aura-t-il de traitées et comment le seront-elles ? N'est-il pas à craindre et je puis même affirmer que c'est certain qu'une partie véritable des savants qui devaient prendre utilement part aux travaux, profiteront du bénéfice de vacances pour ne pas paraître.

« Néanmoins, si des considérations d'une autre nature vous font persister dans le désir d'un essai de congrès, d'une ébauche plus ou moins complète, nous ne reculerons pas. De prime abord nous avons

---

<sup>781</sup> Victor Duruy a été Ministre de l'Instruction publique de Napoléon III entre juin 1863 et juillet 1869.

<sup>782</sup> En français dans l'original.

<sup>783</sup> Sans doute le docteur Jean-Marie Guizouarn (1798-1849) dont il est question dans la *Prosodie* qui suit la *Nouvelle Grammaire bretonne d'après la méthode de Le Gonidec publiée par la Société armoricaine du Breuriez ar Feiz*, Prud'homme, Saint-Brieuc, 1847, p.60, à propos de l'épître qu'il dédie à La Villemarqué. C'est sans doute lui que mentionne aussi de Jean-Marie Le Jean dans son poème "Barzed Arvor/Les Bardes d'Armorique", *Revue de Bretagne et de Vendée*, art. cit., p.472-473.

<sup>784</sup> LV47. 103.



fait le sacrifice de tout le côté personnel dans cette tentative nous ne vous apporterons que le concours des préparatifs de la mise en scène et de la galerie, mais, du moins, nous ferons tous nos efforts pour la réussite, tout en regrettant vivement de n'avoir pas eu devant nous deux ou trois mois au moins pour vous faire réussir complètement.

« En m'envoyant votre réponse avant le 5, tâchez donc de nous faire connaître toutes les questions qui sont sûres d'être traitées... etc.<sup>785</sup> »

Il a raison, je pense, le délai n'est pas suffisamment long pour nous jusqu'à l'ouverture du congrès, il sera encore plus court pour les Gallois. Pour ma part, j'en suis très chagriné en pensant à cela.

On pourrait peut-être tenter les deux choses suivantes.

- Reculer le congrès à la deuxième quinzaine d'octobre

- Le reculer à l'année prochaine et tenir seulement un petit congrès à Saint-Brieuc, sans cérémonie, entre les hommes de la Société des Côtes-du-Nord, quelque autre Breton et les Celtes d'outre-Manche, ils seraient peu à daigner venir. On y parlerait de la renaissance de la l'Association bretonne et surtout de la manière de tenir un congrès pan-celtique solennel et marquant pour l'année 1868.

Je n'ai pas vu Henri Martin dimanche ; il viendra me voir demain ; je ne vous enverrai ma lettre qu'après avoir parlé avec lui afin de vous informer de sa position.

J'ai écrit cette nouvelle (seulement ce matin) à M. Arthur de La Borderie.

- Mercredi 31 – J'ai reçu aujourd'hui votre lettre. Cadivor nous a fait beaucoup de tort sans le savoir ; mais il n'a pas voulu se moquer de nous. J'ai également peut-être mal agi, hélas, en tardant trop à écrire à plusieurs personnes.

D'ici peu de temps j'aurai vu Henri Martin et je vous enverrai cette lettre après vous avoir informé de ce qu'il compte faire.

Pour ma part, voici l'idée qui me vint à l'esprit en lisant votre lettre, très cher Monsieur. Aussitôt après la visite de M. Martin, j'écirai à M. Geslin pour l'informer de ce que vous m'avez demandé aujourd'hui ; et immédiatement, j'écirai aussi cursivement des missives à Lallawg et à quelques autres Gallois en les priant de vous informer, pour le 5 août dernier délai, s'ils pensent que des Gallois se joindront à notre congrès international, qu'il se tienne soit le 11 septembre, soit la deuxième quinzaine d'octobre.

J'ai lu votre lettre au barde de Plonéour, avec quel plaisir, vous pouvez le croire, très cher Monsieur. Il est désormais interdit de dire que notre langue est la langue de l'ignorance. Comme vous l'avez raillé à blanc et avec imagination, d'une manière si jolie et agréable. Quel croc-en-jambe ! Maintenant il n'osera plus prendre Zeuss pour bouclier puisqu'il ne sait pas mieux l'utiliser.

Cela nous fait grand peine d'apprendre que Madame n'est plus en bonne santé ; il ne faut pourtant pas se tracasser ; le temps de se reposer d'abord, et ensuite une ou deux fois à Pau en quartier d'hiver lui redonneront la santé comme avant, par la grâce de Dieu. De notre côté, nous n'allons pas mal ici, sauf mon père qui est toujours entre deux eaux, aujourd'hui il va mieux et maintenant moins bien.

-----

Henri Martin est parti tout à l'heure ; je lui ai lu la lettre de M. Geslin et votre propre lettre. – Il se joindrait volontiers à vous pour être caution des cinquante souscriptions. Il trouve bonnes les idées de M. Geslin, mais il ne trouve pas bien de reculer le congrès jusqu'à l'année prochaine. Il a déjà écrit

---

<sup>785</sup> En français dans l'original.

à de nombreux amis. – Voici ce qu’il préconise de faire : reculer le congrès jusqu’au mois d’octobre, jusqu’au 10 de ce mois, ou mieux jusqu’au 15 environ, et fixer la date le plus tôt possible. Une fois fixée la date pour de bon, il écrira aussitôt à ses amis de France et de Grande-Bretagne. – Il demande si vous souhaitez écrire vous-même à M. Fergusson, sinon il le fera.

J’écris tout de suite à M. Geslin pour le prier de faire décaler le date au mois d’octobre auprès de ses confrères.

Je n’écrirai pas encore aux Gallois, j’attendrai de connaître la vraie date.

Au revoir, très cher Monsieur,

Votre serviteur, disciple et fils pour toujours

Charles de Gaulle

PS : Quand partirez-vous pour le sud ? Il serait important d’écrire à M. Geslin quel jour vous convient pour la tenue du Congrès ou du gorsed en octobre. Henri Martin n’est pas certain de pouvoir s’y rendre qu’après le 9.

+ Le texte de M. d’Arbois de J[ubainville] se trouve dans le numéro 3, 28<sup>e</sup> année 1867, page 265.

- Avez-vous lu Bue Sant Ervoan/La vie de Saint Yves, Tréguier chez Le Flem, 1867 ?

#### **48. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>786</sup>**

Vaugirard, le 8 août 1867

Très cher Monsieur,

J’attendais tous les jours de M. Geslin de Bourgogne une lettre qui fixerait finalement la date du rassemblement. Il est plus qu’urgent de la connaître, surtout pour écrire aux Gallois. Ce n’est pas tant signifier la date qui manque à M. Geslin, mais il est très embarrassé par une lettre qu’il a reçue de vous. Il pense que vous voulez prendre les commandes à la place des personnes de la Société de Saint-Brieuc, ce que n’autorisent, dit-il, ni les membres<sup>787</sup> de la Société ni les responsables de la région.

Voici les principaux extraits de sa lettre :

« ..... M. de la Villemarqué me parle d’un Comité central du congrès celtique international, d’un futur Directeur du congrès, et autres particularités qui nous donnent à penser que M. de la V. suppose que, en organisant le congrès, en en prenant la responsabilité devant l’autorité civile et religieuse, la Société d’Emulation en remet la direction à un comité dont elle ne connaît pas la composition.

---

<sup>786</sup> LV47.109.

<sup>787</sup> Le terme est donné en gallois dans la lettre en breton.

Vous savez, Monsieur, si c'est là le terrain où nous nous sommes placés dès le début de l'affaire et sur lequel vous et nous nous sommes si bien entendus, vous savez que notre première condition posée et acceptée a toujours été celle-ci :

« La Société d'Emulation ouvrira ses salons à tout souscripteur qui, ayant versé la cotisation de 10 francs, s'engagera à se soumettre au règlement de la Société pendant la durée du congrès. »

« Dès le principe, à l'administration qui ne voyait pas sans une certaine préoccupation s'assembler des gens qui ne passent pas pour lui être favorables, à l'autorité ecclésiastique qui, de son côté était peu soucieuse d'attirer des protestants dans ce pays, nous avons dû répondre : soyez sans crainte, on ne fera que ce qu'on annonce ; nous prenons la responsabilité de tout en ouvrant nos portes à tout le monde, mais seulement à des individus se soumettant pour un temps déterminé à notre règlement. ....

« C'est ainsi que, à l'occasion du dernier concours régional, nous avons pu mener à bien, en pleine liberté, le congrès des cultivateurs de l'Ouest.

.....

« Voilà aussi ce que nous vous avons proposé dès le commencement, ce que vous sembliez avoir accepté. S'il y a quelque malentendu, il est encore temps de nous séparer ; sinon, il faut nous hâter d'agir et pour cela savoir tout d'abord si nous sommes les uns et les autres fixés sur ces deux points essentiels :

« 1° Sommes nous assurés de la présence de Gallois ?

« 2° la direction du congrès reste-t-elle à la Société d'Emulation ?

« J'avertis M. de la Villemarqué que si avant le 15 août nous ne sommes pas catégoriquement d'accord sur ces deux points, nous ne pourrons plus nous occuper du congrès en 1867.

« Je vous avoue, Monsieur, que, au point où en sont les choses, ce ne serait pas sans peine que je verrai avorter le congrès ; mais il ne nous est pas possible de quitter le terrain où dès l'abord nous nous sommes placés sur les indications de l'autorité et la volonté de ma compagnie.

.....

« Il est bien entendu que si les principes posés étaient admis, comme nous avons pris votre programme et l'époque de votre convenance, nous prendrions toujours vos conseils pour la direction à donner au congrès ; et que nous réclamons votre concours pour y appeler. »

Je lui ai répondu aussitôt en lui disant que je ne pensais pas qu'il y avait entre vous deux une tension aussi importante qu'il le pensait et que je n'avais aucun doute sur le fait que vous vous entendriez au mieux avec lui.

Concernant les engagements des Gallois, je lui ai dit qu'il fallait savoir de manière assurée le premier jour du congrès pour inviter effectivement chacun, sinon ils ne pourront pas savoir s'ils peuvent s'arranger pour venir en Bretagne. « Dépêchons-nous ! Dépêchons-nous !, disais-je encore, il sera bientôt trop tard ! »

Vendredi 9 août

J'ai reçu ce matin votre lettre, très cher Monsieur ; elle contient plein de bonnes nouvelles, sauf celle qui concerne la santé de Madame, et de plus, en raison du temps qui est fort préjudiciable, comme vous le dites, heureusement qu'il n'est pas pire. Et il y a raison d'espérer que l'amélioration du temps et le ciel du sud la guériront pour de bon. Il est plus étonnant que vous ne receviez pas de nouvelles des Gallois : de mon côté, je n'en ai pas eues puisque je ne leur ai pas encore écrit. Je ne pense pas le faire

avant de pouvoir leur dire quel jour nous les accueillerons. Aussitôt que je le saurai, j'écrirai à Llallawg et au Directeur de l'Eisteddfod de Genedlaethol, aux autres personnes et aux journaux également, si je peux. J'ai peiné à écrire en gallois la dernière fois, et j'aurai encore plus de mal maintenant puisque je n'ai pas étudié cette langue depuis plusieurs mois. Je ferai tout de même au mieux.

L'heure de la levée approche. A peine si je peux vous dire comme je suis reconnaissant à votre égard pour ce que vous avez bien voulu dire à mon propos à M. Salaun<sup>788</sup>. Je ne mérite cependant pas de prendre les commandes, sauf si vous voulez bien, vous, être porte-parole et me recommander.

Huit ou dix inscriptions sont déjà parvenues, soit à M. Henri Martin, soit à moi directement. A M. M. celui de Pictet<sup>789</sup>, très encourageant. A moi, celle de nombreux archivistes français.

Au revoir, très cher Monsieur, plût à Dieu que ce soit dans la maison du bord de mer à Douarnenez.

Votre serviteur, disciple et fils

Ch. de Gaulle

#### 49. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>790</sup>

Vaugirard, le 15 septembre 1867

Très cher Monsieur,

La lettre que vous m'avez adressée le 14 août, tout comme celle plus longue écrite à Henri Martin, étaient extrêmement encourageantes. – Madame va toujours de mieux en mieux et les nouvelles des Gallois n'étaient pas mauvaises du tout, et en plus, vous aviez découvert des complaints tant anciennes que nouvelles. Que d'agréables choses ! Merci à Dieu, ainsi qu'à vous.

Je suis resté longtemps sans vous écrire, Monsieur, car j'avais peu de temps et je n'avais aucune bonne nouvelle à vous transmettre. Savez-vous ce qu'ont fait les Gallois dans leur Eisteddfod au sujet du voyage de leur délégation en Basse-Bretagne ? De mon côté, j'ai écrit, selon vos recommandations, à M. Davies Lloyd, en lui envoyant, joint à ma lettre, mon essai de traduction galloise de notre appel.

M. Johnes, de « Dolan Cathi »<sup>791</sup> ou Llangothy, près de Llandeilo, a presque assuré à Henri Martin qu'il viendrait à Saint-Brieuc. De mon côté, je n'ai rien reçu, si ce n'est une lettre moitié en

---

<sup>788</sup> Jean-Marie Salaün (1831-1885). Entré très jeune comme apprenti dans l'imprimerie brestoise des frères Lefournier, il se voit confier la succursale de Quimper en 1859 et obtient son brevet d'imprimeur-libraire. Il finit même par devenir leur associé.

<sup>789</sup> Adolphe Pictet (1799-1875). Écrivain et linguiste suisse, on lui doit, notamment, *De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit* (1836), *Mystères des Bardes de l'île de Bretagne* (1853), *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise* (1859), *Nouvel essai sur les inscriptions gauloises* (1867).

<sup>790</sup> LV47.104.

<sup>791</sup> John Jones (1800-1876). Président de l'eisteddfod de Carmarthen en 1867. Il ne viendra finalement pas. Pour les raisons, voir lettre de Henri Martin à La Villemarqué, 2 octobre 1867 (LV.36.126).

gallois, moitié en anglais de deux maçons gallois de Liverpool, le père et le fils. La première partie (en gallois) de la lettre du grand-père est formidable. Il dit qu'il avait entendu souvent dans son enfance dans les montagnes (il y a plus de quarante ans) son père lui parler de la Bretagne pour lui faire aimer les Gallois de ce pays etc. La partie anglaise est, quant à elle, bien étrange. Ces deux maçons ont apparemment construit un je-ne-sais-quoi en pierre blanche qu'ils qualifient de « *general edifying and universal peace-making tabernacle* »<sup>792</sup>. Cette belle construction permettra, d'après eux, à tous les hommes de s'aimer les uns les autres sans distinction de religion, d'origine etc. ; a été montré à Londres en 1862 ; ils auraient aimé également, je crois, l'exposer à Saint-Brieuc. Je leur ai volontiers répondu en les priant de m'envoyer un document ou une brochure éclaircissant leur pensée, et j'attends pour le moment.

J'ai envoyé à M. Geslin, à votre demande, les longues listes de noms afin d'envoyer des informations aux personnes qui y figurent, et sur l'une de ces listes, j'avais mis, malheureusement pour nous, sur la suggestion d'Henri Martin, le nom de Renan.

- Si les Briochins trouvent que ce n'est pas correct de l'inviter, ils barreront son nom, me suis-je dit en moi-même. Le nom ne fut pas barré et voici maintenant quelle lettre que je reçois de M. Geslin :

« Monsieur et cher collaborateur, - j'ai besoin de vous donner tout d'abord ce titre, car ce que je veux aujourd'hui, c'est vous faire partager une partie de nos inquiétudes et de nos tracasseries, et réclamer votre concours, s'il est possible contre la plus grosse.

.. La souscription qui s'était ouverte d'une façon si brillante par des adhésions de Paris, Lyon, Bayonne, Pau ..... (Castres ?) Troyes, Caen, etc., s'est arrêtée à 31, dont fort peu de Bretons.

Pour approcher le plus possible des usages gallois, j'ai fait appel à tous les virtuoses de Bretagne : tous ont d'excellentes raisons pour refuser ; de sorte que nos soirées qui devaient être musicales et littéraires surtout, ne manqueront que de musique et de littérature. L'exposition s'annonce sous de non moins brillants auspices.

« Tout cela est l'accessoire, il est vrai ; mais le principal n'est pas plus brillant : il n'est annoncé jusqu'ici que les travaux que vous avez promis dès le début

« Un fiasco serait d'autant plus déplorable que, à force de démarches, nous venons d'obtenir le Palais de Justice, et même, chose inouïe, le renvoi d'une session d'assises.

« De tous ces contre-temps, voici le pire : notre clergé, qui tient à briller surtout ( ? ) par son ardeur, annonce une rupture avec éclat, (et il sera suivi par une belle troupe de moutons), si Renan paraît ici. Or, Renan était sur votre liste qu'on a intégralement expédiée, il peut donc se dire invité. Ne le serait-il pas que, aux termes de l'art. 2 du programme, je ne me croirais pas le droit de repousser sa souscription.

« Cependant il faudrait tâcher d'éviter une rupture qui ne s'arrêterait pas au congrès et qui aurait dans la France entière le plus déplorable éclat. En envoyant son adhésion M. Renan écrit : « Je ne sais s'il me sera possible à la date indiquée de me trouver à S<sup>t</sup> Brieuc. » Serait-il possible de le déterminer à ne pas venir ? C'est bien délicat, bien difficile ; mais ce serait impossible, si la démarche avait un caractère comminatoire. Avisez.

En attendant, nous suivrons ici paisiblement notre chemin, demandant à Dieu de conjurer cet orage qui peut faire votre barque sombrer au port.

---

<https://biography.wales/article/s-JOHN-JOHN-1800#?c=0&m=0&s=0&cv=0&manifest=https%3A%2F%2Fdamsssl.llgc.org.uk%2Fiiif%2F2.0%2F4673754%2Fmanifest.json&xywh=-218%2C179%2C1988%2C1636>

<sup>792</sup> Sans doute The Tabernacle Welsh Baptist Chapel de Liverpool.

<https://coflein.gov.uk/en/site/8126/details/tabernacle-welsh-baptist-chapel-water-street-rhyl>

S'agirait-il de Richard Owens, l'architecte ?

<https://manchestervictorianarchitects.org.uk/index.php/architects/richard-owens>

Rien d'Angleterre, malgré nos appels, les vôtres, ceux de M. M de La Villemarqué, de Keranflec'h<sup>793</sup>, etc. Rien même de M. M. de Kerdrel, de La Borderie et de tout leur monde : est-ce qu'il se trouverait aussi des noirceurs de ce côté ? L'archevêque de Rennes a pourtant répondu une très-gracieuse lettre. Mais ni l'évêque de Quimper, ni celui de Vannes n'ont daigné répondre à l'invitation que je leur ai adressée.

« Joignez à cela les disputes de détail : le mystère, par exemple, sera-t-il habillé à la moderne, raccourci, artistiqué<sup>794</sup>, comme le veut M. Ropartz<sup>795</sup>, ou sera-t-il servi au naturel comme le veulent M. M. Luzel, Le Jean et autres purs Bas Bretons ? Et tant d'autres misères... Voyez dans quel guêpier vous nous avez attirés !

« Toutefois je fais bonne contenance, et ne confie qu'à vous mes inquiétudes. C'est par la confiance, de l'activité et un peu d'adresse que nous pourrions peut-être encore nous tirer de ces difficultés croissantes. Préoccupez-vous surtout de Renan. Si nous pouvions annoncer avec certitude qu'il ne viendra pas, nous flotterions de nouveau. – Agréez etc. »

Comme Renan est votre confrère à l'Académie<sup>796</sup>, je ne vois que vous qui puissiez lui écrire concernant un sujet aussi scabreux, que vous qui sachiez, tant votre cœur est bon et votre doigté si léger et délicat, manier sa blessure sans le faire gémir. Mais ce n'est pas cela qui m'inquiète le plus, c'est la paresse et même l'hostilité des Bretons. Il faut qu'ils soient vraiment insensés et qu'ils manquent un peu de cœur aussi pour qu'ils laissent leurs frères de Galles et de nombreux savants français se réunir dans leur pays, pour leur faire honneur, ... et pourtant sans eux. « Ce serait un grand péché, cela n'arrivera pas », dis-je comme le pauvre Louis Le Ravalec<sup>797</sup>, plaise à Dieu que je ne sois pas contredit dans une telle occasion !

J'ai envoyé, bien tardivement, une annonce à M. Grimaud à faire imprimer dans la Revue. J'y évoque l'Eisteddfod d'Abergaveny, je donne la traduction de votre remarquable chanson. Je parle aussi de l'appel envoyé aux Gallois par l'ancienne Association en 1858. Ce texte tomberait à pic s'il était imprimé dans la partie du mois d'octobre, c'est pour cela que je prie M. Grimaud de l'imprimer à part et de l'envoyer aux acheteurs de la Revue, s'il peut le faire sans trop de tracas. Je ne sais pas ce qu'il fera.

Avez-vous eu des nouvelles de M. Ferguson (ou M. Fergus, pour mieux dire) et Skene ? D'ici peu de temps j'écrirai à M. Mac Hale, l'archevêque de Tuam, le plus patriote des hommes de l'Eire, d'après ce que j'entends, et à la Société celtique de Glasgow.

Eostik Koat ann Noz est venu me rendre visite il y a deux ou trois semaines. J'étais très heureux de le voir. Il a soupé avec nous et était accompagné d'un jeune Breton très patriote, futur sculpteur<sup>798</sup> et

---

<sup>793</sup> Charles de Keranflec'h (1827-1899). Historien, archéologue, il est en lien avec la Cambrian Archaeological Association, dont il est secrétaire correspondant pour la Bretagne, et publie même dans *Archaeologia Cambrensis* de l'année 1858 un article sur les ascendances galloises de sa famille, p.408-410. Il échange une correspondance avec La Villemarqué (cf.LV.47.300 du 1er juillet 1867 à propos de sa contribution au congrès celtique).

<sup>794</sup> La Villemarqué a sollicité Luzel pour préparer une représentation du mystère de Sainte Tryphine lors du congrès de Saint-Brieuc. Luzel finit par accepter, mais se trouve au milieu d'un débat entre ceux qui, comme Milin, Du Cleuziou ou Ropartz, voudraient adapter la pièce, la moderniser, la raccourcir sérieusement, modifier et perfectionner le jeu des acteurs pour éviter le ridicule. Luzel tiendra bon et obtiendra l'appui de La Villemarqué pour organiser la représentation telle qu'il la souhaitait, à l'ancienne. Voir la correspondance Luzel-La Villemarqué : <https://hal.univ-brest.fr/hal-02008008/document>

<sup>795</sup> Sigismond Ropartz (1824-1878) est avocat, mais aussi écrivain, historien et musicien. Ami de Pierre Thielemans, ils composent avec ce dernier la cantate "Les Deux Breagnes" qui sera jouée lors du congrès de Saint-Brieuc.

<sup>796</sup> Ernest Renan est membre de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres depuis 1856,

<sup>797</sup> Le Pardon de Saint-Fiacre, *Barzaz-Breiz*, 1867, p.353.

<sup>798</sup> Jean-Baptiste Hernot (1847-1869), élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

fils du célèbre sculpteur Hernot<sup>799</sup>. Il me raconta que lui et ses confrères avaient sorti Taine, sous les huées, de l'école des Beaux-Arts<sup>800</sup>, un jour que le Prince Napoléon était venu écouter sa leçon et que Taine était descendu de sa chaise pour aller serrer la main du prince. – Ce fut un plaisir d'entendre l'Eostik chanter ses plaintes. Je lui ai conseillé de composer une chanson pour apprendre au peuple de Basse-Bretagne ce que sont le Pays de Galles et les Gallois, et pourquoi il est nécessaire de les aimer et de bien les accueillir ; j'avais aussi prié Milin d'en faire autant. Je ne sais pas ce qu'ils feront ; si vous n'aviez pas tant de choses à diriger, c'est le barde d'Abergavenny qui devrait être le barde de Saint-Brieuc. – Si vous ne vouliez pas composer vous-même cette chanson, Luzel le ferait très certainement et le ferait évidemment bien.

La mention faite dans Feiz ha Breiz par M. Morvan est bien pauvre et bien médiocre. Si j'en trouve l'occasion, je lui enverrai un article pour faire avancer les choses. Je veux écrire au maire de Caerlleon Gawr qui avait promis de venir en Bretagne avec sa femme puisque que Kadivor était en train de monter une société de voyage. Je lui ai demandé si quelqu'un d'autre avait repris ou reprendra les commandes abandonnées par notre ami du Pays Blanc (c'est ainsi que l'on nomme la nouvelle Bretagne de Patagonie).

Avant de plier ma lettre, j'aimerais vous transmettre la transcription d'extraits d'une lettre que j'ai reçue il y a peu de temps d'Henri Gaidoz. – Il se trompe au sujet de la conservation des nations et des langues anciennes, - ça sent un peu la colère également, je trouve ; mais la colère est grande, malheureusement pour nous !

« En rentrant à Dublin, après une tournée dans le sud et l'ouest de la vieille Eire, je trouve votre prospectus. Je ne souscris pas encore parce que je ne sais pas si j'aurai le loisir de faire cette excursion..... a tout le moins je tâcherai.

« Il est malheureux que la convocation soit signée de noms aussi inconnus. Je vois bien que M. de la Villemarqué, H. Martin et Ch. de Gaulle parleront ; mais trois hirondelles ne font pas le printemps. Si vous voulez que votre congrès ait de l'importance et du retentissement ayez plus de noms que cela. Tâchez d'avoir ceux de M. M. Maury<sup>801</sup>, Longpérier<sup>802</sup>, Broca<sup>803</sup>, Chavée<sup>804</sup>, Al. Bertrand<sup>805</sup>, Renan, Arbois de Jubainville, etc. J'ai peur que vous fassiez plus de sentimentalité que de science.

« Je trouve cette sentimentalité au début des questions à traiter ; j'y vois les beaux rêves d'une de vos brochures ; recréer un monde celtique ! Dans quelle caverne enchantée avez-vous vécu des siècles sans le savoir ? « Réveillez-vous, bel endormi, comme dit la chanson. L'importance des communications entre les différents peuples de l'Europe rend nécessaire la diminution des langues et des littératures particulières. C'est un malheur pour les cœurs aussi sensibles que le vôtre, mais que voulez-vous ? c'est le destin : C'est aussi l'intérêt de la civilisation générale. Le bon sens populaire le

---

<sup>799</sup> Yves Hernot (Plouaret 1820 - Lannion 1890). Fils d'un maçon, il ouvre un atelier de sculpteur à Lannion en 1844. On lui doit quantité de calvaires et tombeaux. Il est aussi compositeur de nombreuses chansons sur feuilles volantes sous le pseudonyme de "Eur c'hoz masouner".

<sup>800</sup> Hippolyte Taine (1828 -1893) est professeur d'esthétique et d'histoire de l'art à l'École des Beaux-Arts de Paris à partir d'octobre 1864.

<sup>801</sup> Alfred Maury (1817 -1892) s'intéresse à diverses disciplines : médecine, droit, histoire, langues anciennes, archéologie. Il est élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1857.

<sup>802</sup> Henry Adrien Prévost de Longpérier (1816 - 1882), conservateur des antiquités au musée du Louvre depuis 1854 année où il est également élu à l'Académie des inscriptions et belles lettres.

<sup>803</sup> Paul Pierre Broca (1824-1880). Considéré comme l'un des fondateurs de la chirurgie moderne du cerveau, il est aussi le fondateur de la Société d'Anthropologie de Paris en 1859.

<sup>804</sup> Honoré Joseph Chavée (1815-1877) est, en 1867, le fondateur de la *Revue de linguistique et de philologie comparée* avec Abel Hovelacque.

<sup>805</sup> Alexandre Bertrand (1820-1902) est directeur du musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye à partir de 1867.

comprend. C'est ce qui rend impuissante votre œuvre de galvanisation. Les Celtes sont morts ou se meurent. Faisons leur de belles funérailles et chérissons leur mémoire. Rien de plus à mon avis !

« Je viens dans mes voyages d'assister à l'agonie d'une langue ; dans deux ou trois générations, il n'y aura plus d'Irlandais. Le « coupable » comme vous diriez est le clergé. Il n'emploie l'Irlandais que quand on ne comprend pas l'anglais. L'anglais est aujourd'hui presque partout la langue du catéchisme. Dimanche dernier à Claddaïc dub (village situé à 2 ou 3 lieues de Clifden dans le Cuan na Mara = anglais Connemara) j'ai entendu un sermon dont les 2 tiers étaient irlandais et le 3<sup>e</sup> tiers anglais. Si les évêques avaient depuis 40 ans le patriotisme du D<sup>f</sup> Mac Hale, archevêque de Tuam, la langue aurait pu revivre de même que les Tchèques ressuscitent leur langue. Mais les efforts de ce dernier sont isolés, et son clergé même ne le seconde pas toujours avec zèle. Son œuvre se borne presque aux écoles de Tuam ; qui, dirigées par des frères et des sœurs, dépendent directement de lui. J'y ai vu les enfants lire et écrire l'irlandais, j'y ai entendu chanter plusieurs poésies du D<sup>f</sup> Mac Hale, sa traduction en Irlandais du Stabat Mater, ses traductions des Irish Melodies de Moore. Mais tout cela est l'effort d'un rameur sur un navire désemparé. J'ai vécu pendant sept semaines à Ceann mara (Kenmare), petite ville du comté de Kerry. On y sait généralement l'Irlandais, mais on parle anglais. Quand je dis qu'on sait l'Irlandais, j'excepte les enfants. Ce qu'on appelle les National Schools sont, comme les a appelés le D<sup>f</sup> Mac Hale, « The graves of the national language »

« Je ne crois pas que vous ayez beaucoup d'Irlandais au congrès. Le D<sup>f</sup> Todd<sup>806</sup> est à Paris ; peut-être avez-vous fait sa connaissance par l'intermédiaire de M. Henri Martin. +

« Pouvez-vous envoyer des prospectus à ..... Aucun d'eux ne pourra venir, mais ils sont si celtophiles qu'ils seront heureux d'apprendre cette nouvelle et si q.q. un de leur connaissance va en France le mois prochain il l'enverront peut-être à Saint-Brieuc. .... Mais l'Irlande est pauvre, bien pauvre ! N'obtiendrez vous pas de réduction sur les chemins de fer ? C'est un point important.

« Si je pouvais aller à votre congrès n'attendez rien de moi. J'ai à étudier pour plusieurs années avant de rien dire. Bouche close et oreilles ouvertes, c'est ainsi que je compte assister à vos réunions et je suis sûr que je m'y instruirai. »

Pourvu que Dieu raffermisse les Irlandais, pourvu qu'il nous renforce aussi ! Si la plupart des Celtes des vieux pays sont assez idiots pour continuer leur langue, plaise à Dieu que les patriotes aillent jusqu'au vrai Bout du monde, jusqu'au Pays blanc pour y construire une nouvelle Celtie ! Je me ferais volontiers porter aussi loin, pour ouvrir la voie, - estropié que je suis !

« J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme,  
Sans chercher à savoir et sans considérer  
Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme ;  
Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.

« Si l'on n'est plus que mille, eh bien, j'en suis ! Si même  
Ils ne sont plus que cent, je brave encore Sylla ;  
S'il en demeure dix, je serai le dixième ;  
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! »  
V. Hugo. *Ultima Verba* châtiments.<sup>807</sup>

---

<sup>806</sup> James Henthorn Todd (1805-1869), auteur de *Cogadh Gaedhel Re Gallaibh. The War of the Gaedhill with the Gaill, Or the Invasions of Ireland by the Danes and Other Norsemen*, London, Longmans, Green, Reader et Dyer, 1867.

<sup>807</sup> Victor Hugo, « XIV, Ultima Verba », *Les Châtiments* (1853), Genève-New-York, (Jersey, 2 décembre 1852), p.281.



Au revoir, très cher Monsieur, le moment est passé de plier ma lettre avec l'aide du Seigneur Dieu, et celle des Saints de notre race, depuis Saint Patrick jusqu'au barde Caris, tout finira par aboutir !

Bonne santé à vous et à Madame, et mille bénédictions de la Vierge

Votre serviteur, disciple et fils plein d'affection

Ch. de Gaulle

+ Non. Henri Martin ne le vit qu'une seule fois. Il est allé en Bretagne, d'après ce qu'on dit. L'avez-vous vu ? – Il a récemment imprimé : Cogath Gadael re Gallaibh. .... or the invasions of Ireland by the danes and other Norsemen. London, longman. Voyez : – Revue Critique, 14 7<sup>bre</sup> 1867.

Il ira à Rennes voir un manuscrit en irlandais qui se trouve à la bibliothèque municipale, m'a dit H. M.

### 50. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>808</sup>

Vaugirard, le 10 octobre 1867

Très cher Monsieur,

Le Congrès s'ouvrira dans cinq jours, le grand conseil. Que Dieu veuille bien le bénir et le rendre utile pour le bien de notre pays, même pour le bien de notre race ! Je crains que ce ne soit pas encore un véritable congrès international. Il n'a été désigné aucun représentant par les Gallois pour notre Eiztezvod. J'ai reçu une lettre ce matin de Llallawg : il est muet comme une carpe au sujet du « Cambrian Institute » et sur d'autres sujets : il me dit seulement « You will find from the report in the Caermarthen Journal that the international congress to be held at St Brieuc, next week, was publicly mentioned by one of the Presidents ; but I believe no deputation was appointed to attend it : the reason colleged being that most of the promoters and principal officials of Eisteddfod having already been to the Paris Exhibition this summer they could not be induced to pay another visit to France this year. This is much to be regretted ; but it will be a greater misfortune still if none of the Cymric scholars should be able to accept in their private capacity, your cordial and pressing invitation, which has been extensively circulated by the welsh and english newspapers published in Wales. I cannot hear of any one who purposes to be present at your Congress. – To me personally it is indeed a source of much disappointment and grief that ill-health will prevent the possibility of my being able to attend it ».

Une autre lettre reçue ce matin, celle de Ulick Bourke<sup>809</sup>, prêtre, Président de St Jarlath College, Tuam ; il m'a envoyé sa « Irish college grammar »<sup>810</sup> et ses « Easy lessons »<sup>811</sup> (pour apprendre

---

<sup>808</sup> LV47.112.

<sup>809</sup> Ulick Joseph Bourke (1829-1887).

<sup>810</sup> *The Irish college grammar*, Dublin, O'Daly, 1856. Une troisième édition est parue chez Williams and Norgate, London-Edinburgh, en 1866

<sup>811</sup> *Easy Lessons: Or Self-instruction in Irish*, Mullany, Dublin, 1866 (3e édition).

l'irlandais). Il a très envie de lire vos livres dont je lui ai parlés.- Il demande de quelle manière envoyer son argent à Saint-Brieuc. Son évêque s'est rendu à Dublin et il répondra plus tard, dit-il.

J'ai vu M. Henri Gaidoz le jour de son arrivée à Paris à son retour d'Irlande. Je lui ai dit que nous étions gênés, vous et moi, de son opinion sur la conservation de l'irlandais. J'espérais que l'irlandais soit vivant avant d'aller en Irlande, dit-il ; mais maintenant, alors que j'ai vu les prêtres s'en moquer et les paysans le faire abandonner par leurs enfants, je pense que ce qu'il en reste est plus nuisible à l'éducation et à la civilisation qu'il n'est profitable à la Celtitude. » - H. G. viendra à Saint-Brieuc, M. Hennesey<sup>812</sup> de Dublin viendra aussi peut-être.

Je ne pourrai pour ainsi dire rien envoyer à Saint-Brieuc : de petites choses sur la littérature (des éditions en langues celtiques) au Pays de Galles et en Irlande. Et peut-être quelque petite chose sur la colonie au Pays-Blanc (Patagonie). J'ai été terriblement dérangé et mon pauvre père a été malade et l'est encore.

J'ai été très heureux de voir il y a peu le Père Rivalin qui m'a donné de bonnes nouvelles au sujet de la santé de Madame.

J'ai aussi vu M. Salaun, le temps d'une minute.

Il est urgent que je vous quitte, c'est l'heure de la levée postale.

Votre serviteur, disciple et fils plein de respect et d'affection.

Charles de Gaulle

## 51. Lettre de Charles de Gaulle à Jules Geslin de Bourgogne<sup>813</sup>

Vaugirard 17 octobre [1867]

Monsieur et cher Président,

Je vous écris en toute hâte. Je viens de recevoir d'intéressantes lettres de Galles et d'Irlande, entre autres une lettre de M<sup>gr</sup> l'archevêque (catholique) de Tuam, pour lequel vous pouvez réserver un volume. – J'ai cru devoir vous envoyer, en vous priant de le transmettre à M. de la Villemarqué, copie d'une lettre importante reçue hier du maire de Chester avec traduction française<sup>814</sup>. Voudriez vous bien le prier de revoir la traduction et d'en donner lecture au Congrès. – Si, par impossible et extrême malheur, M. de la V. n'assistait pas, voudriez vous bien en donner ou en faire donner lecture ? – Ne jugeriez vous pas convenable de proposer au congrès un vote de remerciements à M. Maysmor Williams pour les sentiments exprimés dans sa lettre ? – Je crois qu'il serait très-désirable de voter aussi des remerciements au Rev. + T. James Llallawg secrétaire général du Cambrian Institute, pour toutes les démarches qu'il a bien voulu faire en Galles pour le succès de notre congrès – et encore à M. T. Cadivor Wood bien que son départ l'ait empêché de mener à bien à bonne fin son projet en notre faveur.

---

<sup>812</sup> William Maunsell Hennesey (1829-1889). Employé aux Public Record Office de Dublin (Archives nationales), il est l'auteur de nombreuses publications sur l'histoire et la littérature irlandaises.

<sup>813</sup> LV20.196.

<sup>814</sup> La traduction de la lettre de William Maysmor Williams, maire de Chester, en date du 14 octobre 1867, est publiée par Charles de Gaulle dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, novembre 1867, p.407.

Vous avez reçu, n'est-ce pas ? mon travail en deux morceaux. Mille remerciements d'avance à qui prendra ou a déjà pris la peine d'en donner lecture. – Je ne crois guère convenable de lire des articles imprimés; mais si cela se faisait, on pourrait peut-être lire mon petit article sur le congrès, qui vient de paraître (un mois trop tard !) dans la Revue de Bretagne et de Vendée<sup>815</sup>.

Veillez me rappeler au souvenir de ceux de ces messieurs dont j'ai l'honneur d'être connu. Mon cœur et mon esprit sont avec vous ces jours ci. Je vous souhaite un temps aussi beau qu'à Paris et aussi beau qu'hier et avant-hier.

Y a-t-il q.q. chances de poser les bases d'une reconstitution de l'Association bretonne ?

Mille souhaits de succès

Votre respectueux et dévoué

Ch. de Gaulle

+ Taisez la qualité de Révérénd si vous le jugez convenable

## 52. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>816</sup>

Vaugirard, le 6 novembre 1867

Très cher Monsieur,

Comment pourrais-je vous remercier suffisamment pour votre aimable lettre et pour la bonté avec laquelle vous me donnez toutes ces bonnes nouvelles ? Que de bonnes nouvelles ! L'objectif que vous voulez atteindre, - depuis trente ans -, vous y êtes arrivé. Voici renforcé à nouveau – et j'espère pour toujours – le nœud qui doit nous unir à nos frères d'Outre-Manche. – Si j'y ai travaillé un peu sous vos recommandations, merci à vous aussi d'avoir pu le faire. – Et si les participants du congrès ont été si cordiaux à mon égard, encore merci à vous. Sans vous, je n'aurais probablement jamais écrit pour la Bretagne.

Quelle joie ressentie à lire que le congrès avait été un « congrès d'amour surtout » ! Et comme mon cœur fut attendri en lisant tout ce dont vous m'informez au sujet de Gruffyd et de sa fille<sup>817</sup>. Bénédiction de Dieu à eux, à Gwynnyn Gwent<sup>818</sup> et à vous aussi – sans vous, encore une fois, leur aurait-on fait honneur comme il se devait pour eux et pour la Bretagne ? – J'aurais voulu me rendre à Saint-Brieuc, ne serait-ce que entendre l'âme galloise me parler au travers de la harpe du barde aveugle et de sa chère petite fille.

J'ai lu des extraits de votre lettre aux Pères Toulmont et Le Gall<sup>819</sup> (celui-ci est un bon Breton, savant linguistique qui connaît assez bien le gallois). Ils étaient ravis de m'entendre, - ou plutôt de vous

---

<sup>815</sup> « Le congrès celtique international de Saint-Brieuc », *Revue de Bretagne et de Vendée*, octobre 1867, p.326-334.

<sup>816</sup> LV15.187.

<sup>817</sup> Le musicien aveugle Thomas Gruffydd (1815-1887) était le harpiste personnel de Lady Hall (Gwynnyn Gwent). Il résidait à Llanover où La Villemarqué l'entendit lors de son voyage au Pays de Galles en 1838.

<sup>818</sup> Pseudonyme bardique de Lady Augusta Hall.

<sup>819</sup> Marc Louis Le Gall (1835-1870). *Le R. P. Le Gall, de la Compagnie de Jésus, d'après sa correspondance*, Brest, Lefournier, 1873. <http://bibnum.univ-rennes2.fr/items/viewer/696#page/n1/mode/lup>

entendre -, ils avaient les yeux qui brillaient, ils étaient émerveillés par de si bonnes nouvelles ! De si belles paroles.

M. Geslin de Bourgogne est venu me voir le temps d'une minute. Il était très content et content de tout le monde ; de lui et des autres, je crois ; sauf de l'archevêque de St Brieuc. « C'était un congrès d'amour », dit-il aussi. « Les vieilles querelles ont été calmées et après l'intervention que j'ai faite, M. Halegen fit la paix avec M. de La Borderie. <sup>820</sup> » Les Bretons d'Outre-Manche ont plu à tout le monde, surtout aux prêtres, et à Henri Martin également. »

M. Geslin, lors de notre courte entrevue, ne dit pour ainsi dire rien sur les événements du congrès. M. Henri Martin m'a écrit qu'il viendrait me voir ; mais je ne l'ai pas encore vu. Et pourtant M. Grimaud me prie de lui faire savoir ce qui a été fait au congrès, pour les lecteurs de la Revue. Il m'a envoyé un journal, ne contenant pas beaucoup d'informations, et des chansons en breton et en français – (Quelle belle chose que la langue de Bretagne, comme vous me l'avez dit). Je crains de n'avoir pas suffisamment d'événements. – M. Geslin m'a dit que l'un des Gallois était le dirigeant d'une société d'outre-mer, qui est-ce ? N'y avait-il pas d'autres Gallois ou Cornouaillais à part MM. Lukis <sup>821</sup> et Powell <sup>822</sup> ? Je lis dans une dépêche le nom d'un Monsieur Bowen <sup>823</sup> et un autre nom.

Une chose que je n'ai pas réussi à savoir clairement par M. Geslin, c'est celle-ci : est-ce qu'a été reçue et lue au congrès la lettre du Maire de Caerleon que j'ai envoyée avec un traduction, ainsi que des extraits de lettre de l'écrivain de la Société celtique de Glasgow ? J'ai beaucoup de choses importantes que j'ai à vous faire connaître au sujet de tout cela, très cher Monsieur.

La Confrérie celtique de Glasgow, voulant exprimer son amitié envers les Bretons, nous a proposé par une lettre de son secrétaire, deux documents de confraternité, l'un pour le président du congrès de Saint-Brieuc, et l'autre pour moi. J'aurais aimé vous envoyer mes courriers à ce sujet ; mais je ne savais pas où vous logiez à Saint-Brieuc. J'ai donc écrit à M. Geslin, pour lui dire : « Je crois que nous ne pourrons pas prendre ces documents si on n'en propose d'abord pas un à M. de La Villemarqué puisque c'est lui qui a travaillé le premier et en premier chef à faire s'entendre les Celtes de tous les pays. C'est pour cela que nous écrirons à la confrérie que nous ne pourrons pas prendre ces documents si on n'en propose pas un autre à M. La V., n'est-ce pas ? Je n'ai rien écrit à M. Geslin, et lors de sa visite, je n'ai pas pensé, à l'écouter, à lui parler de cela.

A ce sujet toutefois, il m'est arrivé un coffret contenant deux documents, l'un à mon nom et l'autre avec le nom en blanc. Que faire de cela ? Et il y a plus. Dans le coffret, il y avait également quatre livres aux très jolies couvertures, dont le nom est : « A history of the Highland clans.... By J. Browne avocat, avec des tableaux et les tartans peints de tous les clans d'Ecosse. – Sur la page blanche au début du premier ouvrage il y avait écrit : « Presented to the Fraternity of Brittany by the Glasgow Celtic Society, Glasgow 15<sup>th</sup> octob<sup>r</sup> 1867. »

Que pouvons-nous leur envoyer pour les remercier ? Le Barzaz Breiz et Myrdhin, tout d'abord évidemment.

Vous avez lu le courrier aimable et patriotique de M. Maysmor Williams (maire de Caerleon), n'est-ce pas ? J'ai aussi reçu une bonne lettre de M. Bourke, le directeur de l'école de Saint-Jarlath, et

---

<sup>820</sup> Voir *Congrès Celtique international, op. cit.*, 1868, p.30 et suivantes.

<sup>821</sup> William Collings Lukis (1817-1892), étudiant les mégalithes de Grande-Bretagne, il fouille également des monuments à Carnac et à Saint-Lyphard dont les objets sont conservés au British Museum. Membre de la société des antiquaires de Londres. Il poursuivra une correspondance avec La Villemarqué à la suite du congrès de Saint-Brieuc.

<sup>822</sup> Evan Powell qui intervient lors de la séance du 19 octobre, comme “représentant du pays de Galles”, *Congrès Celtique international, op. cit.*, 1868, p.104-105. Dans la liste des membres, il est donné comme habitant Montgomery en Irlande.

<sup>823</sup> Personne de ce nom ne figure dans la liste des présents au congrès.

il m'a envoyé sa College Irish grammar et sa Easy lessons (pour apprendre l'irlandais) et d'autres petites choses.

Et j'ai reçu une autre lettre de M. Mac-Hale. La voici : (son écriture était assez difficile à lire)

Tuam october 14 1867

Dear Sir I have been favoured with your kind letter and interesting brochures on celtic littérature by which is was accompanied. It is creditable to you and to the people of Armorica to manifest such zeal, if not in the entire restoration at least in the (illisible) ..... Of what has survived of your ancient language. Ireland, I regret to say, exhibits no such warm or general interest in the cultivation of one of the faned (?) branches of the old celtic stock.

To avince my appreciation of your labours, I will feel much pleasure in sending you one pound sterling in any way you may choose to direct (?), and forwarding likewise copies of my Irish translations of six books of the Iliad and six numbers of Moore's Melodies for the use of your society.

I have the honour to be, my dear sir, your faithful S...(?)

+ John Mac Hale archbishop of Tuam

- « Je suis heureux que Mgr Mac Hale vous ait écrit, - m'écrivait Herri Gaidoz (1) il y a quelques jours, - Comme homme c'est un cœur d'or, comme Irlandais c'est un excellent patriote. Je crois vous avoir dit ce qu'on fait pour l'Irlandais dans les écoles de Tuam. Si tous les évêques avaient eu son patriotisme et son esprit d'indépendance à la fois vis-à-vis la cour de Rome et le gouvernement anglais, l'irlandais aurait pu vivre tandis que ce sera une langue morte avant 40 ans. » Plaise à Dieu qu'il ait exagéré le mal !

Vous voyez, très cher Monsieur le Président, que la Confrérie bretonne en vient petit à petit à être reconnue et aimée parmi nos frères d'Outre-Manche. On lui envoie des livres et même de l'argent. Pour cela, je ne pense pas que vous ayez envie de la laisser se fondre dans la grande Confrérie qu'il est question de remonter, n'est-ce pas. Je pense qu'il faut qu'il y ait en Basse-Bretagne une confrérie faites uniquement de bretonnants qui travaillent au maintien et à l'amélioration de la langue, et à instruire le peuple par l'intermédiaire de cette langue.

Ne serait-il pas possible maintenant de renforcer notre pauvre petite confrérie et de la réglementer pour de bon ? – avec une présentation annuelle – et lui donner un organe – aussi simple soit-il.

J'ai vu, il y a un mois environ, M. Salaun de Quimper. Il m'a dit que tous les Bretons devaient s'entendre parfaitement et tout à fait unis. Il vous apprécie énormément et il a dit que vous étiez « le plus agréable gentilhomme du monde ». – « J'ai peu de temps », a-t-il ajouté, « demain, j'irai vous parler de notre idée de revue Breiz-Izel ». Mais je ne l'ai jamais vu, ni le lendemain, ni les jours suivants. – Nous ne savons pas s'il est aisé de faire de sa Breiz-Izel un véritable organe de la Confrérie bretonne ; sauf en attendant, j'aimerais que vous imprimiez huit ou même quatre pages en breton tous les trois mois qui fassent le lien entre les confrères. Grande en serait l'importance, faible le coût – et cela ne ferait ni peur ni tort à Feiz ha Breiz, à la Revue de Bretagne ni à d'autres journaux qui pourraient voir le jour ultérieurement.

Au revoir, très cher Monsieur, je regrette que vous soyez allé à Pau si tôt sans rester un petit moment à Paris. J'attends toujours que la santé de Madame s'améliore. Mille et mille mercis à vous et à tous ceux qui vous aiment.

Celui qui a le cœur et l'esprit avec la Bretagne et avec vous.

Charles de Gaulle

(1) « M. Duruy, dit-il encore, m'a invité à lui rendre visite pour l'informer sur le congrès. Je l'inciterai à nous donner de l'argent, car nos dépenses ont été élevées. – Un peu grâce à l'ouverture du congrès, de nombreux dons sont arrivés de la part de nobles de la campagne. On leur avait donné le mot, certainement, il était question de remonter l'ancienne confrérie ; sauf que nous nous sommes volontairement entendus pour créer une autre confrérie, meilleure ; car l'ancienne confrérie était devenue une épine contre les dirigeants du pays. »

(1) La maladie et la fatigue l'ont empêché de se rendre à Saint-Brieuc.

### 53. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>824</sup>

Vaugirard, le 29 novembre 1867

Très cher Monsieur,

Comme je n'ai pas pu me rendre à Saint-Brieuc pour vous entendre directement, la meilleure compensation que je pouvais avoir fut de lire dans la Revue votre superbe conférence<sup>825</sup>. J'essayais de vous imaginer, par la force de mon esprit, devant mes yeux et j'avais l'impression de vous voir et de vous entendre à la fois au cœur du congrès. Vous connaissez tout ce à quoi aspire mon cœur, si bien que vous pouvez imaginer à quel point il tressaillait en vous lisant. C'était de l'eau de vie sur de la braise chaude, je ne dis pas de l'huile sur le feu puisque votre éloquente conférence ne sentait pas du tout l'huile. A chaque fois que l'idée des risques que court notre pauvre race me vient, je me dis à moi-même pour me ressaisir : « Avant que je ne manque, tu manqueras ! »<sup>826</sup>

Comment vous portez-vous à présent, très cher Monsieur ? Êtes-vous en bonne santé ? Comment se porte la pauvre Madame ? Chaque hiver passé à Pau lui fait du bien ; j'espère bien que sa santé s'améliorera encore cette fois, puisqu'elle va de mieux en mieux depuis quelque temps.

Vous avez lu dans Feiz ha Breiz le petit article sur le congrès<sup>827</sup>, très certainement. L'idée était bonne ; mais l'action ? Tous les lecteurs croiront qu'Henri Gaidoz pense que Marius parlait breton à ses soldats ! On trouvait aussi des choses étranges et déformées, dans les journaux français de Bretagne : le congrès, dit l'un d'eux, « montra sa reconnaissance à Gwenanen Gwent « par des applaudissements et des grognements » ! « la question reste à résoudre de savoir si le breton vient du latin ou le latin du breton » !!!, dit un autre ; - et le même, je crois, de dire que M. xxx demanda qu'on créât à Paris « une chaire de langue gallo-romaine. » Voilà des choses qui feront se moquer les Français de nous.

Mais ce n'est pas cela qui me touche, même si les ennemis de France étaient nombreux, je ne m'en soucierais guère ; mais ce qui me met en colère, c'est d'entendre qu'il y a en Bretagne des gens si incapables d'attirer les regards sur eux, qui ont le cœur si plein de bile et d'abominable jalousie qu'ils essaient de vous offenser, vous et leur pays à la fois. Ils n'en tireront que de la honte. S'ils sont plus d'un, comme cela a l'air d'être le cas, d'après ce que dit Milin, j'espère qu'ils ne sont pas nombreux et que Luzel et Salaun ne font pas partie de cette sale bande. « Vous avez sans doute entendu, dit Milin,

<sup>824</sup> LV40.025.

<sup>825</sup> Les pierres et les textes celtiques”, *Congrès celtique international, op. cit.*, p.225-230.

<sup>826</sup> “Ken na fellin te a fallo” : “avant que je ne manque, tu manqueras” : La Villemarqué, “Les Bretons de France”, *Congrès celtique international, op. cit.*, 1868, p.152.

<sup>827</sup> *Feiz ha Breiz*, n°145, 9 novembre 1867, p. 325-326.

ce qui s'est passé à Saint-Brieuc au sujet du Barzaz-Breiz et de M. de La Villemarqué. Si vous n'êtes au courant de rien à ce sujet, vous n'avez qu'à demander le *Catholicon* édité à Lorient et vous vous rendrez rapidement compte que seuls les provocations et les hurlements nourrissent le cœur de ceux qui cherchent des reproches à ce beau livre, le plus beau qu'il ait jamais eu et qu'il y aura jamais dans notre langue. (1) J'ai dit à Saint-Brieuc à certains d'entre eux qu'ils n'étaient que de pauvres mouches sur les jambes d'un cheval. »

Je viens de lire dans la *Revue Critique* (n°47, 23 novembre 1867<sup>828</sup>) un article de M. D'Arbois de J. qui est assez peu scientifique. Il est totalement ignorant de ce qui se passe en Basse-Bretagne, et on voit qu'il ne lui serait jamais venu à l'esprit de telles idées si des personnes ne l'avaient pas mal renseigné. S'il réfléchissait même un peu à ce que sont les chansons populaire bas-bretonnes il se serait moqué de ceux qui lui disent qu'on ne chante pas une chanson de telle ou de telle manière, car eux, ils l'ont entendu d'une manière ou de dix ou de cent autres manières !

Cela fait longtemps que je n'ai pas eu de nouvelles de vous, très cher Monsieur. Que pensez-vous de ce que je vous demandais dans ma dernière lettre ? Que dois-je répondre aux Gaels d'Ecosse ou d'Irlande et surtout à la *Glasgow Celtic Society* ? Que pourrions-nous lui envoyer en échange de leurs beaux livres ? Premièrement le Barzaz-Breiz, n'est-ce pas ? Et pour pousser et renforcer la Confrérie bretonne ? Et concernant le document en blanc que m'a envoyé la Celtic S., dois-je l'envoyer à M. Geslin de B. à qui je dois écrire d'ici peu pour lui envoyer l'argent donné tout dernièrement pour le livre du congrès. Auriez-vous l'amabilité de me répondre un mot ou deux rapidement ? Se trouve avec vous pour toujours

Votre disciple, votre serviteur, votre petit page et votre fils

Charles de Gaulle

PS : Une sœur d'Irlande, Sister M. Francis Clare (Holy Cross Convent, Kenmare, Co. Kerry)<sup>829</sup> – une deuxième A. du Mesmeur<sup>830</sup>, je crois, m'a écrit et me prie d'essayer d'avoir une caution pour un livre qu'elle a écrit et qu'on est en train d'achever d'imprimer, « *History of Ireland* », avec des tableaux<sup>831</sup>. Vous en aurez un exemplaire quand ils me seront arrivés.

30 novembre – Ce matin, lettre de Le Jean. « Ici (à Saint-Brieuc), dit-il, j'ai eu le bonheur de voir le Directeur, un homme bon et que j'aime de plus en plus depuis. »

(1) Je le crois ! Si vous avez trouvé le Barzaz-Breiz dans votre tête, ce serait vous, très cher Monsieur, l'unique des plus grands bardes du monde, mais, vous, seriez comme Homère, la poésie, j'ajoute, l'âme du peuple transformée en homme.

---

<sup>828</sup> Compte rendu de la réédition du *Catholicon* par Le Men, *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1867, p. 321-329. Cet article se trouve dans le fonds La Villemarqué (LV04.047), avec quelques notes au crayon gris.

<sup>829</sup> Margaret Anna Cusack, en religion sister (mother) Francis Clare (1832-1889).

[https://www.ouririshheritage.org/content/archive/people/101\\_mayo\\_people/religion/mother-francis-clare](https://www.ouririshheritage.org/content/archive/people/101_mayo_people/religion/mother-francis-clare)

<sup>830</sup> Anne Le Bastard du Mesmeur (1823-1909). Prelib <http://mshb.huma-num.fr/prelib/personne/103/>

<sup>831</sup> *An Illustrated History of Ireland: From the Earliest Period*, publié à Londres, en 1868 chez Longmans, Green and Co.

#### 54. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>832</sup>

Vaugirard, le 11 juillet 1868

Très cher Monsieur,

Comme cela fait longtemps que je n'ai pas eu directement de vos nouvelles ; depuis que je vous ai écrit et que vous m'avez répondu ! Je pense cependant toujours à vous et encore plus depuis la dernière fois que je vous ai vu. Quand j'ai vu les persécutions dont vous avez fait l'objet, si méprisantes, - vous meurtrissant, (et comment cela aurait-il pu être autrement quand on vous rend en méchanceté le bien extraordinaire que vous avez fait pour notre pays ?), quand j'ai vu, - avec quelle surprise et affection ! – votre attitude si chrétienne, si noble, si douce de souffrir à ce point, mon affection et mon respect pour vous se sont alors mis à grandir en moi. Je suis cependant bien attristé depuis ce temps. N'y a-t-il pas pire chagrin sur la terre que de voir ceux qu'on aime en souffrance, ~~blessés~~, et être condamné à ne rien faire pour eux ? Ainsi me taisais-je, parce que je ne pouvais montrer que par les mots ma compassion pour vous. Maintenant, finalement, je crois que j'ai devant moi un petit moment de répit pour préparer un article sur notre Barzaz et ses sales détracteurs. Je vous l'enverrai dès qu'il sera écrit. Où sera-t-il mieux de le faire publier ? Un de mes nouveaux amis, linguiste très savant, et homme très agréable à tous égards (M. Henri de Charencey<sup>833</sup>) m'a proposé de m'ouvrir pour cela le « Polybiblion<sup>834</sup> », nouvelle revue de M. de Beaucourt<sup>835</sup>.

Lundi le Père Le Gal devrait venir me rendre visite pour me conseiller pour la partie linguistique de mon travail sur le Barzaz. C'est un homme bon et savant, et qui vous aime beaucoup, ainsi que les hommes de votre race. Merci à lui ! J'ai vu il y a peu de temps le Père Rivalin ; et il m'a dit que vous étiez sur le point de marier mademoiselle votre fille aînée<sup>836</sup>. Mille et mille bénédictions à elle, à son époux et à toute votre famille ! J'ai eu l'honneur de la croiser une fois chez vous à Paris ; je crois que, s'il y a un barde à votre table le jour du mariage, il pourra dire comme le barde Ian-nan-Fonn, à la table de Fergus Mac Ivor, à Waverley : « La fleur de la plus haute branche, la plus belle !<sup>837</sup> »

En suivant le fil de mes pensées de la sorte, voilà que je délaisse ce qui me fait tout particulièrement vous écrire aujourd'hui.

---

<sup>832</sup> LV20.143.

<sup>833</sup> Le comte Hyacinthe de Charencey (1832-1916), élu conseiller général de l'Orne en 1869, est aussi linguiste, spécialiste notamment de la langue basque. Il sera avec Charles de Gaulle et Henri Gaidoz à l'origine d'une Pétition pour les langues provinciales, cf. ci-dessous.

<sup>834</sup> Comme Charles de Gaulle le fera savoir à La Villemarqué dans sa lettre du 8 juillet 1869 (LV15.189), c'est Henri d'Arbois de Jubainville qui semble chargé de traiter dans la revue ce qui touche à la Bretagne. Ainsi, dans le numéro de février 1869, p.75-77, ce dernier publie un compte rendu des *Gwerziou Breiz Izel* de Luzel. Il en profite pour les comparer au *Barzaz-Breiz* dont il met en cause l'authenticité.

<sup>835</sup> Gaston du Fresne de Beaucourt (1833 -1902). En 1868, il crée la Société Bibliographique et la revue *Polybiblion*.

<sup>836</sup> Marie Hersart de La Villemarqué se marie le 11 août 1867 à Quimperlé avec Augustin Marie Paul Bréart de Boisanger.

<sup>837</sup> “*The fairest apple hung on the highest bough*” (“la meilleure pomme pendait à la plus haute branche”), en référence à un chant du barde Mac Murrough Nan Fonn dans Walter Scott, *Waverley Novels, vol. I, Waverley*, Cadell, Edinburgh, 1820, p.225.



Vous connaissez la lettre qu'on m'écrit, il y a un moment, environ quinze jours, de la part des deux Sociétés de Brest<sup>838</sup>. Je voulais vous écrire à ce sujet ; mais M. Henri Martin, étant venu chez nous, emporta avec lui la lettre des Brestoises, en disant qu'il vous en enverrait une transcription. J'ai répondu une lettre identique aux deux Sociétés, demandant que le congrès soit tenu en septembre, - au lieu de la fin octobre. Voici maintenant la curieuse lettre que j'ai reçue ce matin :

« Brest, le 7 juillet 1868

« Monsieur

« Nous avons reçu votre lettre en date du 30 juin dernier, et nous venions d'achever la réponse qu'elle exigeait, lorsqu'une autre pièce signée de M.M. les Membres du Comité résidant à Saint-Brieuc auxquels vous aviez eu la bonté de communiquer nos observations nous est arrivée et nous permet d'y apporter quelques modifications.

« Nous accueillons avec empressement la proposition d'ajourner aux vacances de Pâques de l'an prochain l'ouverture du congrès. Les travaux, comme le font judicieusement observer ces Messieurs seront mieux préparés, les mesures mieux prises, le congrès plus nombreux et plus brillant.

« Nous nous empressons aussi d'accepter la charge de la publication du programme qui sera expédié par la commission en France, par le Comité à l'étranger, d'autant plus que ce léger sacrifice, nous dit le Comité, sera le seul qui nous sera demandé. Il serait peut-être utile pour le succès de la future réunion que ce programme fût reproduit par les journaux. Le dernier Congrès a publié un volume qui renferme les travaux de quelques-uns de ses membres. Quelques exemplaires répandus à Brest donneraient à nos concitoyens une idée des questions qui ont été traitées et du mérite des écrivains qui les ont abordés [sic]. Ce serait la meilleure réponse à faire à ceux qui seraient tentés de montrer ce malheureux esprit de dénigrement auquel sont en butte les meilleures œuvres et surtout celles qui ont pour objet immédiat de présenter sous son véritable point de vue notre vieille et bien aimée patrie. Quant aux questions relatives à l'adjonction de quatre membres au Comité, et aux subdivisions des sous commissions, etc.... nous adhérons aux vœux qui sont émis par le Comité.

« Comme vous, Monsieur, nous croyons que le but de l'œuvre que nous poursuivons en commun doit être non seulement la satisfaction de sentiments de patriotisme breton, mais aussi l'avancement de la science et le progrès intellectuel des populations celtiques.

« La Société d'agriculture de l'arrondissement de Brest, joignant ses efforts à ceux de la Société académique, réalisera, nous n'en doutons pas, les espérances que le brillant début du Congrès celtique international tenu à S<sup>t</sup>Brieuc a fait concevoir dans toutes les âmes qui aiment la Bretagne.

« Veuillez agréer, etc.

Le vice président de la Soc. d'agr. De l'arr<sup>t</sup> de brest

Signé E. Villiers adjoint au Maire<sup>839</sup>.

Le V. P. de la S. acad. Directeur de l'artillerie

Signé Mitrecé<sup>840</sup> »

---

<sup>838</sup> Société académique de Brest et Société d'agriculture de l'arrondissement de Brest.

<sup>839</sup> Emile François Marie Villiers (1851-1941). Son fonds d'archives se trouve au CRBC :

<https://www.univ->

[brest.fr/crbc/menu/Biblioth%C3%A8que+Yves+Le+Gallo+%28UMS3554%29/Fonds+d%27archives/Villiers\\_\\_Emile\\_Fran\\_ois\\_Marie\\_ou\\_son\\_p%C3%A8re\\_Fran%C3%A7ois\\_Emile\\_Villiers?](https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/Biblioth%C3%A8que+Yves+Le+Gallo+%28UMS3554%29/Fonds+d%27archives/Villiers__Emile_Fran_ois_Marie_ou_son_p%C3%A8re_Fran%C3%A7ois_Emile_Villiers?)

<sup>840</sup> Isidore Pierre Charles Mitrecé (1810-1890). Né à Brest, il y sera directeur de l'artillerie et accédera au grade de général de brigade en 1871. Il a été phalanstérien, comme son frère Jules-Edouard, <https://maitron.fr/?article222063>

Les Briochins vous ont-ils demandé votre avis ? Ils ne se sont pas entendus, je crois, avec H. Martin, ni avec les autres confrères. Les trois confrères de Saint-Brieuc pensent-ils qu'ils font à eux trois la petite Société entière ?

Je n'aime guère que le congrès soit repoussé à Pâques prochain. Il ne sera alors pas aisé aux Celtes d'outre-mer de venir en Bretagne. Quel est cet « attachement à quatre confrères » ? Qu'est-ce que cette « répartition des sous commissions » ?

J'écris à Henri Martin et si j'ai suffisamment de temps j'écrirai également à M. Arthur de La Borderie.

Au revoir, très cher Monsieur le Président. Comment va Madame à présent ? Veuillez lui transmettre mes plus grands respects et mes compliments à votre neveu M. de Kergos<sup>841</sup>.

Votre serviteur, votre disciple, votre fils

Plein de respect et d'affection

Charles de Gaulle

+ J'ai lu les psaumes il y a peu de temps : « Comme des flèches aux mains d'un guerrier, ainsi les fils des persécutés<sup>842</sup> » (P. 126). Qu'il plaise au Seigneur Dieu que je sois comme une flèche pointue dans votre main pour être tirée sur les ennemis de la Bretagne.

PS – N'oubliez pas, je vous prie, de transmettre mes compliments respectueux à M. l'abbé Henry.

2° PS – Mon père a écrit à M. Withley Stokes à Simla. J'ai joint une petite lettre à celle de mon père.

Mon ami J. Rhÿs est venu à Paris pour y passer les congés de l'Ecole de Rhydychain. C'est celui, vous le savez, qui vous a envoyé son petit ouvrage sur « The passive verbs in the celtic languages »<sup>843</sup>. Il a gagné l'an dernier le prix d'honneur (l'« anrhyded-dâl » ou « exposition »). Il a été consacré par notre collège bardique, mais ses titres ont été très mal transcrits dans le livre de la Gorsed. Il n'est ni chevalier ni baron pour être nommé Sir John Rhÿs et il n'est à Oxford qu'un simple enseignant au « Jesus college ». Les chansons galloises qu'il a envoyées ne sont pas de sa composition, mais de celle d'un de ses amis, M. Josef Owen.

- Il est heureux de voir à Paris plein de visages celtes : ~~il dit~~ « Je m'y sens chez moi bien plus qu'à Londres », dit-il. Que dirait-il s'il se trouvait en Basse-Bretagne ! Il est très Celte, il se moque sans cesse des Anglais. – Il m'a donné gratuitement un livre « Oriau'r hwyr »<sup>844</sup> d'un barde gallois contemporain, Ceirog Hughes<sup>845</sup>. Il contient de belles choses.

Dimanche 12 juillet.

---

<sup>841</sup> L'un des enfants de Justine de Kergos, mais lequel ?

<sup>842</sup> Le psaume 126 dit : « Comme les flèches dans la main d'un guerrier, Ainsi sont les fils de la jeunesse ».

<sup>843</sup> *The passive verbs of the latin and the celtic languages*, by M. John Rhÿs, Londres, Asher and C<sup>o</sup>, 1866. C'est un tiré à part de l'article publié dans les *Mémoires de la Société philologique* de Londres (1865), qui figure dans la bibliothèque de La Villemarqué, avec une dédicace en gallois datée de septembre 1865.

<sup>844</sup> *Oriau'r hwyr* (Heures du soir) est le premier recueil publié par le poète gallois John Ceirog Hughes. C'est l'ouvrage le plus vendu au Pays de Galles dans les années 1860 après la Bible. 30.000 exemplaires vendus entre 1860 et 1872.

<https://www.library.wales/digital-exhibitions-space/digital-exhibitions/europeana-rise-of-literacy/poetry-volumes/oriau-r-hwyr-sef-gweithiau-barddonol-john-ceiriog-hughes#c=&m=&s=&cv=&xywh=-938%2C-160%2C3757%2C3195>

<sup>845</sup> Hughes, John (Ceirog) (1832-1887). <https://biography.wales/article/s-HUGH-CEI-1832#c=0&m=0&s=0&cv=0&manifest=https%3A%2F%2Fdamssl.llgc.org.uk%2Fiiif%2F2.0%2F4674472%2Fmanifest.json&xywh=1077%2C1457%2C3868%2C3182>

## 55. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>846</sup>

Vaugirard, le 22 juillet 1868

Très cher Monsieur,

Le jour où j'ai reçu votre si bonne et aimable lettre, Henri Martin est venu me rendre visite (ainsi que M. Halleguen) et prendre des nouvelles du prochain Congrès. J'ai dû me contenter de leur dire que vous aviez écrit à Saint-Brieuc. Henri Martin avait reçu une lettre de M. Geslin de B. dans laquelle il disait qu'ils – les Briochains – avaient demandé le report unanimement avec les membres de Rennes, de Vannes et de Nantes. J'ai du mal à croire cela !

« Les nobles de Brest, dit-il encore, trouvaient, et à juste raison, qu'ils ne pouvaient pas être prêts pour septembre prochain ; ainsi, voyant que la fin octobre ne vous conviendrait pas, nous avons demandé les prochains jours de Pâques. »

Que leur avez-vous écrit, très cher Monsieur ? Vous ont-ils répondu ? Y a-t-il encore lieu d'espérer le congrès au mois de septembre ? Et si nous pouvons le tenir, il est très urgent d'écrire aux Celtes d'Outre-Manche. Cette année, l'Eistezvod Genedlaethol gallois se tiendra la première semaine d'août, et il faut que soient faites la publicité et la mention convenable de notre congrès dans celui des Gallois, n'est-ce pas ?

Nous aurions volontiers écrit là-bas dès maintenant, si nous n'étions pas dans l'ignorance de la date à laquelle les Bretons seront autorisés à se rassembler à nouveau. C'est pour cela que M. Henri Martin m'a chargé de vous prier de nous faire savoir dès que vous le pourrez ce que vous avez fait, ce qui vous a été répondu et surtout ce que nous devons faire.

J'avais promis à M. H. Martin que je vous écrirais hier, mais je n'ai pas pu le faire, malgré mon souhait. Il me reste assez de temps pour vous dire à quel point je partage votre joie mêlée de peine, comme toute joie en ce monde, hélas.

J'espère que le Seigneur Dieu donnera à Madame soulagement et bonne santé. Bonheur à vous, joie en votre maison et dans tous les foyers de Bretagne. Mille bénédictions à tous ceux que vous aimez et à tous ceux qui vous aiment.

Ch. de Gaulle

PS – Il me sera difficile, je crois, de taire le nom de M. d'A. de J. dans mon travail.

## 56. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>847</sup>

Vaugirard, le 28 juillet 1868

Très cher Monsieur,

Hier soir, Henri Martin est encore venu chez nous, avec à la main une lettre de Saint-Brieuc. M. Geslin disait qu'il préférerait que le Congrès s'ouvre le lundi de la Pentecôte puisque vous ne voulez pas

---

<sup>846</sup> LV20.134.

<sup>847</sup> LV20.129.

qu'il s'ouvre après Pâques. Sa deuxième idée est certainement pire que la première, car si la pause de Pâques ne convient pas aux Celtes d'outre-mer et aux savants de France, ce serait encore pire pour eux plus tard.

Il n'y a rien de mieux que le mois de septembre ; H. Martin dit que les gens d'outre-mer sont alors en voyage, MM. Todd<sup>848</sup>, Fergusson, Jones Dolaucothi<sup>849</sup>, etc seront complètement libres. De nombreuses personnes en France sont également absentes à cette période-là.

De la sorte, si nous ne pouvons, hélas !, pas tenir l'Eistezvod en septembre cette année, ne serait-il pas important de la retarder jusqu'en septembre de l'an prochain ? C'est l'idée de M. Henri Martin ; de mon côté, je ne suis pas en capacité de savoir vraiment ce qui est bien, mais j'ai tendance à penser comme lui. Mais vous, très cher Monsieur, qu'en pensez-vous ? Dites-nous, au nom de Dieu, ce qu'il est préférable de faire. Henri Martin doit écrire aujourd'hui à Saint-Brieuc, mais il ne fera connaître son avis que sous réserve, du fait qu'il ne veut avancer qu'en accord avec vous.

Rhÿs est très heureux et fier d'apprendre vos félicitations pour lui et il m'a invité à vous remercier et à vous transmettre l'expression de sa déférence. Je ne connais pas beaucoup M. Silvan Evans<sup>850</sup> qui est connu comme savant pourtant. Rhÿs sait que Silv. Evans est voisin et ami du propriétaire de la bibliothèque d'Hengwrt. Voici une mine d'or dans laquelle travailler !

Le Père Le Gall est indisposé, le pauvre homme, - il a été amené à Atis, pour se rétablir. Je lui écrirai. Sa maladie n'est pas dangereuse et il commence à guérir.

Je prie la Patronne de Bretagne, Sainte Anne notre mère, de verser toutes les pensées du Ciel sur le Lez Breiz<sup>851</sup> de notre siècle et sur toute sa maisonnée.

Qu'elle aide la Bretagne et tous ceux qui l'aiment.

Votre serviteur et fils plein de respect et d'affection.

Ch. de Gaulle

Écrit « ar frys gwyllt » comme disait Cadivor.

Excusez-moi, je vous prie.

## 57. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>852</sup>

Cher Monsieur et Maître

M. H. Martin me communique une lettre avant de vous l'envoyer. J'en profite pour vous envoyer l'expression de mille sentiments affectueux de la part des miens et de la mienne. Il va sans dire que je me joins à M. Martin pour vous prier de décider ce que vous jugerez de meilleur. Je ne puis

---

<sup>848</sup> [Todd, James Henthorn](#) (1805-1869), cf. ci-dessus.

<sup>849</sup> John Jones (1800-1876), cf. ci-dessus.

<sup>850</sup> Evans, Daniel Sylvan (1818-1903)

<https://biography.wales/article/s-EVAN-SIL-1818#?c=0&m=0&s=0&cv=0&manifest=https%3A%2F%2Fdamsssl.llgc.org.uk%2Fiiif%2F2.0%2F4674117%2Fmanifest.json&xywh=677%2C967%2C1276%2C1049>

<sup>851</sup> Il s'agit ici de La Villemarqué.

<sup>852</sup> LV20.138.

avoir d'avis compétent là-dessus. Mon sentiment est toujours pour septembre, tant à cause des Celtes d'outre-mer que des celtistes français.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux et affectueux

Ch. de Gaulle

### 58. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>853</sup>

Vaugirard, le 8 juillet 1869

Très cher Monsieur,

J'ai un poids sur le cœur, un sacré poids, et depuis longtemps ! Plus le temps passe, plus il pèse, et plus il me devient difficile de l'extirper de mon cœur. Cela fait fort longtemps – presque un an désormais ! – que je n'ai pas eu de vos nouvelles, si ce n'est pas des chemins détournés ! Et pourtant dès qu'on m'a dit que vous étiez à Pau, vers le mois de novembre de l'an dernier, je vous ai écrit une longue lettre : et aucune réponse de votre part ! Les mois passaient, et encore le silence. Peu à peu, j'ai fini par croire que vous vous étiez refroidi à mon égard, ou même pire que refroidi ! et cette pensée m'était très amère, Dieu le sait ; oui, fort amer d'imaginer que vous aviez aussi le cœur meurtri durant ce temps, à cause de la guerre honteuse contre vous, à cause de la santé de Madame ; fort amer d'essayer de savoir pourquoi vous vous étiez fâché contre moi : est-ce parce que je n'ai pas écrit de texte pour vous défendre ? Parce que la transcription de Lagadeuc ne sortait pas, sans doute ? Vous pensiez sans doute que je n'étais pas reconnaissant et n'avait pas de courage. Et pourtant, que pouvais-je faire ? La porte du Polybiblion m'était fermée du fait que, on me l'a dit, M. Jubainville avait gardé pour lui tout ce qui concernait la Bretagne. Le travail commençait à devenir de plus en plus difficile avec le temps qui passait ; et encore plus difficile puisque je ne pouvais « appeler nos ennemis par leur noms ». Je voulais cependant écrire un texte, qu'importe sa facture, et vous l'envoyer, simplement pour vous témoigner de ma bonne intention ; et je souhaite encore le faire. Mais, vous connaissez ma situation ! Vous avez dit à Saint-Brieuc que ma force ne se trouvait plus que dans mon cœur et mon esprit ; je n'ai jamais eu beaucoup de force d'esprit ; mais cette petite force a presque disparu maintenant, et il ne reste que mon cœur vif pour empirer mes blessures. Il ne s'agit cependant pas de blessures corporelles ; je ne suis pas malade, si ce n'est de plus en plus paralysé, complètement dépourvu de force pour travailler, même pour travailler intellectuellement ~~et écrire~~. Pour cette raison, avec les activités professionnelles que je fais (comme les cours que je dispense par exemple) j'emploie toute ma force corporelle ; et la tristesse m'a empêché jusqu'ici de trouver une autre force dans mon âme. Si je n'ai pas travaillé pour vous, je peux au moins dire que je n'ai pas travaillé pour absolument rien d'autre. Puisque je pensais toujours être dans l'incapacité de vous défendre, et surtout que vous étiez peut-être fâché contre moi, j'étais aboulique et n'avait pas le courage de faire quelque travail celtique, ni rien d'autre.

Il n'y a pas longtemps, lorsque j'évoquai la chose avec Henri Martin, il me fit savoir que vous aviez demandé de mes nouvelles auprès de lui, et que, sans doute, ma lettre ne vous était pas parvenue à Pau. Cela est-il vrai ? N'étiez-vous pas encore arrivé là-bas lorsque ma lettre est arrivée, et se serait-

---

<sup>853</sup> LV15.189.

elle ainsi perdue ? Je ne le sais pas ! Mais ce que je sais, c'est que je peux jurer sur mon honneur que je vous ai écrit.

Bien que consterné, je pensais souvent à vous. Je n'ai pas oublié de prier le 12 août pour les nouveaux mariés, et toujours pour Madame. J'ai eu des nouvelles d'elle et de vous il y a peu de temps par votre neveu M. de Kergoz, qui a été assez aimable pour me rendre visite en compagnie du Père Le Gall. J'ai aussi beaucoup pensé à vous lorsque j'ai lu dans la « Gazette » ce que vous aviez dû faire, ensemble avec votre gendre et vos amis, à cause de la conduite du Maire de Quimperlé ; quelle honte<sup>854</sup> !

Il n'y a pas longtemps, j'ai reçu le livre de Luzel<sup>855</sup>, une fois encore, quelle honte ! et j'ai reçu également de lui une lettre, j'en fus très étonné : voilà pourquoi il ne m'avait pas envoyé son livre plus tôt, selon lui :

« Connaissant vos relations intimes avec M. de la Villemarqué et votre admiration pour ses publications, j'ai pensé que vous pouviez partager la mauvaise humeur et peut-être même l'hostilité de l'auteur du Barzaz-Breiz pour l'Éditeur des Gwerziou<sup>856</sup>. »

Je lui ai répondu : « Ce n'est pas de la mauvaise humeur mais bien une profonde tristesse que je ressens en voyant le barde patriote de Bepred Breizad s'associer à d'indignes attaques contre l'homme à qui la Bretagne devra plus qu'à tout autre sa renaissance littéraire et morale. C'est aussi, je crois, de la tristesse et non de la mauvaise humeur qu'a éprouvée M. de la V. Je comprends en effet qu'il ait été étonné de votre nouvelle attitude à laquelle vos relations antérieures avec lui l'avaient peu préparé. C'est toujours avec beaucoup de sympathie pour votre personne et d'estime pour votre talent qu'il m'avait parlé de vous ; et, depuis vos attaques même, il m'avait montré des fragments d'un projet de travail où il donnait à vos ouvrages des éloges fort mérités du reste.

Les attaques presque continuelles que renferme votre livre contre le Barzaz Breiz, attaques qui s'appuient sur des versions recueillies dans une très-petite partie de la Bretagne seulement, ne me permettront malheureusement pas d'en rendre compte d'une manière favorable comme j'aurais été heureux de pouvoir le faire<sup>857</sup>. »

Une partie de la transcription du Catholicon a été envoyée à Whitley Stokes<sup>(1)</sup>; ce n'est pas un grand extrait, malheureusement. Seul Dieu sait quand ce misérable travail sera terminé ! Si je pouvais me traîner sur les genoux jusqu'à la Bibliothèque nationale, je tenterais de le faire. « Il faut embrasser son chapelet en remerciant le Seigneur Dieu », m'avez-vous écrit autrefois, et c'est vrai ! Il y a quelques jours, mon âme était surprise et attendrie d'entendre à nouveau de M. de Kergos avec quel courage, avec quelle constance dans la mansuétude Madame de La Villemarqué supporte ses souffrances et la perte de sa voix ! Quel exemple ! Mais ma propre mansuétude me fait défaut trop souvent quand je vois à quel point je suis impuissant à accomplir tout ce que j'ai à faire.

Voilà que l'heure du Congrès brestois approche. Les choses vont-elles bien là-bas ? J'ai envoyé hier, avec mon inscription, celle du bon archevêque de Tuam et celle ~~de son bras droit~~ de l'abbé Bourke qui fait maintenant paraître un « Keltik journal and Educator » par lequel il enseigne l'irlandais (aux Irlandais, hélas !), par l'exemple plutôt que par les règles linguistiques. Un jeune abbé du sud de

---

<sup>854</sup> Sans doute les troubles qui ont eu lieu à Quimperlé les 26 et 27 juin 1869.

<https://www.retronews.fr/journal/journal-des-debats-politiques-et-litteraires/6-juin-1869/134/769705/3?from=%2Fsearch%23allTerms%3DVillemarqu%25C3%25A9%26sort%3Ddate-asc%26publishedStart%3D1850-01-01%26publishedEnd%3D1899-12-31%26publishedBounds%3Dfrom%26indexedBounds%3Dfrom%26page%3D10%26searchIn%3Dall%26total%3D768&index=228>

<sup>855</sup> Le premier volume des *Gwerziou Breiz Izel* paru chez Clairét à Quimperlé en 1868.

<sup>856</sup> Extrait en français.

<sup>857</sup> Extrait en français.

l'Ulster<sup>858</sup>, que j'ai rencontré il y a peu de temps, m'a dit qu'on parlait encore la vieille langue dans son pays ; ses parents la connaissent et ses sœurs également, mais lui ne la connaît pas car il a été envoyé très jeune à l'école. Il m'a assuré qu'il parlerait de notre congrès à ses compatriotes.

J'ai dressé une longue liste de personnes, de sociétés et de journaux et M. Henri Martin doit avoir envoyé l'annonce aux gens, aux journaux et à ces sociétés de Grande-Bretagne et d'Irlande. Quel poids ont eu ces annonces, c'est ce que j'ignore. Je pense qu'il faut envoyer des courriers aux plus importants et j'écrirai de le faire dès que je pourrai. Il n'y aura pas d'Eistezvod Genedlaethol au Pays de Galles cette année, malheureusement. Cependant, parmi les eistezvod « locaux<sup>859</sup> », l'une d'elles sera plus grande que les autres et se tiendra un peu à la place de la générale. J'ai su et oublié où elle doit se tenir ; mais ce ne me sera pas difficile de le savoir à nouveau.

Je vous quitte, très cher Monsieur, en vous présentant les meilleures salutations de mes parents. Ne m'abandonnez pas, au nom de Dieu ! Ne soyez pas fâché contre moi, si impuissant et indigne que je sois. Si c'est le silence, si c'est la faiblesse même, ce n'est et ne sera jamais la lâcheté.

Celui que vous aviez autrefois bien voulu appeler votre fils et qui est encore entièrement à vous, par le respect, l'amour et la plus grande reconnaissance

Charles de Gaulle

Paris, rue de Vaugirard 286 (ancien Vaugirard)  
(suite à un changement de nom et de numéro de rue)  
10 juillet

(1) Des complaintes du canton de Plouaret, qu'il a osé appeler Gwersiou Breiz-Izel (Complaintes de Basse-Bretagne) !

(1) J'ai vu une lettre de lui, il y a un an, écrite à Henri Gaidoz et dans laquelle il critique Le Men, ce mauvais homme, de la meilleure des manières.

Henri Gaidoz, comme vous le savez certainement, veut publier une « Revue celtique » trimestrielle au cœur de l'année prochaine.

### **59. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>860</sup>**

Vaugirard, le 910 août 1869  
Jour maudit !

Très cher Monsieur,

Comme la dernière aimable lettre que vous avez bien voulu m'écrire rapidement m'a à la fois fait du bien et de la peine ! Quand vos paroles agréables ôtaient le tracassé de mon cœur, vous me

---

<sup>858</sup> Il utilise le terme "Ullin" qui, dans des poèmes d'Ossian de MacPherson, désigne l'Ulster, voire l'Irlande tout entière..

<sup>859</sup> Le terme est donné en gallois.

<sup>860</sup> LV20.139.

donniez de mauvaises nouvelles de la santé de Madame, que Dieu la guérisse ! « Les nouvelles ne sont pas bonnes », m'écrivait Henri Martin il y a peu de temps. Pourtant j'espère apprendre de vous qu'elles ne soient maintenant pas si mauvaises car le temps n'est plus aussi chaud, ni aussi orageux.

J'ai reçu ce matin de mauvaises nouvelles des Briochins et vous avez certainement également reçu leur lettre. Que faire ? Je viens d'écrire à H. Martin et comme je n'ai pas beaucoup de temps aujourd'hui, je vous transcris ma lettre ci-dessous au lieu de vous exposer mon propos en breton, veuillez m'en excuser.

Il n'y a pas longtemps, j'ai lu une étude importante dans laquelle j'ai appris beaucoup de choses, je veux dire dans la préface faite par M. Skene avant les « Four ancient books of Wales »<sup>861</sup>. Je ne sais pas s'il a toujours raison, mais c'est vraisemblable que ce soit souvent le cas. Seule une chose m'a mis en colère contre lui : il ne parle pas correctement de vos « Bardes bretons », tout en ne leur reprochant que votre orthographe ! J'ai fait un petit texte (recension ?) sur son livre que j'ai envoyé au Polybiblion à l'un de mes amis. J'essayais d'y redonner sa place à votre ouvrage par le détail. Par malchance, ma recension était de trop longue taille pour cette Revue. Mon pauvre travail a été coupé et recoupé à plusieurs endroits par le directeur ; de la même manière, on y a laissé qu'une phrase au sujet de ce que j'ai écrit au sujet de votre ouvrage<sup>862</sup>.

Le « Révérend » Rowland, Rector of Pennant Melangell via Oswestry Montgomeryshire, qui a réalisé la meilleure grammaire galloise actuelle, m'a écrit qu'il ne pourrait se rendre à Brest, mais qu'il ferait le maximum pour nous envoyer ses amis. Il essaie de trouver des « abonnements<sup>863</sup> » pour son « Book of exercises with copious notes adapted to the third edition of the welsh gr. ».

Je dois maintenant vous quitter, très cher Monsieur. Que Dieu vous garde, ainsi que tout ce que vous aimez ! Qu'il soutienne notre pauvre Bretagne et nos projets nationaux !

A vous de tout cœur, avec le respect et l'affection les plus grands.

Ch. de Gaulle

Paris, rue de Vaugirard, 286.

PS – Cent fois merci, très cher Monsieur, pour vos très aimables paroles à mon sujet, dans la Revue<sup>864</sup>. Je voulais vous en remercier depuis longtemps. J'ai oublié de le faire dans ma dernière lettre.

Vaugirard- Paris – 910 août 69

« ..... Ces Messieurs de S<sup>t</sup>Br. nous donnent trois raisons pour retarder le congrès : l'insuffisance des ressources financières ; le peu d'importance des travaux annoncés et la crainte d'un échec dans la tentative de fonder une association Celto-bretonne. – La première raison me semble détestable. On n'avait pas de pareilles ressources à Saint-Brieuc où la Soc. des Côtes du N. se bornait à demander qu'on lui garantît une somme de 500 fr. et ils ont à Brest 2 500 fr. souscrits et un local que la Ville se chargeait, nous a-t-on écrit, d'éclairer et de décorer. – On témoignait la même crainte au sujet des mémoires, au précédent congrès, et tout s'est bien passé cependant. Cette seconde raison est pourtant

---

<sup>861</sup> W F Skene, *The four ancient books of Wales containing the Cymric poems attributed to the bards of the sixth century*, Edinburgh, Edmonston and Douglas, 1868.

<sup>862</sup> *Polybiblion*, IV, 1869, p.99-102. Le compte rendu est signé Charles de Gaulle.

<sup>863</sup> En gallois dans le texte.

<sup>864</sup> La Villemarqué, « Le colonel Troude », *Revue de Bretagne et de Vendée*, février 1869, p.98-99.



plus sérieuse que la première. – La troisième est bien digne de considération. J'ignore quelles tentatives ont été faites auprès des sociétés savantes de France ; mais nous ne nous sommes certainement pas mis assez à temps en rapport avec les Celtes d'Outre-Mer, surtout avec les sociétés celtiques. Il n'est pas absolument nécessaire que le Congrès de Brest amène de grands résultats au point de vue scientifique ; mais il serait désolant que son but principal, - l'établissement de relations régulières avec les Celtes des Iles - ne fût atteint. Je crains que le terrain ne soit pas suffisamment préparé, et aussi, je penche pour l'ajournement au 20 7bre 1870 (date irrévocable) – sous réserve cependant de votre avis et de celui de M. de la Villemarqué à qui je vais écrire dans le même sens. Avec plus d'un an devant nous, nous pourrions faire bien des choses : engager ou entretenir dès-à-présent une correspondance suivie avec les sociétés celtiques d'Outre mer, et faire insérer des appels très longtemps à l'avance et plusieurs fois renouvelés dans les revues et journaux des parties celtiques des Iles Britanniques. Pour ma part, je promets de m'y occuper activement.

Il est fâcheux que j'aie adressé, il y a q.q. jours, un appel pressant à la Cambrian Archaeological Society. Elle va prendre une résolution pendant qu'elle est réunie, et les membres seront déjà dispersés lorsqu'il faudra leur faire savoir l'ajournement. Quoi qu'il en soit, il est à souhaiter que la résolution prise soit connue le plus tôt possible. »

#### 60. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>865</sup>

Vaugirard, le 26 août [1869]

Très cher Monsieur,

Une seule chose peut apaiser mon chagrin quand je lis votre dernière lettre, quand je la relis les larmes aux yeux, ces paroles-ci : « Que soit quand même louée la bonté du Seigneur Dieu ! et que sa volonté soit faite à notre égard ! ». Quand vos nouvelles contiennent de tels désirs, vous ne pouvez pas être démesurément malheureux malgré vos souffrances. C'est une vérité que j'ai eu l'occasion de goûter, tout découragé que j'aie pu être parfois. Il est vrai que mes souffrances ne sont que peu de choses par rapport à votre angoisse causée par la santé de votre très chère Dame. Ainsi, comme je m'angoisse pour vous ! Le cœur de Dieu ne finira-t-il pas par s'attendrir ? Comme il est difficile de comprendre ses voies ? C'est ainsi que ceux qu'il aime le plus se trouvent depuis longtemps sur la croix : et notre Père sacré sur son trône, et notre propre roi et les courageux Espagnols qui versent actuellement leur sang en exil<sup>866</sup> ; et tous les Celtes qui voient disparaître petit à petit leur langue et leur race !

Comme vous êtes bon de me dire que mon affection dans vos peines vous soulagent ! Plaise à Dieu que je puisse vous retirer ne serait-ce qu'une épine de votre front comme Jean le Rouge-gorge du front de notre Sauveur ! Hélas, comme vous avez dirigé les Bretons patriotes, comme vous avez confectionné pour la Bretagne une couronne de fleurs d'or, certains veulent vous mettre une couronne d'épines sur la tête. C'est toutefois une couronne qui fleurira tôt ou tard, et dans ce monde et dans l'au-delà.

Je me réjouis grandement à l'idée de vous voir au mois d'octobre, cela fait bien longtemps que je n'ai pas eu cette joie.

---

<sup>865</sup> LV20.135.

<sup>866</sup> En septembre 1868, un soulèvement détrône la reine Isabelle II et la contraint à l'exil en France.

J'espère que la recherche de votre fils aîné a abouti. J'aimerais vous entendre m'apprendre cette bonne nouvelle.

Voici une bonne chose, je crois ! Je veux dire la petite réunion de la Breuriez Breiz à Morlaix le 31 de ce mois<sup>867</sup>. Ce qui me chagrine toutefois un peu est le nom de Luzel sur l'appel. Cependant, comme tous les membres de la Breuriez Breiz, sauf lui, sont de bons amis à vous, je pense que tout ira bien. Il est plus que temps de faire de notre pauvre confrérie une véritable confrérie, une confrérie vivante et active. Vous y rendez-vous ? J'ai envie d'y envoyer un petit texte pour exposer mes projets sur le meilleur moyen de lui redonner vie et créer un petit bulletin trimestriel « Mouez Breuriez Breiz » (La voix de la Confrérie bretonne », qui serait un lien entre les confrères. Je vous ai écrit autrefois à ce sujet et je souhaite simplement l'expliquer de manière plus circonstanciée. Je vous l'enverrai pour que vous l'agréiez car je ne veux rien faire sans votre accord. Avec l'aide du Seigneur Dieu, je vous suivrai toujours - servans vestigia longe (il se tient au loin, sur ses pas)<sup>868</sup> – comme le petit page de Lez Breiz suivait son maître.

Avant de mentionner la réunion bardique du grand congrès, j'ai écrit à M. du Temple<sup>869</sup> pour lui demander si je pouvais dire qu'il était maintenant sûr et certain de la date du 20 septembre 1870. Je n'ai eu aucune réponse, bien que j'aie demandé une réponse rapide. Je ne voudrais toutefois pas évoquer le décalage sans signaler le jour du Congrès<sup>870</sup>.

D'ici quelques jours je vous enverrai mon petit texte sur la Breuriez Breiz. Au revoir donc et veuillez agréer l'expression de mon affection et de mon respect de serviteur, de disciple et de fils

Charles de Gaulle

PS – J'ai entendu parler d'une dame qui était très malade des poumons. On a placé, sur recommandation médicale, une lampe à l'huile de pétrole allumée dans sa chambre, nuit et jour. En quelques jours elle a commencé à aller mieux et la voilà maintenant suffisamment guérie pour prendre pour mission d'envoyer de jeunes demoiselles à leurs parents au Japon ! Si votre médecin pense que ce n'est pas quelque chose de dangereux, pourquoi ne pas en faire l'essai.

- Il est maintenant bien tard pour que je vous expédie ma lettre aujourd'hui (26). – J'essaierai de vous envoyer mon petit texte demain. Ayez l'amabilité d'y extraire ce que vous ne trouverez pas bien. Si vous allez au congrès, je vous prie d'avoir la bonté de l'y apporter. Si vous n'y allez pas, voudriez-

---

<sup>867</sup> Le 31 août 1869 une réunion se tient à Morlaix, chez Le Scour, pour créer la « Breuriez Breiz Izel » ou « Kenvreuriez Breiz-Izel » (Confrérie de Basse-Bretagne), une association qui, originellement, voulait ne pas se placer sous la coupe de La Villemarqué. Mais Le Scour, élu président, n'hésite pas, semble-t-il, à modifier les statuts avant de les publier en décembre 1869 dans Breuriez Breiz-Izel savet e Mountroulez an 31 a viz eost 1869 - Société des Bardes bretons fondée à Morlaix le 31 août 1869, Morlaix, 1869, premier (et dernier) numéro de l'almanach de la société. Luzel, qui semble quelque peu isolé, découvre à la parution que le nom breton de l'association est traduit en français par : « Sociétés des bardes bretons » ! La confrérie, dont les présidents d'honneur sont l'archevêque de Rennes et l'évêque de Saint-Brieuc (Mgr David), rassemble surtout des prêtres : outre le président Le Scour, le bureau se compose de l'abbé Hingant, vice-président, l'abbé Étienne, trésorier, et de Le Jean, Luzel, de Gaulle, Proux et Milin, secrétaires. La devise est révélatrice : « eur galon, eur iez, eur feiz » : un cœur, une langue, une foi.

<sup>868</sup> En référence à l'*Enéide* de Virgile, II, 711-712 ?

<sup>869</sup> Jean Louis Antoine Rivallon du Temple de la Croix (1819-1889), capitaine de frégate, est nommé président de la Société académique de Brest lors de la séance du 5 juillet 1869. Il succède à Prosper Levot. En 1849, il a épousé Virginie Rousseau, fille de Louis Rousseau (Keremma).

<sup>870</sup> Lors de la séance du 9 septembre, « Le président explique les causes qui ont empêché la réunion du Congrès international celtique pour cette année. La société avait reçu 500 francs à cet effet. Bulletin de la Société académique de Brest, 1869, p.XXVII.

vous l'envoyer à Le Scour par la poste ? De peur que vous ne soyez actuellement pas à Keransker et que mon travail arrive trop tard, je l'enverrai à Le Scour le 29<sup>871</sup>, en le priant de le laisser de côté si vous vous rendez au congrès ou si vous lui donnez une autre instruction.

**60 bis. Manuscrit de Charles de Gaulle envoyé à Théodore hersart de La Villemarqué<sup>872</sup>**

Projet de règlement pour la Breuriez Breiz  
soumis à l'approbation des confrères  
réunis à Morlaix le 31 août 1869.

-

Morlaix, le 31 août 1869

+

Avant-propos

-

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit

L'association appelée Breuriez Breiz est à nouveau créée aujourd'hui en Basse-Bretagne

Afin de renforcer le lien qui doit exister entre eux et pour rendre la Confrérie plus puissante, les confrères, après s'être entendus, ont mis au point les règles ci-dessous et les rendent effectives :

Règle I

Le but de la Breuriez Breiz est de maintenir la langue bretonne, de la faire s'épanouir de plus en plus, et de travailler vraiment à travers elle la Foi et le pays.

+ II R. Voir page 3.

III. R.

De nouveaux confrères pourront être admis dans la Confrérie selon les règles suivantes :

1. Savoir parler et écrire breton ou, du moins, témoigner d'un avancement sérieux dans l'apprentissage de cette langue.

2. Etre proposé à l'approbation de la Confrérie.

Etre parrainé devant la Confrérie par un / deux des confrères

3. Donner sa parole :

A. pour travailler à réaliser le but de la Confrérie et à suivre son règlement.

B. pour aimer ses confrères, les aider en tout selon son pouvoir, et prier pour eux pendant leur vie et après leur mort.

C. les prêtres s'engagent en outre à dire une messe tous les ans pour les confrères vivants et morts.

4. Payer tous les ans une cotisation de quatre écus au moins pour les frais de la Confrérie.

---

<sup>871</sup> La lettre à Le Scour, en date du 29 août 1869, a été publiée par Francis Gourvil (avec une traduction en français), dans "Charles de Gaulle Parisien bretonnant (1837-1880)", *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril 1947, p. 93-95.

<sup>872</sup> LV20.136.

4 bis. – Cependant, si un confrère restait sans payer sa cotisation, il ne perdrait ni son nom ni ses droits de confrères pour autant.

5. Il faudra enfin être estimé comme un bon confrère par au moins les deux tiers des voix exprimées au scrutin secret (voir plus loin, VII, 1 et 5)

#### IV

Chaque confrère recevra une attestation. S'il n'y a pas d'attestation, il aura une lettre où sera apposé le sceau de la Confrérie et qui indiquera à quelle date il a été admis comme membre. La lettre sera signée du Président et de l'un des vice-présidents ou des secrétaires.

#### V

Il faudra les trois quart / deux tiers des voix exprimées au scrutin secret pour exclure un confrère de la Confrérie.

#### II

1. Il y a aura dans la Confrérie un Président, quatre vice-présidents (un pour chaque région de la Basse-Bretagne), un trésorier et au moins un secrétaire.

2.

3. Le Président qui lui succédera, les vice-présidents (1), le trésorier et les secrétaires seront nommés pour quatre ans et leur nomination pourra être renouvelée.

(1) Je proposerais de nommer comme vice-présidents :

Léon – L'abbé Perrot

Cornouaille – - Herri

Trégor – - Quémar (déjà vice-président)

Vannetais – Monsieur Le Joubioux

Comme trésorier :

Le libraire qui se chargerait des éditions de la Confrérie

M. Le Fournier, par exemple

Comme secrétaires :

- un qui serait secrétaire pour la Bretagne principalement

M. Le Scour, par exemple

- un pour l'extérieur principalement

Je demanderais à être nommé sur cette fonction puisque je l'exerce depuis longtemps.

#### VI

1. Dans la mesure du possible, il se tiendra un *gorsed* ou assemblée générale tous les ans en Basse-Bretagne pour traiter de tout ce qui concerne le bon fonctionnement de la Confrérie

2. De plus, chaque directeur adjoint, dans sa région, convoquera et tiendra de petites réunions aussi souvent qu'il lui conviendra.

3. On informera tous les confrères, au moins un mois avant chaque assemblée, du lieu où elle doit se tenir, l'ordre du jour et les points qui seront soumis au vote.

#### VII

1. Pour être nommé aux fonctions, pour admettre un nouveau confrère ou pour exclure un confrère de la Confrérie, on exprimera les avis par scrutin secret ; pour tous les autres points on exprimera simplement les avis ouvertement.

2. Les avis donnés au scrutin secret seront exprimés sur des morceaux de papier blanc de taille identique (10 cm de long sur 77 mm de large, c'est-à-dire le sixième d'une feuille ordinaire). On pliera d'abord le papier en deux, puis ensuite en trois (1)

~~(1) On y insérera à quel point se réfère l'avis exprimé à l'intérieur du papier.~~

3. Les confrères qui ne pourront se rendre à une assemblée conserveront toutefois le droit d'exprimer leur avis sur les missions de la Confrérie.

4. Pour rendre public leurs voix, les confrères absents (non sur place) pourront exprimer leur avis de deux manières :

A. soit en invitant par courrier l'un de leurs confrères à voter par procuration pour eux

B. soit en exprimant leur idée sur chaque point dans une lettre qui sera ouverte pendant la tenue de l'assemblée

5. Concernant l'avis en scrutin secret, les confrères qui seront loin de la réunion, enverront, dans une lettre qui sera ouverte pendant la réunion, autant d'enveloppes qu'il y aura d'avis à exprimer. Dans chaque enveloppe il y a aura un papier plié de la manière indiquée ci-dessus, et sur le papier, l'indication de l'avis. Le réceptionneur des votes ouvrira l'enveloppe de la lettre au vue de tout le monde, puis chaque petite enveloppe + ; il déposera dans le récipient les papiers pliés et il les mélangera à ceux des confrères présents.

+ où il sera indiqué quel sujet concerne le papier qui s'y trouve

## VIII

Toutes les résolutions de la Confrérie seront écrites ou prononcées en breton, sauf cas d'empêchement absolu.

## IX

1. On éditera un petit journal qu'on appellera le Kelenner Breuriez Breiz (L'instructeur de la Confrérie bretonne), qui sera la voix de la Confrérie et un outil de liaison intellectuelle entre les confrères.

2. On utilisera le Kelenner Breuriez Breiz surtout :

A. pour annoncer toutes les réunions et faire le compte rendu des séances

B. pour annoncer les votes aux confrères

C. pour que tout confrère puisse exposer ses projets aux autres

D. pour rendre la langue bretonne, petit à petit, d'être capable d'exprimer tout ce qui concerne la littérature et la science

3. Le règlement de la Confrérie sera publié dans le premier volume du Kelenner Breuriez Breiz, et tous les ans on publiera la liste des confrères.

4. Kelenner Breuriez Breiz sortira tous les trois mois au moins, et en outre, chaque fois qu'un vote devra être annoncé aux confrères. Ces avis seront édités sur papier, tout comme le journal trimestriel, et lui seront annexés pour faire le volume annuel.

5. Kelenner Breuriez Breiz sera envoyé gratuitement aux confrères et aux sociétés affiliés à la nôtre ; il sera vendu à tous ceux qui voudront l'acheter.

6. Lorsque la caisse de la Confrérie contiendra suffisamment d'argent, on augmentera le Kelenner de manière proportionnelle – en plus de la partie concernant les résolutions de la Breuriez Breiz, - une

autre partie sur les études celtiques, et une autre partie plus longue pour le peuple, pour tout le monde. Ainsi la Breuriez Breiz sortira-t-elle une revue en breton à la fois instructive et divertissante.

7. Un comité sera en charge de veiller à la confection et à l'impression Kelenner Breuriez Breiz, sous la direction du Président.

## X

Les entrées financières de la Confrérie seront :

- A. les cotisations annuelles
- B. Les dons que pourront faire à la Confrérie les confrères ou d'autres personnes.
- C. L'argent qui reviendrait à la Confrérie de la vente de son journal ou d'autres tirages.

## XI

Le règlement de la Breuriez Breiz ne pourra être modifié que si une modification est demandée par quatre / cinq confrères, six mois à l'avance au moins de l'assemblée générale, et que si cette modification convient aux deux tiers des confrères au moins. Lors du vote sur les modifications, l'abstention comptera comme vote négatif.

-

### 61. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>873</sup>

Vaugirard, le 20 septembre 1869

Très cher Monsieur,

Votre dernière lettre était si attristante que je n'espère plus vous voir venir à Paris pour avoir de vos nouvelles et des nouvelles de Madame. Vos souffrances ne quittent plus mon esprit et mon cœur. Vivre si longtemps dans une telle angoisse aux côtés de votre très chère épouse ! Parmi les élus, vous faites partie de ceux qui sont aimés de Dieu par dessus les autres ! Et cela est pourtant si dur !

Si votre fils n'a pas encore terminé son document, ce n'est que chose insignifiante. Il arrive parfois la même chose aux plus forts dans leurs études, comme c'est le cas pour M. Geoffroy, ai-je appris. Ce n'est qu'un petit retard qui ne pourra pas lui nuire véritablement. J'ai vu le Père Rivalin il y a peu de temps, et avant hier, samedi, le Père Le Gall à son retour des eaux d'Ems qui lui ont fait le plus grand bien. Comme nous avons parlé de vous ! Est-ce que le Seigneur Dieu fera toujours la sourde oreille aux prières de si saints religieux ?

« Vous ne me parlez plus des choses de ce monde », dites-vous, très cher Monsieur ; n'est-ce pas bien, pourtant, que votre esprit se détourne parfois de votre chagrin ? Je regrette que vous n'ayez reçu aucune nouvelle de la petite réunion de Morlaix. J'avais demandé que vous soyez nommé Président à vie, comme cela était juste par rapport à tout ce que vous avez fait pour la Bretagne, et aussi parce que c'était important pour le bien de la Confrérie. Voici maintenant Le Scour qui m'écrit que, comme vous vous taisiez, il a été, malgré son état d'esprit et sa volonté, nommé président pour un an. C'est juste en attendant. J'espère que nous pourrons, l'an prochain, tenir une réunion de la Breuriez Breiz immédiatement après le Congrès et que les choses y retrouveront leur ordre.

---

<sup>873</sup> LV20.155.

Comme je ne recevais aucune réponse des Brestois, j'ai écrit aux Journaux de Paris, à ceux du Pays de Galles et à de nombreuses personnes en Grande-Bretagne et en Irlande, les informant que le Congrès était reporté à l'an prochain. Plaise à Dieu que je n'aie pas été amené à mentir !

Que le Seigneur Dieu vous soulage et vous redonne force ! Qu'il parvienne à transformer vos souffrances en joie, voici le souhait le plus vif de votre serviteur, votre disciple et votre fils plein de respect et d'affection

Charles de Gaulle

Paris, rue de Vaugirard, 286  
(seuls le nom de la rue et le numéro de la maison ont changé)

## 62. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>874</sup>

Vaugirard, Paris  
Le 25 octobre 1869<sup>875</sup>

Très cher Monsieur,

Je ne vous écris qu'un mot aujourd'hui pour vous prier de me retirer une angoisse. J'ai attendu de vous voir tout au long de ce mois et je ne vous ai pas vu. N'êtes-vous pas venu à Paris accompagné M. Geoffroy à l'établissement scolaire rue des Postes<sup>876</sup> ? Ou n'auriez-vous pas eu le temps de venir jusqu'ici ? Plaise à Dieu qu'il ne soit rien arrivé de pire chez vous qui vous ait empêché de venir ! Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'écrire un mot ou deux pour me donner de vos nouvelles.

Que deviennent les Brestois et les autres membres de la petite association ? Que souhaitent-ils, que souhaitez-vous surtout au sujet du Congrès de 1870 ?

Le Dr. Thomas Nicholas<sup>877</sup>, qui a écrit « the pedigree of English People » m'a écrit ~~qu'il avait envie~~ qu'il serait venu au Congrès de Brest sans le contordre.

Vous avez reçu la lettre que je vous ai écrite il y a un mois environ, n'est-ce pas ?

J'attends avec impatience un mot de votre part.

Votre serviteur, disciple et fils plein de respect et d'affection

Charles de Gaulle

286, rue de Vaugirard

Paris

---

<sup>874</sup> LV15.190.

<sup>875</sup> En haut à gauche mention manuscrite de Pierre Hersart de La Villemarqué au crayon gris : « de M. de Gaulle La collection de ces lettres aurait une gde valeur philologique P.V. » Mention manuscrite au crayon gris à droite « Vieille maison Catalogue n°4 ».

<sup>876</sup> École préparatoire Sainte-Geneviève ? Elle est souvent appelée « École de la rue des Postes ».

<sup>877</sup> Thomas Nicholas (1816 -1879) a publié *The pedigree of English people* en 1868 à Londres (Longmans, Green, Reader and Co.) <https://biography.wales/article/s-NICH-THO-1816>

### 63. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>878</sup>

Vaugirard, le 4 novembre 1869

Très cher Monsieur,

Comment vous dire à quel point mon cœur s'est soulevé en voyant hier votre nom parmi ceux des nobles amis, les amis exceptionnels qui m'envoyaient ces deux cadeaux surprenants ?

Quoi, le tendre cœur d'une charitable dame est-il parvenu à faire ainsi réfléchir à mon sujet des amis trop bons ?

Je rougis un peu : mais je vous remercie mille et mille fois de toute mon âme ! Je ne dis pas que je vous aime davantage, puisque cela ne se pourrait pas. Mais ma pensée qui était auparavant si souvent à vous, se tournera encore plus souvent vers vous et à chaque instant de ma vie, pour ainsi dire.

Pourquoi donc le Seigneur Dieu veut-il toujours que vous soyez sur la croix ? Vous qui êtes si bon envers tout le monde ! Et vous qui êtes l'éveilleur de notre pays ! Comme Il vous aime en vous faisant ressembler à son Fils tant aimé, notre Sauveur ! Et la pauvre Madame, que les anges de Dieu la soulagent ! Mon esprit et mes prières, si impuissantes hélas ! s'unissent aux vôtres continuellement.

C'est en breton, dans cette langue que vous m'avez appris à aimer de plus en plus, que j'écris ce mot. Mauvais ou bon, il jaillit spontanément de moi, du fond du cœur, tout autant dans la peine que dans la joie. C'est en cette langue que je prie le Seigneur Dieu le plus souvent, en cette langue je le prierai pour vous et pour les vôtres, tant qu'il y aura une flamme de vie en

Votre serviteur, disciple et fils plein de reconnaissance et d'affection

Charles de Gaulle

PS – Voici l'essai de la petite publication qu'il m'a fallu faire pour le J[ournal] des S[avants] pour Luzel<sup>879</sup>.

### 64. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>880</sup>

Vaugirard-Paris  
Le 30 décembre 1869

Très cher Monsieur,

Je suis profondément accablé lorsque je pense à l'année que vous venez de traverser, dans l'angoisse quotidienne aux côtés de votre pauvre dame. Je ne peux trouver de consolation que dans une

---

<sup>878</sup> LV15.191.

<sup>879</sup> Dans le numéro d'octobre 1869, p.642, figure un compte rendu anonyme des *Gwerziou Breiz-Izel* de Luzel.

<sup>880</sup> LV15.192.



seule idée : je veux dire, dans l'idée que vous êtes aimé plus que les autres du Seigneur Dieu puisqu'il vous fait, hélas ! souffrir plus que les autres ! Je ne peux pourtant pas croire que l'année à venir sera aussi difficile pour vous. Le Seigneur Dieu fera-t-il encore la sourde oreille à nos prières ? Voici une nouvelle année qui apportera certainement une nouvelle force à notre mère l'Eglise. Cette mère exceptionnelle laisserait-elle un fils comme vous dans une angoisse sans « repos ni espoir » ?

Une nuit, il n'y a pas longtemps, j'ai fait un beau rêve. Vous organisiez une belle fête à Keransker : j'étais là et je parlais à Madame qui était complètement guérie ou presque complètement. Plaise à Dieu que mon rêve soit vrai ! Depuis cette nuit, je pense à vous de manière encore plus constante qu'auparavant.

En ce qui concerne les crapauds qui voulaient vous mordre le talon, ne vous en faites pas : ils se noieront dans leur propre poison. Même si les grenouilles coassent de jalousie face au rossignol, c'est lui que les gens aiment et célèbrent, et non les autres. S'il y a une chose évidente en ce monde, c'est cela : s'il reste en Bretagne, dans les temps futurs, ne serait-ce qu'une petite particule d'une vie nationale, c'est à vous – elle le sait parfaitement – à vous plus qu'aux autres qu'on le devra, et il n'y aura de nom qu'elle n'aimera et n'honorera plus que le vôtre.

Qu'apportera à la Bretagne l'année qui s'ouvrira bientôt ? Pourra-t-on finalement tenir le Congrès ?

Ma santé, - puisque vous voulez bien si aimablement en demander des nouvelles – ma santé est aussi bonne que je puisse l'espérer. Je ne suis pas malade ; mais le plus souvent je suis très affaibli physiquement, et pire, souvent affaibli mentalement. Mon nouveau fauteuil m'épargne beaucoup de souffrance et tout autant à ceux qui m'entourent. Cela étonne tous ceux qui le voient. Le piano, ou mieux l'harmonium<sup>881</sup>, constitue également une consolation pour moi et pour les gens de la maisonnée ; mais hélas !, rien ne peut me consoler complètement tant que vous vivrez dans l'angoisse.

Mes parents s'unissent à moi pour vous exprimer leurs vœux les plus vifs.

Avec vous de tout cœur, tous les ans et pour la vie entière, se trouve

votre serviteur, disciple et fils plein du respect et de l'affection les plus grands

Charles de Gaulle  
(rue de Vaugirard, 286, Paris)

PS –

PS – Vendredi – Je reçois ce matin une lettre de de mon – je peux dire de notre ami Rhÿs, il a terminé ses études et a obtenu le « fellowship » au « Merton College » de Rhydychain. Il touche maintenant trois cent livres anglaises par an et a tout son temps pour s'adonner à la connaissance des langues celtiques. C'est un cœur bon, un esprit droit et aiguisé, et il mérite totalement ce beau résultat.

---

<sup>881</sup> Terme en gallois dans le texte.

## 65. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>882</sup>

Vendredi premier avril 1870

Très cher Monsieur,  
<sup>883</sup>Cher maître et ami vénéré,

J'ai reçu hier soir un mot de M. Henri Martin qui m'apprend le coup affreux qui vient de vous frapper<sup>884</sup>. Hélas ! il était depuis longtemps prévu, et vous en aviez souffert les tortures mille fois d'avance. Pour la sainte que vous pleurer il a été une délivrance : de si longues souffrances si admirablement supportées nous permettent bien de l'espérer, elle est entrée dès à présent en possession de la récompense qui ne finira pas. Mais quelle amertume cependant ! Ma pensée ne vous quitte pas pendant cette journée. Mais je me sens plus porté à prier pour celle qui vous a quitté pour un temps, à la prier pour vous et pour moi, qu'à prier pour elle.

Mon père, ma mère, tous les miens se joignent à moi pour vous offrir à vous et aux vôtres l'expression de notre profonde sympathie.

Que ne puis-je être auprès de vous dans ces douloureux moments ! mon cœur y est toujours et maintenant plus que jamais.

<sup>885</sup>A vous pour toujours dans la souffrance en ce monde, et, avec la miséricorde du Seigneur Dieu, dans la joie dans l'autre monde

Votre serviteur, disciple et fils

Charles de Gaulle

## 66. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>886</sup>

Vaugirard  
Le 27 avril 1870

Très cher Monsieur,

Que devez-vous, comment allez-vous ? Puisque la main toujours charitable du Seigneur Dieu a frappé lourdement, ne vient-elle pas vous apporter quelque consolation ? Je ne peux rester plus longtemps sans savoir comment vous allez. Je vous ai écrit, à Keransker, aussitôt que j'ai appris de M. Henri Martin la triste nouvelle. Vous êtes certainement trop affecté pour écrire et je ne demande pas que vous le fassiez pour moi, mais je vous prie, au nom de Dieu, d'avoir la bonté de demander à quelqu'un d'autre de m'écrire un mot ou deux pour me sortir de l'angoisse.

---

<sup>882</sup> LV20.156.

<sup>883</sup> La suite du texte est écrite en français.

<sup>884</sup> Clémence de La Villemarqué est décédée à Pau le 23 mars 1870.

<sup>885</sup> La fin de la lettre est en breton.

<sup>886</sup> LV20.121.

Que le Seigneur Dieu, la Vierge et les Saints de Bretagne vous consolent un peu sur terre ! car, pour vous et pour tous ceux qu'il aime, il n'y aura certainement de totale consolation qu'au paradis où il n'y aura plus aucune séparation.

Veillez vous souvenir, même dans votre chagrin, de celui qui souhaite prendre part à vos souffrances, et qui est pour toujours

Votre serviteur, disciple et fils plein de respect et d'affection

Charles de Gaulle  
286, rue de Vaugirard, Paris

PS – Le bon Père Le Gall est à Paris, bien malade, hélas ! Ainsi m'écrit-il : « Me voici près de vous, sans pouvoir aller vous voir. Ma bouche est muette : mon cœur sait toutefois encore prier quotidiennement pour mes amis. ... Que le Seigneur Dieu soit loué en toute chose ! Madame de La Villemarqué ne connaissait de meilleure prière. »

#### 67. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>887</sup>

Vaugirard, le 23 juin 1870

Très cher Monsieur,

Je regarde souvent l'image de notre Sauveur que vous avez bien voulu m'envoyer dans votre dernière lettre, souvent je la regarde en pensant à vous et en pensant à la sainte Dame qui vous attend maintenant au Ciel. Merci à vous, mille mercis de m'avoir donné ce symbole dont la vue me conforte le cœur et l'âme !

Et vous, comment allez-vous maintenant, comment portez-vous votre croix si lourde ? Votre deuil, probablement, durera toute votre vie, et cela est légitime. Mais la virulence de votre angoisse en vient-elle à s'estomper un peu à présent par les prières de vos amis, par vos prières, et surtout par les prières de celui dont l'âme est plus proche que jamais de vous ?

J'ai reçu vos deux lettres, aussi bien celle du 30 avril que celle du 8 mai. Je vous aurais écrit plus tôt si je n'avais pas voulu et dû vous parler d'une chose que j'espère tous les jours arriver à maturité. « Ne me parlez pas des choses de la terre », m'écriviez-vous il y a un mois.

Pardonnez-moi pourtant si je vais contre vos recommandations, c'est pour le bien du pays et pour le bien de la foi, peut-être. Je vous aurais écrit depuis longtemps à ce sujet si je ne craignais de vous déranger, mais votre esprit guidait ma plume lorsque j'écrivais la plupart de ce petit texte. Quand la bataille a commencé, la troupe de tête, même si elle est bien atteinte, ne peut renoncer à se tenir à côté du drapeau pour encourager ses camarades de combat.

Je vous envoie le brouillon et la circulaire que je recopie ci-dessous vous indiquera mieux mon projet que tout ce que je pourrais écrire de plus.

J'ai écrit à M. Whitley Stokes. Mon pauvre père, toujours malade, a toutefois manifesté une amélioration pour reprendre le travail sur Lagadeuc. Il enverra sans tarder une nouvelle partie à M. W. St.

---

<sup>887</sup> LV20.157.

Toujours avec vous, uni par le cœur, l'esprit et l'âme au pied de la croix

Votre serviteur, disciple et fils

Charles de Gaulle

rue de Vaugirard, 286, Paris

tournez, je vous prie

### 68. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>888</sup>

A Monsieur le Vicomte  
Th. H. de la Villemarqué

Membre de l'Institut  
Paris, le 21 juin 70

Monsieur le Vicomte,

Nous avons l'honneur de vous communiquer confidentiellement, en épreuves, une pétition que nous avons l'intention de présenter au Corps Législatif<sup>889</sup>.

Nous faisons appel à votre concours et nous espérons que vous voudrez bien nous aider de vos conseils et de votre influence

Nous permettez-vous de joindre votre signature aux nôtres ?

Ce n'est qu'après avoir obtenu les adhésions de personnes influentes et notables que nous publierons et réperandrons cette pétition pour tâcher de recueillir de nombreuses signatures. Nous vous prions de vouloir bien nous répondre dans un bref délai

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération la plus distinguée

Pour le Comité  
Ch. de Gaulle

---

<sup>888</sup> Copie de lettre en français (p. 4 de LV20.157).

<sup>889</sup> Suite au courant favorable à la décentralisation, le gouvernement impérial crée en 1870 une commission chargée d'étudier la réorganisation de l'administration territoriale en France. Henri Gaidoz, Hyacinthe de Charencey et Charles de Gaulle décident de sortir le débat du cadre purement administratif pour l'élargir à la question linguistique. Ils élaborent une « Pétition pour les langues provinciales » destinée à être remise au Corps législatif, mais la guerre de 1870 vient contrecarrer le projet. La pétition reste au stade d'épreuve et ne sera publiée en l'état par H. Gaidoz qu'en 1903 chez A. Picard et fils. Le texte de la pétition est précédé d'une préface d'Henri Gaidoz et suivi des lettres de réaction qu'elle a suscitées. Pas de traces d'une réaction de La Villemarqué et le texte adressé par Charles de Gaulle à La Villemarqué n'est pas conservé dans le fonds d'archives. Sur cette pétition, voir Fañch Postic, « Henri Gaidoz et la pétition pour les langues provinciales de 1870 », in Bérose - Encyclopédie internationale des histoires de l'anthropologie, Paris : <https://www.berose.fr/article469.html> .

## 69. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>890</sup>

Vaugirard, le 4 mars 71

Très cher Monsieur,

Qu'êtes-vous devenu pendant ces mois sombres ? Quelle année abominable, si noire pour vous comme pour les malheurs de notre pays ! Combien de fois mes pensées n'ont-elles pas jailli du fond de la mer de chagrin dans laquelle j'étais noyé, pour voler vers le Bretagne, vers vous ! J'ai hâte de savoir comment vous allez, vous et tous ceux que vous aimez. Est-ce que la vie de votre fils aîné, celle de M. votre gendre, celle de votre neveu M. de Kergos ont été en danger dans les combats ? Je pensais souvent à cela car j'angoissais moi-même au sujet de la vie de mes frères, qui sont sains et saufs grâce à Dieu.

On aurait cru que, jusqu'à la fin des temps, un dur destin devait peser sur notre race. Et pourtant, le professeur Merlin a-t-il raison quand il dit aux premiers jours de la Guerre : « La France sera perdue à cause du sang celtique qui coule dans les veines de son peuple. » Mais non, car si la France entière avait été comme la Bretagne, elle n'aurait pas été vaincue. Parmi tant de choses honteuses et tristes, c'était pour moi une consolation extraordinaire que d'entendre les vives louanges faites par tout le monde aux Bretons. La réputation des vrais Celtes ne s'est pas assombrie, mais a au contraire brillé plus vivement. Plaise à Dieu que la France en vienne maintenant à reconnaître le soutien qu'elle constitue ! Si elle veut revenir à la Foi, au travail, et tourner le dos à la révolution, elle redeviendra très certainement puissante.

Après avoir prié sincèrement, que chacun travaille donc dans le champ que Dieu lui montre. Et nous, ne travaillons-nous pas pour la France en nous adonnant à écrire pour le bien des Bretons, pour mettre toujours davantage en lumière l'esprit de notre race celtique ? Oh, quel jour heureux où je vous ai vu après l'orage, et même au milieu de la tempête. Saisissez à nouveau le gouvernail et guidez-nous sur l'océan, la mer celtique que vous avez découverte et dans laquelle vous avez gagné tant de belles terres ! Maintenant les Bretons pourront créer des confréries, des livres, des journaux quand ils voudront. Le temps n'est-il pas venu de remonter l'ancre ou au moins de charger le bateau ?

Mon frère Henri a eu le bras complètement traversé par une balle lors d'un combat à côté de Saint-Denis, le 7 octobre. Par la miséricorde de Dieu, l'os n'a pas été touché ; il venait d'être nouvellement nommé sous-lieutenant<sup>891</sup>. Après cinq semaines, il était suffisamment guéri pour retourner à sa troupe. Ils appartenaient aux treizième « bataillon des mobiles de la Seine » tous les deux, Jules et lui, et ils ont été en danger lorsqu'on a essayé de prendre Stains, ainsi que pendant le bombardement. De notre côté, nous avons reçu un obus sur la maison : il a atterri le long du mur et est allé s'enfoncer dans un petit jardin sans éclater. Notre santé pendant le siège fut meilleure que je n'aurais osé l'espérer ; mais j'ai été bien malade avant et après. Je vais mieux ces jours-ci.

Nous remercions le Seigneur Dieu de nous retrouver en vie tous les cinq ; mais nous ne sommes pas joyeux. Comment le serions-nous à cause de la tristesse du pays, à cause des proches et des amis que nous avons perdus en grand nombre durant l'année écoulée ? Parmi eux le Père Le Gall<sup>892</sup> à l'esprit si aiguë, si savant, toujours si bon à mon égard ! Ce sera pour moi une grande consolation de vous savoir, vous et les vôtres, en bonne santé.

Mes parents vous transmettent leur meilleures salutations ; veuillez agréer par la même occasion l'expression de mon respect, ma reconnaissance et ma vive affection

---

<sup>890</sup> LV36.166.

<sup>891</sup> Il est élevé à ce grade le 15 septembre 1870.

<sup>892</sup> Il est décédé le 27 août 1870.

Charles de Gaulle

PS – Quelques jours avant le siège, mon père a reçu une lettre de M. Stokes. Je transcris ci-dessous la plus grande partie de sa lettre :

« The words beginning with A and B which I received some months ago, furnished many important corrections of the additions to the printed edition of M. Le Men.

« I greatly regretted the death of the Vicomtesse de la Villemarqué. But I trust that the Vicomte will find in literary work the means of abating his pain. Pray urge to publish another Middle-Breton text. »

### 70. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>893</sup>

Vaugirard, le 4 janvier 1872

Très cher Monsieur,

Je ne veux pas vous envoyer un simple petit carton pour vous transmettre mes salutations pour le nouvel an. Comme je ne peux – hélas pour moi – me rendre jusqu'à vous, au moins que cette lettre vous rejoigne et qu'elle vous apporte l'expression de mon respect et de mon affection. Que Dieu vous donne une bonne année, à vous, à tous ceux qui vous aiment !

Si malheureuses les deux années passées, si sombres - si noires et si rouges – l'avenir ! à peine si j'ose parler de plaisir en ce monde. Il nous serait préférable d'être désormais dans l'autre Bretagne avec ceux que nous avons aimés et que nous aimons encore. « Comme la nuit est longue ! oh chemin, comme tu es bien long ! »<sup>894</sup> Que votre chemin soit toutefois encore long, mais facile et également sans obstacle ; que le vent vous soit doux et la nuit joliment étoilée ! Que le Seigneur Dieu veuille bien considérer avec pitié notre chère race celtique, tant en France qu'en Armorique, en Grande-Bretagne qu'en Irlande.

Il était question de vous dans deux lettres qui me sont parvenues il n'y a pas longtemps. Voici ce que m'écrit une demoiselle (Mlle Ferry de Pigny<sup>895</sup>) avec qui nous avons fait connaissance, ainsi qu'avec son père : « Vous me promettez la lecture de la Légende Celtique et des poésies bretonnes recueillies par M. de la Villemarqué. Merci à l'avance, je ne demande pas mieux que de lire ces deux livres. Mon père se rencontrait quelquefois, il y a une douzaine d'années avec M. de la V. dans les salons d'une dame russe, la Comtesse de Khanikoff<sup>896</sup>, qui est morte il y a 4 ans, à S<sup>t</sup>-Pétersbourg où elle était allée voir son fils Michel<sup>897</sup>, à l'occasion du mariage de sa petite-fille, la belle Cléopâtre<sup>898</sup>. Mon père aimait à causer avec M. de la V., votre vénérable ami ». M. Ferry de P., comme vous le

---

<sup>893</sup> LV15.194.

<sup>894</sup> J. G. Henry, *Kantikou Brezounek Eskopti Kemper ha Leon*, [1865], rééd. 1894, p.70-71.

<sup>895</sup> Thomas Hippolyte Ferry de Pigny (1799-1881) a, dès les années 1820, enseigné la littérature française à Saint-Pétersbourg. Il était conseiller d'État de Russie. Il avait épousé successivement Laure Marie Zuline Charrière, puis Joséphine Honorine Charrière. Il a traduit en français des ouvrages de Gogol et de Pouchkine.

<sup>896</sup> Kleopatra Mikhaïlovna Obreskova 1795-1868 ? Nikolaï Vassiliévitch Khanikov (1781-?).

<sup>897</sup> M Mikhaïl Nikolaïevitch Khanikov (1812-1885) Sofya Vassilievna Engelhardt (1824-1877).

<sup>898</sup> Kleopatra Mikhaïlovna Khanikov (1845-1910) qui a épousé, le 14 avril 1868, Nikolaï Ivanovitch prince Sviatopok-Mirsky (1833-1898), futur général de l'armée russe.

savez, a traduit plusieurs œuvres russes, entre autres Les Ames mortes de Gogol. Mais comme il était sous domination russe, c'est son beau-frère M. E. Charrière qui les signa<sup>899</sup>.

Un Gallois habitant Llandain, le révérend Ebenezer Davies<sup>900</sup>, m'écrivant qu'il aimerait entretenir un échange épistolaire avec moi, dit qu'il a appris le français pour pouvoir lire des livres au sujet de ses frères les Bretons d'Armorique, par exemple : vos œuvres et celles de Souvestre.

Mes parents vous transmettent leurs meilleures salutations. Veuillez agréer également l'expression de ma reconnaissance, mon respect et mon affection de disciple et de fils

Charles de Gaulle

## 71. Lettre de Charles de Gaulle à Théodore Hersart de La Villemarqué<sup>901</sup>

Vaugirard, le 8 août 1872

Très cher Monsieur,

Je me suis réjouis d'entendre dire qu'on allait remonter la l'Association Bretonne<sup>902</sup>. Je ne peux pas croire qu'on l'empêcherait de se lever toute neuve de sa tombe à cause de l'animosité étrange et insensée des Briochins. Pour cela, je vous envoie mon nom à ajouter aux noms de ceux qui vous entourent sous l'ancienne bannière. L'Association Bretonne aura de l'importance pour le pays, évidemment, - mais quand pourrons-nous recréer notre petite confrérie bardique, la « Breuriez Breiz », en écartant de notre kromlec'h de pierre vivante toutes les pierres d'achoppement, tous les faux-frères ? Pour entretenir et raviver la langue, cette petite confrérie sera plus importante que la grande, je pense.

Cela faisait longtemps que j'avais envie de vous écrire. Ce qui m'empêcha surtout de le faire, c'est que j'aurais aimé vous tenir un discours clair sur la Revue Celtique. M. Gaidoz s'est montré très reconnaissant à votre égard quand je lui ai dit que j'attendais, vous priant de sa part, d'obtenir de vous les premières conclusions de votre prochain livre à placer dans sa revue. Cependant il a dit qu'il ne voulait y publier que des travaux inédits qui ne seraient pas imprimés avant un an au moins, afin que le livre constitué de quatre tomes de sa revue soit plus facile à vendre, du fait de la nouveauté de leur contenu.

Quoi qu'il en soit, ses troisième et quatrième tomes ne sortent pas encore, bien qu'il dise toujours qu'ils seront imprimés sans tarder.

A quel moment, à quelle période votre nouveau livre sortira-t-il des presses ? J'ai hâte de le voir pour plusieurs raisons, ne serait-ce que pour avoir une belle occasion de me remettre au breton, car j'ai été un peu paresseux à ce sujet, depuis quelque temps, hélas.

Que sont devenues les importants projets dont vous m'avez parlés aux mois de janvier ou février derniers ? Et le nouveau journal en breton, et les petits fascicules d'apprentissage ? Il n'y a rien de mieux qui pourrait être fait pour la Bretagne.

---

<sup>899</sup> Ernest Charrière (1805-1865?) a notamment publié la traduction des Mémoires d'un seigneur russe de Tourguéniev et des Âmes mortes de Gogol en 1859 chez Hachette à Paris : <https://www.idref.fr/056744234> . Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains*, 3e édit., Paris, Hachette, 1865, p.366-367.

<sup>900</sup> Ebenezer Davies (1808 - 1886).

<sup>901</sup> LV15.193.

<sup>902</sup> Elle le sera effectivement en 1873, lors du congrès de Quimper qui s'ouvre le 15 septembre.

Elle aura encore de beaux jours si le nombre de personnes comme celui dont je vais vous parler augmente. C'est un véritable trésor que je viens de trouver, vous verrez plus tard que le mot n'est pas trop fort. Il s'agit d'un Breton de Saint-Brieuc, M. Emile Ernault<sup>903</sup>, qui a appris le breton par amour du pays. Il est à peine dans sa vingt-et-unième année et il connaît de plus l'anglais et l'allemand, un bon peu de basque, de polonais et de grammaire comparée. Mais, ce qui est encore mieux, son envie d'engagement pour la Bretagne et le breton sont si intense qu'il veut, après avoir été soldat, abandonner tout métier de noble urbain pour devenir cultivateur chez les campagnards bretons, afin de s'obliger à parler breton tout le temps et penser en breton. Je ne sais pas s'il conservera cette idée originale ; mais je pense avec confiance qu'il travaillera bien sur le breton. Il m'a lu de magnifiques plaintes, du moins pour la plupart d'entre elles, et certaines même étonnamment belles de la part d'un homme dont la langue maternelle n'est pas le breton. Il essaie d'utiliser l'allitération.

Il trouve que la plus belle étude est celle du Barzaz-Breiz et il vous aime très sincèrement, ce qui nous a prioritairement rassemblé. Il vous écrira d'ici peu de temps pour donner son adhésion pour l'Association Bretonne. C'est un bon chrétien, tout autant qu'un bon Breton.

J'ai envie – « tant que je serai en vie et bien portant<sup>904</sup> » - d'envoyer de temps en temps une « Chronique celtique » à la Revue de Bretagne et de Vendée. Je ne sais toutefois pas si le Seigneur Dieu me donnera suffisamment de force. Que sa volonté louée soit faite ! Il m'a été bien difficile de composer le petit travail paru dans la revue au sujet du livre de M. Rio<sup>905</sup>.

Je vous remercie énormément pour les deux livrets que vous avez bien voulu m'envoyer. Je les ai trouvés très bons tous les deux. Cela m'a plu de voir dans Feiz ha Breiz un article sur la Naissance du duc de Bordeaux<sup>906</sup>. Ayez l'amabilité, je vous prie, de présenter mes respects à M. Henry.

J'attends de savoir rapidement si vous êtes en bonne santé et, je ne dirais plus heureux, mais aussi consolé que faire se peut sur cette triste terre et à notre si sombre époque. Je serais également content de savoir si vos nouveaux mariés se portent bien, ainsi que tous ceux que vous aimez et qui vous aiment.

Veillez bien recevoir l'expression du respect et de la vive affection

De votre serviteur, disciple et fils

Ch. de Gaulle

Rue de Vaugirard, 286

PS – Mes parents vous présentent leurs plus sincères salutations.

---

<sup>903</sup> Emile Ernault (1852-1938) commence sa carrière comme maître d'étude et professeur dans un collège de Landerneau, puis devient professeur d'anglais et d'allemand au collège Saint-Charles de Saint-Brieuc en 1877. Il entretient une relation épistolaire fournie avec La Villemarqué, notamment au sujet des manuscrits en moyen-breton (63 lettres d'Ernault à La Villemarqué se trouvent dans le fonds La Villemarqué, écrites entre 1873 et 1895, voir à ce sujet : Nelly Blanchard, "La filiation entre Théodore Hersart de La Villemarqué et Émile Ernault. De la littérature gothique à la philologie d'urgence", in *Actes du colloque international*, CRBC, Dec 2017, Brest, pp.97-111. {hal-02502550}). Encouragé par La Villemarqué, il décide de se lancer dans des études doctorales de philologie à l'École des hautes études à Paris où il est l'élève d'Henri Gaidoz et de D'Arbois de Jubainville. Il obtient ainsi un poste de langues et littératures anciennes à Poitiers en 1884 : il y enseigne le latin et le grec, et dispense un cours libre de langues celtiques.

<sup>904</sup> Expression en gallois dans le texte.

<sup>905</sup> Compte rendu de *L'Épilogue à l'art chrétien*, dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, juillet 1872, p.67-78, août 1872, p.103-117 et septembre 1872, p. 209-220.

<sup>906</sup> Ian-Willou Herry, *Buez ann duk a Vourdel Herri V*, Quimperlé, Clairet, 1872, d'abord paru sous forme d'articles dans *Feiz ha Breiz*.